



LES

TROIS RÈGNES

DE LA NATURE

RÈGNE ANIMAL

PARIS, IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE DE PAUL DUPONT,
45, RUE DE GRENELLE-SAINTE-HONORÉ.

HISTOIRE NATURELLE

DES

MAMMIFÈRES

AVEC L'INDICATION DE LEURS MOEURS,

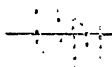
ET DE LEURS RAPPORTS AVEC LES ARTS, LE COMMERCE ET L'AGRICULTURE

PAR

M. PAUL GERVAIS

PROFESSEUR DE ZOOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉE

A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE MONTPELLIER.



PRIMATES, CHEIROPTÈRES, INSECTIVORES ET RONGEURS.



PARIS

L. CURMER

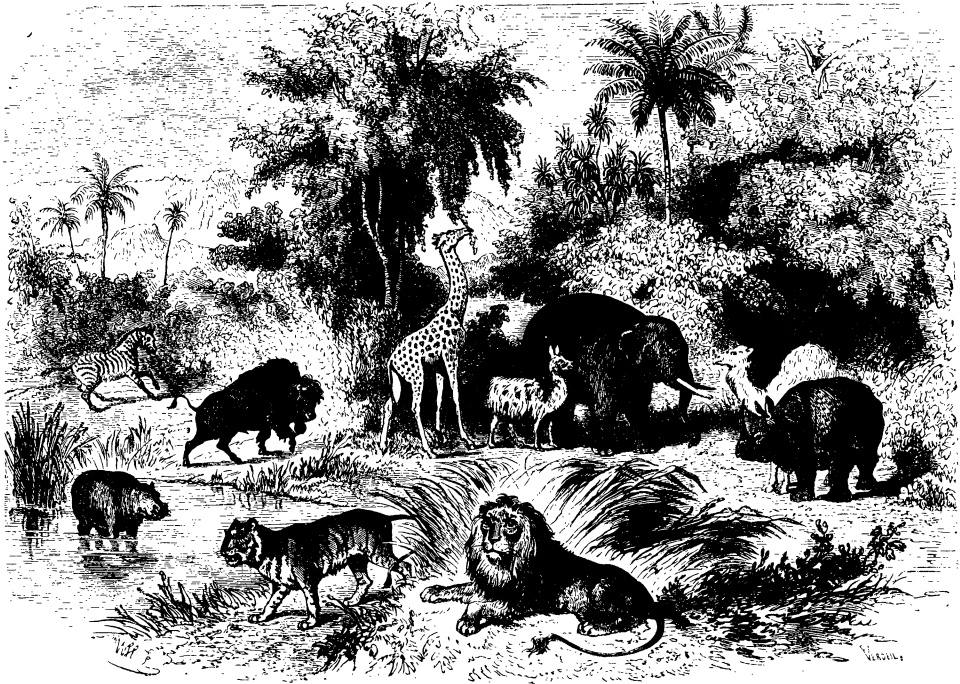
RUE RICHELIEU, 47 (AU PREMIER).

—
M DCCC LIV.
—

Le propriétaire-éditeur se réserve le droit de traduction et de reproduction même partielle en France ou à l'étranger.

Handwritten text:
(Stark)
Vignaud list
1-20-1925





Un puissant intérêt se rattache à la connaissance des êtres organisés de toutes sortes que la Nature a répandus sur le globe terrestre avec une si admirable profusion ; mais le sentiment de curiosité que leurs myriades d'espèces excite en nous, prend un caractère plus sérieux, lorsqu'il s'agit de la classe des Mammifères. C'est parmi ces Animaux, les plus intelligents de tous, les plus forts et les plus parfaits en organisation, que l'Homme a trouvé ses auxiliaires indispensables : le Chien, ce serviteur à la fois intelligent et dévoué ; le Cheval, qui lutte avec nous dans les combats ; le Bœuf, si utile à l'agriculture que les Égyptiens en avaient fait un des objets de leur adoration ; le Mouton, la Chèvre et plusieurs autres encore, qui ont été dans tous les temps des sources intarissables de richesses. C'est aussi aux Animaux mammifères que nous empruntons nos plus belles fourrures. Enfin la recherche des Cétacés, qui donne lieu à une branche importante de l'industrie, a successivement conduit les navigateurs sur tous les points de l'Océan, et elle a été, dans plusieurs occasions, la cause de curieuses découvertes géographiques.

A chaque pas, dans la vie, l'Homme est en rapport avec les Animaux Mammifères, et,

lorsqu'il étudie leur conformation anatomique ou qu'il cherche à les soigner dans leurs maladies, il acquiert bientôt des connaissances nouvelles aussi utiles à l'art de guérir qu'à la science proprement dite.

La philosophie elle-même doit beaucoup à cette partie de l'histoire naturelle, soit qu'elle cherche à apprécier les aptitudes intellectuelles ou instinctives qui distinguent les espèces, soit qu'elle établisse les lois admirables suivant lesquelles ces dernières ont été réparties entre les continents et dans les différentes mers.

Que saurait-on sur la nature humaine si l'on n'avait comparé l'Homme aux espèces qui se rapprochent le plus de lui par leur organisation, et que serait l'Homme lui-même si la Providence n'avait placé au-dessous de lui sur cette terre la classe entière des Animaux mammifères dont il tire des services si variés et des produits si nombreux ?

L'intéressante division du règne animal, qui fera l'objet de cet ouvrage, comprend à la fois les Quadrupèdes vivipares des auteurs anciens et leurs Cétacés, c'est-à-dire ceux de tous les Animaux que l'on a toujours étudiés avec le plus de soin. Les grands esprits de tous les temps ont voulu en connaître les principales espèces, et la Mammalogie, c'est-à-dire cette partie de la zoologie qui traite des Mammifères, a toujours occupé une place importante dans les diverses encyclopédies.

Les œuvres d'Aristote, celles de Pline, celles d'Albert le Grand ou de Gesner, et, à une époque plus rapprochée de nous, celles de Buffon, renferment à cet égard les documents les plus précieux et elles nous font connaître la somme des connaissances mammalogiques aux divers âges de la civilisation européenne.

Pendant la seconde moitié du siècle dernier, Buffon a rassemblé toutes les données que les naturalistes et les voyageurs avaient recueillies sur les Mammifères, et, en y ajoutant ses nombreuses observations et des vues aussi générales qu'élevées, il a écrit un ouvrage que tout le monde a lu et qui est l'un des plus beaux monuments qu'on ait élevés aux sciences naturelles.

Plus récemment, Pallas, P. Camper, Georges et Frédéric Cuvier, Etienne-Geoffroy-Saint-Hilaire, de Blainville, sur les travaux desquels nous reviendrons bientôt, ont fait une étude approfondie des Animaux mammifères. Les découvertes célèbres de ces naturalistes éminents ont renouvelé la face de la science, et, de nos jours, la plupart des hommes distingués qui sont à la tête de la zoologie se sont aussi occupés des Mammifères avec le plus grand soin. Par leurs importantes publications, ils ont, comme l'avaient fait leurs devanciers, ajouté des notions précises à celles que l'on possédait antérieurement. Nous aurons souvent l'occasion d'exposer dans cet ouvrage les découvertes des naturalistes anciens et modernes ; mais nous devons les signaler dès à présent d'une manière générale pour rappeler à quelles sources fécondes il nous a été possible de puiser.

Travailler aux progrès de la science ou exposer seulement les résultats qu'elle a acquis sont deux choses également sérieuses et dont nous ne nous sommes dissimulé ni les difficultés ni les exigences; mais les relations suivies qui existent aujourd'hui entre les savants de tous les pays ont déjà levé une grande partie des obstacles qui s'opposaient, il y a peu d'années encore, aux entreprises de ce genre. Cependant nous n'aurions pas assumé la responsabilité d'un ouvrage aussi considérable que cette *Histoire naturelle des Mammifères*, si nous n'avions été assez heureux pour faire antérieurement, sous plusieurs des maîtres de la science, une longue étude de la plupart des sujets qui y seront traités, et si, depuis près de vingt ans, nos efforts n'avaient été en grande partie dirigés vers cette branche de la zoologie que nous avons cherché à connaître sous les divers rapports de la zoologie proprement dite, de l'anatomie comparée et de la paléontologie.

Ce livre n'est donc pas une œuvre de simple compilation, car nous avons vu les objets dont nous parlons, toutes les fois que cela nous a été possible, et l'attention que nous avons portée dans leur examen nous a permis, dans certains cas, d'en donner une interprétation différente de celles auxquelles étaient précédemment arrivés d'autres observateurs.

Dans cette longue exposition, dont les matériaux sont épars dans des ouvrages si nombreux ou dans les principales collections de l'Europe, nous avons cherché à réunir les principales découvertes auxquelles les Mammifères ont donné lieu depuis Buffon, sans négliger toutefois celles dont la science s'était déjà enrichie par la publication de son admirable ouvrage. Laisant au grand écrivain son style inimitable, et ses considérations élevées, il nous a paru convenable de nous attacher principalement à la clarté des démonstrations, et nous avons été surtout désireux d'exposer avec simplicité les faits nombreux et suffisamment éloquents par eux-mêmes dont la science s'est enrichie depuis ce grand naturaliste. Quelque difficile que fût cette tâche, nous avons pourtant la confiance que les personnes éclairées qui aiment l'histoire naturelle et qui en reconnaissent la portée accueilleront notre travail avec quelque bienveillance, car rien n'a été négligé, soit par l'éditeur, soit par nous, pour lui conserver le caractère intéressant et sérieux que le sujet comporte.

La classe des Mammifères se prête, plus que toute autre, aux considérations générales et philosophiques; elle est également celle qui permet les applications économiques les plus nombreuses. Ce double point de vue devait être ménagé dans cette nouvelle *Histoire des Mammifères*, mais sans nuire à la partie descriptive ni aux détails de mœurs ou d'organisation qui en forment la base. Il était en même temps utile que le fond de l'ouvrage ne fût pas obscurci par les discussions, fort utiles d'ailleurs, mais ici déplacées, de la synonymie, ou par la minutie des diagnoses. Malgré leur importance, ces deux derniers éléments de la zoologie doivent rester dans les ouvrages spéciaux, uniquement destinés aux hommes de la science ou dans les recueils périodiques à l'aide desquels ceux-ci communiquent entre eux.

D'ailleurs, la concision n'exclut pas l'exactitude, et, pour être plus courte, une description ou une synonymie ne sont pas moins suffisantes, lorsque l'on a le soin de ne diminuer leur étendue que par la suppression de particularités accessoires ou d'une moindre importance, et que l'on sait éviter de parler plusieurs fois des Animaux de même espèce qui ont été décrits sous des noms différents. L'Iconographie peut, dans bien des cas, suppléer avantageusement à la brièveté des descriptions, et elle occupe dans ce livre une place assez importante pour que nous soyons sans inquiétude sous ce dernier rapport. Le lecteur jugera si nous avons été aussi heureux quant aux autres, et tout ce qui nous reste à faire, c'est de solliciter très-franchement son indulgence pour les erreurs ou les omissions qui nous auraient échappé, et pour les autres imperfections qu'il remarquera dans ce livre.

Voici l'ordre que nous avons adopté :

L'*Introduction* qui commence le premier volume comprend, après quelques généralités relatives à l'ensemble des Mammifères, l'histoire de la Mammalogie envisagée sous le rapport de ses progrès successifs, l'exposé des principales classifications dont les Mammifères ont été l'objet, et quelques remarques sur les modifications qu'il nous a paru convenable d'apporter dans l'exposition méthodique des Animaux dont nous traitons dans ce livre.

La description méthodique des *Ordres, Familles, Genres et Espèces* vient ensuite. Elle forme la plus grande partie de l'ouvrage et fait connaître les mœurs, l'utilité, l'organisation, etc. des Animaux mammifères dont elle s'occupe successivement.

Les principaux groupes que nous avons cru devoir admettre, et dont on trouvera le tableau plus détaillé à la fin de l'*Introduction*, sont au nombre de quatorze. Les onze premiers comprennent des espèces terrestres et les trois derniers des espèces marines. On pourrait donner à ceux-ci le nom de *Thalassothériens* et aux précédents celui de *Géothériens*. Voici la liste des uns et des autres :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| 1. PRIMATES, | 8. BISULQUES ou <i>Ruminants et Pachydermes omnivores et à doigts pairs,</i> |
| 2. CHEIROPTÈRES, | 9. ÉDENTÉS <i>divers,</i> |
| 3. INSECTIVORES, | 10. MARSUPIAUX <i>divers,</i> |
| 4. RONGEURS, | 11. MONOTRÈMES, |
| 5. CARNIVORES, | 12. PHOQUES, |
| 6. PROBOSCIDIENS, | 13. SIRÉNIDÉS, |
| 7. JUMENTÉS ou <i>Pachydermes herbivores et à doigts impairs,</i> | 14. CÉTACÉS. |

INTRODUCTION

I

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES MAMMIFÈRES

Les Mammifères, que les anciens séparaient mal à propos en deux catégories différentes, sous les noms de *Quadrupèdes vivipares* et de *Cétacés*, forment la première classe des Vertébrés. Ils rentrent dans la division des Animaux propres à cet embranchement, qui sont pourvus d'une vésicule allantoïde et d'un amnios, avant leur naissance. Ils sont vivipares, et, lorsqu'ils viennent au monde, ils ont déjà la forme extérieure et les principaux caractères anatomiques qu'ils conserveront pendant le reste de leur vie ; aucun d'eux ne subit donc de véritables métamorphoses, et, sous ce rapport, ils ressemblent aux Oiseaux et aux Reptiles proprement dits, dont ils ont le mode de développement, tandis qu'ils diffèrent des Batraciens, Animaux plus analogues aux Poissons véritables, sous presque tous les rapports, et qui sont, comme ceux-ci, dépourvus d'amnios et d'allantoïde. Après leur naissance, les jeunes Mammifères ont encore besoin des soins de leurs parents, et ils tirent même leur première alimentation du corps de ces derniers, leur mère les nourrissant pendant un temps plus ou moins long à l'aide du lait que sécrètent les glandes mammaires. La présence de ces glandes, qui est constante chez toutes les espèces de la classe qui va nous occuper, a valu à ces Animaux le nom même de *Mammifères*, par lequel on les désigne généralement. Leur corps est presque toujours couvert de poils, ce qui permet de les distinguer à la première vue de tous les autres Animaux ; leurs mouvements sont faciles et très-variés ; leur cerveau est plus développé que celui des autres espèces, et il acquiert dans certains d'entre eux un volume considérable ; on lui reconnaît aussi plusieurs parties qui ne se retrouvent point ailleurs ou qui n'y existent qu'à un état tout à fait rudimentaire, comme le corps calleux, la protubérance annulaire ou pont de Varole, etc. Leurs relations avec le monde extérieur sont aussi plus variées, plus actives et plus complètes, et on constate dans les parties de perfectionnement qui accompagnent leurs organes des sens, dans leurs appareils de la nutrition ou de la reproduction, ainsi que dans la conformation de leur squelette, quelques autres caractères dont l'importance n'est pas moindre et qui sont en même temps en rapport avec leur propre supériorité. Telles sont, pour ne parler d'abord que du squelette, l'articulation du crâne avec la première vertèbre cervicale au moyen d'un double condyle et l'impossibilité dans laquelle se trouve le maxillaire inférieur d'être, comme celui des ovipares, décomposé en plusieurs pièces pour chaque côté. Nous y ajouterons, comme ayant aussi une valeur incontestable, le mode d'implantation des dents, qui se fait toujours au moyen de racines enfoncées dans des alvéoles osseuses ; la présence fréquente, mais non constante, de plusieurs racines à certaines dents ; la nature pulmonaire des organes respiratoires ; la disposition spéciale de leur parenchyme ; la séparation du thorax d'avec l'abdomen au moyen du diaphragme ; la présence de quatre cavités au cœur ; la chaleur élevée du sang ; la forme habituellement circulaire de ses globules, etc.

Certains Mammifères se rapprochent évidemment de l'Homme ; d'autres ressemblent plus aux ovipares, et il en est, comme les Cétacés, les Lamantins et même les Phoques, qui

présentent, dans leur forme et dans la nature de leurs mouvements, une certaine analogie avec les Poissons. Toutefois, il importe de constater que cette analogie se borne à l'apparence extérieure et qu'elle est appropriée au milieu dans lequel vivent ces Animaux.

Quoi qu'il en soit, les Mammifères ne forment qu'une seule et même classe; mais leurs principaux groupes pourraient être rapportés à plusieurs sous-classes différentes. Telles sont : 1^o celle des *Placentaires terrestres*, qui sont *Hétérodontes*; elle comprend la plus grande partie de nos espèces propres à l'ancien et au nouveau continent; 2^o celle des *Monodelphes Homodontes*, mieux connus sous le nom d'*Édentés*; 3^o celle des implacentaires *Marsupiaux*; 4^o celle des *Monotrèmes*, qui sont également sans placenta, et 5^o celle des *Talassothériens* ou des Mammifères marins. Ces derniers ne diffèrent notablement des Placentaires terrestres que par leur apparence générale, et ils sont en tout semblables à eux par la complication de leur cerveau et par leur mode de développement.

II

REMARQUES HISTORIQUES

Les anciens ne connaissaient qu'un très-petit nombre des Mammifères qui sont aujourd'hui décrits dans les ouvrages des naturalistes, parce que ce n'est qu'à une époque tout à fait récente que les nations ont établi entre elles ces transactions qui relient toutes les sociétés humaines et qui permettent aux divers peuples d'échanger paisiblement entre eux les produits naturels des pays qu'ils habitent.

Grâce aux progrès de la civilisation chez les peuples de l'Europe occidentale, le globe entier est aujourd'hui bien près d'être connu, et l'on a réuni ses productions continentales ou maritimes dans de vastes musées qui font honneur aux temps modernes. Les civilisations antérieures n'avaient pu opérer ce curieux recensement des productions naturelles que le Créateur a dispersées avec une si étonnante régularité dans les eaux de la mer, sur les îles ou à la surface des continents, et l'isolement dans lequel ces peuples sont le plus souvent restés les uns par rapport aux autres, ne leur ont pas même permis de se communiquer les documents obtenus par chacun d'eux. Il ne paraît pas, en effet, que les connaissances scientifiques des Assyriens ou des Babyloniens et celles que les Hébreux ont reçues des Égyptiens ou des Phéniciens, aient notablement profité aux Grecs et aux Romains. On suit bien la marche de la civilisation vers l'Occident après les transformations qu'elle a subies en Orient : on voit quelques colonies dirigées par des conquérants ou par des marchands qui s'établissent dans la région méditerranéenne, et cela à des époques très-éloignées de nous, mais les souvenirs qui en sont restés dans la mémoire des peuples ont un caractère plus héroïque que réellement historique, et si utiles qu'aient pu être les notions des anciens, relatives à l'Histoire Naturelle, elles ne sont pas au nombre de celles qu'on se transmettait alors avec la civilisation. Aussi faut-il chercher séparément dans les monuments des Égyptiens, dans des ruines encore à peine connues de l'architecture assyrienne, dans les livres sacrés des Hébreux ou dans les premiers poètes de la Grèce, les détails à l'aide desquels on essaie maintenant de refaire l'histoire des premières découvertes scientifiques.

D'ailleurs, l'autorité de ces anciennes civilisations était restée circonscrite dans des limites assez étroites, peu éloignées, comme on le sait, de l'Asie Mineure, qui leur servait de berceau, et non-seulement la Nouvelle Hollande et les deux Amériques devaient être inconnues longtemps encore, mais on n'avait à cette époque que des notions erronnées sur l'étendue

de l'Europe, de l'Asie ou de l'Afrique ; les principales espèces de quadrupèdes , propres à ces trois dernières parties du monde , étaient presque entièrement ignorées et celles que l'on connaissait n'avaient donné lieu à aucune étude un peu sérieuse.

Lorsque les Carthaginois eurent dépassé les Colonnes d'Hercole , c'est-à-dire le détroit de Gibraltar , ils ne recueillirent à leur tour que des renseignements imparfaits sur les Animaux de l'Afrique occidentale , et d'ailleurs ces documents nous sont restés presque entièrement inconnus. On ne sait pas exactement jusqu'où se sont étendus leurs voyages et les observations qu'ils avaient faites sur les espèces propres aux régions du grand Atlas , sur lesquelles s'étendait plus particulièrement leur domination , ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Les documents anciens que la science possède sur cette dernière région lui ont été fournis par les Romains, lorsqu'après des luttes si longues et si persévérantes ils eurent substitué leur domination à celle de Carthage.

Ces détails historiques nous expliquent comment les ouvrages anciens sont si souvent muets à l'égard d'un grand nombre d'Animaux qui nous sont aujourd'hui familiers. Les écrits d'Aristote , qui nous donnent une idée de la science des Grecs à l'époque d'Alexandre , ne parlent guère que des espèces propres à la Grèce elle-même , et tout ce qu'ils disent de certaines autres , répandues dans la région barbaresque , dans le bassin du Nil , dans les parties occidentales de l'Europe ou de l'Inde , est le plus souvent incorrect.

Aristote n'est exact que lorsqu'il parle des Mammifères indigènes , c'est-à-dire des Mammifères de la Grèce ou des pays qui s'en rapprochent le plus ; encore mêle-t-il souvent à des faits positifs beaucoup d'erreurs populaires. Ce qu'il dit des Oiseaux qui vivent en Grèce ou qui y viennent , des Poissons qui habitent dans la mer , sur les côtes de ce pays , et de différents Mollusques ou Zoophytes propres aux mêmes eaux , est aussi d'une justesse remarquable. Il faut aller ensuite jusqu'à Gesner , à Belon et à Rondelet , c'est-à-dire jusqu'à la Renaissance pour trouver d'aussi bonnes observations ; aussi doit-on se demander comment l'assertion des anciens qu'Aristote aurait obtenu , par les expéditions d'Alexandre , des détails sur les Animaux de l'Inde ou sur ceux de l'Égypte a pu être acceptée par tant d'auteurs , et l'on comprend difficilement que G. Cuvier lui-même ait pu ajouter foi au récit d'Athénée sur les sommes immenses (huit cents talents ou à peu près trois millions de notre monnaie) que le chef des Péripatéticiens aurait reçues d'Alexandre pour faire faire des recherches scientifiques. Pline n'est probablement pas plus véridique qu'Athénée lorsqu'il nous parle des nombreux collecteurs (plusieurs milliers d'hommes) qu'Alexandre aurait mis en même temps à la disposition de son précepteur.

Les écrits de Théophraste , qui fut le disciple et le successeur d'Aristote , ne nous donnent pas davantage l'analyse de ces prétendues observations d'histoire naturelle que tant d'hommes , tant d'argent et tant d'expéditions aventureuses n'auraient pas manqué de fournir. Callisthène , élève et petit neveu d'Aristote , accompagna bien Alexandre comme savant , mais il fut mis à mort par les ordres du grand capitaine pendant le cours de l'expédition. Alexandre , irrité contre lui , le fit périr dans les supplices à Cariate , en Bactriane , et l'histoire ne nous dit pas même s'il fit recueillir les observations que Callisthène avait déjà réunies.

Aristote n'a connu les productions de l'Inde que par l'ouvrage de Ctésias et celles de l'Égypte que par le récit d'Hérodote. Certains détails d'histoire naturelle relatifs à l'Égypte ou à l'Asie-Mineure auxquels il est fait allusion dans la Bible ne parvinrent pas jusqu'à lui ; à plus forte raison en fut-il de même de ceux que nous trouvons consignés dans les anciennes encyclopédies des Chinois et des Japonais.

Le *Peri zoōn istorias* d'Aristote, que nous regardons souvent comme l'expression de la science zoologique chez les anciens, n'est donc que le résumé des observations faites dans leur propre pays par les philosophes ou les savants de la Grèce, et ce résumé sans doute, comme la plupart de leurs écrits, été fort souvent altéré dans les copies qu'on l'ont transmis jusqu'à nous. On aura la démonstration de ces deux propositions en relisant simplement l'histoire des Mammifères telle qu'il en est question dans Aristote. Elle comprend une cinquantaine d'espèces qui, pour la plupart, sont communes dans l'Europe orientale. Celles du nord de l'Afrique ou de l'Asie occidentale et méridionale qui y sont mentionnées sont en général mal définies, et quelques-unes donnent lieu à des erreurs qui indiquent souvent un travail de pure compilation. C'est ainsi qu'Aristote, en parlant de la Martichore, d'après Ctésias, il est vrai, attribue à cet Animal une triple rangée de dents; la taille, la crinière et les pieds du Lion; la face et les oreilles de l'Homme; des yeux bleus; un corps rouge cinabre; une queue telle que celle du Scorpion terrestre, armée d'un aigillon et de pointes qu'il lance comme des traits. « Sa voix, ajoute-t-il, semble être le son réuni de la flûte et de la trompette; il a la vitesse du Cerf, est cruel et avide de chair humaine. » (Aristote, *traduction de Camus*, t. 1, p. 69.)

Voilà un exemple des contes qui ont servi de base à l'histoire naturelle pendant une si longue suite de siècles, et à toutes les époques les auteurs les plus judicieux, n'ayant pas les connaissances réellement scientifiques que les modernes ont seuls possédées, ont souvent accepté comme véridiques les récits les plus mensongers et les fables les plus bizarres. Quelques-uns semblent même les avoir recherchés de préférence, et Pline, qui appartient au premier siècle de l'ère actuelle, est l'un de ceux qui ont mis le moins de discernement dans le choix de leurs récits.

Les Romains aimaient les Animaux, mais comme objet de curiosité plutôt que comme moyen d'instruction scientifique. Leur goût pour les Bestiaires les a souvent engagés à faire venir à grands frais du centre de l'Europe, de l'Asie occidentale et surtout du nord de l'Afrique, des Carnivores de grande taille comme des Ours, des Panthères, des Hyènes, des Lions, même des Tigres, ou des Ongulés plus ou moins gigantesques, parmi lesquels nous citerons les deux espèces d'Éléphants, les Rhinocéros à une corne et à deux cornes, l'Hippopotame et la Girafe.

C'est vers la fin de la république et pendant les premiers temps de l'empire que ces exhibitions paraissent avoir été plus communes; mais l'histoire naturelle n'en a guère plus profité que la morale, et tout ce qu'elles nous ont appris se résume dans des luttes où l'on voit des Hommes, quelquefois même des Femmes, aux prises avec des Animaux féroces, dans des carnages sans nombre et dans des nombres très-probablement exagérés. En effet, on compte par centaines les Animaux féroces et d'espèces rares que les Romains disent avoir fait périr dans leurs cirques; mais si nombreux que fussent alors ces Animaux dans les forêts de la région méditerranéenne où on les prenait pour la plupart, ils ne l'étaient certainement pas autant qu'on pourrait le supposer à la lecture des relations exagérées que les écrivains nous ont transmises au sujet de ces spectacles barbares.

L'abbé Mongez a pris la peine de faire un relevé complet de tous les Animaux dont il est question à cette occasion, et, dans le *Jardin des Plantes*, nous avons reproduit, d'après G. Cuvier, la liste qu'il en a dressée. La phrase suivante, que nous empruntons au résumé que G. Cuvier a publié de ce travail de Mongez, donnera une idée de la confiance que l'on doit avoir dans les indications qui nous sont parvenues sous ce rapport :

« Probus, à son triomphe, planta dans le cirque une forêt où se promenaient mille

Autruches, mille Cerfs, mille Sangliers, mille Daims, cent Lions et autant de Lionnes, cent Léopards de Lybie et autant de Syrie, trois cents Ours, des Chamois, des Mouflons, etc. »

Pline, qui vivait deux siècles avant le règne de Probus, avait déjà recueilli quelques détails analogues, quoique moins exagérés. Son ouvrage est une élégante compilation, mais, comme nous l'avons déjà dit, il manque de critique. On y trouve cependant beaucoup de faits qu'Aristote n'avait pas connus, et il y est question d'un plus grand nombre d'espèces, tant exotiques qu'indigènes.

Oppien, poète grec du troisième siècle, donna sous le nom de *Cynégétiques*, un ouvrage relatif aux chasses assez analogue à celui que Xénophon avait écrit plus de six cents ans auparavant, et l'on attribue à Elien, compilateur du même pays et de la même époque qu'Oppien, un *Traité sur la nature des Animaux* qui est intéressant à consulter parce qu'il renferme des passages tirés de beaucoup d'auteurs qui ne nous sont pas parvenus.

C'est pendant le siècle précédent qu'avait vécu Galien, médecin célèbre né à Pergame, qui avait étudié à l'école d'Alexandrie. Galien fut l'un des fondateurs de l'anatomie et de la physiologie, et c'est principalement dans ses écrits que les médecins apprenaient l'anatomie antérieurement à Vésale. Nous verrons en traitant des Singes, que le Magot est l'espèce qu'il a le plus disséquée.

L'histoire naturelle avait fait peu de progrès à Rome pendant le règne des empereurs, et elle n'avait pas été plus étudiée ailleurs pendant le même temps. Il en fut de même lorsque le christianisme s'établit sur les ruines du paganisme, et, pendant tout le moyen âge, elle fut abandonnée comme les autres études libérales. On ne trouve que peu de documents qui s'y rapportent dans les Pères de l'Église, encore sont-ils loin d'être toujours exacts. C'est ainsi que saint Augustin parle d'une dent de géant qu'il aurait vue sur le rivage d'Utique et qui aurait pu faire cent de nos dents ordinaires. Cette dent, qui bien certainement n'était pas celle d'un homme, provenait probablement de quelque Éléphant ou d'un Mastodonte; mais c'est ce qu'il est fort difficile de décider, ces deux genres de Proboscidiens ayant laissé l'un et l'autre des débris fossiles dans le sol du nord de l'Afrique.

Saint Isidore, de Séville, évêque et chroniqueur, qui vécut de 570 à 636, est souvent cité comme naturaliste, mais on ne peut pas dire non plus qu'il ait réellement fait faire des progrès à la science. G. Cuvier, qui le donne avec raison comme un compilateur très-peu instruit, ajoute : « On ne parle de son ouvrage dans l'histoire des sciences que comme d'un monument de l'ignorance du temps où il vivait. » A l'époque de saint Isidore le moyen âge avait déjà commencé, et la même ignorance devait durer presque autant que lui. Les Scandinaves étaient alors supérieurs dans les lettres et dans les sciences aux nations du centre et du midi de l'Europe, et ce furent les Arabes d'Espagne qui réveillèrent plus tard dans ce pays et dans le Languedoc le goût des études libérales.

Au XI^e siècle, les chrétiens, qui cherchaient à s'instruire, se rendaient à leurs écoles, et celle de Montpellier, qui date du XII^e, leur doit son origine. Ce fut à l'aide de manuscrits arabes que les textes d'Aristote furent en partie rectifiés et complétés, et ce fut vers cette époque que le philosophe grec commença à acquérir une si grande autorité auprès des scolastiques.

Au XIII^e siècle, le goût pour les connaissances sérieuses commençait cependant à se réveiller. Saint Thomas d'Aquin prouva par ses écrits que les sciences lui étaient familières, et l'on trouve dans l'ouvrage encyclopédique d'Albert le Grand beaucoup plus de notions zoologiques que dans Aristote qui lui sert cependant de base. Plusieurs Animaux du nord

de l'Europe y sont mentionnés pour la première fois et cela d'une manière assez exacte. Albert le Grand mourut en 1280. Ses œuvres n'ont été publiées qu'en 1651.

La Renaissance, qui donna le signal des grandes découvertes géographiques, eut par là une heureuse influence sur les progrès des sciences naturelles. Sans aucun doute ce furent ces deux ordres de connaissances, la géographie qui étendait la domination des souverains, et l'histoire naturelle qui donnait lieu à tant d'applications économiques, qui ont le plus contribué, à partir de cette époque, à accroître le bien-être des nations occidentales; ce sont elles qui leur ont livré peu à peu le globe presque entier.

Les voyages et les établissements des Portugais sur la côte occidentale d'Afrique, la découverte du cap de Bonne-Espérance, l'arrivée des bâtiments européens dans la mer des Indes, la découverte de l'Amérique méridionale, et, plus tard, la colonisation de l'Amérique du Nord et celle des terres australes, devaient transformer la civilisation en lui permettant l'exploitation d'un grand nombre de productions étrangères à l'Europe ou que l'Europe ne produisait qu'en trop petite quantité. Cette activité, que les admirables applications de la mécanique, de la physique et de la chimie, devait plus tard seconder avec tant de succès, ouvrit aux nations modernes des relations bien autrement étendues que celles établies autrefois par les Phéniciens, les Égyptiens, les Grecs, les Carthaginois ou les Romains, et elle fournit à la science le moyen de s'enrichir en même temps d'une foule de découvertes importantes.

Des voyageurs hardis et savants explorèrent successivement tous ces pays nouveaux pour les Européens; les Animaux si singuliers qu'ils y rencontrèrent frappèrent leur imagination, et les naturalistes éprouvèrent souvent une grande difficulté à les dénommer lorsqu'ils parurent à leurs yeux pour la première fois. Aussi leurs récits se ressentent-ils souvent de cet étonnement, et les exagérations ou les erreurs de quelques-uns d'entre eux ne le cèdent point à celles que les anciens nous ont léguées.

Plusieurs naturalistes appartenant à l'époque de la Renaissance ont laissé de grands noms dans la science; tels sont Gesner, Aldrovande, Belon, Rondelet, auprès desquels se placent Margrave, Bontius et quelques autres moins connus peut-être, mais dont les découvertes ne manquent pas non plus d'intérêt. En même temps les anatomistes faisaient aussi de précieuses recherches. Fabricius d'Aquapendente, Vésale, Harvey, Riolan et tant d'autres encore appartiennent à cette grande époque et méritent d'être cités ici, car leurs découvertes reposent autant sur l'observation anatomique des Mammifères que sur celle de l'Homme, que Galien avait à peine entrevue.

Césalpin, naturaliste italien du xvi^e siècle, avait donné, le premier, une classification naturelle des plantes. Ce fut un savant anglais, Jean Ray, qui publia le premier ouvrage de zoologie méthodique. Son *Synopsis methodica animalium*, qui parut en 1693, eut une grande influence sur les progrès de la classification. Ray ne traite dans ce volume que des Animaux mammifères, qu'il appelle *Quadrupèdes vivipares*, comme l'avait fait Aristote, et il les divise en plusieurs groupes, d'après la considération des pieds, suivant qu'ils sont onguiculés ou onglés. Certains rapprochements faits par Ray montrent qu'il avait à un haut degré le sentiment des rapports naturels, et s'il emploie le mot de *Quadrupèdes*, c'est pour rester fidèle au maître; car il fait remarquer qu'il y a des Animaux dont le cœur a deux ventricules comme celui de ces Quadrupèdes, dont la génération est également vivipare, la respiration pulmonaire et le corps en partie couvert de poils, qui n'ont cependant que deux pieds au lieu de quatre; le *Manati* ou Lamantin par exemple. Ray le classe à côté des Phoques, comme on l'a fait souvent depuis, et, en parlant des véritables Cétacés, il fai

voir qu'ils ont l'organisation des Quadrupèdes vivipares et point du tout celle des Poissons. Aussi en appelant les Cétacés des *PISCES CETACEI seu BELLUAE MARINAE*, ajoute-t-il que, « sauf le milieu dans lequel ils vivent, la configuration extérieure de leur corps (*figuram corporis externam*), leur peau privée de poils et leur mode de progression, qui est la nage, ils n'ont presque rien de commun avec les Poissons, tandis que l'ensemble de leur organisation s'accorde avec ce que l'on connaît chez les Quadrupèdes vivipares. » Suivant le naturaliste anglais, les Quadrupèdes vivipares seraient mieux nommés si on les appelait des *Vivipares pileux*.

Un autre mérite de l'ouvrage de Ray, c'est d'avoir fait, l'un des premiers, un emploi habituel de la nomenclature binaire. Les Quadrupèdes y sont classés par genres, et chaque espèce a pour dénomination le nom de ce genre, suivi d'un mot spécifique servant à la qualifier. De là à la réforme opérée par Linné il n'y avait qu'un pas; cependant il fallut toute la science et toute l'influence du naturaliste suédois pour faire accepter cette nomenclature que les naturalistes reconnaissants appellent indifféremment aujourd'hui nomenclature binaire ou nomenclature linnéenne.

Linné est le grand naturaliste classificateur du xviii^e siècle. Dans les diverses éditions de son célèbre ouvrage intitulé *Systema naturæ*, il a successivement perfectionné sa méthode mammalogique. Si dans la première de ces éditions, il laissait encore les Cétacés parmi les Poissons, sous le nom de *PLAGIURES (Plagiuri)*, dans les suivantes, il mit en pratique le conseil donné par Ray, et, grâce à quelques indications nouvelles de Bernard de Jussieu, il réunit dans une seule classe, sous le nom de *Mammalia*, qui veut dire *pourvus de mamelles*, tous les Vivipares à sang chaud, soit quadrupèdes, soit bipèdes. Ces Animaux furent alors répartis en sept ordres, sous les dénominations suivantes :

1^o PRIMATES, d'abord nommés Antropomorphes. Ce sont, indépendamment de l'Homme, les *Singes*, les *Lémures* et les *Chauves-Souris*, auxquels il joignit, dans plusieurs occasions, les *Bradypes* ou Paresseux, qu'il a quelquefois, et avec plus de raison, classés parmi les Brutes ;

2^o BRUTA, ou ces mêmes Bradypes réunis aux *Myrmecophaga* ou Fourmiliers, aux *Manis* ou Pangolins, aux *Dasyppus* ou Tatous, et, ce qui est moins convenable, au *Rhinocéros*, à l'*Éléphant* et au genre *Trichecus*, qui réunit le Lamantin, le Dugong et le Morse ;

3^o FERAE, ou les bêtes féroces. Ce sont les genres *Phoca*, *Felis*, *Viverra*, *Mustela*, et ceux des *Didelphis*, *Talpa*, *Sorex* et *Erinaceus*, qu'on a dû éloigner des précédents ;

4^o LES GLIRES, répondant à nos Rongeurs ;

5^o LA PECORA, ou les genres *Camelus*, *Moschus*, *Cervus*, *Camelopardalis* et *Bos* ;

6^o LES BELLUAE, ou les genres *Equus*, *Hippopotamus*, *Tapirus* et *Sus*. Linné avait d'abord employé pour ces Animaux le nom de *Jumenta*, dont nous nous servirons mais sans s'étendre aux Hippopotames et aux *Sus* ou Sangliers qui sont des Bisulques ;

7^o LES CETE, vulgairement *Cétacés*.

Pendant que les nouvelles éditions ou les simples réimpressions du *Systema naturæ* se succédaient et répandaient le nom de Linné dans toutes les écoles de l'Europe, la mammalogie s'enrichissait de nombreuses découvertes par les soins de quelques autres observateurs.

Buffon concourut plus que tout autre à cette rénovation par la publication de son immortel ouvrage. En même temps qu'il travaillait à étendre les horizons de la science, il réunissait et discutait les matériaux épars dans les récits des voyageurs ou dans les écrits des zoologistes. L'exact Danbenton, son collaborateur habituel, assurait, par des descriptions tant extérieures qu'anatomiques, le signalement des espèces.

Ce fut la nomination de Buffon à l'intendance du Jardin du Roi qui décida de la vocation de ce célèbre écrivain. Chargé en chef de l'administration de ce grand établissement, Buffon prit l'histoire naturelle générale pour objet principal de ses nouvelles études, et il voulut qu'elle entrât dans une voie toute nouvelle.

Un des plus grands services que la science lui doive, est d'avoir reconnu le premier que les Animaux ont été distribués à la surface du globe conformément à des règles précises. Ses vues sur la géographie zoologique ont été étendues et singulièrement perfectionnées depuis qu'il a été possible aux naturalistes de comparer plus exactement qu'il n'avait pu le faire les espèces de l'Afrique avec celles de l'Inde et celles des régions arctiques de l'ancien continent avec celles de l'Amérique septentrionale. L'observation des Mammifères propres à Madagascar, et, plus particulièrement encore, celle des espèces australiennes, a aussi permis d'ajouter de nombreuses remarques aux découvertes que Buffon avait déjà entrevues. La comparaison des espèces qui vivent dans chaque continent avec celles qui les y ont précédées et qu'on n'y trouve plus qu'à l'état fossile, a donné plus récemment à cette partie de la mammalogie une importance philosophique qu'on ne saurait contester. Les Mammifères, qui sont, de tous les êtres organisés, les plus compliqués dans leur structure et ceux qui sont appelés à jouer le rôle le plus important au sein de la création, sont aussi ceux dont la distribution à la surface de notre planète a été soumise aux règles les plus précises et les plus évidentes. La dispersion de quelques-uns d'entre eux sur tous les points du globe est le fait de l'Homme et point du tout celui de la nature; elle est postérieure au grand cataclysme diluvien ou même tout à fait récente. Les espèces, ainsi rendues cosmopolites, sont des espèces domestiques ou parasites, et sans l'Homme les Animaux mammifères seraient restés cantonnés dans les limites qui leur avaient été imposées à l'origine; car, lors de la création, chaque terre a reçu celles qui convenaient le mieux à sa propre nature.

Pallas, naturaliste allemand au service de la Russie, joignit à la précision de Daubenton les tendances méthodiques de Linné, et s'il n'arriva pas à la même hauteur de vues que Buffon, il sut néanmoins imprimer à la science une heureuse impulsion, en rattachant plus directement encore que ne l'avaient fait Réaumur, Guettard et quelques autres en France, la paléontologie à l'anatomie zoologique, par la comparaison des espèces fossiles de Mammifères avec les vivantes.

Vicq-d'Azyr, trop tôt enlevé aux sciences, se rendit célèbre comme anatomiste, et, à l'imitation de plusieurs autres, il publia une classification mammalogique. Adanson, plus connu comme botaniste, Lacépède, qui a surtout écrit sur les Reptiles et les Poissons, et quelques savants non moins célèbres, rendirent aussi des services à la zoologie.

Les naturalistes de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Allemagne, écrivirent aussi sur les Mammifères, soit pendant le xviii^e siècle, soit pendant le commencement du xix^e. On distingue parmi eux Shaw, Pennant, Allamand, P. Camper, Storr, Schreber, Blumenbach, etc.; leur exemple trouva de nombreux imitateurs. L'Espagnol Azara donna de bonnes observations sur les espèces du Paraguay, et, plus récemment, il a été publié sur la même branche de la zoologie des ouvrages considérables et de nombreux mémoires.

Quatre des grands naturalistes dont la France s'honore, Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, Georges Cuvier, de Blainville et Frédéric Cuvier, ont surtout contribué, par leurs importants travaux, à mettre la mammalogie dans la voie féconde où elle fait maintenant des progrès rapides. E. Geoffroy et G. Cuvier, d'abord associés dans leurs études, ne tardèrent pas à se proposer chacun un but différent mais qui fut également élevé. On doit au premier

de nombreuses descriptions d'espèces et de genres, ainsi que des recherches d'anatomie philosophique qui ont une très-grande importance. Nous aurions à en parler longuement si la théorie anatomique et la tératologie devaient nous occuper ici. Le second s'attacha surtout à distinguer exactement les organes des Animaux, et les découvertes brillantes qu'il a faites en comparant les espèces antédiluviennes à celles du monde moderne ont eu la plus grande influence sur les progrès de la paléontologie, dont il est un des principaux fondateurs.

La classification à la fois précise et simple que G. Cuvier donna des Mammifères a joui d'un grand crédit, et, encore aujourd'hui, beaucoup d'auteurs l'emploient telle qu'il l'a formulée dans la dernière édition de son ouvrage sur le *Règne animal*, qui a paru en 1830. La classification qu'il avait admise en 1798 dans son *Tableau élémentaire des Animaux*, et qu'il dit avoir de grands rapports avec celle que Storr avait proposée en 1780, n'est pas moins intéressante au point de vue historique, et nous croyons utile de la reproduire ici en regard de l'autre. Nous y avons ajouté quelques indications synonymiques.

CLASSIFICATIONS MAMMALOGIQUES DE G. CUVIER.

CLASSIFICATION DE 1789.

- I. QUADREMANES (*Quadrumana* de Blumenbach), ou les Singes et les Makis.
- II. CARNASSIERS, comprenant :
 - a. Les *Cheiroptères* ;
 - b. Les *Plantigrades* (Hérissons, Musaraignes et Ours) ;
 - c. Les *Carnivores* (Martes, Chats, Chiens, Civettes, Didelphes).
- III. RONGEURS (*Glires* de Linné).
- IV. ÉDENTÉS de Vicq d'Azyr, ou les genres Fourmilliers, Oryctérope, Tatou et Paresseux.
- V. ÉLÉPHANTS (*Elephantinus* de Vicq d'Azyr).
- VI. PACHYDERMES, ou les genres Cochon, Tapir, Rhinocéros, Hippopotame.
- VII. RUMINANTS (*Pecora* de Linné).
- VIII. SOLIPÈDES de Vicq d'Azyr, comprenant le genre Cheval.
- IX. AMPHIBIES (les Empétrés de Vicq d'Azyr), ou les Phoques et le Morse, auquel sont associés, comme dans Linné, le Lamantin et le Dugong.
- X. CÉTACÉS (ou les *Cete* de Linné).

CLASSIFICATION DE 1830.

- I. BIMANES ou l'Homme (*Bimanus* de Blumenbach).
- II. QUADREMANES (*Quadrumana*, Blum.).
- III. CARNASSIERS, comprenant trois familles :
 - a. *Cheiroptères* ;
 - b. *Insectivores* ;
 - c. *Carnivores plantigrades, digitigrades et Amphibies*.
- IV. MARSUPIAUX.
- V. RONGEURS.
- VI. ÉDENTÉS.
- VII. PACHYDERMES, divisés en :
 - a. *Proboscidiens* ou Éléphants ;
 - b. *Pachydermes ordinaires* ou Hippopotames, Cochons, Rhinocéros, Damans ;
 - c. *Solipèdes* ou Chevaux.
- VIII. RUMINANTS.
- IX. CÉTACÉS, divisés en :
 - a. *Cétacés herbivores* (les Sirénidés d'Iliger) ;
 - b. *Cétacés ordinaires*.

De Blainville s'est aussi occupé de la méthode mammalogique, et il a apporté dans ses travaux sur ce sujet important des vues neuves et originales, qui ont eu beaucoup d'influence sur la plupart des classifications qu'on a publiées depuis. Dès l'année 1816, ce savant naturaliste donnait le tableau suivant de la classe des Mammifères dans son *Prodrome d'une nouvelle distribution systématique du règne animal*.

CLASSIFICATION MAMMALOGIQUE DE BLAINVILLE.

Sous-classe I. MONODELPHES.	1 ^{er} degré d'organisation ou ordre des QUADRUMANES	normaux	{	SINGES (ancien. <i>Pitheci</i> (les Singes).	
				du continent nouveau. <i>Pitheciæ</i> (les Sapajous)	
		anomaux	{	MAKIS.....	
				pour le vol... <i>Galéopithèques.</i>	
		2 ^e degré d'organisation ou ordre des CARNASSIERS	normaux	{	<i>Plantigrades</i> (omnivores).
					<i>Digitigrades</i> (carnivores).
		anomaux	{	pour voler... Les <i>Cheiroptères.</i>	
				pour fouir.... Les <i>Taupes.</i>	
	3 ^e degré d'organisation ou ordre des ÉDENTÉS	normaux.....	{	pour nager... Les <i>Phoques.</i>	
				anomaux pour nager... <i>Cétacés.</i>	
	4 ^e degré d'organisation ou ordre des RONGEURS.	{	<i>Grimpeurs.</i>	
				<i>Fouisseurs.</i>	
	5 ^e degré d'organisation ou ordre des GRAVIGRADES.	{	<i>Coueurs.</i>	
				<i>Marcheurs.</i>	
	6 ^e degré d'organisation ou ordre des ONGULOGRADES.	normaux	{	impairs..... <i>Pachydermes.</i>	
				à doigts	
		anomaux	{	pairs..... non <i>Ruminants</i> ou <i>Brutes.</i>	
				pour nager... Les <i>Lamantins.</i>	
Sous-classe II. DIDELPHES.	Normaux.....	{	<i>Carnassiers.</i>	
		Anomaux	{	<i>Rongeurs.</i>	
			{	pour fouir.... L' <i>Echidné.</i>	
			{	pour nager... L' <i>Ornithorynque.</i>	

Les aperçus nouveaux formulés par de Blainville dans le tableau qui précède auraient exigé de longues explications. Il n'en donna pour le moment que de très-courtes, mais bientôt après il fit connaître avec plus de détails les motifs qui l'avaient guidé, dans un article fort remarquable, consacré à *l'Organisation des Mammifères*, qu'il inséra en 1818 dans le Nouveau dictionnaire d'Histoire naturelle. Depuis lors, soit dans ses cours de la Faculté des sciences et du Muséum, soit dans plusieurs de ses Mémoires ou dans *l'Ostéographie*, qui est son dernier ouvrage, il a modifié cette classification, mais seulement dans les détails, et, pour la mettre au courant de ses propres découvertes ou de celles que l'on publiait chaque jour. A toutes les époques de sa militante carrière scientifique, il s'est dirigé d'après les mêmes principes, admettant toujours, pour ce qui regarde les Mammifères, que les différents ordres de cette classe constituent autant de degrés particuliers placés plus ou moins près du sommet de l'échelle des organismes animaux, et il a pensé qu'un même degré d'organisation, c'est-à-dire un même ordre, pouvait être composé par des groupes multiples, analogues aux sous-ordres de certains naturalistes actuels, et chargés de représenter l'ordre auquel ils appartiennent dans des conditions différentes d'habitat, principalement dans les eaux de la mer et à la surface des continents.

C'est en particulier ce que notre célèbre maître établit pour l'ordre des *Carnassiers*. Il a aussi persisté dans son opinion que les *Cétacés* étaient les représentants marins des Édentés, et il a fait de prétendus *Cétacés herbivores*, qui sont les Dugongs et les Lamantins, des genres marins analogues aux Éléphants, que, suivant lui, ils représentent dans les eaux salées. On ne peut nier, en effet, qu'à divers égards les Sérénides ne soient plus semblables aux Éléphants qu'aux ongulés. C'est ce qui a conduit de Blainville à établir pour ces deux sortes de Proboscidiens, les uns quadrupèdes et à trompe allongée, les autres bipèdes et à trompe rudimentaire, son ordre des *Gravigrades*.

Enfin après avoir le premier rapproché les Monotrèmes des Marsupiaux, le même naturaliste a aussi été le premier à les en séparer comme sous-classe, mais sans les en éloigner comme le font encore beaucoup d'auteurs, et il a donné à cette troisième sous-classe de sa méthode le nom d'*Ornithodelphes*, exprimant que les organes de la reproduction y sont établis d'après un modèle analogue à celui qui caractérise les Oiseaux et les quadrupèdes ovipares.

Frédéric Cuvier a rendu à l'histoire naturelle des Mammifères des services qui ne sont pas moins importants et qui prennent également rang à côté de ceux de son illustre frère. Ses recherches sur les caractères fournis par le système dentaire, dont il établit les différentes formules avec tant de soin; la description des espèces nouvelles ou jusqu'alors mal connues, qu'il a pu observer dans la Ménagerie ou dans les galeries du Muséum, et surtout ses observations sur l'intelligence et l'instinct des Animaux sont justement appréciées des savants.

Descartes avait émis l'opinion singulière que les Animaux sont comparables à de simples automates, et qu'ils constituent pour ainsi dire des machines animées tout à fait différentes de l'espèce humaine par la nature des fonctions qui les mettent en rapport avec le monde extérieur; aussi leur refuse-t-il la notion de leurs propres actes. La théorie de l'automatisme des bêtes qui, avait été acceptée en partie par Buffon, a été critiquée avec autant de raison que de finesse par La Fontaine, lorsqu'il disait dans sa fable des *Deux Rats, du Renard et de l'Œuf*:

L'animal se sent agité
De mouvements que le vulgaire appelle
Tristesse, joie, amour, plaisir, douleur cruelle,
Ou quelque autre de ces états.
Mais ce n'est pas cela, ne vous y trompez pas.
Qu'est-ce donc? Une montre. Et nous? c'est autre chose.
Voilà de la façon que Descartes l'expose.
Descartes, ce mortel.....

Condillac et les philosophes sensualistes tombèrent dans un excès opposé à celui de Descartes, lorsqu'ils accordèrent sans distinction à tous les Animaux, non-seulement la sensibilité, mais aussi de l'intelligence. G. Leroy publia un système peu différent, dans ses *Lettres philosophiques sur les Animaux*, et ce fut aussi la thèse favorite de l'ingénieur Dupont de Nemours. Les longues recherches de F. Cuvier lui ont fait voir que dans les Mammifères les sentiments passionnels se manifestent sous deux formes bien distinctes : les uns plus semblables à l'intelligence humaine, et, comme elle susceptibles de perfectionner les actes qui en relèvent; les autres plus nettement définis, si précoces qu'on pourrait les appeler innés, et si peu modifiables qu'ils semblent rester les mêmes, quoique les circonstances extérieures se modifient. L'éducation ne peut rien sur les espèces ainsi organisées, et les individus qui composent ces espèces sont incapables d'être rendus plus parfaits. L'expérience qui modifie les ruses des premières est pour ainsi dire sans effet sur celles des secondes.

F. Cuvier a consacré plusieurs mémoires à ces intéressantes questions, et il s'est aussi occupé de la domestication au point de vue de ces causes ou des modifications qui en résultent. Il se proposait de donner à ces travaux une plus grande extension, et il en aurait fait l'objet d'un ouvrage spécial si la mort n'était venue lui interdire, comme à tant d'autres, la réalisation du projet qui le préoccupait depuis tant d'années. M. Flourens, à qui les sciences naturelles et leur histoire doivent tant, a cherché à suppléer à cette perte regrettable en publiant le livre intéressant qui a pour titre : *Résumé analytique des observations de F. Cuvier sur l'instinct et l'intelligence des Animaux*.

Les physiologistes recherchent aujourd'hui, avec plus de chances de succès que Gall n'avait pu le faire, les rapports qui existent entre les aptitudes des Animaux et la conformation de leur encéphale, et nous verrons que l'on peut tirer de très-bons caractères zoologiques de la conformation de cet organe. Le volume plus ou moins grand des lobes olfactifs, les variations que les hémisphères cérébraux présentent dans l'apparence, dans la disposition et dans le nombre de leurs circonvolutions; l'absence de ces circonvolutions chez quelques espèces sont des caractères importants à signaler, quoiqu'ils soient loin d'avoir la valeur qu'on leur avait d'abord attribuée. C'est ainsi que dans un même ordre, et parfois aussi dans une même famille, on trouve certaines espèces pourvues de circonvolutions et certaines autres qui en manquent : ce qui est rapporté avec l'élevation plus ou moins grande de ces espèces dans leur groupe respectif. Les deux premières familles de la classe des Mammifères ou les Singes et les Lémuridés nous en fournissent également des exemples.

Après les grands mammalogistes dont nous venons de rappeler les travaux, nous pouvons en citer beaucoup d'autres.

Le nom d'A.-G. Desmarest occupe un rang distingué parmi ceux des Français qui se sont occupés des Mammifères, et nous placerons auprès de lui ceux de Desmoulins, de Lesson, de Laurillard le collaborateur de G. Cuvier; et des savants actuels, MM. Valenciennes, qui a publié avec Cuvier un grand ouvrage sur les Poissons; Duvernoy, qui a succédé à de Blainville dans la chaire d'anatomie comparée du Muséum; Roulin, S. Rousseau, Ch. Bonaparte, Jourdan, Lereboullet, Schimper, Deslongchamps, Pucheran, Doyère, Joly, Gerbe, etc.

Les nombreux et savants naturalistes voyageurs que notre pays a fournis à toutes les parties du globe n'ont pas rendu à la science de moindres services : Lesueur, l'infatigable compagnon de Péron, Duvancel, Diard, Leschenault de la Tour, Delalande, Auguste de Saint-Hilaire, Garnot, Milbert, Jacquemont, les frères Goudot, F. Eydoux, Deville et tant d'autres que la science regrette; et parmi ceux qui ont survécu à leurs fatigues, MM. Quoy, Gaimard, d'Orbigny, Verreaux frères et plusieurs autres encore complètent la liste de ces hommes aussi instruits que dévoués qui ont tant contribué à accroître la réputation scientifique de la France.

Plusieurs des naturalistes célèbres de l'Allemagne ont aussi concouru avec distinction aux progrès récents de la mammalogie; auprès d'Illiger, de Wagler, de J.-B. Fischer et de quelques autres non moins connus, on cite avec distinction MM. Lichtenstein, Natterer, Ruppel, Kaup, André Wagner, Peters, etc. M. Temminck est à la tête des naturalistes hollandais qui nous ont fait connaître, quelques-uns en sacrifiant leur propre existence, les riches productions de l'Inde insulaire et du Japon, et la Hollande, qui avait tant contribué aux progrès de l'histoire naturelle pendant le xvii^e et le xviii^e siècle, n'est pas restée au-dessous de sa vieille réputation.

Parmi les naturalistes belges, nous devons surtout mentionner M. de Selys-Longchamps, à cause de ses excellents travaux de micromammalogie.

Les universités du Nord ont également payé leur tribut à la science par les découvertes de MM. Nilsson, Sundevall et Eschricht, ou de MM. G. Fischer, Brandt et Nordmann, qui continuent en Russie les traditions scientifiques du célèbre Pallas.

L'Angleterre, qui avait possédé Hunter, Home, etc., compte aussi des naturalistes du premier mérite, et, parmi eux, MM. J.-E. Gray, Richard Owen et Waterhouse, dont les travaux ont tant contribué aux derniers progrès de la mammalogie. Le goût de cette grande nation pour les sciences naturelles a été éminemment favorable aux découvertes scientifiques, et le caractère à la fois libre et populaire des institutions qu'on y a fondées dans ce but a déjà donné les plus heureux résultats. C'est dans les grandes collections de Londres que sont déposés les types décrits par Hardwicke, Leach et Bennett, par MM. Hamilton Smith, O'Gilby, Gould, Martin, etc.; ainsi qu'une partie de ceux dus aux travaux de M. Andrew Smith, dans le sud de l'Afrique; de M. Hodgson, dans le nord de l'Inde, et de plusieurs habiles mammalogistes américains.

Les zoologistes que nous venons de citer et beaucoup d'autres non moins distingués dont nous rappellerons ailleurs les travaux, ne se sont pas toujours bornés à rechercher dans des pays lointains les Animaux mammifères les plus rares et les plus curieux, à en observer les mœurs ou à en décrire avec soin les particularités soit extérieures, soit intérieures; plusieurs d'entre eux ont également abordé les questions difficiles de la nomenclature scientifique ou de la classification méthodique, et, dans un exposé complet des progrès de la science, l'appréciation de leurs travaux fournirait aussi des développements considérables. Nous aurons d'ailleurs de fréquentes occasions d'en parler dans la suite de cet ouvrage.

M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, professeur de mammalogie au Muséum de Paris, a, comme son illustre père, entrepris des travaux étendus sur la classe des Mammifères, et il a envisagé ces Animaux sous le double rapport de la science et de l'utilité pratique.

C'est d'après la classification qu'il en a établie que les Mammifères sont rangés dans les riches galeries du Muséum d'histoire naturelle. Comme celle des Oiseaux, qui est due au même auteur et qui a été savamment exposée dans un des volumes de cette collection (1), la méthode mammalogique de M. Is. Geoffroy repose sur le principe des séries paralléliques. Il en donne la démonstration dans ses cours avec un talent qu'il ne nous appartient pas de louer, mais dont nous sommes heureux d'avoir pu profiter lorsque nous suivions, il y a bientôt vingt ans, les leçons publiques de cet honorable professeur.

Dans plusieurs des ouvrages qu'il a publiés depuis lors, M. Is. Geoffroy a bien voulu citer à diverses reprises le résumé que nous avons publié, en 1835 (2), de ses savantes leçons, et il a donné en 1847 un tableau détaillé de sa méthode mammalogique auquel nous emprunterons celui qui va suivre. Dans ce tableau (3), M. Isidore Geoffroy partage les Mammifères en deux catégories primordiales, suivant qu'ils sont QUADRUPÈDES, et alors *pourvus d'un bassin bien développé*, ou qu'ils sont BIPÈDES, leur *bassin étant alors rudimentaire ou nul*; les premiers sont ou dépourvus d'os marsupiaux ou, au contraire, pourvus d'os marsupiaux, ce qui permet de les partager en deux nouveaux groupes, composés chacun de plusieurs ordres distincts.

(1) *Histoire naturelle des Oiseaux*, par M. Emmanuel Le Maout.

(2) Résumé des leçons de Mammalogie ou Histoire naturelle des Mammifères professées au Muséum de Paris, pendant l'année 1835, par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (in-8° Extrait du journal l'Écho du Monde savant).

(3) *Mammifères*; classification parallélique de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, d'après laquelle sont rangés les Mammifères dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Tableau dressé en 1837, et retouché par l'addition des genres nouveaux, en 1845, par M. J. Payer.

CLASSIFICATION MAMMALOGIQUE

DE M. ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

QUADRUPÈDES (BASSIN BIEN DÉVELOPPÉ)			BIPÈDES (BASSIN RUDIMENTAIRE OU NUL)						
SANS OS MARSUPIAUX.			AVEC OS MARSUPIAUX.						
ORDRES.	FAMILLES.	TRIBUS.	ORDRES.	FAMILLES.					
I. PRIMATES.	1. SINGES...	<i>Pitheciens.</i>	I. MARSUPIAUX CARNASSIERS.	1. PASYRIDES.					
		<i>Cynopitheciens.</i>			2. DIDELPHIDES.				
		<i>Cébiens.</i>			3. PERAMELIDES.				
		<i>Hapidiens.</i>			4. MYMECOBIDES.				
<i>Andriens.</i>	5. TARSUPIIDES.								
2. LÉMURIDÉS.	<i>Lémuriens.</i>	II. MARSUPIAUX FRUGIVORES.		6. PHALANGIDÉS.					
	<i>Galagiens.</i>				7. PHASCOLARCHIDES.				
3. TARSIDÉS.					8. MACROPODES.				
						9. PHASCOLOMIDES.			
4. CHEIROMIDÉS.					III. ÉGNATHÉMES.	10. ORNITHORHYNCHIDES.			
							11. ÉCHIDNIDES.		
II. TARDIGRÈDES.	5. BRACHIPÈDES.							I. SÉNÉCIDÉS.	
			6. GALEOPITHECIDÉS.						1. MANATIDÉS.
			<i>Pteropodiens.</i>	3. RYTIIDÉS.					
			<i>Hypodermiens.</i>						
<i>Taphozoiens.</i>									
III. CHEIROPTÈRES.	8. VESPERTILIONIDÉS.	<i>Vespertiliens.</i>	II. CÉTACÉS.						
		<i>Mallossiens.</i>							
		<i>Nyctériens.</i>							
9. NOCTILIONIDÉS.	<i>Rhinolophiens.</i>	3. DELPHINIDÉS.							
				4. PHYSETERIDÉS.					
10. VAMPIRIDÉS.	<i>Stenodermiens.</i>			5. BALÉNIDES.					
	<i>Phyllostomiens.</i>								
11. DESMODIDÉS.									
	12. POTIDÉS.			<i>Ursiens.</i>					
IV. CARNASSIERS.				13. VIVERRIDÉS.	<i>Mustéliens.</i>				
	<i>Viverriens.</i>								
14. PROCIDÉS.	<i>Caniens.</i>								
	<i>Nycténiens.</i>								
V. RONGEURS.	15. TRICHÉCHIDÉS.		<i>Féliens.</i>						
16. ÉPULÉRIDÉS.									
	17. TUPYIDÉS.								
18. GYMNURIDÉS.									
	19. MACROSCÉLIDÉS.								
VI. PACHYDERMES.	20. SORICIDÉS.	<i>Talpiens.</i>							
		<i>Chrysochloriens.</i>							
21. TALPIDÉS.									
	22. SCIURIDÉS.	<i>Sciuriens.</i>							
23. MERIDÉS.	<i>Arctomyens.</i>								
	<i>Castoriens.</i>								
24. PSEUDOSTOMIDÉS.	<i>Murciens.</i>								
	<i>Glyriens.</i>								
25. SPALACIDÉS.	<i>Hipodiens.</i>								
	<i>Helomyens.</i>								
26. HYSTRICIDÉS.									
	27. LEPORIDÉS.	<i>Viscaciens.</i>							
28. CANIDÉS.	<i>Canariens.</i>								
29. HYRACIDÉS.									
	30. ÉLÉPHANTIDÉS.								
31. TAPYRIDÉS.									
	32. RHINOCÉRIDÉS.								
33. HIPPOPOTAMIDÉS.									
	34. SUIDÉS.								
35. ÉQUIDÉS.									
	36. CAMÉLIDÉS.	<i>Moschicns.</i>							
VII. RUMINANTS.	37. ANTHOPIDÉS.	<i>Caméopardiens.</i>							
		<i>Cerviens.</i>							
	<i>Antilopiens.</i>								

III

CLASSIFICATION ADOPTÉE DANS CET OUVRAGE

Toute classification est l'expression des connaissances acquises au moment où elle est publiée, aussi n'est-il pas étonnant que les nouvelles découvertes de la zoologie y apportent des modifications incessantes. La multiplicité des classifications mammalogiques que les naturalistes ont successivement proposées dans ces dernières années s'explique par le grand nombre de travaux importants dont les Animaux mammifères ont été récemment l'objet, et les modifications que leurs propres auteurs ont souvent fait subir à la plupart d'entre elles, nous montrent assez que la science n'a point encore dit son dernier mot sur ce point.

Quoique les Mammifères soient de tous les groupes qui composent le règne animal celui qu'on a le mieux étudié, il reste beaucoup à faire à leur égard. Les savants ne sont pas même d'accord sur la manière dont il faut en arrêter les principaux groupes; ils ne sont pas non plus fixés sur la valeur réelle des différences anatomiques dont ils se servent pour définir chacun d'eux. C'est ainsi que les uns pensent avec Ray, avec Linné, avec G. Cuvier, que la prépondérance appartient aux caractères tirés des organes locomoteurs, tandis que d'autres préfèrent avec de Blainville ceux du mode de parturition; d'autres employant avec Tiedemann les particularités offertes par le cerveau, d'autres encore ayant surtout recours, avec F. Cuvier, à la considération du système dentaire.

On ne s'est préoccupé que très-rarement des espèces fossiles dans la classification des Mammifères, et cependant la notion de leurs caractères rend souvent plus facile l'étude des espèces actuelles. Dans quelques occasions elle a montré que certains genres que l'on croyait très-différents les uns des autres, comme par exemple les Hippopotames et les Ruminants, appartiennent à une seule et même série, les fossiles nous fournissant plusieurs chaînons dont la destruction a si largement interrompu la série de ces Animaux qu'on les croirait essentiellement différents entre eux. Les uns et les autres sont de véritables Bisulques, et cependant la plupart des auteurs réunissent encore les Sangliers et les Hippopotames aux Chevaux et aux Rhinocéros, sous la dénomination de Pachydermes, tandis qu'ils font avec les Ruminants un ordre à part; ce qui est contraire aux indications fournies par la paléontologie et par l'anatomie comparée. C'est pourquoi nous rétablissons dans cet ouvrage l'ancien ordre des *Bisulques*, dont il est déjà question dans Aristote, et celui non moins naturel des *Jumentés* auquel les Chevaux et les Rhinocéros serviront de types.

L'Étude simultanée des Mammifères vivants et des Mammifères éteints a le grand avantage de mieux nous faire apprécier les règles auxquelles ces Animaux ont été assujettis dans leur apparition et dans leur répartition à la surface de notre planète; et, en nous permettant une comparaison plus complète des caractères propres aux uns et aux autres, elle nous permet de mieux juger de la valeur de leurs affinités respectives et d'en reconnaître, pour ainsi dire, la filiation.

TABLEAU ANALYTIQUE

DES DIVISIONS PRINCIPALES DE LA CLASSE DES MAMMIFÈRES ADOPTÉES DANS CET OUVRAGE.

I. — MAMMIFÈRES TERRESTRES.

1. *Monodelphes* ou *placentaires*:

A. Hétérodontes, c'est-à-dire à dents de plusieurs sortes.

a. Discoplacentaires ou pourvus d'un placenta discoïde :

ORDRE DES PRIMATES.

ORDRE DES CHEIROPTÈRES.

ORDRE DES INSECTIVORES.

ORDRE DES RONGEURS.

b. Zonoplacentaires ou pourvus d'un placenta circulaire :

ORDRE DES CARNIVORES.

c. Polyplacentaires ou pourvus d'un placenta diffus :

ORDRE DES PROBOSCIDIENS.

ORDRE DES JUMENTÉS

ORDRE DES BISULQUES.

B. Homodontes, c'est-à-dire à dents d'une seule sorte.

ORDRE DES ÉDENTÉS.

SOUS-ORDRE DES TARDIGRADES.

— MYRMÉCOPHAGES.

— DASYPODES.

— MANIDÉS.

2. *Inplacentaires*.

A. Didelphes.

ORDRE DES MARSUPIAUX.

SOUS-ORDRE DES SARIGUES.

— DASYURES.

— MYRMÉCOBIES.

— SYNDACTYLES.

— PHASCOLOMES.

B. Ornithodelphes.

ORDRE DES MONOTRÈMES

SOUS-ORDRE DES ÉCHIDNÉS.

— ORNITHORHINQUES.

II. — MAMMIFÈRES MARINS.

A. Hétérodontes.

ORDRE DES PHOQUES.

ORDRE DES SIRÉNIDÉS.

B. Homodontes.

ORDRE DES CÉTACÉS

Comprenant les *Dauphins*, les *Cachalots* et les *Baleines*.3. *Inconnus dans leur mode de placentation*.

ZEUGLONTES

AMPHITHÈRES.

Quelques explications feront aisément comprendre les bases de cette classification dans laquelle nous avons essayé de tenir compte de l'ensemble des caractères, tout en les subordonnant les uns aux autres, conformément à leur valeur respective. Nous nous servirons des mêmes signes que dans le tableau qui précède.

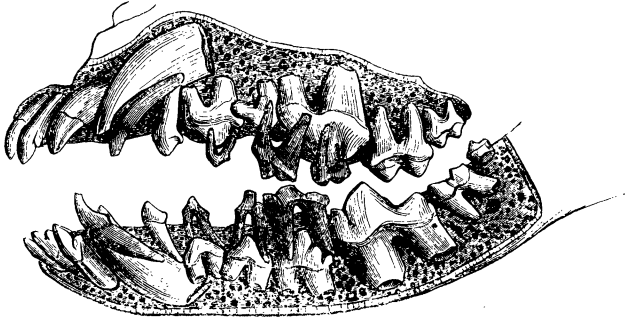
Certains Mammifères sont pourvus de placenta pendant leur vie intra-utérine, et c'est par l'intermédiaire de ce placenta qu'ils adhèrent à leur mère et qu'ils en reçoivent du sang : on les nomme alors *Placentaires* ou *Monodelphes*. D'autres sont dépourvus de placenta ; dans ce second cas, ils joignent à quelques autres caractères importants, celui d'avoir constam-

ment un os marsupial. Ces Mammifères inplacentaires sont les *Marsupiaux* ou *Didelphes*, et les *Monotrèmes* ou *Ornithodelphes*.

Il y a donc, en considérant le mode de développement, trois grandes catégories parmi les Animaux de la classe qui nous occupe.

1. Les **MAMMIFÈRES PLACENTAIRES** qui ont deux modes d'existence bien différents.

Les uns, qui vivent à terre ou dans les eaux douces, ont quatre membres propres à la locomotion ordinaire; je leur ai quelquefois donné, ainsi qu'aux *Didelphes* et aux *Ornithodelphes*, l'épithète de *Géothériens*, qui signifie Mammifères terrestres. La plupart des *Géothériens* placentaires ont des dents diversiformes, tandis que les autres ont des dents uniformes et plus ou moins semblables entre elles.

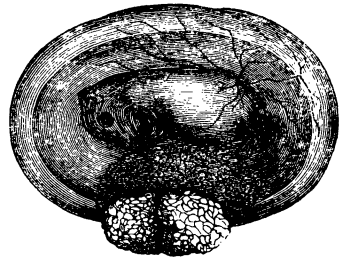


LES DIVERSES SORTES DE DENTS CHEZ LE CHIEN, AVEC LES CANINES ET LES MOULAIRES DE LAIT, 2/3 de grand.

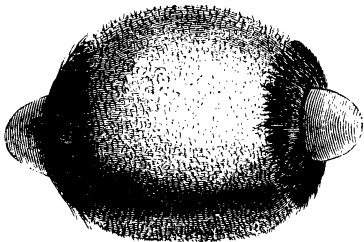
1. Les Placentaires terrestres à dents diversiformes, ou les *Hétérodontes*, se laissent partager à trois catégories, d'après la forme de leur placenta et quelques autres caractères. On doit principalement à M. Milne Edwards d'avoir établi la valeur que présentent ici les différences tirées de l'appareil placentaire.

a. Les uns sont *discoplacentaires*, c'est-à-dire pourvus d'un placenta discoïde comme celui du fœtus humain : ce sont les **PRIMATES**, les **CHEIROPTÈRES**, les **INSECTIVORES** et les **RONGEURS**, constituant autant d'ordres distincts.

b. D'autres sont *zonoplacentaires*, c'est-à-dire pourvus d'un placenta zonaire, analogue à celui du Chien; ils ne constituent qu'un seul ordre, celui des **CARNIVORES**.



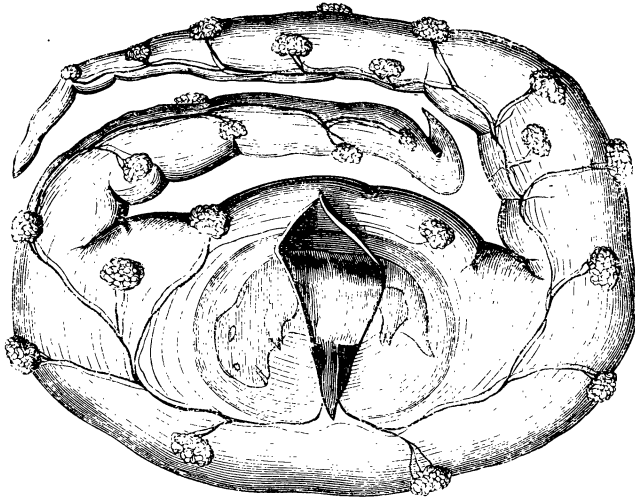
PLACENTA DISCOÏDE. — ŒUF DE LAPIZ.



PLACENTA ZONAIRE. — ŒUF DE CHIEN
(D'après M. Coste.)

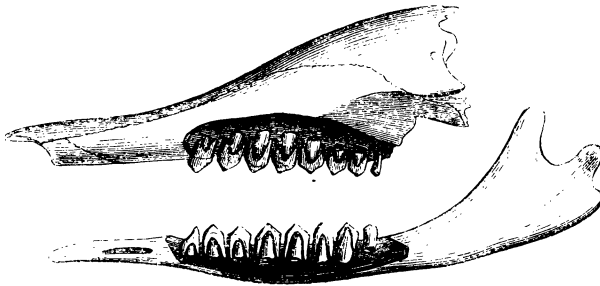
c. Enfin il en est qui ont le placenta diffus, et par conséquent multiple. Ce sont les *Polyplacentaires* divisés en trois ordres, sous les noms de **PROBOSCIDIENS**, **JUMENTÈS** ou **PACHYDERMES herbivores** et **BISULQUES** ou

Ruminants et **Porcins** de Vieq-d'Azv. Les **Porcins** reçoivent aussi quelquefois le nom de **Pachydermes omnivores**.



PLACENTA BILIUS. — ŒUF DE VACHU

B. Les Placentaires terrestres à dents uniformes et d'une seule sorte, ou les *Homodontes*, sont en général désignés par le nom d'ÉDENTÉS. Quoiqu'on n'en fasse le plus souvent qu'un seul ordre, ils présentent des caractères fort différents les uns des autres, comme nous le verrons en traitant des *Tardigrades* ou Paresseux, des *Myrmécophages* ou Fourmiliers, des *Dasypodes* ou Tatous et des *Manidés* ou Pangolins; aussi sera-t-il plus conforme aux principes de la classification naturelle de les partager en plusieurs ordres différents, ou tout au moins en plusieurs sous-ordres.



ESPÈCE HOMODONTIF. — LES DENTS DE LAIT ET LES DENTS DE REMPLACEMENT DE CACHICAME (Famille des Tatous), grand nat

Les *Placentaires marins* ou les *Thalassothériens*, vivent dans les eaux marines; ils ont les pattes disposées pour la natation et le corps plus ou moins fusiforme. Les Phoques sont les seuls parmi eux qui aient encore quatre membres, les autres n'en ont que deux. Tous ces Animaux ont autant d'intelligence que les Mammifères terrestres les plus favorisés sous ce rapport, l'homme excepté, et ils ont aussi le cerveau très-perfectionné. Ils semblent représenter dans les eaux marines certains ordres que nous venons d'indiquer parmi les espèces propres au sol des continents et des îles, et de Blainville avait proposé de les réunir à ces dernières.

Les divers Animaux de ce groupe, dont il y a des représentants dans la nature actuelle, sont les PHOQUES, qui sont comparables aux Carnivores; les STÉNIDÉS, qui rappellent à tant d'égards les Proboscidiens, et les CÉTACÉS, comprenant les Dauphins, les Cachalots et le-

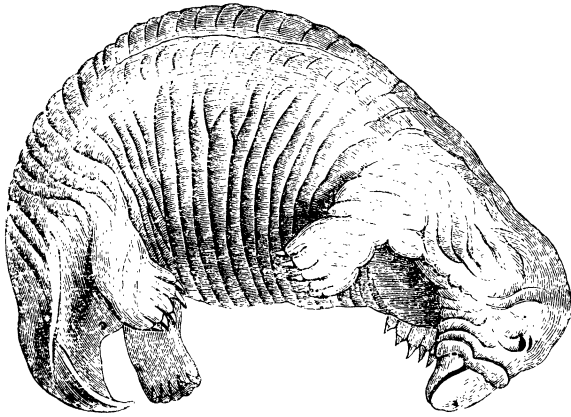
Baleines. Les Cétacés sont Homodontes comme les Édentés, et nous avons vu qu'ils étaient regardés par de Blainville comme étant les Édentés de la mer.

2. Certains Mammifères privés de placenta ont la gestation utérine de très-courte durée, mais ils y suppléent par une sorte de gestation mammaire dite marsupiale, et dans la plupart des cas leurs mamelles sont entourées d'une poche (*marsupium*), ce qui les a fait appeler *Marsupiaux* : on les nomme encore *MAMMIFÈRES DIDELPHES*. Ils sont tout aussi faciles à diviser en groupes que les Édentés, et l'on pourrait considérer ces groupes comme formant autant d'ordres particuliers; l'un d'eux serait fourni par les *Sarigues*, dont toutes les espèces sont américaines. Les autres sont les *Dasyures*, les *Myrmécobies*, les *Syndactyles* (comprenant les Phalangers, les Tarsipèdes, les Péramèles et les Kangourous) et enfin les *Phascolomes*. Tous ceux-ci sont de l'Australie ou des parties de l'Asie insulaire qui s'en rapprochent le plus. C'est dans le même continent qu'on a recueilli les débris fossiles des *Notothériums* et des *Diprotodons*, Marsupiaux étranges qui étaient les géants de cette grande division mammalogique, comme les Mégathériums, les Mylodons, les Glyptodons et tant d'autres dont on découvre en Amérique les débris enfouis dans le sol, étaient ceux de la grande division des Édentés.



MARSUPIAUX ou DIDELPHES. — SARIGUE DÉJA NÉE.
Grand. nat. 34 de grand.

3. Les derniers des Mammifères sont les *Monotrèmes* ou *MAMMIFÈRES ORNITHODELPHEs*, parmi lesquels on ne connaît que les deux genres *Ornithorhynque* et *Échidné*, qui constituent l'un et l'autre un sous-ordre distinct. Ce sont des Animaux quadrupèdes, inplacentaires, qui se distinguent des précédents par l'absence de véritable utérus, par la présence d'un cloaque, par celle d'os coracoïdiens distincts et par quelques autres caractères qui les rapprochent des Ovipares.



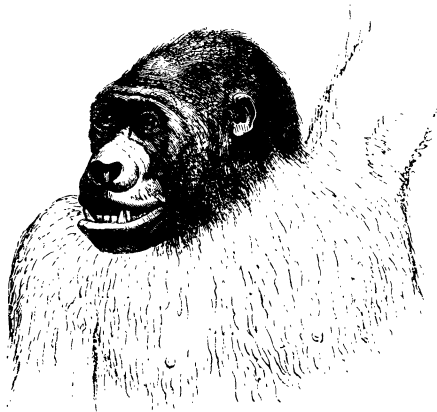
ORNITHORHYNQUE NAISSANT.

Quoique les Mammifères Monotrèmes soient bien inférieurs aux autres Animaux de la même classe, et que les Marsupiaux soient eux-

mêmes au-dessous des Cétacés par l'ensemble de leur organisation, nous parlerons de ces deux sous-classes d'Animaux avant de traiter des espèces marines, c'est-à-dire des Phoques, des Sirénidés et des Cétacés, parce qu'il nous a paru plus convenable de traiter comparativement de tous les Mammifères terrestres, qu'ils soient Placentaires ou non Placentaires, et, dans le premier cas, Homodontes ou Hétérodontes; c'était le seul moyen que nous eussions de bien faire comprendre quel est le mode de répartition à la surface du globe des quatre grandes catégories (*Placentaires hétérodontes* ou Monodelphes ordinaires, *Placentaires homodontes* ou Édentés, *Marsupiaux* ou Didelphes, et *Monotrèmes* ou Ornithodelphes) qui en constituent l'ensemble.

Les *Phoques*, les *Sirénidés* et les *Cétacés* forment de leur côté autant d'ordres à part, très-faciles à séparer les uns des autres. Il faut y ajouter l'ordre éteint et encore mal connu des *Zeuglodontes*, dont la paléontologie a dernièrement enrichi la zoologie.

Il nous serait plus difficile d'assigner, dès à présent, une place précise aux prétendues Saurigues fossiles du terrain oolithique de Stonesfield, en Angleterre. Quoiqu'on ne puisse leur refuser la qualité de Mammifères, ces singuliers Animaux, qui sont les plus anciens de tous ceux que l'on connaisse encore dans la classe des Mammifères, n'ont été jusqu'ici décrits que d'après quelques débris seulement, et il est impossible de juger assez bien de l'ensemble de leur organisation pour dire quelle est leur véritable place dans la méthode naturelle. Ce sont les *Amphithères*. Nous les avons placés hors de rang, ainsi que les *Zeuglodontes*, qui sont de gigantesques Mammifères, dont les restes fossiles abondent dans certains dépôts marins de l'Amérique septentrionale appartenant à l'époque tertiaire moyenne.



GORILLE, du Gabon (T. I, p. 26)



Macaca sylvatica

Macaca

Macaca

Pithecia

ORDRES

FAMILLES, GENRES ET ESPÈCES

DE LA CLASSE

DES MAMMIFÈRES

ORDRE DES PRIMATES

Animaux mammifères, pourvus de quatre extrémités onguiculées, propres à la locomotion ordinaire, dont les pouces, aux membres antérieurs et plus fréquemment encore aux membres postérieurs, sont opposables aux autres doigts comme ils le sont aux membres supérieurs chez l'Homme; disposition qui a valu à ces Animaux le nom de Quadru-

manes, que tous ne méritent cependant pas. Organisation, mode de développement et apparence générale rappelant sensiblement l'espèce humaine, surtout dans les premiers genres. Intelligence plus ou moins développée. Régime habituellement frugivore, quelquefois insectivore. Les Primates sont vulgairement connus sous les noms de Singes, de Sapajous et de Makis. Il faut leur adjoindre le genre Cheiromys et peut-être aussi celui des Galéopithèques.

Le célèbre naturaliste suédois Linné apportait un goût exquis dans le choix des nombreuses dénominations qu'il était chaque jour obligé d'inventer pour édifier son *Système de la Nature*. Ce fut lui qui proposa d'appeler *Primates*, c'est-à-dire Premiers ou Primats des Animaux, l'ordre par lequel nous commencerons cette histoire des Mammifères. Il y plaçait, avec l'Homme, non-seulement les Singes et les Makis, dont l'organisation se rapproche plus ou moins de celle qui distingue notre espèce, mais aussi les Chauve-Souris et les Paresseux qui ont dû en être séparés, lorsqu'il a été permis d'apprécier plus exactement les particularités organiques qui les distinguent.

Les véritables *Primates* ou les Animaux de ce premier ordre jouissent du privilège d'exciter vivement la curiosité; ils méritent aussi toute l'attention du philosophe. Si d'autres espèces de Mammifères ont acquis une égale célébrité, à cause de leur grande taille et de leurs habitudes féroces, ou, au contraire, à cause de la facilité avec laquelle elles se soumettent à la domination de l'Homme, il n'en est certainement pas qui justifient mieux l'intérêt qu'on attache à les bien connaître. La pétulance de certains d'entre eux, la lenteur réfléchie de quelques autres, la variété ainsi que la mobilité des aptitudes chez le plus grand nombre, la finesse des instincts chez tous, et en même temps la forme du corps, toujours plus ou moins analogue à la nôtre, enfin les allures de ces singuliers animaux, leur physionomie presque humaine et la similitude à peu près constante de leurs mouvements avec ceux que nous exécutons sont autant de faits curieux qui excitent la curiosité du vulgaire et retiennent, sans jamais lui donner satisfaction, l'attention de l'Homme observateur. C'est pour ces motifs que chez tous les peuples, civilisés ou barbares, les Singes sont recherchés avec soin, et qu'on les garde en captivité pour s'en amuser ou pour s'instruire, quoiqu'il soit impossible d'en obtenir aucun autre service. A toutes les époques, ils ont inspiré les mêmes sentiments, et, dans quelques pays, ils ont joué ou jouent même encore un rôle important dans la religion et dans les préjugés nationaux. Les Egyptiens avaient fait du Tartarin le symbole de l'une de leurs divinités principales. Les Grecs, plus éloignés que les Egyptiens des pays habités par les Singes, et n'ayant sur plusieurs d'entre eux que des renseignements tout à fait incomplets ou même erronés, ont laissé dans leurs écrits une foule de notions fausses qui nous montrent comment la nature si ambiguë de ces Animaux avait dès lors frappé l'imagination des Hommes. Dans d'autres cas, on les a étudiés dans l'intention de perfectionner les connaissances anatomiques, et de suppléer ainsi à l'impossibilité dans laquelle on se trouvait d'étudier dans l'Homme lui-même les détails de la structure humaine. Plus récemment, et surtout depuis les grands voyages et les conquêtes lointaines qui ont accompagné ou suivi l'époque de la Renaissance, les naturalistes ont ajouté de nombreuses espèces à celles d'ailleurs peu variées que les anciens avaient connues.

Les travaux de Buffon ou de son dévoué collaborateur Daubenton ont surtout éclairé l'histoire des Primates; elle doit aussi de précieuses acquisitions aux recherches de MM. Geoffroy Saint-Hilaire père et fils, ou de F. Cuvier, en France, et de beaucoup d'autres naturalistes français ou étrangers dont nous rappellerons les noms dans cet ouvrage à mesure que l'occasion s'en présentera. Aux principaux Singes propres à l'ancien continent ou au nouveau, aux Makis et à quelques Animaux voisins que Buffon et Daubenton connaissaient, et que Linné avait inscrits dans son *Système*, sont venus s'ajouter plusieurs espèces aussi nouvelles que remarquables, et qui, pour la plupart, ont servi à l'établissement de genres particuliers. Les *Colobes*, la plupart des *Semnopithèques*, beaucoup d'espèces appartenant aux autres genres de Singes, et même plusieurs de ces genres dans les diverses tribus des *Pithéciens*, des *Sapajous* et des *Ouistitis*; les *Galagos*, l'*Indri*, l'*Aye-Aye* ou *Cheiromys* et les *Galéopithèques* n'étaient pas connus lorsque Buffon et Daubenton publièrent leur histoire des Singes et des autres Animaux du même ordre, ou ne l'étaient encore que très-imparfaitement lorsque ce célèbre ouvrage parut. De ce nombre était aussi le *Gorille*, qui a été confondu avec le *Chimpanzé* jusque dans ces dernières années. Le *Potto*, déjà signalé par Bosmann, voyageur hollandais du dix-septième siècle, n'a été revu qu'en 1830, et on n'a pas connu plutôt en nature les *Cheirogales* de Geoffroy Saint-Hilaire dont il est cependant question dans les manuscrits du voyageur Commerson, qui avait accompagné Bougainville.

Comme on le voit, la science moderne s'est enrichie, au sujet de ces Animaux, d'un grand nombre d'observations importantes, et leurs mœurs, leur répartition à la surface du globe, les particularités principales de leur organisation ont été également étudiées avec soin. Aussi leur classification est-elle aujourd'hui parfaitement établie; en même temps, la plupart des erreurs qui s'étaient accréditées à leur sujet ont pu être reconnues et remplacées par des détails plus exacts. Beaucoup d'auteurs, imitant en cela Blumenbach et G. Cuvier, ont préféré la dénomination de *Quadrumanes* à celle de Primates, qui a néanmoins prévalu. Pour les mêmes naturalistes, l'Homme, que Linné regardait comme le premier des Primates, et le Galéopithèque, qui en est, au contraire, le dernier, ne doivent pas être classés dans le même ordre que les Singes, les Sapajous et les Makis ou Lémuriens. Le Galéopithèque est rangé par Cuvier à la fin des Cheiroptères; et l'Homme constitue à lui seul, dans la méthode de ce célèbre naturaliste, l'ordre des *Bimanes*, ainsi nommé par Blumenbach, et dont la place est marquée avant celle des Quadrumanes. N'ayant pas à traiter ici de l'espèce humaine, je ne dois pas discuter, avec tous les détails que comporterait le sujet, ce point de doctrine scientifique. Je me bornerai donc à dire que si c'est à l'organisation elle-même que l'on emprunte les caractères qui doivent servir à la classification des espèces, on donne à ceux de la station et du mode de progression par lesquels l'Homme diffère des premiers Singes, une trop grande importance, en faisant de l'Homme le type d'un ordre à part; que si c'est, au contraire, l'intelligence que l'on consulte et surtout la supériorité morale, l'établissement d'un ordre distinct pour cette espèce privilégiée n'est pas suffisant pour exprimer combien elle diffère de toutes les autres. Quant au Galéopithèque, les caractères qui le distinguent ne sont ni assez différents de ceux des derniers Primates, ni assez semblables à ceux du Cheiroptère, pour qu'il soit possible de le séparer du premier et de le réunir au second. Nous en parlerons donc en terminant l'Ordre qui comprend les Singes, les Sapajous, ainsi que les Makis.

Quant à la dénomination de *Quadrumanes*, sous laquelle on a réuni les Singes et les Makis, en faisant allusion aux pouces opposables qui font de leurs quatre extrémités des mains comparables à celles de l'Homme, elle est bien loin de s'appliquer à la totalité des

espèces qui l'ont pourtant reçue, et je ne parle pas ici des Galéopithèques, qui n'ont des pouces opposables ni aux membres antérieurs ni aux postérieurs. Il y a des espèces parmi les Quadrumanes de Blumenbach et de Cuvier, qui n'ont pas quatre mains, dans le sens propre de ce mot, car elles manquent plus ou moins complètement de pouces aux membres supérieurs. Tels sont les Colobes, qui sont d'Afrique, et les Atèles, ainsi que les Eriodes, qui appartiennent, au contraire, à la tribu des Singes américains. D'autres ont bien un pouce complet aux membres supérieurs, mais ce pouce suit la même direction que les autres doigts, et il n'est pas plus opposable que celui des carnivores chez lesquels il acquiert le même degré de développement. Ce sont les Ouistitis, qu'on a même nommés *Arctopithèques*, à cause de cette particularité, c'est-à-dire Singes à mains d'Ours. Plusieurs Lémuriens sont aussi dans le même cas, et il en est de même du genre *Cheiromys*. Sous ce rapport, les Animaux que nous venons de citer sont plutôt *Pédimanes* à la manière des Sarigues et des Phalangers, que *Quadrumanes*, comme les Singes de l'ancien monde et les Makis.

On doit faire à cet égard une remarque très-importante pour la juste appréciation des caractères physiques de l'Homme, le premier de tous les Primates, et, pour tous les naturalistes, le premier des Animaux. Chez l'Homme, c'est le pouce des membres supérieurs qui est opposable et qui contribue à faire de la main cet instrument si parfait et si en rapport, par son exquise sensibilité ainsi que par la variété de ses mouvements, avec la supériorité de l'intelligence humaine, dont elle est le principal instrument. Le pouce des membres inférieurs est, au contraire, dirigé dans le même sens que le reste des doigts. C'est l'inverse qui a lieu chez les autres animaux : nul n'a de pouces opposables aux membres antérieurs, si ceux des membres postérieurs ne sont aussi dans ce cas, et quand il n'y a qu'une seule paire de pouces opposables, ce ne sont jamais que les pouces de derrière.



HOMME. 1, 3 de grand. nat.

ORANG. 1, 3

LELOPE. 1, 3

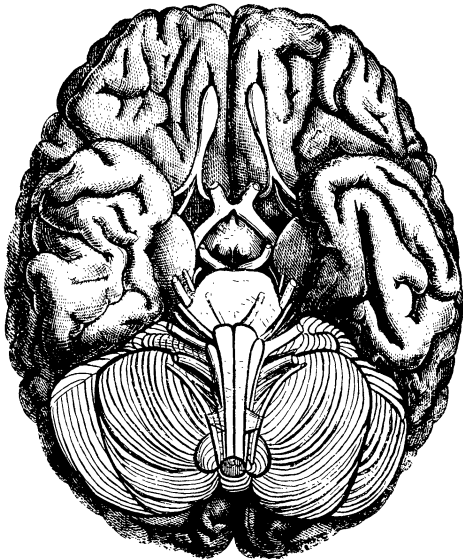
L'ordre des Primates comprend un nombre considérable d'espèces, près de deux cents, qui toutes sont faciles à reconnaître comme telles par l'ensemble de leurs caractères. Toutefois, il est impossible d'en établir une diagnose absolument rigoureuse, aucun de leurs caractères n'ayant une constance absolue.

On peut dire cependant que ces Animaux sont des Mammifères pourvus de quatre

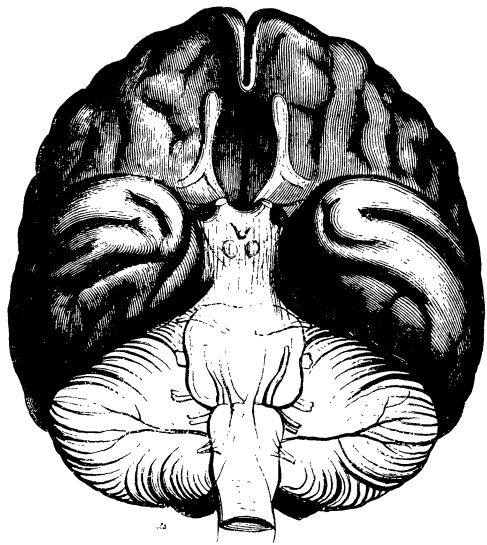
membres, à doigts onguiculés, destinés à marcher ou mieux encore à grimper, et qui diffèrent des autres familles également quadrupèdes et onguiculées, parce qu'ils ont *presque généralement* le pouce des membres postérieurs, et, *fréquemment*, celui des membres antérieurs opposable aux autres doigts; *le plus souvent* leurs mamelles sont pectorales et au nombre de deux seulement; leurs dents, *presque toujours* de trois sortes, sont appropriées à un régime plus ou moins frugivore. Il faut ajouter que leur cerveau, de plus en plus semblable à celui de l'Homme à mesure qu'on l'étudie dans des espèces



PAPION FEMELLE ALLAITANT SON PETIT, 1/5^e de grand.



CERVEAU HUMAIN. 2/3 de grand.



CERVEAU DE CHIMPANZÉ, 2/3 de grand.

plus rapprochées de lui sous les autres rapports, a aussi ses lobes olfactifs grêles et allongés, ce qui ne se retrouve que dans les Phoques, et que la plupart de leurs organes qui servent à la locomotion, à la nutrition ou à la reproduction de l'espèce, rappellent toujours ceux de l'espèce humaine d'une manière plus ou moins évidente. C'est ce qui a fait admettre, comme Linné l'avait d'ailleurs établi, que l'Homme, envisagé comme être organisé, appartient à la série des Primates.

On verra, par ce que nous exposerons, que l'ordre des *Primates* peut être divisé ainsi qu'il suit, en quatre familles, savoir :

1° Les SINGES (*Simiadae*, *Simidae*, etc., des nomenclateurs). Ils se partagent eux-mêmes en deux catégories bien distinctes, d'après la considération de plusieurs caractères que nous exposerons bientôt et qui concordent exactement avec leur répartition à la surface du globe. Les uns, auxquels on a étendu le nom de *Pithèques*, sont de l'ancien continent, principalement de l'Inde et de l'Afrique; les autres, appelés *Sapajous* et *Ouistitis*, habitent l'Amérique, surtout dans ses parties chaudes.

2° Les LÉMURIENS (*Lemuridae* de quelques auteurs). Ils comprennent, outre les Makis, les Indris, etc., qui peuplent la grande île de Madagascar, quelques genres africains ou asiatiques, savoir : les Galagos, les Pérodietiques ou Pottos, les Tarsiers et les Lorises.

3° Les CHEIROMYS (*Cheiromydae*, Is. Geoffroy). Leur seule espèce connue est le singulier Aye-Aye de Madagascar, qui réunit à plusieurs des caractères propres aux Lémuriens une dentition tout à fait comparable à celle des Rongeurs;

4° Les GALÉOPITHÈQUES (*Galeopithecidae*). Animaux pourvus de membranes destinées au vol, qui rappellent celles des Écureuils volants, et des Phalangers volants. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ils vivent dans certaines îles de l'Inde.

FAMILLE DES SINGES

Dans le langage ordinaire, et même dans celui de la science, le mot SINGE (*Simia*) reçoit une signification bien arrêtée, mais plus étendue que celle que Buffon avait essayé de lui donner. Dans sa manière de voir, on aurait dû n'appeler ainsi que les espèces à formes plus semblables à celles de l'homme, également dépourvues de queue et n'ayant point d'abajoues. Ces espèces sont les mêmes que l'on a nommées depuis lors SINGES ANTHROPOMORPHES.

« J'appelle *Singe*, dit Buffon, un Animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'Homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds : cette définition, tirée de la nature même de l'Animal et de ses rapports avec celle de l'Homme, exclut, comme l'on voit, tous les Animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long; tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus; tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds.» Le *Pithecos* des Grecs ou l'Animal de Galien, que nous verrons être le même que le Magot des naturalistes modernes, est regardé à tort comme un de ces singes par Buffon. La définition s'applique au contraire fort bien à l'Orang-Outan, auquel il rapporte non-seulement ce qui a trait à cet animal, mais aussi ce que l'on savait de son temps au sujet du Chimpanzé, qu'il a eu vivant, et du Gorille, qu'il n'a connu, ainsi que le véritable Orang, que par les récits des voyageurs. Il y ajoute le Gibbon. Au-dessous des Singes véritables, Buffon classe les

Babouins, parmi lesquels il distingue, outre le Cynocéphale ou Magot, le Papion, le Mandrill et l'Ouanderou. Après les Singes et les Babouins, il décrit les *Guenons*, « Animaux qui ressemblent aux uns et aux autres, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues aussi longues ou plus longues que le corps. » Buffon en comptait neuf espèces, et il les énumère dans l'ordre suivant : les *Macaques*, les *Patas*, les *Malbrouks*, les *Mangabeys*, la *Mone*, le *Callitriche*, le *Talapoin* et le *Douc*. Toutefois, Buffon n'admet pas que ses trois catégories soient aussi distinctes qu'on serait tenté de le croire. Entre les Babouins et les Guenons vient se placer le *Maimon*; et le *Magot*, d'ailleurs distingué à tort du Pithèque, à l'espèce duquel il appartient, relie les Singes aux Babouins. Buffon ajoute qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni Singes, ni Babouins, ni Guenons, et que les animaux de l'Amérique que l'on a appelés des Singes forment deux catégories à part, les *Sapajous* et les « *Sagouins*, tous très-différents de tous les Singes de l'Asie et de l'Afrique. »

Ce fut en 1766 que le célèbre naturaliste français publia, dans le XIV^e volume de son *Histoire naturelle*, sa nomenclature des Singes. Les auteurs qui l'avaient précédé avaient mal décrit en général les Animaux que l'on désigne encore par cette dénomination, et dont les Singes proprement dits ou les véritables Singes de Buffon, ne forment qu'une fraction peu considérable. Son travail, auquel Daubenton concourut d'une manière active, modifia notablement les idées que l'on avait au sujet de ces Animaux, et il a servi de base à tout ce qui a été fait depuis sur la même matière. La distinction tranchée qu'il a établie entre les espèces américaines et celles de l'ancien continent mérite surtout d'être signalée comme une véritable découverte, car tout ce que l'on a observé depuis, aussi bien sur les espèces vivantes que sur celles qui ont vécu antérieurement à l'époque actuelle, et dont les débris ont été recueillis dans les terrains tertiaires, est venu la confirmer d'une manière éclatante. Tandis que certains genres de Mammifères fournissent des espèces à l'ancien et au nouveau continents, et qu'il en est même, comme celui des Rats, qui ont des représentants jusque dans la Nouvelle-Hollande, les genres de Primates sont très-régulièrement distribués à la surface du globe. Ceux de l'ancien continent joignent à des dents semblables à celles de l'homme par le nombre et par la formule, une disposition particulière des narines et quelques autres caractères à l'aide desquels il est facile de les distinguer des genres américains, et ceux-ci ne se laissent pas moins aisément séparer des Primates inférieurs que l'on réunit, dans beaucoup de cas, en une seule famille, sous le nom de Lémuriens, emprunté au mot latin *Lemur*, par lequel Linné avait désigné le genre qui comprend les Makis. Ils sont d'ailleurs de deux sortes : les véritables Sapajous, dont les genres sont assez variés, et les Ouistitis, animaux plus petits que les précédents et moins nombreux en espèces.

Malgré le sens plus limité que Buffon avait essayé de donner au mot *Singe*, les naturalistes ont continué de l'appliquer aux nombreux Animaux que, dans le langage ordinaire, on appelle également ainsi. Buffon lui-même n'a pas tenu compte, dans la suite de son ouvrage, de la distinction qu'il avait établie.

Les Singes, rigoureusement parlant, sont donc ces Mammifères, les uns propres à l'ancien continent, les autres particuliers au nouveau, qui ont avec l'Homme une ressemblance plus ou moins grande dans les formes extérieures, et dont les allures ou les gestes ont souvent une telle analogie avec les nôtres que, de tout temps, les savants et le vulgaire ont été incertains s'ils ne devaient pas être associés génériquement à notre propre espèce.

Les Singes sont des Animaux qui vivent pour la plupart sur les arbres ou dans les pays rocaillieux, qui se nourrissent de fruits, de bourgeons, d'œufs, quelquefois aussi d'insectes. On les reconnaît aisément à leur organisation, dont les principaux traits concordent avec ceux que le genre humain présente à un degré si élevé de perfection ; leur cerveau et leurs autres organes profonds ; leur apparence extérieure, et, en particulier, la forme de leur tête, la place et le nombre de leurs mamelles, leurs pouces des membres supérieurs, le plus souvent opposables aux autres doigts, leur station approchant de plus en plus de la

verticale, mais sans jamais l'être complètement, et certaines communautés dans les aptitudes intellectuelles : tout, dans ces Animaux, accuse une incontestable ressemblance avec l'Homme et une supériorité par rapport aux autres quadrupèdes. Toutefois, cette ressemblance diminue à mesure que l'on descend dans la série des genres qui composent la famille des Singes; et, tout en conservant les traits fondamentaux du groupe auquel elles appartiennent, les dernières espèces montrent dans leur intelligence autant que dans leur cerveau, dans leurs formes aussi bien que dans la structure de leurs principaux organes, une infériorité évidente, si on les compare aux premières et surtout à l'Homme. Aussi les place-t-on à une bien plus grande distance de ce dernier dans la classification.



OUSTITTE ORRILLARD (*Jacchus orrillus*). 1/3 d. grand.

Les Ouistitis sont précisément ces Singes inférieurs auxquels nous venons de faire allusion. Ils prennent rang après les Sapajous, Animaux également américains, avant lesquels on doit, au contraire, placer les Singes de l'ancien continent. Ceux-ci ont, dans leur système dentaire et dans tous leurs organes, des affinités plus grandes avec l'espèce humaine.

Ainsi, nous aurons à parler successivement de trois groupes de Singes bien différents les uns des autres et dont chacun constitue une tribu distincte, savoir :

1° Les PITHÉCIENS (*Pithèques*) ou Singes de l'ancien continent, dont la formule dentaire est la même que celle de l'Homme.

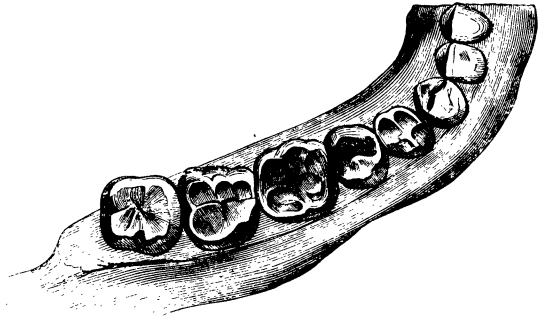
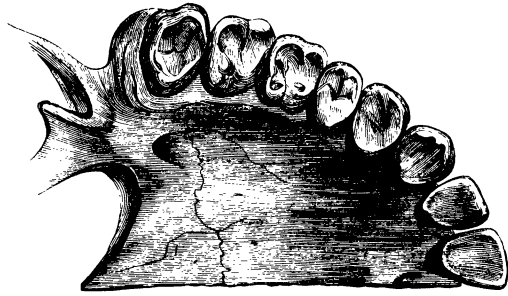
2° Les CÉBIENS (*Sapajous*) ou Singes américains, pourvus de trente-six dents.

3° Les HAPALIENS (*Ouistitis*), qui n'ont que trente-deux dents, comme les Pithèques, avec une formule différente de celle de ces Animaux, et plus semblable en réalité à celle des Sapajous. Aussi peuvent-ils être réunis aux Cébiens.

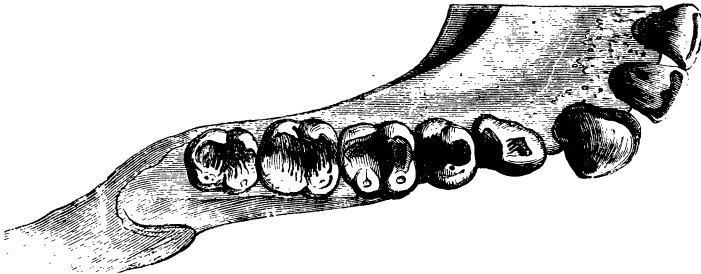
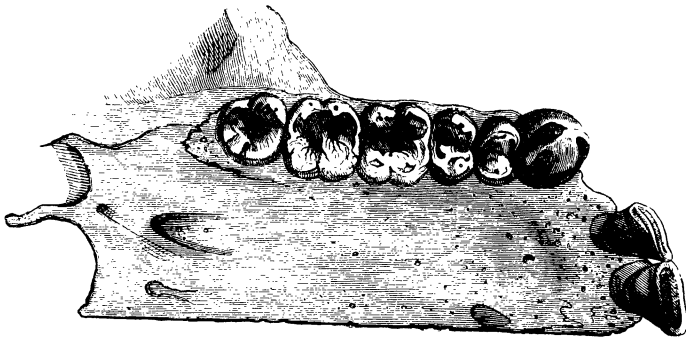
TRIBU DES PITHÉCIENS

Les Pithéciens, ou Singes de l'ancien continent, se laissent aisément reconnaître aux caractères que voici : leurs narines sont séparées, comme celles de l'Homme, par une cloison mince, chacune d'elles est étroite et plus ou moins inférieure, sans que pourtant le nez fasse

habituellement saillie comme celui de notre espèce; le Nasique, qui est un Singe du genre *Semnopithèque*, présente cependant ce caractère. La queue existe fort souvent, et elle est tantôt longue, tantôt, au contraire, plus ou moins courte; d'autres fois elle est tout à fait nulle, et on n'en trouve d'autre trace qu'un petit coccyx caché sous la peau comme celui de l'Homme. Si développée qu'elle puisse être, elle n'est jamais prenante, c'est-à-dire susceptible de s'enrouler autour des corps pour les saisir ou y suspendre l'Animal. Les deux tubérosités des os ischiatiques, sur lesquelles les Pithéciens s'assoient, sont habituellement encroûtées de callosités épidermiques, dites callosités fessières, qui manquent constamment aux Singes américains. La formule dentaire est absolument la même que dans l'Homme, savoir : deux paires de dents incisives à chaque mâchoire; une paire de canines et cinq paires de molaires divisibles en deux fausses molaires et trois grosses, la première de celles-ci fonctionnant déjà avant la chute des dents de lait.

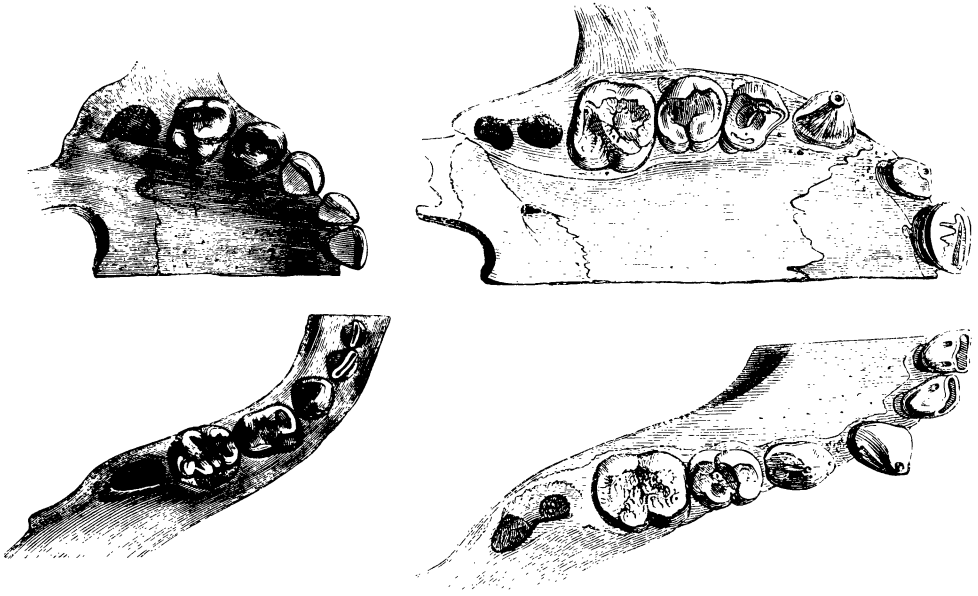


DENTS DE L'HOMME, grandeur naturelle



DENTS DU CHIMPANZÉ ADULTE, grandeur naturelle.

La première dentition ressemble aussi à la nôtre, et se compose de vingt dents ainsi réparties : deux paires d'incisives à chaque mâchoire, une paire de canines et deux paires seulement de molaires.



LES VINGT DENTS DE LAIT DE L'ESPÈCE HUMAINE, grandeur naturelle.

LES VINGT DENTS DE LAIT DE L'ORANG ET SES QUATRE PREMIÈRES GROSSES DENTS PRÉ-EXISTANTES, grandeur naturelle.

Les Singes de la première tribu ont encore beaucoup d'autres traits communs avec l'Homme, mais ceux que nous venons de signaler, étant plus faciles à saisir, ont, à cause de cela, une plus grande importance aux yeux des naturalistes classificateurs, et nous nous bornerons à leur seule énumération.

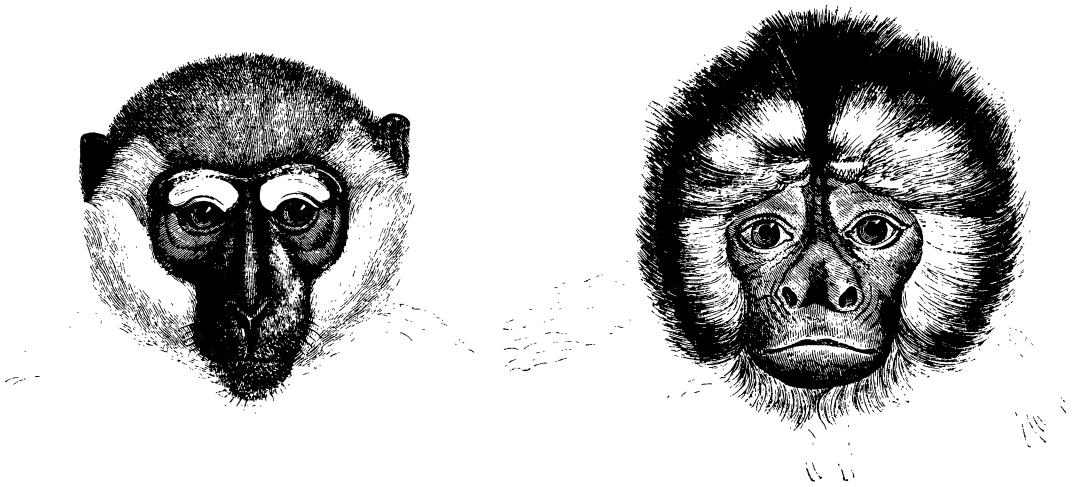
Le nom sous lequel nous avons inscrit cette première tribu est le même qu'a employé M. de Blainville. *Pithèque*, et, par suite, *Pithéciens* ou *Pitheciini* viennent du mot grec *Pithecos*, (*πιθηκος*), que les anciens ont fréquemment employé, et qui s'appliquait, dans la langue des Grecs, tantôt aux différentes espèces de Singes qu'ils connaissaient, tantôt à l'une de ces espèces prise en particulier. Cette espèce, qui était alors celle qu'on recevait le plus fréquemment en Europe, est la même qui vit dans le nord de l'Afrique, et que nous appelons le Magot.

Le substantif *Pithecos* entre aussi comme racine dans la composition de plusieurs autres dénominations, les unes employées par les anciens, les autres imaginées par les modernes pour désigner des Singes soit d'espèces africaines, soit d'espèces asiatiques. C'est ainsi qu'il est question dans Ctésias, dans Strabon et dans Pline, d'un *Cercopithecos*, c'est-à-dire d'un Pithèque pourvu d'une queue, et qu'Aristote parle d'un *Choiropithèque* ou Pithèque à forme de Cochon.

Quoiqu'il reste encore quelque doute sur la détermination spécifique du Cercopithèque que Ctésias dit asiatique, et Pline, au contraire, éthiopien, et qu'il soit encore impossible d'assurer ce qu'était le Choiropithèque qu'Aristote mentionne sans le décrire, les naturalistes modernes ont employé les mêmes dénominations en arrêtant la valeur d'une manière plus précise. Buffon donne le nom de *Cercopithecos* comme ayant le sens attaché par lui au mot *Guenon*, et M. de Blainville a quelquefois substitué au nom générique des Cynocéphales, tel que les définissaient Buffon et G. Cuvier, celui de *Chœropitherus*, et il a proposé pour d'autres genres des noms terminés également par la désinence *Pithèque*. F. Cuvier a nommé *Semno-*

pithèques un genre de Singes asiatiques dont il y a environ vingt espèces connues; le Talapoin est devenu le type du genre *Miopithecus* de M. I. Geoffroy; le Cynocéphale nègre, celui du genre *Cynopithecus* du même auteur; et le Macaque Gelada de M. Ruppel, son *Theropithecus*.

C'est pour rappeler que la première famille des Singes comprend différentes sortes de Pithèques, que M. de Blainville lui a rendu le nom même de *Pithèques*, dont nous nous servirons aussi pour indiquer les mêmes Animaux, c'est-à-dire l'ensemble des Singes propres à l'ancien continent. Buffon, qui les distinguait en Singes véritables, Babouins et Guenons, avait, le premier, compris qu'ils forment un groupe naturel bien distinct de tous les autres, et qu'on ne saurait les mêler, comme on le faisait avant lui ou comme on l'a fait quelquefois depuis, aux Singes américains. Les Pithèques, ou mieux les Singes Pithécoides, diffèrent autant de ceux-ci par leurs caractères organiques qu'ils en sont éloignés par la position géographique des contrées qu'ils habitent. Ce sont les mêmes Animaux qu'E. Geoffroy a nommés *Catarrhiniens*, pour rappeler la disposition de leurs narines, qui diffère notablement de celle des Singes américains (ses *Platyrrhiniens*), et permet, dans la plupart des cas, de les en distinguer à la première vue. On les a aussi appelés *Simiidae*, *Pitheciidae*, etc.



MANGABEY A COLLIER BLANC, FEMELLE (*Catarrhinin*)
Narines terminales (*Ancien continent*), 1/2 de grand. nat.

SAJOU ERIN (*Platyrrhinin*)
Narines latérales (*Nouveau continent*), 1/2 de grand. nat.

Grâce aux travaux des naturalistes, l'histoire de ces Animaux est aujourd'hui fort avancée, et si l'on ajoute à ces observations zoologiques et géographiques, les détails anatomiques ou physiologiques que les mêmes naturalistes ou MM. de Blainville, Owen et beaucoup d'autres ont publiés, on reconnaîtra que la tribu des Pithécien est actuellement l'une des mieux connues parmi celles qui composent la classe des Mammifères. Rien n'a été négligé dans l'examen qu'on a fait de ces Animaux, et les principales collections de l'Europe se sont enrichies d'une foule de préparations fort curieuses. Ce sont aussi ces Mammifères que l'on recherche avec le plus de soin dans les Ménageries.

Les Pithèques sont des Animaux très-rapprochés de l'Homme par leurs formes extérieures aussi bien que par leurs caractères anatomiques. Leur front est plus saillant que celui d'aucun autre groupe de Mammifères, ce qui indique un cerveau plus développé dans ses parties antérieures, et, par conséquent, une plus grande intelligence. Leurs yeux sont rapprochés et dirigés en avant; leurs oreilles s'éloignent peu de la forme humaine; leurs deux narines sont séparées par une étroite cloison; leurs dents sont en même nombre que les nôtres et semblablement réparties en incisives, canines et molaires; ils n'ont, comme l'enfant, que vingt dents

de lait, et leur squelette, surtout dans les premières espèces, offre la plus grande analogie avec le squelette humain. L'hyoïde de la plupart des espèces, le sternum large et aplati de celles qu'on nomme Anthropomorphes, la conformation du corps chez celle des trois premiers genres, la brièveté du coccyx chez un assez grand nombre sont autant de particularités distinctives des Pithécien qui démontrent le mieux le rapprochement établi par les naturalistes entre l'Homme et le Singe, et l'on ne saurait en contester la justesse dès que l'on a pu voir l'Orang, le Gorille, le Chimpanzé, ou même d'autres espèces de la famille des Pithèques, quoique toutes n'aient pas le même degré de ressemblance avec l'Homme, et qu'il y ait encore comme nous le montrerons, un très-grand intervalle entre lui et les Singes même les plus intelligents.

Une bonne classification des Singes devait rendre un compte exact de la différence qui existe dans l'intensité des ressemblances signalées entre l'Homme et les Pithèques des divers genres. Les naturalistes qui s'en sont occupés ont, en effet, essayé de l'exprimer, mais ils ne sont peut-être encore arrivés à un résultat bien certain que relativement aux premières espèces, et je n'oserais affirmer qu'ils aient raison de placer à la fin de la série, comme plus éloignés de l'homme et du Chimpanzé ou du Gorille, les *Cynocéphales*, dont l'intelligence ne le cède certainement point à celle des Singes à longue queue (les *Guenons* de Buffon). L'opinion que nous émettons ici est d'ailleurs celle de Buffon lui-même, puisque, dans sa nomenclature des Singes, les Babouins, c'est-à-dire les *Cynocéphales* des naturalistes actuels, prennent rang immédiatement après les Singes Anthropomorphes, tandis que ses *Guenons* viennent les dernières, comme moins semblables à l'espèce humaine. Quoi qu'il en soit, nous nous conformerons à l'usage qui a prévalu, et nous ne parlerons des *Cynocéphales* qu'après avoir exposé l'histoire des autres Pithécien.

Cette première tribu des Mammifères sera partagée ainsi qu'il suit en cinq groupes secondaires :

1° Les ANTHROPOMORPHES (*Anthropomorpha*), comprenant les genres TROGLODYTE, GORILLE, ORANG et GIBBON.

2° Les SEMNOPITHÈQUES (*Semnopithécien*), divisés eux-mêmes en NASIQUE, SEMNOPITHÈQUE, proprement dit, PRESBYTE et COLOBE.

3° Les GUENONS (*Cercopithécien*), ou les genres MIOPITHÈQUE et CERCOPITHÈQUE.

4° Les MACAQUES (*Macaciens*), qui se partagent en MAGOT, MANGABEY, MAIMON et MACAQUE.

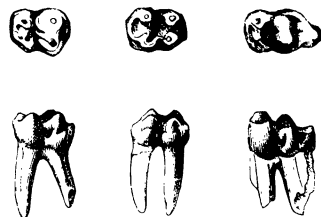
5° Les CYNOCÉPHALES (*Cynocéphaliens*), ou les GYNOPITHÈQUES, MANDRILLS, PAPIONS et THÉROPITHÈQUES.

De ces cinq groupes, le troisième seul est exclusivement africain; les quatre autres, au contraire, ont chacun des genres particuliers en Afrique et dans l'Inde. Un seul genre de Singe existe maintenant en Europe : c'est celui des Magots, dont l'unique espèce est représentée par quelques individus sur les rochers de Gibraltar, et, assure-t-on, dans quelques autres points méridionaux de la Péninsule. Le Magot vit aussi au Maroc et en Algérie.

Des Singes appartenant à cette tribu ont fait partie des populations animales qui ont précédé les espèces actuelles sur le globe. Des débris de Singes fossiles ont été constatés en France dans les départements du Gers et de l'Hérault; en Angleterre, en Grèce et en Asie, dans les dépôts sous-himalayens.

Ces Singes fossiles sont, pour la France et l'Angleterre seulement : 1° une espèce voisine des Anthropomorphes, mais distincte, comme genre, de ceux d'aujourd'hui. Nous lui avons donné le nom générique de *Pliopithecus*; elle répond au *Pithecus antiquus* de M. de Blainville, et au *Protopithecus antiquus* de M. Lartet, qui en a découvert les seuls débris connus

dans les terrains à ossements de Mastodonte, de Rhinocéros, etc., du Gers. — 2° Le *Semnopithecus monspessulanus*, dont j'ai recueilli quelques débris à Montpellier dans un dépôt moins ancien que celui du Gers, mais qui renferme aussi des ossements de Rhinocéros et de Mastodontes différents, il est vrai, par leur espèce, de ceux du Gers. — 3° *Macacus pliocenus* de M. Owen. Il était contemporain de l'*Elephas primigenius* ou grand Eléphant fossile d'Europe, et du Rhinocéros à narines cloisonnées, qui habitait aussi le même continent. — 4° *Macacus eocænis*, également décrit par M. Owen. Il a vécu à la même époque que les Pachydermes du genre Lophiodon, et ses débris ont été trouvés dans un terrain que les géologues rapportent au même étage que le calcaire grossier dont on se sert à Paris pour la plupart des constructions.



SEMNOPITHECUS MONSPESSULANUS,
grandeur naturelle.

La découverte de débris fossiles appartenant à la famille des Singes a été faite, pour la première fois, en 1837, par M. Lartet, habile géologue d'Auch, qui s'est occupé avec beaucoup de succès de la recherche des Mammifères fossiles, et auquel on doit, non-seulement de magnifiques collections d'ossements antédiluviens, mais aussi la description de plusieurs espèces éteintes que l'on ne connaissait pas avant lui. Cette découverte eut dans le monde savant tout le retentissement qu'elle méritait. On en comprendra bien l'importance, si l'on se rappelle que non-seulement on n'avait pas encore observé un seul ossement qui pût être rapporté à un Animal du groupe des Singes, mais qu'on avait pour ainsi dire posé en principe que ces Animaux, pas plus que l'Homme, n'avaient existé antérieurement à la dernière révolution dont le globe a été témoin.

Cuvier lui-même, après avoir examiné les nombreuses espèces éteintes de Mammifères dont la science lui doit la restauration, avait fait remarquer qu'on n'avait trouvé avec elles « aucun os de Singe, fût-il d'espèce perdue. » Il est vrai qu'il n'avait pas ajouté, comme plusieurs auteurs semblaient le lui faire dire, qu'on n'en rencontrerait pas plus tard. Cuvier se servait cependant du fait de l'absence des Singes parmi les fossiles alors connus, pour donner plus de probabilité à une opinion, déjà soutenue par Buffon, que l'apparition de l'Homme a eu lieu à une époque géologiquement peu ancienne.

Tout semble, en effet, démontrer que l'Homme n'a été créé que postérieurement à l'extinction des nombreuses populations animales et végétales auxquelles ont succédé les Animaux et les Végétaux d'à-présent. Buffon avait dit que l'Homme était le dernier et le plus parfait ouvrage du Créateur. Sans contester le second terme de cette proposition, divers auteurs ont refusé d'admettre le premier, et ils ont dit que l'Homme était aussi ancien sur cette terre, non-seulement que les Animaux et les Végétaux existants ou que certaines espèces éteintes à une époque peu reculée, mais aussi que tous les autres Animaux et Végétaux qui, dans l'opinion de la plupart des naturalistes, ont habité le globe à des époques antérieures à l'apparition des espèces qui le peuplent aujourd'hui.

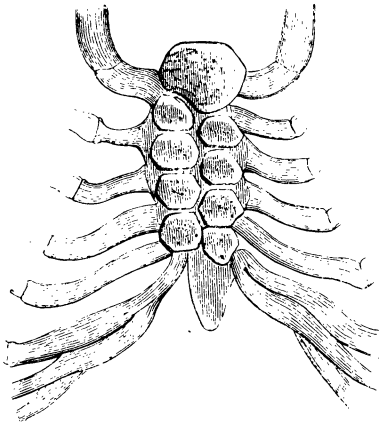
Nous produirons dans cet ouvrage bien d'autres preuves contre la théorie qui soutient la simultanéité d'apparition des êtres organisés.

Pour ne pas insister davantage sur ce point, relativement aux Singes fossiles de la tribu des Pithèques, nous nous bornerons donc à dire qu'antérieurement à l'époque nommée diluvienne par les géologues, de même que pendant cette époque, il a existé des Singes, et que les gisements dans lesquels on en rencontre les débris ne permettent pas de douter qu'ils n'aient vécu en Asie, où il y en a présentement beaucoup d'espèces, et aussi en Europe, où le Magot de Gibraltar représente seul la même famille de Mammifères, et uniquement sur une très-petite surface.

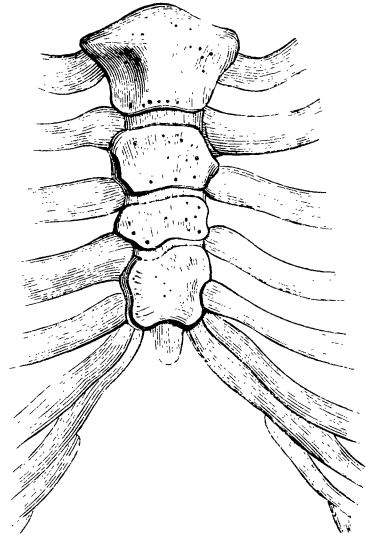
I

ANTHROPOMORPHES

Comme le nom l'indique, les Anthropomorphes sont, de tous les Singes, ceux qui ressemblent le plus à l'Homme. Aucun n'a de queue, et les Gibbons, qui occupent le dernier rang parmi eux, sont les seuls qui aient des callosités fessières. Tous ont les membres antérieurs plus longs que les postérieurs, et ils s'en servent pour s'aider dans la marche. Leur station, qu'on a comparée à celle de l'Homme, est plutôt oblique que droite. Leurs dents molaires ont la couronne ornée de petits tubercules émoussés. Leur sternum est large et aplati.



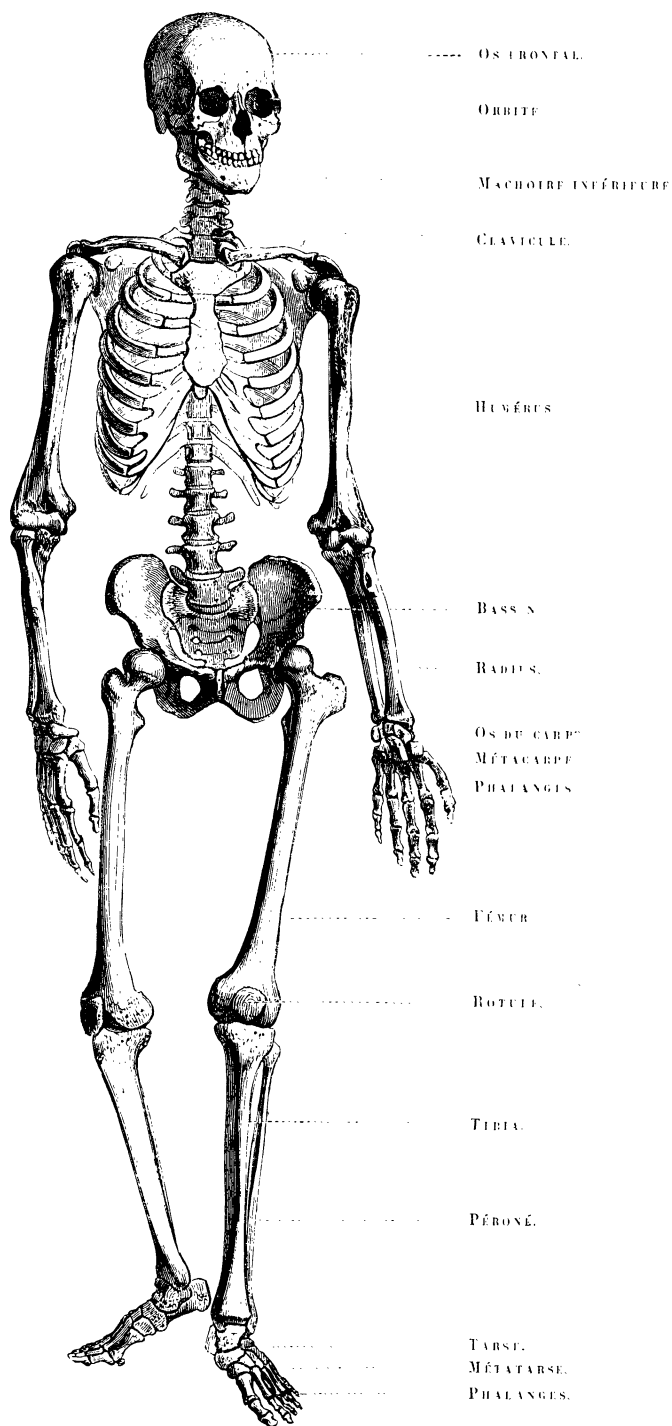
STERNUM D'ORANG JEUNE. 1/2 de grand. nat.



STERNUM D'ORANG ADULTE. 1/2 de grand. nat.

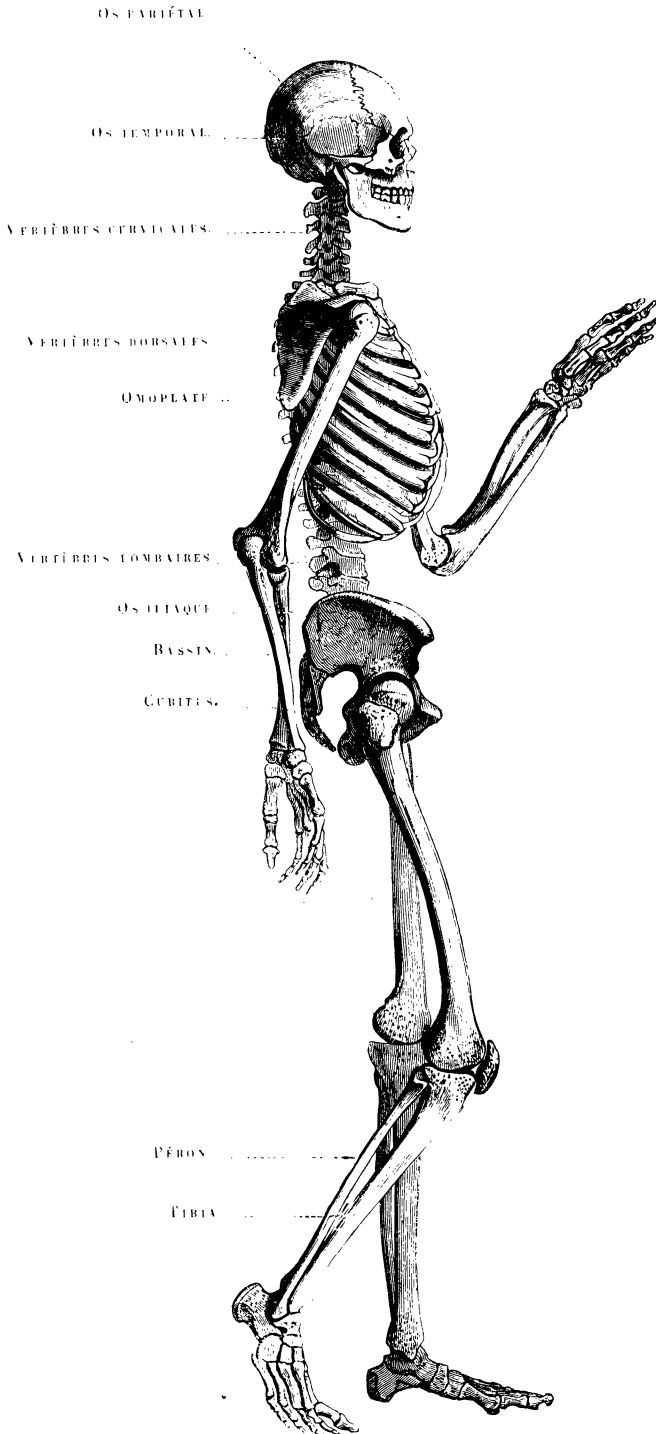
On connaît quatre genres de ces Animaux dans la Nature actuelle. Ce sont ceux des *Trogloodytes*, *Gorilles*, *Orangs* et *Gibbons*, auxquels se joint celui des *Pliopithèques*, dont la seule espèce décrite n'existe plus sur le globe.

GENRE CHIMPANZÉ (*Trogloodytes*, E. Geoffroy). Si, comme il est convenable de le faire, on tient compte, dans la classification, de la similitude dans la forme extérieure, de la conformité dans l'organisation interne, et des rapports que présentent l'intelligence, les instincts et les phases successives qui marquent les divers âges de la vie, le Chimpanzé, le Gorille et l'Orang-Outan se disputent incontestablement, et presque avec des titres égaux, la première place après l'Homme. De tous les êtres qui peuplent le globe terrestre ou qui ont animé sa surface antérieurement à l'époque actuelle, ce sont, en effet, les plus semblables à l'Homme lui-même. Doués d'une véritable intelligence, quoique bien inférieurs à l'Homme sous ce rapport, ces Singes ont aussi dans leur organisation, dans leurs mouvements, dans les états divers sous lesquels ils se présentent à nous, des rapports incontestables avec notre propre espèce. On reconnaît en eux un véritable acheminement de l'animalité vers le type humain. Toutefois, comme il y a encore plus de la Bête que de l'Homme dans ces Animaux, leur ressemblance avec nous a quelque chose de choquant, et c'est avec une véritable satisfaction que nous poursuivons, dans les détails d'une sage analyse scientifique, les différences par lesquelles ils restent si fort au-dessous de notre espèce. La plupart des anatomistes qui se sont occu-



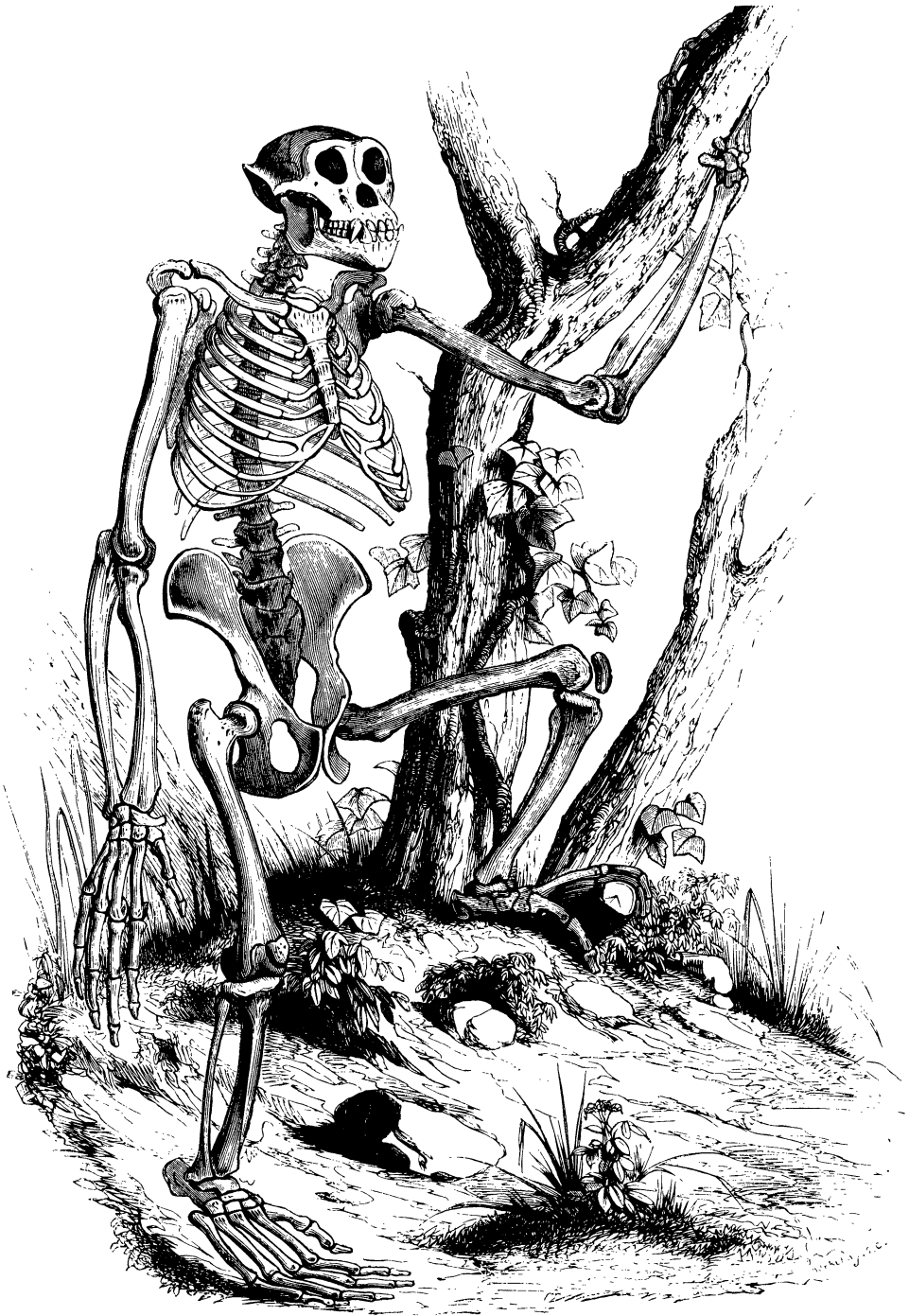
SQUELETTE HUMAIN
de face, 1/10 de grandeur.





SQUELETTE HUMAIN
de profil. 1/10 de grandeur.





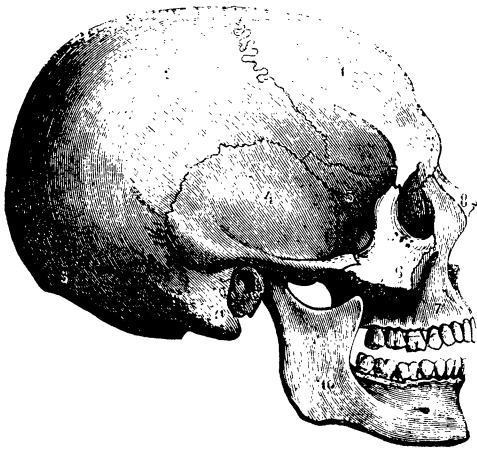
CHIMPANZÉ MALE (Trogodyte:).
1/8 de grandeur.



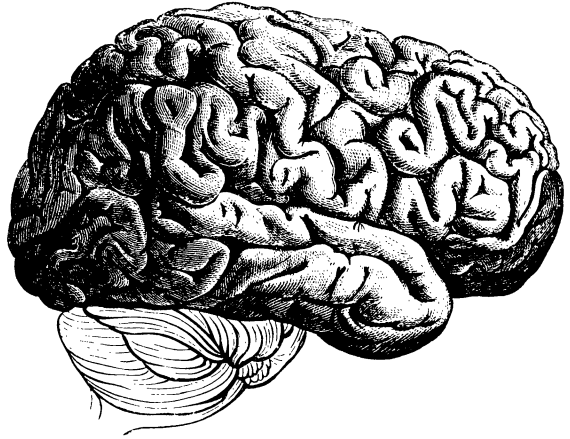
pés de cette comparaison ont accordé au Chimpanzé la première place parmi les Singes anthropomorphes.

Ce rang lui appartient incontestablement, si l'on s'en rapporte aux apparences extérieures ou même à la similitude des allures; car le Chimpanzé, et, après lui, le Gorille, rappellent mieux l'Homme que ne le fait l'Orang-Outan; mais, quoi qu'on en ait dit, ce dernier doit avoir la primauté si l'on tient compte de l'expression de sa physionomie et même de son intelligence, probablement plus fine que celle du Chimpanzé et bien certainement supérieure à celle du Gorille. Un gage incontestable de cette supériorité existe d'ailleurs dans la conformation cérébrale de l'Orang comparé aux deux autres Singes que nous venons de citer.

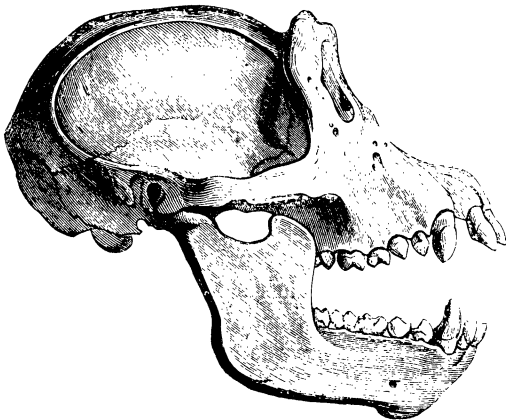
Le genre du Chimpanzé, facile à différencier des Orangs, s'éloigne bien moins sous certains rapports de celui du Gorille. Nous montrerons cependant, à l'article de ce dernier, qu'il doit aussi en être séparé. Quoi qu'il en soit, l'Orang, le Gorille et le Chimpanzé diffèrent moins entre eux qu'ils ne s'éloignent de l'Homme; et si, à défaut d'une comparaison plus complète, on met les unes à côté des autres les charpentes osseuses d'un Homme, d'un Orang, d'un Chimpanzé et d'un Gorille, ou simplement leurs têtes, on reconnaît immédiatement dans l'Homme, l'être supérieur et privilégié à l'exclusion de tous les autres, et l'on comprend mieux les autres caractères anatomiques par lesquels il diffère des Singes anthropomorphes.



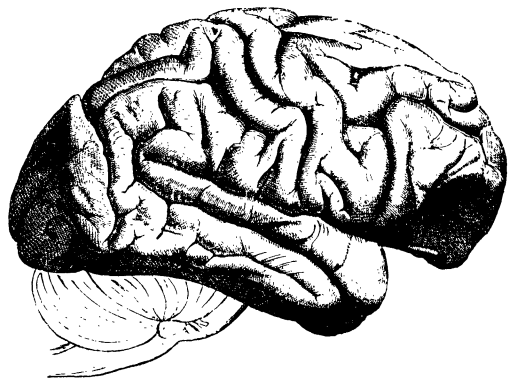
CRANE HUMAIN, 14.



CERVEAU HUMAIN, 25.



CRANE DE CHIMPANZÉ, 13.

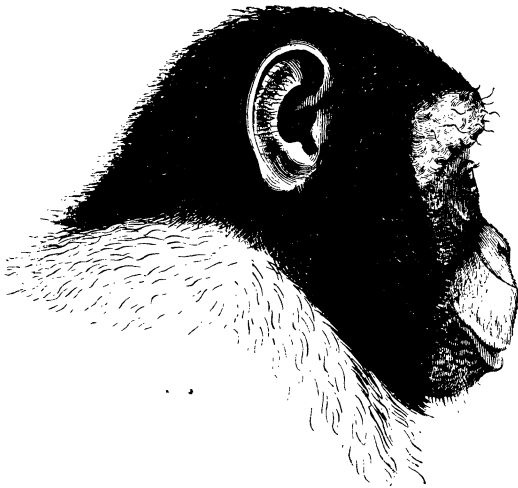


CERVEAU DE CHIMPANZÉ, 23.

Alors on peut dire avec Fénelon : « Ce dedans de l'Homme qui est, tout ensemble, si hideux et si admirable, est précisément comme il doit être pour montrer une boue travaillée de main divine. Et l'on reconnaît qu'en travaillant le corps des Animaux la divinité n'a pas fait preuve d'une moindre puissance, mais qu'elle a eu d'autres desseins. »

Dans l'Homme, la capacité crânienne rappelle à la sagacité de l'observateur le cerveau si volumineux que le crâne sert à protéger, et qui est l'agent intermédiaire entre une grande intelligence et des organes accomplis. On se demande alors si les Singes, qui ont été appelés Anthropomorphes par les naturalistes, parce qu'ils ont plus d'analogie avec l'Homme que tous les autres Animaux, ne sont pas plus semblables sous ce rapport aux derniers des Pithèques, quoiqu'il faille les placer plus près de l'Homme que ceux-ci. En effet, tout ce qui distingue l'Homme de la brute n'existe chez eux qu'à l'état d'ébauche, et à mesure qu'ils avancent en âge, les quelques traits par lesquels, au contraire, l'Homme ressemble à la brute, acquièrent chez les Singes un développement bien plus grand que chez lui, et qui change d'une manière complète la forme de leur tête osseuse; c'est dans la partie la plus importante de l'économie qu'existent les différences les plus évidentes.

Le CHIMPANZÉ ou le *Simia troglodytes* des auteurs linnéens (*Troglodytes niger* de beaucoup de naturalistes actuels), a servi de type au genre Troglodyte. Il a le corps

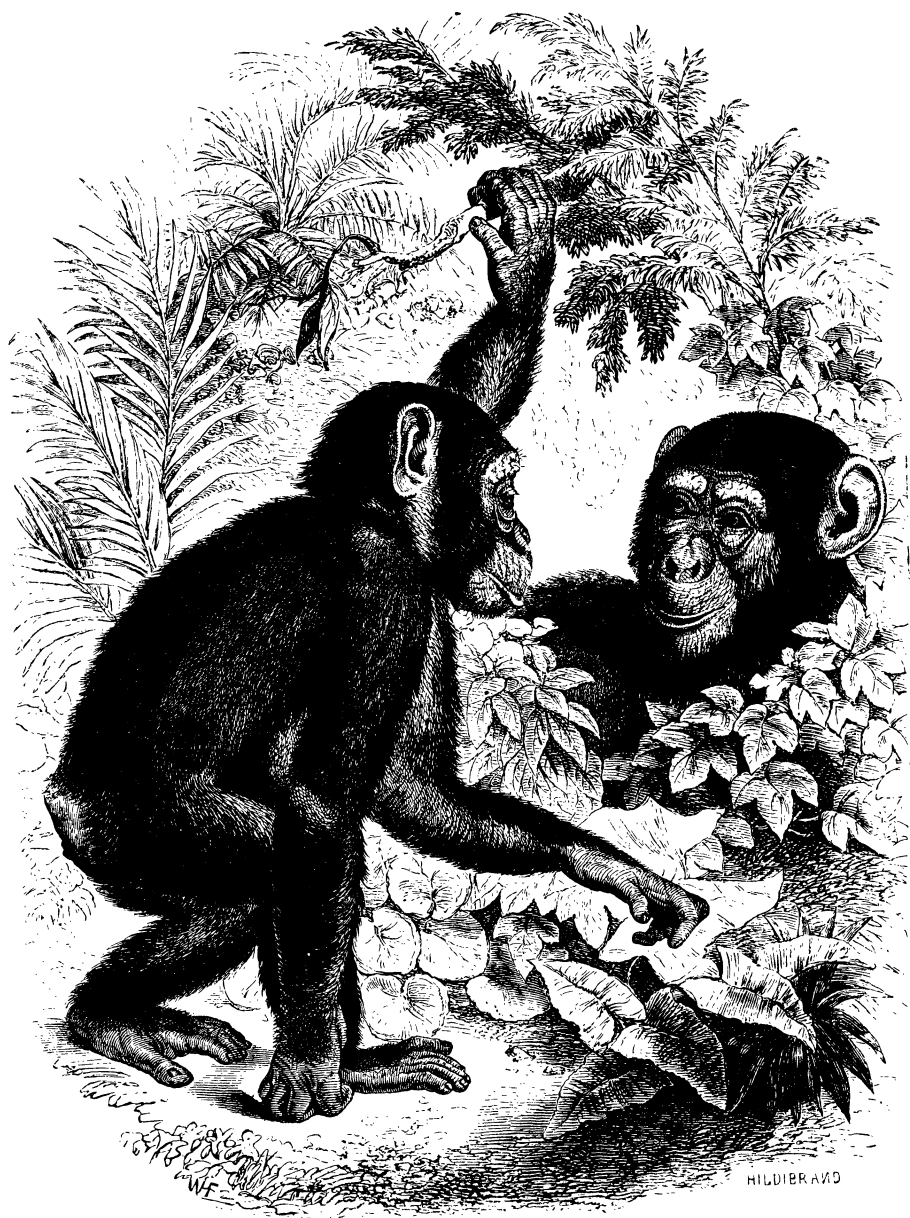


CHIMPANZÉ VIVANT AU MUSÉUM (1851). 1/3.

et demi de haut; mais, comme il ne se tient pas absolument debout, son élévation ne paraît pas aussi grande. Sa face approche de la couleur de chair; ses oreilles sont grandes, membrancuses, mais arrondies et bordées; son front est peu saillant, même dans le jeune âge; ses arcades sourcillières prennent bientôt un développement considérable, et son museau s'allonge, mais sans faire autant de saillie que celui de l'Orang-Outan, dont il diffère aussi par un moindre développement des lèvres. Ce Singe, de tous le plus semblable à l'Homme par les proportions de son corps, et dont l'intelligence a même paru à quelques auteurs, mais sans doute à tort, être supérieure à celle de l'Orang, vit dans les vastes forêts de la côte occidentale d'Afrique,

principalement dans la région connue sous le nom de Gabon. On le signale aussi dans le pays d'Angole. Les récits auxquels il a donné lieu de la part des voyageurs établissent presque tous une confusion entre ses mœurs et celles du Gorille, qu'on n'a bien connu que dans ces derniers temps; et ce que l'on sait de positif au sujet du véritable Chimpanzé a principalement été observé sur les jeunes individus de cette dernière espèce qui ont été transportés vivants en Europe et que l'on a conservés quelque temps dans les ménageries.

Les anciens ont peut-être eu connaissance de cette curieuse espèce, mais ils en ont parlé dans des termes si vagues qu'il est le plus souvent impossible de deviner si les citations qu'on leur emprunte à cet égard s'appliquent réellement à des Singes anthropomorphes ou à l'Homme lui-même, tant le sens en est obscur ou altéré. On s'accorde cependant à penser que les Femmes sauvages tuées par les soldats de l'amiral carthaginois Hannon, lors de son fameux périple, et qu'il nomme des *Gorilles*, n'étaient que des femelles de Chimpanzés, ou bien des Animaux de l'espèce à laquelle les modernes ont donné le même nom de Gorille.



CHIMPANZÉ (*Troglodytes niger*)
de la côte occidentale d'Afrique,
ayant vécu au Muséum de Paris en 1837 et 1838,
et connu sous le nom de **JACQUELINE**.



C'est pourquoi nous commencerons par reproduire ce curieux document, mais en rappelant d'abord les paroles par lesquelles M. de Blainville exprime des doutes à cet égard. « En effet, dit ce célèbre anatomiste, tout en acceptant comme vrai que ce peuple (des Gorilles) habitait une île montagneuse dans un lac qui lui-même était au milieu d'une île située sur la rive occidentale d'Afrique, fait géographique encore aujourd'hui absolument inconnu, il suffit de faire observer que le général carthaginois dit absolument que c'étaient des Hommes et non des Animaux, et parce que les Femmes, seules prises (les Hommes s'étant échappés dans les montagnes), se défendaient avec les dents et avec les ongles et ne voulaient pas suivre bénévolement leurs ravisseurs, qui eurent la barbarie de les tuer, ce n'est pas une raison pour être mis au rang des bêtes. » Voici le document qui a donné lieu à cette controverse :

Les Carthaginois avaient décréto (suivant quelques auteurs, mille ans ; suivant M. Walekenaer, cinq cents ans seulement avant l'ère chrétienne), qu'Hannon, l'un de leurs amiraux, naviguerait hors des Colonnes d'Hercole, aujourd'hui nommées détroit de Gibraltar, et qu'il fonderait des villes Libyphéniciennes. Il appareilla donc, emmenant avec lui trente mille Libyphéniciens, tant hommes que femmes. La première ville fondée par Hannon hors du détroit fut Thymiatérion (*Dumathir*), puis il passa devant Soloé, promontoire de Lybie, couvert d'arbres touffus, où il éleva un temple à Neptune. Il vit ensuite un lac, peu éloigné de la mer, rempli de nombreux et grands roseaux, et dans lequel il y avait un grand nombre d'Éléphants et d'autres bêtes sauvages qui y prenaient leur pâture. Après avoir dépassé ce lac d'une journée de navigation, il fonda, sur les bords de la mer, les villes appelées *Karikon teichos* (*Καρικον τευχος*), Gytte, Ueris, Melitta et Arambys. Étant parti de là, il arriva au fleuve Lixus, dont les bords étaient habités par des peuples pasteurs ou les Lixytes, qui devinrent les amis des Carthaginois. Au-dessus habitent, dit le périple, les Éthiopiens inhospitaliers (*αξενοι*), dont le pays est plein de bêtes féroces, entouré de grandes montagnes desquelles sort, disent-ils, le Lixus, et que fréquentent des hommes d'une figure étrange (*αλλοιομορφοι*), qui sont les *Troglodytes* (habitants des grottes et des cavernes). Les Lixytes disaient que ces hommes vont plus vite à la course que des chevaux. Ayant pris chez ces Lixytes des interprètes, Hannon navigua pendant deux jours vers le soleil levant, et il trouva au fond d'un golfe une petite île où il fonda un établissement nommé *Cerné*. « Par là nous jugeâmes, ajoute-t-il, que notre navigation, depuis le détroit, était égale à celle que nous avions faite depuis Carthage jusqu'aux Colonnes. De Cerné, nous arrivâmes à une estuaire après avoir passé un grand fleuve nommé Chrémétès (le Sénégal) ; cet estuaire a trois îles plus grandes que Cerné.

« Après douze autres jours de navigation le long de la même côte, qu'habitaient uniquement des Éthiopiens qui ne voulurent point entendre les Carthaginois, et dont les interprètes lixytes ignoraient eux-mêmes la langue, la flotte mouilla devant de grandes montagnes couronnées d'arbres touffus. Le bois de ces arbres était odoriférant, veiné ou jaspé. Après deux jours encore de navigation, on entra dans un golfe de mer incommensurable (le golfe de Guinée), lequel, des deux côtés, offrait une terre plate, d'où pendant la nuit les Carthaginois virent des feux qui se portaient de tous côtés et qui changeaient de place, tantôt plus grands, tantôt moins grands (sans doute les feux que les nègres ou Éthiopiens, qui dorment le jour, allument la nuit lorsqu'ils se livrent à leurs danses aux flambeaux). De là, après avoir fait de l'eau, on navigua pendant cinq nouveaux jours jusqu'à un grand golfe que les interprètes de l'expédition dirent s'appeler la *Corne occidentale*. Dans ce golfe était une grande île, et, dans cette île, un grand estuaire marin (*λιμνη Σπλασσοδης*). De cet estuaire s'élevait une autre île dans laquelle, étant descendus, nous ne vîmes, pendant le jour, rien que des forêts, mais, pendant la nuit, beaucoup de feux allumés, et nous entendîmes la voix des flûtes, un immense tapage et un grand bruissement de cimales et de tambours. La peur nous prit, et les devins nous ordonnèrent d'abandonner l'île. Ayant promptement appareillé, on passa le long d'un pays tout en feu qui exhalait un parfum d'encens, et des ruisseaux de feu (sans doute

des laves volcaniques) coulaient de cette côte dans la mer. La terre, à cause de la chaleur, était insupportable. Pendant quatre jours on suivit cette côte, et, pendant la nuit, la terre était remplie de flammes. Au milieu était un feu très-élevé, plus grand que les autres, et qui semblait toucher les astres. Cette montagne s'appelait le *Char des Dieux* (θεων οχημα). Il fallut encore trois jours de navigation le long de ces ruisseaux enflammés pour arriver à la *Corne du Sud*.

« Dans le fond de ce golfe était aussi une île semblable à la première, qui avait un lac, et, dans ce lac, était une autre île remplie d'*Hommes sauvages*. En beaucoup plus grand nombre étaient les femmes, *velues sur tout le corps*, que nos interprètes appelaient *Gorilles*. Nous les poursuivîmes, mais nous ne pûmes prendre les Hommes; tous nous échappèrent par leur grande agilité, étant cremnobates (c'est-à-dire qui grimpe sur les rochers les plus escarpés et les arbres les plus droits) et se défendant en nous lançant des pierres. Nous ne prîmes que trois femmes qui, mordant et déchirant ceux qui les emmenaient, ne voulurent pas les suivre. On fut forcé de les tuer. Nous les écorchâmes et nous portâmes les peaux à Carthage; car nous ne naviguâmes pas plus en avant, les vivres nous ayant manqué. »

Le rapport d'Hannon fut déposé dans le temple de Saturne, à Carthage, et les peaux des Gorilles placées dans celui de Junon (Astarté). Pline, qui en parle, n'en mentionne que deux au lieu de trois, et il dit qu'on les a vues au même lieu jusqu'à la prise de Carthage, qui arriva 146 ans avant notre ère.

Tant qu'ils n'ont bien connu que le Chimpanzé, c'est à cette espèce que les naturalistes modernes ont attribué les Gorilles d'Hannon, et il semble bien difficile, comme elles avaient tout le corps velu, d'y voir autre chose que des Singes plus ou moins semblables à ceux de cette même espèce. Cependant M. Savage, ainsi que nous le verrons, a donné au grand Pongo de Battel et de Buffon, qu'on avait jusqu'à lui confondu avec le Chimpanzé, le même nom de Gorille; et M. Dureau de la Malle, membre de l'Institut de France, a admis que cette autre espèce Anthropomorphe était bien réellement le Gorille de l'amiral carthaginois. C'est ce que je n'oserais affirmer, le récit d'Hannon pouvant s'appliquer aussi bien ou même mieux au Chimpanzé qu'au Gorille de M. Savage. D'ailleurs, les deux Singes d'Afrique se rapprochent l'un et l'autre de l'Homme par leurs formes aussi bien que par leur intelligence, et comme ils habitent tous deux la même région, on resterait incertain, si la possibilité qu'eurent les soldats carthaginois de prendre en vie trois de ces prétendues Femmes sauvages ne semblait indiquer que c'étaient plutôt des Chimpanzés que des Gorilles de Savage. Ceux-ci sont tellement robustes que plusieurs Hommes n'en seraient point venus à bout, même d'une seule femelle, et leur énorme corpulence eût certainement été mentionnée dans le récit de l'amiral.

La limite extrême de ce voyage des Carthaginois le long de la côte occidentale d'Afrique avait été fixée par les géographes du dix-huitième siècle au sixième degré de latitude Nord, c'est-à-dire à la côte d'Or; d'autres géographes la reportèrent même en deçà du vingtième, au cap Blanc, ou même au cap Bojador, qui est encore moins éloigné des Colonnes d'Hercule. M. Dureau de la Malle expose, dans son Mémoire, que le Gorille de M. Savage étant le même que celui d'Hannon, il fournit aux savants un moyen sûr de déterminer la position de la Corne occidentale (Εσπεριον γερως), que les Carthaginois dépassèrent dans cette expédition, et pour sa part, il ne doute pas, qu'un estuaire du Gabon ne soit l'île des Gorilles; mais, nous le répétons, et cela ne contredit en rien ses conclusions, il n'est pas démontré que les anciens Gorilles, dont Pline change le nom en celui de *Gorgones*, n'étaient pas de véritables Chimpanzés, comme on le disait avant la publication du Mémoire de M. Savage.

Que sont ces *Troglodytes* à figure singulière que les Lixytes signalèrent dans les montagnes qui environnaient leur pays? C'est ce que nous savons encore moins. Tout ce qu'on a rapporté au sujet des Troglodytes des anciens n'est qu'un tissu de fables, et l'on ne pourra décider si ces fables ont pour origine l'existence de quelque espèce alors mal observée et

aujourd'hui complètement inconnue, que lorsque les voyageurs auront pu nous donner sur l'Afrique occidentale et sur l'Afrique centrale des connaissances aussi complètes que celles que l'on a réunies au sujet de l'Inde ou de l'Amérique. C'est avec ces récits erronés qu'il faut ranger ce que Plin^e dit des *OEgyptans*, lorsqu'il parle de l'Afrique mauritanienne. Habitant les parties de l'Atlas qui regardent la Lybie, ils s'y livraient à des danses lascives, au son des flûtes et des tambours, avec les Satyres qu'on ne connaît pas mieux qu'eux et qui peut-être n'ont pas une existence plus réelle. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que les traits sous lesquels les anciens nous ont représenté les *OEgyptans*, les Satyres, les Onocentaures et d'autres Animaux que les naturalistes ont en vain cherchés en Afrique et dans l'Inde sont purement fantastiques. Toutes les découvertes faites par les modernes en anatomie et en physiologie comparées démontrent, en effet, que jamais les particularités, si contraires les unes aux autres, qu'on leur a attribuées, n'ont été réunies par la nature dans une seule et même espèce.

Plusieurs des traits attribués à ces Animaux n'appartiennent qu'à l'Homme; d'autres sont particuliers aux Singes, et il en est que les ruminants présentent seuls. Le moyen âge n'a fait qu'obscurcir d'une manière plus complète encore les notions inexactes que les anciens avaient recueillies au sujet des Gorilles, des Troglodytes et des autres Animaux Anthropomorphes.

On ne commença à les mieux connaître qu'après la renaissance. Durant la seconde moitié du dix-septième siècle seulement, un jeune Chimpanzé fut apporté vivant en Hollande et offert au stathouder Frédéric-Henri, prince d'Orange. Tulpius a publié quelques détails à son égard dans ses *Observationes medicæ*, et il en a donné une figure, assez peu exacte d'ailleurs, qui a été autrefois reproduite dans plusieurs ouvrages. Ce qu'il dit au sujet de cet animal est cependant fort juste, et l'on peut s'en assurer, à défaut de l'ouvrage lui-même, par la reproduction qu'en a donnée Buffon dans son *Histoire naturelle* (T. XIV, p. 54; édition in-4°). Cependant il confond à tort ce Singe avec l'Orang-Outan de l'Inde, lorsqu'il ajoute :

Erat hic Satyrus quadrupes, sed ab humana specie quam præ se fert vocatur Indis Orang-Outan, Homo sylvestris, uti africanis Quojas morrou.

Ce qui lève toute incertitude au sujet du Singe observé par Tulpius, c'est qu'il le dit originaire de la côte d'Angole (*ex Angola relatum*). Toutefois, les détails recueillis par ce médecin étaient encore insuffisants, et une espèce aussi intéressante par ses rapports avec la nôtre méritait d'être étudiée d'une manière plus complète qu'on ne le fit alors. Ce n'est qu'à la fin du dix-septième siècle que des connaissances réellement satisfaisantes ont été recueillies au sujet du Chimpanzé. Un habile anatomiste anglais, nommé Tyson, ayant eu l'occasion d'en disséquer un exemplaire jeune qui était mort en Angleterre, en fit le sujet d'une excellente monographie anatomique qui parut en 1699, sous le titre d'*Anatomy of a Pigmy*. Un résumé dû à l'auteur lui-même donne une idée du soin qu'il apporta dans son travail, dans lequel une comparaison aussi exacte qu'on pouvait alors la faire est poursuivie entre le Pygmée, c'est-à-dire le Chimpanzé, et notre propre espèce. Tyson le rapproche de l'Homme par quarante-huit particularités dont nous reproduirons l'indication dans la double intention d'être agréable aux personnes qui ont étudié l'anatomie humaine, et de rendre en même temps hommage au talent d'observation dont l'auteur y fait preuve. Nous avons conservé l'ordre et les termes employés par Tyson et Buffon, en nous bornant à mettre entre parenthèses quelques réflexions indispensables.

Les analogies signalées par Tyson entre le Chimpanzé et l'Homme consistent :

1° En ce que le Chimpanzé a les poils des épaules dirigés en bas et ceux de l'avant-bras dirigés en haut; 2° dans la face de ce Singe, qui est plus semblable à celle de l'Homme, étant plus large et plus aplatie que celle des espèces ordinaires; 3° dans la figure de l'oreille, qui ressemble plus à celle de l'Homme, à l'exception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les Singes; 4° dans les doigts, qui sont proportionnellement plus gros que ceux des Singes; 5° en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout (cette erreur, ou plutôt cette exagération a été fort souvent reproduite depuis Tyson), au lieu que les Singes ne

sont pas conformés à cette fin ; 6° en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres Singes (mais cependant bien moins fortes que celles de l'Homme) ; 7° en ce qu'il a des mollets aux jambes (ces mollets étant cependant moins gros, et par conséquent formés par des muscles moins puissants et moins bien disposés pour la station verticale que ceux des Hommes, même les moins bien doués sous ce rapport, les nouveaux Hollandais, par exemple) ; 8° en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des Singes ; 9° son talon, plus long ; 10° en ce qu'il a la membrane adipeuse placée, comme l'Homme, sous la peau ; 11° le péritoine entier, et non percé ou allongé comme il l'est dans les Singes ; 12° les intestins plus longs que dans les Singes ; 13° le canal des intestins de différents diamètres, et non pas égal ou à peu près égal comme dans les Singes (ce caractère et quelques autres sont susceptibles de critique) ; 14° en ce que le cœcum a l'appendice vermiculaire, comme dans l'Homme, et aussi en ce que le commencement du côlon n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les Singes ; 15° en ce que l'insertion du conduit biliaire et du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les Guenons ; 16° en ce que le côlon est plus long que dans les Singes ; 17° en ce que le foie n'est pas divisé en lobes, comme chez eux, mais entier et d'une seule pièce ; 18° en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes que dans l'Homme ; 19° la rate, la même ; 20° le pancréas, le même ; 21° le nombre des lobes du poumon, le même ; 22° le péricarde attaché au diaphragme, comme dans l'Homme, et non pas comme il l'est dans les Guenons et autres Singes analogues ; 23° le cône du cœur plus émoussé que dans les autres Singes ; 24° en ce qu'il n'a pas d'abajoues ou poches au bas des joues, comme les Guenons, etc. ; 25° en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont ces Singes, et, dans toutes ses parties, exactement conformé comme le cerveau de l'Homme (nous verrons qu'il y a encore ici exagération, quoique le cerveau du Chimpanzé et surtout celui de l'Orang soit bien supérieur, dans sa conformation, à celui des Singes ordinaires et que sa masse soit également bien plus grande) ; 26° le crâne, plus arrondi et du double plus grand que dans les Guenons ; 27° toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'Homme ; les os appelés *ossa triquetra wormiana* (os wormiens) se trouvant dans la suture lambdoïde, ce qui n'est pas dans les Guenons ; 28° il a l'os cribiforme (la lame criblée de l'ethmoïde) et le *crista Galli*, ce que les Guenons ne présentent pas ; 29° la selle, *sella equina*, comme dans l'Homme, au lieu que dans les Singes cette partie est plus élevée et plus proéminente ; 30° le processus ptérygoidien, comme dans l'Homme ; 31° les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatis* (les os pariétaux), comme dans l'Homme ; ces os sont d'une forme différente dans les Guenons, etc. ; 32° l'os zygomatique petit, tandis que chez ces derniers il est grand ; 33° les dents plus semblables à celles de l'Homme qu'à celles des autres Singes, surtout les canines (son exemplaire était jeune) et les molaires ; 34° les apophyses transverses des vertèbres du cou, les sixième et septième vertèbres, ressemblant plus à l'Homme ; 35° les vertèbres du cou ne sont pas percées, comme dans les Singes, pour laisser passer les nerfs ; elles sont pleines et sans trou dans le Chimpanzé comme dans l'Homme ; 36° les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'Homme, et, dans les vertèbres du bas, il n'y a que deux apophyses inférieures, tandis qu'il y en a quatre dans les Singes ; 37° il n'y a que quatre lombaires, et dans l'Homme cinq ; 38° les Singes ont six ou sept vertèbres lombaires ; 39° l'os sacrum est composé de cinq vertèbres, comme dans l'Homme (MM. Owen, de Blainville et Duvernoy n'en comptent, avec raison, que quatre) ; les Singes n'en ont habituellement que trois ; 40° le coccyx n'a que quatre os, comme dans l'Homme, et ces os ne sont pas troués, au lieu que dans les Singes ordinaires, et, en particulier, les Guenons, il est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont troués (en partie pour le passage de la moelle) ; 41° il n'y a que sept vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres ; dans les Guenons, il y a huit paires de vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans les interstices entre les vertèbres ; 42° l'os du ster-

num est large, comme dans l'Homme (dans le Gorille, dans l'Orang-Outan et dans les Gibbons), et non pas étroit comme dans les Guenons (et les autres Singes qui ressemblent davantage aux Carnassiers sous ce rapport); 43° l'os de la cuisse, soit dans son articulation, soit à tous autres égards, est (plus) semblable à celui de l'Homme; 44° la rotule est ronde et non pas longue; 45° le talon, le tarse et le métatarse sont comme ceux de l'Homme; 46° le doigt du milieu, dans le pied, n'est pas si long qu'il l'est dans les Singes; 47° les muscles *obliquus inferior capitis*, *pyriformis*, et *biceps femoris* (biceps fémoral), sont semblables dans le Chimpanzé et dans l'Homme, tandis qu'ils sont différents dans les Guenons et autres Singes.

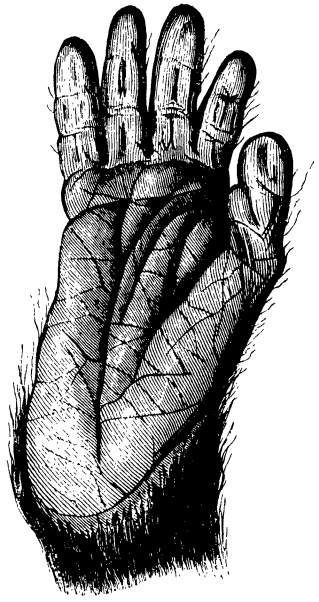
Quoiqu'il soit facile de faire aujourd'hui quelques modifications à ce travail de Tyson, il n'est pas moins remarquable, surtout si l'on tient compte de l'époque, déjà ancienne, à laquelle son auteur l'a publiée et du peu de progrès que l'anatomie comparée avait encore faits.

Les particularités par lesquelles le Chimpanzé paraît à l'anatomiste anglais s'éloigner de l'Homme pour ressembler aux Singes, principalement aux Guenons et aux Macaques, qui étaient alors les mieux connus, méritent aussi d'être rappelées, la plupart étant d'une exactitude scrupuleuse, nous ne changerons rien à la traduction donnée par Buffon de cette partie de l'ouvrage de Tyson. Nous nous bornerons à rappeler que ce dernier auteur ne connaissait anatomiquement aucune autre espèce de Singes Anthropomorphes. Voici l'énoncé de ces différences que l'organisation du Chimpanzé montre par rapport à l'Homme, et qui tendent, suivant Tyson, à le rapprocher des Singes ordinaires. Elles consistent : 1° En ce que



CHIMPANZÉ, main antérieure,
1/2 de grand. nat.

le pouce de cette espèce de Mammifère est plus petit à proportion que celui de l'Homme, quoique cependant il soit plus gros que celui des autres Singes; 2° en ce que la paume de la main est plus longue et plus droite que dans l'Homme; 3° il diffère de l'Homme et approche des Singes par la longueur des doigts des pieds; 4° il diffère de l'Homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné, à peu près comme un pouce, étant plutôt *quadrumane*, comme les autres Singes, que quadrupède (ou bimane); 5° en ce qu'il a les cuisses plus courtes que l'Homme; 6° les bras plus longs; 7° en ce qu'il n'a pas les bourses pendantes; 8° l'épiploon plus ample que l'Homme; 9° la vésicule du fiel longue et plus étroite; 10° les reins plus ronds

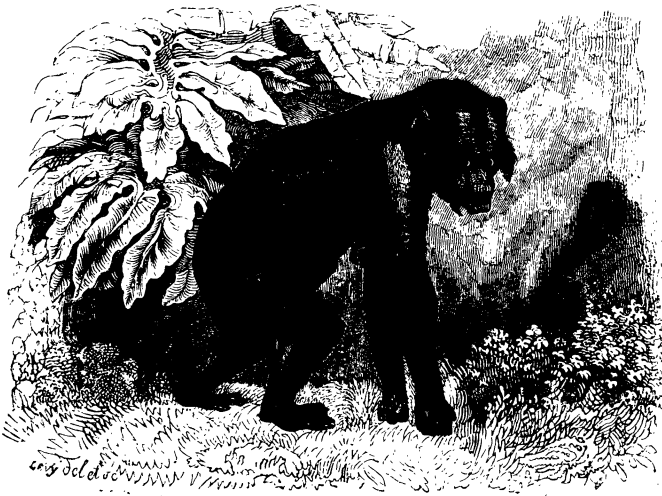


CHIMPANZÉ, main postérieure,
1/2 de grand. nat.

que l'Homme, et les uretères différents; 11° la vessie plus longue; 12° en ce qu'il n'a point de frein au prépuce; 13° les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés; 14° en ce qu'il n'a pas les deux cavités au-dessous de la selle turcique, comme dans l'Homme; 15° en ce que les processus mastoïde et styloïde sont très-petits et presque nuls; 16° en ce qu'il a les os du nez plats; 17° il diffère de l'Homme, en ce que les vertèbres du cou sont courtes, comme dans les Singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues, comme dans l'Homme; 18° en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la

première vertèbre du cou ; 19° il diffère de l'Homme en ce qu'il a treize côtes de chaque côté et que l'Homme n'en a que douze ; 20° en ce que les os des îles sont parfaitement semblables à ceux des Singes, étant plus longs, plus étroits et moins concaves que dans l'Homme ; 21° il diffère de l'Homme en ce que les muscles suivants se trouvent dans le corps humain et manquent dans le Chimpanzé, savoir : *occipitales*, *frontales*, *dilatatores alarum nasi seu elevator labri superioris*, *interspinales colli*, *glutæi minimi*, *extensor digitorum pedis*, *brevis et transversalis pedis* ; 22° les muscles, qui ne paraissent pas se trouver dans le Chimpanzé, et qui se trouvent quelquefois dans l'Homme, sont ceux qu'on appelle *pyramidalis* ; *caro musculosa quadrata* ; le long tendon et le corps charnu du muscle palmaire ; les muscles *attollens* et *retrahens auricularum* ; 23° les muscles éleveurs des clavicules sont comme dans les Singes et non comme dans l'Homme ; 24° les muscles, par lesquels le Chimpanzé ressemble aussi aux Singes et diffère de l'Homme, sont les suivants : *longus colli*, *pectoralis*, *latissimus dorsi*, *glutæus maximus et medius*, *psaos magnus et parvus*, *iliacus internus*, et *gasteronemius internus* ; 25° il diffère encore de l'Homme par la forme des muscles *delloïde*, *pronator radii teres* et *extensor pollicis brevis*.

En 1740, on fit voir dans Paris un jeune Chimpanzé, le même qui fut observé par Buffon, et qui, étant mort l'année suivante, à Londres, ne put être complètement anatomisé par Daubenton. Ce Singe avait été pris en Afrique. Etant debout, il avait deux pieds quatre ou cinq pouces de hauteur, depuis le talon jusqu'au sommet de la tête. Il était plus grand que celui qui a été décrit par Tyson sous le nom de *Pigmy*, et qui n'avait guère plus de deux pieds. « Après avoir comparé la description du Pygmée de Tyson avec notre Jocko, j'ai trouvé, dit Daubenton, ces deux Animaux si ressemblants, qu'il y a tout lieu de croire qu'ils étaient de même espèce comme ils étaient du même pays. » Je rappelle à dessein que le Chimpanzé vu vivant par Buffon avait été emmené de Paris en 1741 au plus tard, et je fais en même temps remarquer que Buffon n'en a publié l'histoire qu'en 1766, afin d'expliquer



CHIMPANZÉ MARCHANT

comment ce qu'il dit au sujet de la station habituelle de ce Singe ne s'accorde pas avec ce qu'on a vu sur les Chimpanzés amenés en Europe de notre temps. Buffon dit en effet : « L'Orang-Outang que j'ai vu marchait *toujours* debout, *même* en portant des choses lourdes. » La figure qu'il en donne, mais qu'il a d'ailleurs signalée plus tard comme inexacte, représente le singe Jocko parfaitement droit ; et cependant on sait très-bien aujourd'hui que les Animaux de cette espèce ont une station peu différente de celle des Orangs. Ils se tiennent inclinés plutôt que droits, et leurs membres antérieurs, plus longs que ceux de derrière, quoique moins disproportionnés que chez les véritables Orangs ou les Gibbons, les aident presque autant dans la marche. Cependant ils peuvent n'employer à la marche qu'une seule main antérieure, surtout lorsqu'ils portent quelque fardeau ; mais ils ont toujours l'air de boiter.

comment ce qu'il dit au sujet de la station habituelle de ce Singe ne s'accorde pas avec ce qu'on a vu sur les Chimpanzés amenés en Europe de notre temps. Buffon dit en effet : « L'Orang-Outang que j'ai vu marchait *toujours* debout, *même* en portant des choses lourdes. » La figure qu'il en donne, mais qu'il a d'ailleurs signalée plus tard comme inexacte, représente le singe Jocko parfaitement droit ; et cependant on sait très-bien aujourd'hui que les Animaux de cette espèce ont une station peu différente

Les souvenirs de Buffon le servent mieux lorsqu'il ajoute, au sujet de son Chimpanzé, qu'il appelle son *Jocko* : « Son air était assez triste, sa démarche grave, ses mouvements mesurés, son naturel doux et très-différent de celui des autres Singes; il n'avait ni l'impatience du Magot, ni la méchanceté du Babouin, ni l'extravagance des Guenons. Il avait été, dirait-on, instruit et bien appris; mais les autres que je viens de citer et que je lui compare, avaient eu de même leur éducation; le signe et la parole suffisaient pour faire agir notre Orang-Outau; il fallait le bâton pour le Babouin et le fouet pour les autres, qui n'obéissent guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet Animal présenter sa main pour reconduire les gens qui venaient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans son verre, le choquer lorsqu'il y était invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et souvent de lui-même. Il ne faisait de mal à personne, s'approchait même avec circonspection, et se présentait comme pour demander des caresses; il aimait prodigieusement les bonbons; tout le monde lui en donnait; et comme il avait une toux fréquente et la poitrine attaquée, cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abrégér sa vie; il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres. Il mangeait presque de tout, seulement il préférait les fruits mûrs et secs à tous les autres aliments; il buvait du vin, mais en petite quantité, et le laissait volontiers pour du lait, du thé ou d'autres liqueurs douces. »

Malheureusement l'intelligence de l'écrivain va souvent au delà de la valeur psychologique des détails qu'il rapporte. C'est ce qui est fréquemment arrivé dans les récits qu'on a donnés des faits et gestes de ces Animaux. Les Anthropolomorphes sont pour ainsi dire un acheminement vers la nature humaine, mais on les assimilerait à tort aux Hommes eux-mêmes. L'appréciation exacte des manifestations intellectuelles des Animaux qui avoisinent l'Homme par leur structure ou qui sont organisés pour le seconder par la domestication, offre les plus grandes difficultés, et, avec un peu d'imagination, on ne tarde pas à exagérer singulièrement leur valeur réelle.

Les lignes suivantes, que j'emprunte à de la Brosse (*Voyage à la côte d'Angole, 1738*), ne me paraissent pas exemptes de tout reproche à cet égard. L'un des deux jeunes Chimpanzés que ce voyageur avait achetés d'un négro, le mâle, fut malade. « Il se faisait soigner comme une personne; il fut même saigné deux fois au bras droit. Toutes les fois qu'il se trouva depuis incommodé, il montrait son bras pour qu'on le saignât, comme s'il eût su que cela lui avait fait du bien. »

On ne saurait trop se défier de la facilité avec laquelle certains observateurs superficiels ont accordé à beaucoup d'Animaux des sentiments et des raisonnements qui n'existent le plus souvent que dans l'esprit de ceux qui en ont parlé. Dans d'autres cas, les anciens voyageurs ont abusé de la confiance que leurs contemporains avaient en eux, et, disons-le, autrefois, comme de nos jours, le goût du public pour tout ce qui est exagéré ou même dû à la seule imagination des écrivains a trop souvent engagé quelques-uns de ceux-ci à publier comme des vérités une foule de prétendues observations qui ne sont, en réalité, que des contes imaginés à plaisir. Aussi, faut-il apporter un soin extrême dans le choix qu'on fait parmi les détails publiés au sujet de ces Animaux. F. Cuvier disait avec beaucoup de justesse, en terminant son Mémoire sur le jeune Orang qu'il avait observé à la Malmaison : « Je ne rapporte point ce que d'autres auteurs nous ont appris de ces Animaux, dans la crainte de mêler des observations précises à des faits inexacts, quoique une grande partie des choses extraordinaires qu'on a dites des Orangs ne le soient guère plus que ce que nous avons rapporté. Mais lorsqu'il est question des phénomènes qui doivent établir la dernière limite entre l'intelligence de la brute et l'intelligence de l'Homme, on ne doit donner pour

certain que ce qu'on a vu, que ce qu'on a observé soi-même. Les erreurs ne peuvent plus être indifférentes, lorsque leurs conséquences ne le sont pas. » La même réserve doit présider à l'appréciation des rapports d'organisation qui existent entre l'Homme et les premiers Animaux.

Elle est surtout indispensable lorsqu'il s'agit d'établir la comparaison exacte du cerveau de l'Homme et des Animaux, puisqu'il est bien reconnu que le développement de l'intelligence et les caractères qui la distinguent dans chaque espèce sont toujours en concordance avec la masse de cet organe et avec sa conformation particulière. C'est ce qui explique l'intérêt que tous les zoologistes apportent à connaître également bien les mœurs des Animaux et la forme de leur cerveau. C'est là un côté important de la connaissance des Mammifères, et les recherches de M. Tiedemann, ainsi que celles de plusieurs autres anatomistes, l'ont beaucoup perfectionné en ce qui regarde les Primates.

Quelques autres Chimpanzés destinés pour la France ont surmonté les fatigues du long voyage qu'on a dû leur faire entreprendre, et sont arrivés vivants jusqu'à Paris, où on a pu les faire voir. Après celui qui a été vu par Buffon et Daubenton, nous citerons : la femelle que l'on possédait à la ménagerie du Muséum pendant l'hiver de 1837 à 1838, et qu'on appelait *Jacqueline*; nous en donnons au 7^e la figure en regard de cette page; le jeune mâle reçu dans le même établissement à la fin de 1848 et dont nous reproduisons au 7^e la figure assise; et enfin celui qui s'y trouve actuellement, et pour lequel le public paraît avoir décidément accepté la dénomination d'*Homme des bois*. Nous avons placé la figure de ce dernier au commencement de cet article. Un individu plus jeune dont la peau est montée au Musée de Lyon, mourut dans cette ville en 1853. On pourrait en citer d'autres encore, et il est probable que le nombre en sera bientôt rendu plus considérable par la fréquence des communications qui existent maintenant entre plusieurs de nos ports de mer et le Gabon.

Celles que l'Angleterre entretient avec ce pays sont plus nombreuses encore, et le riche jardin zoologique de Londres, en particulier, a reçu plusieurs individus vivants de l'espèce qui nous occupe ici. Il en est également venu en Hollande, et M. Vrolich, savant anatomiste de ce pays, a publié, au sujet du Chimpanzé, un travail fort estimé.

M. Broderip a fait connaître, en 1835, ses observations sur un jeune Chimpanzé qui vivait alors à Londres. Voici comment il s'exprime à cet égard : « L'intéressant Animal dont je vais

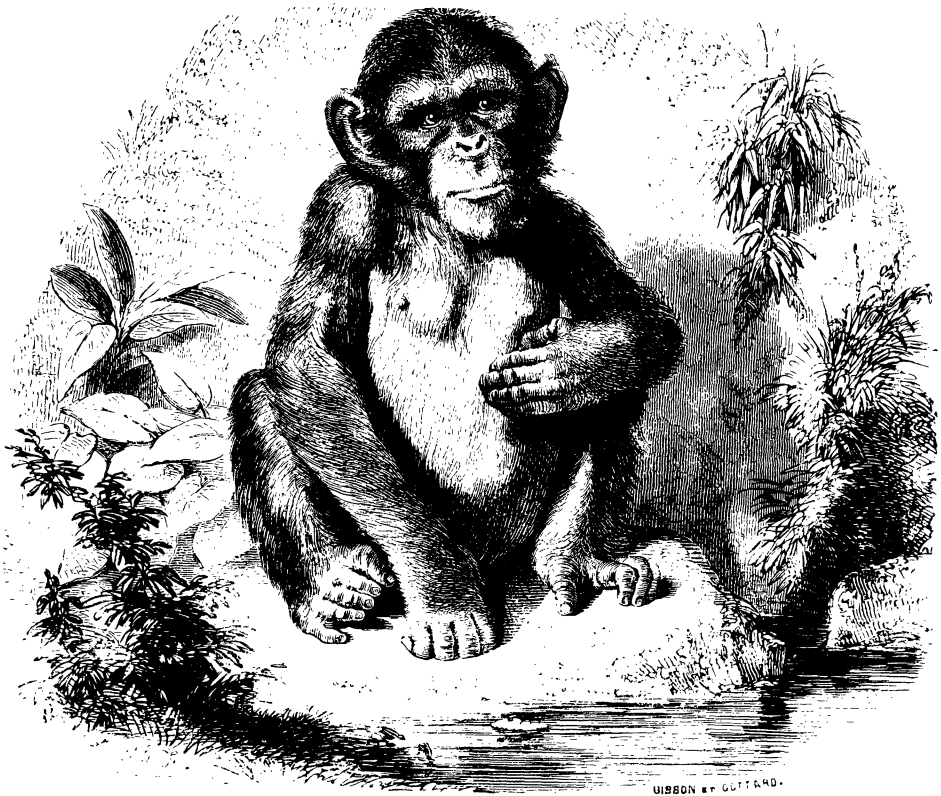
essayer de décrire les mœurs à l'état de captivité, a été apporté à Bristol, dans l'automne de cette année, par le capitaine Wood, qui se l'est procuré sur la côte de Gambie. Les naturels qui le lui ont vendu ont prétendu qu'il venait de l'intérieur du pays, d'une distance de cent vingt mille, et qu'il n'était pas âgé de plus d'un an. La mère, qui était avec lui, suivant leur rapport, avait quatre pieds et demi de hauteur, et ce n'est qu'après l'avoir tuée qu'ils ont pu s'emparer du jeune Animal.



JEUNE CHIMPANZÉ de M. Broderip.

Ceux qui ont vu notre Chimpanzé pourront se rappeler la description, si pénible à lire, qu'a faite le D. Abel du meurtre d'un Orang-Outan de Sumatra, surtout quand il peint les gestes





CHIMPANZÉ (*Troglodytes niger*)

du Gabon.

de cet Animal blessé à mort, l'expression toute humaine de ses attitudes et de ses mouvements, au milieu des plus cruelles douleurs; enfin l'émotion qu'éprouvèrent ceux qui achevèrent de le tuer, et leur incertitude sur la nature de l'acte qu'ils avaient accompli. Pendant tout le temps de la traversée, notre Chimpanzé était d'une pétulance extrême. Il était libre, montait fréquemment dans les haubans et montrait une vive affection pour les marins qui le traitaient bien. Je l'ai vu, pour la première fois, le 15 de ce mois, dans la cuisine du gardien de la ménagerie. Il porte une jaquette, et repose, comme un enfant, sur les genoux d'une bonne vieille, toutes les fois que celle-ci lui permet d'y monter. Son air est doux et pensif, et il ressemble à un petit vieillard flétri par les ans; ses yeux, sa face sans poils et ridée, ses oreilles semblables à celles de l'Homme (quoique plus grandes) et surmontées d'un poil noir qui couvre sa tête, rendent la ressemblance assez frappante, quand on ne remarque pas son nez déprimé et sa bouche avancée. Il avait déjà contracté une affection toute particulière pour sa vieille nourrice, qu'il paraissait considérer comme remplaçant pour lui sa mère. Dès qu'il fut devenu un peu familier avec moi, je lui montrai un jour, en jouant, un miroir, et le mis tout à coup devant ses yeux : aussitôt il fixa son attention sur ce nouvel objet, et passa subitement de la plus grande activité à une immobilité complète. Il examinait le miroir avec curiosité, et paraissait frappé d'étonnement; ensuite, il me regarda, puis porta de nouveau ses yeux sur le miroir, passa par derrière, revint par devant, et, pendant qu'il regardait toujours son image, il cherchait, à l'aide de ses mains, à s'assurer s'il n'y avait rien derrière le miroir; enfin, il appliqua ses lèvres sur la surface de celui-ci. Un sauvage, d'après le récit des voyageurs, ne fait pas autrement dans la même circonstance. »

L'auteur anglais raconte ensuite la terreur invincible dont cet Animal fut saisi à la vue d'une cage contenant un Serpent Python qu'on apporta près de lui, et les scènes diverses auxquelles sa terreur donna lieu. Il dit aussi que la vue des Tortues lui faisait éprouver une grande répugnance, mais qui n'avait rien de comparable à l'effroi que lui inspiraient les Serpents.

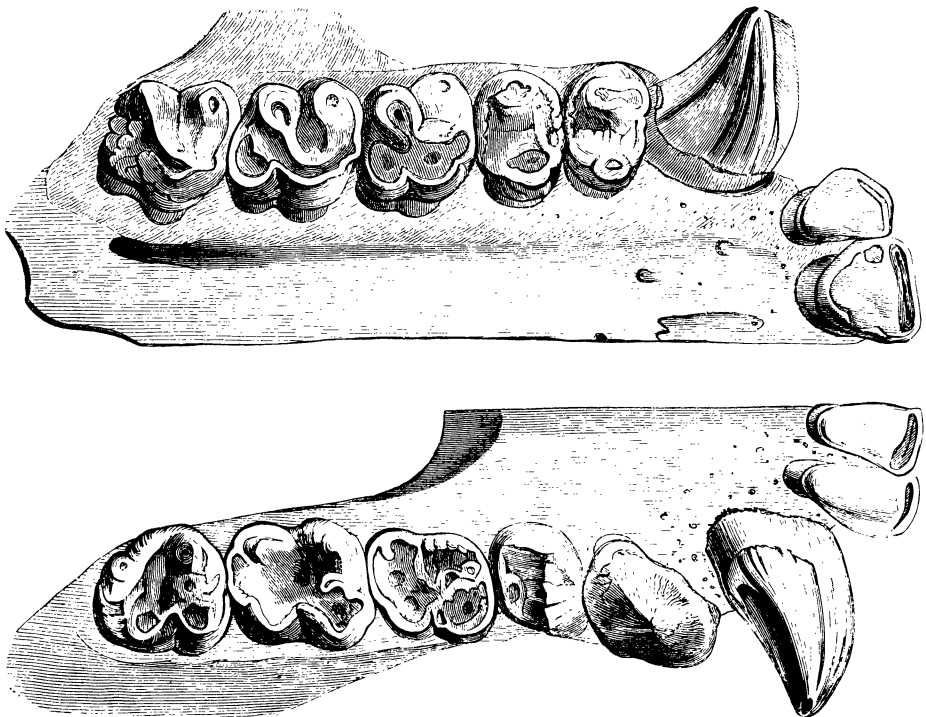
« Le Chimpanzé, ajoute ensuite M. Broderip, est généralement assis pendant son sommeil, le corps légèrement penché en avant, les bras croisés et quelquefois la tête dans ses mains; parfois aussi il dort droit ou assis sur son séant, les jambes rapprochées du tronc et la tête dans ses bras. Son intelligence est tout à fait différente de celle d'un Chien bien dressé; ce n'est pas une imitation mimique, mais bien le résultat d'actes spontanés qui la rendent semblable à celle de l'Homme, quoiqu'elle soit infiniment au-dessous. Cet Animal n'aime pas la captivité. Quand on le met dans une cage, il en frappe la porte avec une violence qui dénote une grande force musculaire; mais jamais il ne s'attaque à une autre partie de sa prison. Il n'y a, au reste, aucun inconvénient à le laisser libre; nul n'est plus doux et plus affectueux que ce Singe pour ceux avec qui il est familier, et il n'y a pas d'Animal dont les gestes ou les regards puissent inspirer plus d'intérêt. »

En tenant compte de quelques détails rapportés par les auteurs, mais que l'on sait aujourd'hui être relatifs au Gorille, E. Geoffroy avait été conduit à penser qu'il y a peut-être plusieurs espèces de Chimpanzés, et il avait cru trouver un argument en faveur de cette opinion dans un crâne acquis par M. de Blainville, le même qui a été figuré depuis dans l'ouvrage publié par ce dernier, sous le titre d'*Ostéographie*. C'est pourquoi il ajoutait la description qu'il en donnait dans son cours de 1829 : « N'y a-t-il qu'une seule espèce de Troglodytes ? Le contraire est très-probable; mais cependant une seule est connue dans l'état présent de la science. »

Deux ans après, M. Lesson décrivait dans ses *Illustrations de zoologie*, et sous le nom spécifique de Chimpanzé à coccyx blanc (*Troglodytes leucoprymnus*), un jeune Animal de ce genre, qu'il regardait comme différent de l'espèce ordinaire. On a reconnu depuis qu'il avait tous les caractères que celle-ci présente; aussi n'est-il plus question de ce *Troglodytes leucoprymnus* que comme faisant double emploi avec le *Troglodytes niger*. D'après M. Oweu,

il en serait de même du *Troglodyte Tschégo*, dont M. Duvernoy a donné l'indication dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* pour l'année 1853, et qui repose sur l'examen du squelette d'un sujet adulte rapporté du Gabon par M. le D. Franquet. Remarquons d'abord que ce nom de *Tschégo*, ou plutôt *N'Tschégo*, que les nègres du Gabon donnent aux Singes de l'espèce à laquelle ce squelette appartient, a beaucoup d'analogie avec celui de *Jocko*, qui n'est lui-même qu'une altération, adoptée par Buffon, du nom indigène des Chimpanzés en *Jocko*; peut-être n'en est-il qu'une simple variante. M. Duvernoy dit cependant, d'après M. Franquet, que son *Tschégo* aurait la face noire et les oreilles petites, tandis qu'au contraire le vrai Chimpanzé a la face de couleur de chair et les oreilles très-grandes. Il ajoute, comme caractérisant aussi sa nouvelle espèce, que les fosses temporales du crâne sont plus étendues, les crêtes sagittale et lambdaïde plus fortes, le museau plus élargi en avant, aussi bien que la voûte palatine. Le calcanéum ou l'os du talon serait aussi plus saillant, et l'astragale n'aurait pas tout à fait la même forme; enfin, le *Tschégo* aurait une vertèbre lombaire de moins que le squelette du sujet étudié par Daubenton; mais, sur ce point, on peut objecter à M. Duvernoy que Daubenton lui-même dit expressément, dans sa description des vertèbres lombaires du *Jocko*: « J'ai reconnu qu'en faisant ce squelette, on avait supprimé la seconde. (*Histoire naturelle* de Buffon, T. XIX, p. 79). » MM. Owen et de Blainville donnent d'ailleurs au Chimpanzé ordinaire quatre vertèbres lombaires, et, sous ce rapport, le *Tschégo* n'en serait pas différent. Ces Animaux ont bien certainement l'un et l'autre treize vertèbres dorsales et treize paires de côtes, tandis que l'Orang-Outan n'en a que douze, comme l'Homme. Les nombres treize et quatre se retrouvent chez le Gorille. Chez l'Homme, qui a douze dorsales, il y a, au contraire, cinq lombaires, de sorte qu'en réalité le nombre total des vertèbres intermédiaires au cou et au sacrum reste le même que dans les deux grands Singes africains.

GENRE GORILLE (*Gorilla*, Is. Geoffroy). Proportions du corps et des membres rappelant le Chimpanzé; formes plus robustes; face plus allongée; oreilles moins grandes;



DENTS DE GORILLE de grandeur naturelle.



GORILLE (*Gorilla gina*), 1/7 de grandeur,
du **Gabon**.

(De la collection du Muséum de Paris.)



canines supérieures plus saillantes; tubercules des dents mâchelières relevés de manière à simuler une double colline transverse sur la couronne de ces dents; la dernière molaire de la mâchoire inférieure pourvue d'un tubercule supplémentaire en forme de talon.

A ces caractères on peut en ajouter plusieurs autres indiquant aussi que le Gorille, quoique voisin du Chimpanzé, doit en être séparé génériquement. Tels sont, en particulier, le grand développement des apophyses épineuses de la région cervicale, la largeur et la forme des omoplates, ainsi que celles des os des îles, le moindre allongement des doigts, dont la peau n'est fendue aux membres inférieurs que jusqu'à la seconde phalange, la présence de poches gutturales aussi développées que celles des Orangs, etc.

GORILLE GINA (*Gorilla Gina*). Le D. Savage, missionnaire du comité américain pour l'Afrique occidentale, ayant été retenu inopinément, au mois d'avril 1847, sur la rivière du Gabon, vit, chez son collègue de cette localité, le révérend Wilson, un crâne apporté par les naturels, et qu'ils disaient être celui d'un Animal semblable aux Singes, mais remarquable par sa grande taille et ses habitudes féroces. M. Wilson procura bientôt au D. Savage plusieurs crânes des deux sexes et d'âges différents appartenant à la même espèce que celui qu'il avait vu d'abord, et, avec eux, diverses parties importantes du squelette. C'était plus qu'il n'en fallait pour constater que l'espèce dont provenaient ces ossements était à la fois différente des Orangs, que l'on ne connaît que dans l'Archipel indien, et du Chimpanzé, qui habite, au contraire, les mêmes pays que le grand Singe de MM. Wilson et Savage. De retour en Amérique, M. Savage rédigea, avec le concours d'un anatomiste habile, M. Wymann, une description des caractères et des habitudes de l'espèce remarquable sur laquelle il avait recueilli de si précieux renseignements. Dans une publication faite à Boston, en 1847, il lui donna le nom de *Troglodytes Gorilla*, en l'attribuant au même genre que le Chimpanzé. M. Samuel Stutchbury, de Bristol, que M. Savage avait averti de sa découverte, mit en réquisition quelques-uns des capitaines qui font le commerce de Bristol avec le fleuve Gabon, les priant de faire des recherches sur cette espèce et d'en obtenir quelques individus. Peu de temps après, il en reçut trois crânes par les soins du capitaine George Wagstaff. Plus récemment, on a aussi apporté en Angleterre le squelette d'un Gorille tué sur les bords du fleuve Danger, qui est situé plus au sud que le Gabon.

Le savant professeur du musée huntérien de Londres, M. Richard Owen, qui avait reçu de M. Savage une lettre datée du Gabon, par laquelle ce dernier le consultait au sujet des crânes qu'il s'était procurés et dont il lui envoyait en même temps des dessins, put dès lors étudier non-seulement ces dessins, mais encore les crânes en nature qui venaient d'arriver à Bristol, et il en a décrit l'espèce sous le nom de *Troglodytes Savagesii*, en la dédiant à M. Savage.

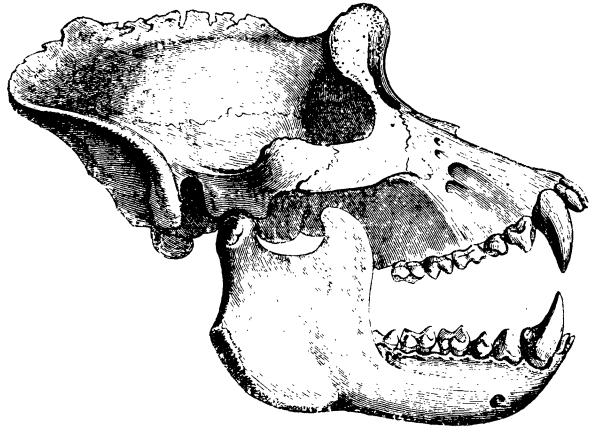
Depuis lors M. Richard Owen est revenu au nom spécifique de *Gorille* que M. Savage avait antérieurement proposé, mais il n'a pas accepté la manière de voir soutenue en France par MM. Geoffroy-Saint-Hilaire et Duvernoy sur la convenance de séparer génériquement le Gorille du Chimpanzé.

Le nom de **GORILLE** (*Gorilla Gina*, Is. Geoffroy), sous lequel nous en parlons ici, est celui que porte, dans les galeries du Muséum de Paris, l'exemplaire adulte du Gorille qui a été rapporté du Gabon par M. le D. Franquet, chirurgien de la marine militaire, et auquel l'habile préparateur, M. Poortmann, a su donner l'apparence de la vie en lui conservant son effrayante physionomie. C'est un mâle, arrivé à son plus grand développement, et sa vue inspire aux curieux, qui s'arrêtent toujours en grand nombre autour de lui, un sentiment involontaire de frayeur. Le naturaliste lui-même ne peut s'y soustraire lorsqu'il voit pour la première fois cet Animal si hideusement semblable à l'Homme, et dans lequel la force physique accompagne un naturel si violent. Ce Gorille, qui fut apporté à M. Franquet aussitôt après qu'on l'eut tué, avait 1 mètre 67 centimètres de hauteur; 0,75 de circonférence au col; 1,35 à la poitrine, et 2,18 d'envergure.

Il est presque entièrement de couleur noire, si ce n'est sur le front, qui est brun roussâtre, et à la région des aisselles, dont les poils sont gris, ainsi que ceux des aines et d'une partie des cuisses à leur face interne. Les poils de l'avant-bras sont dirigés de bas en haut, comme chez l'Homme, l'Orang et le Chimpanzé; ceux du dos sont plus rares que ceux des membres et de la face antérieure du corps, et, de plus, ils ont été en partie usés pendant la vie de l'Animal, qui frottait sans doute son dos contre les arbres ou leurs branches lorsqu'il traversait des endroits boisés.

Une des planches de notre ouvrage représente ce Gorille au 14^e. A côté de lui, et sur la même planche, est un jeune sujet de la même espèce qui a été donné par M. le capitaine Penaud. Celui-ci, comme tous les autres Singes pris jeunes, devait être beaucoup plus traitable que l'adulte. Ses narines sont moins fortes, ses lèvres moins épaisses et sa tête moins allongée. Il ressemble, sous certains rapports, à un jeune Cynocéphale. Ce Gorille a la tête plus rousse que le sujet adulte, et les poils de son corps ont une teinte un peu grisâtre.

Il a été possible de préparer non-seulement la peau du Gorille mâle, mais aussi son squelette. Cette belle pièce, jointe à un squelette de femelle dû aux soins de M. Gautier-Laboulaye, et déjà figuré par M. de Blainville dans son *Ostéographie*, ainsi qu'à des crânes également déposés au Muséum, représente suffisamment, dans la première collection zoologique de la France, l'espèce remarquable, à tant d'égards, sur laquelle M. Savage appela, en 1847, l'attention des naturalistes. Ce savant rapporte dans son Mémoire que les naturels de



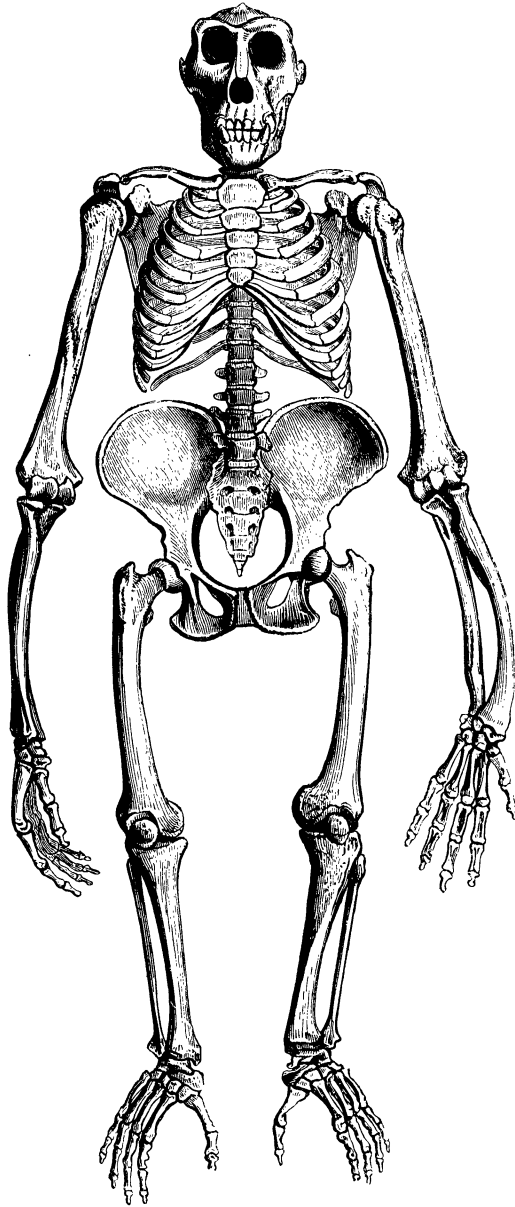
CRÂNE DE GORILLE MÂLE. (14 grand nat.)

la côte occidentale d'Afrique lui ont appris que, plusieurs années avant son séjour au Gabon, un capitaine français, qui n'est jamais retourné dans sa patrie, s'était procuré un jeune Gorille.

Tout ce que nous venons de rapporter sur l'analogie de structure qui existe entre le Gorille et l'espèce humaine fera très-aisément comprendre le soin que les anatomistes ont apporté à l'étude de ce Singe, auquel plusieurs publications importantes ont déjà été consacrées. MM. Owen et Duvernoy s'en sont surtout occupés sous ce rapport. Nous avons cherché, de notre côté, à satisfaire la légitime curiosité des personnes qui veulent étudier l'organisation des Animaux dans ce qu'elle a de commun avec celle de l'Homme, et nous avons consacré plusieurs figures de la partie anatomique de notre livre à représenter le squelette du Gorille mâle, et son système dentaire vu dans ses principaux détails. Ces figures ont été faites comparativement avec celles de l'Homme et des principaux Singes qui méritent le mieux, avec le Gorille, la dénomination d'Anthropomorphes.

Un autre intérêt se rattachait à l'examen du Singe Gorille. Comme on n'en possédait aucun débris dans les collections, les naturalistes avaient perdu la notion de l'Animal lui-même, et ce que les voyageurs du dix-septième et du dix-huitième siècle en avaient dit avait été attribué au Chimpanzé adulte. Cependant on va voir, par les citations suivantes, que le Gorille avait été très-clairement indiqué avant que ses dépouilles fussent parvenues en Europe.

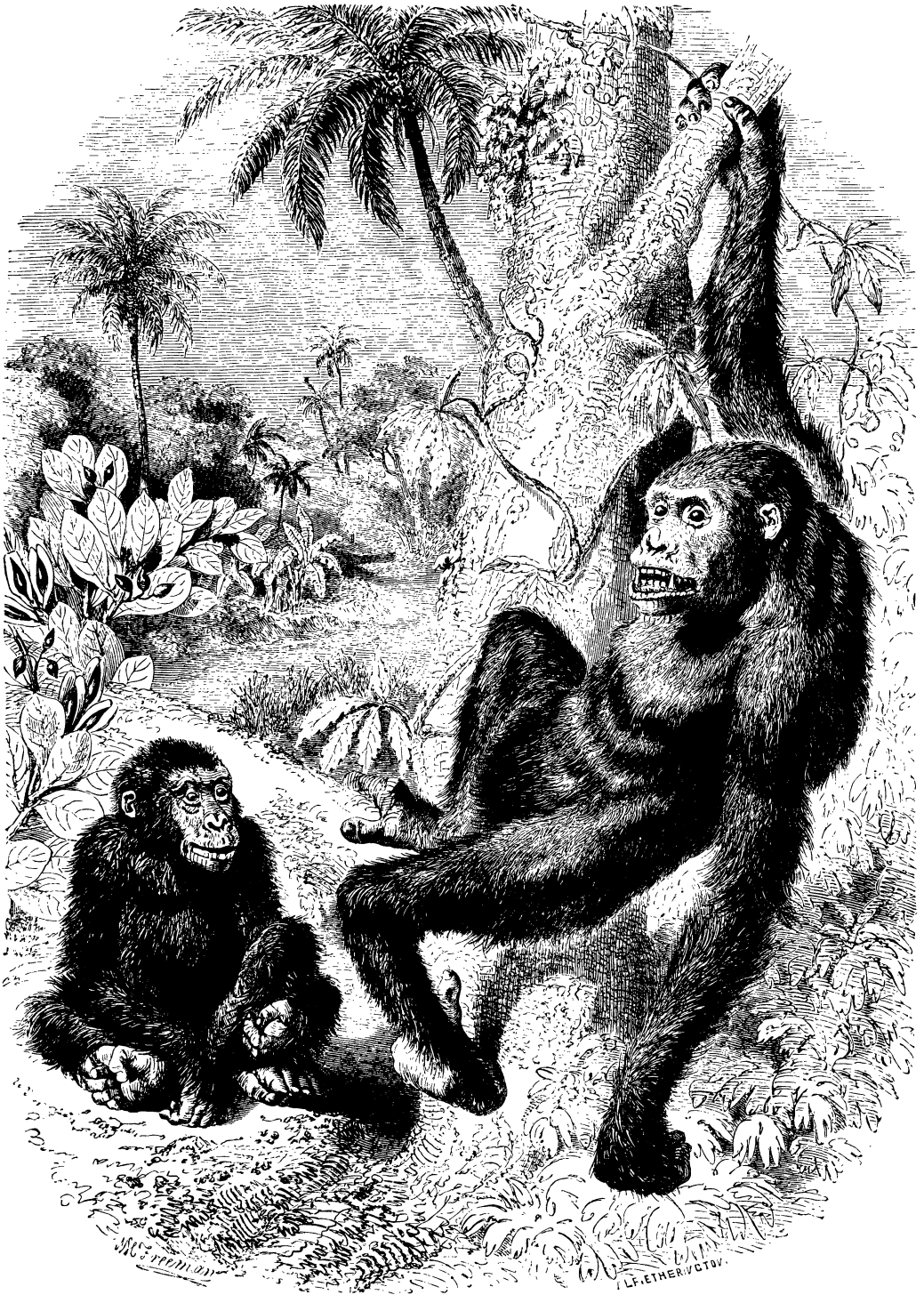
André Battel, déjà cité par Buffon, qui avait visité la côte occidentale d'Afrique, en 1625, distinguait de l'Orang-Outan, sous le nom de *Pongo*, un Singe plus grand que l'*Enjeco* qui est



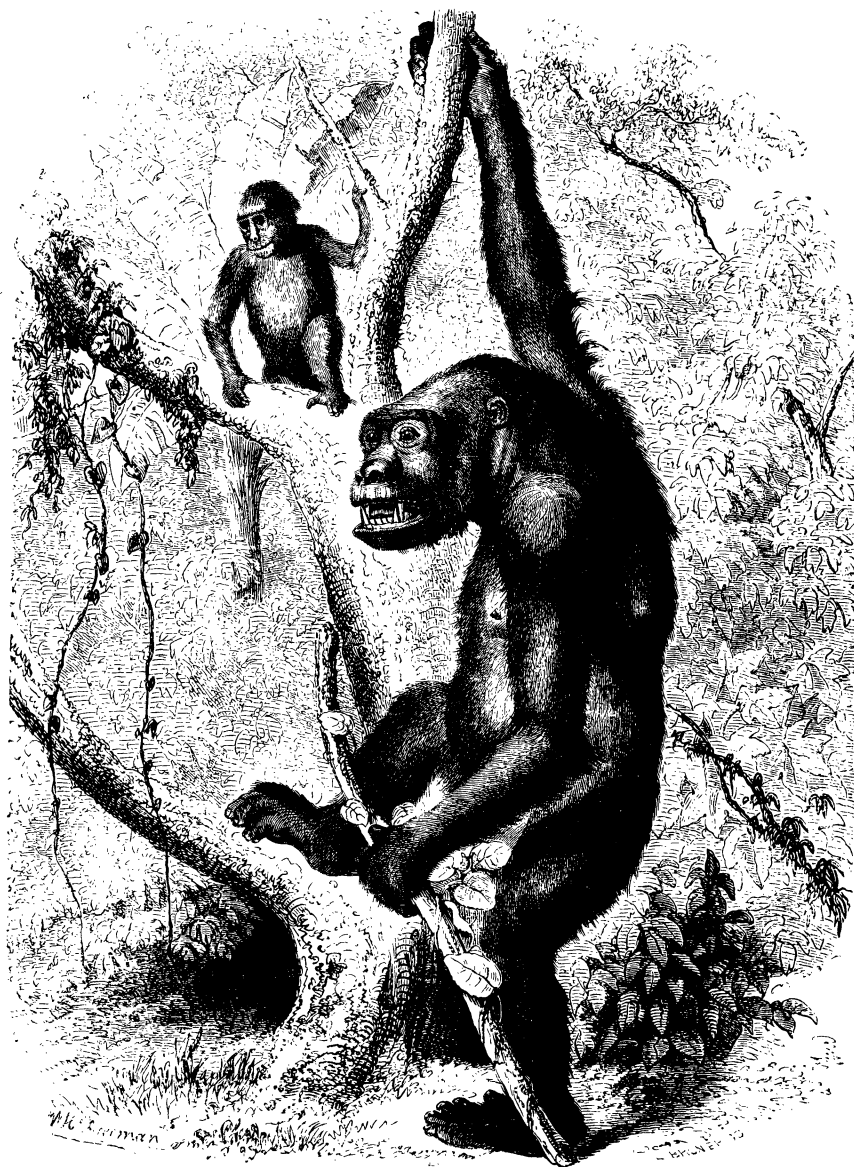
GORILLE FEMELLE (*Gorilla gina*), 1/9 de grandeur,
du Gabon.







GORILLE (*Gorilla gina*)
du Gabon.



GORILLE (*Gorilla gina*)
du Gabon
(de la collection du Muséum de Paris).



lui-même le Jocko de Buffon et le Chimpanzé des auteurs actuels. Il assurait que ce Pongo est communément de la hauteur de l'Homme, mais que son corps est plus gros et fait à peu près le double du volume d'un Homme ordinaire, ce qui convient très-bien au Gorille. « Il a, dit-il, la face comme l'Homme, les yeux enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête; le visage nu et sans poils, aussi bien que les oreilles et les mains; le corps légèrement velu et ne diffère guère de l'homme à l'extérieur que par les jambes, parce qu'il n'a que peu ou point de mollets. » Battel ajoute que ces Animaux marchent pourtant debout, qu'ils vivent de fruits et ne mangent pas de chair; qu'ils vont de compagnie et tuent quelquefois des nègres dans les lieux écartés; qu'ils attaquent même l'Éléphant, qu'ils le frappent à coups de bâton et le chassent de leur bois; qu'on ne peut les prendre vivants parce qu'ils sont si forts que dix Hommes ne suffiraient pas pour en dompter un seul, etc.

Un autre voyageur anglais, Richard Jobson, cité par le savant géographe et naturaliste Walckenaer (*Histoire des Voyages*, T. IV, p. 371), visita après Battel les côtes occidentales de l'Afrique; il y signale de même l'existence d'un Singe haut de cinq pieds, que, suivant lui, les Portugais appelaient *el Salvago*, ou le Sauvage et les Nègres *Quoja vorau*. « Il a, au dire de Jobson, le corps, la tête et les bras d'une grosseur extraordinaire. Sans éducation, il est si méchant et si fort qu'il attaque un Homme, le renverse, lui arrache les yeux ou le blesse dangereusement. » Le même auteur ajoute, mais sans doute aussi en exagérant un peu la vérité, qu'on peut lui apprendre à porter de l'eau dans un bassin qu'il place sur sa tête, et à rendre d'autres services. Buffon a pensé que le Pongo n'était qu'un âge plus avancé d'une même espèce ayant pour jeune son Jocko ou Chimpanzé, et après avoir établi, comme également possible « que le Jocko soit une variété constante, c'est-à-dire une race beaucoup plus petite que celle du Pongo », il a persisté à croire qu'ils sont de la même espèce, se fondant en cela sur ce que la grandeur était le seul caractère bien marqué qu'il connût alors pour les séparer l'un de l'autre. Tout ce que nous avons dit précédemment montre bien clairement que Buffon a été mal inspiré et que des caractères incontestables, très faciles à saisir et dont la valeur peut même être regardée comme générique, séparent le Pongo de Battel du Jocko ou Chimpanzé. D'après M. Wilson, que nous avons déjà cité, ce nom de *Pongo*, que Wurmib, E. Geoffroy-Saint-Hilaire, G. Cuvier et Lacépède ont plus tard appliqué à l'Orang adulte, vient de *Mpongive* qui est le nom de la tribu nègre et par suite de la région qui s'étend aux bords du Gabon, près de son embouchure. L'aspect de cette contrée est ondulé et montagneux; elle est bien arrosée par des rivières et des ruisseaux et elle abonde en fruits indigènes. Des vaisseaux expédiés de différentes parties de l'Europe et de l'Amérique remontent le fleuve pour faire le commerce de l'ivoire, de l'ébène et des bois de teinture. C'est dans l'intérieur de ce pays qu'habite le Gorille, que les naturels appellent *Engé-ena*, d'où l'on a fait *Gina*. Les nègres le redoutent extrêmement. Ses allures ne sont pas franches; quoi qu'en eût dit, il ne tient jamais son corps droit comme l'homme, et d'ailleurs il n'a pas absolument les mêmes proportions que lui. Il est courbé en avant et se meut quelquefois en se roulant ou bien de droite à gauche. Ses bras étant plus longs que ceux du Chimpanzé, il ne s'abaisse pas autant, mais il se sert, comme lui, de ses mains de devant et de celles de derrière. Il se tient souvent appuyé de cette façon, balançant son énorme corps en s'élevant sur ses bras.

Les Gorilles vivent en troupes, mais qui ne sont pas si nombreuses que celles des Chimpanzés. Il y a plus de femelles que de mâles. Les personnes qui ont fourni ces renseignements à M. Savage s'accordaient à dire qu'il n'y a qu'un seul mâle adulte pour chaque bande; que quand les jeunes mâles grandissent, ils se disputent le commandement et que le plus fort, en tuant ou chassant les autres, s'établit lui-même chef de la communauté. M. Savage dément formellement les ridicules histoires de femmes enlevées par les Gorilles ou les Chimpanzés, et d'Éléphants mis en déroute par les premiers de ces Animaux: histoires qui ont été rapportées par les voyageurs et que tant de livres ont répétées. Elles s'appliquaient

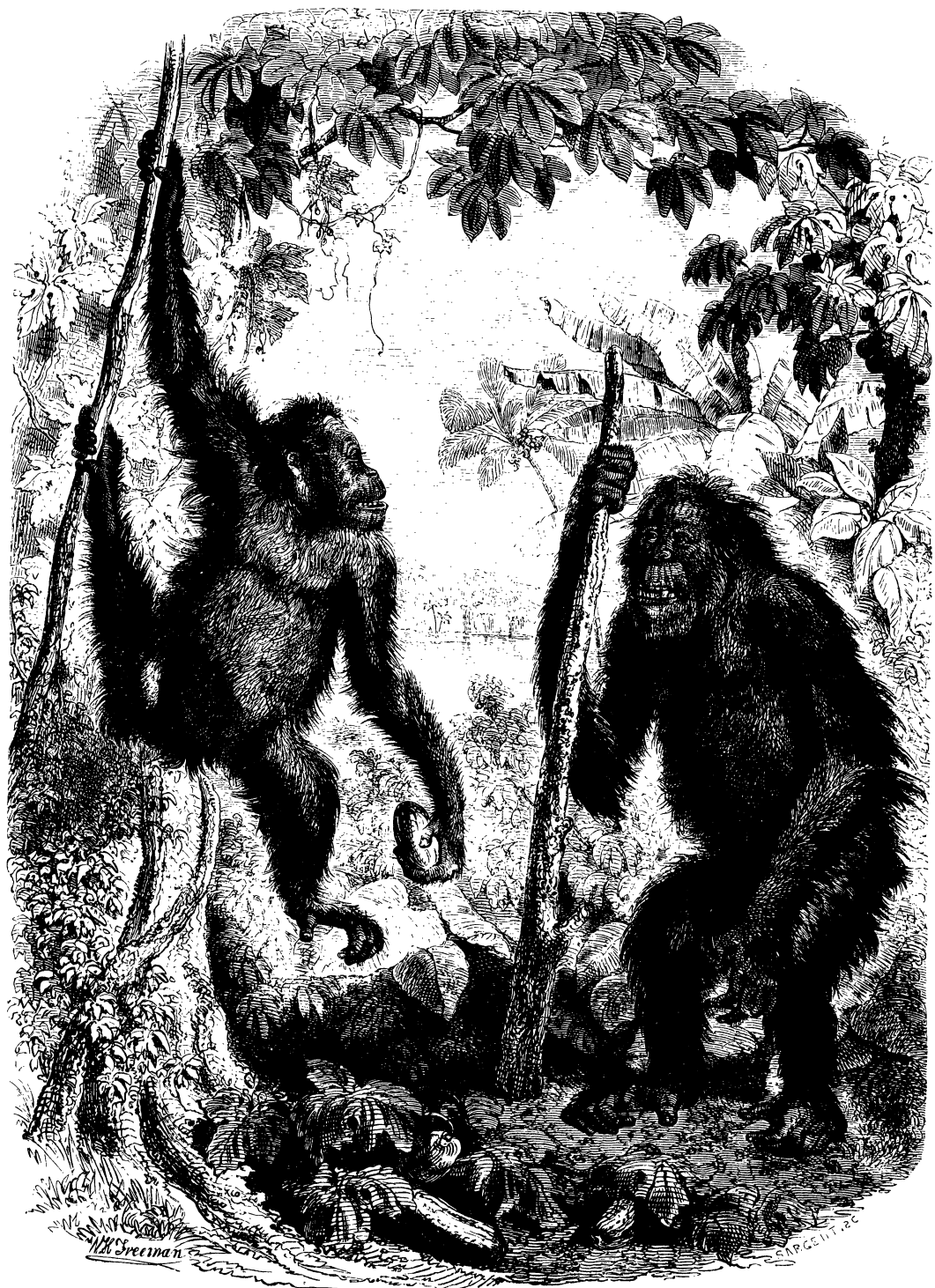
surtout au Chimpanzé (1), ce qui, d'après les renseignements pris par M. Savage, est encore plus absurde, et, suivant lui, elles ont probablement pour origine de merveilleux récits faits par les naturels à de crédules marchands.

Les habitations des Gorilles, si l'on peut se servir de ce mot, rappellent celles des Chimpanzés, et consistent seulement en quelques bâtons et rameaux garnis de feuilles, soutenus par les fourches et les branches des arbres. Elles ne les abritent pas et leur servent seulement pour la nuit. Les naturels se moquent de cette habitude de l'*Engé-éna*; ils disent qu'il est fou de faire une maison sans toit dans un pays où il pleut si souvent, et qu'il n'a pas autant de sens qu'un certain Oiseau, lequel fait un large nid avec un toit bien clos, puis enduit le dedans avec de la boue, qu'il étend tout autour avec ses ailes jusqu'à ce que les crevasses soient bouchées et que les parois soient lisses comme celles d'une maison. Les Gorilles ont des habitudes féroces et constamment offensives; ils ne fuient jamais devant l'Homme, comme le fait le Chimpanzé. Le petit nombre des individus dont on possède les dépouilles a été pris par les chasseurs d'Éléphants ou les marchands du pays lorsqu'ils venaient soudainement sur eux pendant leur passage à travers les forêts. Le meurtre d'un *Engé-éna* est regardé comme un acte de grande habileté et de courage, et il rapporte à son auteur un honneur signalé. L'esclave d'un Mpongive, d'une tribu de l'intérieur des terres, a tué un mâle et une femelle dont les os ont été remis à M. Savage : un jour il réussit à tuer un Éléphant; en revenant, il rencontra un *Engé-éna* mâle, et, comme il était bon tireur, il l'étendit bientôt à terre; il ne marcha pas longtemps sans voir une femelle qu'il tua également. Ce haut fait, dont on n'avait pas eu d'exemple jusque-là, fut considéré comme surhumain. La liberté lui fut immédiatement accordée, et on le proclama le prince des chasseurs.

On a aussi rapporté à M. Savage que, lorsque le mâle est rencontré le premier, il pousse un hurlement terrible, dont la forêt retentit au loin, et qui peut se rendre par *Kha-ah! Kha-ah!* prolongé et aigu. Ses énormes mâchoires s'ouvrent largement à chaque expiration; sa lèvre inférieure pend sur le menton; la crête velue de ses sourcils et son cuir chevelu se contractent au-dessus de ses yeux, ce qui lui donne une physionomie d'une incroyable férocité. Les femelles et les jeunes disparaissent à ce premier bruit; alors il s'approche de son ennemi dans un état de fureur extrême, et en répétant avec rapidité ses cris terribles. Le chasseur attend son approche en tenant son fusil en joue; s'il n'est pas sûr de son coup, il laisse l'Animal empoigner le canon, et, au moment où il le porte à sa bouche (comme c'est son habitude), il fait feu; si le coup ne part pas, le canon du fusil est, dit-on, brisé entre les dents du Gorille, et cette rencontre devient fatale pour le malheureux chasseur.

GENRE ORANG (*Simia*, de quelques auteurs; *Pongo*, de Lacépède). Ce genre remarquable comprend des Singes voisins de l'Homme par leur organisation, et que plusieurs auteurs considèrent même comme devant être placés dans la série avant le Chimpanzé et le Gorille. Toutefois les Orangs ont des proportions moins semblables aux nôtres que ces deux Animaux, leurs membres postérieurs étant plus courts et les antérieurs, au contraire, fort longs, de manière à toucher à terre, même lorsqu'ils se tiennent debout. Sous ce rapport, les Orangs ont plus d'analogie avec les Gibbons; mais ils sont bien plus robustes; leur cerveau, et, par suite, leur intelligence sont plus parfaits que chez ces Animaux, et ils manquent des callosités fessières, qui sont un des caractères principaux des Gibbons. A part la différence des proportions,

(1) On lit dans Buffon, tome XIV, page 50: « Damp'ier, Froger et d'autres voyageurs assurent qu'ils enlèvent de petites filles de neuf ou dix ans, qu'ils les emportent au dessus des arbres et qu'on a mille peines à les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages celui de M. de la Brosse, qui a écrit son voyage à la côte d'Angole en 1758, et dont on nous a communiqué l'extrait. Ce voyageur assure que les Orangs-Outans, qu'il appelle *Quinpezés*, tâchent de surprendre des négresses; qu'ils les gardent avec eux pour en jouir; qu'ils les nourrissent très-bien. « J'ai connu, d't-il, à Lowango, une négresse qui était restée trois ans avec ces animaux. »

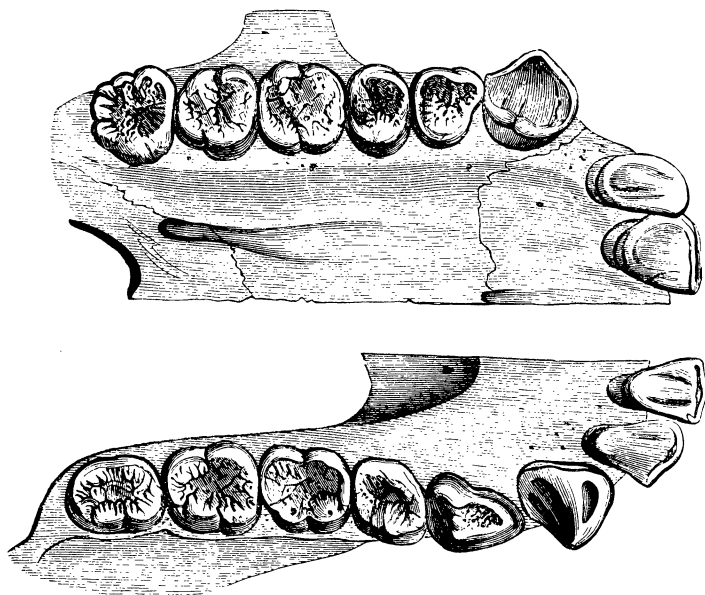


ORANG-OUTAN vieux et jeune (*Simia Satyrus*)

de Bornéo



leur squelette se rapproche de celui de l'Homme par certaines particularités importantes, et leurs principaux organes ont aussi avec les nôtres une analogie incontestable et qui ne le cède point à celle que montrent les grands Singes de l'Afrique. Il en est particulièrement ainsi de leurs dents, quoique leurs incisives et leurs canines soient notablement plus fortes et que la couronne de leurs molaires soit comme grossièrement guillochée.



DENTS DE L'ORANG ADULTE de grandeur nature.le.

Les Orangs ne se tiennent debout qu'en s'aidant de leurs membres antérieurs, et alors leur corps reste oblique; dans la marche, leurs membres inférieurs ne sont pas droits et leurs longs doigts sont à moitié fermés, les plus extérieurs portant à terre par la face supérieure, en même temps que le talon et une partie de la paume. Leur corps est couvert de poils roussâtres, plus foncés chez les vieux que chez les jeunes, et qui sont implantés de la même manière que chez l'Homme, ceux de la tête se dirigeant en grande partie vers le front, et ceux de l'avant-bras remontant du carpe vers le coude. La face est en grande partie nue; le nez est très-aplati, et la bouche fait une saillie considérable en avant du plan qui passe par le front et le menton, ce qui tient au grand développement des mâchoires ainsi qu'à la grosseur des lèvres, dont le muscle orbiculaire est fort développé. Les mouvements des lèvres jouent dans la physionomie des Orangs un rôle important; elles ont une grande finesse tactile, et leurs contractions diverses, ainsi que leur allongement, changent avec les sentiments dont ils sont animés. Le menton est fuyant, et le front, qui était proéminent dans le jeune âge, perd ce caractère à mesure que l'Animal vieillit; alors il cesse de ressembler à celui de l'Homme pour prendre un caractère plus bestial. Les oreilles sont petites, arrondies et bordées, mais elles manquent, comme celles des autres Singes, du lobule que possèdent toutes les races humaines; le cou est court; la tête mal équilibrée sur son axe et penchée en avant; le tronc large et fort; le ventre gros et la démarche chancelante, à terre du moins, car les Orangs grimpent aux arbres avec une extrême habileté, et c'est au milieu des forêts élevées que se passe la plus grande partie de leur existence.

L'analogie d'organisation que ces Animaux présentent avec l'espèce humaine et une incontestable ressemblance dans leurs facultés intellectuelles avec les nôtres, en font des êtres fort curieux à observer, et sur lesquels les naturalistes modernes ont recueilli un grand nombre

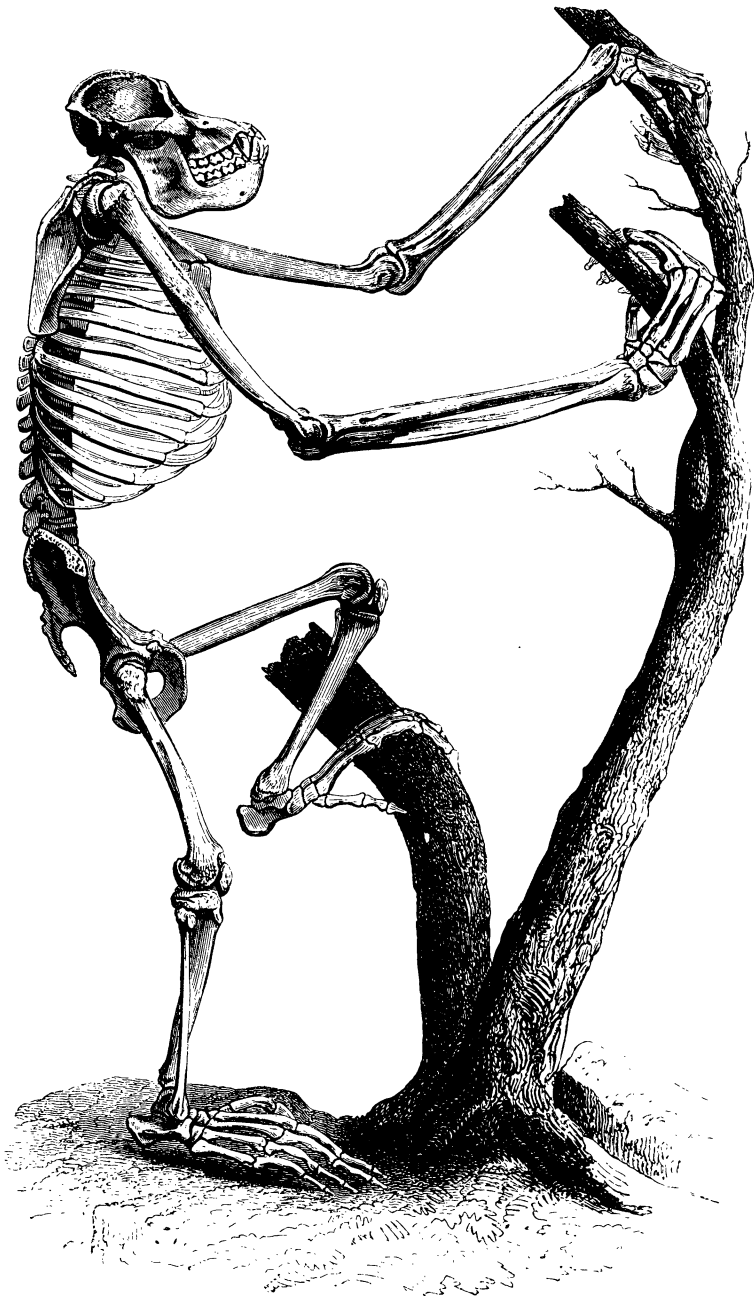
de détails intéressants. Les anciens ne paraissent pas avoir eu connaissance de ces Singes, ou bien ils les ont trop vaguement connus pour qu'il soit possible de décider s'ils ont parlé des vrais Orangs plutôt que des Gibbons. Il n'en est pas fait mention d'une manière certaine antérieurement au dix-septième siècle.

A cette époque Jonston leur a consacré quelques lignes dans son ouvrage, et Bontius a eu l'occasion d'en observer un exemplaire en vie. Les documents peu nombreux, d'ailleurs, qu'on lui doit, parurent en 1658. Ce médecin avait résidé à Batavia; il publia, dans son *Histoire médicale et naturelle de l'Inde*, quelques observations qu'il avait faites sur l'Orang-Outan de Bornéo. Après avoir rappelé ce que Pline dit au sujet des Satyres de l'Inde, il ajoute que la ressemblance ne se borne pas à la configuration extérieure, mais les détails qu'il rapporte sont évidemment exagérés. « Ce qui est encore bien plus fait pour exciter l'admiration, c'est, dit Bontius, ce que j'ai observé moi-même chez plusieurs de ces Satyres de l'un et de l'autre sexe, particulièrement chez la femelle dont je donne ici la figure. Quand des inconnus la regardaient attentivement, elle paraissait toute confuse; elle se couvrait le visage de ses mains, versait d'abondantes larmes, poussait des gémissements, et avait, en un mot, des manières si semblables aux nôtres, qu'on eût dit qu'il ne lui manquait que la parole pour être de tout point une créature humaine. Les Javanais, à la vérité, prétendent que ces Satyres pourraient parler, mais qu'ils ne le veulent pas faire de peur qu'on ne les oblige au travail; opinion trop ridicule pour que je prenne la peine de la combattre. Ils le désignent sous le nom d'*Orang-Outan*, qui signifie Homme de la forêt, et font sur son origine d'étranges histoires ».

Il faut très-probablement attribuer à un Orang-Outan ce que Leguat rapporta, en 1720, dans son *Voyage et Aventures aux deux îles désertes des Indes orientales*, au sujet d'un Singe extraordinaire qu'il vit à Java, et qui avait une petite maisonnette sur la pointe d'un bastion. C'était une femelle. Leguat assure, mais il ne faut ajouter aucune confiance à ce qu'il dit à cet égard, qu'elle marchait souvent fort droit sur ses pieds de derrière, et qu'alors elle cachait avec l'une de ses mains l'endroit de son corps qui distinguait son sexe. On sait très-bien maintenant que les Animaux de cette espèce, pas plus que les autres Singes, n'ont aucun sentiment de pudeur, et que, pour ce qui regarde les Orangs, la station bipède et semblable à celle de l'Homme leur est rendue impossible par leur conformation elle-même. Ils emploient, pour marcher, leurs membres de devant aussi bien que ceux de derrière; toutefois, leur corps reste dans une position oblique, et leurs longs bras leur servent, comme aux Gibbons, pour se maintenir dans cette situation, qui les rapproche plus de l'Homme que les autres Singes, le Chimpanzé et le Gorille exceptés.

Dans sa *Vie de Peïrese*, Gassendi raconte le fait suivant, également relatif à l'Orang-Outan proprement dit et au Chimpanzé : « Vers la fin de l'année 1633, Peïrese avait reçu la visite du célèbre poète Saint-Amant, qui revenait alors de Rome avec le duc de Créqui. Il le garda plusieurs jours dans sa maison, prenant grand plaisir à s'entretenir avec lui, à lui faire lire ses vers, mais surtout à le faire parler de choses singulières que lui et son frère avaient eu occasion d'observer durant leurs voyages dans les Indes et autres pays lointains. Saint-Amant, un jour, raconta, entre autres choses, qu'il avait vu à Java de grands Animaux qui tenaient le milieu entre l'Homme et le Singe (*quæ forent naturæ Homines inter et Simias intermedia*). Comme plusieurs des personnes présentes semblaient douter de son assertion, Peïrese cita les renseignements qu'il avait obtenus de différents pays, et principalement de l'Afrique. »

A la même époque, il fut aussi question de l'Orang-Outan dans un ouvrage anglais. En publiant son excellent traité sur le Chimpanzé, Tyson cite, dans le chapitre consacré à la taille que peuvent atteindre les *Hommes des bois*, des renseignements recueillis par le P. Lecomte au sujet de cet Animal. Après avoir parlé de plusieurs espèces propres aux Indes, Lecomte ajoute : « Ce que l'on voit dans l'île de Bornéo est encore plus remarquable et passe



ORANG-OUTAN ADULTE (*Pongo pygmaeus*), 1/7 de grandeur,
de Bornéo.



tout ce que l'histoire des Animaux nous a jusqu'ici rapporté de plus surprenant. Les gens du pays assurent comme une chose constante qu'on trouve dans les bois une espèce de bête nommée l'Homme-Sauvage, dont la taille, le visage, les bras et les autres membres du corps sont si semblables aux nôtres, qu'à la parole près on aurait bien de la peine à ne pas les confondre avec certains Barbares d'Afrique, qui sont eux-mêmes bien peu différents des bêtes. Cet Homme sauvage, dont je parle, a une force extraordinaire, et quoiqu'il marche sur ses deux pieds seulement; il est si lesté à la course qu'on a bien de la peine à le forcer. Les gens de qualité le courent comme nous courons ici le Cerf, et cette chasse fait le divertissement le plus ordinaire du roi. Il a la peau fort velue, les yeux enfoncés, l'air féroce, le visage brûlé; mais tous ses traits sont réguliers, quoique rudes et grossis par le soleil. Je tiens toutes ces particularités d'un de nos principaux marchands français, qui a demeuré longtemps à cette île. Cependant je ne crois pas qu'on doive aisément ajouter foi à ces sortes de relations; il ne faut pas aussi les rejeter entièrement, mais attendre que le témoignage uniforme de plusieurs voyageurs nous éclaireisse plus particulièrement sur cette rareté. »

Allamand, naturaliste hollandais, qui a publié à La Haye une édition de l'*Histoire naturelle* de Buffon, eut, l'un des premiers en Europe, la bonne fortune de recevoir des renseignements nouveaux sur l'Orang-Outan. Un médecin, nommé Relian, qui résidait à Batavia, l'un des points occupés par les Hollandais dans les îles de la Sonde, lui adressa, en 1770, la lettre suivante qui a été reproduite dans les *Suppléments* de Buffon :

« J'ai été extrêmement surpris que l'Homme-Sauvage, qu'on nomme en malais *Orang-Outang*, ne se trouve point dans votre académie; c'est une pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets d'histoire naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici *sabandhaar*, en a amené deux en vie, mâle et femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759; ils étaient de grandeur humaine, et faisaient précisément tous les mouvements que font les Hommes, surtout avec les mains, dont ils se servaient comme nous. La femelle avait des mamelles précisément comme celles d'une femme, quoique plus pendantes; la poitrine et le ventre étaient sans poils, mais d'une peau fort dure et ridée. Ils étaient tous les deux fort honteux quand on les fixait trop. Alors la femelle se jetait dans les bras du mâle et se cachait la figure dans son sein, ce qui faisait un spectacle véritablement touchant. C'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent point, mais ils ont un cri semblable à celui des Singes, avec lesquels ils ont le plus d'analogie par rapport à la manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des racines, des herbages, et habitant sur des arbres, dans les bois les moins fréquentés. Si ces Animaux ne faisaient pas une race à part qui se perpétue on pourrait les nommer des monstres de la nature humaine. Le nom d'*Hommes-Sauvages*, qu'on leur donne, leur vient des rapports qu'ils ont extérieurement avec l'Homme, surtout dans leurs mouvements, et dans une façon de penser qui leur est sûrement particulière, et qu'on ne remarque point dans les autres Animaux; car celle-ci est toute différente de cet instinct plus ou moins développé qu'on voit dans les Animaux en général. Ce serait un spectacle bien curieux si l'on pouvait observer ces Hommes-Sauvages dans les bois, sans en être aperçu, et si l'on était témoin de leurs occupations domestiques. Je dis *Hommes sauvages* pour me conformer à l'usage; car cette dénomination n'est point de mon goût, parce qu'elle présente d'abord une idée analogue aux sauvages des terres inconnues auxquels ces Animaux ne doivent point être comparés.... C'est dans l'île de Bornéo qu'il y en a le plus, et d'où l'on nous envoie la plupart de ceux que l'on voit ici de temps en temps. »

Dans le tome VII des *Suppléments* à l'*Histoire naturelle* de Buffon, qui ont été publiés, en 1789, par Lacépède, il est donné une figure du jeune Orang. Le mot Orang-Outan reste pour ce naturaliste une dénomination commune aux Singes anthropomorphes de l'Afrique et de l'Archipel indien (1). Quelques citations empruntées au texte lui-même feront voir que

(1) Quoiqu'on ait souvent écrit le mot *Outan* avec un *g* (*Orang-Outang*), il ne doit pas en recevoir. *Outan* signifie *sauvage* ou vivant dans *les bois*; *Outang* veut dire *débiteur*.

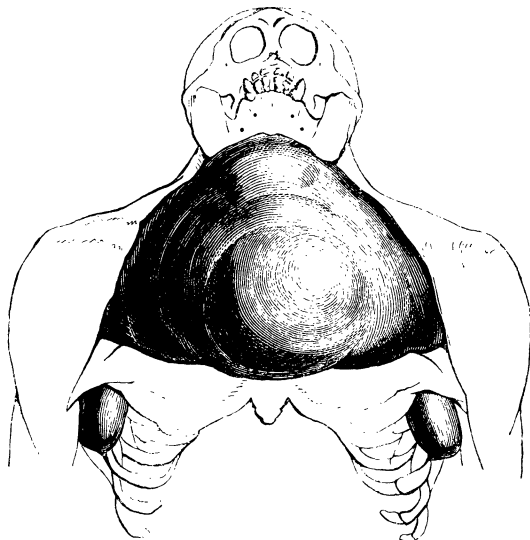
Buffon n'était pas encore parvenu à débrouiller complètement la synonymie de cette espèce d'avec celle du Chimpanzé et même du grand Singe de Battel.

« Nous avons reconnu, dit-il, qu'il existe réellement, et au moins, deux espèces bien distinctes de ces Animaux : la première, à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *Pongo* (c'est aujourd'hui le Gorille), et qui est bien plus grande que la seconde, que nous avons nommée *Jocko*, d'après le même voyageur (c'est le vrai Chimpanzé). Le Singe, que j'avais vu vivant, et auquel j'avais cru devoir donner le nom de *Jocko*, était un jeune *Pongo* (non, c'était bien le jeune du *Jocko*, c'est-à-dire du Chimpanzé; il est encore conservé dans les galeries du Muséum). Mais ayant reçu depuis des grandes Indes un *Orang-Outan* bien différent du *Pongo* (c'est un véritable *Orang-Outan*), et auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au *Jocko*, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de *Pongo* et *Jocko* appartiennent à des espèces réellement différentes, et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent. »

C'est au célèbre anatomiste hollandais Camper que la science doit les premiers renseignements exacts sur l'anatomie de l'*Orang-Outan*. Ayant disséqué plusieurs individus de cette espèce qui lui avaient été expédiés par ses correspondants, il publia de nombreux détails à leur égard, et plusieurs des planches de son Atlas leur sont également consacrées. Voici quelques-unes de ses observations sur les viscères :

« En ouvrant le ventre, je trouvai, au premier coup d'œil, beaucoup de rapports entre les intestins et les viscères de cet Animal et ceux de l'Homme; mais, après un examen plus attentif, je découvris qu'il y avait, à plusieurs égards, une fort grande différence. Le foie, qui est très-grand relativement à la taille de l'Animal, se trouvait, en grande partie, du côté droit, mais il occupait cependant aussi une place assez considérable à gauche, ainsi que cela a lieu dans presque tous les Singes. Il ressemblait au foie du Gibbon dont Daubenton nous a donné la description, et à celui du Chimpanzé de Tyson; seulement, les lobes-portes étaient plus apparents, ainsi que l'était aussi le lobule de Spigélius. L'estomac était appuyé, comme dans les Chiens, fortement musclé vers le pylore. Il différait par conséquent beaucoup de celui de l'Homme. Au-dessous était le pancréas, qui avait, ainsi que le canal, une grande ressemblance avec celui de l'Homme. Il n'y avait ni replis dans le duodenum et dans le jéjunum, ni rides dans le reste des intestins grêles; mais les villosités étaient fort apparentes. L'appendice vermiforme ressemble beaucoup à celui de l'Homme; cet intestin ne se trouve point chez les Singes à queue, ni chez celui d'Égypte (*Maqot*), mais bien chez le Pygmée de Tyson (*Chimpanzé*), ainsi que chez le Gibbon Wouvou. »

Camper a découvert chez le jeune *Orang-Outan*, et Wurmb, ainsi que d'autres, ont retrouvé, plus développée encore chez les *Pongos* ou vieux *Orangs*, une poche placée au-dessus du sternum, et qui communique avec le larynx, l'air qu'elle reçoit de celui-ci étant susceptible de la dilater fortement. Une autre particularité non moins curieuse a été observée pour la première fois par Camper: c'est que l'articulation coxo-fémorale de l'*Orang* diffère de celle de presque tous les autres Animaux, et, en particulier, de celle de l'Homme, par l'absence du ligament rond, lequel a pour usage d'attacher la tête du fémur au bassin.

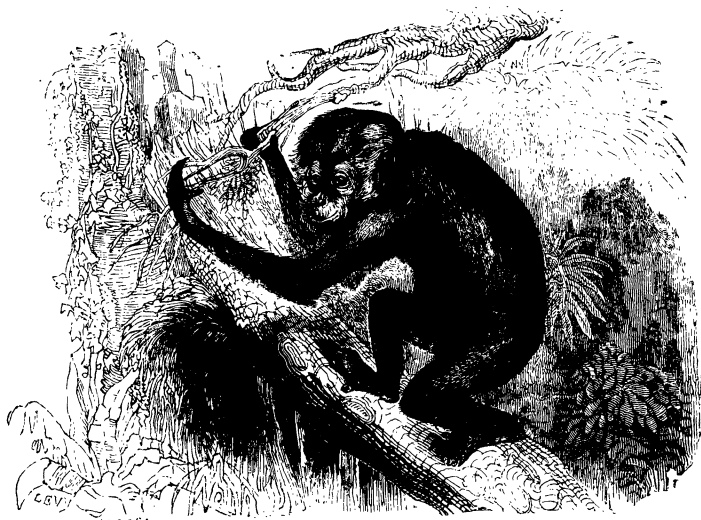


POCHE CUTURALE DE L'ORANG, 1/6 de grand. nat.

C'est par erreur qu'on a signalé l'existence des Orangs-Outans sur le continent indien et même à Java. Il paraît qu'il n'en existe ni dans cette île, ni en Cochinchine, où Cuvier en indique. On ne trouve ces Singes qu'à Sumatra et à Bornéo. Ils reçoivent des Malais des côtes, le nom d'*Orang-Outan*, ou *Houtan*, qui signifie *Homme des bois*. A Bornéo, les Daiaks Bédjadjou les nomment *Kahico*, et ceux de la rivière Dousson, *Keou*; ils appellent aussi le vieux mâle *Salamping* et la femelle *Boukou*. Sur la côte occidentale de Sumatra, les Malais donnent à l'Orang-Outan le nom de *Mawé*, et ceux d'Indrapoura et de Bencoulen le nomment *Orang-Panda* ou *Pandekh*, qui veut dire *Homme noir*.

Nulle part ces singuliers Animaux ne sont communs, et on ne les trouve que dans les lieux où s'étendent d'immenses terres basses, humides, et couvertes de sombres et vastes forêts, souvent submergées et peu accessibles à l'Homme. Leur apparition dans les lieux montagneux n'est qu'accidentelle. A Sumatra, où ces vastes forêts marécageuses n'existent que sur les côtes orientale et septentrionale, l'Orang se trouve relégué dans les royaumes de Siak et d'Atgen. Des individus isolés semblent pénétrer, accidentellement, par les grandes vallées de l'intérieur, vers la côte occidentale; mais ces cas sont extraordinairement rares. Les Orangs sont bien plus répandus à Bornéo, où on les observe dans toutes les parties basses et boisées qui sont peu habitées par les indigènes. Toutefois, on les chercherait en vain dans les lieux montagneux ou dans le voisinage des factoreries et des rivières navigables.

Les forêts sauvages et touffues, où les rayons du soleil ne pénètrent qu'avec peine, leur servent de retraite. Pendant le jour, on les voit parcourir la cime des arbres. Il est rare qu'ils en descendent pour attaquer les hommes qui les poursuivent; on cite cependant plusieurs exemples de naturels terrassés et même tués par ces Animaux, dont la force est prodigieuse. Vers le déclin du jour, ils passent dans l'épaisseur du feuillage pour se mettre à l'abri du froid et du vent, et leur gîte pendant la nuit est la partie fourrée ou la cime peu élevée de quelque arbre, tel que le palmier nibong ou *pandani*; souvent aussi ils se cachent dans quelque grosse touffe des orchidées qui croissent sur ces arbres gigantesques. En quelque lieu qu'ils passent la nuit, ils disposent leur gîte en forme d'aire, le garnissent de feuilles et le recouvrent de branches et de feuilles d'orchidées; ils emploient aussi du *Pandanus fasci-culus* ou du *Nipa fruticans*.



ORANG-OUTAN.

C'est là, à vingt-cinq pieds environ au-dessus du sol, que les Orangs se retirent. Ils dorment

couchés sur le dos ou sur le côté, les membres repliés vers le corps, et l'un des bras étendus sur la tête qui repose dans la main. Quelquefois aussi ils se croisent les bras sur la poitrine. Pendant les nuits froides ou pluvieuses, ils se protègent le corps en le recouvrant de feuilles, et ils ne sortent de leur retraite que lorsque le soleil a dissipé les brouillards dont la forêt était couverte, ce qui a lieu vers neuf heures du matin. La manière dont ils grimpent aux arbres et se promènent sur les branches leur donne une apparence de flegme et de circonspection réfléchie que l'on ne trouve pas ordinairement chez les Quadrumanes; et, sous ce rapport, leurs mouvements ressemblent plus à ceux de l'Homme. C'est avec la même prudence qu'ils passent d'un arbre à un autre, ayant soin de choisir les endroits où les rameaux s'entre-croisent; ils les réunissent, s'étendent de toute leur longueur sur ces ponts improvisés, en essaient la solidité avant d'en risquer le passage. Ils usent des mêmes précautions lorsque la crainte les oblige à fuir.

Comme la nourriture des Orangs-Outans consiste essentiellement en fruits, il s'ensuit que les lieux que ces Animaux choisissent pour demeure sont ceux où ils trouvent une subsistance plus abondante et plus facile. Il en résulte aussi pour eux des habitudes plus ou moins nomades, suivant les saisons. C'est ainsi qu'ils se montrent dans les parties méridionales de l'intérieur de Bornéo, et qu'ils font leur apparition sur la rive droite du Dousson pendant les mois d'avril et de mai, époque de la maturité des fruits du *Ficus infectoria*, dont eux et quelques autres Singes sont très-friands. Passé cette époque, on ne les voit plus dans ces localités. Indépendamment des fruits dont il vient d'être question et de ceux de quelques autres espèces de figuiers, les Orangs mangent aussi les bourgeons, les feuilles et les fleurs de certains arbres ou arbustes. Un vieux mâle, tué à l'embouchure du Sampiet, avait dans l'estomac des bandes d'écorces d'arbres d'un et deux pieds de longueur, et des semences non digérées provenant des fruits du *Sandoricum indicum*. Les Daiaks assurent que l'Orang ne fait point usage de nourriture animale, et M. Salomon Muller, qui a beaucoup étudié cette curieuse espèce, et au travail duquel tous ces détails sont empruntés, rapporte qu'un Orang mâle, haut de quatre pieds, que l'on avait réussi à prendre vivant, après l'avoir blessé, n'a jamais voulu toucher à aucune espèce de viande, soit crue, soit cuite. Lorsqu'un être vivant, un poulet, par exemple, l'approchait de trop près et venait ainsi le déranger, il le saisissait et le lançait loin de lui avec mécontentement.

Cet Orang était extrêmement sauvage, et, bien que souffrant des blessures que lui avaient faites les flèches empoisonnées des chasseurs, il était resté intraitable. Son œil perçant, son regard farouche et son extrême force musculaire, le rendaient redoutable. Il était faux et méchant. Presque toujours accroupi, il se levait lentement, et, saisissant le moment opportun, il se lançait avec impétuosité sur l'objet qui lui portait ombrage, dirigeant le plus souvent une de ses mains vers la figure des personnes les plus rapprochées des barreaux de sa cage. Tant que cet Animal a vécu, on n'a pu lui faire prendre pour nourriture que du riz cuit, préparé en boulettes et froid. Il buvait beaucoup d'eau; il ne tâchait point de mordre, mais il paraissait user de ses bras vigoureux comme unique moyen de défense, et se fier particulièrement à l'extrême force de ses mains.

Les Malais chassent habituellement les Orangs-Outans avec des flèches empoisonnées. Ils les poursuivent ainsi jusqu'à ce que ces Animaux, saisis de convulsions par la force du poison, se laissent tomber à terre. Alors on les achève avec de longues piques. Plusieurs peuplades de Bornéo sont très-friandes de leur chair, et leur font, pour s'en procurer, une guerre assidue. C'est ce qui explique comment on a pu réunir depuis quelque temps un nombre aussi considérable de crânes de ces Animaux. On en possède aujourd'hui de très-belles suites en Angleterre, en Hollande, en Belgique et même en France, et leurs squelettes sont loin d'être aussi rares dans les collections qu'ils l'ont été pendant longtemps.

Lorsqu'un Orang a été abattu au moyen de flèches empoisonnées, les gens de Bornéo enlèvent immédiatement une partie des chairs situées autour des blessures, puis ils découpent

l'animal, le partagent en morceaux, et mettent soigneusement de côté la graisse qu'ils emploient pour préparer leurs aliments. Ils font rôtir la chair sur des brasiers, ou la coupent par tranches qu'ils font sécher au soleil et qu'ils désignent alors sous le nom de *ding-ding*. La peau leur sert à faire des jaquettes ou des bonnets de forme grotesque, dont ils s'affublent les jours de fête ou pour se donner, à l'occasion, un air redoutable. Lorsque l'Orang se sent blessé grièvement, il monte incontinent sur la cime de l'arbre sur lequel il se trouvait, ou, lorsque cet arbre n'est pas assez élevé, il passe sur un autre qui puisse mieux le mettre à l'abri des armes. Pendant ce temps, il fait entendre sa voix mugissante, qui ressemble à celle de la Panthère. Ne pouvant assouvir sa rage contre son ennemi, il s'en prend aux branches de l'arbre sur lequel il se trouve, casse des bûches de la grosseur du bras et les lance à terre, de façon que toute la cime est souvent dévastée pendant cette ascension tumultueuse. Il est probable que cette manière de fuir a pu fournir matière à tous ces contes exagérés relatifs aux projectiles que les Orangs lanceraient contre ceux qui les attaquent; ce qui est complètement faux, les grosses branches qu'ils cassent dans leur furie échappant aussitôt de leurs mains et tombant à terre. Cela est bien connu des chasseurs de Daiaks, et ceux que M. Muller avait sous ses ordres (l'un avait tué sept de ces Animaux et l'autre trois) assuraient que l'Homme ne court aucun danger dans cette attaque. L'Orang-Outan ne montre pas les dents à son adversaire comme le font quelques autres espèces de Singes, et il ne fait aucun usage de ces armes puissantes pour mordre; sa véritable force réside uniquement dans ses muscles. Malheur à qui serait enlacé par ses bras vigoureux; la prudence et la ruse viennent d'ailleurs au secours de l'Orang pour l'aider à se soustraire à l'Homme, son plus redoutable ennemi, à Bornéo du moins, car à Sumatra, il est aussi attaqué par le Tigre royal, qui le surprend facilement à terre, mais qui ne peut cependant le poursuivre sur les grands arbres, dont le tronc est perpendiculaire.

L'Orang-Outan a le sens de l'ouïe très-délicat, et, au moindre bruit qu'il entend, sa défiance le met en éveil. La voix ou les pas d'un ennemi qui se dirige vers son gîte, le frottement des feuilles ou des fougères que l'on traverse l'avertissent et lui commandent la retraite. Alors il se glisse furtivement dans les touffes les plus épaisses du feuillage, et il s'y tient immobile jusqu'à ce que le danger soit passé. Aussi les Daiaks, habitués à cette chasse, observent-ils le plus profond silence pour tâcher d'atteindre l'Orang par ruse ou par surprise.

Quoique les yeux de ce Singe, qui sont d'un brun clair, aient beaucoup de vivacité et montrent de l'expression, il semble néanmoins avoir la vue basse. Lorsque, en captivité, on lui montre des fruits cultivés, son avidité pour les posséder est extrême; aussitôt qu'il les tient, il les regarde de près, les tâte, les soumet à l'odorat, et les rejette souvent ensuite avec indifférence. Tout ce qui lui tombe sous la main est aussitôt porté par lui à peu de distance de ses yeux et bientôt après devant l'ouverture de ses narines, ce qui a fait soupçonner qu'il a ce sens aussi peu développé que celui de la vue. On croit aussi qu'il a peu de finesse dans l'organe du toucher, qui est moins développé dans ses doigts que dans ceux de certains autres Quadrumanes. Les lèvres remplissent chez lui les principales fonctions tactiles, surtout la lèvre inférieure, qu'il a la facilité d'allonger et d'étendre d'une manière remarquable. Pour boire, il se sert de la main et laisse couler l'eau qu'elle peut contenir dans cette même lèvre inférieure, qui s'allonge alors en gouttière.

Cet animal est morne et sédentaire, même à l'état de liberté; le besoin de nourriture semble seul le faire sortir de sa paresse ordinaire et l'engager à prendre du mouvement. Aussitôt repu, il reprend sa pose favorite: l'attitude accroupie, le dos courbé, la tête penchée sur la poitrine, le regard fixement dirigé en dessous, quelquefois retenu à une branche par l'un de ses bras étendu, le plus souvent les deux bras pendant le long du corps; il reste ainsi des heures entières, faisant entendre par intervalles un son morne et bourdonnant. Après l'époque de l'accouplement les vieux mâles vivent complètement isolés; ceux qui ne sont pas adultes et les vieilles femelles se réunissent rarement en nombre au-dessus de trois ou quatre; les

femelles pleines et celles qui allaitent s'isolent également. Le jeune reste longtemps auprès de sa mère, dont les soins lui sont nécessaires, vu la lenteur de son accroissement. Il accompagne celle-ci dans tous ses mouvements, constamment soutenu contre sa poitrine et se cramponnant à son pelage. On ne sait pas encore à quel âge les Orangs-Outans entrent en puberté, combien dure leur gestation, ni quelle peut être la longueur moyenne de leur vie. En prenant pour base la croissance très-lente des individus captifs, MM. Temminck et Schlegel sont portés à croire que ce n'est guère avant dix ou quinze ans que ces Animaux ont leur développement complet; dans cette supposition le terme moyen de leur vie serait de quarante à cinquante ans.

Ce n'est qu'accidentellement que les Orangs-Outans s'éloignent des forêts humides que nous avons signalées comme étant leur séjour de prédilection. Un de ces Animaux errants fut pris, il y a plus de vingt ans, par MM. Craygimann père et fils, du brick anglais la *Marie-Anne-Sophie*, alors en relâche à Banboom, sur la côte nord-est de Sumatra. Ayant été avertis qu'un Animal de grande dimension se trouvait sur un arbre du voisinage, ils résolurent de s'en emparer, et plusieurs chasseurs du pays partirent avec eux. C'était un vieil Orang. A leur approche, celui-ci descendit de l'arbre sur lequel il était monté; mais, quand il vit qu'on s'apprêtait à l'attaquer, il se réfugia sur un autre arbre, et rappela dans sa fuite l'aspect d'un Homme de la plus grande taille, dont la démarche eût été chancelante, et qui, pour ne pas trébucher, appuierait de temps à autre ses mains sur le sol ou se servirait d'un bâton. Il cheminait alors assez doucement. Bientôt on jugea de son agilité et de sa force lorsqu'il fut parvenu sur une cime. Ce n'est qu'après avoir abattu plusieurs arbres et en agissant de ruse qu'on réussit à l'isoler. Il fut alors frappé successivement de cinq balles, dont une parut lui avoir traversé le ventre. Ses forces s'épuisèrent avec rapidité et semblèrent complètement éteintes, à la suite d'un vomissement copieux de sang noir. Néanmoins il se tenait toujours dans le feuillage. La surprise des chasseurs fut grande, lorsque, après avoir forcé son dernier asile, ils le virent se relever avec vigueur et s'élançer aussitôt sur d'autres arbres; mais bientôt une faiblesse le fit retomber presque mourant, et tout annonçait qu'il allait rendre le dernier soupir. Les marins, se croyant assurés de leur proie, voulurent s'en emparer, mais le malheureux Animal recueillit ce qui lui restait de forces et se mit en posture de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Assailli à coups de piques, sa vigueur et l'énergie de ses membres robustes ne se démentirent point; il brisa comme un faible roseau la tige d'une pique qu'il avait saisie dans ses mains. Cet effort épuisa ce qui lui restait de forces, et renonçant à une défense devenue inutile, il prit, assure-t-on, l'expression de la douleur suppliante. La manière piteuse avec laquelle il regardait les larges blessures dont il était couvert, toucha tellement les chasseurs, qu'ils commencèrent à se reprocher l'acte de barbarie qu'ils avaient commis sur une créature qui leur semblait presque humaine, par la manière dont elle exprimait ses douleurs autant que par ses formes corporelles.

Lorsque cet Orang-Outan fut mort, les naturels qui arrivèrent autour des Européens, contemplèrent sa figure avec un égal étonnement. Cet Orang-Outan était dépaysé, et il devait avoir voyagé pendant un certain temps avant d'être parvenu au lieu où on l'avait tué, car il avait de la boue jusqu'aux genoux, et les habitants de cette partie de Sumatra n'avaient aucun souvenir d'avoir jamais vu un semblable Animal. L'examen de la dépouille de ce Singe a permis à M. Clark-Abel d'en résumer ainsi les caractères; le visage était ridé et complètement nu, si ce n'est au menton et au bas des joues, où se développait la barbe; quelques cheveux d'un noir plombé tombaient sur les tempes et sur les côtés de la tête; des cils touffus garnissaient les paupières. Les oreilles étaient petites, collées le long de la tête et hautes à peine de dix-huit lignes; elles ressembleraient parfaitement à celles de l'Homme si elles avaient un lobule. La bouche, grande et projetée en avant, avait ses lèvres minces et étroites; la lèvre supérieure était recouverte par des espèces de moustaches. La paume des mains était très-longue et de la couleur de la face. Les ongles à tous les doigts étaient robustes, con-

vexes et très-noirs; le pouce ne dépassait pas la première articulation du doigt indicateur. Le pelage était généralement d'un brun rouge, passant au brun foncé en quelques endroits, et au rouge vif en d'autres. Partout le poil était très-long en dessus, surtout sur le dos, où il formait une ligne plus épaisse et plus fournie.

La note rédigée par M. Clark sur l'Orang-Outan, tué à Sumatra par MM. Craygimann, a paru dans le t. xv des *Recherches asiatiques*. Quoique les détails qu'elle expose se rapportent plutôt aux caractères génériques de l'Animal qui a fait le sujet de son observation qu'à ses véritables particularités spécifiques, et que l'Animal fût dépouillé avant qu'il ne le vît, quelques auteurs y ont vu l'indication d'une espèce distincte de l'espèce ordinaire, à laquelle ils ont donné le nom de *Simia Abelii*. Nous rappellerons plus loin que diverses autres espèces ont encore été signalées dans ce genre, mais sans qu'il ait été possible d'en établir jusqu'à ce jour une définition réellement satisfaisante.

Le trajet que l'on doit faire exécuter aux Orangs pour les amener en Europe est plus long de beaucoup que celui que doivent faire ces Chimpanzés, et le voyage est aussi plus pénible. C'est là sans contredit une des causes de leur extrême rareté dans nos ménageries, et, jusqu'à ce jour, on n'a encore réussi à rapporter vivants qu'un assez petit nombre de ces Animaux, et tous étaient plus ou moins jeunes; aussi n'en avons-nous une idée un peu exacte que pour une époque où leur caractère est encore fort doux, plein de confiance, très-susceptible d'éducation, et, par conséquent, fort différent de ce qu'il deviendra dans un âge plus avancé. Plusieurs observateurs ont recueilli avec soin les particularités offertes par ces mêmes Orangs, qui se sont tous montrés familiers, et dont l'intelligence, sans égaler celle de l'Homme, a cependant paru supérieure à celle de tous les autres Animaux.

F. Cuvier a essayé d'appliquer les règles de l'analyse psychologique à plusieurs des actes de l'un de ces jeunes Singes, qu'il a eu quelque temps sous les yeux. C'est par l'exposé de ses remarques que nous continuerons l'histoire de cette intéressante espèce.

« Cet Orang-Outan, dit notre auteur, arriva à Paris dans le commencement du mois de mars 1808. M. Decaen, officier de marine et frère de M. Decaen, capitaine général des îles de France et de Bourbon, l'avait ramené de l'île de France, et en avait fait hommage à madame Bonaparte, dont le goût éclairé pour l'histoire naturelle fut si favorable aux progrès de cette science. Lorsqu'il arriva de Bornéo à l'île de France, on assura qu'il n'avait que trois mois; son séjour dans cette île fut de trois mois; le vaisseau qui l'apporta en Europe mit trois mois à la traversée; il fut débarqué en Espagne, et son voyage jusqu'à Paris dura deux mois; d'où il résulte qu'à la fin de l'hiver de 1808, il était âgé de dix à onze mois. Les fatigues d'un si long voyage de mer, mais surtout le froid que cet Animal éprouva en traversant les Pyrénées dans la saison des neiges, mirent sa vie à toute extrémité, et, en arrivant à Paris, il avait plusieurs doigts gelés, et il était atteint d'une fièvre hectique très-prononcée. Malgré les soins les plus constants, on ne put le rétablir, et il mourut après avoir languï pendant cinq mois. Pendant les premiers jours de son embarquement, cet Orang-Outan montrait beaucoup de défiance en ses propres moyens, ou plutôt, ne pouvant apprécier la cause du roulis, il s'en exagérait les dangers. Il ne marchait jamais sans tenir fortement en ses mains plusieurs cordes ou quelque autre chose attachée au vaisseau. Il refusa constamment de monter aux mâts, quelque encouragement qu'il reçût des personnes de l'équipage; et il ne fut poussé à le faire que par la force d'un sentiment ou d'un besoin que la nature semble avoir porté dans cette espèce à un très-haut degré de développement, celui de l'affection.

« Il n'eut le courage de monter aux mâts que lorsqu'il eut vu M. Decaen, son maître, y monter lui-même; il le suivit, et, dès ce moment, il y monta seul chaque fois qu'il en éprouva le désir; l'expérience heureuse qu'il avait faite lui donna assez de confiance en ses propres forces pour qu'il osât la répéter. Les moyens employés par les Orangs pour se défendre sont, en général, ceux qui sont communs à tous les Animaux timides: la ruse et la prudence; mais tout annonce que les premiers ont une force de jugement que n'ont point la

plupart des autres, et qu'ils l'emploient dans l'occasion pour éloigner les ennemis plus forts qu'eux. Notre Animal avait coutume, dans les beaux jours, de se transporter dans un jardin où il trouvait un air pur et le moyen de se donner quelques mouvements. Alors il grimpait aux arbres et se plaisait à rester assis entre les branches. Un jour qu'il était ainsi perché, on parut vouloir monter après lui pour le prendre; mais aussitôt il saisit les branches auxquelles on s'accrochait et les secoua de toutes ses forces, comme si son idée eût été d'effrayer la personne qui faisait semblant de monter. Dès qu'on se retirait, il cessait de secouer les branches; mais il recommençait dès qu'on paraissait vouloir monter de nouveau, et il accompagnait ce geste de tant d'autres signes d'impatience ou de crainte, que son intention d'éloigner par le danger d'une chute ou par une chute même celui qui menaçait de le prendre fut évidente pour toutes les personnes qui se trouvaient en ce moment-là près de lui. Cette expérience, qui a été tentée plusieurs fois, a toujours eu les mêmes résultats. Souvent il se trouvait fatigué par les nombreuses visites qu'il recevait; alors il se cachait entièrement dans sa couverture, et n'en sortait que lorsque les curieux s'étaient retirés. Jamais il n'agissait ainsi quand il n'était entouré que des personnes qu'il connaissait. C'est à ces seuls faits que se bornent nos observations sur les moyens des Orangs pour se défendre; mais ils suffisent, je pense, pour convaincre que ces Animaux peuvent suppléer, par les ressources de leur intelligence, à celles qu'une faible organisation physique leur refuse. Les besoins naturels de ces Quadrumanes sont si faciles à satisfaire, qu'ils doivent trouver dans leur organisation assez de moyens pour ne pas être obligés d'exercer fortement, sous ce rapport, leurs autres facultés. Les fruits sont les aliments principaux dont ils se nourrissent; et, comme nous l'avons dit, leurs membres sont essentiellement conformés pour grimper aux arbres. Il est donc vraisemblable que, dans leur état de nature, ces Animaux emploient beaucoup plus leur intelligence à écarter les dangers qu'à chercher les objets de leurs besoins. Mais tous les rapports doivent nécessairement changer dès qu'ils se trouvent dans la société et sous la protection des Hommes; leurs dangers diminuent et leurs besoins s'accroissent. C'est ce que nous montrent tous les Animaux domestiques, et ce que devait, à plus forte raison, nous montrer notre Orang-Outan. En effet, son intelligence a eu beaucoup plus d'occasion de s'exercer pour satisfaire ses désirs que pour se soustraire aux dangers. Je dois placer dans cette première division un phénomène qui pourrait tenir à l'instinct, le seul à peu près de ce genre que cet Animal m'ait offert. Tant que la saison ne permit pas de le laisser sortir, il avait une coutume singulière et dont il aurait été difficile de deviner la cause; c'était de monter sur un vieux bureau pour y déposer ses excréments; mais, dès que le printemps eut ramené la chaleur et qu'il fut libre de sortir de l'appartement, on trouva la raison de cette action bizarre: il ne manqua jamais de monter sur un arbre pour satisfaire aux nécessités de cette nature. Nous avons déjà vu qu'un des principaux besoins de notre Orang-Outan était de vivre en société et de s'attacher aux personnes qui le traitaient avec bienveillance. Il avait pour M. Decaen une affection presque exclusive, et il lui en donna plusieurs fois des témoignages remarquables. Un jour, il entra chez son maître pendant qu'il était encore au lit, et, dans sa joie, il se jeta sur lui, l'embrassa avec force, et, lui appliquant ses lèvres sur la poitrine, il se mit à lui têter la peau, comme il faisait souvent du doigt des personnes qui lui plaisaient. Dans une autre occasion, cet Animal donna à M. Decaen une preuve plus forte de son attachement. Il avait l'habitude de venir, à l'heure des repas qu'il connaissait fort bien, demander à son maître quelques friandises. Pour cet effet, il grimpait, par derrière, à la chaise sur laquelle M. Decaen était assis, de sorte qu'il ne pouvait le voir, de manière à le reconnaître, qu'après être arrivé à la partie la plus élevée du dossier de la chaise; là perché, il recevait ce qu'on voulait bien lui donner. A son arrivée sur les côtes d'Espagne, M. Decaen fut obligé d'aller à terre, et un autre officier du vaisseau le remplaça à table; l'Orang-Outan, comme à son ordinaire, entra dans la chambre et vint se placer sur le dos de la chaise sur laquelle il croyait que son maître était assis; mais aussitôt qu'il s'aperçut de

sa méprise et de l'absence de M. Decaen, il refusa toute nourriture, se jeta à terre et poussa des cris de douleur en se frappant la tête. Je l'ai vu très-souvent témoigner ainsi son impatience dès qu'on lui refusait quelque chose qu'il désirait vivement et qu'il avait sollicité. Cet Orang-Outan aurait-il été conduit à agir ainsi par une sorte de calcul? On serait tenté de le croire; car, dans sa colère, il relevait la tête de temps en temps, et suspendait ses cris pour regarder les personnes qui étaient près de lui, et voir s'il avait produit quelque effet sur elles et si elles se disposaient à lui céder. Lorsqu'il croyait ne rien apercevoir de favorable dans les regards ou dans les gestes, il recommençait à crier. Ce besoin d'affection portait ordinairement notre Orang-Outan à rechercher les personnes qu'il connaissait, et à fuir la solitude, qui paraissait beaucoup lui déplaire, et il le poussa un jour à employer encore son intelligence d'une manière très-remarquable. On le tenait dans une pièce voisine du salon où l'on se rassemblait habituellement; plusieurs fois il avait monté sur une chaise pour ouvrir la porte du salon; la place ordinaire de la chaise était près de cette porte, et la serrure se fermait avec un pêne. Une fois, pour l'empêcher d'entrer, on avait ôté la chaise du voisinage de la porte; mais, à peine celle-ci fut-elle fermée, qu'on la vit s'ouvrir, et l'Orang-Outan descendre de cette même chaise qu'il avait apportée pour s'élever au niveau de la serrure.

« Les Hommes, au reste, ne sont pas les seuls êtres différents des Orangs-Outans auxquels ceux-ci peuvent s'attacher. Notre Animal avait pris pour deux petits Chats une affection qui ne lui était pas toujours agréable; il tenait ordinairement l'un ou l'autre sous son bras, et, d'autres fois, il se plaisait à les placer sur sa tête; mais comme dans ces divers mouvements les Chats éprouvaient souvent la crainte de tomber, ils s'accrochaient avec leurs griffes à la peau de l'Orang-Outan, qui souffrait avec beaucoup de patience la douleur qu'il en ressentait. Deux ou trois fois, à la vérité, il examina attentivement les pattes de ces petits Animaux, et, après avoir découvert leurs ongles, il chercha à les arracher, mais avec ses doigts seulement; n'ayant pu le faire, il se résigna à souffrir plutôt que de sacrifier le plaisir qu'il trouvait à jouer avec eux..... Pour manger, il prenait ses aliments avec ses mains ou avec ses lèvres; il n'était pas fort habile à manier nos instruments de table, et, à cet égard, il était dans le cas des sauvages, que l'on a voulu faire manger avec nos fourchettes et avec nos couteaux; mais il suppléait par son intelligence à sa maladresse. Lorsque les aliments qui étaient sur son assiette ne se plaçaient pas aisément sur sa cuiller, il la donnait à son voisin pour la faire remplir; il buvait très-bien dans un verre en le plaçant entre ses deux mains. Un jour, après avoir reposé son verre sur la table, il vit qu'il n'était pas d'aplomb et qu'il allait tomber; il plaça sa main du côté où ce verre penchait pour le soutenir..... Presque tous les Animaux ont besoin de se garantir du froid, et il est vraisemblable que les Orangs-Outans sont dans ce cas, surtout dans la saison des pluies. J'ignore quels sont les moyens que ces Animaux emploient, dans leur état de nature, pour se préserver de l'intempérie des saisons. Notre Animal avait été habitué à s'envelopper dans ses couvertures, et il en avait presque un besoin continuel. Dans le vaisseau, il prenait, pour se coucher, tout ce qui lui paraissait convenable; aussi, lorsqu'un matelot avait perdu quelques hardes, il était presque toujours sûr de les retrouver dans le lit de l'Orang-Outan. Le soin que cet Animal prenait à se couvrir le mit dans le cas de nous donner encore une très-belle preuve de son intelligence. On mettait tous les jours sa couverture sur un gazon devant la salle à manger, et, après son repas, qu'il faisait ordinairement à table, il allait droit à sa couverture, qu'il plaçait sur ses épaules, et revenait dans les bras d'un petit domestique pour qu'il le portât dans son lit. Un jour qu'on avait retiré la couverture de dessus le gazon et qu'on l'avait suspendue au bord d'une croisée pour la faire sécher, notre Orang-Outan fut, comme à l'ordinaire, pour la prendre; mais, de la porte, ayant aperçu qu'elle n'était pas à sa place ordinaire, il la chercha des yeux et la découvrit sur la fenêtre; alors il s'achemina près d'elle, la prit et revint, comme à l'ordinaire, pour se coucher. »

Un autre Orang, que l'on a conservé quelque temps à Londres, a fourni au D. Clark-Abel

le sujet d'intéressantes observations que nous reproduirons aussi presque textuellement. Il était de Bornéo, et on l'envoya d'abord à Batavia. Son arrivée en Europe eut lieu en août 1817, et il y vécut jusqu'au 1^{er} avril 1819. Lorsqu'on le prit à Bornéo, il resta paisible tant que le petit bâtiment qui le portait fut en pleine mer, et il ne se livra à la violence de son caractère que lorsqu'il se vit renfermer dans une cage de bambou destinée à le transporter à terre. Il essaya de mettre en pièces les barreaux de sa cage en les secouant violemment entre ses mains; mais, en voyant qu'il ne pouvait en venir à bout en les prenant en masse, il tâcha de les briser isolément. Il en reconnut un plus faible que les autres auquel il s'acharna tant qu'il tint bon. Étant parvenu à le rompre, il s'échappa. Lorsqu'on l'eut conduit à bord du vaisseau le *César*, qui devait le transporter en Angleterre, on essaya de le retenir au moyen d'une chaîne fixée contre les parois du navire par un crampon de fer; il eut bientôt brisé ce lien, et se sauva en entraînant après lui cette chaîne dont la longueur, gênant ses mouvements, lui inspira la réflexion d'en rouler l'extrémité et de la jeter sur ses épaules. Après avoir plusieurs fois répété ce manège, et ennuyé de ce que cette chaîne ne restait point sur son dos, il finit par la prendre dans sa bouche afin de fuir plus à son aise. Après plusieurs essais tout aussi infructueux que le précédent, on renonça à tenir cet Orang-Outan à l'attache, et il lui fut alors permis de parcourir le vaisseau au gré de ses caprices. Il ne tarda point à se familiariser avec les matelots, qu'il surpassait en agilité. C'est en vain qu'ils essayaient fréquemment de l'atteindre en le poursuivant sur les agrès; ces jeux ne servaient qu'à montrer toute l'étendue de son adresse et la sagacité avec laquelle il savait éviter les pièges. Lorsqu'il était surpris, il cherchait à devancer ceux qui le poursuivaient; mais, lorsqu'il se trouvait trop vivement pressé, il saisissait la première corde venue en se balançant hors de leur portée. D'autres fois, négligemment couché dans les haubans ou sur la tête du mât, il attendait que les matelots, qui croyaient le surprendre, fussent arrivés à le toucher; alors, par un mouvement aussi rapide que la pensée, il se jetait sur quelque manœuvre courante, et se laissait glisser comme un trait sur le tillac, ou, s'élançant sur le grand étai, il passait d'un mât à l'autre, en se balançant sur les mains, de même qu'un habile funambule. En vain secouait-on avec force les cordages mêmes auxquels il s'accrochait, ces secousses ne l'agitaient aucunement, tant ses muscles avaient de force et de puissance pour maintenir ses extrémités sur les corps qu'elles embrassaient. Parfois, lorsqu'il était de bonne humeur et en disposition de jouer, il s'élançait dans les bras du matelot courant à sa poursuite, et, après l'avoir touché de la main, il fuyait d'un bond hors de sa portée comme pour le défier de l'atteindre. Pendant son séjour à Java, le même Orang-Outan avait établi son gîte dans un grand Tamarinier, situé auprès de la maison de M. Abel. Il y avait formé un lit en entrelaçant les petites branches et en les couvrant de feuilles. Dans le jour, il s'y étendait nonchalamment, en ayant soin de placer sa tête hors de cette espèce de nid, afin de voir si les Hommes qui passaient au-dessous ne portaient pas des fruits; car, aussitôt qu'il en apercevait, il ne manquait pas de descendre pour en obtenir sa part. Il avait pour habitude de se coucher avec le soleil, ou plutôt lorsqu'il avait fait un copieux repas. Il était réveillé avec le jour, et sa première action était de visiter ceux dont il recevait habituellement sa nourriture.

Pendant la traversée il paraissait faire très-peu attention à plusieurs petits Singes de Java, ses compagnons de voyage. Une fois, cependant, il essaya de jeter à la mer une cage qui renfermait trois de ces Animaux. On suppose qu'il fut guidé dans cette action par le désir de se venger de ce qu'ils avaient reçu devant lui des aliments dont il n'avait pas eu sa part. Cependant, quoiqu'il ne s'en occupât guère, dans la plupart des cas, M. Abel pense qu'il était moins indifférent à leur société lorsqu'il n'était pas observé, et il fut un jour surpris sur l'avant du mât de misaine jouant avec un jeune Semnopithèque. Couché sur son dos, et en partie couvert d'une voile, il contempla quelque temps avec une grande gravité les gambades du Singe qui était au-dessus de lui; mais, à la fin, il l'attrapa par la queue et essaya de le

rouler dans sa couverture. Cependant l'action ne paraissait pas se passer entre égaux, car l'Orang-Outan ne daigna pas folâtrer avec le Singe comme il le faisait avec les mousses. Au contraire les Singes avaient évidemment une grande prédilection pour sa société, et lorsqu'ils étaient détachés, ils allaient le trouver.

Quoique ordinairement très-doux et très-disposé à jouer, le même Orang se mettait parfois en colère, et il exprimait alors sa rage en ouvrant la bouche, en montrant ses dents, en saisissant et en mordant ceux qui étaient près de lui. Quelquefois il parut presque désespéré, et, en deux ou trois occasions, il se livra à des actes qui, dans un être raisonnable, auraient été regardés comme la menace d'un suicide. Si on lui refusait obstinément une orange lorsqu'il essayait de s'en saisir, il poussait de grands cris et il s'élançait avec fureur sur les cordages; ensuite il revenait et essayait derechef de l'obtenir. S'il était encore joué, il se roulait comme un enfant sur le pont, en jetant les cris les plus perçants. Une fois, se levant soudain, il s'élança avec dépit sur le côté du navire et disparut. Témoins de cette action, les matelots crurent d'abord qu'il s'était jeté à la mer; mais, après l'avoir cherché, on le trouva caché sous les chaînes des haubans. A bord, il dormait habituellement sur la tête du mât (le chouc), en s'enveloppant d'une voile. Il se donnait beaucoup de mal pour faire son lit, et ne manquait pas de le débarrasser des objets qui auraient pu rendre inégale la surface sur laquelle il voulait reposer; content de cet arrangement, il tirait sur lui la voile et s'étendait sur le dos. Quelquefois M. Abel s'emparait de son lit et aiguillonnait son humeur en refusant de le lui rendre. Alors il s'efforçait de tirer à lui la voile et ne voulait se reposer que lorsqu'il était resté maître du terrain. Si le lit était assez large pour deux, il se couchait tranquillement auprès de la personne qui était venue l'occuper avec lui, et s'il arrivait que toutes les voiles fussent dépliées, il cherchait un autre objet, prenant soit une veste, soit une chemise de matelot, ou bien il tâchait de se procurer la couverture de laine de quelque hamac.

Lorsqu'on doubla le cap de Bonne-Espérance, cet Orang souffrit beaucoup du froid, surtout dans les premières heures de la matinée; aussi lorsqu'il descendait du mât, tout transi, il courait vers un matelot de ses amis, se jetait dans ses bras et le serrait fortement pour se réchauffer. Il poussait des cris violents si on essayait de l'éloigner.

Sa boisson, à Java, avait été de l'eau; pendant la longue traversée qu'il eût à supporter, elle fut aussi variée que les mets qui formaient sa nourriture; toutefois, il affectionnait le thé et le café, mais il acceptait le vin, et il prouva un goût très-vif pour les liqueurs fortes en dérochant une bouteille d'eau-de-vie au capitaine. A Londres, il préféra le beurre et le lait à toute autre substance, sans perdre toutefois ses dispositions pour le vin et les liqueurs.

Deux fois seulement cet Animal manifesta une grande frayeur. Ce fut à la vue de huit grandes Tortues qui furent apportées à bord, tandis que le *César* était en face de l'Ascension. Alors il grimpa en toute hâte sur la partie du vaisseau la plus élevée, et, de là, regardant au-dessous de lui, il allongea ses longues lèvres et fit entendre en même temps un son qui, d'après M. Clark, tenait le milieu entre le coassement d'une Grenouille et le grognement d'un Cochon. Au bout de quelque temps, il s'aventura à descendre, mais avec beaucoup de précaution et en regardant continuellement les Tortues. On ne put jamais l'en faire approcher qu'à plusieurs toises de distances. Dans une autre occasion, il monta à la même hauteur et fit le même grognement. Ce fut en présence de plusieurs Hommes qui se baignaient et qui plougeaient dans la mer.

Les Orangs adultes ne sauraient supporter aussi facilement la captivité que les jeunes Animaux de leur espèce, et ils diffèrent beaucoup des Singes ordinaires sous ce rapport; ils seraient d'ailleurs très-dangereux à cause de leur grande force et de leur méchanceté. Comme il est en même temps très-difficile de les prendre en vie, on n'en a possédé qu'un très-petit nombre ayant dépassé le premier âge. Il n'en est peut-être sorti aucun des îles de la Sonde, et ceux qu'on y a possédés captifs n'ont vécu que fort peu de temps. Lorsque les chasseurs de

Sumatra ou de Bornéo découvrent dans les forêts une femelle avec son nourrisson, ils tâchent de tuer la mère afin de se rendre maîtres du jeune Animal, qu'ils conservent assez facilement en vie au moyen du riz bouilli, des bananes, etc. Les petits Orangs sont très-friands de canne à sucre; ils boivent avec avidité de l'eau sucrée, et ils mangent le sucre des palmiers et du tébou. Plus tard, on les accoutume à se nourrir d'autres fruits, et même de viande bouillie ou rôtie, etc. Les navires qui touchent à Bornéo et à Sumatra peuvent assez souvent se procurer ces jeunes Animaux, et l'on en envoie très-fréquemment à Batavia. C'est ce qui a fait croire qu'ils habitaient naturellement l'île de Java. Toutefois il n'en est rien. On n'a plus de doute à cet égard depuis les recherches des naturalistes hollandais que le gouvernement a envoyés pour explorer les îles de la Sonde, et, en particulier, depuis celles de M. Salomon Muller, recherches dont MM. Temminck et Schlegel ont fait le sujet d'un Mémoire très-intéressant.

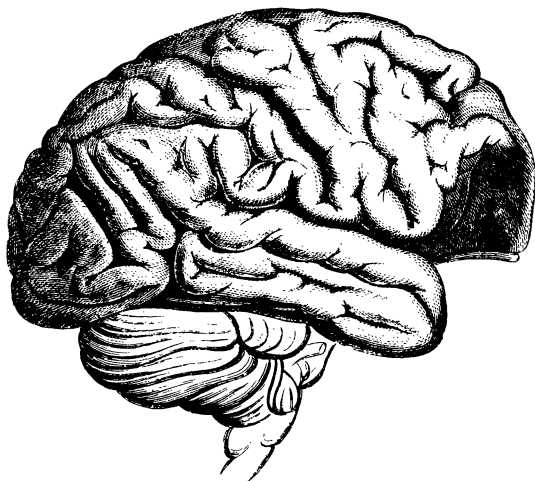
L'Orang qui a vécu à Paris en 1836, et dont la présence attira pendant plusieurs mois un si grand concours de visiteurs, était un de ces jeunes individus que les Malais se procurent en tuant les femelles mères. Il était originaire de Sumatra. M. de Blainville ayant eu connaissance, par un de ses anciens élèves, M. le D. Marion de Procé, de l'arrivée de ce curieux Singe à Nantes, le fit aussitôt acheter pour le Muséum de Paris. Voici quelques renseignements qui furent alors publiés sur cet Animal : Le capitaine Vanisghen, qui avait lui-même amené son Orang au Muséum, s'était adressé, pour l'avoir, à quelques chasseurs de l'île de Sumatra. Ceux-ci s'étant mis aussitôt en recherche rencontrèrent une femelle portant son petit encore fort jeune. Cette femelle, poursuivie avec ardeur, se réfugia sur un arbre dont toutes les branches furent successivement abattues. Une seule branche restait encore, celle qui supportait l'Animal. Celui-ci, se voyant cerné de toutes parts, allait s'élançer sur un arbre voisin, lorsqu'un Homme de la troupe lui coupa d'un coup de hache une des mains de devant. La mère saisit alors son petit de l'autre main; mais comme il lui devint impossible de se soutenir, elle ne tarda pas à tomber au pouvoir de ses agresseurs. Elle fut aussitôt emmenée, ainsi que son petit; mais les fatigues du voyage et la chaleur extrême augmentèrent la gravité de sa blessure, et une dégénérescence gangreneuse la fit bientôt périr.

Le petit survécut. Son âge fut approximativement évalué à six semaines; il était entièrement nu, et ce ne fut que plus tard que des poils recouvrirent son corps. Ceux du dos parurent les premiers, puis ceux du ventre et des parties inférieures. Néanmoins ce jeune Orang avait déjà fait ses dents incisives. Les quatre canines et les molaires, au nombre de huit lorsqu'il vint à Paris, se montrèrent plus tard, mais sans occasionner aucun malaise appréciable. Il fut en partie nourri avec de la bouillie, qu'on était obligé de lui donner comme on la donne à un enfant. Il était très-faible et encore peu intelligent; depuis, il est devenu très-actif, doux de caractère et sensible aux caresses. Il affectionnait surtout son maître, mais il était familier avec tout le monde, prenait la main des visiteurs et s'accrochait à leurs jambes ou leur montait sur les épaules. C'était en lui donnant des soufflets et même des coups de corde que M. Vanisghen le corrigeait quand il était trop turbulent. L'Animal s'asseyait alors dans un coin, se cachait la figure dans les bras, et, dit-on, se mettait parfois à pleurer. Dans ce dernier cas, il portait ses mains sur ses yeux comme pour les essuyer. Cet Orang a vécu six mois à Paris. Son intelligence, autant que sa ressemblance extérieure avec l'espèce humaine, lui firent bientôt une immense réputation et la foule accourait chaque jour pour le voir.

On a conservé le souvenir de quelques-unes de ses actions les plus remarquables. Le trait suivant m'a été communiqué par M. de Blainville. Après être passé des mains de son maître dans celles du gardien auquel l'avait confié M. Geoffroy-Saint-Hilaire, directeur de la Ménagerie du Muséum, le jeune Animal semblait avoir oublié celui qui l'avait ramené de si loin et avec qui il avait passé un temps assez long; mais, ayant pu le revoir après plusieurs mois de séparation, il le regarda d'abord avec attention, s'élança bientôt dans ses

bras, et lui témoigna par mille caresses la joie qu'il éprouvait à le retrouver. Il aimait beaucoup la société, et pourvu qu'on voulût bien jouer avec lui, le rouler à terre, le balancer le laisser grimper quelque part, il s'inquiétait assez peu si les personnes au milieu desquelles il se trouvait lui étaient connues ou non; et pendant tout le temps qu'on a pu l'étudier, soit à bord du bâtiment qui l'a conduit en France, soit à Paris, il a toujours montré les mêmes dispositions. A la Ménagerie, il vivait familièrement avec les enfants de son gardien, qui formaient sa société la plus habituelle. Il avait pour eux tous les égards que leur faiblesse aurait pu attendre d'une personne raisonnable, et il montrait les mêmes dispositions bienveillantes dans ses rapports avec tous les autres enfants; il n'avait pas toujours les mêmes ménagements pour les grandes personnes. Peu difficile sur le choix de la nourriture, cet Orang était devenu le commensal de son gardien, et il mangeait de tout comme lui et sa famille. Il aimait assez les choses sucrées, et lorsque certains mets avaient besoin d'être mangés avec précaution, il savait parfaitement s'en tirer. Il prenait les uns après les autres les grains des grappes de raisin qu'on lui donnait, buvait avec un verre, se servait assez adroitement d'une cuiller, etc. Si c'était du pain avec des confitures qui lui avait été remis, il imitait les enfants, qui commencent par les confitures et font ensuite fi du pain. Un jour qu'on lui avait donné de la salade trop vinaigrée, nous l'avons vu éponger entre deux plis de la couverture sur laquelle il reposait les feuilles trop acidulées, et les reporter ensuite à sa bouche; il les mangeait alors après les avoir goûtées de nouveau. Cet Orang ne tarda pas à tomber malade. Malgré les soins qu'on lui prodigua, et qui furent dirigés par plusieurs savants médecins de l'hôpital qui avoisine le Jardin des Plantes, malgré les médicaments qu'on lui fit prendre de plusieurs manières et quelquefois bien malgré lui, il ne tarda pas à succomber. M. de Blainville en fit une dissection minutieuse, attachant une importance particulière à connaître la myologie de ses mains et la conformation de son cerveau, que d'autres auteurs ont également étudié avec tout le soin qu'il mérite. (Figure au 1/10^e).

Ainsi qu'on peut le supposer d'après tout ce que nous avons déjà dit, la constitution physique des Orangs change considérablement avec l'âge, et il en est de même de leurs caractères moraux. Ces modifications, dont presque toutes les parties du squelette subissent l'influence, se font surtout sentir sur la forme du crâne, et celle-ci est si différente dans les jeunes de ce qu'elle devient chez les adultes, que des naturalistes éminents, tels que Geoffroy-Saint-Hilaire, Lacépède et Cuvier, ont, pendant quelque temps, classé dans deux genres distincts les jeunes et les vieux sujets de cette espèce qu'ils ont pu observer. Le Hollandais Wurmb avait pourtant décrit, en 1780, dans les *Mémoires* de la société de Batavia, un vieil Orang de Bornéo sous le nom de *Pongo*, parce qu'il avait cru y reconnaître le Pongo de Buffon, qui est un Animal d'Afrique. Ces observations, qui furent traduites en français, n'empêchèrent pas que l'on considérât ce Pongo comme étant un Animal tout différent de l'Orang et qui devait constituer un autre genre. Dans leur classification, les principaux zoologistes français le séparèrent même par plusieurs autres genres de celui des Orangs, qui ne comprenait plus en réalité que le jeune âge de l'Animal dont le Pongo de Wurmb était l'adulte. Cette erreur eut crédit pendant plu-



CERVEAU DE L'ORANG, 2/3 de grand..

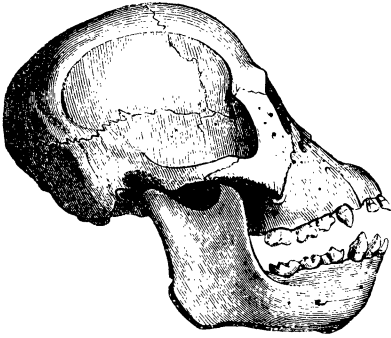
un autre genre. Dans leur classification, les principaux zoologistes français le séparèrent même par plusieurs autres genres de celui des Orangs, qui ne comprenait plus en réalité que le jeune âge de l'Animal dont le Pongo de Wurmb était l'adulte. Cette erreur eut crédit pendant plu-

sieurs années, et on la trouve reproduite dans tous les ouvrages zoologiques de l'époque.

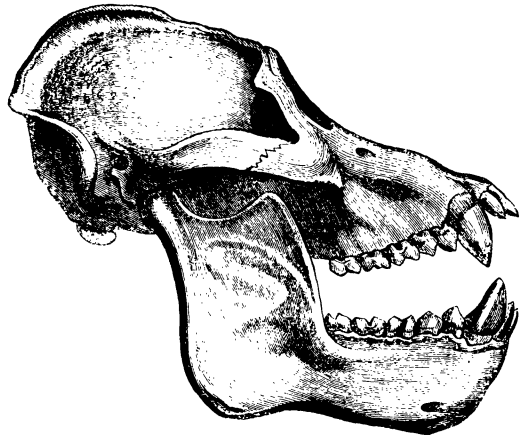
Le squelette de l'exemplaire même qu'avait observé Wurm b ayant été apporté à Paris et déposé dans les galeries d'anatomie comparée du Muséum, où on le conserve encore, fut regardé comme une nouvelle preuve que ces deux prétendus genres avaient été justement distingués l'un de l'autre. La grandeur de l'Animal dont provenait ce squelette, comparée à celle des Orangs décrits par Camper; l'énorme proéminence de la partie faciale du crâne; la petitesse comparative de la cavité cérébrale; le développement exagéré des crêtes osseuses qui servent à l'insertion des muscles des tempes et de l'occiput, tout semblait confirmer cette distinction et s'accorder parfaitement avec l'importance que l'on attribuait alors dans la classification des Singes aux caractères tirés de l'angle facial. Toutefois, des doutes ne tardèrent pas à s'élever au sujet du genre Pongo, lorsqu'on put observer l'un des âges intermédiaires entre lui et le jeune Orang. En 1817, G. Cuvier pensa qu'il y avait lieu à un nouvel examen, lorsqu'il eut l'occasion d'étudier un crâne, sans doute de Bornéo, que le directeur du Jardin botanique de Calcutta, M. Wallich, lui avait adressé. En effet, ce crâne n'avait pas précisément la même forme que celui de l'Orang mort à la Malmaison, et, quoiqu'il fût encore loin de ressembler à celui du Pongo de Wurm b, il indiquait évidemment un état intermédiaire entre l'un et l'autre. Il était, d'ailleurs, facile de reconnaître, à sa dentition, qu'il était plus jeune que le second, mais aussi plus âgé que le premier. On était donc naturellement conduit à l'opinion que l'Animal auquel il appartenait avait d'abord ressemblé davantage au véritable Orang, et que, s'il eût vécu plus longtemps, il serait devenu plus ou moins semblable au Pongo. Tilésius et Rudolphi, cités par Cuvier, eurent, de leur côté, la même opinion. E. Geoffroy accepta aussi que le Pongo n'était qu'une deuxième espèce du même genre que l'Orang.

Voici comment M. de Blainville rapporte, dans le tome LXXXVI du *Journal de Physique* (année 1818), dont il était directeur, la communication faite à l'Académie des sciences par Cuvier, au sujet du crâne envoyé par M. Wallich : « M. G. Cuvier, dans la séance du 9 février de l'Académie des sciences, a annoncé que, comme nous ne connaissions encore l'Orang-Outan roux que dans son très-jeune âge, il se pourrait qu'à l'état adulte, son crâne, que l'on regarde comme exempt de toute crête sourcillière et occipitale, en acquit peut-être d'aussi fortes que dans le Pongo; ce qui l'a porté à penser ainsi, c'est la connaissance d'un crâne d'Orang, envoyé de l'Inde par M. Wallich, mais dont on ignore au juste la patrie, et qui offre un museau et des crêtes occipitales et sourcillières assez prononcées, pour pouvoir être regardé comme intermédiaire à ceux de l'Orang roux et du Pongo. Ne se pourrait-il pas aussi qu'il y eût plusieurs espèces d'Orangs-Outans; c'est ce que paraît penser M. Cuvier. M. le D. Leach avait, en effet, cru qu'il y a un Orang-Outan qui a constamment un ongle aux pouces des pieds et un autre qui n'en a pas. C'est à Camper que nous devons le caractère donné comme spécifique de l'Orang roux de Bornéo, et qui consiste dans l'absence de l'ongle aux pouces de derrière; et, en effet, sur huit individus qu'il eut l'occasion d'observer avec soin, sept (tous femelles), n'en avaient aucun, et un seul (mâle) en offrait un petit à un seul pied. D'après ce que m'en a dit M. Leach, un individu, actuellement vivant à Londres, n'en a pas, non plus qu'un autre conservé dans la collection du collège royal des chirurgiens; d'autre part, l'individu femelle que M. F. Cuvier a décrit dans les *Annales du Muséum*, et dont la peau bourrée existe dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, a un ongle parfait à tous les pouces. Il en est de même de celui dont M. Tilésius nous a donné la description dans ses produits d'histoire naturelle recueillis dans l'expédition autour du monde de l'amiral Krusenstern, et il est certain que Wurm b, qui a décrit l'Orang roux et le Pongo sous le même nom générique d'Orang-Outan, en les distinguant seulement par les épithètes de petit pour le premier et de grand pour le second, dit positivement que tous les doigts sont pourvus d'ongles noirs, presque semblables à ceux de l'Homme..... Mais ce crâne intermédiaire à celui du Pongo ne prouverait-il pas aussi le rapprochement que nous avons constam-

ment fait de ces deux Animaux, et peut-être même l'opinion de M. Tilésius, qui pense que celui-là n'est qu'une variété d'âge ou de sexe de celui-ci? C'est ce qui nous semble fort probable. »



CRANE DE L'ORANG JEUNE, 1/3 de grand.



CRANE DE L'ORANG ADULTE MÂLE, 2/7 de grand.

Ainsi, dès l'année 1818, la question de l'identité, au moins générique sinon spécifique, de l'Orang-Outan et du Pongo put être considérée comme résolue dans le sens affirmatif, et il ne resta plus qu'à décider si l'on devait distinguer plusieurs espèces ou seulement une seule dans le genre de ces Singes Anthropomorphes. Quelques compilateurs n'en ont pas moins continué à parler séparément de ces deux prétendus genres, et on les trouve encore signalés comme distincts l'un de l'autre dans quelques publications récentes; quoique tout ce qu'on a pu observer ait démontré que l'opinion contraire était seule convenable.

Wurmb, comme on l'a rappelé, distinguait un grand et un petit Orang, et il réservait au premier le nom de Pongo imaginé par Buffon, ne pouvant regarder ni l'un ni l'autre de ces Singes comme le Jocko du célèbre naturaliste français, qui est Africain et répond au Chimpanzé des auteurs actuels.

La manière dont Buffon a exposé l'histoire de ces deux genres de Singes n'avait pas peu contribué à introduire de l'incertitude à leur égard dans l'esprit de ses lecteurs. Il intitule son travail sur ce point : *Les Orangs-Outans ou le Pongo et le Jocko*; et il dit en commençant : « Nous présentons ces deux Animaux ensemble, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce. Il était peut-être difficile de mieux faire à cette époque. Les Animaux de l'Inde n'avaient encore été comparés que fort incomplètement avec ceux de l'Afrique, et on avait tellement exagéré les rapports des Singes Anthropomorphes avec l'Homme, qu'il semblait, comme le dit Buffon, que rien ne leur manquât que la parole. « M. Linnæus, ajoute-t-il, dit, d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'Orang-Outan, qu'il pense, qu'il parle et s'exprime en sifflant; il l'appelle *Homme nocturne*, et en donne en même temps une description par laquelle il ne serait guère possible de décider si c'est un Animal ou un Homme (1). » Ce que Buffon dit particulièrement de son Jocko, qu'il a vu vivant, se rapporte au Chimpanzé; mais quant aux détails qu'il reproduit d'après les auteurs qu'il a consultés, il faut y faire quatre parts distinctes : la première, pour ce qui a trait aux véritables Orangs de Sumatra et de Bornéo; la seconde, relative aux Chimpanzés; la troisième, propre aux Gorilles; et la quatrième, se rapportant à d'autres Singes encore différents, et dont les uns sont des Gibbons et les

(1) M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire fait remarquer avec raison que cet *Homme nocturne* ou ce Troglodyte de Linné, n'est qu'une espèce nominale à retrancher de la synonymie, comme formée à l'aide de traits empruntés aux sources les plus diverses. « L'*Homo troglodyte*, ajoute-t-il, se rapporte plutôt aux grands Singes anthropomorphes d'Asie qu'à ceux d'Afrique, mais bien plus encore à divers *Albinos* humains. »

autres des Mandrills. Ce n'est qu'à la suite des travaux des naturalistes hollandais de la fin du dernier siècle, Vosmar, Camper, Wurmb, etc., que l'histoire des véritables Orangs a commencé à s'éclaircir. Ses progrès récents sont également dus pour la plupart aux naturalistes de la même nation qui ont été chargés d'explorer les îles de la Sonde.

M. Salomon Muller, que nous avons déjà eu l'occasion de citer, assure qu'il n'existe pas moins de trois espèces de ces Animaux; mais il n'a pas été possible, jusqu'à ce jour, de les définir avec exactitude, et encore moins d'établir pour chacune d'elles la série complète de ses divers âges. D'ailleurs, les caractères soit ostéologiques, soit physiologiques ou de couleur, que l'on a indiqués à l'appui de ces distinctions, n'ont peut-être pas encore reçu la sanction d'un examen suffisamment comparatif, et l'on est encore en droit de demander s'ils ont la valeur de ceux qui distinguent entre elles les véritables espèces, et s'ils justifient autre chose que la distinction de plusieurs races toutes appartenant à une seule et même espèce. Dans son *Cours de l'histoire des Mammifères*, Geoffroy-Saint-Hilaire admet, avec Wurmb, deux espèces d'Orangs. La première, ou l'*Orang roux*, serait le *Simia satyrus* des auteurs, et, en particulier, de Linné; ce serait aussi l'*Homo sylvestris* de l'iconographe anglais Edwards, le *Simia agrias* de Schreber, et le *Jocko* d'Audebert. La même espèce aurait été étudiée par Tulpius, Camper, Vosmar, Allamand, F. Cuvier et Bory-Saint-Vincent. — La deuxième espèce serait celle décrite par Wurmb, et dont le squelette a été successivement figuré par E. Geoffroy-Saint-Hilaire, par Audebert, et par M. de Blainville dans son *Ostéographie*. Geoffroy-Saint-Hilaire l'appelle *Orang brun* ou de *Wurmb*. C'est le *Pongo Wurmbii* de Desmarest. Son pelage est brun et ses joues ont une large excroissance charnue. — Une troisième espèce, ajoutée par quelques auteurs, aurait pour type le vieil Orang décrit par Clark-Abel, en 1825 (*Pongo Abellii*, Lesson), dont la taille serait presque gigantesque, car, tandis que les autres Orangs connus ne dépasseraient pas un mètre et demi en hauteur, celui-ci atteindrait plus de deux mètres (sept pieds anglais). — Une quatrième espèce, soupçonnée par M. de Blainville, serait indiquée par le crâne dû aux soins de M. Wallich. M. de Blainville l'a provisoirement inscrite sous le nom d'*Orang de Wallich*. — Une cinquième est annoncée par M. R. Owen; elle repose sur un crâne envoyé de Bornéo, que ce savant anatomiste a décrit sous le nom de *Simia morio* (dans le tome II des *Transactions de la société zoologique de Londres*). — De son côté, M. Is. Geoffroy a également vu dans le jeune Orang de Sumatra, qui vivait à Paris en 1836, et dont il a fait placer la peau montée dans les galeries du Muséum, un Animal différent de l'espèce ordinaire, ainsi que de celle de Bornéo, et il lui a donné le nom de *Simia bicolor*. Dans son premier Mémoire sur la famille des Singes, inséré dans les *Archives du Muséum d'histoire naturelle*, il le définit ainsi : Pelage roux supérieurement et au milieu du ventre, fauve, blanchâtre sur le bas du ventre, les flancs, les aisselles, la portion interne des cuisses et le tour de la bouche. »

Aucun naturaliste ne s'est encore trouvé en mesure d'établir une synonymie rigoureuse de ces différentes espèces d'Orangs, et nous devons nous borner, pour le moment, à appeler sur elles l'attention des observateurs qui pourront les faire connaître dans tous les détails de leurs caractères.

GENRE GIBBON (*Hylobates* d'Illiger). Les trois genres remarquables dont nous venons de terminer l'histoire ont bien plus d'analogie avec l'Homme, dans leur organisation et même dans leur intelligence, que celui-ci, et cependant il n'est plus possible, même aujourd'hui, de le considérer comme appartenant à un autre groupe. Toutefois il ne faut pas, comme le voulait Linné, réunir dans un même genre l'homme, les Gibbons et les trois espèces dont nous avons déjà parlé. Des différences dont la valeur est incontestablement égale à celle des caractères appelés *génériques* par tous les naturalistes actuels séparent ces dernières les unes des autres et en même temps elles les éloignent du genre humain.

A plus forte raison, les Gibbons sont-ils dans le même cas. Inférieurs sous presque tous les rapports aux genres précédents, ils doivent être placés encore plus loin de l'Homme

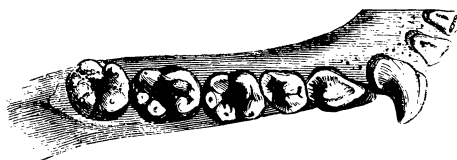
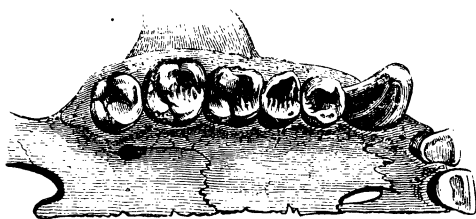
dans nos classifications. Cependant on ne saurait se refuser à les ranger aussi parmi les Quadrumanes anthropomorphes, car leur station approche encore de la verticale; ils manquent de queue; leur sternum est large et aplati, et leurs dents molaires ont des tubercules assez semblables à ceux que l'on voit sur les nôtres.

Linné, qu'il serait difficile d'accuser de matérialisme, plaçait dans le genre *Homo*, avec l'Homme (*Homo sapiens*), le Chimpanzé (*Homo troglodytes*) et l'Orang-Outan (*Homo satyrus*), la seule espèce de Gibbon dont il avait eu connaissance: c'était l'*Homo lar* de son *Systema naturæ*. Les philosophes, aussi bien que leurs antagonistes, seraient aujourd'hui révoltés par une telle association, que repousse d'ailleurs la psychologie, même celle que F. Cuvier appelait *comparée*, et qui est à la psychologie ordinaire ce que l'anatomie comparée de G. Cuvier est à l'anatomie qui ne s'occupe que de l'Homme et néglige, pour le mieux comprendre, de le comparer aux autres Animaux. Nous ne connaissons bien que par comparaison, et, pour bien comparer les objets, il faut commencer par les rapprocher entre eux. Ce n'est pas à dire que l'Homme soit un Singe, et encore moins que le Singe soit un Homme, même dégradé; car, en étudiant avec soin l'un et l'autre, on reconnaîtra sans peine que, si l'Homme ressemble aux premiers Animaux par l'ensemble de son organisation, il en diffère surtout par les détails, et que, mieux doué que la plupart d'entre eux sous presque tous les rapports, il l'emporte surtout par la perfection même de sa structure. Son cerveau, comme son intelligence, lui assignent un rang à part. Il est bien comme dit Ovide,

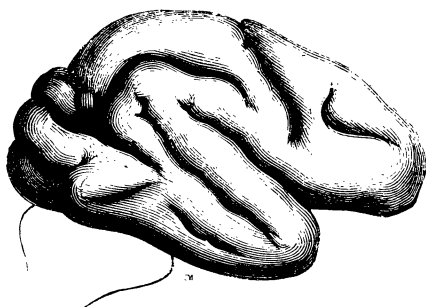
Sanctius his animal, mentisque capaxius alæ.

On sait d'ailleurs que, pour Linné et ses contemporains, les limites du genre étaient beaucoup moins resserrées qu'elles ne le sont pour les naturalistes actuels. La réunion générique de l'Homme et des autres Singes serait donc, dans l'état actuel de la science, entièrement contraire aux règles de la classification, et l'on s'étonnerait à juste titre qu'un savant de notre époque en ait soutenu de nouveau la convenance, si l'on ne savait combien l'esprit de système nous éloigne parfois de la vérité, quelque évidente qu'elle puisse être pour les autres hommes.

L'infériorité des Gibbons par rapport aux premiers Singes se traduit dans le moindre développement de leur boîte crânienne qui renferme un cerveau plus semblable à celui des Singes ordinaires. On pouvait en conclure qu'ils ont aussi une intelligence moins élevée, et c'est ce que l'observation a démontré. Sous ce rapport, ils sont très-inférieurs aux Orangs, avec lesquels on les avait néanmoins réunis génériquement, parce qu'ils ont à peu près leur démarche, et que leurs membres antérieurs sont également développés; mais, à part les différences assez nombreuses qui les distinguent de ces Animaux, on peut systématiquement les en séparer, si l'on tient compte de la pré-



DENTS DE GIBBON SIAMANG, grand. nat.



CERVEAU DE GIBBON JEUNE, grand. nat.

1^{re} PARTIE.

sence chez eux de callosités fessières analogues à celles que nous retrouverons maintenant dans tous les Singes propres à l'ancien continent dont nous aurons à parler.

Tous les Gibbons vivent dans l'Inde, soit sur le continent, soit sur plusieurs des îles qui en dépendent, telles que Sumatra, Java, Bornéo, Célèbes, Manille et même le petit archipel de Solo. Ils n'arrivent pas à une taille aussi considérable que les Orangs, et leur corps est garni d'une fourrure plus épaisse que celle de ces derniers. Cette fourrure est grise, brune ou noire, quelquefois, au contraire, blanche ou blanchâtre, mais sans être jamais variée comme celle des Guenons ou de certains Cynocéphales; les poils de l'avant-bras sont comme ceux de l'Homme et des autres Anthropomorphes, dirigés de bas en haut, ou plus ou moins obliques suivant cette direction.

La tête paraît assez grosse, à cause des poils qui la revêtent; le cou est court, la poitrine est large; le train de derrière est plus faible proportionnellement que celui de devant, et il en est de même des membres qui le portent. Les bras sont, au contraire, fort allongés; ce qui permet aux Gibbons de s'en servir dans la marche aussi bien que des membres postérieurs, sans quitter pour cela la station droite ou à peu près droite qui leur est familière. La partie palmaire des quatre mains est nue, ainsi que le dessous des doigts, dont la peau est dure et calleuse. Le pouce des mains de derrière est nettement opposable, et il en est de même de celui des mains de devant, qui présente la particularité fort remarquable d'être séparé jusque dans son métacarpien; aussi paraît-il avec trois phalanges comme les autres doigts. Ceux-ci, principalement ceux du devant, sont fort longs, et le second ainsi que le troisième orteils, sont toujours plus ou moins réunis par une membrane palmiforme. Les callosités fessières ou les plaques cornées qui recouvrent la saillie des os ischiatiques, existent dans toutes les espèces. Le Hooloeh, qu'on avait considéré comme en étant dépourvu, en présente aussi bien que les autres; jamais elles ne sont entourées d'un espace dénudé, comme cela a lieu dans beaucoup de Singes inférieurs. Les dents canines prennent un assez grand allongement, et, chez les vieux mâles, leur pointe sort de chaque côté de la bouche. Les Gibbons ont au poignet un os intermédiaire distinct, analogue à celui de la plupart des autres Singes; les trois premiers genres ont, au contraire, la même conformation du carpe que l'Homme. Cependant M. Vrolich donne l'Orang-Outan comme ayant l'os intermédiaire.

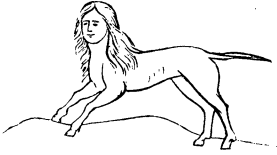
Ainsi que nous l'avons déjà dit, le crâne de ces Animaux n'a pas une grande capacité; mais il ne se modifie pas autant avec l'âge que celui des Orangs et des Gorilles. Sa partie faciale s'allonge médiocrement; ses crêtes d'insertions musculaires ne se développent pas sensiblement, et il reste, à peu de choses près, tel qu'il était d'abord. Les mœurs des Gibbons conservent aussi le même caractère, et, en vieillissant, ils ne perdent pas, comme beaucoup d'autres Pithéciens, la douceur et la soumission qui les distinguaient dans leur premier âge; aussi peut-on leur laisser, dans les ménageries ou dans les habitations où on les possède, une entière liberté. C'est ainsi que, pendant assez longtemps, on a possédé à Paris, dans un café des boulevards, un Singe de ce genre, sans qu'il en soit résulté d'inconvénients. Ce Gibbon avait acquis assez de familiarité pour venir se placer auprès des visiteurs, qui ne manquaient, du reste, d'encourager sa confiance en l'admettant à partager leur propre consommation. Il grimpe avec une extrême facilité, et les moindres recoins, même les plus élevés et les plus inabordable pour tout autre, lui étaient accessibles. Différents Animaux du même genre ont été vus dans les ménageries européennes, et les anatomistes ont eu plusieurs fois l'occasion de les disséquer. Daubenton et Camper ont donné à cet égard les premiers documents qui aient une certaine importance.

Plus récemment MM. O'Gilby, Martin, Is. Geoffroy et Salomon Muller ont cherché à distinguer nettement entre elles les espèces du genre Gibbon, ce qu'Alfred Duvaucel avait entrepris antérieurement, lors de son voyage dans l'Inde. F. Cuvier a fait connaître les observations que la science doit à ce dernier naturaliste.

Quelques auteurs, et, en particulier, M. Lichtenstein, ont pensé que l'*Honocentaur* des

anciens n'était autre que le Gibbon dont les caractères, mal connus, auront été défigurés dans les descriptions qui nous en sont parvenues. Bien qu'il soit question des *Honocentaures*, même dans les livres saints, on ne peut les regarder que comme des êtres fantastiques ou peut-être allégoriques dont les principales particularités ont été empruntées à des espèces trop différentes entre elles pour qu'on les suppose réunies dans un même Animal.

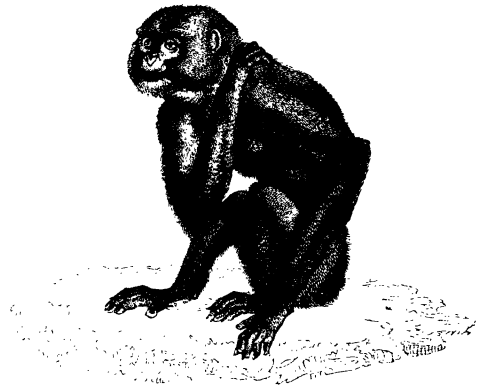
Élien leur donne, il est vrai, des membres antérieurs préhensiles; mais, en général, on les signale comme tenant à la fois de l'Homme et de l'Ane, et la figure que l'on voit de l'un de ces Animaux dans la mosaïque de Palestre, qui fut trouvée dans l'ancienne Pre-neste, à vingt et un milles de Rome, lui attribue un corps et des pieds de solipède, surmontés d'une tête humaine. Le mot *Honocentaure* est inscrit au-dessous de cette figure. D'autres Animaux sont représentés sur la même mosaïque : des Singes, des Girafes, des Bœufs, des Hippopotames,



HONOCENTAURE.

des Sangliers, un Ane, un Rhinocéros, un Lion, des Hyènes, des Crabes, des Plantes du Nil, et presque tous ont les vrais caractères que nous leur connaissons. Barthélemy a donné la description de ce monument dans un Mémoire imprimé en 1764 parmi ceux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Quelques doutes subsistent au sujet de l'époque véritable à laquelle il remonte, et, en général, on a accordé une trop grande confiance aux dessins qui la composent, quelques-uns étant incontestablement de l'invention de l'artiste. Différents auteurs ont pensé que la mosaïque de Palestre faisait allusion à la dictature de Sylla; d'autres l'ont donnée comme rappelant le voyage d'Adrien en Égypte. Cette seconde opinion est aussi celle de Barthélemy. Sans vouloir la contester, nous ferons remarquer que, bien que la grande majorité des Animaux représentés soient propres à la région du Nil, tous ne sont cependant pas dans ce cas. Tels sont, en particulier, le Pithèque ou Magot, et la Loutre, que l'on ne trouve en Afrique que dans la région barbaresque, où les Romains avaient d'ailleurs fondé de très-grands établissements.

Le *SIAMANG* (*Hylobates syndactylus*) est la plus grande espèce du genre des Gibbons. Sa figure est noire et rappelle, à certains égards, celle des nègres; sa taille dépasse un mètre; ses poils sont entièrement noirs, sauf au sourcil et au menton, où ils sont noirâtres. Une poche en communication avec le larynx, et qui simule un goître, extensible à la volonté de l'Animal, existe au-devant de son cou. A ces caractères s'en ajoute un autre plus singulier encore : c'est la réunion des second et troisième orteils au moyen d'une membrane très-étroite dans toute la longueur de la première phalange. C'est cette particularité qui a valu au Siamang le nom spécifique de *Syndactyle* que lui a imposé Raffles. M. Gray a proposé d'en faire un genre sous le nom de *Siamangus*. Ce prétendu genre a été aussi appelé *Syndactylus* par M. Boitard.

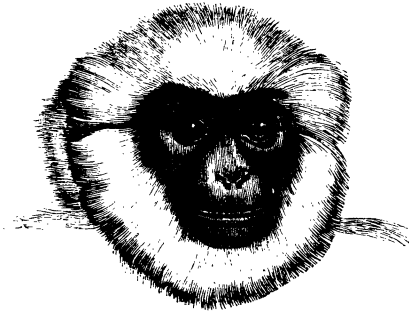
GIBBON SIAMANG. 7/12^e de grand.

Le Siamang est fort commun dans les forêts de Sumatra. On en rencontre des troupes nombreuses conduites par un chef, que les Malais croient invulnérable, sans doute, dit Duvaucel, parce qu'il est plus fort, plus agile et plus difficile à atteindre que les autres. Ainsi réunis, ils saluent le soleil, à son lever et à son coucher, par des cris épouvantables qu'on entend à plusieurs milles, et qui, de près, étourdissent lorsqu'ils ne causent pas de

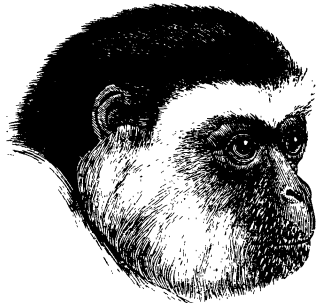
l'effroi. Par compensation, ils gardent un profond silence dans la journée, à moins qu'on n'interrompe leur repos ou leur sommeil. Ils ont l'ouïe très-délicate, et, quoiqu'ils aient la démarche embarrassée, ils sont cependant difficiles à prendre. Leur corps, trop haut et trop pesant pour leurs cuisses courtes et grêles, s'incline en avant, et leurs deux bras, faisant l'office de béquilles, ils s'avancent par saccades et ressemblent ainsi à un vieillard boiteux à qui la peur ferait faire un grand effort. Duvaucel dit que ces Animaux sont peu intelligents.

D'après le même voyageur, quelque nombreuse que soit la troupe de Siamangs lorsqu'on la poursuit, le blessé est toujours abandonné par les autres, à moins que ce ne soit un jeune individu. Dans ce cas, la mère, qui le porte ou qui le suit de près, s'arrête, tombe avec lui, et pousse des cris affreux en se précipitant sur l'ennemi, la gueule ouverte et les bras étendus. Mais on voit bien, ajoute-t-il, que ces Animaux ne sont pas faits pour combattre, car alors même ils ne savent éviter aucun coup, et ils ne peuvent en porter un seul. Au reste, cet amour maternel ne se montre pas seulement dans le danger, et les soins que les femelles prennent de leurs petits sont aussi tendres que recherchés, et c'est un spectacle fort curieux que de les voir porter leurs enfants à la rivière pour les débarbouiller, malgré leurs plaintes, les laver, les essayer et les sécher ensuite avec soin.

Le GIBBON ENTELLOÏDE (*Hylobates entelloïdes*, Is. Geoffroy) est du continent indien. Un mâle de cette espèce et une femelle adultes ont été tués dans la presqu'île malaise, vers le douzième degré de latitude, et donnés au Muséum de Paris, par M. Barre, missionnaire apostolique dans l'Inde et en Malaisie. Leur pelage est d'un fauve très-clair; le tour de la face blanc; la face et la paume des mains sont noires; le second et le troisième doigts des membres postérieurs sont réunis par une membrane jusqu'à l'articulation de la première phalange avec la seconde. Ce caractère rapproche l'Entelloïde du Siamang.



GIBBON ENTELLOÏDE, 13



GIBBON LAR, 13

GIBBON LAR (*Hylobates lar*). C'est le *Grand Gibbon* de Buffon et de Daubenton, qu'ils ont étudié vivant, et dont le second de ces naturalistes a publié l'anatomie. C'est aussi l'*Homo lar* des premières éditions du *Systema naturæ* de Linné. Il est de couleur noirâtre, avec l'encadrement de la face et les quatre extrémités de couleur blanchâtre. On lui a donné plusieurs autres noms, et, en particulier, ceux de *Pithecius varius* (Latreille), de *Pithecius variegatus* (E. Geoffroy), de *Simia albimana* (Vigors et Horstfeld). Le *Petit Gibbon* de Buffon n'en est que le jeune âge.

Sa patrie est la presqu'île de Malacca et, assure-t-on, le royaume de Siam. Buffon devait à Dupleix, le célèbre administrateur de l'Inde française, l'exemplaire de cette espèce qu'il a possédé en vie. Voici comment il en parle : « Ce Singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs douces; ses mouvements n'étaient ni trop brusques, ni trop précipités. Il prenait doucement ce qu'on lui donnait à manger; on le nourrissait de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignait beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu longtemps hors de son pays natal. »

Le GIBBON DEUIL (*Hylobates funereus*, Is. Geoffroy) a le pelage gris cendré sur les parties supérieures et à la face externe des membres ; les parties inférieures de son corps sont noirâtres, ainsi que le devant de la tête en dessus. Il habite les îles Solo à l'est de l'archipel des Philippines. Le seul exemplaire qu'on en ait encore observé a été rapporté vivant par M. le D. Leclancher, chirurgien de la marine, qui en a fait don à la ménagerie du Muséum.

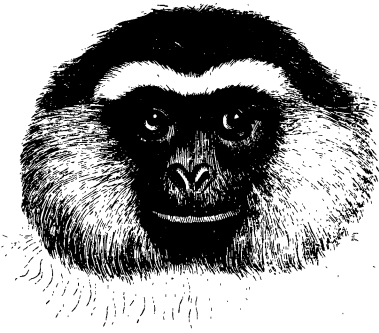
Il tient le milieu par ses caractères entre le Gibbon cendré et le Concolore. Tant que le Gibbon deuil, qui est déposé dans les galeries de zoologie, a joui d'une bonne santé, c'est-à-dire pendant six mois, il était d'une agilité et d'une vivacité extrêmes ; mais son intelligence, bien que très-développée, était loin d'égaliser celle du Chimpanzé ou de l'Orang. Il connaissait très-bien son gardien et toutes les personnes qui le visitaient fréquemment, et il recevait volontiers leurs

caresses, mais sans s'attacher à aucune d'elles, ni même à celle qui le soignait habituellement. La société des autres Singes lui déplaisait, et il fallut lui retirer ceux que l'on avait essayé de lui donner pour compagnons dans la grande cage qu'il habitait.

M. Is. Geoffroy s'est assuré que la voix du Gibbon Deuil était fort différente de celle du Gibbon cendré, dont un exemplaire a aussi vécu à la ménagerie de Paris.



GIBBON DEUIL, 1/6 de grand.



GIBBON DE RAFFLES, 1/3.

GIBBON DE RAFFLES (*Hylobates Rafflesii*, E. Geoffroy). Espèce souvent confondue avec le Gibbon Lar, mais que plusieurs auteurs regardent, au contraire, comme une simple variété de l'Agile.

Son pelage est noir, avec le dos et les lombes d'un brun roussâtre ; ses joues ont de longs poils noirs chez les femelles ; les sourcils sont plus ou moins blanchâtres.

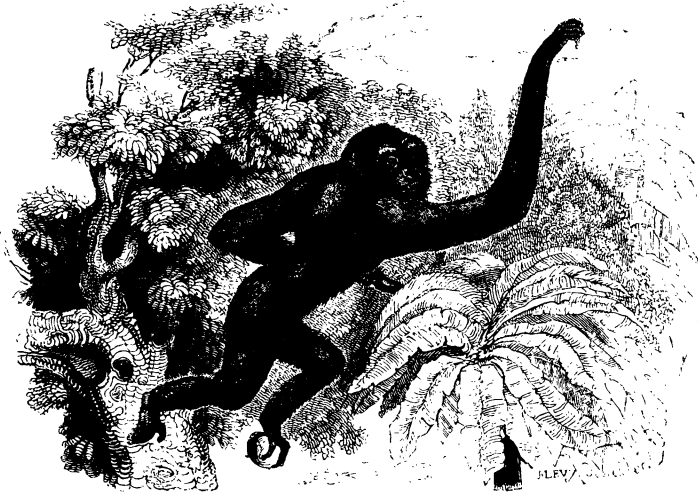
Le Gibbon de Raffles habite Sumatra. F. Cuvier en a parlé, d'après Duvaucel, sous le nom d'*Ounko*.

Le GIBBON WOUWOU (*Hylobates agilis*), que F. Cuvier a décrit d'après Duvaucel, est une autre espèce, que l'on rencontre plus souvent par couple

qu'en famille. On l'a trouvée à Sumatra, comme les Siamangs, mais elle y est bien moins nombreuse. Le Wouwou, bien loin d'avoir la lenteur de ces derniers, est, au contraire, d'une agilité surprenante.

Le Wouwou, écrivait Duvaucel, échappe ainsi qu'un Oiseau, et, comme lui, il ne peut être saisi qu'au vol ; à peine a-t-il aperçu le danger qu'il en est déjà loin. Grimpaud rapidement au sommet des arbres, il y saisit la branche la plus flexible, se balance deux ou trois fois

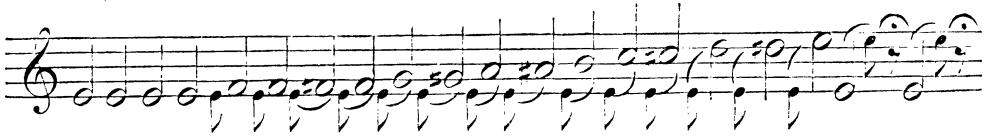
pour prendre son élan, et franchit ainsi plusieurs fois de suite, sans effort comme sans fatigue, des espaces de quarante pieds. Son intelligence, sans être aussi bornée que celle du Siamang, paraît cependant peu étendue.



GIBBON ACTIF, 1/12 de grand.

Il vit à Sumatra et, ajoute-t-on, à Bornéo. M. Waterhouse a donné, dans l'*Histoire naturelle des Mammifères* de M. Martin, la notation musicale du cri de ce Gibbon.

Allegretto *Accelerando* *Crescendo*



Pre-tissimo.



GIBBON A FAVORIS BLANCS (*Hylobates leucogenys*, O'Gilby). Celui-ci a le pelage noir avec de longs poils sur les parties latérales et inférieures de la face; ceux du dessus de sa tête sont dirigés en haut.

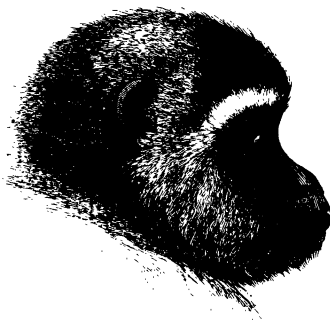
Le GIBBON HOOLOCH (*Hylobates Hooloch*, R. Harlan, *H. scyritus* d'O'Gilby). Son pelage est noir, avec une bande sourcillière blanche ou gris clair. On le donne comme étant de l'Inde continentale, vers le 26^e degré de latitude, et principalement de l'Assam. Sa nourriture consiste surtout en baies, ainsi qu'en jeunes pousses, dont il prend le suc. Ses mouvements sont rapides; on le voit gravir avec la plus grande prestesse le tronc des palmiers, sauter de branche en branche sur les autres arbres, et fuir dans l'épaisseur des forêts dès qu'il se sent inquiété. Cependant il se ploie facilement à la domesticité et il se nourrit alors de presque tous les aliments qu'on sert sur nos tables. Les œufs, le café, ainsi que le chocolat, lui sont fort agréables.

Au rapport de M. Harlan, l'individu qu'il a possédé a donné diverses preuves de réflexion.

Ainsi, il lui arriva plusieurs fois, ayant soif, de prendre un vase rempli d'eau et de le porter à ses lèvres. Le riz bouilli, le pain trempé dans le lait sucré, les bananes et les oranges étaient les mets que ce Singe semblait préférer; il ne dédaignait pas non plus les insectes et même les araignées, qu'il attrapait avec beaucoup d'adresse dans les fentes des murailles. Doux par caractère, il saisissait toutes les occasions de manifester son affection pour son maître. Dès le matin, il lui rendait visite, en poussant un son guttural, *Whou! Whou! Whou!* qu'il répétait pendant plusieurs minutes; puis il enlaçait ses bras aux siens, et manifestait une vive satisfaction en recevant ses caresses. Il le reconnaissait de loin à sa voix et s'empressait d'accourir à son appel, comme eût pu le faire le Chien le plus dévoué.



GIBBON HOOLOCH, 4/3.



GIBBON CONCOLORE, 4/3.

Le GIBBON CONCOLORE (*Hylobates concolor*), également décrit par M. Harlan, est tout à fait noir. Il habite l'île de Bornéo. M. Martin l'a nommé *Hylobates Mulleri*.

Le GIBBON CHOROMANDEL (*Hylobates choromandus*, O'Gilby). Il a le pelage brun cendré, de grandes moustaches noires, une barbe bien fournie, et les poils du dessus de la tête longs et redressés. C'est une espèce incomplètement connue, que l'on dit originaire de l'Inde continentale.

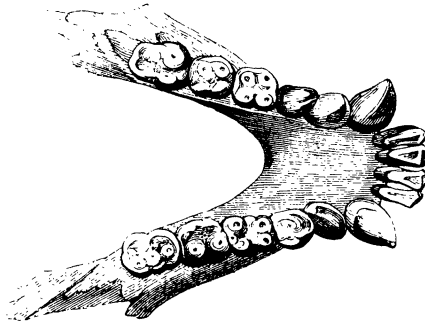


GIBBON CENDRÉ, 4/3.

Le GIBBON CENDRÉ (*Hylobates leuciscus*) est le *Wouwou* de Camper, mais point celui de Duvaucel et de F. Cuvier. Audebert l'a représenté sous le nom de *Moloch*. C'est celui que l'on amène le plus fréquemment en Europe. Java paraît être le point où on le trouve. Son pelage est uniformément gris cendré, avec le dessus de la tête gris foncé et le tour du visage gris clair.

GENRE PLIOPITHEQUE (*Pliopithecus*, P. Gerv.) La seule espèce connue n'existe plus sur le globe. C'est le Singe fossile à Sansan, dans le département du Gers, dont les débris, découverts par M. Lartet, sont décrits dans les derniers ouvrages de paléontologie, sous le nom de *Pliopithecus antiquus*.

Ce Singe européen, était un peu inférieur aux Gibbons pour la taille, et ce que l'on a observé de son squelette tend à faire supposer que,



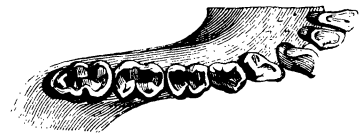
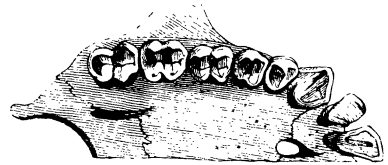
MACHOIRE INFÉRIEURE DE PLIOPITHEQUE, de grand. nat.

tout en appartenant à la même division des Pithèques Anthropomorphes, il doit prendre rang au-dessous d'eux dans la série des genres. M. de Blainville, M. Is. Geoffroy, M. Laurillard et moi en avons successivement décrit les caractères. La pièce la plus complète qu'on en connaisse est la mâchoire inférieure dont nous venons de donner la figure de grandeur naturelle.

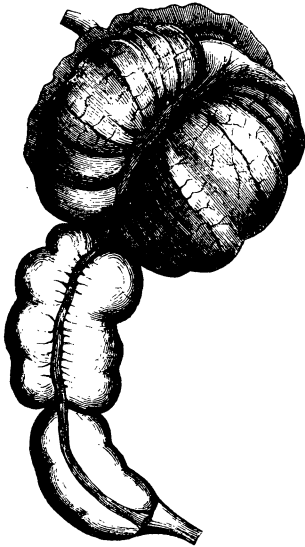
II

SEMNOPI THÈQUES

On reconnaît les Singes de cette catégorie à leur face courte, à leurs oreilles arrondies, à leur corps assez grêle et élancé, ainsi qu'à leur queue, plus longue que chez tous les autres. Ces caractères ne sont pas les seuls qu'on puisse leur assigner : il faut y ajouter 1° que les canines des Semnopithèques ne sont pas très-développées, et que celles de leur mâchoire supérieure, souvent un peu plus larges que d'habitude, dépassent peu les autres dents, 2° que leurs molaires ont les tubercules de la couronne disposés en collines transversales, ce qui indique un régime plus exclusivement végétal que celui de la plupart des autres Primates, et concorde



DENTS DE SEMNOPI THÈQUE MAÛRE.
grand. nat.



ESTOMAC DE SEMNOPI THÈQUE NÉGRESSE,
2/3 de grand. nat.

bien avec la forme plus compliquée de leur estomac. Cet organe, au lieu d'être simple et plus ou moins analogue à celui de l'Homme, des

Carnivores, etc., comme l'est celui des autres Singes, est remarquable par son grand allongement, et il présente, dans une grande partie de sa région moyenne, des boursouffures tout à fait comparables à celles du gros intestin ; sa partie cardiaque ou la plus rapprochée de l'œsophage est dilatée de manière à représenter, mais avec un développement moins considérable, la panse des Ruminants ; d'autre part, la région pylorique est allongée, ce qui la fait ressembler un peu à la caillette des mêmes Herbivores. Tous les Semnopithèques ont l'estomac ainsi disposé et ils manquent d'abajoues.

Il y a deux genres parmi ces Animaux. Celui qui renferme le plus d'espèces est celui des *Semnopithèques*, exclusivement propre à l'Inde. Deux de ces espèces, qui s'éloignent assez des autres, ont paru mériter une distinction générique.

Ce sont le *Nasique*, Animal si singulier par le grand allongement de son nez, et le *Presbyte*, qui diffère par l'absence de troisième colline à la dernière molaire inférieure. Les *Colobes*, qui vivent en Afrique, sont aussi des Semnopithéciens ; leurs mains antérieures manquent de pouces ou n'en ont qu'un faible rudiment à l'extrémité du métacarpien, qui porte chez nous et chez la plupart des Singes les deux phalanges dont le pouce est constitué. C'est à peu près le seul caractère à l'aide duquel on puisse les distinguer des Semnopithèques véritables chez lesquels le même organe est d'ailleurs plus court qu'il ne l'est habituellement chez les Primates. (*Voyez au genre Magot.*)

Les mœurs des Sennopithéciens paraissent peu différentes de celles des Guenons. Toutefois ces Animaux n'ont pas la pétulance des Singes africains que nous venons de nommer.

Quoique fort agiles, ils sont moins brusques; leurs passions sont moins vives, et leur régime, ainsi que nous l'avons dit, approche davantage de celui des Herbivores. Leurs dimensions égalent en général celles des grandes espèces de Cercopithèques, mais elles sont inférieures à celles des Anthropomorphes et des Cynocéphales. L'Entelle, qui représente à peu près la taille moyenne des Sennopithéciens, a un peu plus d'un mètre quand il se tient debout, et sa queue est longue d'un mètre. Les couleurs des mêmes Singes sont quelquefois assez agréables; mais, parmi eux, le Douc peut seul rivaliser avec les Guenons par l'élégance de son pelage; la plupart des autres ont en partie l'uniformité que nous avons vue chez les premières espèces, et le roussâtre, le gris, le brun ou le blanchâtre sont leurs teintes les plus habituelles.

Il n'est pas probable que les anciens aient vu des Singes du genre Sennopithèque, et les Colobes paraissent leur avoir été inconnus. Ce qu'ils nous ont laissé au sujet de l'Animal qu'ils nomment *Κερκοπιθεκος* (*Cercopithecus*), est trop vague et trop entaché d'erreurs pour qu'il soit possible d'y retrouver avec certitude quelque une des espèces à très-longue queue dont cette tribu est composée, plutôt qu'une Guenon, ou, au contraire, un Macaque, ainsi qu'on l'a successivement proposé. Le plus ancien auteur qui ait parlé du *Cercopithecus* est Ctésias, médecin de la famille des Asclépiades, qui vivait environ quatre cents ans avant J. C., et qui, ayant été fait prisonnier à la bataille de Cunaxa, fut retenu pendant dix-sept ans à la cour d'Artaxercès.

De retour à Athènes, Ctésias rédigea une histoire de la Perse et une relation sur l'Inde; cette dernière renferme des détails d'histoire naturelle. Il y parle de deux espèces de Singes dont une, plus petite que l'autre, ayant la queue fort longue (il dit quatre coudées). Hérodote a aussi fait mention du Cercopithèque comme d'un Animal particulier à l'Inde; mais Pline a dit qu'il était d'Ethiopie, ce qui jette quelque doute sur la détermination de ce Singe, l'Afrique ne nourrissant aucune des espèces de Quadrumanes qui vivent dans l'Inde.

Quoi qu'il en soit, le même nom a été laissé en propre par les auteurs les plus modernes aux Singes africains, appelés aussi *Guenons*, et dont la queue, assez longue, mais sans être égale à celle des Sennopithéciens, constitue l'un des principaux caractères.

De nos jours, on voit quelquefois des Sennopithèques dans les ménageries; mais on n'y a pas, que je sache, conduit encore les Colobes. L'espèce qu'on y amène le plus souvent est l'Entelle ou Singe sacré des Indous. La ménagerie du Muséum a aussi possédé le Sennopithèque nègre. Ni l'un ni l'autre ne paraissent répondre au Cercopithèque des Grecs, et si celui-ci était réellement un Animal de ce genre, on devrait supposer que c'était plutôt le Sennopithèque à fesses blanches (*Sennopithecus leucopymnus* du naturaliste Otto). En effet, celui-ci vit dans l'île de Ceylan, dont les anciens ont parlé sous le nom de *Trapobane*; et comme cette île, quoique dépendante de l'Inde, n'est pas très-éloignée de l'Afrique, on pourrait, à la rigueur, supposer que sa position géographique ou quelque autre cause a conduit Pline à donner le Cercopithèque comme Africain. Qui ne sait, d'ailleurs, combien sont fréquentes les erreurs relatives à l'habitation des Animaux déjà connus de l'antiquité, et combien de semblables méprises sont commises ou rectifiées chaque jour par les naturalistes et les voyageurs au sujet des espèces dont les premiers exemplaires avaient été obtenus par suite des relations commerciales.

GENRE SENNOPITHÈQUE (*Sennopithecus*, F. Cuvier). Les Sennopithéciens d'Afrique ou les Colobes avaient été distingués génériquement, en 1811, par Illiger; ce fut seulement en 1821 que F. Cuvier sépara des Guenons les Singes à longue queue de l'Inde. Il leur donna le nom de *Sennopithecus*, rappelant que leurs formes sont assez grêles, si on les compare à celles des Guenons et surtout des Macaques. Deux espèces de Sennopithèques avaient déjà servi à l'établissement de deux genres différents: le Douc (genre *Lasiopyga*,

Illiger, ou *Pygatrix*, E. Geoffroy), parce qu'on le croyait à tort dépourvu de callosités fessières, et le Nasique (genre *Nasalis*, E. Geoffroy), à cause de la forme allongée de son nez. Ni l'un ni l'autre de ces noms ne pouvaient être appliqués aux espèces que F. Cuvier a nommées Semnopithèques. Il indiqua d'abord les caractères de ce genre dans son ouvrage sur les *Dents des Mammifères*, et, dans son *Histoire naturelle* de la même classe d'Animaux, il ajouta de nouveaux renseignements à cet égard, montrant en même temps que l'Entelle, le Cimepaye, le Tchincou et le Croo devaient y être rapportés. Desmarest, l'un des premiers, a adopté cette division, qui est, en effet, excellente, et il en a parlé dans le Supplément à sa *Mammologie*.

M. Is. Geoffroy s'en est occupé longuement dans plusieurs occasions, et en particulier dans la partie zoologique du *Voyage aux Indes de M. Belanger*. On lui doit la description de plusieurs espèces de Semnopithèques. Voici comment le même naturaliste expose dans un autre ouvrage la classification des Semnopithèques dont on possède les dépouilles dans les galeries du Muséum :

1^o Espèces ayant les poils du dessus de la tête, à partir du front, courts et dirigés en arrière :

Semnopithèque Douc (de la Cochinchine), — *Semnopithèque aux fesses blanches* (de Ceylan), — *Semnopithèque barbique* (patrie inconnue), — *Semnopithèque obscur* (de la presqu'île malaise), — *Semnopithèque à capuchon* (de l'Inde continentale) ;

2^o Espèces ayant les poils du dessus de la tête divergents, à partir du point central, et couchés :

Semnopithèque de Dussumier (du Malabar), — *Semnopithèque Entelle* (de l'Inde), — *Semnopithèque aux mains blanches* (des îles Philippines) ;

3^o Espèces ayant les poils du dessus de la tête relevés, ceux de la partie antérieure arqués en avant :

Semnopithèque luppé (de Sumatra), — *Semnopithèque nègre* (de Java), — *Semnopithèque à cuisses rayées* (de Bornéo, peut-être aussi de Sumatra), — *Semnopithèque doré* (de Java? des Moluques?) ;

4^o Espèces ayant sur la tête de longs poils disposés en une crête ou huppe comprimée :

Semnopithèque couronné (de Bornéo), — *Semnopithèque de Siam* (du continent indien), — *Semnopithèque mitré* (de Java), — *Semnopithèque aux mains jaunes* (de Sumatra), — *Semnopithèque à huppe noire* (de Sumatra), — *Semnopithèque rouge* (de Bornéo).

Cette liste ne comprend pas toutes les espèces de Semnopithèques que l'on connaît dès à présent ; mais le nombre de celles qui n'y figurent pas, et qui manquent par conséquent à nos collections publiques, est peu considérable.

Le NASIQUE (*Semnopithecus larvatus* ou *S. nasalis*), dont l'espèce sert de type à un genre à part, n'est pas compris dans l'énumération précédente ; il appartient néanmoins aux véritables Semnopithèques par ses proportions, par la forme de son squelette, par son système dentaire et même par son estomac compliqué. C'est bien le plus curieux des Semnopithéciens ; mais il diffère de ces Animaux, ainsi que de tous les Singes connus, par l'allongement de son nez, qui ressemble à celui de l'Homme, et dépasse même en dimension celui des individus les mieux doués de la race caucasique. Les narines sont inférieures, et leur cloison, comme

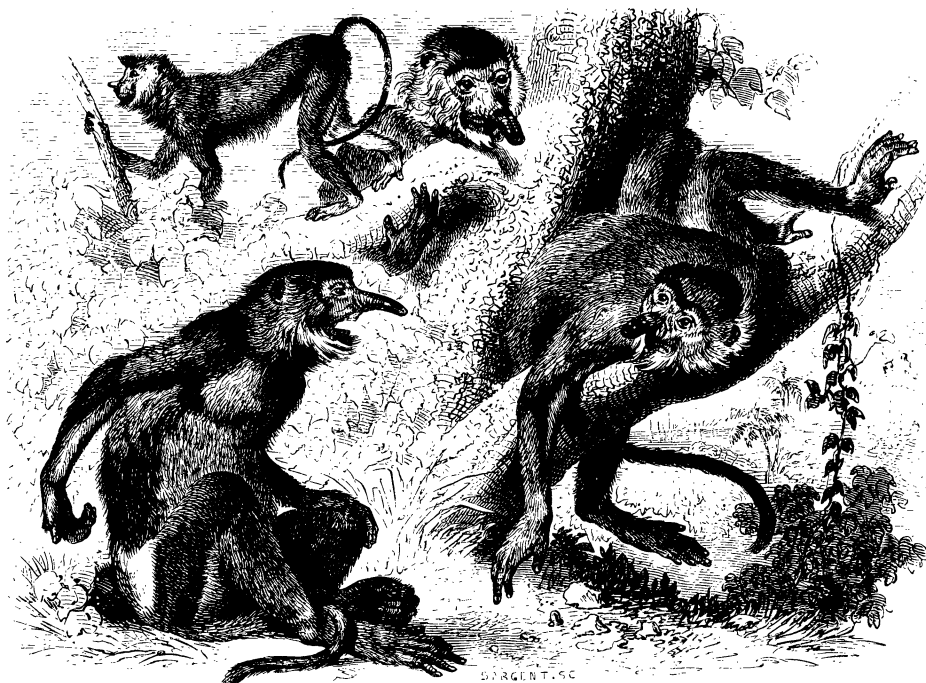


TÊTE DE JEUNE NASIQUE, 3/4 de grand. nat.

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

c'est d'ailleurs le caractère des Singes de l'ancien continent, n'a qu'une faible épaisseur. Le nez des jeunes est moins long et un peu retroussé. Au moment de la naissance, sa taille est encore moindre, comme on peut le voir par cette figure, que MM. Hombrone et Jacquinet, chirurgiens de la marine française, ont publiée dans le dernier voyage de l'*Astrolabe*. Tout le pelage du Nasique est d'une couleur fauve roussâtre plus ou moins foncée, suivant les régions du corps où on l'examine. Les poils du menton, du tour du cou et des épaules sont plus longs que les autres, et ils forment une sorte de camail imparfait. Le Nasique se tient sur les arbres, aux environs des rivières. Il y forme des troupes nombreuses. C'est la plus grande des espèces du groupe des Semnopithèques; sa hauteur totale approche d'un mètre et demi lorsqu'il est debout. On le trouve à Bornéo et, assure-t-on, en Cochinchine. C'est un Animal assez difficile à dompter, plus violent que ses congénères, et dont les habitudes sont plus malfaisantes.



NASIQUE, 1/12 de grand.

On en doit la première description à Daubenton, qui l'a fait connaître, dans l'Histoire de l'Académie des sciences. M. Wurmb en a parlé depuis dans les Mémoires de la société de Batavia.

Les Daiaks de Bornéo l'appellent *Kakau*, et ils prétendent, à ce qu'on assure, que c'est un véritable Homme qui s'est retiré dans les bois, sans doute pour ne pas payer d'impôts, et qui a sur eux l'avantage d'avoir conservé sa liberté. E. Geoffroy rapporte ce fait dans son *Cours de l'Histoire naturelle* des Mammifères, et il rappelle que c'est dans ce sens qu'en ont parlé les ambassadeurs que Tippoo-Saheb avait envoyés en France peu de temps avant la révolution de 89. Introduits dans les galeries du Jardin du Roi, ils eurent, dit-il, un grand plaisir à reconnaître un Animal de leur pays, et auquel ils prêtaient un sens moral et une intelligence parfaite.

Cependant la présence de ces Singes n'est certaine qu'à Bornéo. D'après les naturalistes,

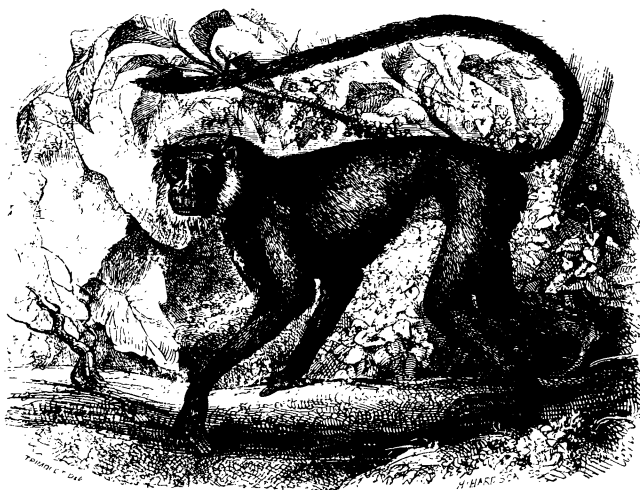
hollandais, ils n'existent pas même à Sumatra, où on les avait également signalés, et il n'est pas encore démontré, malgré ce que nous venons de rappeler en parlant des ambassadeurs de Tippoo-Sahib, qu'il y en ait en Cochinchine ni ailleurs sur le continent indien. La seconde espèce de Nasique, qu'on a indiquée dans plusieurs ouvrages anglais sous le nom de *Nasalis incurvus*, a été contestée par d'autres auteurs; il est admis maintenant qu'elle ne reposait que sur l'examen d'un exemplaire encore assez jeune, et dont le nez n'avait ni la longueur ni tout à fait la forme qu'il acquiert chez les sujets plus âgés.

Le Douc (*Semnopithecus nemæus*) est, sans contredit, la plus belle espèce du genre Semnopithèque. La vivacité et le mode de répartition, par grandes masses, des couleurs de sa robe, doivent faire regretter que le pays dans lequel il vit (la Cochinchine), ne soit pas visité plus fréquemment par les navires européens. En effet, la peau du Douc ferait une très-jolie fourrure.

Pendant son voyage à bord de *la Favorite*, M. F. Eydoux a vu des Doucs en troupes nombreuses auprès de Tourane, dans les forêts qui recouvrent le littoral. Leurs mœurs ne sont pas farouches, mais à la condition qu'on ne les inquiète pas. Les courses des hommes de l'équipage, et sans doute aussi quelques coups de fusils, ne tardèrent pas à les effrayer, et ils fuyaient devant eux avec une telle rapidité que, bien qu'ils fussent très-nombreux, on s'en procura difficilement quelques exemplaires. Autrefois ces animaux étaient encore plus rares dans les collections qu'ils ne le sont aujourd'hui, et comme on n'avait point eu l'occasion de rectifier l'erreur de Daubenton, qui les a décrits, d'après une peau incomplète, comme dépourvus de callosités, on avait pris leur espèce pour type d'un genre à part; mais, nous l'avons déjà dit, ce genre a été abandonné dès que l'on a su que les Doucs ne différaient pas, sous ce rapport, de la très-grande majorité des autres Pithécien. C'est aussi par erreur que les Doucs ont été mis au nombre des Animaux propres à Madagascar. On ne les trouve même pas dans les îles de la Sonde, et la Cochinchine est encore le seul pays d'où l'on en ait rapporté.

Voici la description de leur pelage : corps, dessus de la tête et bras gris tiqueté de noir; cuisses, doigts et parties voisines noirs; jambes et tarse d'un roux vif; avant-bras, gorge, bas des jambes, fesses et queue d'un blanc pur; gorge blanche, entourée d'un cercle plus ou moins complet de poils colorés en roux vif.

Le SEMNOPITHÈQUE AUX FESSES BLANCHES (*Semnopithecus leucopygus*) est une espèce de l'île de Ceylan, qui a la face, le tronc et les extrémités noirâtres; le sommet de la



SEMNOPITHÈQUE ENTELLE. 1/10 de grand

tête et le haut du cou sont bruns; la gorge est blanc cendré, ainsi que les fesses et la queue. C'est peut-être la *Guenon à face pourprée* de Buffon (*Simia cephaloptera* et *latibarbata* des auteurs), ainsi que le *Nestor* de M. Bennett. Le nom que nous lui conservons lui a été imposé par Otto.

Le SEMNOPITHÈQUE ENTELLE (*Semnopithecus entellus*) est aujourd'hui plus connu. On en doit la première description à feu M. Dufresne, naturaliste attaché au Muséum de Paris, qui l'a signalé, en

1797, sous le nom de *Simia entellus*, dans le Bulletin des sciences publié par la Société philomatique de Paris. Ce Singe a le visage noir, ainsi que les mains ; le reste de son corps est d'un blanc jaunâtre, un peu plus foncé cependant sur le dos, les membres et une grande partie de la queue. Les poils de ses sourcils et de la base de son front forment une sorte de toupet saillant ; la mâchoire inférieure porte une barbe assez allongée et dirigée en avant.

L'Entelle vit dans l'Inde, principalement au Bengale. On ne le trouve pas dans les îles avec les autres espèces dont nous aurons à parler. Il a reçu dans le pays le nom de *Houlman*. Dans le bas Bengale, où son apparition a lieu en hiver, il est respecté par les Bengalis, qui voient en lui un des héros célèbres par sa force, son esprit et son agilité, que leur religion leur apprend à vénérer, et qui occupe même un rang important parmi leurs innombrables divinités. Ils croient que c'est à ce héros que l'Inde doit l'un de ses fruits les plus estimés, le Mangue, qu'il vola, dit la légende, dans les jardins d'un fameux géant établi à Ceylan. C'est en punition de ce vol qu'il fut condamné au feu, et le feu lui brûla le visage et les mains, qui sont restés noirs depuis. Le beau-fils de G. Cuvier, Duvaucel, qui a voyagé comme naturaliste dans l'Inde, où il a fait des observations que nous citons souvent, rapporte que les Hindous laissent entrer les *Houlmans* dans leurs vergers, et qu'ils ont grand soin d'empêcher les étrangers de les en chasser et surtout de leur faire du mal. Pendant plus d'un mois qu'ont séjourné à Chaudernagor sept ou huit Entelles, qui venaient presque dans les maisons, le jardin, alors occupé par Duvaucel, s'est trouvé entouré d'une garde de pieux Brames qui, pour éviter quelque représaille de la part du naturaliste contre des hôtes aussi indiscrets et si imprudents, et que d'ailleurs il avait fort envie de mettre en peau pour sa collection, jouaient du tamtam afin d'écarter le dieu quand il venait manger les fruits. « A Goutipara, dit aussi Duvaucel, j'ai vu les arbres couverts de ces Houlmans à longue queue, qui se sont mis à fuir en poussant des cris affreux. Les Hindous, en voyant mon fusil, ont deviné, aussi bien que les Singes, le sujet de ma visite, et douze d'entre eux sont venus au-devant de moi m'apprendre le danger que je courais en tirant sur des Animaux qui n'étaient rien moins que des princes métamorphosés. »

Après de l'Entelle il faut placer les deux espèces nouvelles nommées par M. Is. Geoffroy SEMNOPITHÈQUE DE DUSSUMIER (*Semnopithecus Dussumieri*), et SEMNOPITHÈQUE A CAPUCHON. La première, qui est figurée avec son petit dans la planche IV de cet ouvrage est du Malabar. Elle a le pelage brun grisâtre sur le corps, et fauve sur la tête, le cou, les flancs et les parties inférieures ; sa queue et ses mains sont d'un brun qui passe au noir. Le nom spécifique qui lui a été donné est celui d'un armateur de Bordeaux, M. Dussumier, très-zélé naturaliste, qui a recueilli dans l'Inde et à la Chine des collections fort précieuses dont il a fait don au Muséum de Paris. La Ménagerie a également dû à M. Dussumier de très-beaux Animaux appartenant à plusieurs ordres différents.

Le SEMNOPITHÈQUE A CAPUCHON (*Semnopithecus cucullatus*), ou la seconde de ces espèces, est commune dans le Nord du Malabar et dans les montagnes des Gattes. C'est peut-être le *Semnopithecus Jolivi* de Fischer. Il a la queue et les membres noirs, le corps brun et la tête d'un brun fauve.

C'est aussi à peu de distance des mêmes Animaux que se place le *Semnopithecus albocivereus* de Desmarest dont nous avons décrit de nouveau les caractères dans la partie zoologique du voyage de *la Bonite*, et qui nous paraît être le même Animal que le SEMNOPITHÈQUE OBSCUR de MM. Reid, Martin



SEMNOPITHÈQUE A CAPUCHON, 1/3 de grand

et Is. Geoffroy. Il a le pelage gris brun, avec une teinte un peu plus foncée sur les flancs, aux avant-bras et aux quatre extrémités; le dessous de son corps, le sommet de la tête et la queue sont de couleur cendrée; sa face est noirâtre; de petits favoris gris vont jusqu'à l'angle de la bouche; la barbe est courte et peu fournie. Ce *Semnopithèque* vit dans la presqu'île de Malacca. MM. Eydoux et Souleyet en ont rapporté plusieurs individus, sous le nom de *Lotong* ou *Loutou*, que les Malais paraissent appliquer aussi à plusieurs espèces de ce genre.

M. Is. Geoffroy a récemment signalé une autre espèce de la même section sous le nom de SEMNOPITHÈQUE A PIEDS BLANCS (*Semnopithecus albipes*), d'après deux exemplaires pris à Manille par M. Jaurès, l'un des officiers de l'expédition de *la Danaïde*. Ce *Semnopithèque* ne diffère guère des précédents que par ses mains, qui sont de couleur claire: les antérieures gris fauve, avec les doigts en partie blancs, et les postérieures d'un blanc sale un peu lavé de jaune.

On appelle SEMNOPITHÈQUE NEIGEUX (*Semnopithecus pruinus*, Desmarest) une espèce dont les poils sont noirs et terminés en partie par un peu de blanc à la pointe, ce qui donne à son pelage une apparence neigeuse.

D'autres *Semnopithèques* ont des couleurs plus foncées. De ce nombre est le SEMNOPITHÈQUE



SEMNOPIITHÈQUE MAURE, 1/3 de grand



SEMNOPIITHÈQUE NEIGEU, 1/2 de grand

MAURE (*Semnopithecus maurus*), appelé aussi *Tschincou* d'après son nom de pays. Il en est question dans les *Suppléments* à l'histoire naturelle de Buffon, sous la dénomination de *Nègre*. Ses poils sont noirs, ordinairement sans tiquetures blanches; une tache blanche ou quelques poils de cette couleur se remarquent en dessus auprès de l'origine de la queue; sa huppe est courte et plus fournie. On le trouve à Java. Dans son jeune âge, il est brun rougeâtre au lieu d'être noir.

Desmarest en a parlé sous le nom de *Tschin-coo*, d'après un exemplaire envoyé de Sumatra par Diard et Duvalcel; mais ce n'est pas le *Tschincou* véritable que F. Cuvier a décrit et fait figurer d'après les mêmes voyageurs.

A côté de cette espèce s'en placent deux autres: l'une est le SEMNOPITHÈQUE HEPPÉ (*Semnopithecus cristatus*, de Raffles), qui est noir avec quelques tiquetures blanches sur le pelage et une huppe assez longue et assez fournie. On le trouve à Sumatra ainsi qu'à Bornéo.

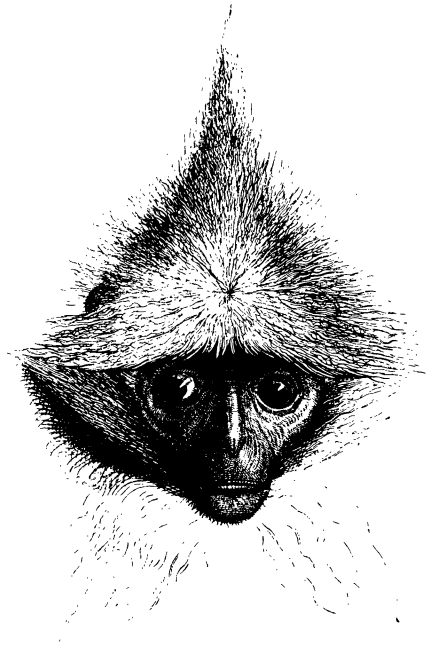
L'autre est le SEMNOPITHÈQUE FÉMORAL (*Semnopithecus femoralis* de M. Horsfield; le même, d'après M. Is. Geoffroy, que le *Semnopithecus chrysonelas* de M. Salomon Muller). Celui-ci est noir aussi, mais avec des lignes blanchâtres à la face interne des membres, sous le bas-ventre et sous la queue. Il vit à Bornéo.

Le SEMNOPITHÈQUE DORÉ (*Semnopithecus auratus*, E. Geoffroy) est bien moins connu, et peut-être ne faut-il pas le séparer du *Semnopithèque Pyrrhus* de M. Horsfield, que l'on signale à Java, tandis que le véritable *S. auratus* serait des îles Moluques. Il reste toutefois beaucoup de doute à cet égard. Le pelage de ce Singe est uniformément fauve doré, avec une tache noire à chaque genou.

Le SEMNOPITHÈQUE COURONNÉ (*Semnopithecus frontatus* de MM. Salomon Muller et Schlegel) habite Bornéo. C'est aussi le pays du SEMNOPITHÈQUE RUBICOND (*Semnopithecus rubicundus* de ces naturalistes), qui est de couleur rougeâtre. Ces deux Singes sont encore rares dans les collections. — Il en est de même du SEMNOPITHÈQUE CHRYSOMÈLE (*Semnopithecus chrysomela*), aussi de Bornéo. — Au contraire, on y voit plus fréquemment le SEMNOPITHÈQUE A HUPPE NOIRE (*Semnopithecus melalophos*) ou *Cimepape*, de Frédéric Cuvier.



SEMNOPIITHÈQUE A HUPPE NOIRE, 1/3 de grand



SEMNOPIITHÈQUE RUBICOND, 1/2 de grand.

Son pelage est roux-vif, avec une touffe de longs poils en forme de huppe sur le sommet de la tête; il ne se rencontre qu'à Sumatra, où il a été découvert par Diard et Duvaucel.

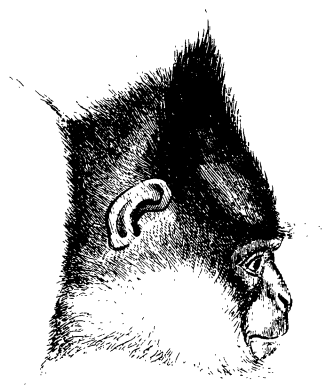
On en doit la première description au commandant anglais sir Stamford Raffles, auquel ces deux naturalistes avaient d'ailleurs communiqué plusieurs des espèces curieuses dues à leurs courageuses explorations dans cette île. M. Raffles a lui-même recueilli de très-belles collections, aujourd'hui déposées dans le Musée britannique.

SEMNOPIITHÈQUE AUX MAINS JAUNES (*Semnopithecus flavimanus*, Is. Geoffroy). Également de Sumatra, où il porte aussi le nom de *Cimepai* ou *Simpai*. Ce Singe habite seulement quelques cantons de l'île, et le Semnopithèque à huppe noire certains autres.

M. Gray a décrit sous le nom de *Presbytis nobilis* un Semnopithèque ayant aussi de l'analogie avec ce dernier, mais sur lequel on n'a encore que des renseignements imparfaits.

Le SEMNOPIITHÈQUE DE SIAM (*Semnopithecus siamensis*, S. Muller et Schlegel) ou SEMNOPIITHÈQUE AUX MAINS NOIRES (*S. nigrimanus*, Is. Geoffroy), est plus différent. Son corps est d'un cendré légèrement brunâtre, et la face interne des membres, ainsi que les parties inférieures du corps, sont blanches; ses quatre mains et toute sa queue sont noires. Il est de l'Inde continentale, soit du royaume de Siam, soit de la presqu'île malaise, mais point de Java, comme on l'avait d'abord supposé.

Les Semnopithèques dont il vient d'être fait mention ont tous, à la dernière dent molaire inférieure, un tubercule ou talon plus ou moins évident; ce qui porte à trois le nombre des collines de cette dent. Au contraire, il n'y en a que deux, les deux principales, dans le SEMNOPIITHÈQUE MITRÉ qu'Eschscholtz a le premier décrit sous le nom de *Presbytis mitrata*, et dont il a été fait mention dans la *Mammalogie* de Desmarests sous le nom de *Semnopithecus comatus*; c'est le *Croo* des habitants de Java. Cette dénomination a été écrite à tort *Cerro* par F. Cuvier. M. de Blainville, qui a fait connaître avec soin le système dentaire du *Croo* dans son *Ostéographie* des Primates, l'y appelle *Soulili*, du nom que portait l'un



SEMNOPIITHÈQUE MIRRI. 1/3 de grand

des squelettes de cette espèce envoyés au Muséum par Diard et Duvaucel. Ce nom est sans doute un de ceux par lesquels on désigne l'Animal lui-même dans les pays qu'il habite.

Le pelage du Croo est gris foncé sur le corps, sur la queue et sur la région externe des membres; les mains sont blanches ou gris clair; le dessous du corps et de la queue sont, au contraire, d'un blanc pur. La tête est surmontée de longs poils en houppe qui sont noirâtres, ainsi que ceux de la partie supérieure du cou. On a quelquefois laissé en propre à la division dont le Croo est devenu le type, le nom de *Presbytis*. D'autres auteurs, et, en particulier, M. Gray, l'étendent à tous les Semnopithèques. Cependant il n'est pas certain que le premier de ces noms ait été proposé avant le second, et comme celui-ci est plus conforme aux règles employées pour la nomenclature des Singes, il a été presque

généralement préféré à l'autre.

Les Semnopithèques forment, avec les Macaques, la plus grande partie des espèces de Singes que nourrissent l'Asie continentale et insulaire. Les Orangs, les Gibbons et le Cynopithèque sont les seuls qu'on puisse y signaler avec eux. L'Afrique n'a aucune espèce de ces différents genres: les Guenons, les Mangabeys, les Mandrilles et les Cynocéphales sont, avec les Colobes, le Chimpanzé, le Gorille et le Magot, les Singes que nourrit ce dernier continent. Ce mode de répartition géographique présente une régularité sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention.

GENRE COLOBE (*Colobus*, Illiger). Les Colobes sont des Singes encore très-voisins des Semnopithèques; leur nom, qui est tiré du Grec, signifie *mutilé*; il rappelle que ces Animaux manquent de pouces aux mains de devant. En effet, ce doigt n'existe point chez eux, ou bien ils n'en ont qu'un très-faible rudiment sans phalange, et qui n'apparaît que comme un petit tubercule. L'os métacarpien correspondant existe seul avec son développement ordinaire.

Les Colobes ont les mœurs et l'intelligence de leurs représentants asiatiques, les Semnopithèques; ils vivent, comme eux, dans les grandes forêts, et ils se nourrissent aussi en grande partie de substances végétales. Leur estomac a la même complication que celui de ces animaux, et leurs dents présentent, à s'y méprendre, les mêmes caractères. On connaissait déjà quelques Singes de ce genre pendant le siècle dernier, et les naturalistes anglais Pennant et Shaw avaient parlé de l'une de leurs espèces sous le nom de *Simia comosa* ou *Full bottom monkey*. Le même Animal est aussi la *Guenon à camail* des *Suppléments* à l'ouvrage de Buffon, édités par Lacépède; cette espèce est de Sierra-Leone, sur la côte occidentale d'Afrique, pays qui nourrit aussi d'autres Colobes. Un Animal du même genre a été trouvé en Abyssinie par le savant naturaliste voyageur M. le D. Ruppel, de Francfort. C'est son *Colobus Guereza*, aujourd'hui moins rare dans les collections, grâce aux beaux exemplaires que plusieurs voyageurs français, qui ont aussi parcouru l'Abyssinie, et, en particulier, MM. Quartin Dillon et Petit, ont plus récemment envoyés à Paris. On a aussi reçu quelques peaux des Colobes propres à l'Afrique occidentale, et un naturaliste hollandais, qui a résidé dans ces contrées, M. Pele, a recueilli à leur égard de très-bons documents.

Suivant M. Pele, on a trop multiplié le nombre de: espèces dans le genre Colobe, et il ne faut en admettre que quatre espèces, savoir: le *Colobus Guereza*, de M. Ruppel; le *Colobus verus*, de M. Van Beneden, dont il donne une très-bonne figure; le *Colobus ursinus*, et le *Colobus ferrugineus*. M. Pele croit que l'espèce nommée *Colobus ursinus* par M. O'Gilby répondrait aux *Colobus personatus*, *C. polycomos*, *C. vellerosus*, *C. bicolor*, *C. leucomeros* et *C. satanas*. Le *Colobus ferrugineus* aurait, de son côté, donné lieu aux espèces nominales suivantes: *Colobus ferruginosus*, *C. fuliginosus*, *C. Pennantii* et *C. Temminckii*. Ces ren-

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

seignements curieux méritent d'être pris en considération, et il serait utile que les naturalistes qui pourront visiter les différents Musées où sont conservés les types de ces prétendues espèces fissent de chacun d'eux des descriptions complètes et susceptibles d'être comparées, sans lesquelles il est bien difficile de se prononcer d'une manière définitive. Nous nous bornerons donc à rappeler quelques-uns des caractères que les auteurs ont attribués aux principaux Colobes dont il est question dans les ouvrages de Mammalogie, et nous commencerons par l'espèce abyssinienne.

C'est le COLOBE GUEREZA (*Colobus Guereza*). Le nom spécifique que M. Ruppel lui a donné est celui que ce Singe porte en Abyssinie. Ludolf (*Hist. æthiopica*) en avait déjà fait mention; mais la figure du prétendu Guereza qu'il a publiée est faite d'après une autre espèce. Salt en a également parlé; mais le Guereza n'a été réellement bien connu que lorsque M. Ruppel en a publié, dans ses Nouveaux Animaux de la Faune abyssinienne, une description et une figure bien faites. Nous avons reproduit l'une et l'autre, en 1836, dans le *Magasin de Zoologie*.

Le Colobe Guereza se distingue aisément par la couleur noire de sa tête et de la plus grande partie de son corps, couleur qui tranche nettement avec le blanc de son front, du tour de sa face, des côtés de son cou et de sa gorge; sa queue, floconneuse, est aussi blanche dans une grande partie de son étendue. Une sorte de manteau formé par de longs poils blancs qui partent des côtés et du bas du dos, recouvrent les flancs et le train postérieur. Le manteau, formé par ces poils, est d'une belle couleur blanche. Cette curieuse disposition existe dans les deux sexes, mais les jeunes mâles et les femelles adultes ont ce manteau moins allongé. (*Planche II.*)

Les Guereza vivent par petites familles et ils se tiennent sur les arbres élevés, dans le voisinage des eaux courantes. Ils sont agiles, vifs sans être bruyants, et d'un naturel tout à fait inoffensif. Leur nourriture consiste en fruits sauvages, en graines, en insectes, etc. Ils font leurs provisions et mangent pendant le jour, et ils passent la nuit à dormir sous les arbres. On les trouve dans les provinces de Godjam, de Koulle, et plus particulièrement de Damot. Dans cette dernière, les habitants les chassent, et c'est pour eux un attribut de distinction que de posséder un bouclier couvert de la peau de l'un de ces beaux Singes avec ses longs poils blancs.

COLOBE A CAMAIL (*Colobus polycomos*). Espèce de Sierra-Leone, ayant le pelage en partie noir, si ce n'est aux régions antérieures, où il est jaunâtre. Les poils de devant s'allongent pour former une sorte de longue chevelure tombante, qui recouvre comme un camail tout le haut du corps; la queue est blanche et touffue à son extrémité. On indique quelquefois ce Colobe sous le nom de *Roi des Singes*. Le *Colobus ursinus*, de M. O'Gilby, repose sur l'examen d'un exemplaire venant aussi de Sierra-Leone, et dans lequel Bennett, alors secrétaire de la Société zoologique de Londres, avait précédemment cru reconnaître un *Colobus polycomos*.

Le *Colobus satanas* de M. O'Gilby, a été envoyé de l'île de Fernando-Po. Ses poils sont longs et noirs.

Le COLOBE A FOURRURE (*Colobus vellerosus*, Is. Geoffroy), a d'abord été considéré comme un Semnopithèque véritable. C'est à lui qu'il faut sûrement réunir le *Semnopithèque bicolore* décrit, en 1835, par M. Wesmael dans les *Bulletins de l'Académie de Bruxelles*, et le *Colobus leucomeros* de M. O'Gilby (*Procès-Verbaux de la Société zoologique de Londres*, 1837). Les poils du dos, des flancs et des lombes n'ont pas moins de treize à dix-neuf centimètres de long dans cette espèce; ils sont noirs, tandis que ceux qui entourent la face ou qui recouvrent la queue sont blancs, aussi bien qu'une grande tache située sur chaque fesse. Les pouces antérieurs sont extrêmement courts, mais cependant bien distincts et même onguiculés.

Après ces différents Colobes à pelage noir et blanc viennent ceux qui sont variés de roux

plus ou moins vif ou de couleur olivâtre. Le COLOBE FERRUGINEUX (*Colobus ferrugineus*) est dans le premier cas. Buffon en dit quelques mots dans ses *Suppléments*, T. VII, f. 66 ; c'est le *Bay-Monkey* de l'Histoire des Quadrupèdes de Pennant, le *Simia ferruginea* de Shaw, le *Colobus ferruginosus* d'E. Geoffroy et le *Colobus Temminckii* de Kuhl. Ce Colobe vit à Sierra-Leone ; son pelage, roux ferrugineux, passe au noir sur la tête, et au brun plus ou moins foncé sur les parties supérieures du corps, ainsi que sur les membres et la queue ; ses joues sont rousses.

Le COLOBE FELIGINEUX (*Colobus fuliginosus*) que M. O'Gilby a donné comme distinct du Ferrugineux, est de la Gambie. Il est noir ardoisé ou gris, un peu bleuâtre en dessus ; ses joues, ses épaules, la face externe de ses avant-bras, ainsi qu'une partie des bras, des jambes et de la queue, sont d'un roux vif ; le dessous du corps est blanchâtre ou jaunâtre. Le pouce est rudimentaire, mais apparent.



COLOBE VRAI, 18 de grand

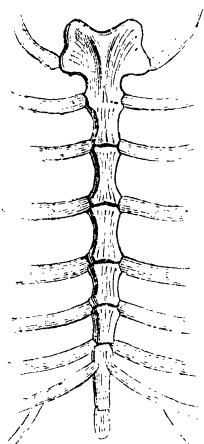
La seule espèce de ce genre, dont il nous reste à parler, est le COLOBE VRAI (*Colobus verus*, Van Beneden, *Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, T. V). Ce Singe vient aussi de la côte occidentale d'Afrique. Ses mains antérieures n'ont aucun rudiment du pouce ; son pelage est assez court, olivâtre en dessus et sur les côtés, plus gris en dessous et sur les membres ; sa queue est fort longue ; il n'a ni camail ni poils longs sur le dos ; sa queue est aussi longue que celle des autres Colobes, mais ses proportions semblent moins élancées, et il est un peu moins grand.

III

GUENONS

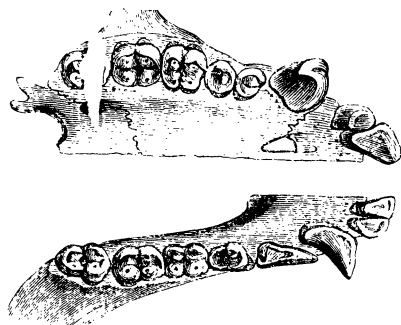
Les Cercopithéciens, que l'on désigne habituellement sous la dénomination de *Guenons*, sont des Pithéciens à formes moins élancées que celles des Semnopithèques et des Colobes, mais chez lesquels la queue existe néanmoins constamment, et avec une longueur à peu près

égale à celle du tronc. Ce dernier conserve une certaine élégance dans ses proportions, et tandis que les espèces dont nous venons de terminer l'histoire ont la queue plus ou moins tombante, les Guenons tiennent la leur redressée le plus souvent au-dessus du dos. Ils ont la face encore plus allongée, mais pourvue latéralement d'abajoues très-prononcées, et dans lesquelles ils amassent une partie de la nourriture à mesure qu'ils la recueillent ou qu'on la leur donne. Ils ne manquent pas d'intelligence, mais ils sont très-remuants et même fort turbulents, défaut qui ne fait qu'augmenter avec l'âge. Leurs canines prennent un allongement



STERNUM
DE GUENON CALLITRICHÉ,
1/2 de grand.

considérable, surtout chez les mâles, et leurs dents molaires, au lieu d'avoir la couronne surmontée de petites collines transverses, résultant de la jonction des tubercules deux par deux, ont ces tubercules émoussés et distincts, et ceux de la dernière dent inférieure ne sont jamais au nombre de plus de quatre. Les Cercopithéciens ont, comme les Semnopithéciens et tous les Singes



DENTS DU GRIVET, grand. nat.

qui suivent, le sternum étroit, au lieu d'être élargi à la manière de celui des Anthropomorphes; le bord supérieur de leur orbite n'a pas le crochet interne du frontal distinct; leurs vertèbres lombaires sont au nombre de sept, comme dans la section précédente et dans celles qui suivent, tandis qu'il n'y en a que quatre chez les Singes du premier

groupe. Ils ne constituent qu'un seul grand genre dont, comme nous allons le montrer, toutes les espèces sont africaines. Ce genre a conservé en propre le nom de *Cercopithecus*, qui est emprunté aux anciens, mais auquel on donne aujourd'hui un sens différent de celui qu'il avait autrefois.

GENRE CERCOPITHÈQUE (*Cercopithecus*, Erxleben). Sous ce nom, qui signifie *Pithèques à queue*, et que l'on trouve employé par les anciens pour une espèce qui n'a pu encore être reconnue exactement, on réunit maintenant les Singes de l'ancien continent, qui ont la tête arrondie ou peu allongée, les oreilles non appointies, le museau médiocrement saillant, des abajoues, enfin des formes gracieuses et légères, sans être grêles; le pouce de leurs mains antérieures est bien prononcé, et leur queue est longue, sans égaler celle des Semnopithèques ou des Colobes, dont elle diffère aussi parce que l'animal la redresse au-dessus de son corps. Il faut ajouter à ces caractères que les Cercopithèques ont les deux incisives supérieures du milieu habituellement plus larges que les autres et que leurs canines supérieures prennent, comme nous l'avons déjà vu, un allongement considérable, disposition qui les rend souvent très-dangereux.

On connaît maintenant près d'une trentaine d'espèces de Cercopithèques, toutes appartenant au continent africain. Ces Animaux sont intelligents, mais la mobilité de leur caractère est extrême, et, quoiqu'ils soient assez doux lorsqu'ils sont jeunes, ils sont souvent aussi peu éducatibles que les Macaques. D'ailleurs, ils n'ont pas tous les mêmes aptitudes, et s'il en est qui conservent plus de gentillesse que les autres, on ne saurait trop se défier de quelques-uns d'entre eux, qui, avec l'âge, et surtout dans le sexe mâle, prennent un caractère tout autre que celui qu'ils avaient d'abord, et essentiellement différent de celui des Singes américains. Une extrême défiance remplace alors la gentillesse dont ils avaient fait preuve; à la confiance succède la méchanceté, et bientôt ils deviennent aussi intraitables que des Animaux féroces. Cependant les femelles conservent toujours une douceur plus ou moins

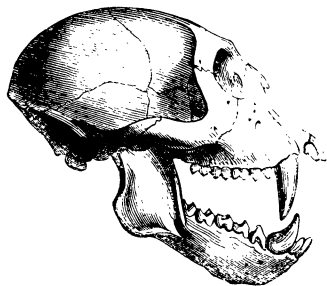
grande, et même de la timidité. La vivacité de ces Animaux dans les ménageries où on les retient captifs peut nous donner une idée de leur pétulance lorsqu'ils sont en liberté. Dans les immenses forêts qu'ils habitent en Afrique, ils sont presque constamment sur les arbres, grimpant avec facilité jusqu'à leur cime, et s'élançant aisément de l'un à l'autre. On les rencontre par troupes. Ils se nourrissent de fruits, et, lorsque l'occasion s'en présente, ils entrent dans les terrains cultivés, et ne tardent pas à y commettre des dégâts considérables, surtout lorsque c'est l'époque de la récolte. On affirme qu'ils mettent à cette marande la plus grande prudence, et que les plus âgés, placés en arrière ou en avant de la bande qu'ils conduisent, veillent à sa sûreté, s'exposent les premiers aux coups de l'ennemi lorsque le danger est pressant, et assurent ainsi la retraite lorsqu'elle devient nécessaire.

On dit aussi qu'à leur arrivée sur le lieu du pillage, les Cercopithèques et d'autres espèces de Singes ont bien soin d'établir d'abord des sentinelles sur les points les plus élevés, afin d'être avertis à temps, et que les fruits qu'ils recherchent sont jetés par les individus qui les arrachent ou les ramassent à ceux dont ils sont le plus rapprochés. Ces derniers, ajoute-t-on, les font à leur tour passer à leurs voisins, et ainsi de suite, de main en main, de telle sorte qu'en peu de temps les fruits de toute une plantation sont tombés en leur pouvoir.

Le Talapoin, et, après lui, la Mone, l'Ascagne, la Diane, le Moustac, le Hocheur, le Blanc-nez, sont les Cercopithèques qui ont le caractère le plus doux, et qui se montrent les plus traitables en captivité, même lorsqu'ils sont devenus adultes. Les autres le sont beaucoup moins, et cette différence d'aptitudes est en rapport avec une plus grande force physique, et en même temps avec un moindre développement de la partie frontale de leur cerveau ou un allongement plus grand des canines supérieures. Tels sont, en particulier, le Malbrouck, le Grivet, le Callitriche, le Patas et le Nisnas.

Ce sont là autant de particularités qui doivent être prises en considération, lorsqu'on veut établir la série naturelle des espèces de ce genre. Celles dont le museau est un peu plus long et qui ont les formes plus trapues se rapprochent assez des Macaques par leurs habitudes et même par leur structure.

« Comme eux, dit M. Is. Geoffroy, mais non toutefois au même degré, ces Cercopithèques sont, dans l'âge adulte, d'une méchanceté qu'il est fort difficile de vaincre. Les caresses et les bons traitements n'ont que peu de pouvoir sur eux pour les adoucir, et la crainte du châtement, toute puissante dans le moment, est bientôt oubliée. Nous ne connaissons guère qu'un moyen de dompter rapidement un Cercopithèque adulte, c'est la section de ses énormes canines, aussi longues à elles seules que la série des dents d'un côté, et dont les supérieures sont tranchantes en arrière, à l'égal d'une lame de couteau; armes terribles à l'aide desquelles ces Singes font de profondes plaies, et parfois causent des hémorragies artérielles d'une extrême gravité. Une fois désarmé, un Cercopithèque change immédiatement de nature: il a la conscience de sa faiblesse, et, loin d'attaquer, il évite ceux qu'il poursuivait naguère. »



CRÂNE DE GRIVET, 2/5 de grand

C'est dans le groupe des Guenons que rentrent les Singes dont le pelage est le plus vivement et le plus élégamment coloré. Un grand nombre d'entre eux ne le cèdent pas, sous ce rapport, au Douc lui-même, et l'on apporte quelquefois d'Afrique, principalement de la côte occidentale, des peaux de Guenons qui sont employées comme fourrures: le roux éclatant, le verdâtre, le fauve, le jaune, le blanc s'y marient fréquemment aux nuances noires, grises ou gris tiqueté dont leur robe est parée. Leurs poils prennent aussi par endroits, et principalement aux joues ou au menton, un développement plus ou moins considérable. Ces variations et celles des couleurs constituent autant de caractères utilement

employés par les naturalistes à la distinction des espèces. D'autres Guenons portent une tâche blanche ou noire sur le nez, une bande blanche sur le front ou d'autres signes également susceptibles de servir à les caractériser. Le Muséum de Paris ne possède pas encore toutes les espèces connues dans ce groupe, mais il en a déjà réuni le plus grand nombre, et plusieurs d'entre elles ont été vues vivantes à la Ménagerie ou s'y voient encore.

MM. O'Gilby, Waterhouse et Gray en ont décrit plusieurs qu'on ne possède encore qu'à Londres, et M. Peters, après son voyage sur la côte Mozambique, en a rapporté au Muséum de Berlin trois autres encore qu'il nomme *Cercopithecus erythracus*, *ochraceus* et *flavidus*.

Nous devons également citer le *Cercopithecus albogularis* de M. Sykes, que l'on avait d'abord rangé parmi les Semnopithèques, et que l'on avait supposé, mais sans plus de motifs, avoir pour patrie l'île de Madagascar, quoique ce pays n'ait fourni jusqu'à ce jour aucune espèce de la famille des Singes.

Les Guenons sont au nombre des Animaux étrangers à nos climats que l'on est parvenu à faire reproduire dans les ménageries européennes, et, en particulier, dans celle de Paris. Dans plusieurs ouvrages, on a figuré, d'après un vélin du Muséum, une femelle avec le petit qu'elle a mis bas dans les conditions que nous venons d'indiquer. Cette même femelle a produit trois fois, et l'un de ses petits a pu être élevé. Comme le font aussi les Macaques et les Cynocéphales, elle le portait constamment pendu après elle, et elle le soutenait dans une position telle qu'appliqué ventre à ventre contre elle, il avait la bouche tout près de l'un de ses mamelons. Plus tard, au contraire, ce petit savait se tenir lui-même à sa mère en s'accrochant à son pelage à l'aide de ses quatre mains. Elle semblait alors ne plus s'en occuper; elle sautait avec la même agilité que si elle avait été entièrement débarrassée de son fardeau et en conservant la même aisance que si elle ne l'eût jamais porté. Le mâle, loin de partager avec la femelle l'éducation du petit, était fort indifférent pour l'une et pour l'autre, et parfois il leur cherchait querelle ou même il les maltraitait. Aussi fut-on obligé de l'isoler.

M. Is. Geoffroy, qui a recueilli ces détails, rapporte aussi le fait suivant : « Par un contraste remarquable et qui intéressait vivement les visiteurs, on voyait, il y a quelques années (en 1837), dans l'une des loges de la Ménagerie, la femelle du Grivet, seule avec son petit, qu'il avait fallu dérober aux tracasseries et aux mauvais traitements du père; et, dans une loge immédiatement contiguë, on contemplait avec un vif intérêt plusieurs Cynocéphales Papiens et un Cynocéphale Chaema, entourant deux femelles et leurs deux petits, caressant les deux mères avec les plus vives démonstrations de tendresse, les serrant entre leurs bras, les embrassant presque à la manière humaine, et se disputant le plaisir de porter les petits, qui, après avoir passé de bras en bras, étaient fidèlement rendus chacun à sa véritable mère. »

Nous avons déjà dit que le nom de *Guenons* s'appliquait à ces Singes presque à l'exclusion de tous les autres. Le mot *Gnome* serait, suivant les étymologistes, la racine du mot *Guenon*, que, dans le langage figuré, on emploie souvent pour signifier une face laide, grimacière et grippée. En effet, les Animaux qui portent cette dénomination sont souvent grimaciers à l'excès; presque tous sont également sales, et leur caractère est irascible et querelleur. Ils sont fort gourmands et très-voleurs. On doit même éviter de les irriter trop fortement, car, au dire de certaines personnes, leur rancune pour les mauvais traitements se prolongerait souvent pendant des années entières. On sait aussi que le plus souvent ils ne font pas attendre leur vengeance, et qu'un bon coup de croc châtie la main imprudente qui a voulu les contrarier, quelquefois même les caresser. Mais tous ne sont pas aussi méchants, et il y a plusieurs catégories parmi eux. Les Cercopithèques, que l'on place les derniers dans la série des espèces de ce genre, sont aussi les plus grossiers et les plus à craindre. Les premiers sont, au contraire, plus caressants, et ils ont en même temps plus de délicatesse dans les formes. Sous ces différents rapports, les premières espèces de Guenons ont plus d'analogie avec les Cébien.

Voici la liste de ces petites sections :

Le Talapoin commence; la Mone vient ensuite, puis la Diane et quelques espèces voisines; le Grivet, le Callitriche et plusieurs autres forment le groupe suivant; et les derniers sont le Patas et le Niskas, qui ont déjà une analogie notable avec les Mangabeys, des Animaux du même groupe que les Macaques. Les Mangabeys ont été fort souvent réunis par les auteurs aux véritables Guenons, mais ils s'en distinguent par plusieurs caractères, et principalement par la présence d'un cinquième tubercule à leur dernière dent molaire inférieure; et, sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, on doit les associer aux Macaques.

M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire a classé de la manière suivante les Guenons dont les dépouilles sont conservées dans les galeries du Muséum de Paris. Le Talapoin n'est pas mentionné dans la liste que nous lui empruntons, parce qu'il forme, dans la classification de ce savant naturaliste, un genre à part, sous le nom de *Miopithèque*.

1^o *Espèces à museau court, à forme plus svelte :*

A. Le nez velu et blanc ;

CERCOPITHÈQUE HOCHEUR (*de Guinée*). — CERCOPITHÈQUE BLANC NEZ (*aussi de Guinée*);

B. Le nez n'est pas blanc, et il n'y a pas de bande sourcillière blanche :

CERCOPITHÈQUE MOUSTAC (*de la côte occidentale d'Afrique*). — CERCOPITHÈQUE MONOÏDE (*du même pays*) — CERCOPITHÈQUE AUX LÈVRES BLANCHES (*de Port-Natal, sur la côte orientale d'Afrique*). — CERCOPITHÈQUE MONE (*de l'Afrique occidentale*).

C. Une bande frontale blanche :

CERCOPITHÈQUE DIANE (*de Guinée et de l'île de Fernando-Po*). — CERCOPITHÈQUE A DIADÈME (*de Guinée*).

2^o *Espèces à museau un peu plus long et à formes un peu moins sveltes :*

A. Le pelage est vert ou teinté de vert :

CERCOPITHÈQUE DELALANDE (*de l'Afrique australe*). — CERCOPITHÈQUE VERVET (*de l'Afrique; région encore indéterminée*). — CERCOPITHÈQUE MALBROUCK (*de l'Afrique occidentale*). — CERCOPITHÈQUE GRIVET (*d'Abyssinie et de Nubie*). — CERCOPITHÈQUE ROUX VERT (*d'Afrique; région indéterminée*). — CERCOPITHÈQUE CALLITRICHE (*de l'Afrique occidentale*). — CERCOPITHÈQUE WERNER (*d'Afrique; région indéterminée*).

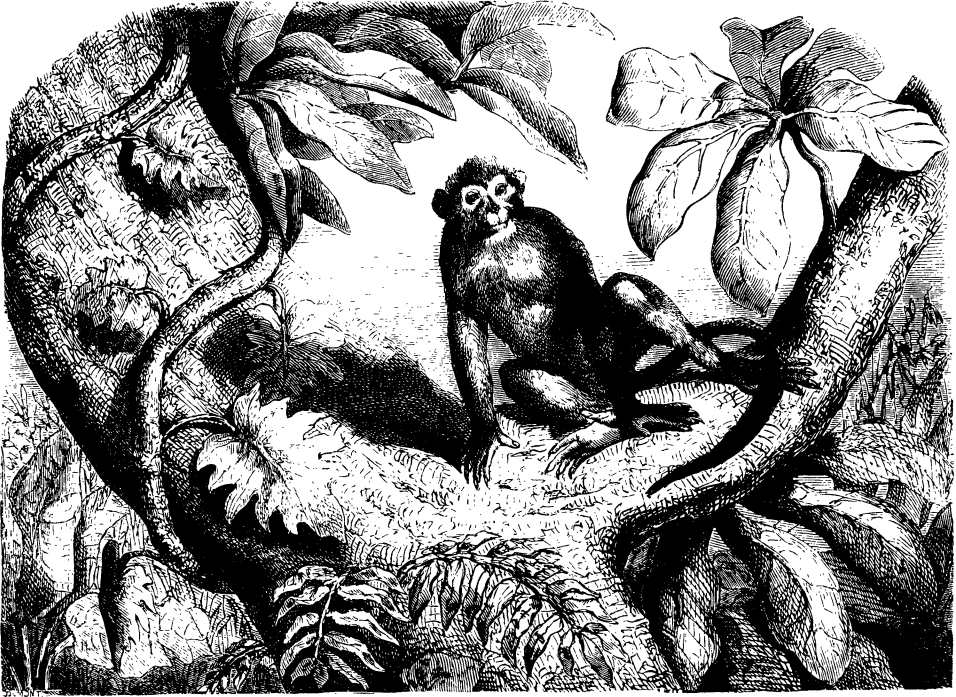
B. A pelage d'un roux vif :

CERCOPITHÈQUE PATAS (*du Sénégal*). — CERCOPITHÈQUE NISKAS (*de Nubie*).

M. Is. Geoffroy a aussi donné, dans son Mémoire sur les Singes, qui a paru dans les *Archives du Muséum* et dans l'article *Cercopithèques*, qu'il a rédigé pour le Dictionnaire universel d'histoire naturelle, de fort bons documents relatifs aux espèces dont il vient d'être question, et à quelques autres dont nous exposerons les principaux caractères dans les aliéas suivants. Plusieurs des espèces décrites par les naturalistes anglais ou allemands manquent seuls à la collection de Paris.

1. Le CERCOPITHÈQUE TALAPOIN (*Cercopithecus talapoin*), dont nous parlerons d'abord, est une jolie espèce que la douceur de son caractère, son intelligence et sa taille moindre que celle des autres Singes de l'ancien continent rendent éminemment intéressante. Son pelage est verdâtre avec les parties inférieures du corps et la face interne des membres blanches; les poils de son front sont relevés et forment une sorte de huppe large et courte; son nez est noir, ce qui l'a fait appeler *Melarhine* par F. Cuvier. M. Is. Geoffroy, en tenant compte du développement cérébral qui distingue le Talapoin, de la brièveté de son museau, de l'élargissement de sa cloison internasale plus considérable que chez les autres Pithécien, et de la petitesse de ses dernières dents molaires, dont l'inférieure n'a même que trois tubercules, l'a séparé génériquement des autres Guenons. Il a donné à ce nouveau genre le nom de *Miopithèque* (*Miopithecus*). Buffon et Daubenton avaient publié une bonne description du Talapoin, et de

Blainville a signalé cette jolie espèce comme devant prendre rang avant les autres Cercopithèques qu'elle surpasse presque tous en intelligence.



CERCOPITHÈQUE TALAPOIN, 1/3 de grand.

Fr. Cuvier, qui a observé le Talapoin en captivité, le dit fort doux et très-gai. C'est un animal encore assez rare, et dont on n'a même connu que dernièrement la véritable patrie : il nous vient du Gabon. La Guenon chevelue de quelques auteurs (*Cercopithecus pileatus*, E. Geoffroy), qui n'est point celle de Buffon, ne doit pas être considérée comme différente du Talapoin. En effet, on a constaté que l'exemplaire d'après lequel elle avait été décrite, et que l'on conserve au Muséum, n'est qu'une peau de Talapoin décolorée par suite d'un long séjour dans l'alcool, et que c'est même celle du sujet que Buffon et Daubenton avaient observé vivant.

2. Des Guenons de plusieurs espèces ont la couleur du pelage plus ou moins variée; le museau de la plupart d'entre elles est court ou peu allongé; presque toutes ont des mœurs assez douces.

La MONE (*Cercopithecus Mona*) est aussi gracieuse que le Talapoin par ses formes, et elle est plus jolie que lui par ses couleurs; sa vivacité, qui n'est pas brusque comme celle de beaucoup d'autres Guenons, et la délicatesse de ses habitudes en font aussi un animal fort intéressant à observer, et que l'on peut laisser beaucoup plus libre que presque tous ses congénères. Elle est plus grande que le Talapoin, mais un peu inférieure à la plupart des espèces qui vont suivre. Sa tête est de couleur olivâtre avec une bande frontale presque blanche et une grosse touffe de poils jaunes sur chaque joue; son dos, ses épaules et ses flancs sont roux tiquetés de noir; sa croupe est noire, à l'exception de deux taches elliptiques de couleur blanche qui se remarquent sur chaque fesse; une tache noire s'étend de la partie supérieure de l'orbite à l'oreille. Buffon et Daubenton ont connu et décrit cette espèce.

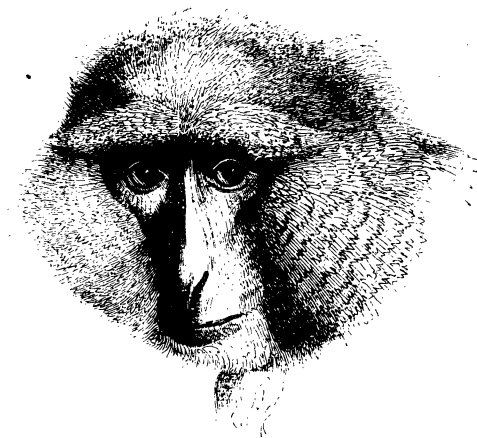
Le nom de Mone qu'ils lui ont donné vient de *Mona*, *Monine* ou *Mounine*, qui signifie Singe

dans plusieurs dialectes modernes des langues méridionales. *Mouline* est plus particulièrement employé, suivant cette acception, dans le midi de la France. La Mone habite la côte occidentale d'Afrique, et on la reçoit du Sénégal. Plusieurs naturalistes ont eu l'occasion de l'étudier avec soin.

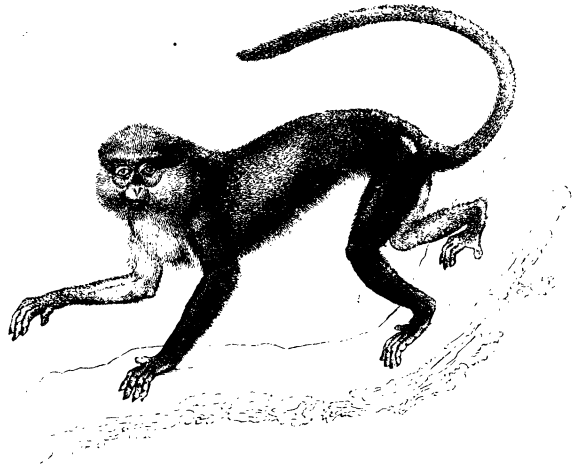
Nous ne saurions passer sous silence les observations délicates, publiées en 1819, par F. Cuvier, et qui sont relatives à l'un de ces Animaux qui a vécu au Muséum.

« Ce bel individu s'est, pour ainsi dire, développé sous mes yeux, écrit le célèbre mammalogiste que

nous venons de nommer. Il était extrêmement jeune lorsque notre Ménagerie en fit l'acquisition, et sa douceur, mais surtout son peu de pétulance, permirent de le laisser en liberté. L'âge n'a point altéré son bon naturel; il est devenu grand et a pris de la force; son adresse est extrême et son agilité sans égale; cependant tous ses mouvements sont doux et ses actions semblent circonspectes; ses désirs ont de la persévérance, mais ils ne le portent jamais à rien de violent. Lorsque, après avoir bien sollicité on persiste à le refuser, il fait une gambade et semble occupé d'autre chose; il n'a acquis aucun sentiment de propriété: il prend tout ce qui lui plaît, les objets qui lui ont attiré des punitions comme les autres, et il a une adresse extrême pour exécuter ses raptus sans bruit; il ouvre les armoires qui ont leur clef, en tournant celle-ci; il défait les nœuds, ouvre les anneaux d'une chaîne et cherche dans les poches avec une délicatesse telle, que souvent on ne sent pas sa main quoiqu'on sache qu'il vous dépouille. C'est l'examen des poches qui lui plaît le plus, parce que sans doute il y a souvent trouvé des gourmandises qu'on voulait qu'il y trouvât, et il y fouille sans mystère; ordinairement il débute par là dès qu'on s'approche de lui, et semble chercher dans les yeux ce qu'il doit espérer y trouver. Il n'est pas très-affectueux; cependant, lorsqu'il est tranquille et que rien ne le préoccupe, il reçoit avec plaisir les caresses, et il répond avec grâce lorsqu'on veut jouer avec lui; alors il prend toutes les attitudes possibles, mord légèrement, se presse contre vous, et il accompagne toutes ces gentillesses d'un petit cri assez doux et qui semble être pour lui l'expression de sa joie. Jamais il ne fait aucune grimace; sa figure, bien différente de celle de la plupart des autres Singes, est au contraire toujours calme et paraîtrait même sérieuse; et, quoiqu'il soit mâle, il n'a jamais manifesté la lubricité qui rend la plupart des Singes si dégoûtants. »



CERCOPITHEQUE MONOÏDES, 2/5 de grand.



MONÉ MÂLE, 1/7 de grand.

Après la Mone on doit citer le CERCOPITHEQUE MONOÏDE (*Cercopithecus monoïdes*, Is. Geoffroy), qui manque des taches blanches que celle-ci présente auprès de la queue; ses membres sont d'une couleur plus foncée, et il en est de même des gros favoris qui ornent ses

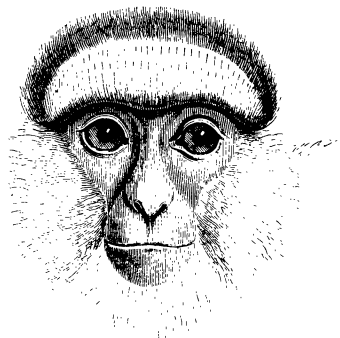
joues, ainsi que de la bande étroite qui se voit au-dessus des yeux, comme sur ceux de la Mone, mais d'une manière bien moins distincte. Le Muséum doit à M^{me} la princesse de Beauveau le seul exemplaire que l'on connaisse de cette espèce.

Le CERCOPITHÈQUE A LÈVRES BLANCHES (*Cercopithecus labiatus*, Is. Geoffroy) est également très-rare; à part son pelage gris tiqueté, sa queue fauve blanchâtre terminée de noir, il se distingue aussi par ses lèvres blanches, ce qui lui a valu le nom sous lequel nous en parlons. M. Édouard Verreaux l'a reçu de Port-Natal.

Le CERCOPITHÈQUE ROLOWAY (*Cercopithecus Roloway*) appelé aussi *Palatine*, est une espèce décrite par Allamand et signalée d'après lui dans les *Suppléments* de Buffon. Son dos est brun à peu près noir, et presque toutes les autres parties de son corps sont d'un gris obscur; une ligne placée sur le devant du front et la barbe qui est assez allongée et pointue sont de couleur blanche. Ce Singe habite la Guinée; on l'a confondu avec le suivant.

Le CERCOPITHÈQUE DIANE (*Cercopithecus Diana*) était déjà bien connu des naturalistes du XVII^e et du XVIII^e siècles, ses couleurs le rendent fort remarquable. Son pelage est varié de gris piqueté de noir, de roux cannelle et de blanc; son dos est roux; ses membres et ses flancs sont gris; sa barbe ainsi que sa bande frontale sont blanches; son ventre et sa queue sont noirs. Cette espèce, dont la peau sert à faire de fort jolies fourrures, habite la Guinée, le Congo et la grande île de Fernando-Po.

Le CERCOPITHÈQUE A DIADÈME (*Cercopithecus leucampyx*), que Fréd. Cuvier a figuré et décrit à tort dans son grand ouvrage sous le nom de *Diane*, a reçu de J.-B. Fischer le nom sous lequel nous en parlons, et de M. Is. Geoffroy celui de *C. diadematus*.



CERCOPITHÈQUE A DIADÈME, 1/3 de grand
(La Diane de F. Cuvier.)

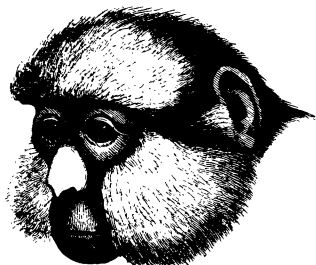


CERCOPITHÈQUE A DIADÈME, 1/9 de grand.

Cette Guenon a sur le front une grande tache blanche représentant un segment de circonférence dont la convexité est supérieure; son pelage est en grande partie noir; sou

dos est tiqueté de verdâtre; ses favoris sont bien fournis mais plus courts que ceux de la Mone; son nez est blanc et ses mains sont grises ainsi que sa queue, qui passe toutefois au noir; elle manque de barbe. On n'en possède encore qu'un seul individu dont la véritable origine n'est pas connue : il a vécu à la Ménagerie.

Deux autres Guenons ont le nez plus distinctement coloré en blanc; l'une d'elles a reçu le nom de CERCOPITHÈQUE HOCHER (*Cercopithecus nictitans*), c'est la *Guenon à long nez* *proéminent* de Buffon. Outre la couleur de son nez, ce Singe a pour caractères distinctifs son pelage en grande partie noir tiqueté de jaune olivacé et son nez plus saillant que celui des autres. C'est une espèce de Guinée.



CERCOPITHÈQUE HOCHER. 11

L'autre espèce est le CERCOPITHÈQUE BLANC NEZ (*Cercopithecus petaurista*), dont on doit la description à Allamand, et dont l'*Ascaque*

d'Audébert ne doit pas être distingué. Son pelage est verdâtre tiqueté de roux et de noir avec les parties inférieures d'un blanc pur.

Le CERCOPITHÈQUE POGONIAS (*Cercopithecus Pogonias* de Bennett), décrit dans les Procès-verbaux de la Société zoologique de Londres pour 1833, est en grande partie noirâtre avec un tiqueté blanc ou jaunâtre sur un fond noir; il se distingue surtout par sa longue barbe blanche qui descend jusque sur le cou. On en a rapporté les dépouilles de l'île de Fernando-Po.

C'est aussi du même lieu que provient le CERCOPITHÈQUE ERYTHROTIS (*Cercopithecus erythrotis* de M. Waterhouse), qui a le corps et la tête gris, les bras noirâtres, les joues et la gorge blanches et les oreilles rousses; sa queue est aussi d'un roux vif.

Le CERCOPITHÈQUE MOUSTAC (*C. Cephus*) est connu depuis plus longtemps; Maregrave, Brisson, Fr. Cuvier, en ont successivement parlé, et on l'a vu vivant à la Ménagerie de Paris. Il a beaucoup de ressemblance avec la Mone, mais sa face est plus foncée, les touffes de ses favoris sont plus grises et il n'a pas de taches blanches aux fesses. Cette espèce, dit F. Cuvier, appartient au groupe



CERCOPITHÈQUE BLANC NEZ. 1/6 de grand



Cerc. Moustac, 25

de Guenons dont la Mone nous a offert le type, et qui se caractérise principalement par la douceur, la gentillesse et le besoin d'affection. En effet, le Moustac réunit à un très-haut degré ces qualités qui s'allient chez lui, comme chez la Mone et l'Ascagne, à des formes de tête particulières : un front large avancé sur la face ; un museau peu saillant ; un nez bien marqué entre les yeux ; presque point de trace de crête soureilière, etc.

Les quatre espèces suivantes ne sont encore connues que par les exemplaires qu'on en conserve dans les collections de Leyde ou de Londres, ce sont :

Le CERCOPITHÈQUE DE CAMPBELL (*Cercopithecus Campbelli* de M. Waterhouse). Il vient de Sierra-Leone et se distingue par son pelage long et touffu, ainsi que par la direction divergente que prennent les poils de son dos. Il est olivacé en dessus, gris ardoisé en arrière et blanc en dessous ou à la face interne des membres.

Le CERCOPITHÈQUE DE MARTIN (*Cercopithecus Martini*, Waterhouse), qui a aussi les poils longs, grisâtres en dessus, noirâtres sur la tête, les bras et la queue, bruns à l'abdomen et à la face interne des cuisses, bruns rougeâtres à la queue.

Le CERCOPITHÈQUE DE TEMMINCK (*Cercopithecus Temminckii*, Ogilby), dont le seul exemplaire observé est dans un état fort imparfait de conservation : il vient de la Guinée. C'est un singe de couleur cendrée, tiqueté de blanc, avec les membres noirs ; le menton et la poitrine sont d'un blanc pur ; le ventre est cendré.

Le CERCOPITHÈQUE A GORGE BLANCHE (*Cercopithecus albogularis* de M. Sykes), espèce que l'on a possédée vivante à Londres, et qui a de l'analogie avec la Guenon monoïde. On l'avait d'abord indiquée comme rapportée de Madagascar, et elle avait été classée parmi les Semnopithèques, mais tout porte à penser qu'elle n'a pas cette origine, et il est bien reconnu maintenant que c'est réellement une Guenon. Sa couleur dominante qui est le gris tiqueté passe au verdâtre sur le dos ; les membres et la queue sont noirs ; la gorge et la poitrine sont d'un blanc pur. Il est à regretter que les Cercopithèques albogulaire et monoïde n'aient pas pu être comparés en nature l'un à l'autre ; de nouvelles observations modifieront d'ailleurs l'opinion que les naturalistes se font actuellement au sujet de plusieurs espèces du même genre.

M. le D. Peters, qui a visité la côte Mozambique, en a rapporté les trois espèces de Cercopithèques, qu'il regarde comme nouvelles et qu'il a décrites sous les noms suivants, dans le Bulletin de l'Académie de Berlin pour l'année 1850 : *Cercopithecus erythracus*, *C. ochraceus* et *C. flavidus*.

3. Dans les espèces suivantes le pelage est vert ou plus ou moins teinté de vert ; le museau est plus long et les formes sont moins sveltes.

A ce petit groupe appartient le CERCOPITHÈQUE GRIVET de F. Cuvier (*Cercopithecus griseus* du même auteur, ou *Cerc. griseo-viridis* de Desmarest). M. Is. Geoffroy le regarde comme étant le véritable *Simia sabæa* de Linné, que l'on croyait être le Callitriche, et M. Gray lui rapporte le *Simia engilithia* d'Hermann. C'est une jolie espèce de moyenne taille à pelage gris-verdâtre et qui a sur les



CERCOPITHÈQUE GRIVET. 1/12 de grand

côtés de la tête de longs poils blancs dirigés en arrière ; ses parties inférieures sont blanches y compris le menton , et elle n'a pas comme le Vervet des poils roux autour de l'anus ; le mâle a le scrotum vert.

Le Grivet ou Singe de Saba vit en Nubie, sur les bords du Nil blanc et en Abyssinie. On l'amène vivant en Europe, et son espèce a plusieurs fois reproduit dans nos Ménageries.

Les anciens Égyptiens ont connu le Grivet. Il est probable que c'est de lui que les auteurs grecs ont voulu parler sous le nom de *Képos*, et c'est peut-être encore lui que Pline appelait *Callithrix*, dénomination qui convient bien à la coloration élégante de ses poils. On a donné une étymologie bien peu rationnelle au mot *képos* ou *kébos*, en le faisant venir d'un mot grec qui signifie jardin, et en supposant que la vivacité des couleurs du Singe *Képos*, que l'on croyait retrouver dans la Mone, en avait dicté le choix. *Képos* vient bien plutôt du mot éthiopien *keb* ou *kep*, qui signifie tout simplement un Singe dans cette langue, et les Septante ont aussi traduit de la même manière le mot *kophim* sous lequel la Bible indique l'une des curiosités animales que les flottes réunies de Salomon et du roi phénicien Hiram rapportaient tous les trois ans du Tharsis avec de l'or et de l'argent. Ces curiosités étaient des *Kophim*, des dents d'Éléphants, et même des Paons, s'il faut en croire la traduction vulgaire (*Les Rois*, liv. III, chap. X, vers. 22). Il n'est pourtant pas démontré que le *kophim* de la Bible soit le véritable Grivet.

Sous le nom de Tharsis, les peuples araméens, et, en particulier, les Phéniciens et les Hébreux, désignaient les pays situés à l'occident, et c'est avec les Libyens, et point du tout avec les Indiens ou peuples d'Ophir, que se faisait alors et que se fait encore aujourd'hui le commerce de la poudre d'or et celui des dents d'Éléphants.

Ni le Grivet ni les Paons ne vivent en Tharsis, et il est bien possible que le *Kophim* ne soit autre chose que le Magot des modernes ou le Pithèque des Grecs, qui est le seul Singe des pays libyens avec lesquels les Phéniciens, et par suite les Juifs avaient des relations fréquentes. Les Septante ont donc traduit avec raison le mot *Kophim* par Pithèque. Quant aux prétendus Paons de Salomon, il se pourrait fort bien que ce fussent des Atruches, ou plus simplement encore les plumes de ces Oiseaux, dont les anciens se sont sans doute servis en guise d'ornements, comme le font aussi les nations modernes. Mais je reviens au Singe du pays de Saba, c'est-à-dire au Cercopithèque de la région du haut Nil.

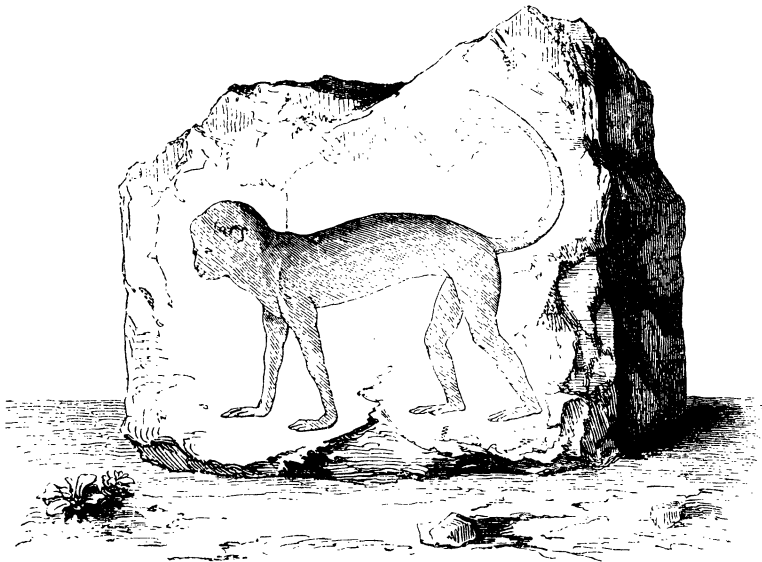


FIGURE ÉGYPTIENNE DU GRIVET.

On ne le rencontre pas à l'état sauvage avant le Dongola. Autrefois comme aujourd'hui on en amenait probablement dans les villes situées sur le cours inférieur du Nil, et c'est ainsi que les Grecs, et plus tard les Romains, ont pu avoir connaissance de cette espèce. Plusieurs monuments égyptiens, des peintures faites dans les pyramides ou sur les sarcophages représentent des Singes qui paraissent bien être des Grivets; leur queue relevée au-dessus du corps, leurs proportions, leur tête qui est cependant un peu trop arrondie ne laissent guère de doute à cet égard; et, si l'on se rappelle les relations des anciens Égyptiens avec les peuples du haut Nil, la supposition qu'ont faite à cet égard presque tous les naturalistes qui ont récemment traité cette question se change pour ainsi dire en certitude.

La figure ci-dessus est celle d'un de ces Singes de Saba prise dans les catacombes de Gyzet par Denon, l'un des membres de la commission scientifique qui fit la campagne d'Égypte. Un autre dessin de Grivet copié dans les catacombes de Thèbes, et qui a été reproduite par MM. Ehrenberg et de Blainville, représente ce Singe montant le long du cou d'une Girafe.

Le CERCOPITHÈQUE CALLITRICHE (nommé à tort *Cercopithecus sabæus* par presque tous les auteurs) est une espèce bien décrite par Daubenton dans le t. XI du grand ouvrage de Buffon. Buffon le considérait comme étant l'une des Gue-nons ou Singes à longue queue auxquels les anciens donnaient le nom de Callithrix, mais il n'est pas certain que ce soit leur vrai Callitriche, qui est plutôt le Grivet, comme nous l'avons dit; c'est également à tort que presque tous les auteurs modernes regardent aussi le Callitriche de Buffon comme étant le *Simia sabæa* de Linné. M. Is. Geoffroy, qui a établi avec soin les caractères distinctifs propres à chacune des espèces qui ont été confondues par les naturalistes plus récents que Buffon et Linné, sous les noms de *Sabæa* et de *Callitriche*, a montré que le *Sabæa* de Linné répondait au Grivet de F. Cuvier et point du tout au Callitriche de Daubenton; aussi a-t-il donné à ce dernier le nom de *Cercopithecus callitrichus*.



CERC. CALLITRICHE. 1/3 de grand

Ce Callitriche, qu'on appelle assez souvent *Singe vert*, a le pelage presque entièrement vert-olivâtre, sauf inférieurement où la couleur blanc sale domine; sa face est noire et garnie sur les côtés de longs poils blancs; son scrotum est entouré de poils jaunes et sa queue est en partie de la même couleur. Il vit dans les forêts du cap Vert et du Sénégal; on ne l'a point encore trouvé en Barbarie, où on le disait commun, mais il est possible qu'il se montre déjà dans les parties méridionales de l'empire du Maroc. Adanson rapporte que les bois de Podor, situés le long du fleuve Niger, sont remplis de Callitriches.

« Je n'aperçus les Singes, dit ce célèbre naturaliste, que par les branches qu'ils cassaient au haut des arbres, d'où elles tombaient sur moi; car ils étaient d'ailleurs fort silencieux et si légers dans leurs gambades, qu'il eût été difficile de les entendre. Je n'allai pas plus loin et j'en tuai d'abord un, deux et même trois sans que les autres parussent effrayés. Cependant lorsque la plupart se sentirent blessés, ils commencèrent à se mettre à l'abri; les uns en se cachant derrière les grosses branches, les autres en descendant à terre; d'autres enfin, et c'était le plus grand nombre, s'élançaient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre. Pendant ce petit manège je continuais toujours à tirer dessus, et j'en tuai jusqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une demi-heure, et dans un espace de vingt toises, sans qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri, quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par compagnie, en surveillant, grinçant des dents et faisant mine de vouloir m'attaquer. »

Après du Callitriche et du Grivet, et dans la même section que le Malbrouck, il faut citer plusieurs autres espèces assez voisines des deux premières pour qu'on les ait souvent confondues avec elles; l'une de ces espèces est le CERCOPITHÈQUE DELALANDE (*Cercopithecus delalandii*, Is. Geoffroy), dont le nom est celui d'un naturaliste français qui a parcouru

le sud de l'Afrique après Levaillant et ensuite le Brésil, où il a réuni de précieuses collections. Le Protèle, l'Otocyon et bien d'autres espèces soit Mammifères, soit de toutes les autres classes du règne animal, ont été rapportés pour la première fois par Delalande. Le Cercopithèque qui porte son nom avait été confondu par Thunberg avec le Callitriche du Sénégal. C'est sans doute à la même espèce qu'appartenait ce Singe *Kées*, que Levaillant a possédé vivant, et dont il raconte avec tant de complaisance les principaux tours. Desmoulins a le premier considéré la Guenon Delalande comme devant former une espèce à part, qu'il a nommée *Cercopithecus pusillus Delalande* dans son article *Guenons* du Dictionnaire classique d'Histoire naturelle. M. Is. Geoffroy lui a donné un nom plus conforme aux règles de la nomenclature en l'appelant tout simplement *Guenon Delalande*.

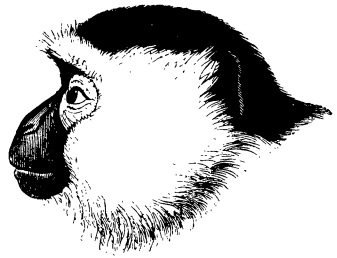
On reconnaît ce Singe aux caractères suivants : son pelage est d'un gris légèrement olivâtre sur le dos et les flancs ; la face, le menton et les quatre mains sont noires ; la queue est grise avec l'extrémité noire ; l'anus est entouré de poils d'un roux vif ; une bande blanche existe sur le devant du front.

Le CERCOPITHÈQUE VERVET (*Cercopithecus pygerythrus*, F. Cuvier) a la même bande blanche sur le front et des poils roux vif autour de l'anus ; sa face, la plus grande partie de sa queue et ses quatre mains sont noires, mais son corps est vert-jaunâtre tiqueté de noir. On ignore quelle est la partie de l'Afrique qu'il habite.

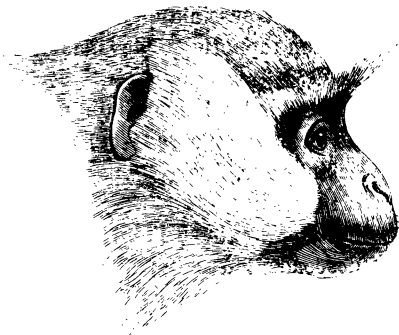
Le CERCOPITHÈQUE ROUX-VERT (*Cercopithecus rufo-viridis*, Is. Geoffroy) n'a que très-peu de poils roux sous la queue et son pelage est vert-roussâtre en dessus avec du gris-vertâtre aux épaules et aux cuisses : il est d'Afrique, probablement de la côte occidentale.



CERCOPITHÈQUE DELALANDE, 1/3 de grand.



CERCOPITHÈQUE VERVET, 1/3 de grand.



CERCOPITHÈQUE ROUX-VERT, 2/5 de grand.



CERCOPITHÈQUE WERNER, 2/5 de grand.

Le CERCOPITHÈQUE WERNER (*Cercopithecus Werneri*, Is. Geoffroy) est encore assez semblable aux précédents, d'un fauve roux varié de noir, ses poils étant colorés par grandes zones de ces deux couleurs. Il est dédié à M. Werner, habile artiste auquel l'iconographie zoologique doit de si jolis dessins, et qui a tant contribué à donner de l'intérêt à ce livre par les nombreuses figures dont il l'a enrichi.

Le CERCOPITHÈQUE MALBROUCK (*Cercopithecus cynosurus*) est plus facilement reconnaissable que le Werner et on l'a distingué plus tôt. Buffon ne l'a pourtant pas caractérisé très-nettement, mais il est bien décrit par Fréd. Cuvier. C'est le *Simia cynosurus* et le *Simia faunus* de Linné. Il est gris-verdâtre avec un bandeau blanc sur le front; ses membres et sa queue sont de couleur grise; son scrotum est d'un bleu cobalt. On l'a supposé à tort de Bengale, mais, quoiqu'il soit certainement africain, on ne sait pas au juste quelle partie de ce continent il habite. Fr. Cuvier a donné, au sujet de cette espèce, quelques détails intéressants qui s'appliquent également aux Cercopithèques du même groupe, et que nous allons reproduire.



CERCOPITHÈQUE MALBROUCK. MALL, 133 d. grand

Lorsque le Malbrouck est à terre il se tient toujours sur ses quatre pattes; comme il est essentiellement organisé pour vivre sur les arbres et pour y grimper, sa marche n'a point d'aisance. Ses jambes de derrière étant plus longues que celles de devant, il en résulte que la partie antérieure de son corps ne peut pas, dans ses mouvements, se conformer à ceux de la partie postérieure et que celle-ci s'avance beaucoup plus que l'autre, ce qui le force à porter alternativement son train de derrière à droite et à gauche, lorsqu'il veut s'avancer lentement, ou à s'élaner par sauts lorsqu'il veut courir. Cette conformation, si peu favorable pour un Animal destiné à vivre à terre, l'est beaucoup au contraire pour ceux qui doivent se tenir sur les arbres; l'excédant de la longueur des jambes de derrière sur celles de devant ne nuit point pour grimper, il donne au contraire le moyen de s'élaner de branche en branche, et même d'un arbre à l'autre; aussi ces Singes descendent-ils rarement à terre. Réunis en troupes, ils peuplent avec les Oiseaux le ciel de verdure qui couvre les forêts. La Ménagerie en a possédé un assez grand nombre de tout âge et de tout sexe: il n'est point d'Animaux plus agiles. Celui dont nous donnons la figure s'élançait souvent de manière à faire plusieurs tours comme en volant, couché sur le côté et ne se soutenant en l'air que par l'impulsion qu'il se donnait en frappant de ses pieds les parois de sa cage. Ces Malbroucks faisaient rarement entendre leurs voix, qui ne fut jamais qu'un cri aigu et faible, ou bien en grognement sourd. Les mâles dans leur jeunesse étaient assez dociles, mais dès que l'âge adulte arrivait, ils devenaient méchants, même pour ceux qui les soignaient. Les femelles restaient plus douces et paraissaient seules susceptibles d'attachement. La circonspection est une des qualités principales du caractère de cette espèce; cependant les Malbroucks sont excessivement irritables; mais, si d'un côté ils sont violemment poussés par leurs penchants, de l'autre ils calculent tous leurs mouvements avec soin; et lorsqu'ils attaquent, c'est toujours par derrière et quand on n'est point occupé d'eux; alors ils se précipitent sur vous, vous blessent de leurs dents ou de leurs ongles, et s'élancent aussitôt pour se mettre hors de votre portée, mais sans cependant vous perdre de vue, et cela, autant pour saisir le moment favorable à une nouvelle attaque que pour se soustraire à votre vengeance. L'extrême irritabilité du Malbrouck est cause

qu'on ne peut ni l'appivoiser complètement, ni lui faire supporter la contrainte, c'est-à-dire qu'il n'est susceptible d'aucune autre éducation que celle de la nature. Dès qu'on le violente ou qu'on veut qu'il obéisse, sa pétulance cesse, il devient triste et taciturne et bientôt après il meurt.



CERCOPITHÈQUE MALBROUCK. 1.10 de grand

Ces Animaux se servent de leurs mains avec beaucoup d'adresse; ce sont des organes qu'ils emploient à tout; c'est avec eux qu'ils portent ordinairement leur manger à la bouche, qu'ils jouent, qu'ils se battent, et ils saisissent les plus petits objets entre leur index et leur pouce, malgré la brièveté de celui-ci; lorsqu'ils mangent des fruits ou des racines, ils ont toujours soin de les peler avec leurs dents, et ils flairent tout ce qu'on leur donne à mâcher; ils boivent constamment en humant. Leurs sens sont fort bons sans cependant être délicats, et c'est de la vue qu'ils font le plus souvent usage.

4. Les dernières espèces du genre des Guenons sont les *Patras*, qui comprennent le Patas véritable et le Nisnas. Leur pelage est de couleur rousse; leur face prend un allongement notable avec l'âge; leurs canines supérieures sont fortes et longues. Ces singes ont les mœurs sauvages des Grivets et des Malbroucks; quoiqu'on les soumette parfois à une certaine éducation, ils sont toujours difficiles à adoucir, et lorsque tous leurs organes sont développés, ils deviennent également dangereux.

Le CERCOPITHÈQUE PATAS (*Cercopithecus ruber*) est une des espèces que l'on amène souvent en Europe: il vient du Sénégal. Buffon et Linné le connaissaient déjà. Plusieurs auteurs, supposant à tort que ce Singe habite aussi la Nubie, l'ont considéré comme étant le *Képos* d'Aristote, que d'autres érudits ont cru retrouver dans la Mone, et que l'on pense aujourd'hui être le Grivet ou le Nisnas. La couleur du Patas l'a fait appeler *Singe rouge*; elle est d'un fauve brique ou rouillé assez vif sur le dos, les flancs, les cuisses et la queue; les bras sont gris ainsi que les avant-bras; les jambes et les mains sont blanchâtres comme tout le dessous du corps; le nez est noir.

Fr. Cuvier a fréquemment observé les Patas, et il a pu les comparer aux autres Cercopithèques; il disait, au sujet de deux Singes de cette espèce, qu'il avait possédés pendant un certain temps, que, bien que jeunes, ils étaient déjà méchants, montraient de l'emportement,

avaient le caractère capricieux et l'inaffection de la plupart des Guenons, mais qu'ils jouissaient en même temps de toute la pénétration de ces Animaux. La femelle ne diffère pas du mâle par ses couleurs, et le Patas à bandeau noir n'est lui-même que le Patas ordinaire.

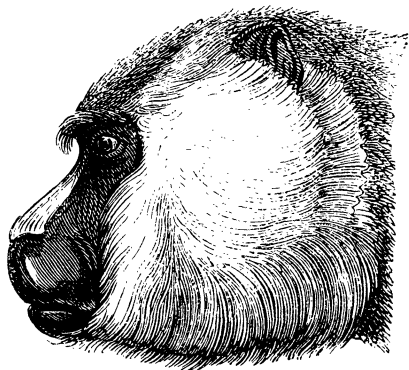


CERCOPITHÈQUE PATAS, 1/10 de grand nat.

Quant au *Patas à bandeau blanc*, Fréd. Cuvier, qui en donne la description, ne décide pas s'il constitue une espèce à part ou simplement une variété. Il dit cependant que les différences qu'il signale entre ce Patas et celui que nous venons de décrire, sont à peu près égales à celles qui distinguent les uns des autres le Callitriche, le Grivet, le Malbrouck, le Vervet, etc.

Il faut admettre au contraire que les Patas de Nubie ne sont pas de la même espèce que ceux du Sénégal; on les nomme CERCOPITHÈQUES NISNAS (*Cercopithecus pyrrhonotus*.)

Le Nisnas a été reconnu comme différent du Patas ordinaire, avec lequel on l'avait longtemps confondu, par MM. Hemprich et Ehrenberg, qui ont eu souvent l'occasion de l'observer pendant leur voyage dans la haute Égypte. Le second de ces naturalistes en a donné une description dans son Recueil intitulé *Symbolæ physicae*, et M. Valenciennes en a aussi publié la figure et les principaux caractères dans le grand ouvrage de Fréd. Cuvier. Le Nisnas a le nez en partie blanc tandis que celui du Patas est noir; ses épaules ainsi que la face externe de ses bras sont de la même couleur jaune rouillé que sa tête, son dos, ses flancs, ses cuisses et sa queue; un triangle généralement plus roussâtre existe sur le front. Ce Singe devient plus fort que le Patas.

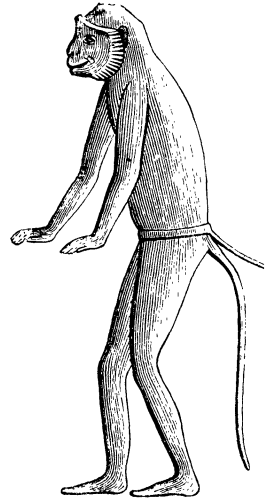


CERCOPITHÈQUE NISNAS, 1/3 de grand.

Il a été connu des anciens Égyptiens, et on le trouve quelquefois représenté sur les monuments qu'ils ont laissés. On en voit une figure assez reconnaissable, quoique peu différente de celle qui aurait été faite d'après un Grivet, sur un tombeau de Memphis. Elle a été copiée

par Passalacqua, et, d'après lui, par MM. Ehrenberg et de Blainville. Nous la reproduisons à notre tour.

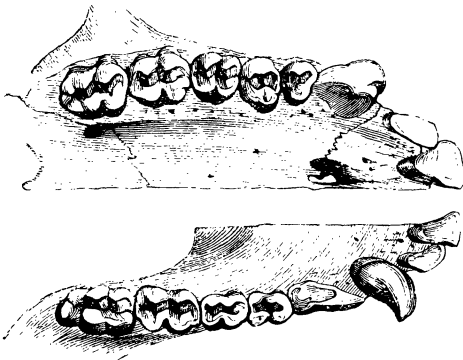
Comme les Cercopithèques Nisnas qu'on amenait dans la basse Égypte ont pu passer de là en Grèce et à Rome, quelques personnes pensent maintenant que c'est leur espèce qu'Aristote et d'autres auteurs anciens ont appelée *Képos*, et que c'est aussi le Cercopithèque éthiopien de Pline. Je n'oserais dire que cette version doive être définitivement acceptée, quoiqu'elle soit préférable à celle qui fait de la Mone le véritable *Képos*, et du Callitriche de Buffon le véritable Callitriche de Pline. Ce petit problème de synonymie est à la fois historique et géographique, et il est évident que si Buffon avait bien connu la patrie de son Callitriche et celle de la Mone, il n'aurait pas donné comme observés par les anciens deux Singes qui sont confinés dans une région de l'Afrique avec laquelle les Grecs et les Romains n'avaient aucune relation.



IV

MACAQUES

La quatrième division des Pithécien comprend, indépendamment de l'Animal auquel les anciens donnaient le nom de *Pithèque*, plusieurs espèces asiatiques et un petit nombre d'autres qui sont africaines. On en a fait plusieurs genres distincts; les Macaques constituent l'un de ces genres et ils ont donné leur nom à tout le groupe. Ces Singes ont à peu près l'intelligence et le caractère des dernières Guenons, et comme elles ils deviennent plus difficiles à dompter à mesure que leur âge avance. Leur crâne, peu différent de celui des Guenons, s'en distingue cependant par une apparence plus robuste et par une épaisseur habituellement plus grande de l'arcade sourcilière, qui a le plus souvent une saillie orbitaire interne très-saillante; leurs molaires sont mamelonnées à peu près de la même manière que celles des Guenons, mais la dernière inférieure a toujours un cinquième tubercule, ce qui n'a pas lieu dans les espèces de la tribu précédente.



DENTS DU MACAQUE A VIGRETTÉ, grand. nat.

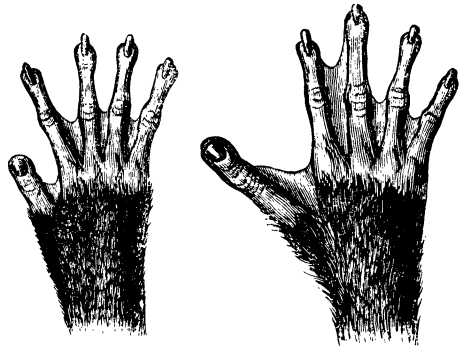
Les Macaques ont des abajoues bien développées et dont on ne tarde pas à reconnaître la présence si on leur donne quelques aliments; ils n'ont plus les oreilles arrondies et bordées, mais un peu appointies à la partie supérieure; leurs formes, moins sveltes que celles des Semnopithèques, sont aussi moins gracieuses que celles des Guenons; ils n'ont pas non plus la variété de couleurs qui distingue la plupart de ces dernières, et leur

queue, toujours moins longue que celle des Semnopithèques et des Colobes, est égale à celle des Guenons, ou au contraire moindre, quelquefois même nulle ou presque nulle extérieurement.

queue, toujours moins longue que celle des Semnopithèques et des Colobes, est égale à celle des Guenons, ou au contraire moindre, quelquefois même nulle ou presque nulle extérieurement.

On place en général à la fin du groupe les espèces qui sont dans ce dernier cas; c'est aussi la marche que nous suivrons, mais en faisant remarquer que le Magot, qui se trouve ainsi placé après les autres, ne leur est pourtant pas inférieur en intelligence, et que peut-être la série des espèces, telle qu'on l'établit alors dans la division générique des Macaques, devrait être intervertie. Leurs femelles sont, comme celles des autres Singes, sujettes à un flux qui revient périodiquement tous les mois, et qui est accompagné chez elles d'une tuméfaction plus ou moins grande des organes qui en sont le siège. Cette tuméfaction s'observe aussi dans les Mangabeys, Animaux longtemps classés parmi les Guenons, dont ils ont plusieurs caractères, mais qui sont mieux placés dans la division des Macaques et du Magot. Ces *Mangabeys*, le *Magot* et les *Macaques*, eux-mêmes divisés en plusieurs sous-genres, suivant la longueur de leur queue, composent le groupe des *Macaciens*. Nous allons décrire leurs différentes espèces.

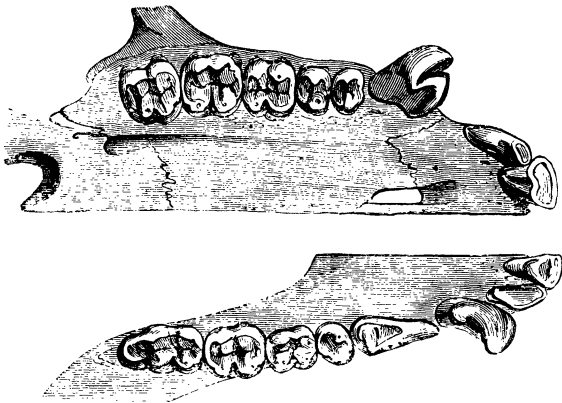
GENRE MANGABEY (*Cercocebus*, E. Geoffroy). Port un peu plus lourd que celui des Guenons, mais analogue au leur; queue assez longue, également relevée au-dessus du dos: tels sont les caractères à l'aide desquels on peut distinguer les Mangabeys; leur taille est la même que celle des Guenons et de la plupart des Macaques, et, comme les premiers de ces Singes, ils ont le continent africain pour patrie. Buffon a vu deux des trois espèces que l'on connaît dans ce genre, et il les a nommées *Mangabey*, parce qu'il croyait qu'on les trouve à Madagascar dans les terres voisines de Mangabey; Linné avait déjà signalé la troisième sous le nom de *Simia aethiops*.



MANGABEY A COLLIER BLANC, mains antérieure et postérieure, 1/2 de grand.

MANGABEY ÉTHIOPS (*Cercocebus aethiops*). Sa calotte rousse est bordée de blanc en arrière et le dessus de son cou est de la même couleur que son dos, c'est-à-dire gris-brun ainsi que la queue et la face externe des membres. On ignore quelle partie de l'Afrique ce Singe habite.

MANGABEY A COLLIER BLANC de Daubenton et de Fréd. Cuvier (*Cercocebus collaris* de MM. Gray et Isid. Geoffroy). (Voyez la tête, pag. 11.) Les joues et les tempes, le tour

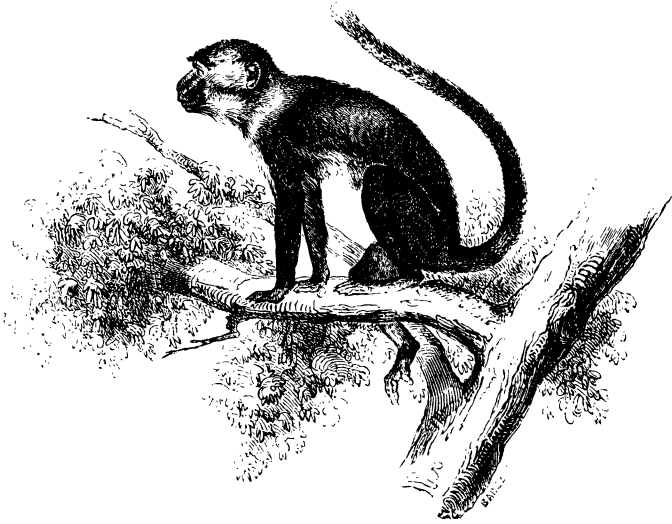


DENTS DU MANGABEY A COLLIER BLANC, grand nat.

du cou et la poitrine sont blancs ainsi que le ventre; il y a une calotte rousse sur la tête; tout le dessus du corps, la queue et la face externe des membres sont gris-brun. Daubenton, après avoir décrit le Mangabey à collier blanc, et fait remarquer les caractères qui le distinguent du Mangabey enfumé, qu'il appelle le Mangabey simplement dit, ajoutait: « Ces différences ne peuvent venir que de l'âge et du sexe, et sont trop légères pour caractériser une espèce particulière; il faudrait pouvoir faire des

observations sur les autres parties de cet Animal pour mieux juger de son espèce. » Ces observations ont été faites et elles ont contredit l'opinion que le savant collaborateur de

Buffon s'était faite du Mangabey à collier, sans toutefois détruire ce qu'il avait dit au sujet de la grande affinité qui rapproche cette espèce de la suivante.



MANGABEY A COLLIER BLANC, III de grand

Le MANGABEY ENFUMÉ (*Cercocebus fuliginosus*, E. Geoffroy), dont il est surtout question dans le travail de Buffon et de Daubenton, n'a pas de roux sur la tête, qui est d'un gris enfumé ainsi que tout le dessus du corps, la queue et la face externe des membres. Son menton, ses joues, les côtés et le dessous de son cou sont blancs, ainsi que la poitrine et le ventre.

Fr. Cuvier a parlé de cette espèce sous le nom de Mangabey. « Nous avons vu, dit-il, un très-grand nombre de ces Singes, et nous en avons possédé plusieurs; et, soit hasard, soit qu'en effet ils aient un naturel plus heureux que les autres, nous n'en avons pas rencontré un seul qui ne fût familier et doux, malgré la plus grande pétulance; et, à cet égard même, ils m'ont paru surpasser la plupart des Guenons; sans cesse en action, ils prenaient toutes les attitudes, et souvent les plus grotesques; on les aurait dit, à la variété et à la vivacité de leurs mouvements, pourvus d'un plus grand nombre d'articulations que les autres Guenons et de plus de force; c'étaient surtout les mâles qui se faisaient remarquer, et ils mêlaient constamment à leurs sauts une grimace particulière, qui montrait leurs incisives, toujours très-larges, et qui ressemblait à une sorte de rire. Les femelles, plus calmes, étaient aussi plus caressantes. »

Dans son catalogue des Primates du Muséum, M. Is. Geoffroy regarde comme étant sans doute un Mangabey enfumé, le Singe albinos, qui est décrit et figuré par Audebert sous le nom d'*Atys*. Précédemment il avait cru y reconnaître un *Semnopithèque doré*; M. Ogilby en avait fait un Rhésus et Fischer un Macaque ordinaire. Il est probable que l'exemplaire type de cet *Atys*, que l'on conserve au Muséum, est le même que Seba avait figuré dans son ouvrage sous le nom de *Grand Singe blanc*. L'examen de son crâne permettrait de résoudre les difficultés qui se rattachent encore à sa synonymie. Ce Singe est aussi le type du *Cercocebus Atys* d'E. Geoffroy-Saint-Hilaire.

GENRE MACAQUE (*Macacus*). Les Portugais avaient donné à certains Singes de la côte occidentale d'Afrique le nom de *Macaquo*, emprunté à la langue des habitants du Congo, et Maregrave, dans son *Histoire naturelle du Brésil*, a parlé ainsi de l'espèce à laquelle ils appliquèrent cette dénomination: « *Cercopithecus angolensis major, in Congo vocatur*

Macaquo. » Buffon attribua cette indication donnée par Marcgrave à un Singe qu'on a su depuis habiter exclusivement l'Inde, et il a francisé le nom africain de *Macaquo*, en le transformant en *Macaque*. L'article que Buffon consacre à cette espèce est accompagné d'une excellente figure et suivi d'une description longue et exacte due à Daubenton. Aussi les naturalistes ont-ils, à peu près tous, également bien reconnu l'espèce qui s'y trouve décrite, et, quoique incertains s'il faut ou non regarder comme en étant différents plusieurs Singes qui se rapprochent beaucoup du Macaque de Buffon sans en avoir tous les caractères, ils en ont fait un petit groupe auprès duquel sont venues se classer diverses autres espèces, telles que l'Aigrette et le Bonnet-Chinois.

Ces deux derniers sont aussi décrits dans l'*Histoire naturelle générale et particulière*. L'Ouanderou, qui est dans le même cas, le Maimon, qui s'y trouve aussi, le Rhésus et quelques autres à queue moins longue et qu'on n'a connus que plus récemment, sont également regardés comme des Singes du même genre que le vrai Macaque.

E. Geoffroy-Saint-Hilaire et G. Cuvier, dans un travail fait en commun, qu'ils publièrent, en 1795, dans le *Magasin encyclopédique*, admirent un genre sous ce nom, mais ils l'appellèrent en latin *Pithecius*, sans y rapporter toutefois le Magot ou le Pithèque des anciens. En 1799, Lacépède latinisa ce nom en l'écrivant *Macaca*; mais presque tous les auteurs qui sont venus après l'ont écrit *Macacus*, à l'exemple de Desmarest, et c'est cette dernière orthographe qui a prévalu. Toutefois, quelques variantes ont encore été proposées à cette classification et acceptées plus ou moins longtemps. C'est ainsi que le Macaque de Buffon et de Daubenton est, pour E. Geoffroy-Saint-Hilaire, un *Cercocèbe*, ainsi que l'Aigrette, le Bonnet-Chinois, les deux Mangabeys de Buffon et même le Callitriche. Dans son Tableau des Quadrumanes, qui a paru en 1812, ce célèbre naturaliste classait ainsi ces Animaux, et le Rhésus ainsi que le Maimon étaient réunis par lui au Magot sous le nom d'*Inuus*. La répartition dont nous nous servons est celle qui est adoptée maintenant pour le rangement de ces Singes. M. Is. Geoffroy l'a admise dans les galeries du Muséum, et elle est aussi employée à Londres et dans plusieurs autres grandes collections.

Les espèces ainsi réunies sous le nom générique de *Macaques* sont des Singes à formes plus robustes que les Guenons, ayant, avec les Cercocèbes véritables et les Magots, toutes les analogies que nous avons signalées précédemment, et dont les caractères propres consistent, 1^o dans l'épaisseur de leur arcade sourcilière, qui possède une forte échancrure orbitaire interne, tandis qu'il n'y en a pas chez le Magot; 2^o dans leur queue longue, moyenne ou nulle, mais qui, lorsqu'elle est longue, reste toujours tombante et ne se relève point au-dessus du dos, comme celle des Mangabeys ou des Guenons; 3^o dans la forme du cinquième tubercule de leur dernière dent molaire inférieure, qui est simple comme chez les Mangabeys, et diffère par suite de celui du Magot. Leur première molaire de la même mâchoire acquiert aussi un plus grand développement que chez le Magot. (*Voyez la figure de la pag. 82.*)

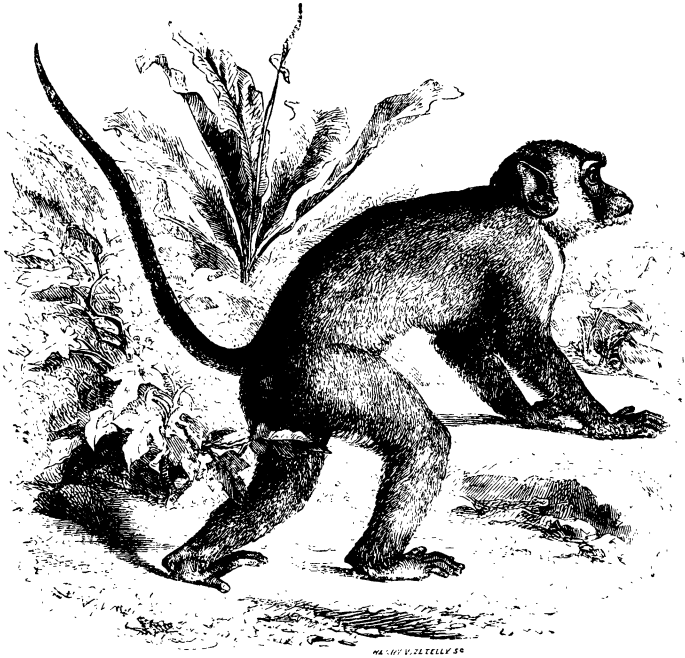
On peut établir trois divisions parmi les Macaques, en tenant compte de la longueur plus ou moins considérable de leur queue.

1^o *Espèces à queue longue, formant au moins la moitié de la longueur totale.*

MACAQUE DE BUFFON (*Macacus Cynomolgus*). On rapporte à cette espèce non-seulement le *Macaque* de Buffon et de Daubenton, mais aussi l'*Aigrette* des mêmes naturalistes : il est douteux que ce soit le *Simia cynomolgus* de Linné, et F. Cuvier, qui a écrit sur le Macaque dans les *Mémoires du Muséum*, conteste même ce rapprochement. Aussi a-t-il proposé de substituer au nom spécifique qu'on vient de lire, et qui a cependant prévalu, celui d'*Irus* (mendiant d'Ithaque, qui osa prétendre à devenir l'époux de Pénélope). Ce nom, dit Fréd. Cuvier, est assez convenable pour un Singe dégoûtant de saleté, d'impudeur et d'effronterie.

La sévérité avec laquelle le savant naturaliste, qui a si bien et si longtemps étudié les Mammifères, juge ici le Macaque, n'a rien d'exagéré, et un zoologiste anglais s'est trop

écarté de la pensée de l'auteur en substituant au nom que nous venons de citer celui de *Macacus Iris*. Sans être aussi repoussant que le sont la plupart des Cynocéphales, ce Singe et ses congénères sont difficiles à contenir, et le plus souvent ils sont aussi sales au physique qu'au moral. Toutefois, ils sont bien loin de manquer d'intelligence, et, sous ce rapport, ils ne le cèdent probablement ni aux Guenons, ni aux Semnopithèques; mais comme ils sont plus robustes et qu'ils ont les passions bien plus vives, l'âge agit d'une manière plus profonde sur leur naturel, et tous les soins qu'on avait pris pour leur donner une espèce d'éducation ne peuvent triompher de la brutalité qu'ils acquièrent en se développant. Néanmoins les Macaques sont employés fréquemment par les bateleurs, qui savent tirer parti des bonnes dispositions qu'on leur reconnaît dans le jeune âge, et que les femelles conservent même plus longtemps que les mâles.



MACAQUE DE BUFFON, l'♂ de grand

On distingue facilement les *Macaques de Buffon* à leur pelage assez court, brun olivâtre tiqueté de noir sur la tête et le corps, plus gris sur les membres et noirâtre sur la queue. On les amène communément dans nos contrées. Comme ils sont robustes sans être gros, ils supportent plus ou moins longtemps les rigueurs de nos hivers, et les corrections qu'on leur administre pour les rendre plus obéissants n'altèrent pas sensiblement leur santé. Cependant ils périssent en général avant la vieillesse, souvent même avant d'être devenus adultes. Les Singes de cette espèce, et presque tous ceux que l'on amène dans nos climats, succombent à des maladies de poitrine. Quelques-uns résistent cependant à l'humidité ou au froid, et, plus vigoureux que les autres ou moins impressionnables et mieux soignés, ils peuvent être conservés plus longtemps hors de leur pays.

Quelques Macaques ont produit en captivité; ils n'ont eu, comme les autres Singes de l'ancien continent, qu'un seul petit à chaque portée. On a obtenu le Métis du Macaque ordinaire et du Macaque Bonnet-Chinois, et même celui d'un Macaque uni à une Guenon. Il est arrivé plusieurs fois que les femelles mères n'aient pris aucun soin de leur petit, ce qu'il faut sans

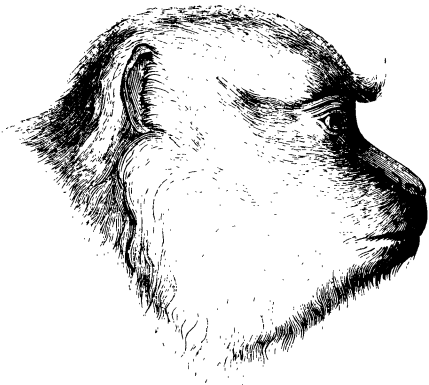
doute attribuer aux changements considérables que la captivité, lorsqu'elle n'a pas été poussée jusqu'à la véritable domestication, apporte dans les sentiments des Animaux qui y sont assujettis. D'autres fois elles leur ont voué une affection illimitée. Pendant les premières semaines, le jeune Macaque reste accroché à leur corps, tenant l'une ou l'autre des tétines entre ses lèvres, et ne remuant pour ainsi dire que les yeux, qu'il dirige avec curiosité dans tous les sens. Plus tard, la mère le laisse marcher; mais, tant qu'il n'est pas assez fort, elle ne lui permet point de s'éloigner, et au moindre signe d'inquiétude, elle le reprend et se dispose à l'emmener.

La démarche de ces Animaux à terre est assez différente de celle des Guenons, et comme leurs membres sont mieux proportionnés, ils ont aussi les mouvements moins roides et moins saccadés. En les voyant gambader dans les ménageries, on reconnaît qu'à l'état de liberté ils doivent se tenir moins souvent sur les arbres que les vraies Guenons. C'est d'ailleurs ce que confirment les récits des voyageurs, qui disent avoir le plus souvent rencontré ces Animaux et leurs congénères dans les lieux rocailleux, sur les petites montagnes, ou même à une plus grande hauteur, sur les montagnes de l'Inde.

Le Macaque de Buffon habite le continent indien et plusieurs des îles de la Sonde ou des Moluques. Les naturalistes hollandais ont constaté sa présence à Java, à Sumatra, à Banka, à Bornéo, à Célèbes et à Timor. On assure que des Singes de cette espèce se sont naturalisés à l'île de France (île Maurice), et l'on distingue parmi ceux de l'Inde ou des îles indiennes, que l'on conserve dans les collections publiques ou que l'on voit journellement, plusieurs variétés de taille, de teinte générale ou de figure. Mais il est encore impossible de dire s'il y a parmi ces différents Macaques plusieurs espèces, et quelle est au juste la valeur des caractères qui les distinguent de celles plus ou moins voisines que Fréd. Cuvier, M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire et divers autres naturalistes séparent du Macaque ordinaire.

On a décrit les deux suivantes comme étant particulières :

MACAQUE ROUX DORÉ (*Macacus aureus*, Is. Geoffroy), du Bengale et de Sumatra. Son pelage est d'un fauve roux, composé de poils onduleux et striés; ses membres sont gris clair à leur face externe; de longs poils couvrent ses joues ainsi que les parties latérales de sa tête.



MACAQUE ROUX DORÉ. 1/3 de grand.



MACAQUE A FACE NOIRE. 1/3 de grand.

MACAQUE A FACE NOIRE (*Macacus carbonarius*), de Sumatra. Il a été signalé par F. Cuvier, d'après des renseignements recueillis par Duvaucel; mais il reste des doutes à son égard, et nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à ce que dit ce naturaliste dans son grand ouvrage. Nous ajouterons seulement que le catalogue des Animaux propres aux îles de la Sonde qui a été dressé par MM. Temminck et Schlegel d'après les collections de M. Salo-

mon Muller ne mentionne que l'espèce ordinaire, et que probablement le Macaque à face noire et le Macaque roux doré ne sont pas regardés par ces savants comme constituant des espèces réelles. Il y a cependant quelques distinctions à faire parmi les Singes qui se rapprochent du Macaque de Buffon; mais, nous le répétons, ces distinctions ne sont pas encore faciles à établir d'une manière précise, et, comme on le verra pour beaucoup d'autres Animaux, on ne peut pas toujours séparer ici la simple race de la véritable espèce.

Nous avons déjà dit que l'*Aigrette*, dont Buffon et Daubenton nous ont laissé la description, avait été regardée par plusieurs naturalistes comme une simple variété du Macaque ordinaire; d'autres auteurs en ont fait une espèce différente. C'est le *Simia aygula* des linnéens.

Le *Tarny monkey* de Pennant (*Simia mulatta* de quelques nomenclateurs) n'est peut-être de son côté que le Macaque roux doré ou le Macaque à face noire, et il n'est pas encore certain que ces deux derniers soient eux-mêmes de race distincte. L'exemplaire type du *Macacus carbonarius* n'est pas connu en nature; enfin certains Macaques, regardés par M. Is. Geoffroy comme appartenant à l'espèce ordinaire, peuvent avoir, comme celui que nous avons décrit dans le Voyage de la corvette *la Bonite*, le pelage fortement lavé de roux et la face en partie noire.

Un autre Animal encore peu différent est le MACAQUE DES PHILIPPINES (*Macacus philippinensis*, Is. Geoffroy), dont la description repose sur l'examen d'un exemplaire entièrement Albinos qui a été rapporté vivant de Manille (île Luçon). On le croyait originaire de cette île, où existent d'ailleurs des Macaques d'une race particulière, dont la coloration diffère un peu de celle du Macaque commun. En 1842, j'ai vu dans la riche Ménagerie de Régent's Park, à Londres, un de ces Macaques de Luçon. Il avait le pelage de couleur olivacée un peu foncée; sa face était noire. Je trouve dans le *Supplément* au catalogue des Mammifères de la Société zoologique de la même ville, que M. Waterhouse a publié en 1839, l'indication d'un autre exemplaire du Macaque olivacé de Luçon. Cet habile mammalogiste le regarde comme appartenant à l'espèce du *Macacus carbonarius*.

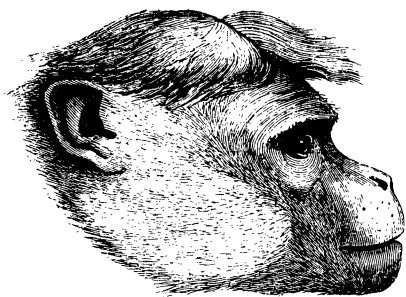


MACAQUE DES PHILIPPINES. 1/3 de grand.

Indépendamment du *Macacus philippinensis*, on a vu d'autres Singes albinos appartenant aussi à la famille des Pithèques, mais ils se rapportaient à des espèces différentes. On en cite pour l'Ouanderou, et Seba en a figuré un autre dans son *Thesaurus* sous le nom de *Simia magna alba*. La véritable espèce de celui-ci n'a pas encore été reconnue. Audebert et E. Geoffroy l'ont admis comme distinct de tous les autres Singes, sous le nom spécifique d'*Atys*, et le second de ces naturalistes l'a rapporté au genre Cercopécète, en le plaçant entre l'*Aigrette* et le Bonnet-Chinois. Nous en avons déjà dit quelques mots en traitant des Mangabeys.

Le Macaque albinos des Philippines, que M. Is. Geoffroy a décrit, et dont il a donné une excellente figure dans les *Archives du Muséum*, évitait constamment l'éclat de la lumière, qui le gênait beaucoup; aussi se tenait-il le plus souvent, triste et mélancolique, dans un coin de sa cage. Les autres Singes le tourmentaient sans qu'il pût se défendre, et lorsqu'il se livrait à quelque mouvement, c'était presque toujours avec une gravité et une lenteur qui contrastaient avec la vivacité turbulente de ses compagnons.

On s'accorde, en général, à séparer du Macaque ordinaire le MACAQUE BONNET-CHINOIS dont il est question dans Buffon et Daubenton, et que Linné a nommé en latin *Simia sinica* (*Macacus sinicus* de la nomenclature actuelle). Il est de l'Inde, mais seulement



MACAQUE BONNET-CHINOIS (de Buffon). 1/3.

de Coromandel et au Malabar.

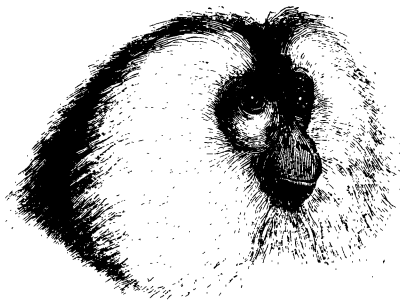
Un autre Singe voisin de celui-ci, et dont il est fait mention dans les *Suppléments* de Buffon sous le nom de Guenon couronnée, est appelé MACAQUE COURONNÉ (*Macacus pileatus*) par M. Is. Geoffroy. On lui a quelquefois transporté, mais à tort, le nom de Bonnet-Chinois, quoiqu'il ne réponde pas à l'espèce ainsi nommée par Buffon. Il a aussi les poils du dessus de la tête divergents; son corps est d'un brun roux vif plus ou moins doré, sur la tête, le corps et la face externe des membres. Cet Animal est plus rare que le précédent, dont il ne diffère pas notablement par ses habitudes. Il reste quelque doute sur sa véritable patrie.

2^e Espèces à queue moins longue que la moitié du corps et n'en égalant guère que le tiers.

MACAQUE OUANDEROU (*Macacus Silenus*). C'est encore une espèce dont Buffon et Daubenton ont fait connaître les caractères avec soin, et dont ils ont donné la figure. Comme elle a des caractères extérieurs fort tranchés, il est facile de la reconnaître dans les indications relatives aux Singes qui ont été laissées par plusieurs auteurs plus anciens. On l'a aussi décrite depuis d'une manière très-exacte, et elle est aujourd'hui fort bien connue. Le mot Ouanderou a été imaginé par Buffon; il l'a tiré de *Wenderu*, qui est, dit-il, le nom de cet Animal à Ceylan.

La Ménagerie de Paris a possédé assez fréquemment des Ouanderous, et elle en a dû en particulier de très-beaux exemplaires à M. Dussumier. Comme tous les Singes de leur espèce, ceux-ci étaient noirs sur le corps, la tête et les membres, et leur face était encadrée de longs poils gris simulant une sorte de crinière; leur ventre était gris, ainsi que la poitrine: la face était noire. On donne Ceylan comme étant principalement la patrie de l'Ouanderou; mais il existe aussi sur le continent, principalement dans la presqu'île de Pondichéry. C'est un des Singes qui s'avancent le plus dans le Nord, et, à certaines époques de l'année, il s'élève, dit-on, dans les Himalayas, jusqu'à la région des neiges perpétuelles.

Il paraît avoir été connu des anciens, et l'on a pensé qu'il avait été ramené pour la première fois en Europe au retour des conquêtes d'Alexandre dans l'Inde; mais il ne faut pas prendre à la lettre tout ce qu'on a dit sur les résultats heureux que cette expédition avait eus pour l'histoire naturelle, car les détails qui ont été donnés à cet égard sont souvent bien plutôt du domaine du roman que de celui de l'histoire. Ctésias avait déjà parlé de Singes de l'Inde appartenant à une autre espèce que son Cercopithécus. Il assurait qu'ils forment « une nation d'Hommes, habitant les montagnes de l'Inde, ayant une tête de Chien, des dents plus longues



MACAQUE OUANDEROU, 1/4 de grand.

que chez ces Animaux, des ongles comme eux, mais plus longs et plus arrondis, de couleur noire, se vêtant de peaux d'Animaux, ne parlant pas, mais aboyant, et que les Indiens nommaient *Calystra*, ce qui veut dire Cynocéphales. Les mâles, comme les femelles, ajoute-t-il, ont une queue comme les Chiens, mais plus poilue. »

Il en est de certaines synonymies des Animaux signalés par les anciens comme de quelques étymologies un peu trop forcées que tout le monde connaît; il faut beaucoup aider à l'interprétation pour admettre les rapports qu'elles supposent. Celle qui réunit les Calystres et les Ouanderous dans la même espèce de Singe a peut-être raison, mais son évidence laisse certainement quelque chose à désirer. Que dire de l'opinion des auteurs qui ont admis que ces Cynocéphales ou Calystres étaient de vrais parias arrivés au dernier point de la dégradation humaine, et de celle de Malte-Brun, qui s'est demandé sérieusement s'ils ne constituaient pas la souche des nègres océaniens? Belin de Ballu avait cru, au contraire, qu'ils étaient de l'espèce des Oraugs-Outans; mais l'absence de queue chez ces derniers et l'éloignement des deux îles qu'ils habitent montrent suffisamment le contraire. Il est donc plus simple



MACAQUE OUANDEROU, 1/12 de grand.

d'en revenir à l'Ouanderou; mais encore n'est-ce que par induction que nous admettrons son identité avec le *Calystra*, rien n'étant démontré à cet égard.

Les conquêtes d'Alexandre dans l'Inde procurèrent sans doute des Singes et d'autres Animaux aux médecins attachés à son armée; cependant il paraît bien certain que les renseignements qui furent alors recueillis restèrent, quoiqu'on en ait dit, inconnus à Aristote. En effet, celui-ci ne parle que du Pithèque, du Kêbos, du Cynocéphalos et du Chœropithécos, c'est-à-dire des Singes propres au nord de l'Afrique. Il est vrai qu'il est question de Singes dans le XIX^e livre du *Roman d'Alexandre*; mais cet ouvrage, qui prétend donner le récit des expéditions du roi de Macédoine, et qui a la prétention de nous apprendre ce qu'il a fait, est entièrement apocryphe; nous ne le citerons donc que pour faire voir avec quelle défiance il faut consulter certains des documents qu'on attribue aux anciens.

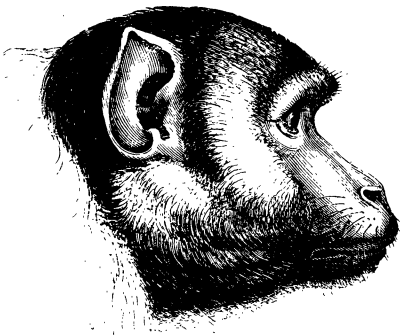
En parlant des *propriétés des bestes qui ont magnitude, force et pouvoir en leur brutalitéz*, le traducteur du Pseudo-Callisthène dit quelques mots des Satyres, « qui ont corps d'Hommes, vont droitz comme Hommes, branslans leurs testes telles qu'ils ont. » Puis il ajoute : « De ces bestes cy en fit prandre Alixandre V ou VI cens, que jeunes, que vieuls, de moyen eage et de toutes sortes, masles et femelles et de petits, comme petits enfans, qui grognaient comme Pourceaux, comme Chiens, comme Marmolz, qui avaient de petites mains comme Cynges, qui semblaient à petits enfans tant beaux que mervielles. De ces petits plusieurs en envoya Alixandre aux dames de Perse, aux dames de Macédoine, singulièrement à sa mère, des plus beaux, pour la tenir toujours joyeuse, avec autres satires, grans et moyens

de diverses sortes et contrefaites. » Mais c'est là le *Roman* des conquêtes d'Alexandre, et point du tout leur histoire, faite sur des documents authentiques, et pourtant certains auteurs anciens ont rapporté des fables analogues. Les personnes qui voudraient connaître ce que l'on sait relativement à l'origine de ce roman bizarre devront recourir à l'intéressant ouvrage que M. Berger de Xivrey a publié, en 1836, sous le titre de *Traditions tératologiques*.

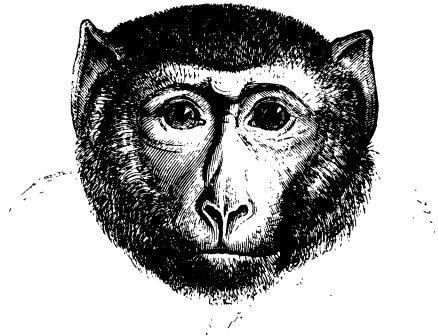
Un compilateur grec du commencement du troisième siècle, Elien, a réuni dans son ouvrage *sur la Nature des Animaux* des détails d'autant plus précieux qu'ils sont souvent tirés d'auteurs qui ne nous sont pas parvenus ; il a donné sur les Singes de l'Inde des renseignements dont quelques-uns paraissent s'appliquer assez bien à l'Ouanderou. Il parle, en effet, de Singes vivant dans le Prase indien, qui ont la chevelure et la barbe blanches, tout le reste du corps noir et la queue (qu'il dit à tort longue de cinq coudées) terminée par un flocon de poils. Elien parle aussi des Singes que rencontra l'armée d'Alexandre, et il raconte à leur sujet, ce que l'on a souvent répété, qu'ils étaient en si grande abondance que les soldats crurent un moment que c'était l'armée ennemie.

C'est ce Singe du Prase indien que Strabon appelle *Kercopithecos*. S'il était sûrement de la même espèce que celui de Ctésias, ce serait à tort qu'on aurait vu dans ce dernier un *Sennopithèque*; mais cela ne changerait rien à ce que nous avons dit sur la patrie probable du Singe à longue queue de Ctésias, l'Ouanderou existant aussi à Ceylan.

Le MACAQUE RHÉSUS (*Macacus erythræus*) répond aux *Macaque à queue courte* de Buffon (nommé *Simia erythræa* par Schreber) et au *Patas à queue courte* du même auteur. C'est un Singe plus fort que le Macaque ordinaire et que l'Ouanderou. Il a quelque analogie dans les couleurs avec le Magot, mais sa queue est presque aussi longue que celle de l'Ouanderou. Il n'a pas de crinière, et son pelage est tiqueté, caractères auxquels il faut ajouter que la partie nue de ses fesses se colore vivement en rouge, principalement à certaines époques. C'est encore un Animal de l'Inde continentale.



MACAQUE RHÉSUS MÂLE, 1/3 de grand.



MACAQUE RHÉSUS FEMELLE, 1/3 de grand.

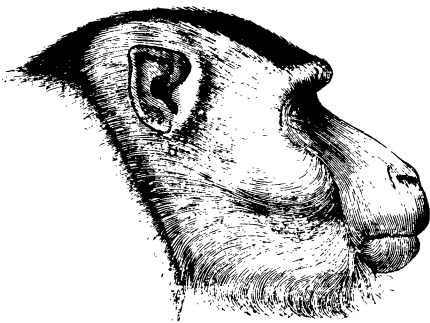
F. Cuvier a donné de longs détails sur un Rhésus né à la Ménagerie. Immédiatement après être venu au monde, ce jeune Animal s'attacha au ventre de sa mère, s'accrochant par les quatre mains à son pelage, et pendant quinze jours environ il ne quitta pas le mamelon, même pendant son sommeil. Dès le premier jour, il parut distinguer les objets et les regarder véritablement. Les soins de la mère, dans tout ce qui tenait à l'allaitement et à la sécurité de son nourrisson, annonçaient un dévouement parfait. Elle n'entendait pas un bruit, n'apercevait pas un mouvement sans que son attention ne fût excitée et sans qu'elle ne manifestât une sollicitude qui se reportait entièrement sur son petit. Le poids de celui-ci ne paraissait nuire à aucun de ses mouvements ; mais tous étaient si adroitement dirigés que, malgré leur variété et leur promptitude, il n'en souffrait point. Jamais elle ne l'a heurté, même

légèrement, contre les corps très-irréguliers sur lesquels elle pouvait courir et sauter. Au bout de quinze jours environ, il commença à se détacher d'elle, et, dès ses premiers pas, il montra une adresse et une force qu'une longue préparation et des essais analogues à ceux que font les enfants n'auraient pas rendus plus parfaits. D'abord il s'accrocha aux grillages verticaux dont sa cage était garnie, et il montait ou descendait à sa fantaisie; mais sa mère semblait le suivre des yeux et des mains comme pour l'empêcher de tomber, et, après quelques instants de liberté, averti par un simple attouchement, il revenait se fixer sur elle. « D'autres fois, dit F. Cuvier, il faisait aussi quelques pas sur la paille qui leur servait de litière, et, dès ces premiers moments, je l'ai vu se laisser tomber volontairement du haut de sa cage en bas, et arriver avec précision sur ses quatre pattes, puis s'élançer contre le treillage à une très-grande hauteur pour sa taille, et en saisir les mailles pour s'y accrocher, avec une prestesse qui égalait au moins celle des Singes les plus expérimentés. » Bientôt on vit la mère chercher de temps en temps à se débarrasser de sa charge, tout en conservant la même sollicitude, car ce n'était plus pour elle un fardeau dès que le moindre danger pouvait être à craindre. A mesure que les forces du petit se développaient, ses sauts et ses gambades devenaient plus surprenants. Je me plaisais à l'examiner, et je puis dire que jamais je ne lui ai vu faire un faux mouvement, prendre de fausses dimensions et ne pas arriver avec l'exactitude la plus parfaite au point vers lequel il tendait. Ce n'est qu'après six semaines environ d'une nourriture plus substantielle que le lait lui est devenu nécessaire, et alors un spectacle nouveau s'est présenté à nous. Cette mère, que nous avons vue si pleine de tendresse, mue par une sollicitude si active, qui supportait son petit suspendu sans relâche à son corps et à sa mamelle, et qu'on aurait jugé devoir porter l'amour maternel jusqu'à prendre les aliments de sa propre bouche pour les lui donner, ne lui permit pas de toucher à la moindre portion de ses repas lorsqu'il commença à vouloir manger. Dès qu'on lui avait donné les fruits et le pain qui lui étaient destinés, elle s'en emparait, le repoussait aussitôt qu'il voulait approcher et s'empressait de remplir ses abajoues et ses mains pour que rien ne lui échappât. Et qu'on ne cherche pas d'autre cause que la glotonnerie à cette action singulière; elle ne pouvait vouloir forcer son petit à têter: elle n'avait presque plus de lait; elle ne pouvait craindre non plus que ces aliments lui fussent contraires: il les recherchait naturellement, et il s'est toujours bien trouvé d'en avoir mangé. Aussi la faim le rendait-elle très-pressant, très-téméraire et très-adroit. Les coups de sa mère, qui, à la vérité, n'étaient pas très-violents, ne l'intimidaient point, et quelque soin qu'elle prît pour l'éloigner et s'emparer de tout, il parvenait toujours à dérober un assez bon nombre de morceaux, qu'il allait manger loin d'elle, en ayant toujours soin de lui tourner le dos; et cette précaution n'était pas inutile, car j'ai vu cette mère, plusieurs fois, quitter sa place et aller à l'autre bout de sa cage, ôter des mains de son petit le morceau qu'il était parvenu à se procurer. Pour éviter les inconvénients d'un sentiment si peu maternel, on eut la précaution de placer dans la cage une beaucoup plus grande quantité d'aliments que celle qui leur était nécessaire et

dont elle pouvait s'emparer; alors le petit put avoir une nourriture abondante sans trop faire d'efforts pour l'obtenir. »

3. *Espèces à queue plus courte que le tiers du corps, à peine longue comme la main ou même presque nulle.*

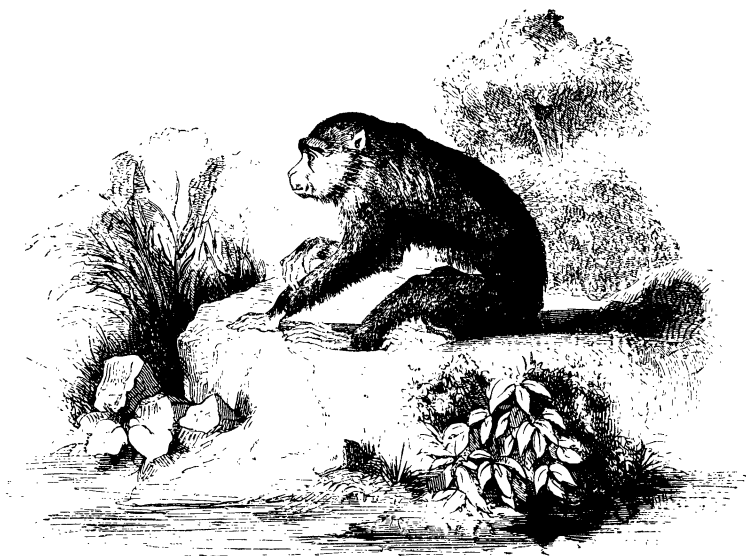
Le MACAQUE A QUEUE DE COCHON ou le *Maimon* de Buffon (*Macacus nemestrinus*) est plus fort et plus robuste que les précédents, mais il a la queue plus courte que celle d'aucun d'entre eux. Sa couleur est d'un brun noirâtre sur le dos, plus foncé sur le dessus de la tête,



MACAQUE A QUEUE DE COCHON, 1/4 de grand

plus clair sur les flancs et à la face externe des membres ; son visage est à peu près de couleur de chair, un peu basané cependant ; sa queue n'a guère que quinze centimètres ; elle est un peu arquée, ce qui l'a fait comparer à celle du Cochon. Ce Macaque a toutes les mauvaises qualités de ses congénères , et elles acquièrent même chez lui un bien plus grand degré de développement. C'est réellement un Animal dangereux , surtout lorsqu'il a pris tout son développement. Il en est question dans plusieurs auteurs du dernier siècle, et de nos jours on le voit assez souvent dans les Ménageries européennes , où il a même reproduit. On le prend à Sumatra et à Bornéo.

LE MACAQUE URSIN (*Macacus ursinus*, Is. Geoffroy), qui habite la Cochinchine, est sans doute le même Animal que le *Macacus maurus* de F. Cuvier ; sa queue est fort courte. Il arrive comme le précédent à une force assez grande, et il ressemble assez au Magot. Toutefois, son crâne et sa dernière molaire inférieure ont la forme caractéristique des Macaques ordinaires et l'éloignent du Magot. Son pelage est presque entièrement composé de longs poils assez rudes, présentant des anneaux alternativement roux et noirs, d'où résulte une couleur générale brun-roussâtre tiquetée de noir ; le nez se détache par sa teinte noirâtre au milieu de la couleur de chair qui occupe le reste de sa face,

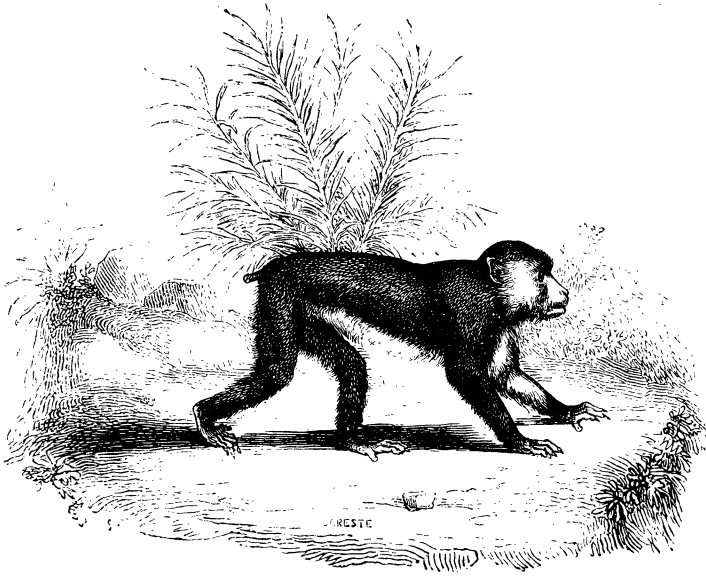


MACAQUE URSIN, 1/13 de grand.

L'Ursin a été découvert en Cochinchine par M. Diard. F. Cuvier n'a connu son *Macacus maurus* que par un dessin que lui avait envoyé Duvaucel, qui voyageait avec M. Diard.

LE MACAQUE A FACE ROUGE (*Macacus speciosus*), dont on doit la première description à Fréd. Cuvier, n'habite pas l'Inde comme on l'avait cru d'abord, mais le Japon. MM. Temminck et Schlegel en ont plus récemment donné une bonne description et de nouvelles figures, d'après des exemplaires rapportés de ce pays par le savant voyageur hollandais, M. de Siebold.

La face de ce Singe et les autres parties nues de son corps sont d'un rouge clair, un peu rosé ; ses poils sont très-doux, très-fins, et à peu près bruns-verdâtres ; c'est la seule espèce de Singe qui vive au Japon, et en même temps la plus éloignée des localités habitées par les autres Macaques.

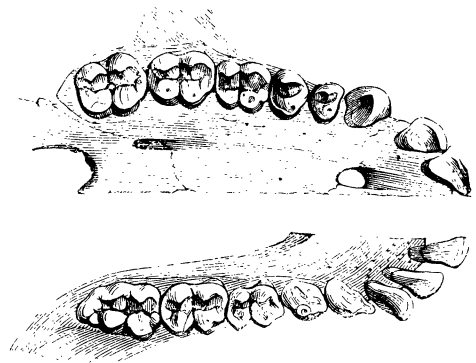


MACAQUE A FACE ROUGE, 1/10 de grand

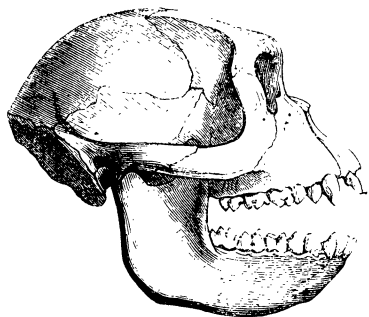
Les Macaques à face rouge ressemblent au Magot, et surtout à l'Ursin par l'extrême brièveté de leur queue. Les bateleurs japonais les élèvent et leur apprennent, comme on le fait en Europe pour les Macaques ordinaires, certains tours qu'ils exécutent avec assez d'intelligence.

GENRE MAGOT (*Pithecus* des anciens). Le Magot est un Singe assez difficile à bien classer, mais qui paraît cependant être plus voisin des Macaques à queue rudimentaire que d'aucun autre groupe. Il a les formes trapues de ces Animaux et leur démarche lorsqu'il pose sur le sol par ses quatre extrémités; ses habitudes diffèrent assez peu, et son intelligence est à peu près égale à la leur, quoique cependant elle soit supérieure sous certains rapports. Comme les Macaques, il est doux et susceptible d'éducation lorsqu'il est jeune, mais il devient obstiné, hardi et méchant lorsqu'il a atteint l'âge adulte, et on est bientôt obligé de le tenir enfermé ou de l'attacher avec une forte chaîne. Sa force, qui s'est alors considérablement accrue, est mise par lui au service de ses mauvaises passions, et il semble que l'étroite captivité dans laquelle il faut alors le retenir ne fasse qu'exagérer encore ses dispositions vicieuses.

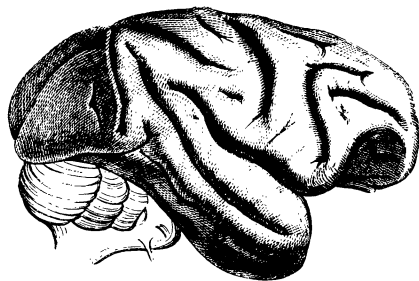
Il diffère organiquement des Macaques en ce qu'il manque entièrement de queue, n'ayant, comme l'Homme et les Singes anthropomorphes, qu'un coccyx rudimentaire qui est caché sous la peau. Il n'a pas non plus d'échancre interne à la partie de l'os frontal qui recouvre l'œil, et le cinquième tubercule de sa dernière molaire inférieure, au lieu d'être simple, comme l'est ordinairement celui des Macaques, est subdivisé en trois par deux petits sillons latéraux.



DENTS DU MAGOT, grand nat.



CRANE DE MAGOT, 2/5 de grand.



CERVEAU DE MAGOT, 1/2 de grand.

Les Singes de cette espèce vivent dans les montagnes boisées et sur les rochers dans plusieurs parties de la région barbaresque. Il y en a dans la province de Constantine, dans la Kabylie, dans la province d'Alger, et, dans le Maroc, à Ceuta; mais on n'en trouve point dans la province d'Oran, qui prend bien plutôt le caractère réellement africain que celles d'Alger, et surtout de Constantine. Un des lieux de l'Algérie que l'on cite le plus souvent comme nourrissant des troupes de Magots, est la région du Petit-Atlas que traverse la Chiffa. En allant de Blidah à Médéah, on s'arrête habituellement dans une petite auberge située sur les bords de la rivière, dans l'une des gorges qui y aboutissent : c'est un lieu très-favorable pour observer ces animaux, car, à peu près tous les jours, il en descend un certain nombre des montagnes avoisinantes, pour venir boire, soit au ruisseau, soit à la rivière.

En face Ceuta, de l'autre côté du détroit, et par conséquent sur la pointe la plus avancée de la péninsule espagnole, il y a aussi des Magots, principalement sur le rocher de Gibraltar. Les naturalistes se sont quelquefois demandé si ces Singes de Gibraltar, qui sont d'ailleurs peu nombreux, ne provenaient pas, comme les Macaques de l'Île-de-France, d'individus échappés à la domesticité et que l'on aurait apportés d'Afrique; mais il paraît qu'ils existent bien naturellement sur cette partie de l'Europe, qui possède d'ailleurs en commun, avec le nord de l'Afrique, un grand nombre d'autres espèces terrestres, et en particulier des Mammifères, des Reptiles, des Insectes, des Mollusques, etc.; aussi pense-t-on que l'Espagne était jointe au continent africain avant qu'une grande ouverture établie à travers les Colonnes-d'Hercule eût fait communiquer l'Océan avec la Méditerranée. Quelques auteurs assurent même qu'il y a aussi des Magots sur d'autres montagnes de l'Andalousie et jusqu'en Grenade. A Gibraltar, ils seraient bientôt détruits si la garnison anglaise, qui occupe ce point, ne les avait pris sous sa protection. Leur chasse en est très-sévèrement interdite; on la fait cependant quelquefois, et voici comment on s'y prend :



MAGOT D'ALGÉRIE, 1/9 de grand

ou place, sur les rochers où viennent les Magots, des calebasses dont on a rempli l'intérieur avec du vin et du pain. Un trou, ménagé à l'une des extrémités, est disposé de manière à permettre à l'animal d'y fourrer sa tête sans pouvoir la retirer. Pendant la nuit les Magots sont attirés par la lumière qu'on a placée auprès de ces calebasses, et lorsque l'un d'eux a voulu en vider une, il s'en trouve coiffé sans pouvoir la retirer, et le vin qu'elle renfermait s'écoulant sur sa figure et dans ses yeux, le rend plus embarrassé encore, ce qui permet de le saisir.

Le Magot était-il plus répandu autrefois dans le midi de l'Europe qu'il ne l'est aujourd'hui ? c'est ce que les écrits des anciens auteurs ne nous disent pas, et, comme on n'en a nulle part encore observé de restes enfouis dans le sol, on ne peut pas répondre affirmativement à la question que nous venons de poser. On doit cependant rappeler que Procope, auteur grec du ^v^e siècle, a écrit qu'il naissait en Corse des Singes presque semblables à l'espèce humaine, et que M. de Blainville, dans son travail sur les Singes connus des anciens, rappelle cette assertion sans la contredire. Aucun autre document n'a été recueilli à cet égard, et l'on n'a encore rencontré ni dans les brèches osseuses de la Corse, ni dans celles d'aucun autre point de la région méditerranéenne, une seule pièce qui puisse appuyer l'opinion que Procope a voulu parler du Magot comme d'un Animal autrefois propre à la Corse. Quant au Singe fossile qui a été découvert dans les dépôts probablement assez peu anciens de la Grèce, rien ne nous dit non plus que ce soit un Magot. Bien au contraire, le fragment de crâne qu'on en a trouvé au pied du mont Pentélicon, auprès d'Athènes, a paru à M. Wagner provenir d'un Animal intermédiaire aux Gibbons et aux Semuopithèques, et le savant professeur de Munich qui l'a décrit, en 1839, lui donne le nom de *Mesopithecus pentelicus*.

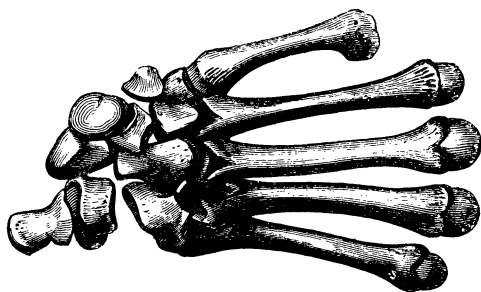
C'est à tort qu'on a mis fréquemment le Magot au nombre des Animaux de l'Égypte; les voyageurs qui ont si souvent parcouru ce pays depuis le commencement du ^{xix}^e siècle ne l'y ont point rencontré. On ne le trouve pas non plus dans les parties de l'Afrique autres que dans celles où nous l'avons signalé précédemment.

L'âge apporte de grands changements dans la physionomie extérieure des Magots aussi bien que dans leur caractère, et Buffon, qui a connu cette espèce en nature, qui l'a décrite et qui a joint à sa description une très-bonne étude anatomique du même Animal faite par Daubenton, consacre un article à part au *Pithèque* des anciens, qui n'est cependant que le même Animal que le Magot. Dans les *Suppléments* publiés, il est vrai après sa mort, par Lacépède, Buffon revient sur ce sujet et figure sous le nom de *Pithèque* un Singe qui n'est qu'un jeune Magot. La même erreur paraît avoir été commise par Aristote, dont le *Cynocéphale* n'est sans doute que l'âge adulte du Pithèque. C'est ce que l'on est conduit à penser par la lecture de ce qu'il dit lui-même : « Le Cynocéphale est tout semblable au Pithèque, seulement il est plus fort et a le museau avancé, approchant presque de celui du Chien, et c'est de là qu'on a tiré son nom; il est aussi de mœurs plus féroces et il a les dents plus fortes que le Pithèque et plus ressemblantes à celle du Chien. »

Le Pithèque est également cité par Galien, et, comme il le rapporte, c'est ce Singe que le célèbre médecin de Pergame a disséqué et sur l'étude duquel il a écrit son anatomie. On sait qu'anciennement, soit à l'époque d'Hippocrate, soit à celle de Galien ou même après, il était défendu de chercher à connaître l'Homme vivant par l'observation de l'Homme mort; aussi les médecins n'ont-ils eu pendant longtemps d'autres notions anatomiques que celles qu'ils avaient tirées de l'observation des Animaux.

De toutes les espèces que l'on connaissait anciennement et que l'on pouvait employer avec quelque succès pour se faire une idée de la structure humaine, le Pithèque ou Magot était sans contredit la plus favorable; Galien ne manqua pas d'en profiter. Il rappelle qu'il avait vu les quelques os humains que l'on montrait dans l'école d'Alexandrie lorsqu'il s'y était rendu pour se fortifier dans ses études; il raconte aussi qu'il eut un jour l'occasion de faire des observations analogues sur le cadavre presque entièrement décharné d'un voleur qu'on avait tué à peu de distance de Rome et qui était resté sur la grande route privé de

sépulture; puis, il ajoute que ceux qui n'auront pas de pareilles occasions devront étudier, comme il l'a fait lui-même, l'anatomie du Pithèque. La lecture de son ouvrage prouve d'ailleurs qu'il n'a presque rien vu sur l'Homme, car beaucoup des détails très-circconsciencés dans lesquels il entre sont contraires à ce que l'on voit dans l'espèce humaine, tandis qu'ils sont conformes à ce que l'on observe dans le Magot. Après Galien, la science anatomique resta longtemps stationnaire, et, jusqu'à l'époque de la renaissance, son anatomie, presque entièrement faite d'après le Pithèque, fut même prise par les médecins pour celle de l'Homme, quoique ce qu'il dit du larynx, du sternum, de l'os intermédiaire aux deux rangées du carpe, de certains muscles, de la forme du cœcum, de la communication de l'appareil nasal avec le crâne, etc., etc., ne concorde point du tout avec ce que l'on voit dans notre espèce.



CARPE ET MÉTACARPE DE MAGOT. GRAND BOU.

La cour de Rome maintint l'interdiction que les anciens législateurs avaient portée contre la dissection du corps humain. Cependant, au XIII^e siècle, on reconnut l'utilité de mieux savoir l'anatomie. L'empereur Frédéric II, roi des Romains et des Deux-Siciles, qui eut d'ailleurs de longs démêlés avec le pape, défendit d'exercer la médecine à quiconque ne serait en mesure de prouver qu'il avait étudié l'anatomie sur le cadavre; et, plus tard, en 1376, les docteurs de l'Université de Montpellier obtinrent de Louis d'Aragon, frère de Charles V et gouverneur du Languedoc, la permission de disséquer chaque année le corps d'un criminel supplicié.

Au XVI^e siècle parut enfin l'anatomie humaine de Vésale (*De Corporis humani fabrica*), dont les descriptions et les figures contredisaient si souvent le texte de Galien. Le célèbre médecin de Philippe II n'avait pas tardé à s'apercevoir, en faisant les nombreuses recherches nécessitées par cette immortelle publication, que Galien n'avait pas étudié sur l'Homme lui-même, mais le plus souvent sur des Singes. Toutefois, la plupart des médecins refusèrent de se rendre à l'évidence, et quelques-uns, plus jaloux de leur confrère que désireux de connaître réellement la vérité, cherchèrent à démontrer que c'était Vésale qui se trompait. Le médecin d'Henri IV, Riolan, à qui son mérite personnel aurait dû éviter ce petit travers, et qui avait d'ailleurs appris l'anatomie sur l'Homme et sur le Singe, se joignit à Sylvius, à Eustache et à tous ceux qui se disaient les défenseurs des anciens contre le réformateur de l'anatomie. La vérité n'en fut pas moins du côté de Vésale.

Plus récemment, Pierre Camper a voulu retrouver, en se guidant par les descriptions anatomiques de Galien, quelles étaient les espèces de Singes que ce dernier avait connues. Le mémoire qu'il a rédigé sur ce sujet a surtout pour but la réfutation des critiques de Vésale, publiées deux siècles avant par Eustache, célèbre anatomiste italien, qui mourut en 1570 à Rome, où il était professeur.

Eustache, comme on vient de le voir, était du nombre des savants qui soutenaient que l'anatomie donnée par Galien était bien l'anatomie de l'Homme; Camper fit voir qu'elle reposait en grande partie sur l'observation du Magot; mais il lui sembla que peut-être aussi elle s'était inspirée de la dissection de l'Orang, ce qui a été contesté depuis par M. de Blainville. C'est sur la description donnée par Galien de l'organe de la voix que Camper se fonde principalement; il ajoute cependant: « Nous verrons par la suite que les anciens n'ont absolument pas connu le Singe sans queue de Tyson (le Chimpanzé), mais que Galien a probablement vu l'Orang-Outan de Bornéo, ou plutôt que, pour examiner l'organe de la voix, il a disséqué quelque Singe d'Afrique dont l'espèce nous est encore inconnue. » Peut-

être dira-t-on que c'était le Gorille qui a, comme l'Orang, d'énormes saes laryugiens; mais nous nous garderons bien pour notre part d'émettre encore aucune opinion sur ce point.

Les récits qu'on a souvent reproduits au sujet des Singes maraudeurs ont été faits aussi à propos des Magots. Un botaniste français, qui avait parcouru, vers la fin du siècle dernier, une partie de l'Algérie, le savant Desfontaines, communiqua à Buffon quelques détails à cet égard. Ces détails ont paru dans le tome VII des *Suppléments à l'Histoire naturelle*; ils ont assez d'intérêt pour que nous les reproduisions en partie :

« Les Singes Pithèques, dit Desfontaines, vivent en troupes dans les forêts de l'Atlas, qui avoisinent la mer, et ils sont si communs à Stora, que les arbres des environs en sont quelquefois couverts (ils y sont devenus bien plus rares; cependant les Arabes en prennent encore dans le pays et les amènent de temps en temps au marché de Philippeville, où nous en avons vu). Ils se nourrissent de pommes de pin, de glands doux, de figues d'Inde, de melons, de pastèques, de légumes qu'ils enlèvent des jardins des Arabes, quelques soins qu'ils prennent pour écarter ces Animaux malfaisants. Pendant qu'ils commettent leurs vols, il y en a deux ou trois qui montent sur la cime des arbres et des rochers les plus élevés, pour faire sentinelle, et dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un ou qu'ils entendent quelque bruit, ils poussent un cri d'alerte, et aussitôt toute la troupe prend la fuite en emportant tout ce qu'ils ont pu saisir. Le Pithèque n'a guère que deux pieds de haut lorsqu'il est droit sur ses jambes; il peut marcher debout pendant quelque temps, mais il se soutient avec difficulté dans cette attitude, qui ne lui est pas naturelle. Sa face est presque nue, un peu allongée et ridée, ce qui lui donne toujours un air vieux. Il a vingt-deux dents (l'adulte en a trente-deux comme l'Homme et les autres Singes Pithécies). Celui de tous les Singes avec lequel le Pithèque a le plus de rapports est le Magot, dont il diffère cependant par des caractères si tranchés, qu'il paraît bien former une espèce distincte. Le Magot est plus grand. Les dents canines supérieures du Magot sont allongées comme des crocs de Chiens; celles du Pithèque sont courtes et à peu près semblables à celles de l'Homme (ce ne sont là que des conséquences de la différence d'âge, et le Pithèque de Desfontaines, au lieu d'être une espèce particulière, n'est que le jeune de son Magot). Le Pithèque a des mœurs plus douces, plus sociables que le Magot. Celui-ci conserve toujours, dans l'état de domesticité, un caractère méchant et féroce; le Pithèque, au contraire, s'apprivoise et devient familier » (cette douceur dépend encore de l'âge).

Un Pithèque, c'est-à-dire un jeune Magot que Desfontaines avait rapporté de son voyage, a fourni à Vieq d'Azur le sujet d'un long travail anatomique (*Oeuvres de Vieq d'Azur*, tome V, page 295 à 320, et *Encyclopédie méthodique*, 1792). L'auteur y traite successivement des os, des muscles, ainsi que des organes de la circulation, de la respiration, de la sécrétion, de la sensation, de la sensibilité, de la génération et de la nutrition. Plus récemment, les Singes de cette espèce sont devenus assez communs; on en a surtout reçu un grand nombre depuis l'occupation de l'Algérie, et tout le monde a eu occasion de les voir en vie. C'est pourquoi nous ne nous étendrons pas davantage à leur égard. Les détails que F. Cuvier a publiés sur leur compte ont d'ailleurs été reproduits fort souvent dans les ouvrages de compilation.

Les jeunes Magots aiment la société de l'Homme ou des Animaux; ils sont faciles sur le choix de la nourriture, mais ils sont toujours plus ou moins sales, quelque éducation qu'on leur ait donnée. En grandissant, ils deviennent colères, et, comme plusieurs autres Animaux de la même famille, ils expriment l'état d'irritation qui leur est habituel par des mouvements très-précipités et comme convulsifs de la mâchoire inférieure, et ils les accompagnent d'un fort claquement de dents. Quand ils ne sont pas encore assez méchants pour qu'on les prive de liberté ou qu'on les isole, ils donnent quelquefois des marques d'attachement aux personnes ou aux Animaux dans le voisinage desquels on les tient. Ils aiment surtout à chercher dans les cheveux de leur maître ou dans le poil des Chats, des Chiens et des autres compagnons qu'on leur a donnés, les moindres saletés qui s'y rencontrent, et, à mesure qu'ils les

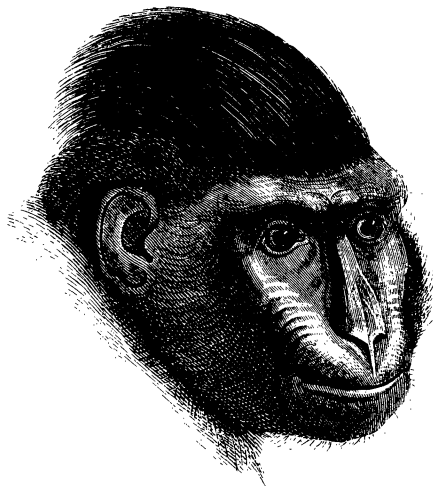
ont saisies, ils les portent à la bouche. Ils agissent de même entre eux, et les femelles consacrent beaucoup de temps à *épouiller* ainsi leurs petits; elles les soignent avec tendresse. Les mêmes habitudes s'observent chez les Cynocéphales et chez beaucoup d'autres Singes. On dit que les Arabes mangent avec plaisir la chair des Magots.

Les anciens, comme nous l'avons vu, ont souvent parlé de cette espèce, qui est encore commune dans les parties nord de l'Afrique, qu'ils connaissaient le mieux.

Strabon lève tous les doutes qui pourraient exister au sujet du *Pithèque* lorsqu'il nous donne l'indication de la patrie véritable de ce Singe. Il rapporte, en effet, que Posidonius, en allant par mer de Cadix en Italie, avait longé la Lybie (États barbaresques), et qu'il avait eu l'occasion de voir un très-grand nombre de *Pithèques* dans les forêts qui couvrent la côte de cette partie de l'Afrique. On le prouverait au besoin, comme l'ont fait Camper et de Blainville, par le texte de Galien.

A la suite du Pithèque, c'est-à-dire du Magot, nous décrirons un Singe assez analogue à celui-ci par ses formes, mais qui vit dans un pays très-éloigné de celui où l'on trouve le Magot véritable; c'est le *Cynopithèque nègre*, que l'on peut regarder comme établissant la transition des Macaques aux Cynocéphales, comme les Mangabeys forment celle des Macaques aux Guenons.

GENRE CYNOPITHÈQUE (*Cynopithecus*, Is. Geoffroy). Point de traces extérieures de



CYNOPITHÈQUE NÈGRE. 1/2 de grand. nat.

queue; face médiocrement allongée; oreilles rondes et bordées; dentition des Cynocéphales, mais avec un développement bien moindre des canines et de la première molaire inférieure que chez les autres espèces de ce groupe. Tels sont les principaux caractères génériques que présentent une curieuse espèce de Singe propre à Célèbes et à quelques îles voisines. Cette espèce est entièrement noire, et sa taille est un peu inférieure à celle du Magot. Son naturel est vif, doux, intelligent, et elle semble relier encore plus intimement les Cynocéphales aux Anthropomorphes que ne le fait le Pithèque lui-même. On ne saurait cependant la séparer des premiers, et elle est peut-être une preuve qu'il faudra en revenir à classer les Singes comme le faisait Buffon, c'est-à-dire à faire suivre immédiatement les espèces de la première catégorie par les Cynocéphales ou Babouins, et à reléguer les Singes à

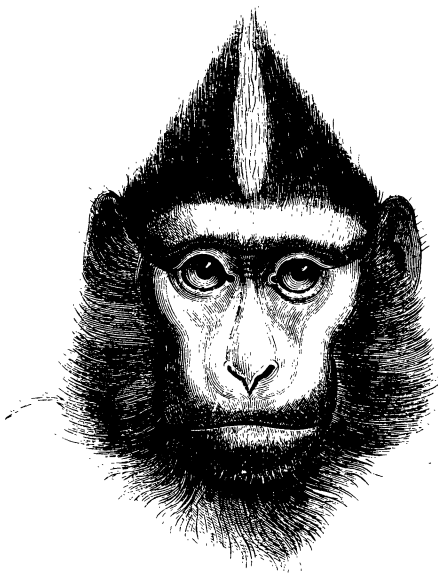
queue longue après ceux qui l'ont courte ou nulle. Ce serait presque, comme on le voit, le contraire de ce que nous avons dû faire pour nous conformer à la marche généralement suivie par les naturalistes actuels.

Le Singe type du genre Cynopithèque a d'abord été décrit par Desmarest dans le *Supplément* à son *Traité de Mammalogie*, sous le nom de CYNOCÉPHALE NÈGRE (*Cynocephalus niger*); il est aussi indiqué par Fréd. Cuvier dans un des articles de son *Histoire des Mammifères* qui ont paru à la même époque; c'est maintenant le *Cynopithecus niger*. D'autres auteurs l'appellent *Macacus niger*, parce qu'il n'a pas les narines terminales des autres Cynocéphales, et qu'ils le considèrent comme une espèce du genre Macaque. Enfin, c'est aussi le *Macacus malayanus* de Desmoulins.

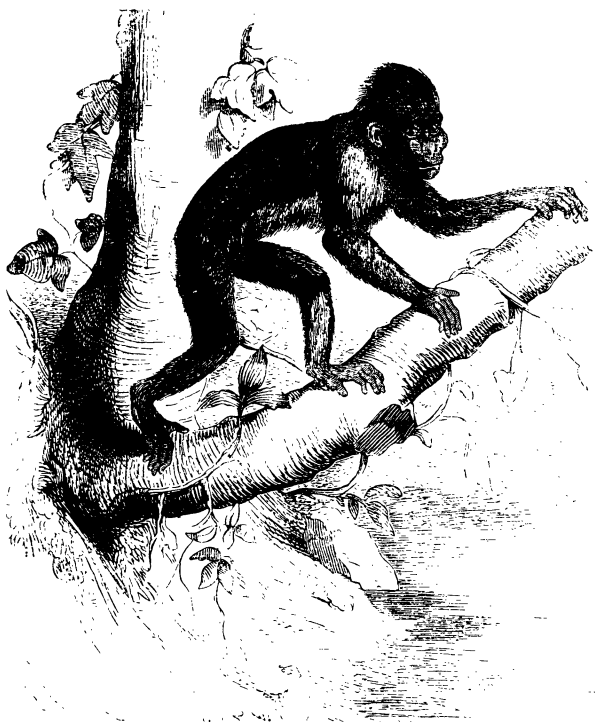
On a vu vivants à Paris et à Londres plusieurs Cynopithèques nègres, et cette espèce a pu être disséquée. Son intestin présente un cœcum ample comme celui des Macaques et long de trois pouces: son gros intestin, que nous avons mesuré sur l'exemplaire qui avait été figuré

vivant pour les velins du Muséum, en 1839, a deux pieds huit pouces de longueur, et l'intestin grêle cinq pieds. MM. Quoy et Gaimard ont parlé du Cynopithèque nègre dans la partie zoologique de la première expédition de l'*Astrolabe* commandée par Dumont d'Urville. Leur exemplaire provenait de Matchian. Il était familier et jouait avec la première personne venue sans jamais faire aucun mal. On assure que la même espèce existe aussi aux îles Sulu ou Soloo, qui forment un petit archipel entre Bornéo et Meudanao, et limitent au nord la mer de Célèbes.

M. Temminck, dans son *Coup d'œil sur les possessions néerlandaises de l'Inde*, donne comme distincte du Cynopithèque nègre, mais comme étant du même genre, une autre espèce dont le pelage est brun noirâtre au lieu d'être d'un noir intense; c'est son *Papio nigrescens*: toutefois, ce n'est peut-être qu'une variété du précédent, et il n'en est plus fait mention dans la liste des Mammifères propres aux mêmes îles que MM. Temminck et Schlegel ont placée plus récemment en tête de l'ouvrage de M. Salomon Muller. Le Cynopithèque nègre y est seul indiqué sous son ancien nom de *Cynocephalus niger*.



CYNOPITHEQUE NÈGRE, d'après MM. Quoy et Gaimard.
1/2 de grand nat.



CYNOPITHEQUE NÈGRE, 1/8 de grand nat.

V

CYNOCÉPHALES

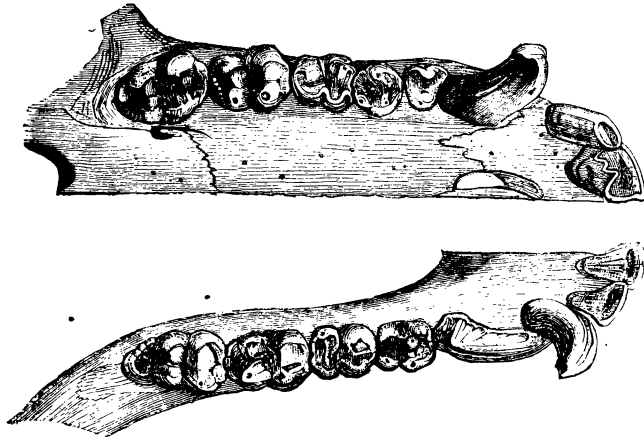
Quoique le nom de Cynocéphale, en grec *Κυνοκεφαλος*, indiquant une ressemblance avec la tête du Chien, ait été employé par Aristote pour désigner un Singe qui n'est très-probablement que le Magot dans un âge avancé, on s'en sert assez généralement aujourd'hui pour indiquer des Singes de l'ancien monde ayant, comme les Babouins et les Mandrilles, les narines terminales, la face très-allongée, les mœurs toujours grossières et les goûts sordides. Geoffroy-Saint-Hilaire et G. Cuvier avaient cependant employé la dénomination de Cynocéphales pour désigner, dans leur nomenclature de 1795, le genre qu'on a depuis lors appelé Pithèque ou Magot (*Pithecus*, *Inuus*, *Magus*). Il est vrai que l'accepton donnée par Aristote au mot Cynocéphale n'est pas celle que lui ont conservée d'autres auteurs anciens, et que plusieurs s'en sont servi pour indiquer des espèces appartenant très-certainement au genre que l'on appelle actuellement du même nom de Cynocéphales. C'est ainsi qu'Agatharchides, dans son livre sur la mer Rouge, et Pline, dans son *Histoire naturelle*, font venir les Cynocéphales et les Sphinx des parties de l'Afrique qui avoisinent l'Égypte; ce qui s'accorde très-bien avec la patrie des Hamadryas, qui constituent l'une des espèces de la série des Cynocéphaliens dont il a été le plus souvent question. Il est également probable que c'est à quelqu'un des Singes nommés Cynocéphales par les modernes qu'Aristote a fait allusion sous le nom de Chéropithèque, en grec *Χειροπιθεκος*, qui signifie Cochon-Singe, ou plutôt Singe à formes de Cochon. Ce mot convient, en effet, sous tous les rapports, aux Cynocéphaliens, et de Blainville, qui a essayé de reformer la nomenclature des Singes, l'a employé pour désigner ceux dont nous allons parler, le nom de Cynocéphales prêtant à quelque confusion, si l'on se rappelle les diverses acceptions qu'on lui a successivement données. Les Cynocéphaliens ou Chéropithéciens répondent aussi, à peu de chose près, aux Babouins de Buffon, et ils ont encore reçu plusieurs autres dénominations.

Comme on le voit, la synonymie de ces Animaux était loin d'être claire avant que Buffon publiât dans son *Histoire naturelle* les chapitres qu'il leur a consacrés, et elle s'est encore notablement compliquée depuis que ces chapitres ont paru. C'est là le mauvais côté de la nomenclature : elle traîne avec elle une quantité souvent considérable de dénominations devenues inutiles ou qu'on a appliquées de travers, et c'est au milieu de ce pêle-mêle de mots tombés en désuétude, changés dans leur signification ou diversement altérés, qu'il faut faire passer la véritable science. Aussi est-il parfois difficile de ne pas accorder à la synonymie plus d'importance qu'elle n'en mérite, et l'on doit également craindre, dans d'autres circonstances, de faire trop bon marché de ses exigences; dans ce dernier cas, la confusion ne tarde pas à obscurcir les résultats auxquels on croyait être arrivé.

Les Cynocéphaliens, avec lesquels on place fréquemment le genre *Cynopithèque* décrit plus haut, ont été divisés en deux genres principaux, savoir : les *Mandrilles* et les *Cynocéphales*, partagés eux-mêmes en plusieurs sous-genres dans les ouvrages récents de Mammalogie.

Les Animaux de ces deux genres atteignent une taille supérieure à celle des Singes que nous avons nommés Semnopithèques, Guenons et Macaques; mais ils ne deviennent pas aussi grands que les Orangs ou les Gorilles. Ils sont hauts sur jambes; leur corps est fort et leurs membres sont robustes. Chez quelques-uns, la tête se modifie encore plus avec l'âge que chez les grands Singes que nous venons de nommer, et souvent on a embrouillé leur synonymie, parce qu'on a regardé les jeunes comme appartenant à d'autres espèces que les adultes. Les observations auxquelles ils ont donné lieu sous ce rapport montrent qu'on ne saurait plus se servir, comme on le faisait autrefois à l'exemple de P. Camper, de la mesure de l'angle

facial pour classer les Singes. Il y a, dans certains cas, entre la face ou le crâne des jeunes et des adultes, des différences en degrés bien plus considérables que celles qui séparent ailleurs



DENTS DU CYNOCÉPHALE PAPION, 3/4 de grand. lat.

des genres fort distincts, les Gibbons et les Macaques par exemple. En même temps que la tête osseuse des Cynocéphales se développe dans sa partie faciale, leurs dents, et surtout les canines supérieures, prennent aussi une force plus considérable; celles-ci deviennent de longs crocs aussi redoutables que ceux des Carnassiers les mieux armés. Aussi les blessures que les Cynocéphales font en se défendant ou même en attaquant, ce qui leur est assez habituel, surtout dans les ménageries, sont-elles

profondes et par conséquent fort dangereuses. Le caractère de ces Singes devient encore plus farouche que celui des Magots ou de tous ceux que nous avons déjà signalés comme subissant des modifications analogues, et ils inspirent une telle crainte lorsqu'ils sont devenus adultes, qu'une de leurs espèces est souvent appelée par les Anglais *Mau-Tiger*, c'est-à-dire l'Homme-Tigre.

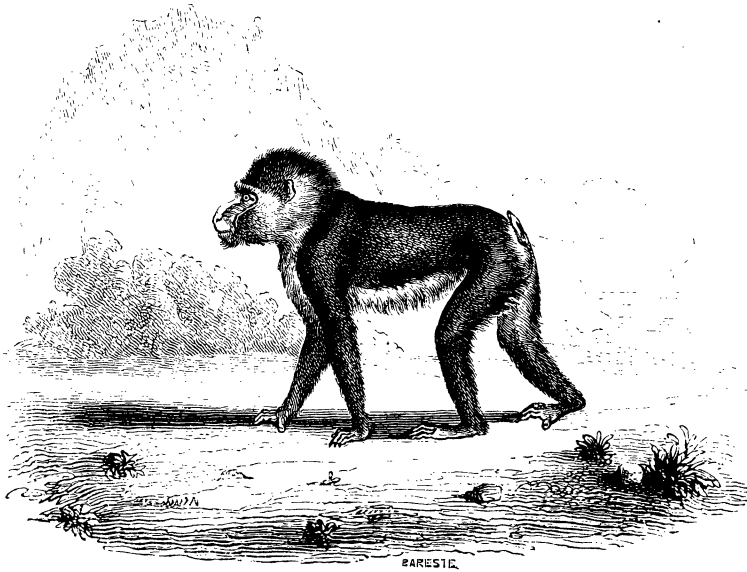
On les rencontre dans les grandes forêts, dans les lieux rocailleux ou sur des montagnes en général peu élevées. Ils sont essentiellement propres à l'Afrique, mais une de leurs espèces, l'Hamadryas, existe aussi en Arabie. La Cafrerie et les environs du Cap, les pays boisés du golfe de Guinée, la Sénégambie et l'Abyssinie, enfin la Nubie, nourrissent les diverses espèces connues de Cynocéphaliens. Il paraît en exister huit au moins, mais toutes ne sont pas également bien connues.

En captivité, ces Animaux se font remarquer par leurs instincts vicieux, et les habitudes grossières qu'ils contractent changent souvent en répugnance ou en dégoût la curiosité que leur intelligence inspirait d'abord. Nous parlerons en premier lieu de ceux qui ont la queue très-courte; ce sont aussi les plus variés dans leur mode de coloration.

GENRE MANDRILLE (*Mandrilla*, Desmarest). Queue fort courte, comme perpendiculaire à l'épine dorsale; face s'allongeant avec l'âge sous forme d'un long museau; narines terminales; côtés du nez marqués de fortes rides plus ou moins vivement colorées, et soulevées, chez les sujets adultes, par des boursoufflures longitudinales des os maxillaires. On en distingue deux espèces, toutes deux de la côte occidentale d'Afrique. Les anciens n'en ont probablement point eu connaissance.

Le MANDRILLE CHORYS (*Mandrilla Mormon*) répond aux *Simia Mormon* et *Maimon* des naturalistes linnéens et au *Mandrille* de Buffon, qui n'en a connu en nature que le jeune âge. C'est le *Boggo* des nègres de la Guinée. On ne l'a vu en Europe que depuis l'établissement des Portugais sur la côte occidentale d'Afrique. Comme ses caractères changent notablement avec l'âge, on a, pendant un certain temps, considéré les jeunes comme étant d'une autre espèce que les adultes; Linné leur a donné le nom de *Simia Maimon*, et Buffon celui de *Choras*. Cette erreur paraîtra toute naturelle, si l'on examine, sur les deux âges de cette espèce, les couleurs du corps, la forme générale, et surtout la grandeur proportionnelle de la face et du crâne, ainsi que le développement des canines. Ces diverses parties sont, en effet, très-diffé-

rentes chez ces deux sortes d'Animaux, et leurs habitudes offrent une égale diversité. Autant le jeune Mandrille est doux et paraît susceptible de se perfectionner par l'éducation, autant l'adulte, et surtout le vieux mâle, est sauvage et redoutable. L'extrême prépondérance que la partie faciale de sa tête a prise sur la partie crânienne proprement dite, la vigueur extraordinaire de ses membres, l'effrayant développement de ses dents canines supérieures, la nudité de certaines parties de son corps et la facilité avec laquelle elles s'injectent sous l'impression des sentiments impétueux qui l'animent, font du vieux Mandrille Choras non pas, comme on l'a dit, le moins intelligent des Singes, mais l'un des plus redoutables Animaux de cette famille. Aussi tient-on enfermés tous les individus arrivés à cet âge que l'on montre dans les foires ou dans les établissements publics. Leurs habitudes sont en général aussi révoltantes que leur aspect est hideux.



MANDRILLE CHORAS, 4/10 de grand nat.

Cependant leur pelage est assez élégant, et les parties nues de leur corps sont vivement colorées; leur face, en particulier, est comme enluminée par des bandes rouges, bleues et blanches, et les rides ou sillons qu'on y remarque semblent être l'effet d'un tatouage plutôt qu'une disposition naturelle. Toutes les parties supérieures de leurs cuisses et le grand espace nu de leurs fesses sont également colorés du rouge le plus vif avec un mélange de bleu qui ne manque réellement pas d'élégance. Ces couleurs ne sont pas le résultat d'un pigmentum, comme on le voit chez beaucoup d'autres espèces; elles dépendent d'une injection toute particulière de ces parties, et elles s'affaiblissent ou s'effacent lorsque l'Animal meurt ou même lorsqu'il est seulement malade. Ce Mandrille a encore deux des rides saillantes qui se trouvent de chaque côté du nez, colorées par le bleu le plus pur, et le nez lui-même devient d'un rouge brillant lorsque l'âge adulte commence; mais, quoique ces couleurs aient beaucoup d'éclat, elles ne sont pas comparables à celles des cuisses; on en voit même se développer de semblables chez d'autres quadrupèdes et sur des points différents du corps à l'époque où ils arrivent au terme de leur accroissement, telles sont les couleurs bleues, jaunes, etc., du scrotum chez le Malbrouk, le Grivet et quelques autres.

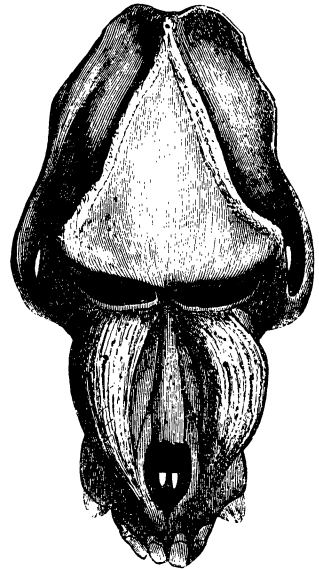
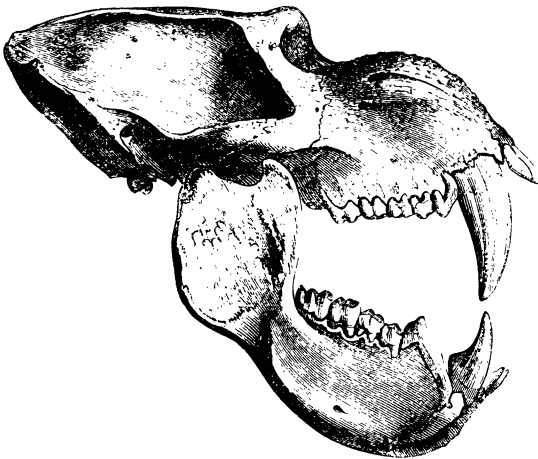
Pendant les années qui précèdent le développement des canines, les Mandrilles ont la tête large et courte et le corps assez trapu; leur face est noire avec les deux côtes ou rides

maxillaires bleues; le derrière ne montre encore aucune couleur particulière. Dès que les canines commencent à pousser, leur corps et leurs membres s'allongent et prennent des proportions élancées, en même temps que la physionomie devient plus grossière par l'allongement du museau. Alors l'extrémité du nez rougit, les fesses se parent de leurs vives couleurs et le scrotum devient rouge. Après deux ou trois ans, les canines ont pris un accroissement considérable; les muscles des membres se sont fort épaisés; toutes les parties du corps ont acquis de l'ampleur, principalement les postérieures, et le museau s'est développé dans les mêmes proportions; de sorte que ce Mandrille à membres si grêles et à corps si mince, a pris des formes si trapues et si lourdes qu'on pourrait à cet égard le comparer à un Ours. Durant cette période, le nez devient rouge à peu près dans toute la longueur, et les brillantes couleurs des cuisses s'avivent, ainsi que le rouge des parties qui sont voisines de l'anus. Quant au pelage, il n'éprouve aucun changement important: il est généralement d'un brun verdâtre,

plus clair sur la tête que sur le reste du corps, ce qui résulte de poils colorés, dans toute leur longueur, par des anneaux alternativement noirs et jaunes sales; derrière chaque oreille se trouve une tache d'un blanc grisâtre; les côtés de la bouche sont d'un blanc sale, et le menton est garni d'une barbe jaunâtre. La région postérieure du ventre est blanchâtre, mais les autres parties inférieures du corps sont brunâtres. Dans les vieux individus, les poils de la tête se relèvent quelquefois de manière à former une aigrette; Piris est d'un brun clair; les oreilles et les mains sont noires.



MANDRILLE CHORAS VIEUX, 1/4 de grand nat.



CRANE DU MANDRILLE CHORAS VIEUX, de profil et de face, 1/3 de grand nat.

F. Cuvier ajoute que la voix de ces Animaux est sourde, comparable à un grognement, et qu'elle semble exprimer l'articulation *aou! aou!* Les femelles restent constamment plus petites que les mâles. Leur peau ne se colore pas d'une manière aussi vive et aussi brillante; leur nez ne devient jamais entièrement rouge; mais, par contre, à l'époque du rut, c'est-à-dire chaque mois, leurs organes sexuels s'entourent d'une protubérance monstrueuse qui résulte d'une grande accumulation de sang dans ces parties, et qui a généralement une forme sphérique. Lorsque le rut cesse, cette protubérance s'efface petit à petit, pour reparaitre vingt-cinq ou trente jours plus tard.

Des variations, dont le détail est aujourd'hui bien connu, accompagnent les modifications plus profondes du crâne que nous avons déjà signalées et les changements considérables qui s'opèrent dans tout le système osseux.

Le Mandrille Choras vit en Guinée; il se nourrit principalement de fruits; en captivité il mange à peu près de tout.

Les Singes de cette espèce ont les désirs très-ardents, et on leur a souvent attribué un goût tout particulier pour les négresses, qui, dit-on, les redoutent extrêmement. Les récits faits à cet égard par les voyageurs qui ont été en Guinée semblent confirmés par la manière dont les Mandrilles Choras se comportent dans nos Ménageries. G. Cuvier a même donné des détails sur ce point dans l'ouvrage intitulé *La Ménagerie du Muséum*, qu'il a publié avec Lacépède et E. Geoffroy : « Nous avons déjà eu l'occasion de parler, dit Cuvier, de l'amour des Singes pour les femmes; aucune espèce n'a donné des marques plus vives que celle-ci. L'individu que nous décrivons entrait dans des accès de frénésie à l'aspect de quelques-unes; mais il s'en fallait bien que toutes eussent le pouvoir de l'exciter à ce point. On voyait clairement qu'il choisissait celles sur lesquelles il voulait porter son imagination, et il ne manquait pas de donner la préférence aux plus jeunes. Il les distinguait dans la foule, il les appelait de la voix et du geste, et on ne pouvait douter que, s'il eût été libre, il ne se fût porté à des violences. Ces faits bien constatés, observés par mille témoins éclairés, rendent très-digne de foi tout ce que les voyageurs rapportent sur les dangers que les négresses courent de la part des grands Singes qui habitent leur pays. »

Il arrive parfois que certains Choras conservent plus longtemps que d'autres, en captivité, la douceur de leur jeune âge, et l'éducation peut dans certains cas tempérer leur brutalité jusqu'à permettre de les montrer sur la scène, sans qu'il en résulte ni au physique ni même au moral d'inconvénients pour les assistants.

On cite comme s'étant fait remarquer sous ce rapport un Choras que M. Cross montrait à Exeter-Change, à Londres, il y a déjà un certain nombre d'années. Ce Singe s'appelait *Happy Jerry*, et sa réputation n'était pas restée ignorée du souverain de la Grande-Bretagne, Georges IV, qui l'honora d'une invitation spéciale pour Windsor (*a special invitation to Windsor*). Jerry savait s'asseoir d'une manière très-convenable sur une chaise, et, comme il avait à peu près la taille d'un homme (*nearly five feet long*), il y tenait une place assez respectable. Il savait boire du porter avec autant d'aisance que les habitués d'une taverne et il se servait comme eux du classique gobelet d'étain (*porter mug*). M. Adam White, du Muséum britannique, dont l'ouvrage sur les Mammifères nous fournit ce récit, ajoute qu'à l'occasion Jerry fumait la pipe et qu'il apportait dans cet acte important une remarquable gravité. Le texte anglais dit en effet : *Resembling the gravity of a german philosopher.*

Le MANDRILLE LEUCOPHE (*Mandrilla Leucophea*), dont on doit la distinction et une bonne description à Fréd. Cuvier, a reçu de ce naturaliste le nom de DRILL (*Simia Leucophea*). Le Leucophe ressemble beaucoup au Choras, seulement il est plus verdâtre aux parties supérieures et il a plus de blanc aux autres parties. Dans le mâle adulte, le dos, les côtés du corps, la tête, la face extérieure des membres et une bande au bas du cou, en avant des pattes antérieures, sont couverts de longs poils très-fins, gris à leur moitié inférieure et alternativement noirs et jaunes sur leur autre moitié. Ce sont ces deux dernières couleurs qui for-

ment la teinte verdâtre de l'Animal pour toutes les parties supérieures du corps. Dans la femelle la nuance est généralement plus pâle. Le jeune mâle, qui a la tête bien moins allongée et les crêtes sourcillères encore peu développées, a les couleurs du pelage assez semblables à celles de la femelle.

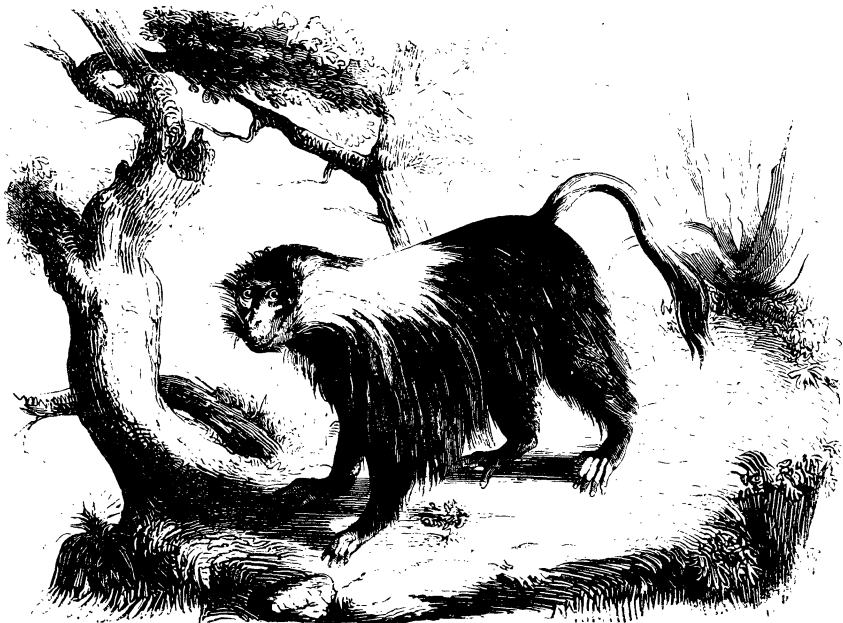
Ce qui distingue à la première vue le Mandrille Leucophe du Mandrille Choras, c'est la couleur entièrement noirâtre de sa face, qui n'acquiert ni les teintes bleues ni la rougeur terminale que nous avons signalées chez celui-ci. Malheureusement ces teintes changent avec la dessiccation, et les deux espèces de Mandrilles sont assez difficiles à distinguer d'après les exemplaires préparés de nos collections : c'est sur le vivant



FIG. 15 de grand. nat.

qu'il faut constater leurs véritables caractères. Ce Leucophe a d'ailleurs les mœurs de son congénère et il vit dans les mêmes régions de l'Afrique.

GENRE CYNOCÉPHALE (*Cynocephalus*). Cette dénomination est déjà employée par les auteurs de l'époque de la renaissance, et en particulier par Gessner, dans un sens analogue à celui qu'elle a de nos jours. Toutefois on attribue la distinction du genre Cynécéphale à Brisson, naturaliste français, qui a publié vers le milieu du siècle dernier un volume relatif aux Mammifères sous le titre de *Règne animal*.



CYNOCÉPHALE GÉIADA, 1/11 de grand. nat.

**MISSING
PAGE(S)**

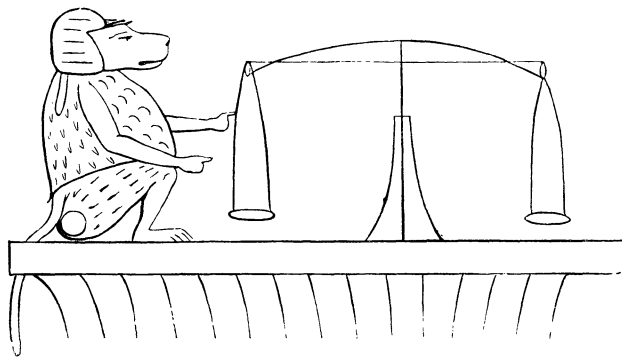
**MISSING
PAGE(S)**

Tels que nous les circonscrivons ici, les Cynocéphales répondent aux *Papions* et *Babouins* de plusieurs autres auteurs, et en particulier au groupe des Papions de Brisson lui-même. Leur caractère distinctif consiste surtout dans leur queue, qui est longue, pendante, quelquefois floconneuse à son extrémité. Quoique très-robustes, ils le sont cependant moins que les Mandrilles; ils sont aussi moins trapus et leur crâne n'éprouve pas des modifications aussi profondes, quoiqu'il y ait encore une grande différence entre les jeunes et les adultes dans chacune de leurs espèces.

M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire en a séparé, sous le nom de *Theropithecus*, une espèce d'Abyssinie que M. Ruppel a découverte, et à laquelle il a donné, dans son bel ouvrage sur les Animaux vertébrés de ce pays, le nom spécifique de *Gelada*; c'est aujourd'hui le CYNOCÉPHALE GELADA (*Cynocephalus Gelada*). Ce Singe a les poils fort longs et de couleur brunâtre sur toutes les parties supérieures du corps; ceux des flancs et du bout de la queue sont fauves; ses quatre mains sont noirâtres et ses narines sont moins terminales que celles des autres Cynocéphaliens; son crâne a cependant la même conformation que celui des Cynocéphales proprement dits.

Le CYNOCÉPHALE HAMADRYAS (*Cynocephalus Hamadryas*), appelé aussi *Tartarin*, a, dans l'âge adulte et dans le sexe mâle, le pelage en partie gris argenté, en partie gris olivâtre avec les mains antérieures noires; les poils sont tiquetés et ceux de son cou et des épaules s'allongent de manière à former un camail simulant une énorme perruque; la face est nue et de couleur de chair. La femelle reste olivâtre et les poils de son camail s'allongent beaucoup moins; les jeunes sont plus foncés et à poils courts. Le *Cynocephalus Wagleri*, décrit par M. Agassiz, ne repose que sur l'examen d'un jeune Hamadryas, et il en est peut-être de même du *Babouin* de plusieurs auteurs. (Pl. I.)

Les Hamadryas sont originaires du Sennaar, de l'Abyssinie, et, ajoute-t-on, de l'Arabie. Dans ce dernier pays on les appelle *Robat* ou *Robba*. Autrefois comme aujourd'hui on en amenait souvent sur le cours inférieur du Nil, et ils ont joué un rôle important dans la cosmogonie des anciens Égyptiens. Les monuments de toutes sortes qui nous donnent une idée de la civilisation de cet ancien peuple représentent souvent des Hamadryas. Ces Singes étaient alors l'emblème du second Hermès ou dieu *Toth*, l'inventeur des lettres et de l'art d'écrire. Le nom de cette divinité diffère très-peu du mot *Tota* ou *Tata*, par lequel les Abyssins d'aujourd'hui désignent encore les Hamadryas. Horapollon rapporte que chaque fois que l'on conduisait un de ces Singes dans les temples, un prêtre lui présentait une tablette, un roseau et de l'encre, afin de reconnaître s'il était réellement de la famille de ceux connaissant l'écriture. L'image du même



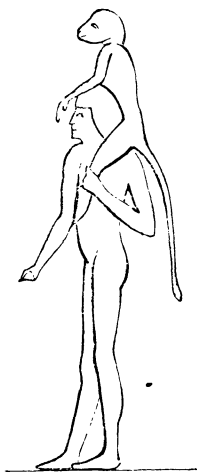
LE SINGE TOUH

Animal était aussi le symbole par lequel on exprimait le rôle du juge suprême des âmes, rôle qui avait été attribué à Hermès, et dans beaucoup d'occasions le Toth est figuré tenant ou examinant la balance, au moyen de laquelle il fait la part des mauvaises et des bonnes actions des défunts, à mesure qu'ils se présentent devant lui. Champollion, le savant traducteur des hiéroglyphes, et M. Ehrenberg, de

Berlin, qui s'était fait connaître comme voyageur naturaliste avant de devenir célèbre par ses beaux travaux micrographiques, ont publié plusieurs figures du Toth. Il y est représenté

fonctionnant comme juge suprême des âmes; celle que nous reproduisons d'après le grand ouvrage sur l'Égypte est empruntée à l'un des temples de Philæ, île de la mer Rouge, aujourd'hui nommée Jezyret et Birbé. Sur d'autres figures le même personnage est assis et il trace des caractères sur une tablette, à l'aide d'un bout de roseau. Le *Toth* est toujours reconnaissable à son long museau et à son énorme chevelure qui simule une crinière; d'autres figures représentent le Tartarin plus jeune; telle est entre autres celle dans laquelle on le voit perché sur les épaules d'un homme, et que MM. Ehrenberg et de Blainville ont aussi reproduite dans leurs ouvrages, alors il n'a pas encore son épaisse chevelure.

On a souvent regardé le Papion comme étant le modèle qui a servi à la plupart de ces figures, et principalement à celles que l'on suppose maintenant représenter des Hamadryas jeunes. Celles-ci ont sans doute dans les hiéroglyphes une autre signification que celles des vieux Toths ou des Dieux-Juges, dont les longs poils de la tête et des épaules ressemblent si fort à des perruques, et qui ont, suivant M. Ehrenberg, servi de modèle à la coiffure de plusieurs dignitaires chez les anciens peuples. Le Tartarin est le seul Singe qui ait pu servir de modèle à ces dessins, il est aussi le seul que les Égyptiens paraissent avoir représenté. Le Papion ne prend pas avec l'âge le singulier caractère qui distingue l'Hamadryas, et les pays qu'il habite semblent exclure l'opinion qu'il ait pu être connu des Égyptiens d'autrefois.

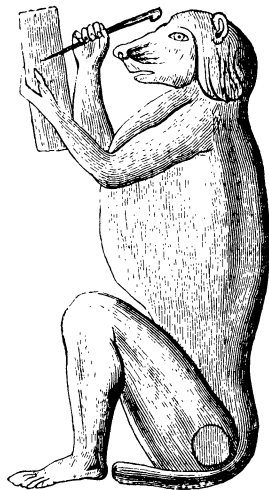


JEUNE CYNOCÉPHALE
porté par un Égyptien.

Cette dernière détermination du Singe sacré est celle qu'a proposée M. Ehrenberg; elle n'est pas admise par tous les savants. E. Geoffroy-Saint-Hilaire, qui avait visité l'Égypte, bien avant le naturaliste prussien, pensait que le Babouin avait été honoré d'un temple à Hermopolis, et M. de Blainville a attribué au *Cynocephalus Sphynx*, c'est-à-dire au Papion véritable, l'ancienne figure d'un jeune Cynocéphale porté à dos d'homme que nous avons empruntée à l'ouvrage français sur l'Égypte. Toutefois, on n'a encore retrouvé parmi les momies de Cynocéphales, que l'on extrait des catacombes, aucune espèce autre que l'Hamadryas. C'est à cette espèce que l'on doit aussi attribuer, jusqu'à preuve du contraire, une partie des documents que les Grecs et les Romains nous ont laissés sur leur *Cynocéphale* ou Singe à tête de Chien, et les quelques mots par lesquels Aristote signale son *Chæro-pithèque* ou Singe Cochon doivent encore être regardés comme s'appliquant au même Animal.

Pline parle du Cynocéphale et d'un autre Animal qu'il nomme *Sphynx*. A l'exemple d'Agatharchides, il le fait venir des bords de la mer Rouge, ce qui convient beaucoup mieux au Tartarin qu'à toute autre espèce de Cynocéphaliens.

Le CYNOCÉPHALE PAPION (*Cynocephalus Sphynx*), que Buffon a nommé le *Grand Papion*, est, de toutes les espèces du même genre, celle que l'on voit le plus souvent dans nos Ménageries. Il a pour patrie les forêts du Sénégal et de quelques autres points de la côte occidentale d'Afrique. Ses poils sont assez longs, plus ou moins fournis, suivant la région du corps, et d'une couleur brun roussâtre assez généralement tiquetée, presque tous étant annelés de noir et de roux; les anneaux noirs dominent sur les parties foncées, et ceux de couleur rousse sur les autres. La face est noirâtre; les fesses sont plus ou moins violacées, suivant la quantité de sang dont leur peau est injectée.



LE TOTH ÉCRIVANT.

Le Papion est un des Singes les plus intelligents. Il a même plus de pénétration que beaucoup d'autres; aussi lui apprend-on bien des tours si l'on veut s'en donner la peine, surtout en le prenant jeune. Il est actif, remuant, fort lascif et très-gourmand, et, en lui montrant des friandises, on peut le retenir assez longtemps attentif, presque suppliant, ce qui donne le temps de bien l'examiner.

L'âge n'altère pas autant le caractère de ce Singe que celui des Mandrilles ou du Chacma, et, quoiqu'il devienne assez souvent brutal, qu'il soit habituellement fort emporté, il n'est pas aussi dangereux que ces derniers. Quand on se tient devant sa cage et qu'on lui montre une chose qu'il désire posséder, il se met fréquemment à danser, mais sans précipitation et en tenant ses deux mains de devant pendantes, à la manière de personnes qui manquent de la grâce ou de l'habitude que comporte le même exercice. Sa voix ordinaire est une espèce de grognement qui rappelle assez bien celui du Cochon; mais, dans ses moments de colère, il pousse des cris plus aigus; son agitation est alors des plus grandes. Toutefois, il est le plus souvent assez tranquille, et l'on peut laisser ensemble des Papions de tout âge et de sexe différent, sans qu'il en résulte d'autres inconvénients que ceux auxquels donne lieu leur habituelle lubricité.



PAPION MÂLE, 1/4 de grand. nat.

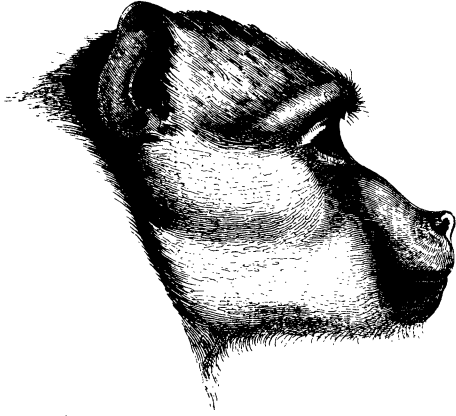
Les mâles ne tourmentent pas les petits. Contrairement à ce que l'on a observé dans d'autres espèces, ils les recherchent et ils font preuve à leur égard de sentiments très-affectueux. Sous ce rapport, ils sont bien supérieurs aux mâles des Cercopithèques ou des Macaques, dont la taquinerie pour leurs femelles ou pour leurs petits va jusqu'à la méchanceté. Les mères ne sont pas moins tendres pour leur progéniture que ne le sont celles des genres précédents, et, comme elles sont plus sociables, leurs bons sentiments ont une plus longue durée, et l'on peut sans crainte laisser leurs petits avec elles lorsqu'ils sont devenus assez forts pour subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Tant qu'ils sont faibles, elles les tiennent entre leurs bras ou pendus à leur mamelle, les portant constamment avec elles, et, dans les moments de repos, elles s'appliquent avec un soin tout particulier à rechercher les moindres saletés qui se sont fixées après leurs poils: c'est ce que rappelle très-bien la figure du Papion femelle avec son petit que nous avons donnée à la page 5. Les Papions adultes se rendent aussi les mêmes services. Ces Animaux supportent assez bien la captivité, mais le grand air et un exercice régulier leur sont très-profitables. Dans la grande cage où on les lâche presque tous les jours au Muséum, ils se font remarquer par leurs gambades de toutes sortes, par la facilité de leurs ascensions et par les jeux auxquels ils se livrent avec leurs compagnons de toutes sortes.

Les Papions qu'on s'est donné la peine d'instruire sont habituellement très-curieux à observer et, dans les troupes de Singes savants que l'on voit de temps en temps, ils ne le cèdent à aucune autre espèce par l'habileté avec laquelle ils remplissent leur rôle. A cet égard, ces Singes et les autres Cynocephales se rapprochent des premiers Pithécien, et nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons déjà dit à propos du Magot et du Cynopithèque, qu'il est fort douteux que les Cercopithèques, les Semnopithèques et la plupart des Macaques doivent être classés avant eux.

Plusieurs espèces de Cynocephales ne sont pas encore aussi bien connues que le Tatarin et

le Papion, parce qu'on a eu moins souvent l'occasion de les observer, et il reste dans la science quelques doutes aussi bien sur leur véritable patrie que sur les caractères par lesquels ils se distinguent les uns des autres. Les variations de couleur et même celles de la forme du corps et de la tête que ces Animaux subissent avec l'âge en rendent la distinction incertaine, et cette difficulté est encore accrue par l'impossibilité où l'on a été jusqu'ici de pouvoir les étudier comparativement pendant leur vie ainsi qu'à leurs différents âges.

Le CYNOCÉPHALE BABOUIN (*Cynocephalus Babuin*) est l'un de ceux au sujet desquels cette incertitude s'est conservée le plus longtemps. Les auteurs ne s'accordent même pas sur ses véritables caractères.



BABOUIN MÂLE, 1/4 de grand. nat.

M. Is. Geoffroy en a fait représenter dans le tome II des *Archives du Muséum* un bel exemplaire, qui avait été donné vivant à la Ménagerie par le prince de Joinville; il le suppose du nord-est de l'Afrique, et principalement de la haute Egypte et d'Abyssinie. Voici les caractères qu'il lui attribue : pelage jaune, olivâtre au-dessus, blanchâtre au-dessous et à la face interne des membres; poils colorés de jaune et de noir par anneaux assez étendus, mais peu nombreux. Ce serait le *Papio Cynocephalus* d'E. Geoffroy, le *Babouin* de Fréd. Cuvier, et le *Cynocephalus*

antiquorum signalé par M. Schinz dans sa traduction du *Règne animal* de Cuvier.

On est encore moins bien renseigné au sujet du CYNOCÉPHALE ANUBIS (*Cynocephalus Anubis* de F. Cuvier), dont les trois seuls exemplaires observés par cet auteur n'ont pu être conservés. M. Hedenborg, cité par le savant naturaliste suédois, M. Sundeval, dit cependant avoir retrouvé leurs analogues dans la Nubie, et il les regarde comme étant bien d'une espèce à part. L'Anubis se reconnaît à la couleur noire de la partie antérieure de sa face et de ses oreilles; à ses joues et au tour de ses yeux, qui sont couleur de chair; à ses favoris d'un jaune pâle, caractères auxquels on ajoute qu'il a le pelage généralement vert foncé; que la partie nue de ses fesses approche de la couleur violette, et que la face interne de ses membres est d'un blanc grisâtre.

Le CYNOCÉPHALE OLIVÂTRE (*Cynocephalus olivaceus*, Is. Geoffroy) est établi sur l'examen d'un seul sujet, rapporté du golfe de Bénin, en Guinée, par M. Cabaret, officier de la marine française. Il est très-distinct du Babouin, et paraît l'être aussi de l'Anubis, parce que les parties inférieures de son corps sont colorées, comme les supérieures, en vert olivâtre, au lieu d'être blanches. Il se laisse encore moins confondre avec le Papion, dont il est voisin par son pays.

Le CYNOCÉPHALE CHACMA (*Cynocephalus porcarius*) est un autre Cynocéphale à queue longue, floconneuse, et plus forte que celle des précédents. Ses caractères sont bien connus, et l'on sait qu'il habite une grande partie de l'Afrique australe. Ce Singe, qu'on a aussi appelé *Cynocephalus ursinus*, porte, dans les pays où il vit, le nom de *Choack ma*, dont on a fait Chacma. Il est d'un noir olivâtre, plus foncé sur le dos que sur les flancs, avec les mains et la plus grande partie de la queue noirâtres; ses favoris sont de couleur grisâtre; sa face est très-brune. Chez la femelle, les poils du corps sont plus courts que chez les mâles adultes, chez lesquels ils simulent presque une crinière. Les jeunes mâles sont extérieurement peu différents des femelles.

On rencontre le Chacma dans les endroits élevés ou sur les rochers; il y en a par exemple sur la montagne de la Table, qui est peu éloignée de la ville du Cap. Leurs bandes, comme

celles de beaucoup d'autres espèces, s'introduisent souvent dans les terres cultivées, et elles y occasionnent des ravages considérables.



CYNOCÉPHALE CHACMA, 1/9 de grand. nat.

Le Hollandais Kolke, qui a parcouru le sud de l'Afrique, rapporte que les Cynocephales Chaemas sont si audacieux que parfois ils enlèvent aux voyageurs, et sous leurs yeux, une partie de leur repas, et qu'ils se tiennent ensuite à peu de distance, narguant leur dupe par d'affreuses grimaces; mais ce que nous avons déjà dit au sujet des Singes nous a montré suffisamment qu'il ne faut pas toujours prendre à la lettre ce que les voyageurs ont rapporté sur leur compte, et c'est le même motif qui nous a empêché de reproduire, à propos des Guenons, les traits, fort piquants d'ailleurs, que Levaillant attribue à son Singe favori, *Keès*. Toujours est-il que les Chaemas sont des Animaux fort intelligents, mais extrêmement violents et très-redoutables. Ils ne sont cependant pas incapables d'éducation, et il est possible de donner quelque liberté aux jeunes que l'on tient dans les habitations.

M. Pucheran, aide-naturaliste au Muséum de Paris, a publié à cet égard quelques détails que lui a fournis M. Verreaux et que nous reproduirons d'après lui : « Au Cap, les jeunes Chaemas sont recherchés par les habitants de la colonie parce qu'ils sont de très-bonne garde et avertissent de l'approche des personnes étrangères. Sur l'ordre de leur maître, ils apportent les objets qu'on leur désigne avec la même docilité que nos chiens domestiques; mais, pour qu'ils accomplissent leur tâche jusqu'au bout, il faut que la personne qui leur commande ne les perde pas de vue, car pour peu qu'elle détourne les yeux, ils en profitent pour s'enfuir et laissent tomber à terre l'objet qu'ils avaient dans les mains. Certains d'entre eux sont même employés à des travaux utiles : ici c'est un forgeron qui se sert d'un Chacma pour entretenir le feu de sa forge; là un campagnard qui fait conduire, à l'aide d'une corde tenue par un

autre de ces Animaux, la première paire de Bœufs attelés à un chariot, et, toutes les fois qu'il s'agit de traverser un cours d'eau, le Singe monte sur l'un des Ruminants et s'y tient accroupi jusqu'à ce qu'il ne craigne plus de se mouiller. Les Hottentots ne touchent jamais aux substances alimentaires qu'un Chacma a refusées, parce qu'ils savent que, guidés par l'exquise sensibilité de leur odorat, ces Singes repoussent ce qui peut être nuisible. Aussi rien de plus difficile que d'empoisonner les Chacmas lorsqu'on veut s'en défaire. L'un d'eux resta dix jours sans toucher à des aliments qu'on avait préparés pour le faire mourir. »

Dans les ménageries, on est obligé de les priver de liberté, parce qu'ils occasionnent souvent des accidents. L'âge et les agaceries perpétuelles auxquelles ils sont exposés les rendent intraitables. F. Cuvier rapporte qu'un des mâles adultes de l'espèce du Chacma que la Ménagerie a possédés s'échappa un jour de sa cage, mais sans sortir pourtant de l'enceinte avec laquelle celle-ci communiquait. Son gardien l'ayant imprudemment menacé d'un bâton pour le faire rentrer, il se jeta sur lui et lui fit à la cuisse, avec ses fortes canines, trois profondes blessures qui pénétrèrent jusqu'au fémur et qui firent longtemps craindre pour la vie de cet homme. On ne parvint à renfermer ce Chacma qu'en employant un subterfuge qui réussissait toujours sur de tels Animaux, dans des cas semblables. « Son gardien avait une fille qui lui donnait souvent à manger et à laquelle il témoignait une affection particulière; elle se plaça, dit notre auteur, du côté de la cage de cet Animal, opposé à la porte par laquelle il devait entrer, et un Homme fit semblant de la flatter en s'approchant d'elle. Dès qu'il s'en aperçut, il jeta un cri furieux, et, pour se jeter sur celui qui excitait sa jalousie, il s'élança dans sa cage, qui se referma à l'instant même. »

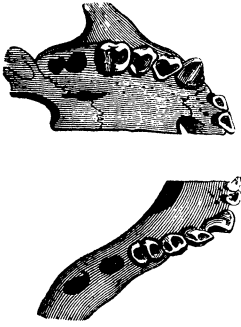
TRIBU DES CÉBIENS

1^o REMARQUES SUR L'ENSEMBLE DES SINGES AMÉRICAINS

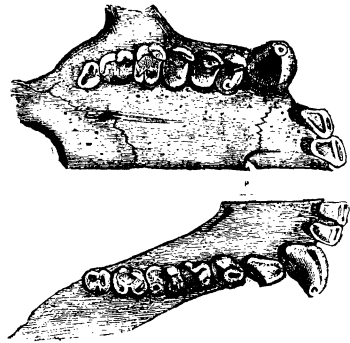
« Nous passons maintenant d'un continent à l'autre. » C'est ainsi que Buffon s'exprimait après avoir fait l'histoire des Singes dont nous avons parlé sous le nom de Pithécien, et en commençant celle des Sapajous et des Sagouins. Il voulait indiquer par là que les espèces américaines se distinguent toutes de celles de l'ancien continent par des caractères importants, et l'ensemble des observations auxquelles les Singes de l'ancien continent ou les Pithécien et ceux de l'Amérique, fréquemment appelés *Cébiens*, ont donné lieu depuis lors, est venu confirmer les données que Buffon avait établies sur l'examen d'un nombre de faits encore assez peu considérable. Aujourd'hui que la science est riche en observations, on doit répéter avec lui que les Singes de la première tribu « appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et que tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le Nouveau-Monde. » C'est là un des faits les plus remarquables parmi ceux auxquels on est arrivé en étudiant la répartition faite par la nature des innombrables espèces d'Animaux et de Végétaux dont elle a peuplé notre planète.

Buffon appelait *Sapajous* les espèces qui ont la queue prenante, c'est-à-dire susceptible de s'enrouler autour des corps pour les saisir, et *Sagouins* celles qui l'ont toute velue et incapable de servir au même usage; c'est parmi ces dernières qu'il mettait les Ouistitis et les Tamarins, qui sont les plus petits de tous les Singes et en même temps ceux qui ressemblent le moins aux espèces de l'ancien continent, quoiqu'ils n'aient comme elles que trente-deux dents. Le Saki était aussi un Sagouin dans cette classification, mais Buffon ne le connaissait encore qu'imparfaitement.

Tous les Singes de l'Amérique sont faciles à distinguer de ceux qui vivent dans l'Asie ou en Afrique.

DENTS DE LAIT DU SAJOU,
grandeur naturelle.

D'autre part, les *Quadrumanes* américains ressemblent aux *Pithécien*s par la disposition générale de leur système dentaire, où l'on compte deux paires d'incisives à chaque mâchoire, quatre canines plus ou moins analogues à celles des *Pithécien*s et de dix ou quatorze molaires, dont les plus grosses ont toujours leur couronne garnie de tubercules émoussés et sont conformées pour un régime plus ou moins frugivore; ils ont aussi l'apparence générale des *Pithécien*s, à peu près leur démarche, un grand nombre de ressemblances avec eux dans leur conformation anatomique et sous plusieurs rapports une égale analogie avec l'Homme. C'est pourquoi on les réunit aux *Pithécien*s sous la dénomination commune des Singes.



DENTS DU SAJOU ADULTE, grand. nat.

Cependant si on les étudie avec soin, on ne tarde pas à s'apercevoir que cette analogie avec notre espèce est déjà moindre dans plusieurs points importants, et qu'à beaucoup d'égard les *Cébiens* sont encore plus inférieurs à l'Homme que ne le sont les Singes de l'ancien continent. La transition de ceux-ci aux *Cébiens* est difficile à établir, et l'on peut dire que ces deux groupes sont aussi nettement séparés l'un de l'autre par leurs caractères zoologiques qu'ils le sont par leur position géographique. Quoi qu'il en soit, c'est avec certaines *Guenons* que les Singes d'Amérique montrent le plus grand nombre d'analogies, non-seulement au physique, mais encore au moral.

Leur intelligence a des rapports avec celle des premières espèces de ce genre. Dans presque tous les cas elle conserve aussi une douceur égale ou même plus grande encore. Moins forts que la plupart des *Pithécien*s, les *Cébiens* sont aussi plus délicats dans leurs formes que ne le sont ces Animaux, et leurs sentiments ne se modifient pas autant avec l'âge; ils conservent presque entièrement la confiance et la gentillesse dont ils avaient fait preuve dès le commencement et que les jeunes *Pithécien*s nous ont seuls montrés. Le plus souvent on peut les apprivoiser sans difficulté; il est même possible de leur apprendre bien des petits tours, à l'exécution desquels s'oppose le plus souvent le naturel distrait, turbulent ou même farouche des Singes asiatiques et africains. Comme ils sont moins vigoureux que la plupart de ces derniers, que leurs canines sont habituellement plus courtes et que leurs passions sont beaucoup moins vives, les *Cébiens* domestiques peuvent recevoir plus de liberté; en Amérique, on les retient fréquemment dans les maisons, sans même les attacher, et, en Europe, on les recherche préférentiellement à tous les autres, quoiqu'ils soient peu actifs et même toujours plus ou moins tristes et plaintifs.

Le nom de Cébians (*Cebidæ* ou *Cebina*), sous lequel on les réunit, est une modification du mot grec *kébos*, dont nous avons déjà parlé comme ayant été appliqué par les anciens à une sorte de Singes propre à l'Afrique, mais qui ne pouvait être logiquement attribué à aucune des espèces américaines. Tout le monde sait en effet que les anciens n'ont observé aucune de ces dernières puisqu'ils ne connaissaient pas le continent américain. Ce n'est qu'à la suite des premières expéditions des Espagnols, que l'on a commencé à rapporter en Europe les jolies espèces de Quadrumanes que les hasards de la nomenclature ont fait hériter d'un nom appliqué par les anciens à une espèce africaine. Ici, comme dans tant d'autres circonstances analogues, l'habitude a prévalu sur la règle, et Erxleben a surtout contribué à assurer cette nouvelle signification du mot *cebus*, lorsqu'il s'en est servi dans son Système du Règne animal, publié en 1777, pour désigner le genre unique dans lequel il classait tous les Singes américains.

Buffon n'avait pas commis une pareille erreur, mais, comme il n'avait pas sur la nomenclature les mêmes vues que Linné, il s'était contenté de donner aux Singes américains des noms français, sans imaginer pour chacun d'eux des dénominations latines binaires, comme on le faisait dans l'école de Ray et dans celle de Linné. Il n'a d'ailleurs décrit que quatorze Singes américains, savoir : huit *Sapajous*, pour lesquels il n'admettait même que cinq espèces véritables, et six *Sagouins*. Les premiers sont des Cébians à trente-six dents. Il les appelle *Quarine*, *Coaita*, *Sajou* (le Sajou gris n'est pour lui qu'une variété appartenant à la même espèce que le Sajou brun), *Saï* (celui-ci est tantôt brun-noirâtre, tantôt roux-blanchâtre) et *Saïmiri*; les seconds ou les Sagouins sont le *Saki*, le *Tamarin*, l'*Ouistiti*, le *Marikina*, le *Pinche* et le *Mico*.

En décrivant l'*Ouistiti*, Daubenton fait remarquer que les Animaux de ce genre n'ont que trente-deux dents, et, ailleurs, il dit que le *Saïmiri* et les autres *Sapajous* en ont au contraire trente-six, ce qui est parfaitement exact. Le *Saki* est le seul des *Sagouins* de Buffon qui ait aussi trente-six dents, et pourtant on a nommé *Sagouins*, à une époque plus récente, des Cébians inconnus à ce naturaliste, et qui, avec le même nombre de dents que le *Saki*, ont aussi la queue lâche, ce qui les distingue des *Sapajous*. De là, la séparation d'une nouvelle catégorie parmi les Singes américains pour y placer ceux de ces Animaux, qui ont le même nombre de dents que les *Sapajous* ou Cébians à queue prenante, mais qui n'ont pas leur queue prenante. Dans cette manière de voir la troisième division reste formée par les espèces à trente-deux dents, comme les cinq derniers *Sagouins* de Buffon, et elle répond au genre *Ouistiti* de Daubenton et d'E. Geoffroy, auquel Illiger a donné le nom d'*Hapale*. Ces trois divisions renferment chacune plusieurs genres et le nombre de leurs espèces respectives est maintenant plus considérable qu celui de tous les Singes américains dont Buffon avait parlé.

Dans l'état actuel de la science on ne connaît pas moins de quatre-vingts espèces de Singes vivant en Amérique. Il est vrai que toutes celles que l'on admet n'auraient pas été sanctionnées par Buffon, qui eût sans doute regardé beaucoup d'entre elles comme n'étant que de simples variétés de coloration. C'est même l'opinion que Blainville s'était faite de plusieurs de celles que l'on distingue parmi les *Hurleurs*, les *Sajous* et les *Ouistitis*. Buffon et Daubenton n'avaient observé aucun Singe des genres aujourd'hui connus sous les noms d'*Ériode*, *Nyctipithèque* et *Callitriche*; c'est donc à tort que l'on donne souvent aux *Callitriches* le nom de *Sagouins* qu'ils appliquaient aux *Ouistitis*.

D'autre part, les genres *Hurleur*, *Atèle*, *Saïmiri*, *Sajou* et *Saki*, dont on possède depuis longtemps des exemplaires, se sont enrichis d'un nombre plus ou moins considérable d'espèces nouvelles, et il en est de même de celui des *Tamarins*. Ces précieuses acquisitions, toutes postérieures à la fin du siècle dernier, sont principalement dues aux recherches actives des naturalistes voyageurs, et principalement à celles de MM. de Humboldt, Spix et Émile Deville.

Des zoologistes éminents se sont occupés de décrire les caractères extérieurs ou les principales dispositions anatomiques des Animaux dont les musées se sont ainsi enrichis. Tels

sont, indépendamment des voyageurs que nous venons de citer, MM. Geoffroy-Saint-Hilaire père et fils, F. Cuvier, de Blainville et plusieurs autres, dont nous rappellerons les noms dans les pages qui vont suivre.

Les savants modernes ont un peu varié dans la manière dont ils ont réparti méthodiquement les Singes américains.

E. Geoffroy admettait que ces Singes sont de trois catégories différentes :

1° Les SAPAJOUS de Buffon, qu'il appelle HÉLOPITHÈQUES, et qui comprennent les genres *Atèle*, *Lagotriche*, *Hurlleur* et *Sajou* ;

2° Les GÉOPITHÈQUES ou les *Callitriches*, *Aotes* et *Sakis* ;

3° Les ARCTOPITHÈQUES ou les *Ouistitis* et les *Tamarins*.

La réunion de ces trois catégories forme le groupe des *Quadrumanes* que le même auteur a nommé *Platyrrhiniens* par opposition aux *Catharrhiniens*, qui sont les Singes de l'ancien continent.

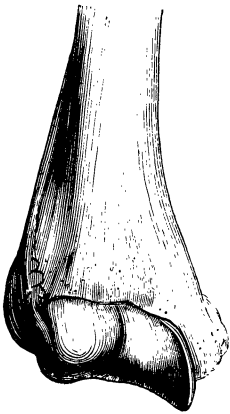
Spix, qui a traité longuement des Singes américains, a ajouté deux genres à ceux que nous venons d'énumérer ; l'un, qu'il appelle *Brachythèle*, a été rectifié par M. Isid. Geoffroy dans sa description de l'*Ériode* ; l'autre, qu'il nomme *Brachyure*, comprend des Sakis à queue plus courte que les Sakis véritables. Spix donna, comme F. Cuvier le fit aussi de son côté, de nouveaux détails sur le genre pour lequel E. Geoffroy avait adopté le nom d'*Aote*, antérieurement proposé par M. de Humboldt ; et, après en avoir rétabli les caractères, il en changea le nom en *Nyctipithèque*.

Dans son grand ouvrage sur l'*Ostéographie*, M. de Blainville a aussi traité des Singes américains qu'il appelle *Cebus*, comme l'avait fait Erxleben ; il considère qu'ils doivent être disposés sérialelement de la manière suivante, qui lui paraît mieux exprimer leur supériorité ou leur infériorité relative :

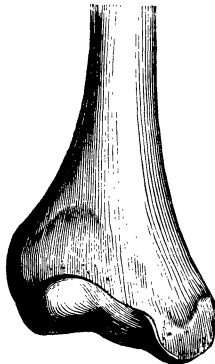
D'abord les Hurlleurs ou Alouates, les Ériodes et les Lagotriches ; ensuite les Callitriches ; puis les Atèles, les Sajous, les Saimiris, les Sakis et les Nyctipithèques, après lesquels viennent les Ouistitis et les Tamarins.

Dans cette série, les premiers genres ont la sixième dent molaire, soit supérieure, soit inférieure, plus forte que ceux qui occupent un rang intermédiaire, et les derniers manquent de la même dent aux deux mâchoires. Une autre différence existe dans le squelette de ces divers Animaux ; les premiers manquent seuls du trou sus-condylien de l'humérus que tous les autres présentent d'une manière évidente. Les Hurlleurs, les Ériodes, les Lagotriches sont de la première catégorie ; les Sajous, les Saimiris, les Nyctipithèques et les Hapaliens ont été reconnus pour appartenir à la seconde.

Ces derniers ont aussi un plus grand nombre de vertèbres lombaires, et



HUMÉRUS DE MACOR,
grand. nat.



HUMÉRUS D'ATÈLE BILZÉRUTH,
grand. nat.



HUMÉRUS DE SAJOU BRUN,
grand. nat.



HUMÉRUS D'OUISTITI,
grand. nat.

ce caractère les éloigne encore des Pithèques. On en compte sept dans les Saimiris, les Sakis

et les Ouititis, et huit dans les Nyctipithèques; les Sajous en ont six seulement, les Alouates et les Lagotriches cinq et les Atèles quatre.

M. Isidore Geoffroy, qui a publié des travaux importants sur la tribu des Singes américains, a séparé les Hapaliens des autres Cébiens, c'est-à-dire des Singes américains pourvus de trente-six dents.

2^o DESCRIPTION DES CÉBIENS PROPREMENT DITS

Le premier genre qui nous occupera est celui des *Hurleurs*. Nous parlerons ensuite de ceux *Lagotriche*, *Ériode*, *Atèle*, *Sajou*, *Callitriche*, *Saimiri*, *Nyctipithèque* et *Saki*. Ces genres constitueront notre tribu des Cébiens, et nous parlerons à part des Hapaliens, qui formeront la troisième tribu des Singes.

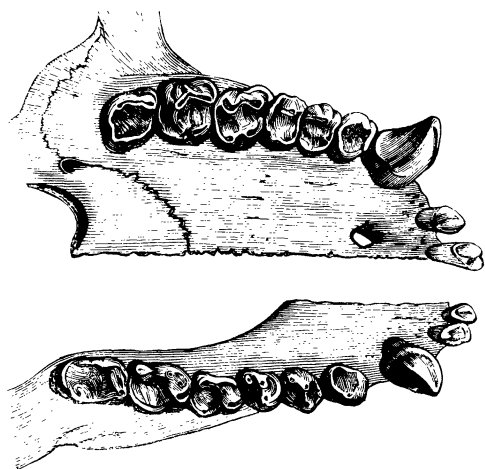
GENRE HURLEUR (*Mycetes*, Illiger.). Dans son *Histoire naturelle du Brésil*, qui parut en 1648, Margrave avait rapporté que tous les jours, matin et soir, les Singes que l'on appelle des Hurleurs s'assemblent dans les bois; que l'un d'eux prend une place élevée et fait signe de la main aux autres de s'asseoir autour de lui pour l'écouter. Dès qu'il les voit placés, il commence, ajoutait-il, un discours à voix si haute et si précipitée qu'à l'entendre de loin on croirait qu'ils crient tous ensemble; mais cependant il n'y en a qu'un seul auquel le rôle d'orateur soit permis, et pendant tout le temps qu'il parle, les autres sont dans le plus grand silence; mais lorsqu'il a cessé, dit ensuite Margrave, il fait signe de la main aux autres de répondre; et, à l'instant, tous se mettent à crier ensemble, jusqu'à ce que, par un nouveau signe, il leur ordonne le silence. Dans le même moment, ils obéissent et se taisent. Enfin le premier reprend encore son discours ou sa chanson, et ce n'est qu'après l'avoir écouté bien attentivement que l'assemblée se sépare, la séance étant alors levée.

Margrave disait avoir été plusieurs fois témoin de ces faits; mais Buffon, en les reproduisant comme il les raconte, ajoute « qu'ils pourraient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de « merveilleux, le tout n'étant peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces Animaux. » C'est ce dont Azara et les voyageurs modernes se sont assurés. A l'aurore et à la fin du jour, les Singes Hurleurs font entendre leur voix retentissante à laquelle l'historien des Mammifères du Paraguay donne les diverses épithètes de triste, de rauque et d'insupportable; que l'on entend, dit-il, à la distance d'un kilomètre et demi, et que l'on ne peut comparer, suivant lui, « qu'au craquement d'une grande quantité de charrettes non graissées. » D'autres l'ont assimilée au bruit que fait un troupeau de sangliers, et quelques-uns au roulement du tambour.

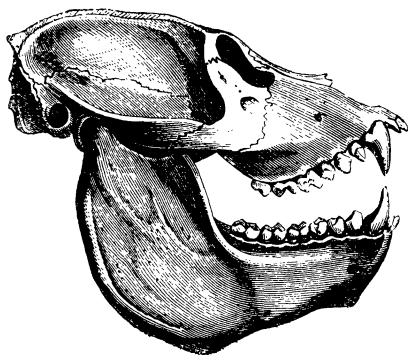
C'était pour rappeler la curieuse facilité qu'ils ont de vociférer qu'E. Geoffroy avait proposé d'employer, pour désigner les Animaux de ce genre, la dénomination latine de *Stentor*; mais, peu de temps avant, Illiger s'était servi de celle de *Mycetes*, qui veut dire *mugissant* , et que son antériorité a fait préférer, bien que celle d'*Alouatta*, publiée par Lacépède, fût elle-même plus ancienne de douze ans et plus semblable à celle qu'avait employée Buffon.

Les Hurleurs sont plus robustes que les autres Cébiens. Ils ont, malgré leur longue queue, une certaine analogie avec les Orangs, qu'ils semblent représenter dans la tribu américaine, et dont ils ont aussi les couleurs roussâtres ou brunes. Leurs sixièmes molaires supérieures et inférieures sont fortes, et il y a, dans toutes leurs dents mâchelières, une certaine disposition des tubercules de la couronne qui rappelle un peu ce que l'on voit chez certains Pachydermes herbivores. Cette conformation est sans doute en rapport avec la facilité plus grande qu'ont ces Animaux de se nourrir de substances végétales, et leur estomac est compliqué.

La mâchoire inférieure des Hurleurs acquiert un grand développement vertical. Elle loge entre ses deux branches une sorte de caisse osseuse à parois minces, quelquefois à demi cloisonnée dans son intérieur, et qui reçoit une poche en communication avec le larynx. Cette caisse osseuse n'est autre chose que le corps de l'os hyoïde, qui a été pour ainsi dire soufflé, et c'est à l'aide de cet appareil que la voix de ces Animaux acquiert le développement singulier



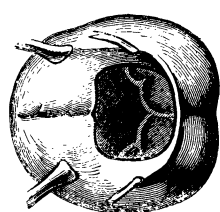
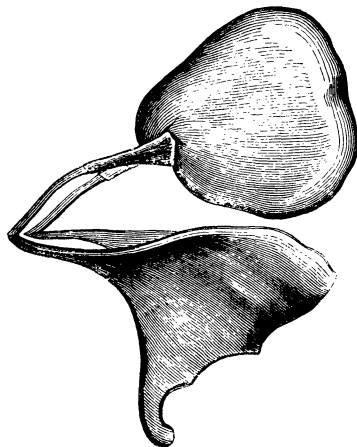
DENTS DU HURLEUR ROUX, grand. nat.



CRANE DU HURLEUR, 2/5 de grand. nat.

qu'on lui connaît, et qui a suggéré aux premiers voyageurs qui ont parlé des Hurleurs les fables que Margrave a reproduites au sujet de la bruyante éloquence des chefs de chacune de leurs troupes. Le cartilage thyroïde du larynx de ces Singes est aussi fort développé.

Pour compléter la caractéristique des Hurleurs, il faut ajouter qu'ils ont la queue longue, en partie nue, calleuse à la face inférieure dans sa partie terminale, et très-préhensile.

OS HYOÏDE DU HURLEUR,
2/5 de grand. nat.OS HYOÏDE ET CARTILAGE THYROÏDE DU HURLEUR,
2/5 de grand. nat.

Ces Cébiens sont assez lents dans leur démarche, toujours tristes et de mœurs moins douces que les autres espèces américaines; ils vont par troupes, sous la conduite d'un chef, et celui-ci est toujours un mâle. Il se place, dit-on, dans un lieu plus élevé comme pour veiller à la conservation de la famille qu'il dirige. Sa petite bande ne se met en mouvement que lorsqu'il en a lui-même donné l'exemple; elle parcourt alors les arbres, passant avec calme d'une branche à l'autre et sans sauter.

Comme il est facile d'approcher les Hurleurs, on peut se placer au-dessous d'eux si l'on veut les tirer; mais il paraît que la crainte les gagne bientôt, et elle est souvent assez grande pour qu'ils lâchent leurs excréments, qui tombent alors sur les personnes ou sur les Animaux qui les inquiètent. C'est ce qui a fait penser qu'ils avaient recours à cette tactique pour éloigner leurs ennemis, et l'on a dit qu'ils prenaient même leurs ordures avec la main pour les jeter au visage de ceux qui les inquiètent.

La queue leur est très-utile pour se maintenir sur les arbres; on rapporte qu'ils s'en servent si souvent et qu'une fois accrochée elle est si tenace que, lorsqu'on les a blessés ou même tués, ils restent suspendus, et qu'il est assez difficile de se les procurer après qu'on les a tués. Dans quelques parties de l'Amérique on mange leur chair après les avoir fait rôtir à la broche; mais Watterton rapporte que la ressemblance, que montre alors leur corps pelé

avec celui d'un petit enfant qu'on aurait écorché, répugne aux voyageurs européens qui se refusent à manger d'un pareil mets. La peau des Hurlleurs est employée pour la sellerie.

Ces Singes n'ont, comme tous ceux qui précèdent, qu'un seul petit à chaque portée. La femelle le porte sur son dos, et il s'attache à son cou à l'aide de ses bras. Lorsqu'elle est très-effrayée, il arrive quelquefois qu'elle l'abandonne pour se sauver elle-même plus facilement. Quelques auteurs l'ont, à cause de cela, considérée comme n'ayant qu'à un faible degré les sentiments qui aiment les femelles de presque tous les autres Animaux, et il en est qui ont cru en trouver la raison dans le moindre développement des parties postérieures du crâne; ce qui est, en effet, l'un des caractères des Hurlleurs. On sait que c'est dans la partie du cerveau qui y est logé que Gall plaçait le siège des sentiments qui portent les parents à se dévouer pour leurs petits. Cet organe est nommé organe de la philogéniture par quelques phrénologues. Mais la doctrine de Gall n'est qu'une exagération de la véritable phrénologie, et elle a reçu de trop rudes atteintes pour qu'on la prenne encore au sérieux dans ses détails. Le fait suivant, rapporté par Spix, est d'ailleurs assez loin de lui être favorable en ce qui concerne les Hurlleurs.

Spix raconte que des femelles de ce genre, qui avaient été blessées, fuyaient en emportant leurs petits avec elles, et qu'au moment où leurs propres forces les abandonnaient, elles avaient encore assez de courage et en même temps assez de prévoyance pour lancer ces jeunes Animaux sur les branches afin de les ravir aux chasseurs qui les poursuivaient. L'indifférence des Hurlleurs pour leurs petits est cependant attestée par Azara, mais lui-même ne donne pas pour certain tout ce qu'on lui avait rapporté à ce sujet, et, s'il raconte que les Hurlleurs femelles abandonnent leurs petits lorsqu'on leur crie des sottises, « cris au bruit desquels la mère arrache son petit de son cou et le jette par terre, » il ajoute : « On applique le même conte aux Singes que je décris après celui-ci (au Saï); néanmoins il n'est pas douteux que la mère n'abandonne son petit parce qu'elle est effrayée des éclats qu'elle entend, et que ce ne soit pour fuir avec plus de légèreté; car quel instinct lui ferait comprendre la signification de l'injure qu'on emploie et qui ne saurait en être une pour elle? »

On distingue plusieurs espèces de Hurlleurs. Les changements que leur couleur éprouve avec l'âge ou suivant le sexe en avaient fait d'abord établir un nombre plus considérable que celui que l'on accepte maintenant, et il faudra peut-être réduire aussi ces dernières lorsqu'on les connaîtra d'une manière plus complète.

Le HURLEUR ROUX (*Myceles seniculus*) est l'*Alouate* de Buffon, le *Simia senicula* de Linné, et le *Mono colorado* L. de Humboldt. Il a le dessus du corps d'un beau roux; sa tête et ses extrémités sont d'un roux foncé très-vif; sa face est nue et noire. Le corps et la tête ont quarante-cinq centimètres environ; la queue est un peu moins longue. Ce Singe vit principalement dans la Guyane.

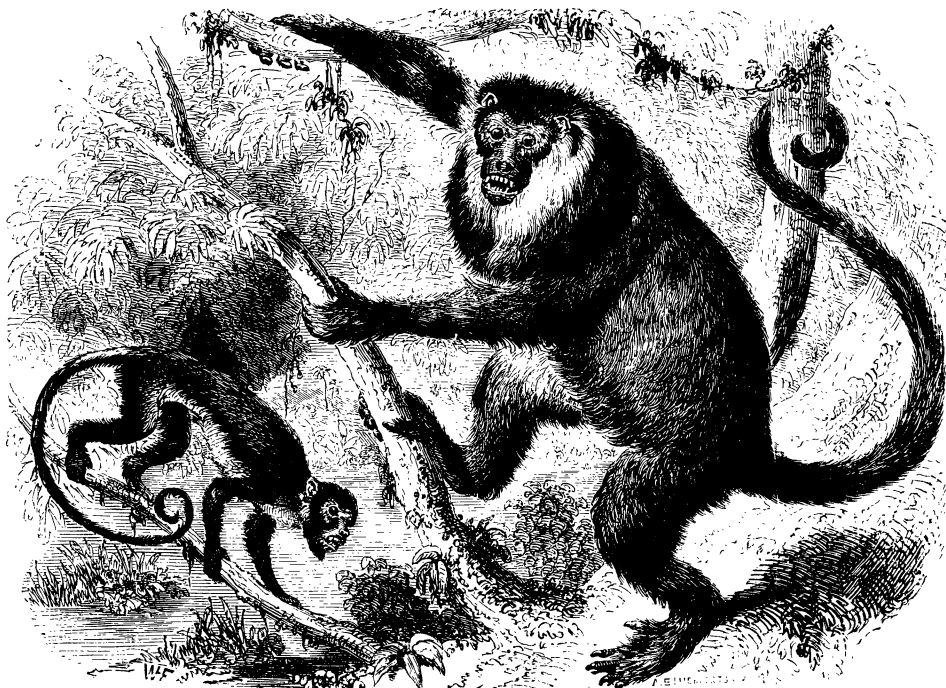


HURLEUR ROUX, 1/3 de grand.

Le HURLEUR A QUEUE DORÉE (*Myceles chrysurus*, Is. Geoffroy) est de la Colombie, principalement sur les bords de la Magdelaine, dans le gouvernement de la Nouvelle-Grenade. Il porte le nom d'*Araguato*. La dernière moitié de sa queue et le dessus de son corps jusque vers les épaules, sont d'un fauve doré très-brillant; l'autre moitié de la queue est d'un roux marron assez clair, et le reste du corps est d'un marron foncé, principalement sur les membres, où il prend une teinte violacée.

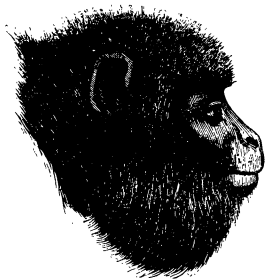
Comme la plupart des Singes, le Hurlleur à queue dorée vit par troupes. M. Roulin, qui a eu l'occasion de l'observer plusieurs fois, a remarqué que lorsqu'une bande d'Araguatos doit passer d'un arbre à l'autre, tous les individus qui la composent agissent d'une manière absolument semblable, sautant successivement aux mêmes points, et posant aussi leurs

pieds aux mêmes places, comme si chacun d'eux était obligé d'imiter, jusque dans ces détails, celui qui l'a précédé. MM. Castelnau et Emile Deville ont retrouvé le Hurleur à queue dorée au Brésil, dans la province de Matto-Grosso, sur les bords du Paraguay.



HURLEUR À QUEUE DORÉE, 1/6 de grand. nat.

Le HURLEUR OURSON (*Mycetes ursinus*), ou l'*Araguato* de la *Monographie* publiée par de Humboldt, habite principalement les bords de l'Orénoque, en Colombie; mais on le trouve aussi au Brésil dans plusieurs provinces.



HURLEUR OURSON, 1/3 de grand.

Étienne Geoffroy, qui l'a nommé *Stentor ursinus*, en a séparé, sous le nom de *Stentor flavicaudatus* et de *S. fuscus*, deux autres Singes dont le second répondrait à l'*Ouarine* de Buffon, qui est



OUARINE DE BUFFON, 1/8 de grand. nat.

elle-même le *Simia Belzebuth* de Linné, ainsi qu'au *Guariba* de Margrave; tandis que le *flavicaudatus* serait le *Choro* de M. de Humboldt. On ne les distingue plus de l'Ourson. La couleur de ces Singes est d'un roux doré, à peu près uniforme, avec la face en partie couverte de poils. Ils recherchent les contrées élevées et froides et se tiennent de préférence auprès des mares ombragées par les Sagoutiers.

Le HURLEUR AUX MAINS ROUSSSES (*Mycetes rufimanus* de Kuhl) serait la quatrième espèce de ce genre. Son pelage est généralement noir, sauf sur les mains, qui sont rousses. Spix a nommé *Mycetes discolor* des Hurleurs ayant les mêmes caractères. On les rencontre dans le Brésil, principalement dans la région de l'Aragay, d'où le Muséum en a reçu par les soins de MM. de Castelnau et E. Deville.



HURLEUR AUX MAINS ROUSSSES.
1/3 de grand. nat.



HURLEUR NOIR.
1/3 de grand. nat.

Le HURLEUR NOIR (*Mycetes niger*, E. Geoffroy), ou le *Caraya* d'Azara, est tout à fait noir dans les mâles adultes, et, au contraire, jaunâtre dans les femelles et dans les jeunes mâles; aussi ces derniers ont-ils été décrits, comme formant une espèce à part, sous le nom de *Stentor stramineus*.

Les Hurleurs noirs sont de la Bolivie ainsi que du Brésil, et ils s'étendent jusqu'au Paraguay où Azara les a observés.

Dans un mémoire publié en 1845, M. Gray signale comme nouvelles quatre espèces du genre d'Hurleurs, sous les noms de *Mycetes laniger*, *bicolor*, *auratus* et *villosus*. Une espèce encore différente existerait au Pérou, d'après le savant voyageur M. Tschudi.

GENRE LAGOTHRICHE (*Lagothrix*, E. Geoffroy). Les Lagothriches ont les proportions moins robustes que les Hurleurs, et leur os hyoïde bien moins développé; leur queue est également longue, prenante et calleuse en dessous vers son extrémité. Leur pelage est très-fourré et très-moelleux, et il forme une épaisse fourrure.

LAGOTHRICHE DE CASTELNAU (*Lagothrix Castelnaui*, Isidore Geoffroy et Deville), rapporté des bords du haut Amazone, au Pérou, par MM. Castelnau et E. Deville. On doit à M. Deville quelques observations relatives au Lagothriche de Castelnau qui peuvent nous donner



LAGOTHRICHE DE CASTELNAU, 1/8 de grand.

une idée des mœurs qui distinguent les Singes de ce genre. Ces Animaux sont fort intelligents, extrêmement gourmands et très-voleurs; ils s'appriivoisent, du reste, facilement et sont affectueux pour ceux qui en prennent soin; ils se servent de leur queue, comme les Atèles, pour saisir au loin les objets qu'ils prennent ensuite avec leur main pour les porter à leur bouche. Lorsqu'on leur attache les mains supérieures derrière le dos, ils marchent debout avec une grande facilité. Si on les tourmente, ils font entendre un petit grognement et projettent, de même que les Atèles et les Orangs, leurs lèvres en avant.

On en a distingué plusieurs espèces, dont trois seulement paraissent être authentiques. Leur taille est moindre que celle des Hurlleurs, et leur naturel est plus doux. On les trouve dans la Colombie, au Pérou et au Brésil. Voici les noms de celles qu'on a décrites :

LAGOTHRICHE GAPPARO (*Lagothrix Humboldtii*, E. Geoffroy). M. De Humboldt, qui l'avait observé sur les bords du Rio-Guaviare, l'a signalé sous le nom de *Simia lagothrix*. Il a été retrouvé à l'embouchure de l'Orénoque, en Colombie et au Pérou.

LAGOTHRICHE ENFUMÉ (*Lagothrix infumatus* de Spix, ou *Lagothrix Poppigii* de Schinz).

LAGOTHRICHE GRISON (*Lagothrix canus*, E. Geoffroy), du Brésil.

GENRE ÉRIODE (*Eriodes*, Is. Geoffroy). Queue longue, préhensile, en partie nue et calleuse sous son extrémité. A ce caractère par lequel les Ériodes ressemblent aux Hurlleurs, aux Lagothriches et aux Atèles dont nous parlerons ensuite, ils joignent une forme générale, une longueur de membres et des proportions plus analogues à ce que l'on voit chez ces derniers, dont ils s'éloignent, au contraire, par d'autres points, pour se rapprocher des deux premiers. Aussi doivent-ils être considérés comme intermédiaires aux uns et aux autres, et c'est ce que confirment l'étude de leur crâne et celle de leur dentition. Il faut y joindre qu'ils ont les ongles presque aussi comprimés que les griffes des Chiens et de quelques autres Carnassiers; que le pouce de leurs mains de devant est nul ou tout à fait rudimentaire (voyez page 4), et que leurs narines sont moins écartées que celles des autres Cèbiens, et plus semblables, sous ce rapport, à celles des Pithéciens. Une des espèces d'Ériodes avait servi de type à Spix pour établir son genre *Brachyteles*, mais il en avait rapproché à tort un véritable Atèle.

« Ce genre Ériode, dit M. Is. Geoffroy, est, dans l'état actuel de la science, composé de trois espèces, toutes originaires du Brésil, et encore peu connues; aucune d'elles n'a jamais été, du moins à notre connaissance, amenée vivante en Europe, depuis un individu qu'Edwards vit à Londres, en 1761, et qu'il a mentionné sous le nom de *Singe-Araignée*, sans nous transmettre à son sujet aucune remarque intéressante. Les Ériodes ont été également très-peu observés dans l'état sauvage. Spix, auquel on doit la découverte de l'un d'eux, nous apprend seulement que ces Singes vivent en troupes et font, pendant toute la journée, retentir l'air de

leur voix *claquante*, et qu'à la vue du chasseur, ils se sauvent très-rapidement en sautant sur le sommet des arbres. »

L'ÉRIODE HÉMIDACTYLE (*Eriodes hemidactylus*, Is. Geoffroy). Il est d'un fauve cendré qui passe au noirâtre sur le dos; quelques poils roux existent auprès de l'anus. On en doit la découverte à Delalande; Desmarest en a parlé sous le nom d'Atèle hypoxanthe; mais, d'après M. Geoffroy, ce n'est pas l'espèce que le prince de Neuwied appelle ainsi dans son ouvrage sur la *Zoologie du Brésil*.



ÉRIODE HÉMIDACTYLE, 1/3 de grand.

L'ÉRIODE A TUBERCULE (*Eriodes tuberifer*, Isidore Geoffroy) est le véritable Hypoxanthe.

Tandis que le précédent a un pouce extrêmement court, mais onguiculé, celui-ci a le tubercule qui représente le même doigt absolument privé d'ongle. Son pelage est d'ailleurs à

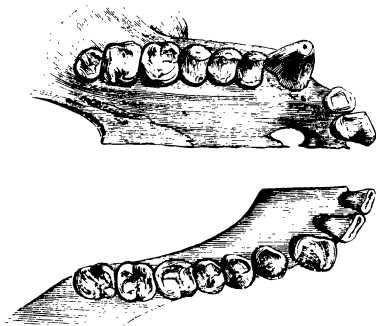
peu près semblable au sien. C'est le *Miriki* des Espagnols établis au Brésil, et le *Kupo* des Botocoudes. Spix en a parlé sous le nom de *Brachyteles macrotarsus*.

La troisième espèce, ou l'ÉRIODE ARACHNOÏDE (*Eriodes arachnoïdes*, Is. Geoffroy), avait été précédemment décrite par E. Geoffroy comme une espèce d'Atèle. On ne lui voit aucune trace extérieure du pouce en avant; son pelage est d'un fauve clair, qui passe au cendré roussâtre sur la tête et au roux doré sur l'extrémité de la queue et sur les mains. Les Brésiliens l'appellent *Macaco vernello*.



ÉRIODE ARACHNOÏDE, 1/8 de grand. nat.

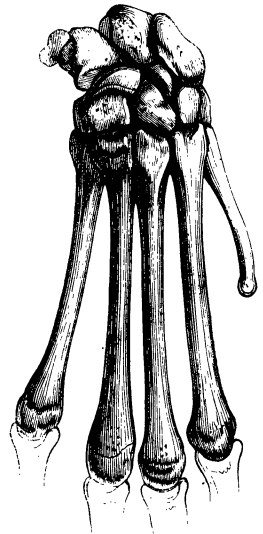
GENRE ATÈLE (*Ateles*, E. Geoffroy). Ce nom, qui signifie incomplet, fait allusion à l'état imparfait de la main chez les Singes auxquels il a été appliqué. Semblables, sous ce rapport, aux Colobes, les Atèles manquent, en effet, de pouce aux membres antérieurs; ce sont des Singes à formes grêles, à membres allongés, ayant la queue aussi longue que ceux des trois



DENTS D'ATÈLE CAYOÛ,
grand. nat.



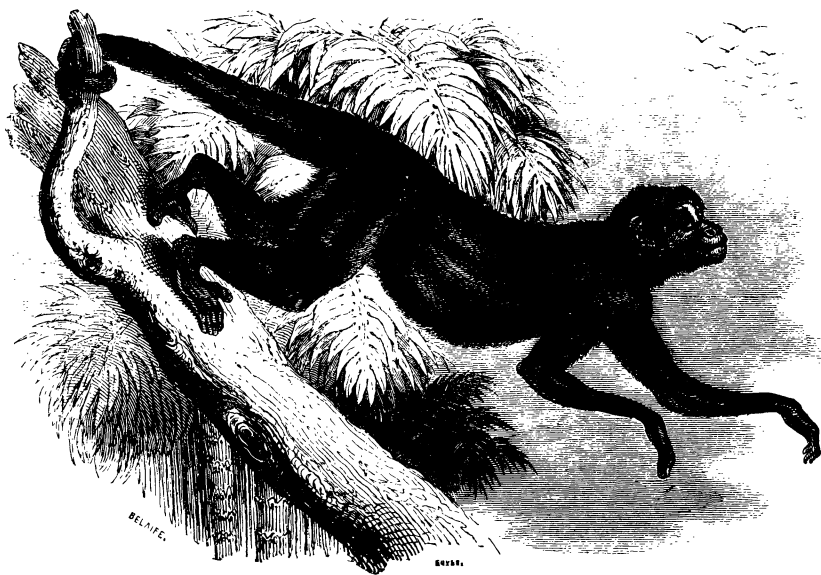
ATÈLE NOIR,
main antérieure gauche, 1/4.



ATÈLE BEIZÉBUTH,
carpe et métacarpe, grand. nat.

genres précédents, et, de même, nue et calleuse vers son extrémité. Ils s'en servent comme d'un cinquième membre pour saisir les objets et les rapprocher d'eux lorsqu'ils sont trop éloignés, ou, ce qui est plus ordinaire, pour se suspendre et s'aider dans leur marche ascensionnelle. Dans tous leurs mouvements, les Atèles enroulent leur queue autour des corps qui sont à leur portée, comme s'ils voulaient se précautionner contre une chute dans le cas où le plan sur lequel ils s'appuient viendrait à leur manquer. On n'a pas constaté qu'ils portent à leur bouche, au moyen de cet organe, comme l'ont avancé quelques auteurs, et, en particulier, Brisson.

Les Singes de ce genre sont fort intelligents. Sous ce rapport ils sont même supérieurs à la plupart des autres Animaux de la même tribu. Leur crâne, surtout dans le jeune âge, est remarquable par sa forme arrondie et par l'élévation notable du front. Ils sont doux, lents dans leurs mouvements et très-faciles à apprivoiser. Les femelles ont dans la disposition de leurs organes externes de la reproduction une particularité qui se rapproche assez de celle qui caractérise le sexe mâle, et quelques voyageurs, trompés par cette singularité de conformation, ont dit que, dans le genre des Atèles, il n'y avait que des mâles et point de femelles, ce qui est, comme on le pense bien, tout à fait erroné.



ATÈLE CAYOU, 1/8 de grand nat.

La gracilité des Atèles, la manière lente dont ils allongent leurs grandes pattes ou leur longue queue, les a fait comparer à des Araignées qui remueraient leurs membres grêles, et souvent on les nomme Singes-Araignées, ce qui se dit aussi des Ériodes. On les amène quelquefois vivants en Europe, et il n'est pas rare d'en voir dans les grandes ménageries, comme à Londres ou à Paris. Ce sont des Animaux caressants, qui aiment la société de l'Homme autant que celle de leurs semblables, et qui craignent beaucoup le froid. Ils sont tristes, mais confiants. Quoique leur os hyoïde ait son corps un peu excavé, il est très-loin de ressembler, par son développement, à celui des Hurlleurs, et leur voix n'a pas le même retentissement. C'est une sorte de sifflement doux et flûté, qu'on a comparé au sifflement des Oiseaux.

A l'état sauvage, les Atèles vivent par réunions plus ou moins nombreuses et se tiennent dans les forêts; leur nourriture consiste en Insectes; ils mangent aussi de petits Poissons, des

Mollusques et d'autres substances animales. Quand ils sont peu éloignés de la mer, ils descendent parfois sur la plage, et ils ramassent des coquilles bivalves, en particulier des Huîtres, dont ils savent, assure-t-on, se procurer le mollusque en brisant la coquille entre deux cailloux.

Dampierre et Dacosta rapportent que lorsque des Atèles veulent passer une rivière ou sauter d'un arbre à un autre sans être obligés de descendre à terre, ils s'attachent les uns aux autres par la queue et se font osciller jusqu'à ce que l'un d'entre eux, placé à l'extrémité libre de la chaîne, puisse atteindre le but auquel ils visent; mais il est plus probable que c'est là une de ces nombreuses exagérations auxquelles les Singes ont donné lieu.

Les naturalistes les plus modernes ont admis l'existence d'un nombre assez grand d'espèces dans le genre des Atèles, et ils en distinguent une douzaine environ par des noms différents :

L'ATÈLE CHAMECK (*Ateles pentadactylus*, appelé aussi *subpentadactylus*) était déjà connu du temps de Buffon. C'est un Singe du Pérou et de la Guyane, ayant le pelage généralement noir, mais qui diffère de ceux d'entre ses congénères, qui sont aussi dans ce cas, par la présence aux mains antérieures d'un court rudiment de pouce; c'est ce caractère qui l'avait fait ranger par Spix dans le genre Brachytèle.



ATÈLE CHAMECK, 1/3 de grand nat.



ATÈLE COAITA, 1/3 de grand nat.

L'ATÈLE COAITA (*Ateles paniscus*), ou le *Coaita* de Buffon et le *Simia paniscus* de Linné, est, au contraire, entièrement dépourvu de pouce aux mêmes mains, ainsi que les autres Atèles dont nous parlerons ensuite. On le trouve dans les mêmes parties de l'Amérique que le précédent, et, de plus, au Brésil. Il est noir, avec la face colorée en brun, comme celle d'un mulâtre.

L'ATÈLE CAYOU (*Ateles ater*, Fréd. Cuvier) est également noir sur le corps et sur la face. Il a été rapporté de la Guyane.

L'ATÈLE CHUVA (*Ateles marginatus*, E. Geoffroy), dont on doit la première indication à M. de Humboldt, a, au contraire, la face encadrée de poils blancs. C'est aussi le *Coaita à front blanc* de Fréd. Cuvier et l'*Ateles frontalis* de Bennett. Il a pour patrie le Brésil.



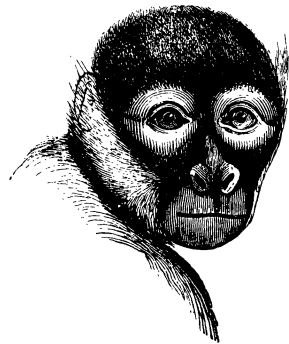
ATÈLE CHUVA, 1/3 de grand nat.



ATÈLE BELZÉBUT, 1/3 de grand nat.

L'ATÈLE BELZÉBUT (*Ateles Brissonii*) a été décrit, en 1762, par le zoologiste et physicien

français Brisson, d'après un exemplaire appartenant au cabinet de Réaumur, et que l'on avait montré vivant à Paris sous le nom qui lui a été conservé. Son pelage est noir, sauf à la face interne des membres et sous le corps, où il est blanc et plus ou moins lavé de jaunâtre. Sa face est noire, mais le tour de ses yeux est de couleur claire. Dans la Guyane espagnole on l'appelle *Marimonda*. La même espèce existe au Pérou.



ATÈLE MÉLANOCHEÏRE, 1/3 de gr.

L'ATÈLE MÉLANOCHEÏRE (*Ateles melanochir*, Desmarest, E. Geoffroy, Kuhl) est gris, avec du noir sur la tête et aux mains. Les exemplaires qu'on en connaît ont été achetés à des marchands ou à des montreurs d'Animaux, et l'on n'a pu savoir de quelle partie de l'Amérique ils provenaient. F. Cuvier en donne une figure faite d'après le vivant.

L'ATÈLE MÉTIS (*Ateles hybridus*, Is. Geoffroy) est certainement de la Nouvelle-Grenade; il vit dans la plaine de la Mag-



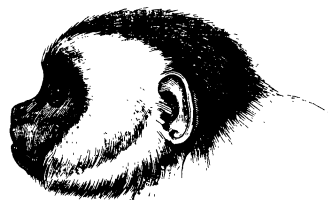
ATÈLE MÉTIS, 1/3 de grand

deleine, où on l'appelle *Mono-Zambo*. Le premier de ces mots signifie Singe, et le second est celui que l'on donne aux métis nés du nègre et de l'Indien d'Amérique. L'Atèle Métis est, en effet, brun, et il rappelle un peu le Zambo. Il a le dessous du corps plus clair que le dessus; son front est occupé par une grande tache blanche à peu près semi-lunaire. Dans les bois, la présence de ces Singes est indiquée par le bruit qu'ils font en se jetant d'une branche sur une autre.

Quand une mère, embarrassée de son petit, a un saut trop considérable à faire, un mâle se place sur la branche où elle doit passer et la fait osciller de manière à l'amener à la portée de la femelle, qui profite d'un moment favorable pour s'y élancer. Si, au contraire, un jeune individu déjà fort, mais retenu par la peur, se refuse à passer dans un endroit analogue, sa mère fait devant lui le saut qu'il s'agit d'exécuter, recommence à plusieurs reprises et tâche de le décider par son exemple.

GENRE SAJOU (*Cebus*). Le sens du mot *Cebus*, tel que la plupart des auteurs récents l'ont arrêté, est beaucoup plus restreint qu'il ne l'était pour Erxleben ou pour M. de Blainville, ces deux auteurs l'ayant étendu à tous les Singes d'origine américaine. Il ne comprend également qu'une partie des espèces que Buffon proposait d'appeler Sapajous.

Ainsi délimités, les Sajous sont des Cébiens plus petits que les Atèles, moins grêles dans leurs formes, mais aussi moins vigoureux que les Hurlleurs. Leur queue est médiocrement volubile, et elle n'est ni calleuse ni même dénudée sous sa partie terminale. Les Sajous ont les dents molaires presque aplaties à la couronne, avec la dernière de l'une et de l'autre mâchoire sensiblement plus petite que les autres (*voyez page 113*). Leur os hyoïde est de forme ordinaire.



SAJOU BRUN, 1/3 de grand. nat

Ce sont, en général, des Animaux assez lestes, mais peu turbulents; leur taille est moyenne, et leur intelligence, leur douceur, leur familiarité curieuse, sans être importune, les rendent agréables et les font rechercher. On les connaît sous les noms de Sajous, Sapa-jous, Singes pleureurs, Singes musqués, etc. La Colombie, la Guyane, le Brésil et le Pérou en fournissent une grande variété. Ils vivent de fruits, de graines, d'Insectes, d'œufs, etc. On les trouve dans les forêts, et ils se réunissent par troupes. Les Ocelots, les Chatis et d'autres

Carnivores propres aux mêmes régions qu'eux leur font la chasse, et ils doivent en détruire un nombre considérable.

Les Sajous s'habituent facilement à la domesticité, et l'on en porte dans toutes les parties du monde. Ils ne sont pas rares dans la plupart des grandes villes de l'Europe, où des musiciens ambulants les promènent avec eux et utilisent souvent la facilité avec laquelle ces Animaux grimpent. Les Sajous peuvent arriver, en suivant les tuyaux des gouttières, jusque dans les appartements, d'où ils redescendent bientôt pour porter à leur maître quelque pièce de monnaie qu'on leur a donnée. Ils exécutent des tours souvent fort curieux, saluent, portent les armes, exhibent un papier en guise de passe-port, montent à cheval sur le dos des Chiens, et font, avec autant de calme que de douceur, mille autres farces dont tout le monde s'amuse.

Nous rappellerons seulement ici ce que nous avons dit ailleurs au sujet de l'un de ces Animaux qui a vécu au Muséum. Il avait hérité du nom de *Jack*, qui était celui

de l'Orang-Outan, et il méritait par son intelligence, supérieure à celle de la plupart de ses congénères, l'intérêt que le public lui portait. Passait-on sans s'arrêter devant sa cage, il appelait en frappant, jusqu'à ce qu'on fût revenu à lui et qu'on eût satisfait son désir en lui remettant quelque friandise. Si on lui donnait des noisettes et qu'il lui fût impossible de les casser avec ses dents, à cause de l'épaisseur du bois, il prenait une boule, et bientôt la coque était brisée. M. Is. Geoffroy a observé chez ce Singe un fait assez curieux qui doit lui faire supposer une faculté de comparaison toute particulière. Un jour, on avait jeté à Jack des noix qu'il cassait entre ses dents, mais il s'en trouva une beaucoup plus grosse que les autres, et il lui fut impossible de la faire entrer dans sa bouche pour la briser. Quoiqu'il fût grimpé en haut de sa cage, il descendit sur le parquet, vit un gros clou faisant saillie, et alors il brisa facilement la grosse noix qui lui donnait un si grand embarras. Ce Singe n'était pas moins intéressant à voir lorsqu'on lui donnait une de ces allumettes phosphorées d'un usage aujourd'hui si répandu. Il la frottait, l'allumait et la regardait brûler entre ses doigts sans s'effrayer ni du bruit ni de la lumière. Les personnes qui aiment les Singes préfèrent en général les Sajous à ceux de presque tous les autres genres et surtout aux Pithécien.

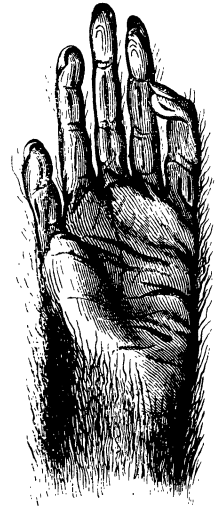
La nomenclature de ces petits Animaux est fort difficile. Leurs dents et leur crâne n'offrent pas de caractères distinctifs bien certains pour les séparer en espèces, et les différences que la disposition ou la couleur de leurs poils présentent sont, en général, fugitives et presque individuelles. Aussi plusieurs naturalistes ont-ils admis l'existence, dans ce genre, d'un nombre assez considérable d'espèces, tandis que d'autres, supposant que la plupart de ces prétendues espèces ne méritent que le titre de races ou de variétés, préféreraient les réduire à quelques-unes seulement.

M. Is. Geoffroy a soutenu la première opinion, et il porte à quatorze le nombre des espèces de Sajous que possède actuellement la collection du Muséum; mais il fait en même temps remarquer qu'elles sont très-difficiles à distinguer en raison des variétés qu'elles présentent, non-seulement selon les lieux, mais selon les âges, les sexes et les circonstances individuelles, et il ajoute même que c'est à regret qu'il a été conduit, par la publication de son Catalogue des Primates, à insérer dès à présent dans la science quelques-unes d'entre elles sur l'existence desquelles il lui reste encore certains doutes.

Nous ne donnerons qu'une courte description de chacune des espèces de Sajous, et nous



CARPE ET MÉTACARPE DE SAJOU.
grandeur naturelle.



MAIN ANTÉRIEURE DE SAJOU.
1/2 de grand. nat

parlerons de préférence de celles que l'on possède dans la collection du Muséum ou que l'on voit habituellement à la Ménagerie.

La plus commune, et, par suite, la plus répandue dans les différents musées d'histoire naturelle, est le SAJOU BRUN de Buffon et de Fréd. Cuvier, *Simia apella* de Linné (aujourd'hui *Cebus apella*). Son pelage est brun roussâtre, passant au brun noir sur la ligne dorsale, la queue, les membres postérieurs, les avant-bras et les mains; le dessus de la tête et les favoris sont noirs ou noirâtres; les bras, d'un jaune fauve ou grisâtre, contrastent avec la couleur foncée de l'avant-bras.



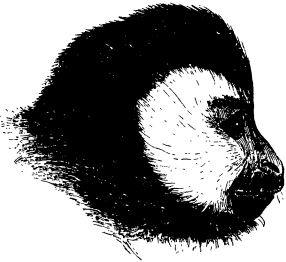
SAJOU BRUN, 1/3 de grand. nat.

On amène souvent le Sajou brun de la Guyane, où son espèce est abondante; il existe aussi dans d'autres parties de l'Amérique méridionale, principalement au Brésil. Voici les dimensions de ces Singes : tronc et tête, 0,35; queue, 0,40.

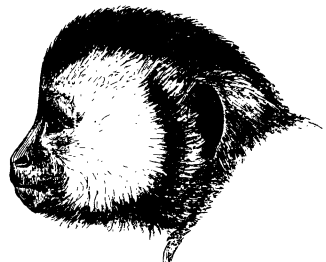
Le SAJOU ROBUSTE (*Cebus robustus* du prince Maximilien de Neu-Wied) est plus particulièrement du Brésil. Son pelage est roux assez vif, avec les membres et la queue noirâtres, les bras de même couleur que le dos, et la culotte noire. Ce Sajou devient plus fort que la plupart de ses congénères.

Le SAJOU VARIÉ (*Cebus variegatus*, E. Geoffroy, ou *C. xanthocephalus*, Spix) a le front

et le dessus de la tête blanchâtres ou roussâtres; les poils de son dos sont bruns à la racine, dorés dans une grande partie de leur étendue et terminés de noir à la pointe; les bras sont, comme ceux du Sajou brun. C'est encore un Animal du Brésil.



SAJOU A TOUPET, 1/3 de grand.



SAJOU VARIÉ, 1/3 de grand.

Le SAJOU A TOUPET (*Cebus*

cirrifer, E. Geoffroy) est du même pays et peut-être aussi de la Guyane. Il a sur le front une espèce de double toupet; son pelage est brun châtain et sa poitrine rousse ou roux doré.

Le SAJOU A FOURRURE (*Cebus vellerosus*, Is. Geoffroy) a la même origine. Son corps est couvert de très-longs poils bruns et laineux, au milieu desquels sont épars quelques poils blancs encore plus longs, mais roides; le tour de sa face est blanc, et, chez l'adulte, le toupet, qui est composé de poils noirs, est divisé en deux larges pinceaux.

Le SAJOU COIFFÉ (*Cebus frontatus*, Kuhl) a des rapports avec les deux précédents, mais il est noir en dessus et gris brunâtre sale en dessous, et sans encadrement blanc à la face. Son toupet est formé de poils relevés sur le front et non divisé.



SAJOU A FOURRURE, 1/3 de grand.

SAJOU COIFFÉ, 1/3 de grand.

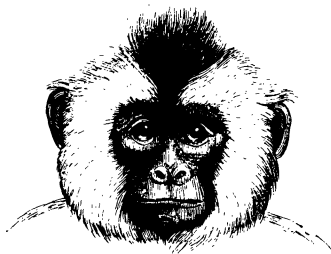
SAJOU ÉLÉGANT, 1/3 de grand.

Le SAJOU ÉLÉGANT (*Cebus elegans*, Is. Geoffroy) vit au Brésil, où il a été trouvé par M. Auguste de Saint-Hilaire dans la province de Goyaz; on le rencontre aussi au Pérou, et MM. Castelnau et E. Deville l'ont rapporté des bords du haut Amazone. Il a de même un toupet noir, mais ordinairement ce toupet est divisé en deux parties par une sorte de gouttière médiane; sa couleur noire contraste avec la couleur généralement fauve du pelage; les membres et la queue sont plus foncés que le corps; la barbe est d'un blanc roux doré et elle rappelle celle du suivant.

Le SAJOU BARBU (*C. barbatus*, E. Geoffroy) a d'ailleurs le pelage presque uniformément fauve, avec le front blanchâtre; son occiput est plus foncé que le dos. C'est un Singe de la Guyane.

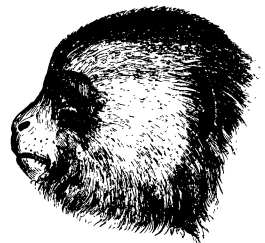
Le SAJOU FAUVE (*Cebus flavus*, E. Geoffroy, d'après Schreber) a été rapporté de Bolivie par M. A. Dorbigny. Il a, comme presque tous les Sajous, une calotte noire; mais cette calotte est brune chez les jeunes sujets, brunâtre, au contraire, ou même simplement jaunâtre chez ceux qui sont plus ou moins albinos; le pelage est fauve brun chez les individus normaux.

Le SAJOU CAPUCIN (*Cebus capucinus*, Is. Geoffroy) a la calotte très-petite, avec une pointe en avant, formée de poils noirs ou noirâtres qui se relèvent un peu en arrière; les



SAJOU CAPUCIN, 1/3 de grand.

joues, les épaules et le cou sont gris tirant sur le blanc. C'est l'espèce qu'on nomme habituellement le Saï; mais, suivant M. Is. Geoffroy, il est au moins douteux que ce soit le véritable Saï de Buffon, et il est certain que ce n'est pas le *Simia capucina* de Linné. « Il serait, d'ailleurs, à peu près impossible, ajoute ce savant, de



SAJOU CHATAIN, 1/3 de grand.

rapporter ces noms aux espèces qui les ont reçus primitivement.» Les Sajous Capucins paraissent être communs à la Guyane et au Brésil.

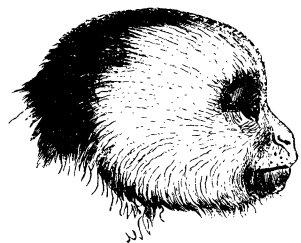
Le SAJOU CHATAIN (*Cebus castaneus*, Is. Geoffroy) est plus grand que le précédent; son pelage est d'un châtain roux, plus ou moins tiqueté sur le corps, avec les membres postérieurs, le bas des avant-bras, la queue et la ligne dorsale plus foucées; ses épaules sont fauves roussâtres à teinte pâle; son front et les côtés de sa tête ont la même couleur; mais sa calotte est de plusieurs couleurs, rousse à l'occiput, noire au vertex et sur la ligne qui rejoint le front; les mains sont brunes.

Le Muséum doit cette espèce à feu M. Poiteau, botaniste distingué, qui l'a recueillie pendant son séjour à la Guyane, ainsi que beaucoup d'autres Mammifères fort curieux.

Le SAJOU VERSICOLERE (*Cebus versicolor*) a été décrit par M. Pucheran d'après un exemplaire rapporté de Colombie. Il est remarquable par sa taille supérieure, comme chez le précédent, à celle de presque tous les autres Sajous. Sa tête est, en grande partie, blanche,

sans ligne noire médiane, et ses membres sont d'un beau roux marron, avec les mains noires. Il paraît qu'on le trouve jusqu'à la hauteur de Santa-Fé de Bogota.

Le SAJOU A PIEDS DORÉS (*Cebus chrysopus*), que Fréd. Cuvier avait antérieurement décrit et figuré, est de plus petite



SAJOU VERSICOLERE, 1/3 de grand.



SAJOU A PIEDS DORÉS, 1/3 de grand.

dimension; sa face est largement encadrée de gris; sa queue est gris jaunâtre, son dos un peu lavé de brun, et ses membres sont entièrement de couleur dorée, depuis le coude ou le genou jusqu'aux doigts. Il est aussi de Colombie, où il a été trouvé par M. Plée, l'un des nombreux voyageurs qui ont payé de leur vie leur dévouement à l'histoire naturelle.

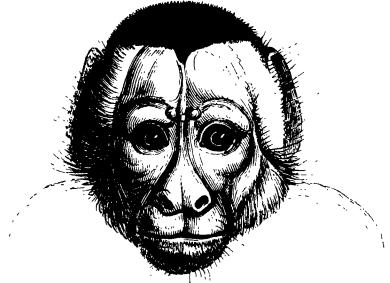
Le SAJOU A GORGE BLANCHE (*Cebus hypoleucus*, E. Geoffroy) déjà signalé par Buffon



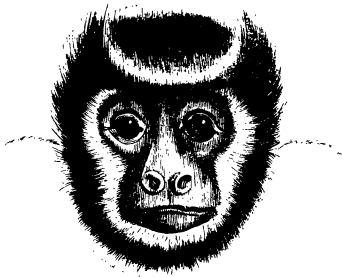
SAJOU A GORGE BLANCHE, 1/7 de grand. nat.

et Daubenton sous le nom de *Sai à gorge blanche*, a le tour de la face, le devant du cou et les bras presque blancs; la plus grande partie de son corps, sa queue et ses membres sont, au contraire, à peu près noirs. F. Cuvier en donne la description et la figure.

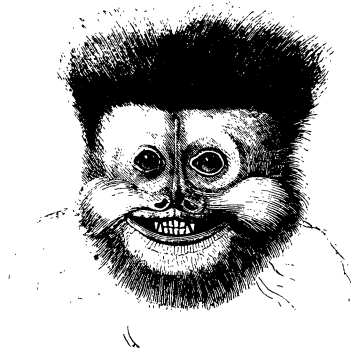
Telles sont les quatorze espèces que M. Is. Geoffroy reconnaît par l'examen des peaux conservées au Muséum, et dont plusieurs appartiennent à des exemplaires qu'il a pu observer vivants dans la Ménagerie. F. Cuvier a aussi donné dans son ouvrage des détails sur plusieurs des Sajous qui ont vécu dans cet établissement, et plus récemment, son fils y a fait paraître la figure d'un Animal du même genre, qu'il désigne sous le nom de *Sajou cornu, variété à moustaches*. Il faut le rapprocher du *Cebus cirrifer* signalé plus haut. Nous en reproduisons la tête d'après l'ouvrage de F. Cuvier.



SAI À GORGE BLANCHE, 1/3 de grand.



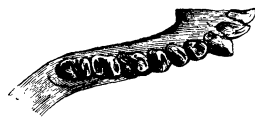
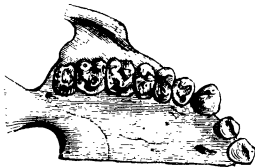
SAJOU CORNU (de F. Cuvier).
1/4 de grand.



SAJOU CORNU, variété à moustaches, 1/3.

On trouve encore d'autres descriptions de Sajous dans les publications des naturalistes. Elles ont été rappelées dans le *Synopsis* de Fischer et dans le *Catalogue* de M. Gray : la plupart laissent encore beaucoup d'incertitude.

GENRE CALLITRICHE (*Callithrix*, E. Geoffroy). Il y a plusieurs espèces dans ce genre. Leur pelage est bien fourni; leur tête est médiocre, subarrondie; leur face courte, et leur mâchoire inférieure assez élevée; leur queue longue est entièrement velue, comme celle des Sajous, mais elle est encore moins préhensile; leur taille rappelle celle des Sajous.



DENTS DE CALLITRICHE À MAINS NOIRES,
grand. nat.

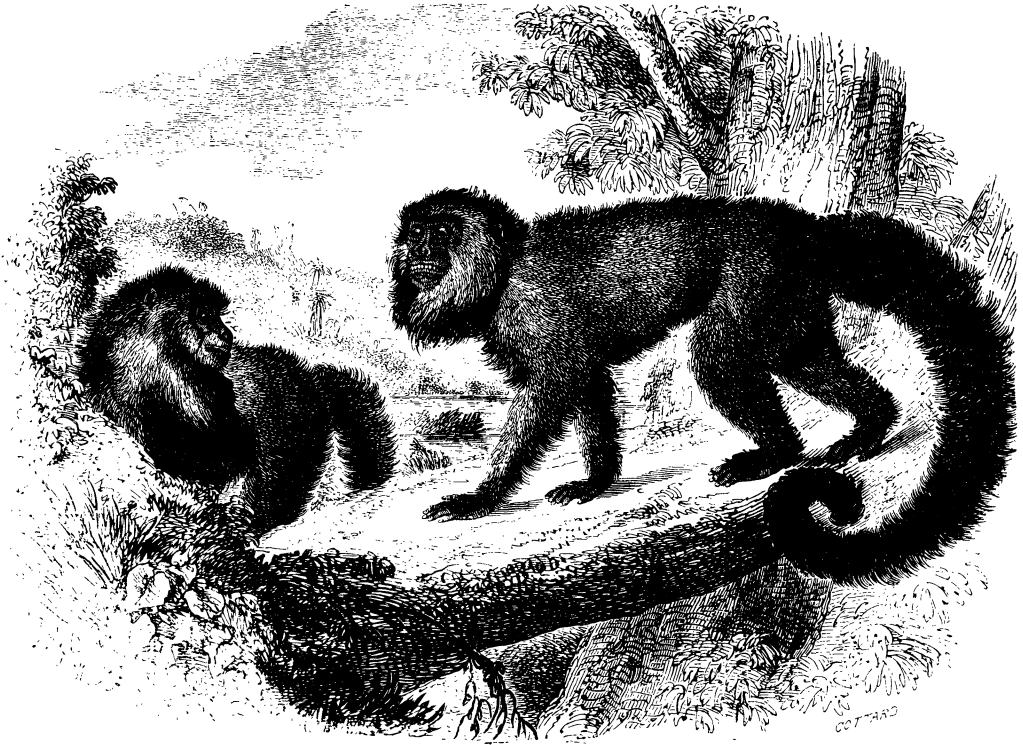
Quelques auteurs leur ont donné le nom de Sagouins, en latin *Saguinus*, mais celui de *Callithrix* est plus généralement employé. Desmarest, qui se sert de ce dernier, fait en même temps usage du mot *Sagoin*, comme dénomination française du genre Callitriche.

Le CALLITRICHE À FRAISE (*Callithrix amictus*, E. Geoffroy) habite les forêts du Brésil.

Son pelage est brun noirâtre, avec un demi-collier blanc.

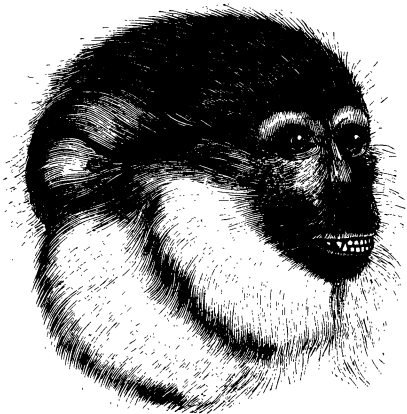
Le CALLITRICHE À COLLIER (*Callithrix torquatus*), déjà connu d'Hoffmannsegg, diffère de celui à fraise par la couleur roussâtre de ses parties inférieures. Il est du Brésil. Quelques auteurs lui réunissent comme simple variété la *Vidua* ou la *Veuve*, de M. de Humboldt

(*Callithrix lugens*, E. Geoffroy), qui a la gorge ainsi que les mains blanches et les poils du vertex nuancés de pourpre.



CALLITRICHE A COLLIER, 1/6 de grand. nat.

Le CALLITRICHE A MASQUE (*Callithrix personatus*, E. Geoffroy) est aussi du Brésil, où il a été observé par MM. de Langsdorff, consul de Russie, et Auguste de Saint-Hilaire, savant botaniste français que les sciences ont perdu récemment. Il est gris fauve, avec la queue rousse et la tête, ainsi que les quatre mains, noirâtres. Sa patrie est le Brésil, et on le trouve surtout sur les bords des rivières nommées Itabapana, Itapinemin, Esperitu-Santo et Rio-Doce jusqu'à Saint-Mathieu.



CALLITRICHE A MASQUE, 1/2 de grand.



CALLITRICHE GIGO, 1/2 de grand.

Le CALLITRICHE GIGO (*Callithrix gigo* de Spix) vit également au Brésil, dans la région

de l'Amazonie. Ses couleurs sont distribuées comme celles du Callitriche à masque, mais elles ont des nuances plus foncées; la tête entière est noire dans l'âge adulte.

Le CALLITRICHE AUX MAINS NOIRES (*Callithrix melanochir*, Neu-Wied) est de la province de Bahia, dans l'empire du Brésil. Son pelage est cendré, avec la partie postérieure du dos, les lombes et l'extrémité de la queue roussâtres; ses mains sont d'une teinte fuligineuse.



CALLITRICHE AUX MAINS NOIRES, 1/2.



CALLITRICHE DONACOPHILE, 1/2 de gr.

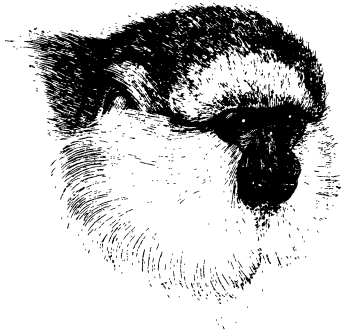
en dessus, et, au contraire, roux marron très-vif en dessous et sur la presque totalité des membres; sa queue est grise, avec l'extrémité des poils blanche. C'est l'*Quappo* des Indiens Pebas, et l'*Onapoussa* des missionnaires espagnols.

Rien n'égale, dit M. Emile Deville, la gentillesse de ces petits Singes lorsqu'ils s'élancent d'un arbre à l'autre, les femelles portant leur petit sur leur dos; ils ont alors la promptitude et la légèreté d'un Oiseau. Ce sont des Animaux nocturnes, comme on pouvait d'ailleurs le supposer à la grandeur de leurs yeux. Dans la journée, ils se tiennent en boule, faisant entendre de temps en temps un petit cri sourd et comme intérieur, d'où leur

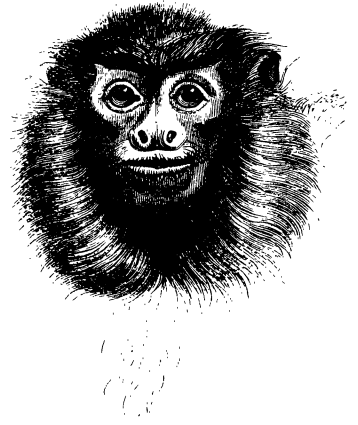
viennent les noms de Singes ventriloques et de Singes chantants qu'on leur donne quelquefois. A la tombée de la nuit, ils reprennent leur agilité. Les

fruits et les Insectes forment leur principale nourriture. Ils sont doux, mais peu intelligents. Cependant ils s'appriivoisent aisément, et alors ils mangent tout ce qu'on leur présente, préférant toutefois la viande cuite et les sucreries à tous les autres aliments.

Le CALLITRICHE MOLOCH (*Callithrix Moloch*) est



CALLITRICHE MOLOCH, 1/3 de grand.



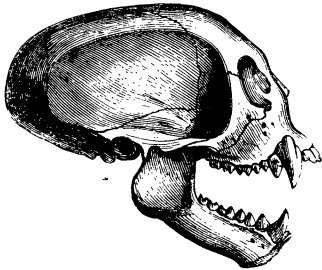
CALLITRICHE DISCOLORE, 1/3 de grand.

connu depuis plus longtemps. Il a été décrit en 1807 par Hoffmannsegg, de Berlin. Il est cendré, à poils annelés sur le dessus du corps; ses joues et son ventre sont d'un roux vif; le bout de sa queue et ses mains sont presque blancs. On le rencontre dans la province de Para, au Brésil.

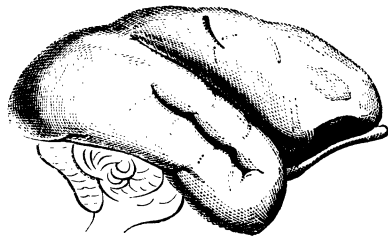
Le CALLITRICHE CUIVRÉ (*Callithrix cupreus* de Spix) est aussi du Brésil. Il diffère peu des deux espèces précédentes.

GENRE SAIMIRI (*Saimiris*, Is. Geoffroy). Ce genre comprend le Saimiri de Buffon et Daubenton et trois ou quatre autres espèces ou variétés que l'on a séparées plus récemment du Saimiri ordinaire. F. Cuvier avait déjà remarqué que ces Singes devaient être distingués des autres Cébiens, et M. Is. Geoffroy, en sanctionnant cette manière de voir, a fait du nom de l'espèce la plus connue celui du genre entier. Pris dans ce sens, le mot Saimiri est synonyme de *Pithesciurus* (Lesson) et de *Chrysothrix* (Wagner).

Les Animaux auxquels on l'applique sont plus petits et plus élancés que les Sajous; ils sont aussi plus gracieux, et ils passent pour plus intelligents. Leur principal caractère consiste dans la grandeur de leur crâne, dont la cavité est surtout développée suivant le diamètre antéro-postérieur, et loge un cerveau très-considérable, eu égard au volume du corps.



CRÂNE DE SAIMIRI, 1/2 de grand.



CERVEAU DE SAIMIRI, grand. nat.

Quelques auteurs ont même pensé que, sous ce rapport, les Saimiris étaient supérieurs à tous les autres Animaux, sans en excepter l'Homme, et l'on a ajouté que le grand développement de leur cerveau, ainsi que la grande intelligence qu'il leur a fait attribuer, compensaient chez eux l'extrême faiblesse dans laquelle la Nature les avait laissés. Toutefois, comme il ne faut rien exagérer, nous dirons que le cerveau de ces jolis Singes est bien inférieur à celui de notre espèce par sa conformation, et qu'il doit certainement les faire assimiler aux autres Cébiens, ou même le faire regarder comme inférieurs à la plupart des espèces que nous avons précédemment décrites. En effet, il a ses hémisphères presque dépourvus de véritables circonvolutions, et il y en a, au contraire, chez les Atèles et chez les Sajous, les seuls que l'on connaisse bien sous ce rapport.

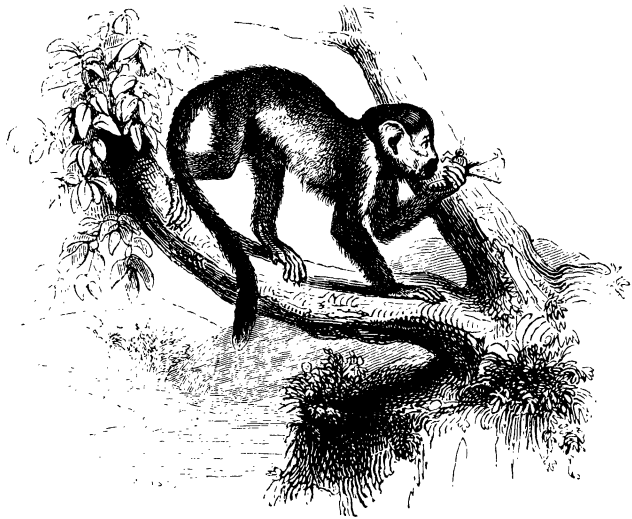
Plusieurs auteurs ont eu occasion de constater ces faits, et M. Is. Geoffroy a donné, à l'égard du cerveau des Saimiris, des développements intéressants dans la partie mammalogique du Voyage de la frégate *la Vénus*. La forme remarquable du crâne de ces Cébiens avait été signalée par Daubenton. Les Saimiris ont d'ailleurs le front bien moins prononcé que celui des Atèles, et leur vertex est encore moins élevé; c'est surtout dans sa partie postérieure qu'il acquiert tout son développement, et les plûnologistes, sachant que, dans ce petit groupe d'Animaux, les mères soignent leurs petits avec tendresse, et que ceux-ci, à leur tour, ont pour elles un attachement si grand, qu'ils ne les abandonnent pas, même lorsqu'elles ont été tuées par les chasseurs, ont vu dans la conformation crânienne de ces curieux Singes un nouvel argument en faveur des doctrines qu'ils soutiennent.

Les Saimiris étaient déjà connus des naturalistes du dernier siècle; Brisson, Buffon et Daubenton, que nous avons déjà cités, ont donné des détails intéressants à leur égard.

Buffon n'exagère point les qualités qui distinguent ce genre remarquable, lorsqu'il dit que : « par la gentillesse de ses mouvements, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le Saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres Sajous, et que c'est, en effet, le plus joli, le plus mignon de tous. »

Buffon rend également compte, avec beaucoup d'exaetitude, des affinités zoologiques de ce petit groupe, lorsqu'il ajoute que, « par tous ses caractères, et particulièrement encore par celui de sa queue, le Saïmiri paraît faire la nuance entre les Sapajous (qui sont les Cébïens à queue prenante), et les Sagoins (ou Hapaliens à queue non prenante). » Comme il le dit, en effet, « la queue du Saïmiri, sans être absolument inutile et lâche, n'est pas aussi musclée que celle des Sapajous; elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi prenante, et, quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire, et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main. »

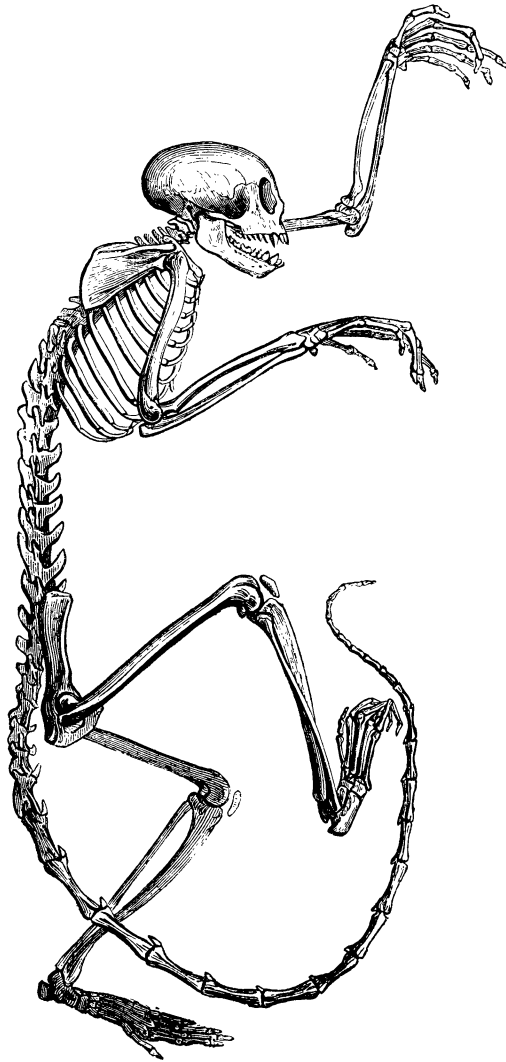
Pendant son voyage dans l'Amérique équinoxiale, M. de Humboldt a eu plusieurs fois l'occasion d'observer les Saïmiris, et il rapporte à leur égard des faits dignes d'intérêt. Ce voyageur nous apprend qu'ils sont très-affectueux, et que, si on leur donne quelque sujet de tristesse, leurs yeux ne tardent pas à se mouiller de larmes. Quand on leur parle pendant quelque temps, ils écoutent avec une grande attention, et bientôt ils portent les mains aux lèvres de la personne qui s'adresse à eux, comme s'ils voulaient essayer, dit M. de Humboldt, d'y surprendre les paroles à mesure qu'elles s'échappent. Ils savent reconnaître l'objet qu'on a voulu représenter par une gravure, lors même que cette gravure n'est pas coloriée, et quand on leur en montre une qui reproduit les objets de leur nourriture habituelle, des fruits ou des Insectes, par exemple, ils approchent leurs mains du papier pour les saisir. Il paraît qu'ils préfèrent les Insectes à tout autre aliment, et qu'ils aiment aussi beaucoup les Araignées. Ils attrapent celles-ci avec une grande adresse, soit avec leurs lèvres, soit avec leurs mains. Ils boivent en humant.



SAÏMIRI. 1/6 de grand. nat.

Nous n'avons pas besoin de répéter que ces Singes sont très-recherchés, et qu'ils seraient préférés aux Sajous s'ils n'étaient pas beaucoup plus rares que la plupart d'entre eux. On les connaît principalement aujourd'hui sous le nom de Saïmiris, que Buffon a, le premier, introduit dans la science; mais on les a aussi appelés et on les appelle parfois encore Singes-Aurores et Singes-Écureuils.

Les Saïmiris ont les yeux très-gros, et leurs orbites communiqueraient l'une avec l'autre sans la cloison membraneuse qui complète la paroi interne de la loge osseuse qui les fournit. Leurs dents sont assez différentes de celles des Callitriches quoique en même nombre. La figure que nous donnons des unes et des autres nous dispense d'une description comparative-



SAIMIRI SCIURIN (*Saimiri Sciureus*), 1/3 de grandeur.
Amérique Méridionale.

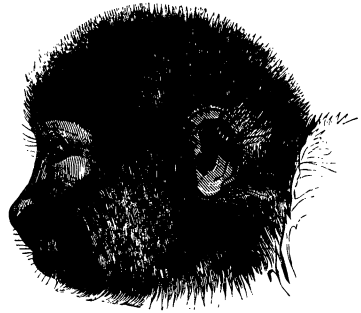




DENTS DE SAÏMIRI,
grand. nat.

L'espèce ou la race la plus commune est le SAÏMIRI SCIUÏRIN (*Saimiris Sciureus*), que Buffon, Daubenton, Linné, F. Cuvier et la plupart des naturalistes ont observé.

Ce Saimiri est de la Guyane et du Brésil; il a le pelage d'un gris olivacé avec le museau noirâtre, et les bras, ainsi que son tronc réunis sont longs de dix pouces; sa queue en a treize et demi.

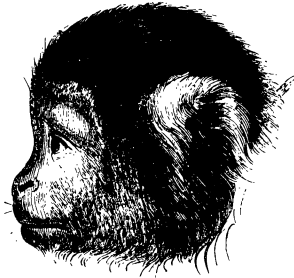


SAÏMIRI SCIUÏRIN, 2/3 de grand.

Le SAÏMIRI A DOS BRULÉ (*Saimiris ustus*, Is. Geoffroy) a le dessus de la tête et la face externe des membres d'un gris olivâtre; le roux des parties supérieures de son corps est varié de noirâtre et passe au noir sur la partie postérieure et médiane du dos; les avant-bras et les quatre mains sont jaune roux un peu doré. On le supposait du Brésil. MM. de Castelnau et E. Deville l'ont, en effet, trouvé à Santarem,



SAÏMIRI A DOS BRULÉ, 2/3 de grand. nat.



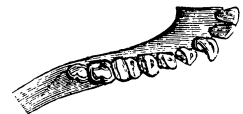
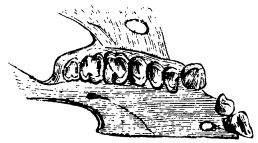
SAÏMIRI ENTOMOPHAGE, 1/2 de grand. nat.

Le SAÏMIRI ENTOMOPHAGE (*Saimiris entomophagus*, d'Orbigny et P. Gerv.) est de la Bolivie et du Pérou, et c'est M. d'Orbigny qui l'a le premier rapporté. Il est, en général, fauve, avec des teintes verdâtres sur le dos; il a la gorge blanchâtre; les lèvres, la calotte et le bout de la queue noirs. Ses formes sont grêles et gracieuses, comme celles des précédents; mais sa queue est un peu plus longue. Les poils sont annelés de fauve et de noirâtre sur une grande partie de son corps; les avant-bras, les mains et les pieds sont fauve doré. Ce Singe voyage par grandes troupes; il se nourrit principalement d'Orthoptères et d'Araignées.

M. Is. Geoffroy suppose l'existence d'une quatrième sorte de Saimiris. Ce serait le *Titi de l'Orénoque* de M. de Humboldt; il l'appelle SAÏMIRI A LUNULE (*Saimiris lunulatus*).

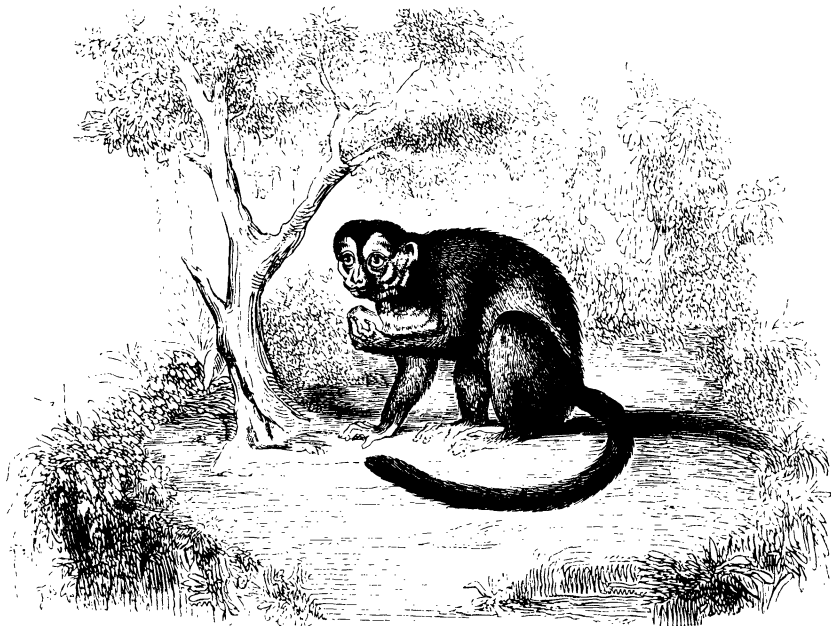
GENRE NYCTIPITHÈQUE (*Nyctipithecus*). Les Nyctipithèques de Spix, que F. Cuvier appelle, de son côté, *Nocthores*, doivent cette double dénomination à leurs habitudes essentiellement nocturnes. M. de Humboldt, qui s'en était procuré un exemplaire antérieurement aux recherches des deux naturalistes que nous venons de citer, l'avait aussi indiqué sous un nom générique particulier; il le nommait *Aotus*. Toutefois, ce dernier mot n'a pu être conservé, quoique plus ancien que les autres, parce qu'il indique que les Animaux auxquels on l'a donné seraient privés d'oreilles; ce qui n'est réellement pas.

Les Nyctipithèques ont, au contraire, une conque auditive assez



DENTS DE NYCTIPITHÈQUE,
grand. nat.

semblable à celle des genres que nous venons de décrire, et ce n'est pas par la considération de cet organe qu'on peut les en distinguer. Leurs principaux traits consistent dans leur queue très-faiblement prenante, comme celle des Callitriches et des Saimiris, et susceptible seulement, comme celle de ces Animaux, de s'enrouler autour des corps sans pouvoir les saisir ni fournir à l'Animal un moyen de suspension. Leur tête, volumineuse, mais arrondie, permet de les séparer des Saimiris, chez lesquels cette partie est allongée, et des Callitriches, chez lesquels la face est plus courte et la surface angulaire de la mâchoire inférieure plus considérable et surtout plus élevée. Les Nyctipithèques ont aussi le front moins renflé que les Saimiris, et leurs yeux, qui ont un volume considérable, sont phosphorescents dans l'obscurité.



NYCTIPITHÈQUE, 1/5 de grand. nat

MM. Humboldt, Spix et F. Cuvier ont décrit les mœurs des Nyctipithèques. Ces jolis petits Singes dorment à peu près tout le jour, aussi bien dans les ménageries qu'en liberté. M. de Humboldt a possédé pendant cinq mois un Aote ou Nyctipithèque qui s'endormait assez régulièrement à neuf heures du matin, quelquefois à l'aube du jour, et ne se réveillait que vers sept heures du soir; la lumière l'incommodait beaucoup, mais, pendant la nuit, il était aussi actif que le sont durant le jour presque tous les autres Singes. Les Nyctipithèques se logent de préférence dans les creux des gros arbres et ne vivent pas en troupes comme les autres. M. de Humboldt assure qu'ils se tiennent deux à deux, dans un état de véritable monogamie. Toutefois, Spix dit que ceux qu'il a observés allaient par bandes. Leur voix est forte, et, suivant M. de Humboldt, leurs cris rappellent, pendant la nuit, ceux du Jaguar; ce qui a valu aux Nyctipithèques, que l'on trouve dans les Missions de l'Orénoque, le nom de *Mono-Tigre* et de *Titi-Tigre*. De son côté, Spix appelle l'une des espèces de ce genre Nyctipithèque vociférant. Celle-ci est du Brésil.

LE NYCTIPITHÈQUE FÉLIN (*Nyctipithecus felinus*,



NYCTIPITHÈQUE FÉLIN, 1/2 de grand.

Spix), qui vit dans les bois de la province de Moxos, en Bolivie, ainsi que dans les parties du Brésil qui s'en rapprochent le plus.

L'espèce la mieux connue est le NYCTIPITHÈQUE DOUROUCOULI de Fréd. Cuvier et de Blainville (*Nocthora trivirgata*, F. Cuv.). Elle a tout le pelage des parties supérieures du corps gris; les poils ont leur base noire, et sont ensuite annelés de blanc et de noir; les parties inférieures sont orangées depuis le menton jusqu'à l'anus, et cette couleur remonte sur les côtés du cou; le dessus des yeux est blanc, et trois lignes noires, rayonnantes, divisent le front; la queue est d'un gris jaunâtre dans les trois premiers quarts de sa longueur, avec le reste noir; elle a onze pouces; le corps et la tête en ont dix seulement.

Fréd. Cuvier a constaté les habitudes crépusculaires et même nocturnes de son Douroucouli; il le nourrissait de lait, de biscuits et de fruits; mais, dans l'état de nature, l'espèce est surtout insectivore, et il en est de même de ses congénères. M. de Humboldt assure que ces jolis Singes chassent aussi les petits Oiseaux.

Le NYCTIPITHÈQUE DE M. DE HUMBOLDT, auquel reviendra en propre le nom de *Nyctipithecus trivirgatus*, est, pour M. Is. Geoffroy, une seconde espèce habitant les forêts épaisses du Cassiquaire et les environs de Maypure, entre le deuxième et le cinquième degré de latitude boréale.

La troisième est le NYCTIPITHÈQUE VOCIFÉRANT (*Nyctipithecus vociferans*, Spix), du Para.

La quatrième répond au *Mariquoina* d'Azara; elle est du Chaco, sur la rive occidentale du Paraguay. Nous ne lui connaissons pas de nom spécifique, les auteurs l'ayant presque tous réuni aux Douroucoulis de de Humboldt et de F. Cuvier ou au Saki.

Une cinquième est le NYCTIPITHÈQUE D'OSERY (*Nyctipithecus Oseryi*, Is. Geoffroy et Deville), dont le nom rappelle celui de l'un des compagnons de M. Castelnau, lâchement assassiné par les Indiens de la nation des Iberos, pendant le cours de sa longue expédition à travers l'Amérique méridionale. Le Nyctipithèque d'Osery habite les bords du haut Amazone, au Pérou; on l'y nomme *Ya*. Les parties supérieures de son corps sont d'un gris roux, qui passe au roux brun sur la ligne medio-dorsale; le dessous de son corps est fauve jaunâtre; deux lignes noires contournées en S se voient sur les côtés de la face; il a une tache de même couleur au-dessus de chaque œil; les quatre mains sont brunes, et la queue est noire en dessus, avec la plus grande partie de son dessous rousse.

Une sixième espèce est le NYCTIPITHÈQUE LÉMURIN (*Nyctipithecus lemurinus*, Is. Geoff.). Celle-ci habite les Andes de la Nouvelle-Grenade. M. Justin Goudot, qui l'a plusieurs fois chassée dans les grands bois du Quindîu, rapporte qu'on la trouve fréquemment à la hauteur de 1,400 mètres au-dessus du niveau de la mer, et même bien plus haut. Elle ne sort ordinairement de sa retraite qu'à la nuit tombante, vit par petits groupes ou familles, et ne paraît pas s'éloigner de certains sites où elle peut trouver facilement sa nourriture. La nuit le Lémurin fait entendre continuellement, lorsqu'il va dans les bois, un petit cri sourd qui se trouve assez bien rendu par le mot *douroucou*, sourdement et faiblement prononcé. C'est sans doute le même motif qui a fait appeler ailleurs *Douroucouli* une espèce du même genre. A la Nouvelle-Grenade, on les nomme *Mico-Dormilon*, à cause de l'habitude qu'ils ont de dormir tout le jour. En liberté, ils se cachent souvent au sommet des arbres, non les plus élevés, mais les plus touffus, et il est possible que les amas de petites branches et de feuilles sèches que l'on trouve dans les lieux où ils se tiennent soient réunis par eux. C'est dans ces



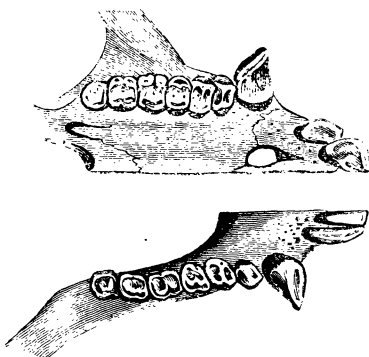
NYCTIPITHÈQUE LÉMURIN, 3/5 de grand

sortes de nids qu'ils restent toute la journée endormis. On a de la peine à découvrir leurs gîtes, et, lors même que l'on frappe contre l'arbre qui les supporte, ils ne se dérangent pas. Ce n'était qu'en leur tirant des coups de fusils que M. Goudot les faisait sortir de leur retraite. Leurs mouvements ne paraissent pas alors aussi vifs que pendant l'obscurité. Les femelles, comme celles de presque tous les Cébiens, portent leur petit sur leur dos.

M. Roulin, actuellement bibliothécaire de l'Institut, qui a autrefois habité la Nouvelle-Grenade, où il a fait d'importantes observations de Zoologie, a vu, à Santa-Fé de Bogota, un Nyctipithèque de l'espèce du Lémurin qui avait été pris aux environs de la Mesa, village situé à une journée de cette capitale.

GENRE SAKI (*Pithecia*, Desmarest). On a étendu le nom de Saki aux Singes américains qui ressemblent le plus à l'espèce que Buffon avait appelée ainsi, et comme Linné avait inscrit celle-ci, dans son *Systema natura*, sous la dénomination latine de *Pithecia*, Desmarest

s'est servi de ce mot pour désigner le genre qui comprend les Sakis connus de son temps. Ces Animaux reçoivent quelquefois le nom de *Singes à queue de Renard*, à cause des poils touffus qui couvrent leur queue. Ce sont des Cébiens assez remarquables par leur apparence extérieure. Leur tête est courte, à front assez saillant, et leurs incisives des deux mâchoires sont proclives, c'est-à-dire couchées en avant; leurs dents molaires sont émoussées comme celles des Sajous, mais celles de la dernière paire sont plus fortes que chez les espèces de ce genre. Les Sakis n'ont pas la queue prenante, ni même susceptible de s'enrouler autour du corps; elle est tout à fait lâche et semblable, sous ce rapport, à celle des Nocthores et des Callitriches, ainsi qu'à



DENTS DE SAKI CHAQUE grand. nat.

celle des Sagoins de Buffon (Ouititis et Tamarins des auteurs actuels).

Par une particularité tout à fait singulière et qu'on ne retrouve dans aucun autre genre de Cébiens, certains Sakis ont la queue plus courte que les autres, et tout au plus égale au huitième de la longueur du corps. M. de Humboldt avait déjà observé, pendant ses voyages dans l'Amérique, un de ces Sakis à queue très-courte. C'est le *Cacajao* des forêts du Cassiquaire et du Rio-Negro. Spix en a découvert une seconde espèce, et, depuis lors, MM. de Castelnau et Deville en ont rapporté deux autres, regardées aussi comme étant distinctes. C'est à ces Sakis à courte queue que l'on a réservé le nom, d'ailleurs très-convenable, de BRACHYURE (*Brachyurus*, Spix), qui signifie courte queue; mais il semble qu'on ait un peu exagéré la valeur du caractère qui les distingue, lorsqu'on les a séparés génériquement des autres, ceux-ci se partageant eux-mêmes en Sakis à queue longue comme le corps, et Sakis à queue un peu moins longue que le corps.

Tous ces Animaux sont intelligents, assez doux et de mœurs à peu près nocturnes. Ils vivent dans les broussailles plutôt que sur les arbres, ont une démarche lente, et sont, en général, fort craintifs. Les Sajous, qui connaissent leur peu de courage, les harcèlent souvent, surtout lorsqu'ils ont fait quelques provisions, et ils les forcent bientôt à abandonner la nourriture qu'ils s'étaient procurée. On rencontre des Sakis sur une assez grande surface du continent sud-américain; mais ils paraissent n'être abondants nulle part. En général, ils vivent par couples ou par petites familles; les mâles partagent avec les femelles l'éducation des petits, et lorsque ceux-ci sont devenus assez forts, ils les chassent ordinairement de leur société. Ces Animaux ont à peu près la taille des vrais Sajous. Cependant, ils sont moins robustes que la plupart d'entre eux. On les voit assez rarement dans nos ménageries d'Europe; néanmoins, une bonne figure de l'un d'eux, que F. Cuvier avait fait faire d'après le

vivant, a été publiée dans son grand ouvrage par son fils, M. le conseiller d'État F. Cuvier,

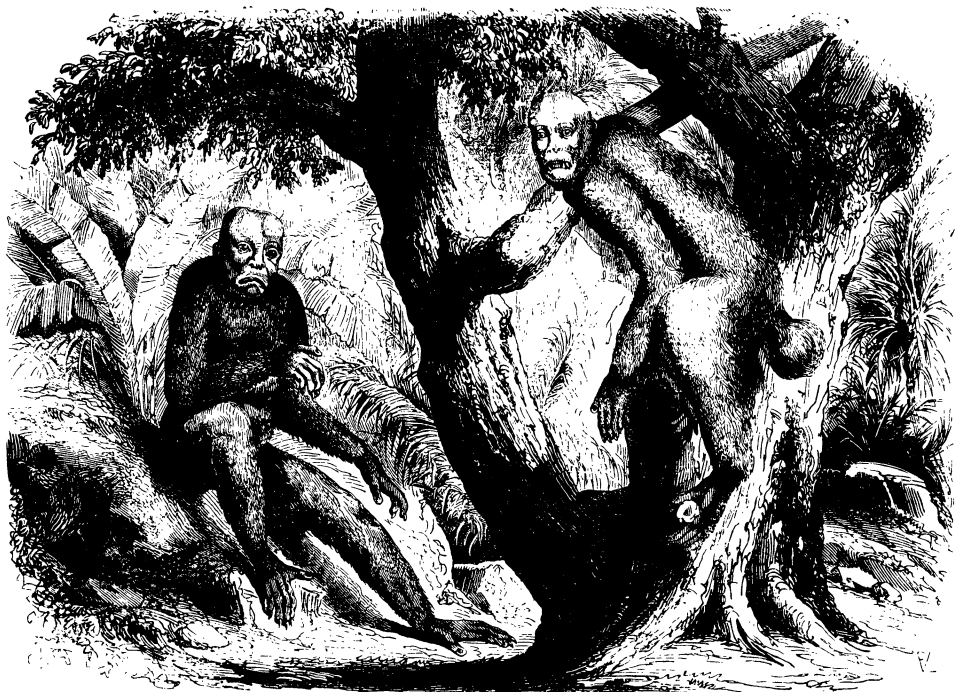
1. *Sakis à queue très-courte* : GENRE BRACHYURE, Spix.

Nous parlerons d'abord des Sakis à queue très-courte, c'est-à-dire des *Brachyures*.

BRACHYURE RUBICOND (*Brachyurus rubicundus*). Il a été décrit avec détail sous ce nom de *Brachyurus rubicundus* par MM. Is. Geoffroy et Deville, dans le travail relatif aux Singes que le premier de ces naturalistes a publié dans les *Archives du Muséum*. La queue n'a qu'un décimètre; le tronc et la tête réunis en ont quatre et demi; la queue est si touffue qu'elle paraît avoir la forme d'une boule; le pelage est d'un roux vif sur la presque totalité du corps et des membres; la face est rouge-vermillon, et la tête couverte de poils si ras qu'elle paraît nue. Ce Singe habite la vallée du haut Amazone, du côté de Saint-Paul Olivenza.

M. Deville avait réussi à ramener vivant jusqu'à Brest, où il le perdit, un de ces Brachyures qu'il s'était procuré dans le haut Brésil. Ce jeune et courageux voyageur, qui vient de succomber au commencement d'une seconde expédition sur le continent américain, nous a donné, à l'égard de son Brachyure, les détails suivants :

« Lorsque ce Singe était en colère, il se frottait les mains l'une contre l'autre avec une rapidité extrême. Il se levait souvent droit sur ses pattes de derrière, sur lesquelles il marchait fort bien; il était très-doux pour moi et pour les personnes qu'il connaissait, mais il n'aimait pas notre petit Indien. Il acceptait avec beaucoup de plaisir les bananes mûres, les confitures, le lait, et, en général, toutes les choses sucrées. Il buvait régulièrement deux fois par jour à même un gobelet qu'il tenait très-bien avec ses mains. Il n'aimait pas à être couvert la nuit, à moins qu'il ne fût très-froid; il n'aimait pas non plus la fumée du tabac; je l'ai vu plusieurs fois arracher le cigare de la bouche, lorsqu'on lui envoyait de la fumée, et le mettre en poussière. Lorsqu'on lui donnait plusieurs bananes, il en gardait une dans ses mains et plaçait les autres sous ses pieds. Il aimait à lécher les mains et la figure des personnes qu'il affectionnait. »



BRACHYURE RUBICOND, 1/6 de grand.

BRACHYURE CHAUBE, 1/6 de grand.

Ces Sakis Brachyures sont remarquables non-seulement par la brièveté de leur queue, mais aussi par la saillie de leur front et par la nudité plus ou moins complète de leur tête. Celui de M. Deville l'était, en outre, par la couleur rouge et comme avinée dont toute sa face était teinte. Cette couleur n'était point due à un pigmentum, car elle s'en alla après la mort, et, pendant la vie, on la faisait momentanément disparaître aux endroits sur lesquels on appuyait fortement le doigt.

Je tiens de M. Deville que les Indiens recherchent ces Singes et qu'ils leur donnent le nom d'*Acari*. Ceux de certaines tribus, qui s'aplatissent artificiellement le front et se déforment ainsi le crâne d'une manière considérable, disent que les Hommes qui ne pratiquent pas cet usage et conservent à leur front la saillie qui donne tant de noblesse au visage, ressemblent à des *Acaris*, et ils n'ont pas pour eux la même estime que pour les autres.

Le BRACHYURE CHAUBE (*Brachyurus calvus* de M. Is. Geoffroy) est de la province de Para, au Brésil, et du Pérou, auprès de Fonteboa. Il ressemble assez au précédent, mais il n'a pas la face rouge; sa gorge est roux mordoré foncé. C'est l'*Acari* blanc des Indiens de l'Amazonie.

Le BRACHYURE OLAKARY (*Pithecia Ouakary* de Spix) a aussi la tête en partie nue; sa face est noire; son dos est d'une couleur fauve brunâtre et ses extrémités sont noires. Il vit dans les forêts qui séparent les rivières nommées Solimoëns et Iça, au Brésil, sur la rive gauche du haut Amazonie.

Le BRACHYURE CACAJO (*Pithecia melanocephala*, E. Geoffroy), que M. de Humboldt a le premier décrit, vit au contraire sur les bords de l'Orénoque. On l'y appelle aussi *Carvieri*, *Mono-Rabon* et *Chuculo*.

Ce Saki est également de couleur brun jaunâtre sur le pelage et il a la tête noire ainsi que les mains.

De nouvelles observations et surtout la comparaison attentive du squelette de ce Singe avec celui des précédents décideront s'il en est distinct et en même temps si ceux-ci diffèrent véritablement entre eux comme espèces. Ainsi qu'on le voit, c'est la même question que nous avons soulevée au sujet de la plupart des autres Sapajous dans chacune des sections que nous avons énumérées; et cette difficulté tient à l'impossibilité dans laquelle sont les naturalistes d'établir avec certitude les caractères par lesquels les simples races diffèrent des espèces véritables. D'autre part, il est incontestable que les vraies espèces qui composent plusieurs des genres de la famille des Cébiens sont elles-mêmes d'une distinction plus difficile encore que celles que nous avons étudiées parmi les Guenons, les Semnopithèques, etc., dans la tribu des Pithécien. La manière dont nous les décrivons ici est celle qu'ont adoptée des naturalistes très-compétents; nous n'osons pourtant pas assurer qu'on ne doive par la suite y apporter des modifications.

2. *Sakis à queue de longueur ordinaire.*

D'autres espèces de Sakis ont la queue à peu près aussi longue que le corps, ce qui les distingue de celles que nous venons d'énumérer sous le nom de Brachyures. Ces Animaux ont les mêmes mœurs et les mêmes particularités organiques que ces derniers. On peut les diviser en groupes ainsi qu'il suit :

Les premières espèces manquent de barbe sous le menton.

On n'est pas non plus bien fixé sur le nombre auquel on devrait le réduire; les deux plus anciennement observées ont été confondues par Buffon sous le nom de Saki. A cause du caractère non préhensile de leur queue, il les avait rapprochées de ses Sagoins qui sont nos Ouistitis et nos Tamarins, mais en établissant cependant qu'ils ne sont pas absolument du même genre.

M. Gray a décrit deux nouvelles espèces de *Sakis* dans la partie zoologique du vaisseau anglais le *Sulphur*; il leur donne le nom de *Pithecia irrorata* et *leucocephala*.

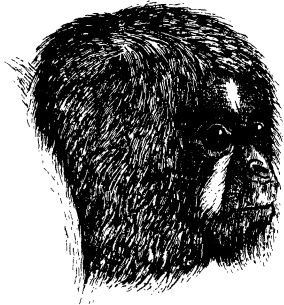
Le SAKIA TÊTE BLANCHE (*Pithecia leucocephala* des catalogues méthodiques) a pour type

le Saki figuré dans l'ouvrage de Buffon et décrit dans son texte sous le numéro 1. Il est noir avec le tour de la face d'un blanc sale; son corps, la tête comprise, a vingt-neuf ou trente centimètres et sa queue en a trente-cinq.



SAKI A TÊTE BLANCHE, 1/6 de grand, n. 1.

LE SAKI A VENTRE ROUX (*Pithecia rufiventer*) est le second Saki de Buffon. Il est brun lavé de roussâtre avec le ventre roux; il vit comme le précédent dans la Guyane et il y reçoit aussi le nom de *Yarqué*.



SAKI A VENTRE ROUX, 1/2 de gr.

LE SAKI OCHROCÉPHALE (*Pithecia chrysocephala*, Kuhl) a les poils des parties supérieures et latérales de la tête de couleur ocracée, mais il n'a pas la queue et les membres noirs.



SAKI A TÊTE D'OR, 1/2 de grand.

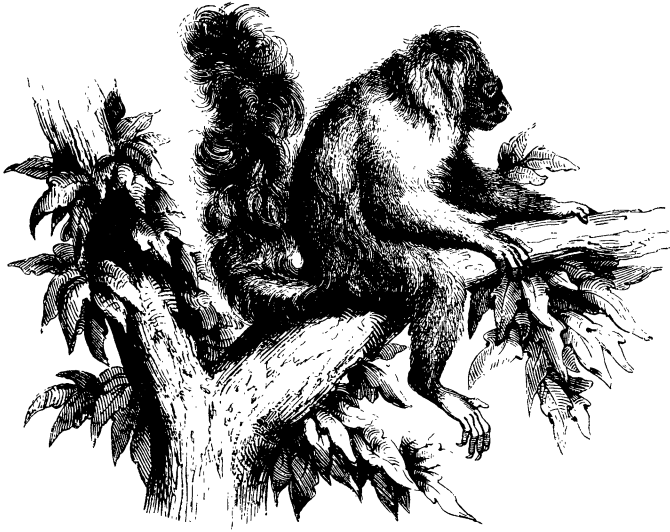
LE SAKI A TÊTE D'OR (*Pithecia ochrocephala*, Is. Geoffroy) est noir avec du roux doré vif sur les parties qui sont de couleur d'ocre dans l'espèce précédente. Dans le jeune âge, il a le pelage un peu tiqueté et le dessous de son corps est d'un brun marron qui passe au roux sous la gorge.

Il paraît habiter le Brésil.

LE SAKI MOINE (*Pithecia Monachus*, E. Geoffroy) est plus facile à distinguer par sa tête

comme rasée sur une assez grande étendue, par les longs poils noirs à pointe blanche de son corps, et surtout par ses mains blanches.

Il est du Brésil et du Pérou.



SAKI MOINE, 1/6 de grand. nat.

Le SAKI MARIQUOINA (*Pithecia Mariquoina*), ainsi nommé par Azara, qui l'a décrit dans son ouvrage sur les Quadrupèdes du Paraguay, est gris-brun en dessus, cannelle en dessous, avec les poils du dos annelés et deux taches blanches au-dessus des yeux.

Ce Singe habite les bois de la province de Chaco et la rive orientale de la rivière du Paraguay.

Le SAKI BRULÉ (*Pithecia imusta*, Spix) est du haut Brésil. Sa tête et ses mains sont jaune d'ocre, le dessus du cou est ferrugineux et le reste du corps noir.

C'est à la même section qu'appartiendrait le SAKI NOIR de F. Cuvier, s'il était constaté qu'il fût adulte; mais il devra être préalablement comparé à ceux qui ont déjà été dénommés régulièrement.

Les détails qu'on possède sur ce Singe sont malheureusement incomplets, les notes que F. Cuvier avait recueillies à son égard n'ayant point été retrouvées dans ses papiers lorsque la figure qu'il avait fait faire du Saki noir a été publiée.

Le SAKI A NEZ BLANC (*Pithecia albinasa*, Is. Geoffroy et Deville) serait tout noir, si ce n'est qu'il a sur le nez une tache blanche qu'on ne voit pas dans le précédent, du moins sur le dessin qu'en a laissé Fréd. Cuvier et que son fils a publié.

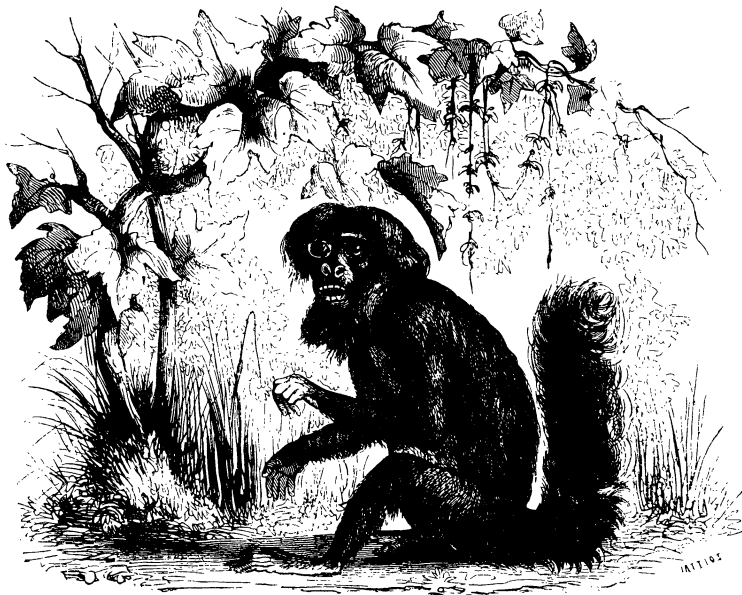
Il est de la province du Para.

2. Les autres Sakis à longue queue ont sous le menton une barbe assez longue ce qui augmente encore la singularité de leur physionomie.

L'un des plus curieux est le SAKI SATANIQUE (*Pithecia Satanas*), ainsi dénommé par Hoffmannsegg; c'est le *Couzio* de M. de Humboldt. Son pelage est d'un brun noir dans le mâle et d'un brun roux dans la femelle; une chevelure épaisse couvre toute sa tête et retombe sur son front; sa barbe est très-fournie et fait une forte saillie en avant.

On le trouve dans les bois de la région de l'Orénoque, en Colombie et dans les provinces du Para et du Rio-Négre, au Brésil.

Les jeunes du Saki satanique n'ont ni les cheveux longs ni la grande barbe des adultes, et



SAKI SATANIQUE, 1/3 de grand. nat.

on les a quelquefois considérés comme étant d'une autre espèce. Ce sont des jeunes Sakis sataniques qui ont reçu de Spix le nom de *Brachyures israélites* (*Brachyurus israelita*).

Le SAKI VELU (*Pithecia hirsuta* de Spix) est du haut Brésil; ses poils sont abondants, en général noirs et un peu ondulés; sa barbe est divisée en deux faisceaux.

Le SAKI CAPUCIN (*Pithecia chiropotes*) ou le *Simia chiropotes* de M. de Humboldt doit son nom spécifique à l'habitude qu'il a de se servir du creux de sa main lorsqu'il boit, afin de ne point mouiller sa barbe, mais il n'est pas le seul Singe qui prenne une semblable précaution.

M. de Humboldt l'a souvent observé dans les régions désertes du haut Orénoque, et il habite aussi la Guyane.

Son nom de Saki Capucin lui vient non-seulement de sa barbe, mais aussi de la couleur roux brun des poils de son corps, qui rappellent la robe et l'habit d'un capucin; sa face et son front sont nus; ses yeux paraissent grands et enfoncés; sa queue passe au noirâtre.

Il est solitaire et son caractère est mélancolique. Il n'est pas certain qu'on doive en distinguer le *Simia sagulata* de M. Traill; celui-ci a été envoyé de Demerary et par conséquent de la Guyane anglaise.



SAKI SATANIQUE JEUNE, 4/5 de grand. nat.

TRIBU DES HAPALIENS

LES HAPALIENS (*Hapalina*, Gray, Is. Geoffroy, etc.) comprennent les *Ouistitis* et les *Tamarins*. Ils sont plutôt la continuation des Cébiens qu'une véritable tribu distincte de celle de ces Animaux. En effet, il serait facile de retrouver chez les Cébiens véritables la trace des particularités qui semblent les éloigner des Singes Hapaliens. La sixième paire de molaires, que l'on voit diminuer de volume chez beaucoup de Cébiens, manque entièrement chez les Hapaliens; mais la dentition de lait est la même dans les deux groupes. Le pouce antérieur est à peine opposable chez beaucoup de Cébiens, et, chez d'autres, il ne l'est plus du tout. Ici, c'est ce dernier caractère qu'il présente. Les griffes des Hapaliens sont, il est vrai, plus allongées que celles des Cébiens, mais c'est là un caractère en rapport avec leurs habitudes plus grimpeuses, et ces Animaux ont les narines disposées comme celles des Cébiens. Aussi E. Geoffroy réunissait-il les uns et les autres sous le nom commun de *Platyrrhinius*. Enfin, ces deux sortes de Singes sont également particuliers à l'Amérique; et, sous ce rapport encore, elles diffèrent également des Pithécien, dont les espèces ne se rencontrent que dans l'ancien monde. On pourrait donc dire que les Ouistitis et les Tamarins ne sont que les derniers des Cébiens. Cependant divers auteurs en font une troisième tribu dans la famille des Singes, et nous suivrons ici leur opinion, quoique nous ne la partagions pas, parce qu'elle a été adoptée dans plusieurs grandes collections.

GENRE OUISTITI (*Hapale*, Illiger). Buffon et Daubenton appellent *Ouistiti* une espèce de petit Singe américain ayant dans sa forme générale quelque analogie avec les Écureuils, et, comme eux, vif, pétulant et organisé pour vivre sur les arbres, dont les moindres branches ou les sommets les plus flexibles lui sont pour ainsi dire accessibles. Ce nom, imaginé par Buffon, rappelle le son articulé par l'Animal lui-même lorsqu'il donne de la voix. L'espèce de cet Ouistiti est la même que Brisson et d'autres auteurs avaient précédemment décrite sous le nom de *Sagouin* (*Simia Jacchus*, Linné). Elle est une de celles qui ont été rangées par Buffon dans son genre des Sagouins, et il en avait déjà été question dans Clusius et dans quelques auteurs du xvi^e siècle. Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'elle était inconnue avant la découverte de l'Amérique, et, c'est pour avoir oublié ce fait que Le Guide a représenté l'Ouistiti dans son tableau de l'enlèvement d'Hélène.

Le genre Sagouin, tel que Buffon l'avait défini, répond exactement à celui auquel les naturalistes modernes ont étendu le nom d'Ouistiti, et qu'Illiger a nommé en latin *Hapale*, par allusion à la fourrure en général molleuse des espèces qui s'y rapportent. On en a cependant séparé les Tamarins dont nous parlerons en même temps.

Outre l'Ouistiti commun, Buffon et Daubenton avaient connu quatre autres espèces d'Hapaliens véritables; et si les mêmes auteurs ont placé avec elles le Saki, c'est faute d'avoir connu que son système dentaire le rapproche au contraire des autres Quadrumanes américains, c'est-à-dire des Sapajous ou Cébiens.

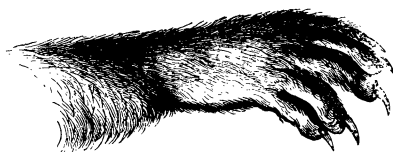
Le Saki est, il est vrai, remarquable par la disposition non préhensile de sa queue, mais c'est le seul caractère générique qu'il partage réellement avec les Ouistitis. D'ailleurs Buffon avait déjà entrevu que ce Singe n'était pas un Sagouin proprement dit, et qu'il avait même pressenti la nécessité dans laquelle on devait être, après un examen plus complet, d'en faire le type d'un genre à part. Il dit, en effet, que le Saki (type du genre actuel des *Pithecia*) « est aisé à reconnaître et à distinguer de tous les autres Sagouins, de tous les Sapajous et de toutes les Guenons, » c'est-à-dire de tous les Singes qui sont pourvus comme lui d'une longue queue.

Les caractères des Ouistitis ou véritables Sagouins sont très-faciles à saisir, et, quoique les espèces actuellement connues dans ce groupe soient nombreuses, sa circonscription est

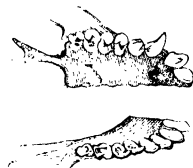
encore aussi nettement arrêtée qu'elle l'était dans l'ouvrage de Buffon après la séparation du Saki. Les vingt-cinq ou trente espèces d'Hapaliens que les recherches des naturalistes ont fait découvrir en Amérique sont toutes d'une taille peu considérable; leur pelage est bien fourni et leurs couleurs sont plus variées que celle des autres Singes; leur queue est longue, très-velue et tout à fait incapable de saisir les corps ou même de s'enrouler autour d'eux; leurs ongles sont allongés et forment des griffes presque comparables à celle des Carnivores, ce qui leur a valu quelquefois le nom de Singes-Ours (*Arctophilhèques*, E. Geoffroy); mais, comme on en a fait la remarque, ces ongles ne leur servent guère qu'à s'accrocher aux arbres et ils en font rarement usage comme moyen de défense. Les Ousititis ont cinq doigts à chaque main; leurs pouces de derrière sont seuls opposables, ceux de devant étant rapprochés de l'index et dirigés de même.



CARPE ET MÉTACARPE DE L'OUSITITI
grand. nat.

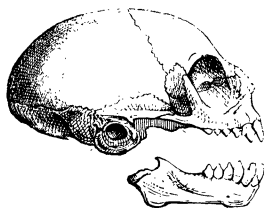


MAIN DROITE DE L'OUSITITI À PINCEAUX,
grand. nat.

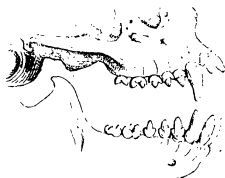


DENTS DE L'OUSITITI ADULTE,
grand. nat.

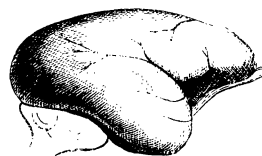
Une particularité non moins importante s'observe dans le système dentaire de l'Ousititi et de tous ses congénères : ces Animaux sont les seuls parmi les Singes américains qui n'aient que trente-deux dents. Les autres en ont trente-six, comme les véritables Sapajous de Buffon, auxquels il faut joindre son Saki et plusieurs autres genres qu'il n'a pas eu l'occasion d'observer. Toutefois les Hapaliens ne se rapprochent pas pour cela des Pithéciens, puisqu'ils ont trois paires d'avant-molaires, au lieu de deux, à chaque mâchoire, et que, comme les Sapajous, ils ont les dents de lait au nombre de vingt-quatre, tandis que les jeunes Pithéciens n'en ont jamais que vingt. C'est donc une paire d'arrière-molaires qui leur manque aux deux mâchoires; à cet égard, ils diffèrent à la fois des Sapajous et des Sakis aussi bien que des Pithéciens, puisque tous en ont constamment trois paires. Sous presque tous les rapports, les Hapaliens sont inférieurs aux autres Singes, et cette infériorité se retrouve dans la disposition de leur cerveau, dont les hémisphères n'ont pas de circonvolutions.



CRÂNE D'UN OUSITITI AGÉ DE 37 JOURS,
grand. nat.



MÂCHOIRES DE L'OUSITITI ADULTE
grand. nat.



CERVEAU DE L'OUSITITI,
grand. nat.

On doit en conclure, ou du moins on en a conclu, qu'ils n'acquerraient pas le même degré d'intelligence que les autres Singes, et ce que plusieurs naturalistes ont observé sur les Ousititis vivants paraît confirmer cette manière de voir. Ainsi ils ne sont pas éducatibles comme la plupart des autres, même lorsqu'on les prend jeunes, et, s'ils ne paraissent pas méchants, comme beaucoup de Pithéciens, il faut dire qu'ils n'ont ni la force, ni la ruse, ni surtout l'amour de la liberté qui caractérise ces derniers, et qui, en leur rendant l'esclavage insupportable, les éloigne de l'Homme dès qu'ils sont assez forts pour se passer de ses services

ou se soustraire à ses caprices. A cet égard, les *Ouistitis* tiennent peut-être plus des *Écureuils* que des *Singes* supérieurs, et, comme ils ont aussi la livrée de ces *Rongeurs*, on les confondrait aisément avec eux si l'on ne constatait qu'ils sont *Primates* par leurs mains de derrière, par leurs dents, par la capacité encore assez grande de leur crâne et par l'ensemble de leur organisation. Mais, comme nous l'avons déjà dit, ce sont des *Singes* inférieurs à tous les autres, et ils tiennent le dernier rang dans la nombreuse catégorie de ces *Mammifères*; leurs yeux plus écartés, le grand élargissement de leur membrane internasale, ainsi que plusieurs autres particularités secondaires, mais très-évidentes, donnent à leur physionomie une apparence bien moins humaine qu'à celle de presque tous les autres genres de la même famille. Cependant il ne paraît pas que l'on doive les distinguer comme famille à part des autres *Singes* que nous avons décrits; et s'ils constatent pour ainsi dire une dégradation du même type, ils en montrent encore la plupart des traits distinctifs.

Ils habitent les lieux boisés et vivent par petites troupes. Leur nourriture consiste en fruits, en insectes, en œufs et même en petits *Oiseaux*, dont ils mangent de préférence la cervelle.

Les femelles, ainsi qu'on l'a constaté, à diverses reprises et sur divers couples de ces Animaux qu'on avait amenés vivants en Europe, ont jusqu'à trois petits à chaque portée, tandis que la plupart des *Quadrumanes*, et même les *Cheiroptères*, qui leur sont bien inférieurs, n'en ont habituellement qu'un seul. En captivité, ils ne les élèvent pas toujours, et il leur arrive souvent, comme à beaucoup de *Carnassiers*, de les dévorer. D'autrefois cependant on les a vus très-attentifs à soigner leur petite famille, et le mâle secourait alors la femelle avec beaucoup de dévouement. Les petits *Ouistitis* de l'espèce ordinaire, que F. Cuvier a vu naître, avaient les yeux ouverts en venant au monde et ils étaient revêtus d'un poil gris foncé très-ras, mais à peine sensible sur la queue. Ils s'attachèrent aussitôt à leur mère en l'embrassant et en se cachant dans ses poils; mais presque aussitôt elle mangea la tête à l'un d'eux. Cependant les deux autres prirent la mamelle, et, dès ce moment, elle leur donna ses soins auxquels le père s'associa. Lorsqu'elle était fatiguée de porter ses petits, elle s'approchait du mâle, jetait un petit cri plaintif, et aussitôt celui-ci prenait les jeunes avec ses mains, les plaçait sous son ventre ou sur son dos, où ils se tenaient d'eux-mêmes, et il les transportait ainsi jusqu'à ce que le besoin de teter les rendit inquiets; alors il les reportait à leur mère, qui leur donnait le sein et les lui remettait bientôt après. En général, dit F. Cuvier, le père était celui des deux qui en avait le plus de soin; la mère ne montrait point pour ses petits cette affection vive, cette tendre sollicitude qu'on aurait pu lui supposer. Durant le siècle dernier, on avait déjà eu plusieurs fois l'occasion de voir, en Europe, la reproduction des *Ouistitis*. Edwards en cite un cas observé en Portugal, et, en 1778, il y en eut un autre à Paris. J'ai vu dans la collection anatomique du Muséum un des petits *Ouistitis* qui sont nés à cette époque.

F. Cuvier n'accorde à ces Animaux qu'une faible intelligence, quoique, à en juger par leurs grands yeux toujours en mouvement et par la vivacité de leurs regards, on soit d'abord porté à leur prêter une certaine pénétration; ils distinguent peu les personnes, se méfient de toutes et menacent indifféremment de leurs morsures celles qui les nourrissent comme celles qu'ils voient pour la première fois. Leur caractère est fort irritable, et leur agilité, quoique supérieure à celle de beaucoup de vrais *Cébiens*, est loin d'égaliser celle des *Écureuils*. Feu M. Audouin, savant naturaliste français, qui a succédé à Latreille dans la chaire d'entomologie du Muséum de Paris, a cependant fait sur les *Ouistitis* quelques observations qui montrent que leur discernement est bien supérieur à celui des *Rongeurs*, auxquels on les a si souvent comparés.

Nous en emprunterons le récit à M. Is. Geoffroy, qui le tenait de l'auteur lui-même

« Audouin s'est assuré, par des expériences plusieurs fois répétées, que ces *Singes* savent très-bien reconnaître dans un tableau, non pas seulement leur image, mais même celle d'un autre Animal. Ainsi l'aspect d'un Chat, et; ce qui semble plus remarquable encore, l'aspect

d'une Guêpe leur cause une frayeur manifeste, tandis qu'à la vue d'un autre insecte, tel qu'une Sauterelle ou un Hanneton, ils se précipitent sur le tableau comme pour saisir l'objet qui s'y trouve représenté.

« Il arriva un jour à l'un des deux individus de se lancer dans l'œil, en mangeant un grain de raisin, un peu du jus de ce fruit; depuis ce temps il ne manqua plus, toutes les fois qu'il lui arriva de manger du raisin, de fermer les yeux.

« Les deux individus qui ont fourni les intéressantes remarques que nous venons de rapporter attrapaient, avec une incroyable dextérité, les mouches que le hasard amenait dans leur cage; mais une Guêpe s'étant un jour approchée d'un morceau de sucre qu'on avait fixé à leurs barreaux, ces Animaux, qui n'avaient jamais vu de Guêpes et qui ne pouvaient connaître par expérience le danger de la piqûre de ces insectes, prirent aussitôt la fuite et allèrent se réfugier au fond de leur cage. Étonné de ces marques de frayeur, Audouin prit alors une Guêpe et l'approcha des deux Ouistitis, qu'il vit aussitôt cacher leur tête entre leurs mains et rapprocher leurs paupières, en fronçant le sourcil, de manière à fermer presque entièrement leurs yeux. Au contraire, à peine leur avait-on présenté une Sauterelle, un Hanneton ou quelque autre Insecte dont ils n'avaient rien à redouter, qu'ils se précipitaient sur lui avec un avide empressement, le saisissaient à l'instant même et le dévoraient avec délices.

« Ils aimaient aussi beaucoup le sucre, la pomme cuite et les œufs qu'ils savaient briser avec beaucoup de grâce et vider avec une adresse remarquable; mais ils ont constamment refusé les amandes de toute nature, les fruits acides ou acidulés et les feuilles qui se mangent en salade. Ils n'aimaient pas non plus la chair; mais lorsqu'on mettait dans leur cage un petit Oiseau vivant et qu'ils parvenaient à s'en rendre maîtres, ils lui ouvraient le crâne, mangeaient tout le cerveau, en ayant soin de lécher le sang qu'ils faisaient couler, et dévoraient quelquefois aussi la corne du bec, les tendons des pattes et quelques autres parties non charnues.

« Audouin a aussi remarqué que ses Ouistitis étaient très-curieux; qu'ils avaient la vue très-perçante; qu'ils tenaient beaucoup à leurs habitudes, quoiqu'ils fussent, sous plusieurs rapports, fort capricieux; qu'ils reconnaissaient parfaitement les personnes qui avaient soin d'eux (1); enfin que leurs cris étaient très-variés suivant les passions qui les animaient. C'étaient, lorsqu'ils étaient effrayés, des glapissements qui semblaient sortir du gosier et qu'ils faisaient entendre en ouvrant la bouche, et en montrant leurs dents, et, lorsqu'ils étaient en colère, un sifflement bref suivi d'une sorte de croassement. Dans d'autres circonstances ils poussaient de petits sifflements prolongés, ce qui arrivait surtout quand on les mettait en plein air, ou bien ils s'appelaient l'un l'autre par un gazouillement semblable à celui d'un grand nombre d'Oiseaux. »

L'Ouistiti ordinaire a le corps long de quinze ou seize centimètres, en comprenant la tête; sa queue en a trente. Dans le petit naissant, la longueur totale n'est que de dix-huit centimètres, dont onze et demi pour la queue; les dimensions des autres espèces sont peu différentes.

Ces diverses espèces ont été partagées en deux genres, par E. Geoffroy, sous les noms de *Jacchus* et *Midas*, et en cinq sous-genres, par M. Lesson, qui les appelait *Hapale* (synonyme de *Jacchus*), *Mico*, *Midas*, *OEdipus* et *Leontopithecus*.

En 1812, E. Geoffroy connaissait en tout treize espèces d'Hapaliens; les découvertes des naturalistes plus récents et les travaux descriptifs de MM. Spix, Gray, Is. Geoffroy et Deville ont porté ce nombre à une trentaine. MM. Wagner et Natterer ont aussi parlé d'Hapaliens nouveaux.

(1) Ceci est contraire aux observations de F. Cuvier et montre que chez ces animaux, comme dans la plupart des autres Mammifères, tous les individus d'une même espèce n'ont pas rigoureusement le même caractère. Les dispositions particulières de chacun d'eux et les conditions dans lesquelles ils ont été élevés ou mieux encore éduqués expliquent suffisamment les différences qu'ils nous présentent à cet égard.

1^o Nous énumérerons la plus grande grande partie des Animaux de ce groupe, et plus particulièrement ceux que l'on possède maintenant au Muséum de Paris. Nous commencerons par l'Ouistiti de Buffon et par ceux qui lui ressemblent le plus; ils ont comme lui des pinceaux ou éventails blancs sur les côtés de la tête.

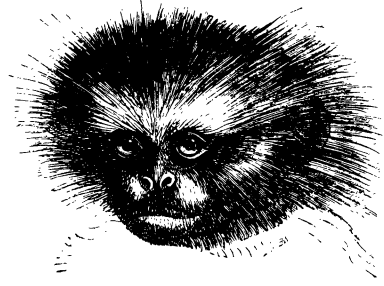
L'OUISTITI DE BUFFON (*Hapale Jacchus* ou le *Simia Jacchus* de Linné et le *Jacchus vulgaris* d'E. Geoffroy) est pour ainsi dire le type du genre entier. On le trouve au Brésil. Son pelage est en général cendré avec la croupe faiblement barrée de brun et la queue annelée; de très-longs poils cendrés existent devant et derrière ses oreilles, le reste de la tête et le camail sont brun-roux.

L'OUISTITI A COL BLANC (*Hapale albicollis*), décrit par Spix, a la région antérieure de la tête blanche ainsi que le dessus du cou; les mêmes parties sont grises dans le jeune âge. Il est du Brésil de même que le suivant :

OUISTITI OREILLARD (*Hapale aurita*). Il a d'abord été décrit par E. Geoffroy sous le nom de *Jacchus auritus*; son pelage est noir mêlé de brun; sa queue est annelée de noirâtre et de cendré; une tache blanche existe sur son front et de très-larges poils de la même couleur recouvrent ses oreilles. Cette charmante espèce est représentée à la page 8.

L'OUISTITI A CAMAIL (*Hapale humeralifer*), du même auteur, que l'on suppose également brésilien, est brun châtain, avec la queue légèrement annelée de cendré et la poitrine, les épaules ainsi que les bras blancs.

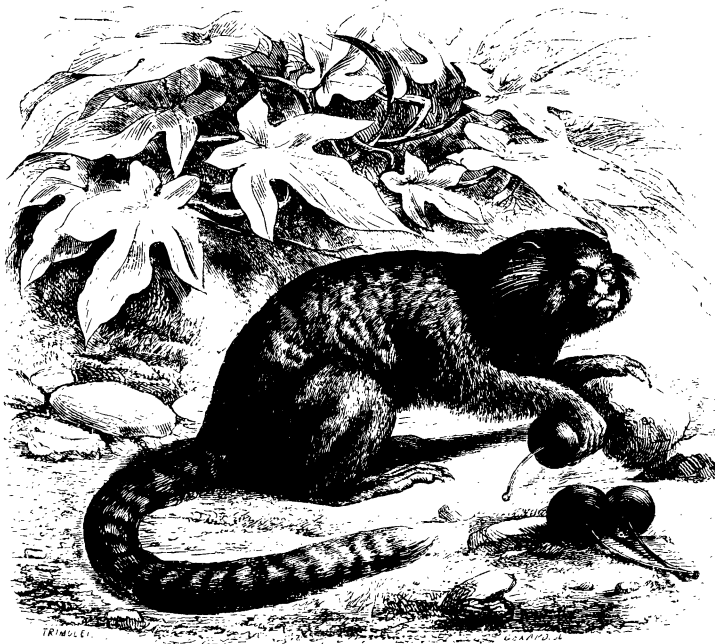
Les deux espèces suivantes ont les pinceaux noirs au lieu d'être blancs. Elles sont du Brésil :



OUISTITI DE BUFFON, 2/3 de grand.



OUISTITI A COL BLANC, 2/3 de grand.



OUISTITI A PINCEAUX NOIRS, 1/3 de grand.

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

L'une appelée OUISTITI A PINCEAUX NOIRS, par E. Geoffroy (*Hapale penicillata*), a, du reste, le pelage à peu près semblable à celui de l'Ouistiti à pinceaux blancs, si ce n'est que la tête et le hausse-col sont noirs ainsi que les pinceaux;

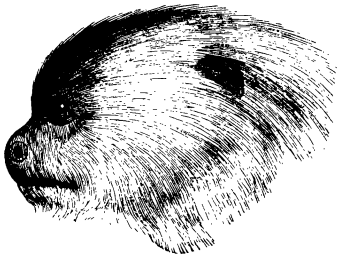
L'autre, qui est l'OUISTITI A TÊTE BLANCHE (*Hapale leucocephala*), a aussi été décrite par E. Geoffroy; son pelage est roux; sa tête et son poitrail sont blancs; son hausse-col est noir.

2° D'autres Ouistitis manquent des poils allongés en pinceaux qui ornent la tête des espèces précédentes.

Tel est l'OUISTITI MICO, dont Buffon n'a connu que la variété albine, ce qui a fait appeler cette espèce *Simia argentata* par les linnéens : c'est aujourd'hui l'*Hapale melanurus*. Son pelage est brun en dessus et fauve en dessous; sa queue est d'un noir uniforme. Le Mico ou Mélanure vit au Brésil, et probablement aussi dans la Bolivie. Il paraît qu'on ne doit pas en distinguer le *Jacchus leucomeros* de M. Gray.



OUISTITI A TÊTE BLANCHE. 2/3 de grand.



OUISTITI MICO, 2/3 de grand.



OUISTITI MIGNON, grand. nat.

L'OUISTITI MIGNON (*Hapale pygmaea*), dont la distinction a été faite par Spix, est du Pérou. MM. de Castelnau et Deville l'ont rapporté de la mission de Sarayacou et du haut Amazone : il est plus petit encore que ses congénères.

3° Les Hapaliens qui suivent sont classés par MM. Geoffroy père et fils dans le genre TAMARIN (*Midas*), auquel ces naturalistes donnent pour caractère d'avoir les incisives inférieures égales, en bec de flûte et le front rendu très-apparent par la saillie du bord supérieur des orbites. Les Tamarins sont plus nombreux que les Ouistitis des deux précédentes sections. Ceux de la collection du Muséum ont été portés à seize espèces par les soins de M. Is. Geoffroy. La disposition des poils de leur tête et la coloration de leur face peuvent les faire classer de la manière suivante.

a. Trois de ces espèces ont la tête couverte de longs poils simulant presque une crinière.

L'une ou l'OUISTITI MARIKINA (*Hapale Rosalia*) est déjà décrite dans les auteurs du dernier siècle (voyez *planche VI*).

C'est un charmant Animal à pelage uniformément jaune doré, et dont la tête et les épaules sont recouvertes par une longue crinière. Il paraît exister dans plusieurs parties de l'Amérique, telles que la Guyane, le Brésil et le Pérou, et dans ces différents pays, on le recherche à cause de la gentillesse de sa robe et de la vivacité de son caractère; il est plus gai que l'Ouistiti ordinaire et en même temps plus apprivoisable.

Buffon a emprunté au P. d'Abbeville le nom du Marikina, et c'est ce nom qu'on a le plus généralement conservé à l'espèce. D'autres auteurs l'ont nommé Singe-Lion, à cause de sa crinière et de la couleur de son corps : c'est le *Silky-Monkey*, c'est-à-dire le Singe soyeux de Peimant. Brisson l'avait décrit antérieurement d'après un exemplaire vivant qui appartenait à la marquise de Pompadour.

L'OUISTITI CHRYSOMÈLE (*Hapale chrysomelas* de Kuhl et de Desmarest) a été découvert au Brésil par le prince de Neu-Wied. Il est noir avec le front et une partie de la queue jaune doré, et il a les avant-bras, les genoux, la poitrine ainsi que les côtés de la tête roux-marron.

L'OUISTITI LEONCITO (*Hapale leonina*, de Humboldt) a une crinière comme le Marikina, mais dont la couleur est brun-olivâtre, sauf sur la queue qui passe au noir. Ce petit Singe a été découvert par le savant voyageur que nous venons de citer, dans les plaines qui bordent la partie orientale des Cordilières, sur les rives du Pictumayo et du Caqueta; ses mœurs paraissent aussi le rapprocher du Marikina.

b. L'OUISTITI PINCHE (*Hapale OEdipus*) et l'espèce dont nous parlerons ensuite forment une autre petite catégorie dont le principal caractère consiste dans la présence, sur le front et au vertex, de poils plus longs et redressés en manières de crête, tandis que les parties latérales de leur front sont nues ou à poils très-ras. Le Pinche est aussi une fort jolie espèce dont il y a, dans Buffon et dans Fr. Cuvier, des descriptions détaillées accompagnées de bonnes figures. Son pelage est brun-fauve en dessus mais blanc en dessous et sur les membres ainsi que sur la huppe; sa face est noire ainsi que les côtés de sa tête; sa queue est rousse dans la première partie et noire dans l'autre; ses oreilles sont aussi de couleur rousse; son corps est long de vingt-cinq centimètres, la tête comprise; sa queue est à peu près double. On voit quelquefois dans les ména-

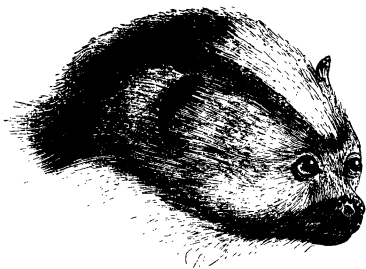


OUISTITI CHRYSOMÈLE. 14 de grand



OUISTITI PINCHE. 15 de grand

geries des Singes de cette espèce. Ils passent habituellement la journée couchés dans la partie la plus obscure de leur cage, mais dès que le crépuscule arrive, ils retrouvent toute leur activité; c'est alors qu'ils prennent leur nourriture; à l'aube, au contraire, ils retournent dans leur coin. Le Pinche vit dans la Guyane, dans le Brésil, dans le Pérou et dans la Colombie.



OUSTITI DE GEOFFROY, 2/3 de grand.

L'OUSTITI DE GEOFFROY (*Hapale Geoffroyii*), dont la description a été donnée par le D. Pucheran, habite l'isthme de Panama; il diffère du Pinche par les particularités suivantes :

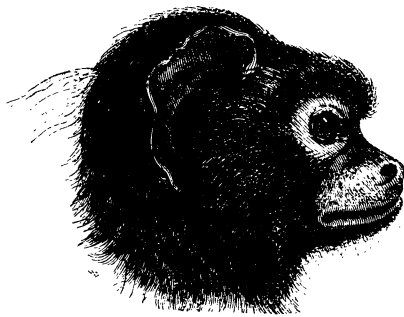
4° Tous les autres Hapaliens ont les poils de la tête entièrement ras, et quelquefois même cette partie est plus ou moins nue. On peut distinguer parmi eux trois petites divisions, suivant qu'ils n'ont de blanc ni aux lèvres ni au nez, qu'ils n'ont de blanc qu'aux lèvres ou bien qu'ils en ont au nez et aux lèvres.

a. A la première de ces sous-divisions se rapportent trois espèces que l'on a plus particulièrement appelées *Tamarins*, ce sont :

L'OUSTITI A MOITIÉ BLANC (*Hapale bicolor*), signalé d'abord par Spix; — l'OUSTITI NÈGRE ou le *Tamarin nègre* de Buffon (*Hapale* ou *Saguinus ursula* d'Hoffmanseg), — et l'OUSTITI AUX MAINS ROUSSES (*Hapale Midas*);

Celui-ci est le *Simia Midas* de Linné, et le *Midas rufimanus* d'E. Geoffroy. Il vient de la Guyane. F. Cuvier en donne la description dans son *Histoire des Mammifères*, ainsi que celle de l'espèce à mains rousses; leur naturel est absolument le même; ils sont vifs, capricieux, irritables, mais leur intelligence, comme celle de tous leurs congénères, paraît assez bornée lorsqu'on les compare aux Singes de l'ancien continent, aux Atèles, ou même aux Sapajous. Les Tamarins Nègres et à moitié blanc vivent dans les forêts du Brésil.

b. Il n'y a pas de nom de sous-genre pour les espèces à lèvres blanches. L'un d'eux ou l'OUSTITI ROUX-NOIR (*Hapale rufoniger* de MM. Is. Geoffroy et Deville) est noir avec le dos, les lombes, les cuisses et les jambes d'un beau roux-marron et quelques indices de bandes noires. Il est du Brésil et a été découvert aux environs de Pebas, sur l'Amazone, par MM. Castelnau et Deville.



OUSTITI NÈGRE, 3/4 de grand.



OUSTITI DE DEVILLE, 2/3 de grand.

L'OUSTITI DE DEVILLE (*Hapale Devillei*, Is. Geoffroy) a été décrit, d'après un exemplaire rapporté du Pérou par les mêmes voyageurs. Il joint aux caractères de l'Oustiti roux-noir, des anneaux noirs et grisés sur le dos.

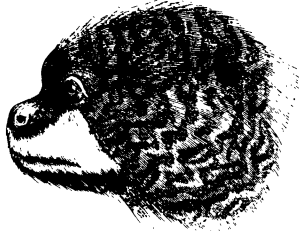
L'OUSTITI A FRONT JAUNE (*Hap. flavifrons*), décrit par MM. Is. Geoffroy et Deville, a aussi été dé-



OUSTITI A FRONT JAUNE, 2/3 de grand.

couvert par les mêmes voyageurs auprès de Pebas. Il a le front et une partie du dessus de la tête d'un jaune-roux finement tiqueté de noir.

L'OUISTITI DE WEDDEL (*Hapale Weddellii*) a été décrit par M. Émile Deville et dédié au savant courageux botaniste, M. Weddel, qui composait avec lui et M. d'Ozery la commission scientifique qui a traversé deux fois l'Amérique intertropicale, sous la direction de M. de Caltelnau. L'Ouistiti de Weddel a été trouvé dans



OUISTITI D'ILLIGER, 2/3 de gr.

la province d'Apolobamba, en Bolivie, par le savant dont il a reçu le nom; il est surtout distinct par son front blanc et sa face est aussi encadrée de la même couleur.

L'OUISTITI D'ILLIGER (*Hapale Illigeri*, Pucheran) est encore une autre espèce;



OUISTITI DE WEDDEL, 2/3 de grand

il a la tête noire ainsi que la queue et les mains; le dos et les lombes variés de noir et de jaune et le reste du corps roux: on le suppose de Colombie. M. Wagner le réunit à l'*Hapale fuscicollis* de Spix.

C'est auprès de lui que se place l'OUISTITI A FRONT NOIR (*Hapale nigrifrons*, Is. Geoffroy), sur l'habitat duquel on n'a encore aucun renseignement certain.

e. Parmi les espèces à lèvres et à nez de couleur blanche, on connaît:

L'OUISTITI LABIÉ (*Hapale labiatus*, E. Geoffroy), à pelage noirâtre en dessus, roux ferrugineux en dessous et à tête noire;

L'OUISTITI A CALOTTE ROUSSE (*Hapale pileata*), qui est aussi l'une des espèces décrites par MM. Is. Geoffroy et Deville; il a le dessus de la tête d'un roux mordoré vif; le dessus du corps varié de noir et de gris sans bandes distinctes; les membres, la queue et le dessous du tronc noirs ou noirâtres: il a été pris à Pebas;



OUISTITI A CALOTTE ROUSSE, grand. nat.

L'OUISTITI A MOUSTACHES (*Hapale mystax*

de Spix), qui n'a de roux ni sur la tête ni inférieurement; il est du Pérou. MM. de Castelnau et Deville l'y ont trouvé auprès de Saint-Paul, dans la région du haut Amazone.

REMARQUES SUR LES CÉBIENS ET LES HAPALIENS FOSSILES

Tous les détails que nous venons de rapporter au sujet des Cébiens ou des Hapaliens, et le fait bien constaté que ces Animaux ne se rencontrent point ailleurs qu'en Amérique, rend plus curieuses encore les observations qu'on a faites sur les espèces fossiles de ces deux groupes. Ce n'est également qu'en Amérique qu'elles ont été observées. M. Lund, savant paléontologiste, auquel on en doit la connaissance, en distingue cinq parmi les débris fossiles qu'il a recueillis au Brésil, dans le bassin de Rio dos Velhas, l'un des affluents du fleuve Saint-François.

En voici la liste:

- 1^o UN SAJOU (*Cebus macrognathus*, Lund);
- 2^o UN GALLITRICHE dont la taille était presque double de celle des espèces du même genre (*Callitrix primævus*, id.);
- 3^o UN CÉBIEN dont la hauteur égalait quatre pieds et dont les caractères indiquent un

genre différent de ceux d'à présent (M. Lund l'appelle PROTOPITHEQUE et donne à l'espèce le nom de *Protopithecus brasiliensis*);

4° UN OUISTITI grand comme l'Ouistiti à pinceaux;

5° UN OUISTITI double en dimensions et par conséquent plus grand que ceux qui vivent maintenant (*Hapale grandis*).

FAMILLE DES LÉMURIDÉS

Plusieurs des genres de Mammifères qui vivent dans l'ancien continent, ont avec les Singes un certain nombre de caractères communs, et, en particulier, le pouce des pieds de derrière opposable aux autres doigts. Ils ont été réunis en une seule famille, sous le nom de *Lémuridés*, et plus fréquemment encore sous celui de *Lémuriens*. La plupart habitent Madagascar, tels sont l'Indri, deux autres genres qui s'en rapprochent, les Makis et les Cheirogales. D'autres vivent en Afrique : on les connaît sous les noms de Galagos et de Pérodictique. Il y en a aussi dans l'Inde et dans ses îles : ce sont les Loris et le Tarsier.

Quelquefois on a associé à ces Animaux l'Aye-Aye, et même les Galéopithèques, qui en sont très-voisins, à certains égards, et qui habitent également l'ancien continent. Néanmoins nous en parlerons séparément, parce qu'ils diffèrent des vrais Lémuridés par plusieurs particularités importantes.

La deuxième famille des Primates et les deux genres que nous venons de signaler répondent au genre *Lemur* de Linné ou des naturalistes qui l'ont suivi. Sa division en plusieurs genres a été successivement opérée par Buffon, par Pallas ainsi que par G. Cuvier et E. Geoffroy. Les Animaux qu'elle comprend se rapprochent bien des Singes à plusieurs égards, et ils leur ressemblent plus qu'aux autres Mammifères; mais, indépendamment de leurs affinités avec les Singes des deux continents, ils sont faciles à en distinguer si l'on consulte l'ensemble de leurs caractères, soit extérieurs, soit profonds.

Inférieurs par leur organisation aux espèces de la première famille, les Lémuridés constituent un groupe parfaitement naturel et leur répartition géographique n'est ni moins curieuse ni moins régulière que celle des Singes. Ceux de Madagascar forment deux tribus assez distinctes, sans comprendre l'Aye-Aye, et l'une de ces deux tribus semble tenir dans cette île, ou plutôt dans ce petit continent, la place que les Singes supérieurs occupent dans l'Inde et en Afrique. Une de ses espèces a même dans sa démarche et dans la brièveté de sa queue assez de ressemblance avec l'Homme, quoique bien plus éloignée de lui par son organisation qu'aucune des espèces de la famille des Singes, et dans quelques districts on l'appelle l'*Homme des bois*.

Les Lémuridés madécasses de l'autre tribu sont les Makis et les Cheirogales; aucun des genres de ce groupe ou du précédent ne possède d'espèce en Afrique ni dans l'Inde, et chacun de ces deux derniers continents nourrit aussi des genres qui lui sont particuliers, ceux de l'Afrique n'étant pas les mêmes que ceux de l'Inde.

Buffon, qui avait si bien compris la répartition géographique des Singes, n'avait pu réunir assez de documents pour se faire une idée entièrement exacte de celle des Lémuridés, Animaux dont il ne connaissait d'ailleurs qu'un petit nombre d'espèces. Plusieurs naturalistes avaient donné les Loris comme semblables aux Paresseux de l'Amérique, ce qui les avait conduit à dire que ces derniers ou l'Âi et l'Unau vivent aussi dans l'île de Ceylan. Buffon discuta cette assertion, et il ajoute qu'il lui paraissait que le Loris poucan, mal à propos nommé *Paresseux du Bengale*, approche plus de l'espèce du Loris (ou Loris grêle) que de celle d'aucun autre Animal, et que ces deux Loris se trouvent également dans l'ancien continent. Il ajoutait dans le même article : « Ce fait, que les Animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne

se trouvent pas dans le Nouveau-Monde, est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable.» Et en effet, non-seulement on n'a trouvé depuis Buffon aucun Loris en Amérique, ni aucun Paresseux véritable dans l'ancien continent, mais il n'a été rencontré, ni en Amérique, ni à la Nouvelle-Hollande, une seule espèce susceptible d'être réunie à la famille des Lémuridés. Le Kinkajou, de la Guyane et du Brésil, dont on a voulu faire un genre du même groupe, appartient certainement à l'ordre des Carnivores.

Des vues analogues à celles que Buffon avait émises sur la différence des Mammifères propres aux parties méridionales de l'ancien et du nouveau continent, ont été démontrées vraies pour la Nouvelle-Hollande et pour Madagascar. Ce grand écrivain avait dit, au sujet des Makis proprement dits, qu'ils sont originaires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagascar, où on les trouve, en effet, en grand nombre. On sait aujourd'hui que ces Animaux sont exclusivement de Madagascar, et que, de même qu'il n'y a pas de Singes dans ce pays, il n'y a non plus ni Maki, ni Indris en Afrique, même dans l'Afrique orientale, dont Madagascar n'est pourtant éloigné que de soixante myriamètres. Aucun Mammifère autre que ceux qui ont été répandus par l'Homme sur toute la surface du globe n'est commun à ces deux pays, et ils diffèrent autant entre eux que l'Afrique elle-même diffère de l'Amérique méridionale.

Madagascar, que les géographes nous décrivent comme une île africaine, comparable à Fernando-Po par exemple, n'est donc pas, comme cette île, une dépendance de l'Afrique, car elle ne nourrit pas les mêmes productions indigènes. A ce titre, Ceylan dépend de la presqu'île de Pondichéry, Sumatra relève de celle de Malacca, et Van-Diémen est un démembrement du continent australien. Madagascar au contraire est une terre à part, comme l'Afrique, comme l'Inde, comme l'Amérique du Sud et comme la Nouvelle-Hollande. C'est un centre particulier de population animale, et cela non-seulement par les caractères propres de ses espèces réellement indigènes, mais aussi par un grand nombre de ses genres. Commerson, qui avait visité cette terre après avoir accompli presque en entier le tour du monde avec Bougainville, fut le premier qui en fit la remarque. Il dit, en effet, dans un style métaphorique, mais dont le sens exact est facile à saisir, *que la nature semblait s'être retirée à Madagascar, comme dans un sanctuaire, pour y travailler sur d'autres modèles que ceux auxquels elle s'est asservie ailleurs.*

Nous insistons donc sur ce point : *Les Lémuridés de Madagascar diffèrent génériquement de ceux de l'Afrique, et ces derniers ne sont pas non plus les mêmes que ceux de l'Inde.* Tous ces Animaux sont néanmoins de la même famille; car, bien qu'ils diffèrent d'espèces et même de genre, ils ont plusieurs particularités communes, comme en ont aussi les Singes Pithéciens et Singes Cébiens.

Voici quels sont les principaux traits distinctifs de la famille des Lémuridés.

Ce sont encore des Primates, et le nom de Quadrumanes leur serait même mieux applicable qu'aux Cébiens, parce qu'ils ont non-seulement le pouce des pieds de derrière opposable aux autres doigts, mais encore celui des pieds de devant. Leurs ongles sont aussi plus aplatis que ceux de la plupart de ces Animaux, et l'on reconnaît bientôt qu'au lieu de continuer la série des Singes, ils recommencent une série nouvelle, ayant ses différents termes, les uns plus élevés, les autres moins élevés par l'ensemble de leurs particularités organiques. Leur museau est en général plus long que celui des Singes et leur face est conformée autrement; la plupart ont les yeux notablement écartés; leurs narines sont virguliformes et enfoncées dans un petit espace nu; leurs oreilles sont arrondies, le plus souvent assez courtes et velues; quelquefois cependant elles sont grandes et nues, ce qui est, comme le grand développement de leurs yeux, en rapport avec leurs habitudes nocturnes. Leurs organes reproducteurs diffèrent peu de ceux des Singes, mais ils ont souvent plus de deux mamelles, et, dans le cas où ils n'en ont que deux, celles-ci sont plus ou moins rapprochées des aisselles. Les Loris ont deux paires de tétines pour chacune des deux mamelles; les Microcèbes, les Galagos et les Tarsiers

ont trois paires de mamelles bien distinctes. Leur cerveau est moins développé que celui des Singes et plus souvent dépourvu de circonvolutions; les lobes olfactifs sont à peu près comme ceux de ces Animaux.

Leur intelligence est inférieure à celle de la plupart de ces derniers, mais ils sont encore susceptibles de quelque éducation, et, comme ils ont en général des formes bizarres, leur étude est fort intéressante; les uns ont la queue fort longues, d'autres n'en ont qu'un rudiment, et il en est qui n'ont aucune trace de cet organe. Chez les Lémuridés la queue n'est jamais prenante; il n'y a pas non plus de callosités chez ces Primates, et toujours l'ongle de leur second orteil est allongé en griffe au lieu d'être plat comme les autres (on dit qu'il est *subulé*). Le Tarsier a deux ongles ainsi conformés à chacune des pattes de derrière. La taille des Lémuridés est en moyenne inférieure à celle des Singes de l'Ancien-Monde, et plusieurs de leurs espèces le cèdent aussi sous le même rapport aux Ouistitis de l'Amérique.

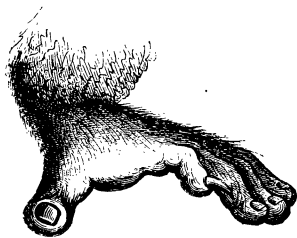
I

LÉMURIDÉS DE L'INDE ET DE L'AFRIQUE

Avant de parler des Lémuridés propres à Madagascar et à quelques îles qui en sont très-rapprochées, nous traiterons de ceux qui vivent dans l'Inde et en Afrique. Ils constituent quatre genres bien différents les uns des autres, et dont on peut faire, dans l'état actuel de la science, trois tribus distinctes. Celui des Pérodietiques que nous rapprochons des Galagos, ressemble en effet beaucoup à ce dernier par son système dentaire. Ces trois tribus sont celles des *Loris*, des *Galagos* et des *Tarsiers*.

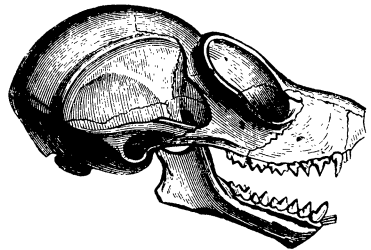
TRIBU DES LORIS

GENRE LORIS (*Loris*). Ce nom, que Buffon a pris dans une acception générique, est le même, d'après lui, que les Hollandais ont employé pour désigner le petit Animal de l'Inde qu'on appelle aujourd'hui le Loris grêle, et qui se distingue très-bien du Loris du Bengale et des îles de la Sonde, aussi décrit par les zoologistes du même pays. Ces deux Animaux sont de petite taille; le corps du plus fort n'est guère plus gros que celui d'un Ouistiti, et celui de l'autre est moins volumineux encore.



PIED GAUCHE DE LORIS PARVUS, 2/3.

Ils sont allongés, ont les jambes assez courtes, la démarche lente et bizarre, et ils jouissent de la possibilité de se tenir assez longtemps debout. Leur tête est arrondie, mais leur face s'allonge un peu en pointe; leurs oreilles sont courtes et velues; leurs yeux sont



CRANE DE LORIS GRÊLE, grand. nat.

volumineux et à pupilles étroites et transversales, ce qui indique des habitudes essentiellement nocturnes; leur pouce de derrière est nettement opposable et l'ongle de leur second orteil est subulé comme celui des autres Lémuridés. Ces Loris n'ont aucune trace extérieure de queue; leurs mamelles paraissent au nombre de quatre, parce que chacune d'elles a deux tétines, et ils ont trente-six dents, savoir : deux paires supérieures d'incisives assez petites et gemmi-

formes (l'une d'elles disparaît souvent de bonne heure), deux paires d'incisives inférieures grêles et projetées en avant, ainsi que les canines de la même mâchoire, tandis que les canines supérieures sont fortes et de forme ordinaire; enfin six paires de molaires inférieurement et supérieurement : celles-ci sont appropriées à un régime frugivore. La première d'en bas est caniniforme.

Indépendamment de leurs habitudes nocturnes, ces petits Animaux se font remarquer par la lenteur singulière de leur démarche; aussi leur a-t-on donné le nom de Paresseux, qui leur convient très-bien, mais qui a le défaut de les faire confondre avec les Paresseux d'Amérique ou Bradypes, qui sont des Mammifères d'un tout autre groupe. D'Obsonville et Wosmaër ont donné, vers la fin du dernier siècle, quelques détails sur les mœurs des Loris, et depuis lors plusieurs naturalistes ont eu l'occasion de les observer de nouveau. On reçoit même quelquefois des Loris vivants en Europe; ils sont doux, inoffensifs et presque entièrement dépourvus d'initiative, quoiqu'ils aient cependant quelque intelligence; ils s'accoutument fort bien du régime auquel on soumet les autres Animaux de la famille des Lémuridés. L'espèce à corps et à membres grêles est surtout singulière par la lenteur exagérée et la prudence extrême avec laquelle elle marche; qu'elle soit placée sur un sol résistant, ou bien qu'elle grimpe contre la grille de sa cage ou sur quelque branche, l'écartement qu'elle donne à ses pattes, l'angle que font la jambe sur la cuisse ou l'avant-bras sur le bras, et enfin l'apparence comme paralytique du Loris grêle, rappellent d'une manière notable les allures du Caméléon.



LORIS PARESSEUX, 1/3 de grand.

Les anatomistes ont plusieurs fois disséqué ces Animaux, et l'on doit à cet égard de belles observations à M. Vrolich d'Amsterdam. Ceux qui ont cherché la cause de cette espèce d'engourdissement des Loris, engourdissement que l'on retrouve presque au même degré chez le Tarsier, l'ont attribuée à une disposition particulière des artères des membres chez ces Animaux (la brachiale et la crurale), qui se divisent sur une partie de leur trajet en un réseau plexueux, comme chez les Paresseux proprement dits.

Les Loris ont dans un cas seize et dans l'autre quinze vertèbres dorsales.

On ne connaît que deux espèces parmi ces Lémuridés, et on les a séparées en deux genres distincts, dont l'un a conservé le nom de *Loris*, et dont l'autre a reçu celui de *Nycticèbe* (E. Geoffroy). Illiger, qui ne les divise pas génériquement, a préféré, au nom consacré par Buffon, celui de *Stenops*, dont quelques auteurs se sont servis après lui.

Le LORIS GRÊLE (*Loris gracilis*), qu'on a aussi appelé *Loris ceylanicus*, etc., est le Loris proprement dit de Buffon. C'est un Animal roussâtre ayant une bande blanche sur le front et sur le nez; le dessous de son corps est plus clair que le dessus; il est long de deux décimètres ou un peu plus; son nom spécifique rappelle la gracilité de ses membres et l'allongement de son



LORIS GRÊLE, 1/3 de grand.

corps. C'est dans la presqu'île de Pondichéry et à l'île de Ceylan que vit ce curieux Mammifère.

Le LORIS PARESSEUX (*Loris tardigradus*), que Buffon a signalé, d'après Wosmaër, sous la dénomination de *Loris du Bengale*, est un peu plus gros et surtout plus robuste; il est roux en dessus avec une ligne dorsale brune; une bande blanche remonte des côtés de son nez et s'étend jusqu'au front; le dessus de son corps est grisâtre. Son corps est long de trois décimètres et demi.



LORIS PARESSEUX, 3/4 de grand.



LORIS GRÊLE, 1/4 de grand.

On le trouve à Java, à Sumatra et à Bornéo, peut-être aussi au Bengale, mais il y a moins de certitude à cet égard. On en a distingué, mais sans doute à tort, une espèce sous le nom de *L. javanus*.

Le Loris paresseux, qu'on nomme aussi *Poucan*, est le type du genre Nycticebe d'E. Geoffroy. La description du Loris du Bengale, que Buffon avait tirée de Wosmaër, n'a été publiée qu'après sa mort, dans le t. VII de ses *Suppléments*. C'est par erreur qu'elle attribue à cette espèce la tête décharnée trouvée dans un puits de l'ancienne ville de Sidon, et dont Daubenton avait donné la description dans le t. XV du même ouvrage: cette tête est celle du Daman et point du tout celle du Loris.

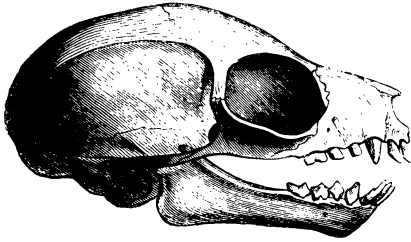
TRIBU DES GALAGOS

Elle a pour type le genre *Galago*. Une nouvelle étude des *Pérodactyles* me porte à croire qu'il doit également en faire partie.

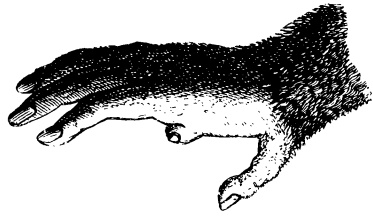
GENRE PÉRODICTIQUE (*Perodicticus*, Bennett). Bosmann, voyageur hollandais du XVII^e siècle, qui avait été en Guinée, parle, dans le récit qu'il a laissé, de plusieurs Animaux particuliers à ce pays qui n'ont été revus que dans ces dernières années. L'un d'eux est un Chevrotain dont nous rappellerons les caractères en décrivant les espèces de ce genre; un

autre est un Quadrumane que Bosmann appelle *Potto*, et dont les naturalistes modernes ont fait successivement un Galago, un Nycticébe, et plus récemment un genre distinct.

Le PÉRODIGTIQUE POTTO (*Perodicticus Potto*) a les oreilles à peu près semblables à celles des Loris et bien moins grandes que celles des Galagos, mais il a une queue tandis que les Loris en manquent; d'autre part, cette queue est bien moins longue que celle des Galagos; elle est à peine égale au tiers du tronc. Cet Animal est moins gros qu'un Chat et il paraît être essentiellement grimpeur. Ses pieds de derrière, dont le pouce est bien séparé et complètement opposable, ont leur second orteil pourvu d'un ongle subulé et, antérieurement, sa main a aussi le pouce opposable, élargi à sa base et tellement écarté, que la main elle-même ressemble à une pince dont une branche serait formée par le pouce et l'autre par le reste des doigts; mais le premier de ceux-ci ou l'index présente une particularité très-remarquable; il est tout à fait rudimentaire et ne paraît extérieurement que comme un petit tubercule onguiculé. On ne connaît rien d'analogue dans les autres espèces de la classe des Mammifères.



CRÂNE DE PÉRODIGTIQUE, grand nat.



MAIN DE PÉRODIGTIQUE, grand nat.

Le Potto a la dentition des Loris et des Galagos; il se rapproche surtout de ces derniers, mais il a la première molaire supérieure uniradiculée et la dernière plus courte. Nous n'avons pu en représenter que la dentition de lait. L'exemplaire observé par Bennett, en 1830, était dans ce dernier cas, ainsi que celui qu'a décrit plus récemment M. Van der Hoeven, et il en est de même d'un troisième appartenant au Muséum de Paris. C'est de celui-ci que nous donnons une figure en couleur. (*Planche IV.*)

Le Potto est un Animal assez trapu, coloré de roux brun avec un glacé plus foncé sur le dos et gris-blanc sur les lombes, les flancs et les pattes; la partie terminale de sa queue est noire. On le trouve dans les forêts de la Guinée, particulièrement auprès de Sierra-Leone. C'est un Mammifère lent et paresseux qui semble établir le passage entre les Loris de l'Inde et les Galagos de l'Afrique.

GENRE GALAGO (*Galago*, E. Geoffroy). Adanson, qui a été, comme l'on sait, un grand botaniste, a aussi rendu des services fort importants à la zoologie, soit par ses travaux sur les Mollusques, soit par les collections mammalogiques et ornithologiques qu'il a faites au Sénégal. C'est à lui que l'on doit les premières observations sur les Galagos, qu'il avait eu l'occasion d'observer pendant son voyage, et dont il rapporta en France des peaux ainsi qu'un crâne.

E. Geoffroy rappelle plusieurs particularités à cet égard dans son Mémoire intitulé « Le Galago du Sénégal, description suivie de considérations sur l'Animal anonyme, » mémoire qui a paru dans l'*Histoire naturelle des Mammifères* de F. Cuvier. « Il y avait longtemps, dit Geoffroy, qu'Adanson avait eu connaissance du Galago: des nègres qui le servaient durant son séjour au Sénégal, ayant remarqué qu'il prenait des notes sur toutes les productions de leur pays, lui procurèrent cet Animal dont ils lui avaient auparavant vanté la gentillesse et l'extrême agilité. Ce joli Quadrumède est connu dans les déserts au delà de Galam sous le nom de *Galago*, que nous avons adopté. Adanson en prit sur les lieux plusieurs croquis. Il en rapporta aussi quelques dépouilles en Europe; et, c'est en s'aidant de ces moyens que, de retour



PÉRODICTIQUE POTTO (*Pterodicticus Potto*)
DE GUINÉE.



à Paris, il fit composer une planche de grandeur in-folio, où le Galago est représenté dans les attitudes qui lui sont le plus familières. Feu Desmoulins fut chargé de la gravure de cette belle planche, et Adanson ne l'a employée, ni dans son *Voyage au Sénégal*, ni dans aucun autre de ses ouvrages. Occupé du projet d'une Encyclopédie sur l'histoire naturelle, il y a toujours destiné cette planche ainsi que d'autres faites avec les mêmes frais, et il est mort sans publier ces précieux matériaux. »

Le Galago ordinaire du Sénégal, qui reçoit aussi dans ce pays le nom de *Khoyah*, n'est pas la seule espèce connue dans ce genre. Outre quelques Galagos dénommés par les auteurs modernes, mais dont quelques-uns sont trop peu différents de l'espèce ordinaire pour que l'on puisse les en distinguer comme espèces, il faut y joindre deux espèces qui sont au contraire plus grandes, mais également de couleur gris perlé, et une autre plus petite. Celle-ci est le Galago de Demidoff, à tort rapprochée du Maki nain; les autres sont le Galago à grosse queue et le Galago d'Allen. Quand au *Potto* de Bosmann, dont quelques auteurs ont fait aussi un Animal de ce genre, nous en avons parlé précédemment sous le nom de Pérodictique, parce qu'il doit évidemment constituer une division à part.

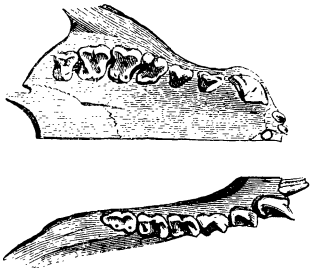
Les Galagos sont de jolis Animaux ayant à la fois l'organisation des Primates et l'apparence gracieuse des Écureuils. Ils ont pour caractères leur tête assez grosse et arrondie, remarquable par ses grandes oreilles membraneuses et par la grosseur des yeux; leur queue est longue et

fournie; leur pelage est moelleux; le pouce de leurs pieds de derrière est opposable aux autres doigts; leur second orteil est pourvu d'un ongle subulé et leur tarse est notablement allongé. Ils sont du petit nombre des Primates qui ont trois paires de mamelles; leurs dents sont en même nombre que chez les Makis, les Loris et les Sapajous, c'est-à-dire au nombre de trente-six; mais la forme de ces organes est bien plus semblable ici à ce que l'on voit chez les Makis ou Loris; les trois paires antérieures de la mâchoire inférieure étant proclives et en forme de poigne, comme chez ces derniers Animaux.

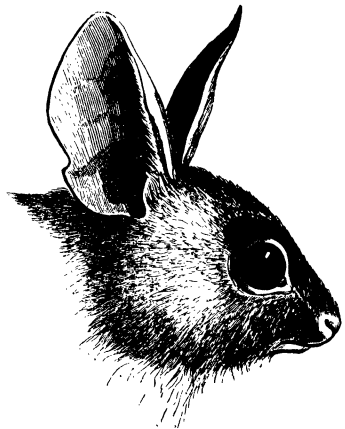
Les Galagos sont inoffensifs, presque entièrement nocturnes, et ils vivent sur les arbres où ils font la chasse aux Insectes et aux petits Oiseaux; ils mangent aussi des fruits. On les trouve surtout dans les grandes forêts de Gommiers ou arbres qui fournissent la gomme, et les Européens du Sénégal les nomment, à cause de cela, Animaux de la gomme. Il paraît qu'ils aiment aussi cette substance, et, en captivité, on peut leur en donner ainsi que des fruits et d'autres aliments.

G. Cuvier et Geoffroy-St-Hilaire imposèrent, en 1795, le nom latin de *Chirosciurus*, qui signifie Écureuil à mains, au genre qui comprend les Galagos, et, l'année suivante, dans son Mémoire sur les rapports naturels des Makis, le second de ces naturalistes en parla sous le nom qu'Adanson avait indiqué. En 1811, Hliger, conséquent au principe trop souvent oublié, mais auquel la synonymie doit plus d'un embarras, que les noms employés d'abord comme spécifiques ne doivent jamais être pris dans une acception générique, substitua le mot d'*Otolicus* (signifiant oreille en forme de van) à celui de Galago, et il appela l'espèce la plus commune *Otolicus Galago*, comme antérieurement Schreber l'avait appelée *Lemur Galago*.

C'est cette même espèce qui est le GALAGO DU SÉ-



DENTS DE GALAGO, grand. nat.



GALAGO DU SÉNÉGAL, 1/3 de grand

NÉGAL (*Galago senegalensis*) des ouvrages récents de mammalogie, et l'on doit, à notre avis, lui réunir celles qui ont été établies sans motifs suffisants, sous les noms de *Galago Geoffroyii*, *Galago Moholi* et *Galago conspicillatus*. Elle est d'un gris légèrement teinté de roussâtre avec une partie de la face et les yeux de cette dernière couleur; dans les individus qui ont été conservés pendant longtemps dans nos collections le roux disparaît. La taille est un peu inférieure à celle de l'Ouistiti et le museau est plus fin. Ce joli Mammifère se rencontre au Sénégal, en Casserie, dans l'Abyssinie et dans la Nubie.

Le GALAGO D'ALLEN (*Galago Alleni*, Waterh.) est un peu plus gros.

Le GALAGO A QUEUE TOUFFUE (*Galago crassicaudatus*, E. Geoffroy) est le plus grand de tous; sa teinte est à peu de chose près la même. On le trouve dans l'Afrique intertropicale, et en particulier à Port-Natal. C'est sans doute l'*O. Garnetti*, de M. O'Gilby.

Le GALAGO DE DEMIDOFF (*Galago Demidoffii*, G. Fischer) est au contraire plus petit;



GALAGO DU SÉNÉGAL, 1/3 de grand.



GALAGO DE DEMIDOFF, 1/2 de grand.

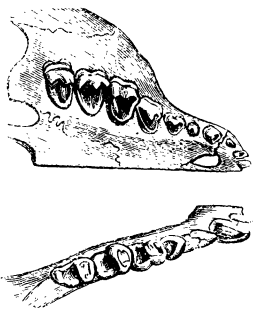
sa taille égale seulement celle du Cheirogale nain, dont il a aussi la couleur et l'apparence extérieure. Il est de la côte occidentale d'Afrique, et particulièrement du Gabon.

C'est sans doute à côté de cette espèce qu'il faut placer le *Microcebus myoxinus* de M. Peters, qui vit en Mozambique. Nous ne le connaissons pas en nature.

TRIBU DES TARSIIERS

GENRE TARSIER (*Tarsius*). Ce nom de Tarsier, qui rappelle la longueur assez grande du tarse chez l'Animal qui le porte, a été donné par Daubenton et latinisé par Storr, professeur à Tubingue, dans le Prodrôme d'une méthode des Mammifères qu'il a publié en 1780. C'est Daubenton qui a le premier fait connaître le Tarsier; ce qu'il en a dit est déjà fort complet. Cependant ni lui ni Buffon n'ont décidé de ses véritables affinités, quoiqu'ils en aient parlé en même temps que des Makis et des Loris. Le Galago ressemble encore plus au Tarsier qu'aucun autre Lémurien, mais il n'a été connu qu'après lui. Cependant le Tarsier doit être regardé comme formant le type d'un genre à part, et c'est à tort que M. de Blainville réunissait ces deux sortes d'Animaux.

Si le Tarsier a, comme les Galagos, la tête assez forte, les yeux gros, les oreilles grandes, les tarses allongés et la queue plus longue que le corps, il en diffère en ce qu'il n'a que trente-quatre dents au lieu de trente-six, par suite de la présence d'une seule paire d'incisives inférieures au lieu de deux. En outre ses dents ont une forme un peu différente de celle qu'on leur connaît chez les Galagos, les incisives supérieures internes sont plus fortes et plus longues; les fausses molaires inférieures sont aussi plus petites et comme gemmiformes, et il y a quelques autres particularités dans les autres dents. De plus, le Tarsier a les deux os de la jambe réunis dans une grande partie de leur longueur, et le second et le troisième de ses orteils, qui sont plus courts que les autres doigts, sont pourvus chacun d'un ongle subulé ou mieux en forme de petit sabot : disposition, qui rappelle ce

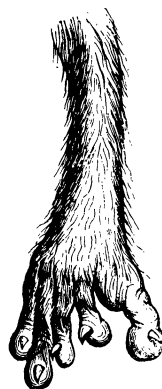


DENTS DE TARSIER. 1/2 de grand.

que l'on voit chez la plupart des Marsupiaux australiens, mais avec cette différence que chez le Tarsier ces deux doigts restent séparés l'un de l'autre. Le pouce de ses pieds de derrière est parfaitement opposable, et il est onguiculé; son ongle est plat et seulement un peu coupé en pointe, comme celui des quatrième et cinquième orteils.

Lorsque les classificateurs ont voulu assigner au Tarsier sa véritable place dans la méthode, ils ont éprouvé quelques difficultés, et la comparaison que Buffon en avait faite avec la Gerboise, qui est un Rongeur, n'a pas peu contribué à les égarer. Schreber l'a associé aux Marsupiaux, sous le nom de *Didelphis macrotarsus*; Pennant l'a réuni aux Gerboises, en l'appelant, en anglais, *Woly Jerboa*; mais Pallas a montré qu'il s'était fait une idée plus exacte des caractères du Tarsier en l'associant aux Lémuridés, sous le nom de *Lemur spectrum*. Plus récemment, M. Gray en a fait une tribu distincte dans la même famille, et M. Is. Geoffroy une famille à part, sous le nom de *Tarsidés*.

LE TARSIER SPECTRE (*Tarsius Spectrum*) est encore la seule espèce de ce genre



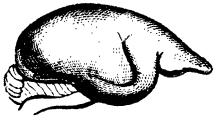
PIED DE TARSIER.
grand. nat.

dont on ait bien démontré l'existence; il a reçu plusieurs dénominations, et divers auteurs ont établi à ses dépens deux ou trois prétendues espèces qui n'ont pas pu être acceptées. On le trouve dans les îles de Banka, de Bornéo et de Célèbes, qui font partie du grand Archipel indien; il n'est pas certain que Sumatra le possède, malgré son voisinage de Banka.

C'est un petit Animal fort gracieux, à pelage doux, de couleur roussâtre, plus ou moins nuancé de brun en dessus et de gris en dessous; sa taille égale à peu près celle du rat commun, mais son corps a plus de rapport avec celui des Singes; son museau est court et fin; sa queue, longue et velue, est plus fournie à son extrémité que vers la base. Les Malais le nomment *Podje*. Il est inoffensif, tranquille ou même lent, et il vit principalement d'Insectes. On le rencontre dans les lieux boisés. Malgré



TARSIER, 1/2 de grand.

CERVEAU DE TARSIER,
grand. nat.

l'analogie de ses pieds avec ceux des Didelphes Australasiens, dont il est voisin par sa patrie aussi bien que par plusieurs autres de ses caractères, nous ne le séparons pas des vrais Lémuridés. Peut-être devrait-on lui donner un rang plus élevé parmi ces Animaux, car il paraît leur être supérieur en intelligence aussi bien que par quelques-unes de ses particularités anatomiques. Cependant son cerveau manque de véritables circonvolutions.

II

LÉMURIDÉS DE MADAGASCAR

On peut les partager en deux groupes constituant chacun une tribu; le premier a pour type le genre Indri, et le second les Makis proprement dits.

TRIBU DES INDRIS

L'Indri, le Propitèque et l'Avahi forment, parmi les Lémuriens de Madagascar, une petite tribu que nous placerons avant celle des Makis véritables, à cause de l'analogie plus grande que certains de leurs caractères présentent avec ceux des Singes. Ces Animaux se tiennent droits plus facilement que les Makis et pendant plus longtemps qu'eux. Leurs dents, appropriées à un régime végétal, sont moins nombreuses que celles de ces Animaux; ils n'en ont jamais que trente, savoir : cinq paires de molaires à chaque mâchoire, au lieu de six;

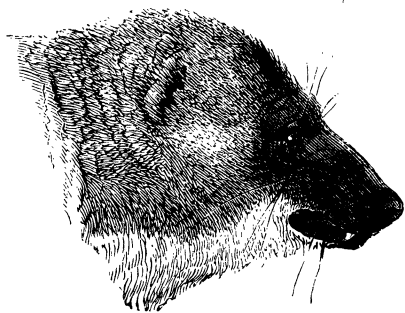
**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

Is. Geoffroy) a les parties inférieures du corps et les membres d'un rouge marron très-peu différent de celui qui colore le dessus du dos chez le Maki rouge; il est brun roux tiqueté en dessus; sa queue est noirâtre et ses joues ont une touffe de poils rouge marron.



MAKI A VENTRE JAUNE, 1/2 de grand

Le MAKI A VENTRE JAUNE (*Lemur flaviventer*, Isidore Geoffroy) en est voisin, mais sa gorge est blanche; son ventre est jaune, et la face externe de ses membres est jaunâtre. Il a la face noire.

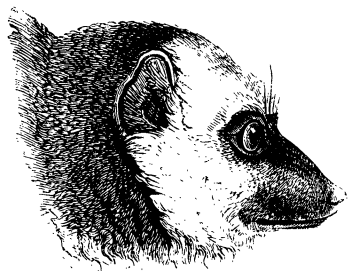
Le MAKI A FRAISE (*Lemur collaris*, E. Geoffroy) est brun jaunâtre, plus clair aux parties inférieures. Le mâle a la tête noire et les favoris d'un jaune orangé; la tête de la femelle est grise. On en doit la découverte à Péron et Lesueur.

Le MAKI ROUX (*Lemur rufus*, Audebert) appartient aussi à la catégorie des Makis à fraise, c'est-à-dire de ceux qui sont pourvus de favoris touffus. Ses poils sont roux dorés, sauf aux joues et sous le cou, où ils sont gris, et sur la ligne moyenne de la tête, où ils sont noirs; les membres sont gris roux et le dessous du corps est jaunâtre.

Le MAKI A MAINS BLANCHES (*Lemur albimanus*, E. Geoffroy), que Audebert avait précédemment figuré, et qui est peut-être le *Maki aux pieds blancs* de Brisson, se reconnaît à sa couleur grise en dessus, blanche à la gorge et à la poitrine, roussâtre au ventre et roux cannelle sur les favoris. Celui que l'on possède à Paris provient aussi des collections apportées par Péron et Lesueur.

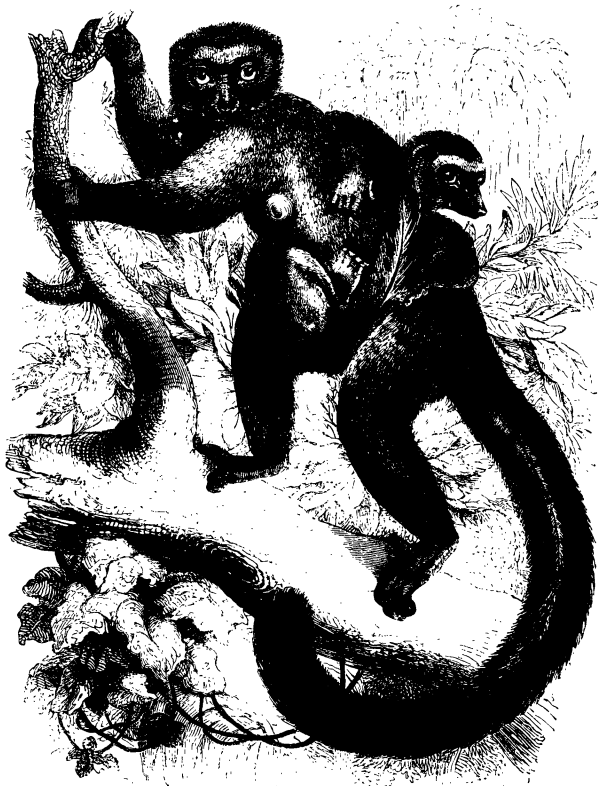
Les autres espèces n'ont pas les poils des joues disposés en fraise.

La première, ou le MAKI A FRONT BLANC (*Lemur albifrons*, E. Geoffroy), sur lequel Fréd. Cuvier a donné de nouveaux renseignements, doit son nom à la couleur de son front, qui est blanche, principalement chez le mâle, sauf cependant au milieu :



MAKI A FRONT BLANC, 1/3 de grand

son pelage est presque entièrement d'une teinte gris roux. Cette espèce est une de celles qui se sont reproduites en Europe.



MAKI A FRONT BLANC femelle, 1/7 de grand.

Le MAKI A FRONT NOIR (*Lemur nigrifrons*, E. Geoffroy) est fort rapproché du précédent, mais il s'en distingue par quelques différences dans la robe et par le noir de son front.

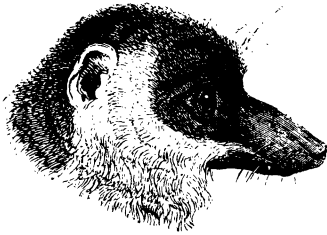


MAKI A FRONT NOIR, 1/3 de grand.



MAKI MONGOUS, 2/5 de grand.

Le MAKI MONGOUS (*Lemur Mongoz*, Linné) nous vient plus communément, et il paraît être aussi plus fréquent à Madagascar. Il est gris jaunâtre en dessus et plus ou moins blanc en dessous; il a les joues plus jaunes avec le tour des yeux noirs, ainsi que le chanfrein. Buffon a connu cette espèce et lui a aussi donné le nom de *Maki brun*, mais ce n'est pas le grand Mongous de ses *Suppléments* qui a pris le nom de *Lemur fulvus* dans la *Monographie* d'Ét. Geoffroy. Les deux figures que nous donnons du Mongous diffèrent sensiblement l'une de l'autre: la première est empruntée à F. Cuvier, la seconde est copiée des vélins du Muséum.



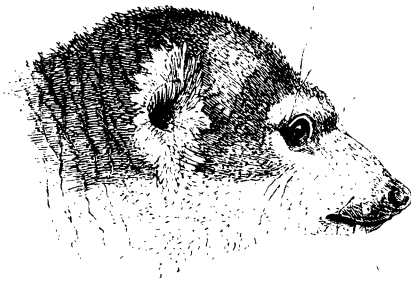
MAKI MONGOUS, 1/3 de grand.



MAKI D'ANJOUAN, 1/2 de grand.

Le MAKI D'ANJOUAN (*Lemur anjuanensis*, E. Geoffroy) est gris en dessus et en dessous jusqu'aux épaules, et roux dans le reste du corps, ainsi que sur la queue.

Le MAKI COURONNÉ (*Lemur coronatus*, Gray, ou *L. rufifrons*, Bennett) a un bandeau jaune sur le front.



MAKI A BANDEAU D'OR, 1/2 de grand.



MAKI COURONNÉ, 1/2 de grand.

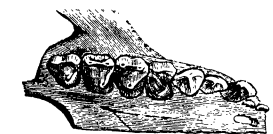
Il en est de même du MAKI A BANDEAU D'OR (*Lemur chrysampyx* de M. Schuermans),

qui en est encore distinct des précédents par l'absence de tache noire au ventre, et par la couleur blanche de ses parties inférieures et externes. Les exemplaires que possède le Muséum de Paris sont dus à MM. Bernier et Louis Rousseau.

DE QUELQUES ANIMAUX VOISINS DES MAKIS.

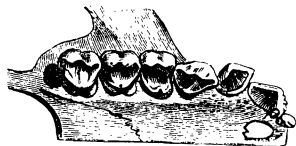
Entre les Makis proprement dits que nous venons d'énumérer et d'autres espèces de moindre taille, auxquelles on a donné les noms de Cheirogales et de Microcèbes, se placent deux ou trois Lémuridés intermédiaires aux uns et aux autres par plusieurs de leurs caractères et que nous ne saurions passer sous silence.

Le premier est le MAKI GRIS (*Lemur griseus*, appelé aussi le *L. cinereus*), que Sonnerat avait rapporté, et dont il est question dans le tome VII des *Suppléments* de Buffon, sous le nom de *Petit Maki gris*. C'est



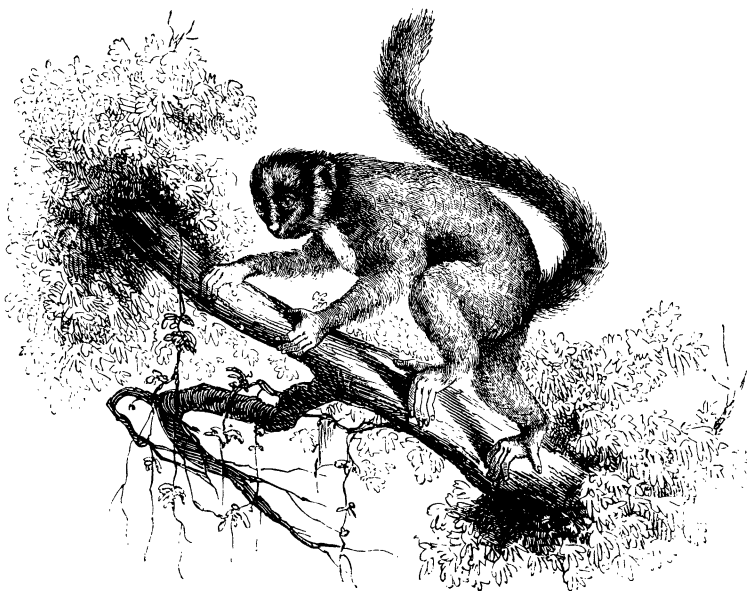
DENTS DE L'HAPALÉMURE OLIVÂTRE,
grand nat.

un Animal un peu moins grand que les précédents, son corps n'ayant que trente-cinq à quarante centimètres; sa face est aussi plus courte que la leur, et ses oreilles sont velues. Il a le pelage gris cendré en dessus et sur la queue, passant au blanc en dessous et fauve sur la calotte. Ses dents sont plus serrées que celles des Makis proprement



DENTS D'UN MAKI GRIS presque adulte,
grand nat.

dits; le talon interne de ses molaires supérieures est moins fort, et les collines de ses molaires inférieures sont plus obliques, ce qui lui donne une plus grande analogie avec l'Indri. Cette particularité est probablement liée avec un régime plus habituellement végétal que celui des autres espèces. Le Maki gris est un Cheirogale pour M. Van der Hoëven, et, pour M. Is. Geoffroy, il devient le type d'un nouveau genre, sous le nom d'HAPALÉMURE (*Hapalémur*).

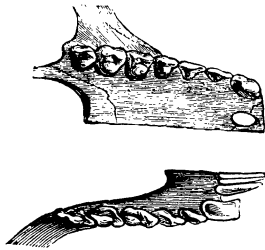


HAPALÉMURE OU MAKI GRIS, 1/6 de grand.

Ce dernier naturaliste en rapproche, sous le nom d'HAPALÉMURE OLIVATRE (*Hapalemur olivaceus*), un Animal également originaire de Madagascar, qui a le pelage plus long, plus serré et plus touffu, et dont la couleur est olivâtre teintée de roux.

Une autre espèce, type aussi d'un genre à part, dans la classification de M. Is. Geoffroy, est son LÉPILÉMURE MUSTÉLIN (*Lepilemur mustelinus*), également intermédiaire pour la taille aux Makis et au Cheirogale de Milius. Son pelage est roux, avec la gorge blanche, le front et les joues gris, les parties inférieures et internes étant d'un gris jaunâtre. Il a été rapporté de Madagascar par M. Jules Goudot.

Cette espèce de Lémuridés manque d'incisives supérieures (du moins dans l'âge adulte) ;



DENTS DE LÉPILÉMURE, grand. nat.

ses canines supérieures sont fortes et pourvues d'une sorte de crochet à leur base postérieure ; ses molaires ont de l'analogie avec celles du Maki gris et des Indris ; enfin sa queue est moins longue que celle des autres Animaux de la même tribu.

On n'a point encore de renseignements sur sa manière de vivre.

GENRE CHEIROGALE (*Cheirogaleus*, E. Geoffroy). Avec les manuscrits laissés par Commerson et que l'on a déposés au Muséum, existent aussi des dessins en général bien faits et qui représentent les objets les plus curieux observés par cet infatigable naturaliste pendant ses voyages. C'est d'après l'inspection de trois de ces dessins faits par Commerson à Madagascar, mais dont l'authenticité ne reposait malheureusement ni sur une description ni sur des pièces conservées, qu'Etienne Geoffroy établit, en 1812, le genre Cheirogale.

Voici un passage de la note qu'il fit imprimer alors dans les *Annales du Muséum*, en publiant les figures laissées par le compagnon de Bougainville : « Les Animaux que ces dessins nous font connaître ont, comme les Chats, la tête ronde, le nez et le museau courts, les lèvres garnies de moustaches, les yeux grands, saillants et rapprochés, les oreilles courtes et ovales ; leur queue est longue, touffue, régulièrement cylindrique, se ramenant naturellement en avant, ou s'enroulant tantôt sur elle-même, et tantôt autour du tronc. Jusque-là, ce ne sont que des traits empruntés en quelque sorte à la famille des Félis ; mais ces traits sont combinés, dans les Animaux de Commerson, à des doigts aussi profondément divisés et aussi propres à la préhension que le sont ceux des Makis. On trouve également, dans ces deux genres d'Animaux, un pouce à chaque main, aussi écarté, aussi distinct et aussi susceptible de mouvements propres. Ces nouveaux Animaux n'ont, d'ailleurs, d'ongle large, court et aplati qu'aux pouces ; les ongles des autres doigts sont étroits, grêles, aigus et dépassant de beaucoup la dernière phalange. Toutefois, cette disposition des ongles n'en fait pas des griffes comme celles des Arctopithèques (Ouistitis), des Ours et des Chats ; leur



LÉPILÉMURE MUSTÉLIN, 1/6 de grand.

forme et leur position les font plus ressembler à ces ongles subulés qui, dans les Makis, ne garnissent que le seul deuxième doigt des pieds de derrière. »

Les dimensions respectives des trois Animaux figurés par Commerson ont fait admettre à Geoffroy trois espèces de Cheirogales, sous les noms spécifiques de *C. major*, *medius* et *minor*. Le *Cheirogaleus minor* est sans doute le Microcèbe Murin sur lequel nous reviendrons bientôt. Quant aux *Cheirogaleus medius* et *major*, il est plus difficile d'établir leur synonymie par rapport aux Lémuridés, plus ou moins analogues par leur taille, qui ont été rapportés de Madagascar par les voyageurs qui ont visité ce curieux pays depuis Commerson, et Geoffroy, dans ses *Leçons sur l'histoire des Mammifères*, a lui-même abandonné ces dénominations pour appeler Cheirogale de Milius un Animal évidemment du même genre, peut-être même identique avec le *Cheirogaleus major* qui a vécu pendant quelque temps à la Ménagerie de Paris.

Le CHEIROGALE DE MILIUS (*Cheirogaleus Milii*, E. Geoffroy) est aussi le *Maki nain* ou *Myspilhecus typus* de F. Cuvier (*Histoire naturelle des Mammifères*). Il a les principaux caractères des Makis, soit dans la forme de ses ongles, soit dans la conformation de ses dents, et il n'en diffère que par des traits secondaires. Il est aussi de plus petite taille. Son corps est long de trente-cinq centimètres; sa queue est à peu près égale; son pelage est épais, soyeux, comme crépé, et presque entièrement d'un gris fauve uniforme, sauf sous la gorge, sous la poitrine et au ventre, qui sont d'un blanc plus ou moins pur.



CHEIROGALE DE MILIUS, 2/3 de grand.

Pendant son séjour à la Ménagerie, il passait tout le jour caché dans un nid qu'il s'était fait avec le foin qu'on avait placé dans sa cage, et ce n'était qu'à la nuit qu'il commençait à sortir de sa retraite pour entrer dans un état d'activité qui durait jusqu'au matin. Son agilité était des plus grandes, et il pouvait faire des sauts de six à huit pieds de haut. Comme tous les Animaux nocturnes, il avait les yeux très-gros et d'une extrême sensibilité. Aussi la lumière l'incommodait-elle beaucoup. On le nourrissait de fruits, de pain et de biscuit.

Ce Cheirogale diffère peu des Makis, mais il est moins haut sur pattes, en outre, son squelette est peu différent du leur; il a cependant les côtes plus larges et au nombre de treize paires au lieu de douze; ses vertèbres lombaires sont au nombre de sept. Ses intestins ont un cœcum plus large que le côlon, et dont la longueur est de deux décimètres.

Le CHEIROGALE A FOURCHE (*Cheirogaleus furcifer* de MM. de Blainville et Is. Geoffroy) a été rapporté de Madagascar par M. Jules Goudot. Il diffère du précédent par la disposition caniniforme de sa première molaire supérieure, par le développement plus fort de ses incisives supérieures, et par son crâne, qui est plus allongé dans sa partie faciale et busqué sur les os du nez. Extérieurement, il s'en éloigne aussi par sa queue, un peu plus longue, et par sa coloration. Son pelage, laineux et doux, est d'un gris cendré, avec quelques nuances fauves; le dessous du corps est plus clair que le dessus ou les côtés; les pattes sont d'un roux noirâtre, et une bande noirâtre, comme veloutée, commence sur le sacrum, s'élargit un peu sur le dos, et se continue jusqu'à l'occiput, où elle se bifurque pour envoyer sur les yeux et jusqu'auprès du museau chacune de ses deux branches, que l'on peut comparer à celles d'une fourche. La queue a la couleur générale du corps dans sa première moitié; elle devient noire dans sa seconde. On n'a point encore reçu d'exemplaire vivant de cette espèce.

De même que le précédent, ce Cheirogale ne diffère pas autant des Makis proprement dits que l'avaient fait penser les dessins de Commerson. Toutefois elle ne doit pas rentrer

dans le même genre qu'eux, et on pourrait aussi le séparer du Cheirogale de Milius, comme on a séparé le *Lemur murinus* ou véritable Makis nain. Quant au *Cheirogaleus typicus* de M. Smith, nous ignorons s'il doit être ou non distingué du Cheirogale de Milius, auquel il ressemble beaucoup.



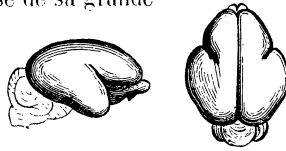
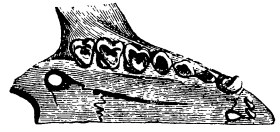
CHEIROGALE A FOURCHI, 1/6 de grand.

Le CHEIROGALE NAIN (*Cheirogaleus murinus*) ou le *Little Macawo* de Brown (*Lemur murinus*, de Pennant) a le corps long de quinze centimètres, avec la queue un peu plus longue; il est entièrement roux ferrugineux. Buffon en avait vu et fait dessiner un individu vivant, mais il n'avait pu en faire la description complète, et l'on n'a trouvé dans ses papiers qu'une courte note où il en parle sous le nom de *Rat de Madagascar*.



CHEIROGALE NAIN, 2/5 de grand.

Dans cette note, que Lacépède a fait paraître dans le tome VII des *Suppléments à l'Histoire naturelle*, il est dit que le prétendu Rat de Madagascar était nocturne, et qu'il avait les mouvements très-vifs. On le nourrissait d'amandes et de fruits. La même espèce a été nommée *Lemur pusillus* par Geoffroy-Saint-Hilaire, qui en a fait plus récemment le type de son genre *Microcebus*; c'est peut-être aussi le *Cheirogaleus Smithii* de M. Gray. D'autres auteurs la regardent comme appartenant au même genre que les Galagos, à cause de sa grande ressemblance extérieure avec le Galago de Demidoff. L'un des caractères les plus remarquables de ce petit Animal est d'avoir trois paires de mamelles, comme les espèces du genre que nous venons de nommer, tandis que les vrais Makis n'en ont qu'une seule paire, laquelle est placée sur la poitrine, à peu près comme celle des Singes. Nous ignorons si les Cheirogales des deux espèces précédentes diffèrent à cet égard de l'espèce type du genre Microcèbe. M. Is. Geoffroy a fait connaître que le cerveau de ce dernier était privé de circonvolutions.



CERVEAU DE CHEIROGALE NAIN JEUNE,
grand. nat.



DENTS DU CHEIROGALE NAIN,
grand. nat.

FAMILLE DES CHEIROMYDÉS

La seule espèce que l'on connaisse dans cette famille est le Cheiromys Aye-Aye, Animal essentiellement différent de tous les autres Primates, parce qu'elle n'a que deux sortes de dents, savoir : des incisives, en même nombre et à peu près de même forme que celles des Rongeurs, et des molaires assez semblables à celles des Scieuridés, et qui sont de même séparées des incisives par une barre ou espace vide.

GENRE CHEIROMYS (*Cheiromys*, G. Cuvier). Lors de son voyage à Madagascar, Sonnerat se procura, sur la côte occidentale de cette île, cette espèce fort bizarre de Mammifère dont aucun naturaliste n'avait encore parlé. On pouvait la prendre, à son apparence générale, pour quelque gros Écureuil; mais, en réalité, c'était plutôt un Quadrumane, ayant de la ressemblance avec les Rongeurs de la famille des Scieuridés, car ses pieds de derrière avaient le pouce opposable aux autres doigts; sa tête était arrondie, et on reconnaissait que la partie cérébrale en était volumineuse. La queue longue, bien fournie et lâche du même Animal, avait, d'ailleurs, autant de ressemblance avec celle des Sakis qu'avec celle des Écureuils; mais ce qui le rendait surtout singulier, c'était le grand allongement de ses doigts antérieurs, et, comme il joignait aux caractères que nous venons d'énumérer un système de dentition tout à fait comparable à celui des véritables Rongeurs, et fort différent, par conséquent, de celui des Primates ou Quadrumanes, on comprend combien les zoologistes furent embarrassés lorsqu'ils essayèrent de déterminer le rang précis qu'il convenait d'assigner dans la classification à ce Quadrupède d'un genre si exceptionnel. Le peu de détails que Sonnerat publia sur cet Animal, dans son *Voyage aux Indes*, laissa subsister toutes les difficultés que présentait une réunion de caractères aussi insolite, et elles furent peut-être encore augmentées par ce que Lacépède en dit dans le *Supplément* aux œuvres de Buffon, qu'il fit paraître bientôt après.

Sonnerat avait possédé deux exemplaires vivants de cette singulière espèce à laquelle il

donna le nom d'*Aye-Aye*, qui rappelle l'exclamation que les Madécasses d'une autre partie de l'île poussèrent lorsqu'il les leur montra. L'*Aye-Aye*, Animal fort rare à Madagascar, n'était pas même connu des gens qui habitent cette île.

Sonnerat conserva ses *Aye-Aye* vivants pendant deux mois. « Je les nourrissais, dit-il, de riz cuit, et ils se servaient, pour le manger, des doigts grêles des pieds de devant, comme les Chinois se servent de leurs baguettes. Ils étaient comme assoupis, se couchant la tête placée entre leurs jambes de devant; ce n'était qu'en les secouant plusieurs fois qu'on parvenait à les faire remuer. »

Ces deux *Aye-Aye* ont été, jusque dans ces dernières années, les seuls qui soient venus à la connaissance des naturalistes, et Sonnerat paraît même n'en avoir conservé qu'un. Il le déposa, en 1782, au Jardin du Roi, à Paris (depuis lors le Muséum d'histoire naturelle). Cet *Aye-Aye* est encore l'une des pièces les plus précieuses de la collection mammalogique de ce vaste établissement. C'est d'après la peau bourrée du même *Aye-Aye*, son crâne et quelques os tirés de ses membres, que l'espèce a été décrite par les auteurs qui s'en sont occupés. Cependant, en 1844, un autre individu de la même espèce fut trouvé à Madagascar et préparé par les soins de M. de Lastelle, qui en a aussi fait don au Muséum. Nul autre cabinet d'histoire naturelle ne possède encore cette espèce ani-



CHEIROMYS DE SONNERAT. 1/6 de grand.



CHEIROMYS DE M. DE LASTELLE, 1/2 de grand.

male; mais l'exemplaire dû à Sonnerat a souvent été décrit et figuré. Ayant pu observer ces Animaux en détail, aussi bien celui de M. de Lastelle que celui de Sonnerat, nous essayerons d'en tracer l'histoire de manière à les faire bien connaître, et nous rappellerons en même temps les principales observations auxquelles ils ont donné lieu de la part des naturalistes.

La singularité des caractères distinctifs des *Aye-Aye*, et l'intérêt des discussions scientifiques auxquelles ils ont donné lieu, nous ont paru mériter ces développements, dont nous nous serions, au

contraire, abstenu, s'il se fût agi de l'un de ces genres dont tous les naturalistes comprennent les affinités de la même manière.

Dans l'édition qu'il a publiée du *Systema naturæ* de Linné, en 1789, Gmelin inscrivit l'*Aye-Aye* parmi les Écureuils, sous le nom de *Sciurus madagascariensis*. Les notes publiées sous le nom de Buffon l'avaient bien comparé aux Animaux de ce genre, mais elles ajoutaient que, par l'aplatissement du pouce de ses pieds de derrière, il se rapprochait du Tarsier.

Vers la même époque, Schreber, d'Erlang, en fit un Lémuridé, et il l'appela *Lemur psilodactylus*.

Enfin, ce fut E. Geoffroy qui le signala le premier comme devant former un genre à part, et il dédia ce genre à son maître et ami Daubenton. Lors de la publication de ses *Leçons d'anatomie*, c'est-à-dire en 1800, G. Cuvier remplaça, par la dénomination de *Cheiromys*, qui signifie Rat-à-Mains, le nom de *Daubentonia*, proposé deux ans auparavant. Il en explique ailleurs le motif : « C'est, dit-il, parce que l'usage de donner des noms d'Hommes n'est pas reçu en zoologie comme en botanique. » Quoique l'on n'ait pas toujours suivi cette règle, et qu'il y ait même en zoologie plusieurs genres *Cuvieria*, le nom de *Cheiromys* a prévalu sur celui de *Daubentonia*, bien que moins ancien que lui et malgré l'idée fautive qu'il donne de la véritable nature réelle de l'Aye-Aye, qui n'est pas, comme ce mot semble l'indiquer, un Rongeur pourvu de mains.

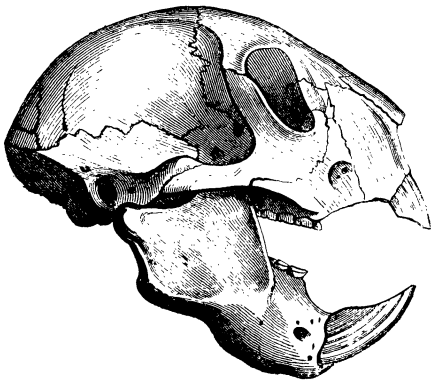
C'est pour éviter cet inconvénient que Blainville a composé beaucoup plus tard les noms de *Myspithecus* ou *Myslemur* par lesquels il exprime les doubles affinités que montre l'Aye-Aye, d'une part, avec les Quadrumanes, en particulier avec les Lémuridés, et, d'autre part, avec les Rongeurs; mais Blainville n'a fait que très-rarement usage de ce mot, et lui, aussi bien que Geoffroy-Saint-Hilaire, se sont habituellement servi dans leurs ouvrages du terme employé par Cuvier.

La différence d'opinions que Gmelin et Schreber avaient eue au sujet des affinités de l'Aye-Aye se retrouve chez les naturalistes plus récents.

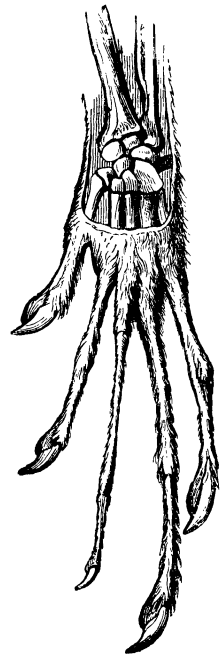
E. Geoffroy, ainsi que G. et F. Cuvier, d'une part, et, d'autre part, de Blainville, et après lui, M. Is. Geoffroy, ont surtout pris part à ce débat, les premiers ayant continué à rapporter l'Aye-Aye à l'ordre des Rongeurs, et les deux derniers, au contraire, le rapprochant des Lémuridés, dans l'ordre des Quadrumanes ou Primates.

Aux divers caractères propres à l'Aye-Aye que nous avons déjà indiqués, il faut en ajouter plusieurs autres. Tels sont : la position terminale des narines; l'absence de fissure verticale au milieu de la lèvre supérieure; l'ampleur des conques auditives, qui sont fort minces et ouvertes en avant; la position des yeux, beaucoup moins latérale que chez les Rongeurs; deux mamelles seulement, placées à la région inguinale; la nature du pelage composé de deux sortes de poils, les uns soyeux, quoique rudes, longs et lisses, les autres laineux et fournissant une sorte de bourre à la base des premiers; enfin la disposition touffue, mais non distique, des poils de la queue. Quant aux membres, au crâne et aux dents, ils méritent que nous nous y arrêtions davantage.

Les membres antérieurs ont cinq doigts, comme les postérieurs, mais la forme en est assez différente. Le radius et le cubitus sont distincts dans toute leur longueur, et leur forme rappelle celle des mêmes os chez les Quadrumanes. Le carpe montre aussi, entre ses deux rangées, l'os intermédiaire que présentent la plupart des Animaux du même ordre, mais que l'on retrouve dans plusieurs autres groupes. Les doigts sont allongés,



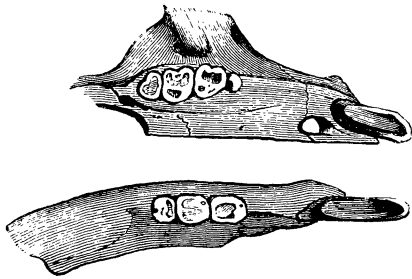
CRÂNE DE CHEIROMYS ADULTE, grand. nat.



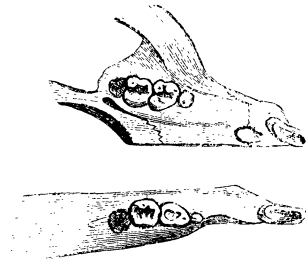
MAIN ANTÉR. DE CHEIROMYS, 1/2 de grand.

principalement l'annulaire; le médius, après lui le plus long, est remarquable par son extrême gracilité; l'annulaire dépasse un peu l'index, et le pouce, quoique écarté, n'est pas réellement opposable. Au contraire, celui des membres postérieurs l'est complètement, et, comme chez les Lémuridés, mais à un moindre degré, le second orteil a son ongle plus effilé que celui des autres doigts et subulé. Un des principaux caractères du crâne consiste dans l'état complet du cercle orbitaire, et ce caractère, joint à plusieurs de ceux que présente la même partie du squelette, aurait dû paraître plus que suffisant pour faire ranger l'Aye-Aye parmi les *Quadrumanes*. La considération des membres ne laissait non plus aucun doute à cet égard, car elle indiquait des affinités plus grandes avec les Lémuridés qu'avec aucun autre groupe de la classe des Mammifères.

Toutefois, un caractère que nous n'avons encore fait qu'indiquer, celui de la dentition, fit méconnaître la valeur de tous les autres. L'Aye-Aye est dépourvu de canines, et, semblable aux Rongeurs, il présente en avant, supérieurement et inférieurement, une paire de fortes incisives, séparées des molaires par un espace vide comme celui qu'on nomme la barre chez ces Animaux. Ses molaires elles-mêmes ont quelque chose de celles des Rongeurs, surtout dans leur nombre. On en compte quatre paires en haut et trois en bas, toutes à couronne mousse et comparables, jusqu'à un certain point, à celles des Écureuils proprement dits; elles ont cependant aussi quelque chose de celles de certains Cébicus.



DENTS DE CHEIROMYS ADULTE, grand. nat.



DENTS DE CHEIROMYS JEUNE, grand. nat.

De Blainville, qui avait rédigé, en 1816, un mémoire très-détaillé sur l'Aye-Aye, mémoire qu'il a publié dans le grand ouvrage qu'il publiait sous le titre d'*Ostéographie*, lorsque la mort est venue le surprendre, a donné, au sujet de quelques pièces ostéologiques alors connues de ce Mammifère, des renseignements auxquels nous renverrons.

L'Aye-Aye que le Muséum doit à M. de Lastelle est moins âgé que celui de Sonnerat, et il en diffère à quelques égards par sa coloration. Sa face et sa gorge sont d'une nuance plus claire, et le fond de son pelage est brun au lieu d'être roux. Les poils soyeux sont plus nombreux, et leur couleur blanchâtre détermine sur le dos une espèce de glacé qu'on ne retrouve pas sur l'autre exemplaire. Il n'a pas non plus le même nombre de dents, ce qui tient aussi à la différence d'âge. Sa mâchoire supérieure n'a encore que trois paires de molaires, mais on voit en arrière le trou alvéolaire par où sortira la quatrième. La première de ces dents est petite, comme chez l'adulte; les deux autres sont bimamelonnées près leur bord externe, ce qui tient au degré moins avancé de leur usure; les inférieures sont aussi au nombre de trois, comme chez l'adulte, mais avec cette différence que la première est fort petite, à peine égale à la première d'en haut, tandis que chez l'adulte la dent antérieure et la suivante sont plus grosses que la troisième. Cette première dent du jeune Aye-Aye est une dent caduque, peut-être une dent de lait, et l'on voit en arrière des deux grosses dents molaires qui la suivent un trou par lequel sortira une autre dent, qui sera la dernière de la série. Ce jeune Aye-Aye a trois décimètres et demi pour le corps et la tête; l'adulte mesure près de cinq décimètres sans la queue, qui est à peu près aussi longue.

On n'a pas obtenu de nouveaux documents sur les mœurs de l'Aye-Aye, et tout ce que l'on a dit jusqu'à ce jour sur les usages auxquels il emploie ses longs doigts antérieurs n'est pas du tout certain. On doit aussi douter que son régime, à l'état libre, soit purement insectivore, ainsi qu'on l'a affirmé; ses dents molaires sont plus plates que ne le sont celles des Animaux qui mangent habituellement des insectes, et ses grandes incisives doivent faire supposer qu'il a plus d'analogie dans sa manière de vivre avec les frugivores.

FAMILLE DES GALÉOPITHÉCIDÉS

Cette famille est formée par le seul genre des *Galéopithèques*, qui ne comprend qu'un petit nombre d'espèces.

Ses principaux traits distinctifs résident dans la disposition pectiniforme des incisives inférieures, dans l'état incomplet du cercle osseux de l'orbite, dans la présence de deux mamelles de chaque côté de la poitrine, dans la forme comprimée des ongles, dans l'impossibilité où se trouve le pouce, même aux pattes de derrière, d'être opposé aux autres doigts, et enfin dans la présence, de chaque côté du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de la queue, d'une membrane servant de parachute, et dont les Galéopithèques peuvent s'aider pour franchir, en volant, des distances assez considérables. Ce sont là autant de particularités importantes et sur lesquelles nous allons revenir avec plus de détails en parlant des espèces, d'ailleurs peu nombreuses, que l'on connaît parmi ces Animaux.

GENRE GALÉOPITHÈQUE (*Galeopithecus*, Pallas). Tous les Primates que nous avons étudiés précédemment ont le pouce des pieds de derrière opposable aux autres doigts, quelle que soit, d'ailleurs, la conformation de leurs membres antérieurs; les Galéopithèques manquent seuls de ce caractère. Chez eux tous les doigts sont dirigés dans le même sens, et le pouce n'est écarté des autres à aucune des extrémités. Ces doigts sont assez longs; mais ils sont réunis par une membrane; ils ont en outre leurs dernières phalanges très-comprimées et garnies d'ongles arqués et crochus qui servent admirablement à ces Animaux pour monter le long des arbres.

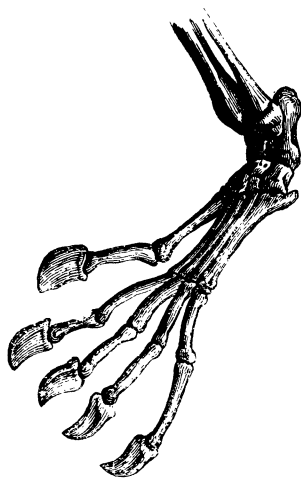
Les Galéopithèques sont, en effet, des Animaux essentiellement grimpeurs; ils joignent à cette propriété celle de pouvoir s'élancer à d'assez grandes distances et de se maintenir en l'air, à la manière des Écureuils-Volants, des Anomalures et des Pétauristes. Ils doivent cette aptitude à une membrane qui s'étend sur les côtés de leur corps depuis le cou jusqu'à

l'extrémité de la queue, et qui est mise en mouvement par les membres à la manière d'un parachute. Cette membrane aliforme s'arrête aux poignets et aux chevilles, mais une véritable palmature s'étend aussi entre les doigts, qui ressemblent plutôt, par leur forme, à ceux des pieds de derrière des Chauve-Souris qu'à ceux des antérieurs de ces dernières. La membrane aliforme est velue sur toute son étendue; entre les membres postérieurs, elle a une forme anguleuse, le sommet



PIED DE DERRIÈRE DU GALÉOPITHÈQUE,
4/5 de grand.

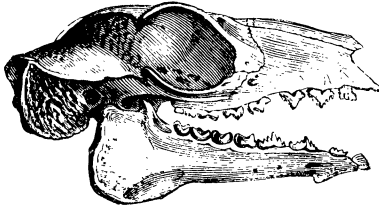
1^{re} PARTIE



OS DU PIED DE DERRIÈRE
DU GALÉOPITHÈQUE, 4/5 de grand.

23

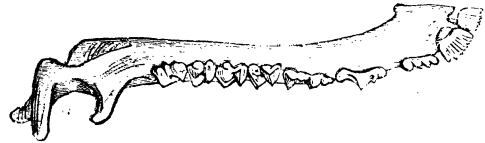
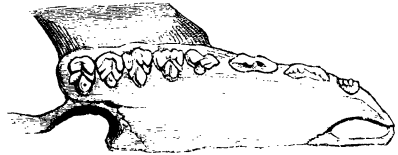
de l'angle étant soutenu par l'extrémité de la queue. Lorsque ces Animaux volent, ils étendent leurs membranes et ils offrent ainsi à l'air une forte résistance; leur queue est à peu près aussi longue que le tronc.



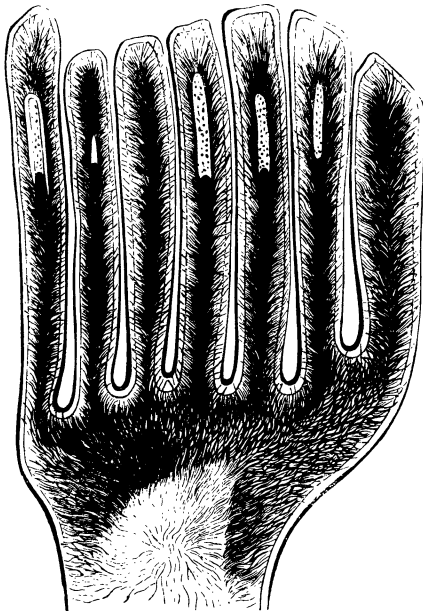
CRANE DU GALÉOPITHÈQUE, 3/5 de grand.

Leurs poils sont doux au toucher; la tête est assez large, médiocrement allongée et un peu aplatie; les yeux ne sont pas aussi gros que chez les Lémuridés essentiellement nocturnes, et ils sont plus latéraux. Le crâne diffère de celui de tous les autres genres du même ordre par l'état incomplet du cercle orbitaire. Il y a deux paires de mamelles de chaque côté de la poitrine. Chaque paire est très-rapprochée, et les deux mamelons qui la font reconnaître sont situés sur le même niveau. Les organes extérieurs de la reproduction ont la même apparence extérieure que ceux des Singes et des Lémuridés. La femelle a l'utérus simple et pyriforme; elle ne fait qu'un seul petit à chaque portée. Elle le tient appliqué contre sa poitrine ou son ventre, et lorsqu'elle est en repos et accrochée à quelque branche, les membranes, en s'étendant de chaque côté du corps de la mère, font que le jeune Galéopithèque se trouve comme placé dans un hamac.

Le système dentaire de ces Animaux est remarquable à plusieurs égards: les incisives supérieures sont au nombre de deux paires, comme chez la plupart des Lémuridés; mais elles sont plus écartées entre elles sur la ligne médiane et plus égales. Celles de la deuxième paire ont deux racines, ce qu'on ne voit dans aucun autre Animal.



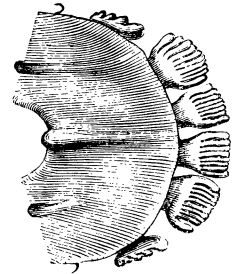
DENTS DE GALÉOPITHÈQUE, grand, nat.



COUPE VERTICALE D'UNE INCISIVE DE GALÉOPITHÈQUE, grossie 15 fois, d'après M. Owen.

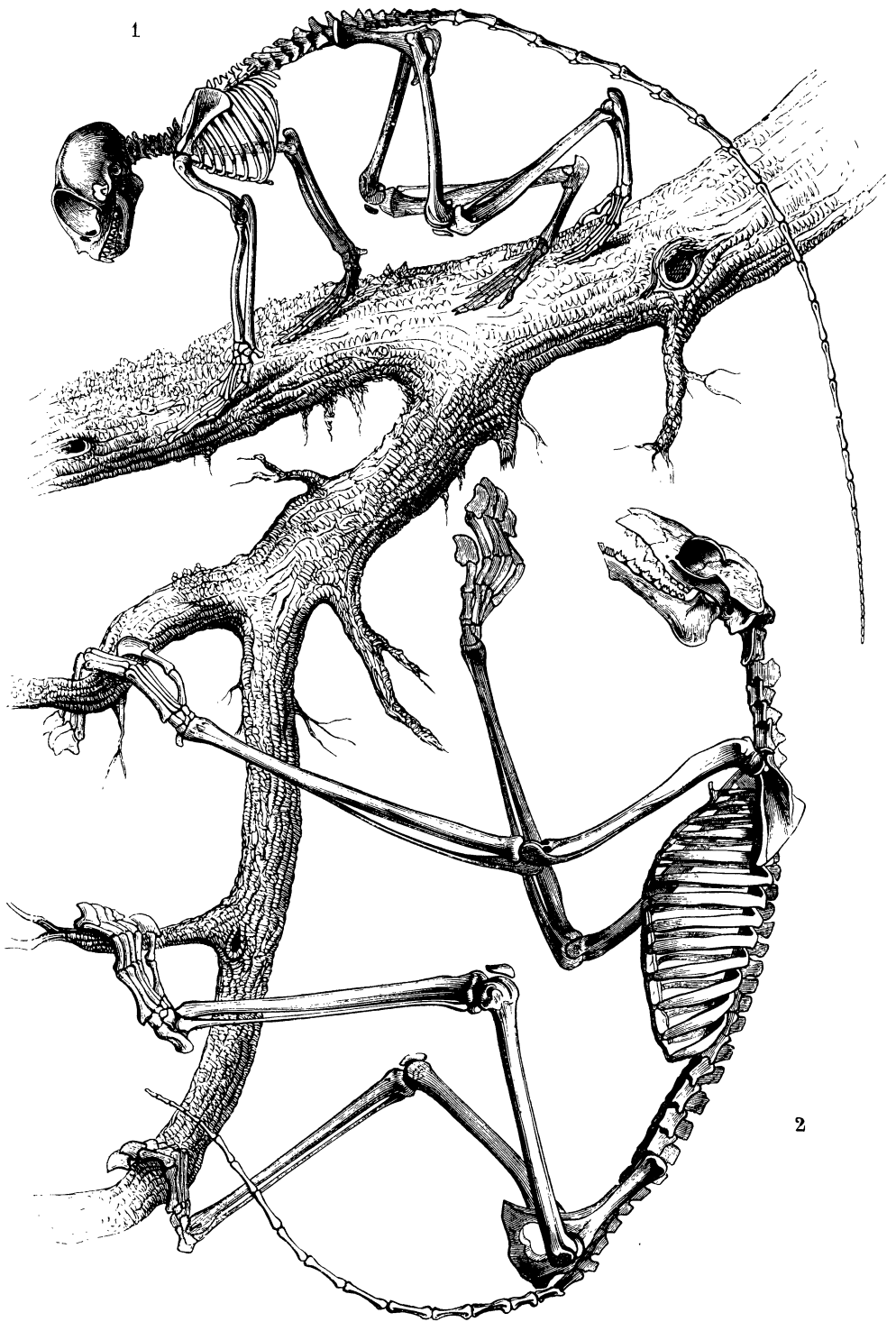
La dent qui vient après, et que l'on ne peut prendre que pour une canine, est plus longue d'avant en arrière qu'elle n'est haute, et elle a aussi deux racines, tandis que les dents canines de presque tous les autres Mammifères n'en ont qu'une seule; de même que la seconde dent incisive, elle ressemble à une fausse molaire.

Après elle, on voit, de chaque côté, cinq molaires véritables, lesquelles tiennent au moins autant par leur forme de celles de certains insectivores que de celles des Primates les plus herbivores. Elles sont fixées aux maxillaires par trois racines chacune.



DENTS INTÉR. DE GALÉOPITHÈQUE 2/1.

A la mâchoire inférieure, il y a aussi cinq de ces dents molaires de chaque côté; mais celle qui les précède a une apparence plus caniniforme que sa correspondante supérieure, et on



1. TARSIER (*Lemur spectrum*), 1/2 de grandeur.
2. GALEOPITHEQUE (*Galeopithecus*), 1/5 de grandeur.



voit, plus en avant, trois paires d'incisives proclives. Celles-ci sont très-singulières par l'apparence denticulée de leur couronne, et, sur les deux premières, les denticules sont si élevés et si bien fondus, que la dent elle-même ressemble à un véritable peigne.

Les Galéopithèques n'existent que dans les îles de l'Inde; ils vivent dans les forêts, sont très-agiles, même lorsqu'ils sont à terre, et ils courent facilement. Leur mode de progression a quelque chose de celui des Chats, et leurs ongles leur permettent de s'accrocher aux arbres encore plus solidement que ne le font ces Animaux. Dans la marche, leurs membranes pendent à la manière de celles des Écureuils-Volants. Lorsqu'ils veulent passer d'un arbre à un autre, ils les étendent comme le font aussi les Chauve-Souris et les Rongeurs volants; ils s'élancent alors comme un trait, et l'on assure que la distance qu'ils peuvent ainsi parcourir est d'une centaine de mètres. Ce sont des Animaux nocturnes, et, jusqu'à un certain point, omnivores. Quelques auteurs disent qu'ils mangent des feuilles; d'autres assurent qu'ils préfèrent les fruits; tous ajoutent qu'ils aiment beaucoup les Insectes, et l'on a constaté qu'ils prennent souvent aussi de petits Oiseaux pour les dévorer. Leur intelligence est bornée et leur caractère sauvage; ils griffent fortement lorsqu'on les inquiète ou qu'on veut les saisir.

La science doit la connaissance de ces Animaux aux voyageurs hollandais du XVII^e siècle, et il en est question dans Bontius, en même temps que de l'Orang-Outan. Camelli, missionnaire et botaniste morave de la même époque, dont Linné a donné le nom au *Camélia*, les nomme Chat-Singes volants, en latin *Galeopithecus*. Cette dénomination rend assez bien compte de leurs principaux caractères, et Pallas s'en est plus tard servi lorsqu'il a de nouveau décrit le genre de ces Quadrupèdes dans les Actes de l'Académie de Saint-Pétersbourg.

Buffon a omis d'en parler, et les naturalistes qui s'en sont occupés après Pallas ont hésité sur la place que ces Mammifères doivent occuper dans la méthode. Les Linnéens en ont fait une espèce de Lémuridés, sous le nom de *Lemur volans*, qui veut dire *Maki-Volant*. G. Cuvier, revenant à l'opinion de Bontius, qui les appelait *Vespertilio admirabilis*, les a classés parmi les Cheiroptères, quoiqu'ils n'aient, en réalité, ni les dents, ni les longs doigts antérieurs, ni la forme de crâne, ni la plupart des caractères qui distinguent les Mammifères de cet ordre, et qu'ils ressemblent aux Insectivores par plusieurs de leurs caractères.

C'est à l'opinion des Linnéens que la plupart des zoologistes se rangent aujourd'hui, et de Blainville a fait ressortir, dans son *Ostéographie des Lémurs*, les principaux caractères par lesquels les Galéopithèques se rapprochent des espèces de ce groupe. Toutefois, on doit les placer après toutes les autres, et les considérer comme étant, par rapport aux véritables Primates, dans un état d'infériorité analogue à celui des Ouistitis comparés au reste des Singes. Il est également convenable d'en faire une famille à part, quoique leurs espèces ne soient qu'en très-petit nombre et qu'elles ne constituent qu'un seul genre.

On avait, depuis assez longtemps, soupçonné l'existence de différentes espèces dans le genre des Galéopithèques, mais celles que l'on avait d'abord distinguées ne reposaient pas sur des caractères suffisants, et elles n'étaient guère fondées que sur des particularités d'âge ou de couleurs. Tel était, en particulier, le *Galéopithèque varié* d'E. Geoffroy, que l'on regarde maintenant comme étant le jeune du Galéopithèque ordinaire. Celui-ci a encore reçu plusieurs autres noms. Ainsi, Geoffroy et Desmarest ont établi à ses dépens deux autres espèces, sous les noms de *Galéopithèque roux* et *marbré*; mais de nouvelles recherches paraissent avoir démontré que ces prétendues espèces n'existent pas non plus, et l'on suppose qu'il faut en dire autant du *Galéopithèque de Ternate*, établi d'après Scba.

C'est à cette première espèce qu'il faudrait rendre le nom de GALÉOPITHÈQUE VOLANT (*Galeopithecus volans*). Plusieurs auteurs l'appellent cependant *Galéopithèque varié*, à cause du mode de coloration de son pelage, ou encore *Galéopithèque de Temminck*, en l'honneur du savant directeur du musée de Leyde qui a beaucoup contribué par ses recherches à en débrouiller la synonymie. On trouve ce Galéopithèque à Java, à Sumatra et à Bornéo,



GALÉOPITHÈQUE VOLANT, 1/8 de grand.

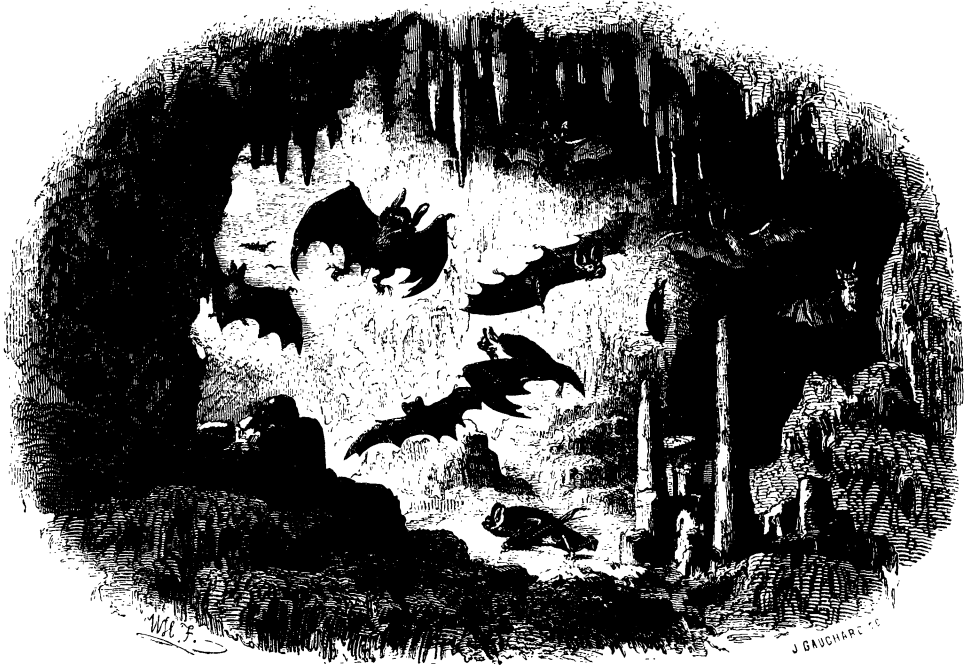
Il est gris foncé ou noirâtre en dessus, avec des mouchetures blanches, et comme jaspé; le dessous de son corps et de sa membrane est gris fauve; enfin ses pattes sont noirâtres et un peu pointillées de blanc. Sa longueur totale approche de cinq décimètres; son crâne est plus long et plus fort que dans l'espèce suivante, et ses dents antérieures sont plus festonnées.

Le GALÉOPITHÈQUE DES PHILIPPINES (*Galeopithecus philippinensis*, Waterhouse) a aussi les couleurs assez variables; quelquefois il est brun noir en dessus et simplement brun en dessous, avec quelques ponctuations irrégulières et blanchâtres sur la face supérieure; d'autres fois il a le dessous gris varié de blanc et de noir, et le dessous blanc lavé de brun. Sa taille est moindre que celle du vrai Galéopithèque volant, mais il a, d'ailleurs, la même aptitude pour le vol, les mêmes allures et les mêmes appétits; sa longueur totale n'est que de quatre décimètres et demi; sa tête est moins longue que dans le Galéopithèque ordinaire et son palais plus large; ses dents montrent aussi quelques différences.

M. de Blainville indique, d'après M. Temminck, une autre espèce, le GALÉOPITHÈQUE A GRANDE QUEUE (*Galeopithecus macrurus*). Celui-ci, qu'on ne connaît encore qu'imparfaitement, n'a que trois vertèbres sacrées au lieu de six; mais sa queue serait plus longue et composée de vingt et une vertèbres, tandis que celle des autres n'en a que seize ou dix-sept. Il a le même nombre de côtes, c'est-à-dire treize, mais elles sont moins larges; son omoplate est plus grande et plus arrondie, son humérus moins long proportionnellement, l'avant-bras et la jambe un peu différents et les doigts plus longs; ce qui indique une espèce moins aérienne et plus voisine des Makis. On le suppose propre à l'île de Ceylan.

Contrairement à ce que nous avons dit plus haut au sujet de la réunion des Galéopithèques volant, varié, marbré et de Ternate, de Blainville croyait à la possibilité d'y reconnaître deux espèces, d'après la forme des dents antérieures, et il a engagé les naturalistes à vérifier si ces différences ne concorderaient pas avec d'autres caractères. Il y aurait alors quatre espèces parmi ces Animaux, mais aucune observation nouvelle n'a confirmé l'opinion de Blainville.

Nous terminerons ce chapitre en rappelant qu'il n'est pas certain qu'il existe des Galéopithèques sur le continent indien, quoique l'on ait affirmé qu'il y en avait jusqu'en Chine.



ORDRE DES CHEIROPTÈRES

Animaux mammifères pourvus de quatre extrémités onguiculées, propres à la marche, pouvant également servir au vol par suite de la conformation exceptionnelle que présentent les mains antérieures qui ont quatre de leurs doigts fort longs et soutenant une membrane qui se continue sur les flancs et, plus ou moins largement, entre les membres postérieurs; pouce des membres antérieurs écarté des autres doigts; trois sortes de dents; deux mamelles pectorales; organes de la reproduction conformés comme ceux des Primates. Les Cheiroptères, que l'on nomme habituellement Chauve-Souris, sont des Animaux crépusculaires, qui vivent d'Insectes ou de fruits. Ce sont, de tous les Mammifères, ceux qui sont le mieux disposés pour s'élever dans les airs, et ils peuvent voler à la manière des Oiseaux.

L'incertitude que les anciens ont eue sur la nature véritable des Chauve-Souris, et que les modernes ont quelquefois partagée, cesse promptement dès que l'on examine avec quelque attention la structure anatomique de ces Animaux ou simplement leurs caractères extérieurs

Tous les organes des Chauve-Souris sont disposés comme ceux des Mammifères, et leurs principaux actes vitaux s'exécutent de la même manière : respiration, circulation, chaleur du sang, structure du cerveau, composition ostéologique, tégument extérieur, organes des sens, reproduction vivipare et placentaire, tout, dans ces Animaux, indique des Mammifères, et même des Mammifères très-peu différents des derniers Primates. Aussi leurs organes reproducteurs sont-ils presque entièrement conformés comme ceux de ces derniers, et ils n'ont habituellement qu'un seul petit à chaque portée. Leurs mamelles sont également au nombre de deux et pectorales, et le pouce de leurs membres antérieurs doit être considéré comme opposable.

Les Chauve-Souris ne sont donc point des Oiseaux, comme on l'a dit quelquefois, et elles ne doivent pas davantage être regardées comme formant un acheminement de la classe des Mammifères vers celle de ces Animaux. Ce sont bien des Mammifères, et elles ne diffèrent pas plus des autres ordres de cette classe que ceux-ci ne diffèrent entre eux. Le nom de *Cheiroptères* qu'on leur a donné signifie *mains-aillées*; il rappelle la singulière disposition de leurs membres antérieurs, qui sont, en effet, transformés en ailes, quoiqu'ils restent beaucoup plus semblables à ceux des Mammifères qu'à ceux des Oiseaux.

Le canal intestinal des Cheiroptères est court et sans cœcum; le cerveau de ces Animaux a ses hémisphères lisses, et, par conséquent, dépourvus

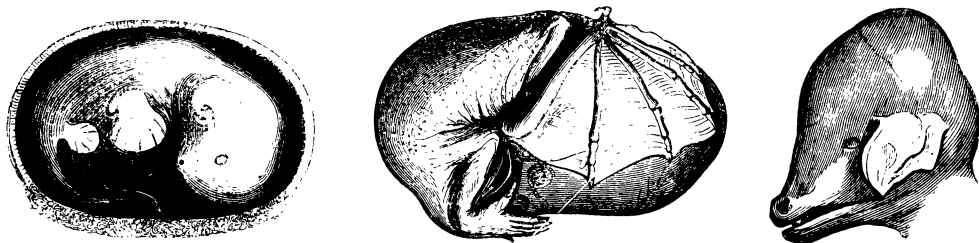


CERVEAU DE CHAUVÉ-SOURIS.
grand. nat.

de circonvolutions. La plupart des Cheiroptères dorment ou restent cachés tant que le soleil est à l'horizon, et comme le bruit les incommodé non moins que la lumière, ils recherchent pour s'y abriter des lieux qui leur permettent le mieux de se soustraire aux impressions extérieures. Quoique nocturnes, ils ont les yeux petits; leur tact est délicat, et ils savent se diriger au moyen de ce sens dans les endroits les plus difficiles. On avait même cru que les Chauve-Souris avaient un sens de plus que les autres Animaux, mais il n'y a rien de vrai à cet égard. La délicatesse de leur toucher et la finesse de leur audition suffisent à l'explication des faits observés jusqu'ici. Leur cri est en général fort perçant, et leur oreille est conformée de manière à percevoir des bruits très-faibles et en même temps des sons si aigus qu'ils doivent échapper à la plupart des autres Animaux. Leur organisation est parfaitement appropriée pour le vol; c'est en vue de ce mode tout spécial de locomotion que leur corps est court et large; que leur tête est très-rapprochée des épaules; que leurs membres antérieurs sont mis en mouvement par des muscles puissants, et que quatre de leurs doigts sont très-allongés. C'est aussi pour arriver à ce résultat que les mêmes doigts soutendent une partie de la membrane alaire des Chauve-Souris. Le pli du bras a une portion moins considérable de la même membrane; une troisième partie va du doigt auriculaire à la jambe en s'attachant à l'avant-bras, au bras et aux flancs; enfin il y en a une dernière portion entre les membres postérieurs. Celle-ci reçoit le nom de membrane interfémorale; elle est, en général, soutenue par la queue dans sa partie médiane. C'est celle dont le développement offre le plus de variations dans la série des espèces propres à chaque famille.

Un fait curieux, que les observations de M. Agassiz et les miennes ont mis hors de doute, c'est que la membrane alaire des Chauve-Souris n'existe pas pendant les premières phases de la vie embryonnaire de ces Animaux, et qu'elle ne se développe que quelque temps avant la naissance. En même temps qu'elle se montre, les quatre grands doigts de la main commencent aussi à prendre leur développement définitif, et la transformation qui doit changer le membre antérieur en une véritable aile est facile à suivre dans tous ses détails.

On a encore observé une autre singularité dans le développement de ces Animaux ; c'est l'apparition de leur système dentaire de lait avant la naissance.



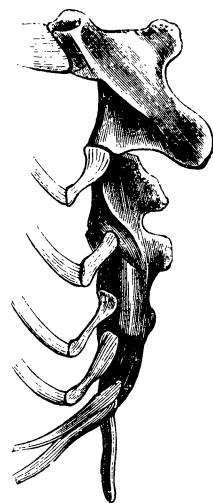
CHAUVE-SOURIS A DIVERS AGES DE LA VIE EMBRYONNAIRE.

Le squelette des Cheiroptères présente, de son côté, plusieurs dispositions dignes d'être signalées. Telles sont l'ossification et la réunion très-précoce des os du crâne ; l'état toujours incomplet du cercle orbitaire ; la saillie plus ou moins grande du sternum, qui simule une sorte de bréchet utilisé pour l'attache des muscles pectoraux, toujours très-puissants ; le grand développement des clavicules ; la gracilité du cubitus, ou même sa disparition plus ou moins complète à mesure que le développement s'opère ; la présence d'une petite rotule cubitale placée au-dessus de la saillie olécrânienne ; la grande mobilité de la symphyse pubienne chez les femelles, etc.

Les pieds de derrière ont des ongles crochus qui servent aux Chauve-Souris pour s'accrocher et se suspendre. Le pouce des membres antérieurs sert également au même usage ; en général, c'est le seul doigt de leurs mains qui ait un ongle. Il faut cependant faire une exception pour les Roussettes, qui, sauf la Céphalote, ont encore un ongle au doigt indicateur. Les doigts allongés présentent quelques variations dans le nombre de leurs phalanges, suivant les genres chez lesquels on les étudie.

Dans les contrées froides ou tempérées, les Chauve-Souris tombent, en hiver, dans un état d'engourdissement qui se prolonge autant que la mauvaise saison. Elles présentent alors les mêmes particularités que les autres Animaux hibernants.

Les nombreuses espèces de Cheiroptères que les naturalistes modernes ont décrites sont répandues sur tous les points du globe ; on n'en connaît cependant que quelques-unes à la Nouvelle-Hollande, et elles sont encore plus rares dans les îles du grand Océan. La répartition géographique de ces Animaux est presque aussi régulière que celle des Primates. Ainsi, les Roussettes manquent à l'Amérique et se trouvent dans les diverses parties de l'ancien continent, la Nouvelle-Hollande comprise (il n'y en a pas en Europe) ; les Rhinophopes et les autres genres de la même famille qu'eux s'observent en Europe, ainsi que dans les pays où il y a des Roussettes ; les Phyllostomes et divers genres plus ou moins analogues sont uniquement Américains, et l'on a constaté l'ancienne existence de quelques espèces de la même famille dans les contrées où vivent ses représentants actuels. C'est ce qui résulte des observations faites par M. Lund au sujet des Mammifères fossiles du Brésil. Au contraire, d'autres genres ont des représentants sur tous les points du globe ; tels sont ceux



STERNUM DE ROUSSETTE,
grand. nat.

des Molosses et des Vespertilions qui fournissent des espèces à l'Amérique aussi bien qu'à l'ancien continent. Le grand genre des Vespertilions est surtout remarquable par la dispersion des espèces qui lui appartient; mais il faut remarquer que ces espèces sont aussi les derniers des Cheiroptères, et que, dès lors, il est moins singulier de voir coïncider la localisation moins restreinte de leur habitat sur le globe avec l'incontestable infériorité de leur organisation.

C'est également à la tribu de Vespertilions qu'appartiennent les Cheiroptères connus dans les formations géologiques les plus anciennes. Quelques ossements indiquant des Animaux de cet ordre que l'on a recueillis dans les terrains miocènes de l'Europe, et particulièrement en France ainsi qu'en Allemagne, sont bien certainement des Vespertilions, et il en est de même du Cheiroptère que G. Cuvier et de Blainville ont décrit d'après une portion notable de squelette découverte dans les plâtrières de Montmartre, près Paris, avec des os de Palœothériums et d'Anoplothériums.

Quoique les Cheiroptères aient tous une grande ressemblance apparente entre eux, on peut très-aisément les différencier les uns des autres, si l'on tient compte des caractères qu'ils présentent dans la disposition de leurs doigts et de leurs membranes, dans la forme de leurs organes des sens, dans la longueur et la disposition de leur queue, et surtout dans la manière dont leurs dents sont disposées. Ils présentent à cet égard des différences considérables, et c'est en les étudiant sous ces divers rapports que Daubenton avait pu en caractériser très-nettement seize espèces dès l'année 1769. Depuis lors ils ont été étudiés avec beaucoup de soin par les naturalistes; nous citerons, parmi ceux qui ont fourni les meilleurs renseignements à leur égard, Pallas, E. Geoffroy, de Blainville, ainsi que MM. Temminck, Gray et Is. Geoffroy.

Nous partagerons les Cheiroptères en quatre groupes que l'on peut regarder comme autant de familles; ce sont les *Ptéropodés* ou Roussettes, les *Phyllostomidés*, les *Rhinolophidés* et les *Vespertilionidés*.

FAMILLE DES PTÉROPODÉS

Les premiers des Cheiroptères, c'est-à-dire les plus élevés en organisation, et ceux qui se rapprochent davantage des Primates, sont incontestablement les Roussettes. Ils jouissent, comme toutes les Chauve-Souris, de la possibilité de voler, mais ils peuvent être distingués, au moyen de plusieurs particularités importantes, de toutes les autres espèces du même ordre. Brisson en avait déjà fait un groupe à part sous le nom de *Pteropus*, et, lorsqu'on en a connu un plus grand nombre d'espèces, on a été conduit à les partager en différents genres. Le nom de Roussettes, celui de *Ptéropodés* et quelques autres ont été choisis pour désigner l'ensemble de ce groupe de Cheiroptères.

GENRE ROUSSETTE (*Pteropus*, Brisson). Ce genre et les divisions qu'on a établies à ses dépens comprennent un nombre assez considérable d'espèces de Cheiroptères qui sont, en général, beaucoup plus grandes que toutes les autres, ont un régime frugivore, et dont les dents molaires sont inégales entre elles et toujours simples ou simplement tuberculeuses à leur couronne. Le nombre de ces organes varie dans la série des espèces, et il n'est pas toujours le même à tous les âges dans une même espèce. Il y a une paire de canines à chaque mâchoire, et les incisives sont le plus souvent au nombre de deux paires, supérieurement et inférieurement; elles sont verticales, petites et plus ou moins distantes entre elles.

Le cercle osseux de l'orbite n'est complet chez aucun Ptéropien; mais il y a toujours une forte apophyse postorbitaire au frontal, et souvent une apophyse postorbitaire saillante à l'os zygomatique.

Tous les Animaux de cette famille ont la partie interfémorale de la membrane aliforme rudimentaire, et souvent ils manquent de queue. Ceux que l'on connaît sont tous de l'Afrique, de l'Asie méridionale, des îles de l'Inde et de plusieurs archipels de grand Océan, soit au Japon, soit dans la Micronésie et la Polynésie; il y en a aussi à la Nouvelle-Hollande et à Van-Diemen. Les îles Mascaraignes, Madagascar et une grande partie de l'Afrique en nourrissent. L'Europe n'en possède pas, même à l'état fossile. C'est dans l'archipel indien que les Roussettes sont le plus nombreuses en individus et même en espèces. Ces Chauve-Souris peuvent atteindre une grande taille; et certaines d'entre elles n'ont pas moins d'un mètre ou même d'un mètre et demi d'envergure.

Aucune espèce de Ptéropodés n'est redoutable autrement que par les dégâts que ces Animaux occasionnent dans les plantations, dont ils enlèvent les fruits pour s'en nourrir. Ils dorment le jour, et sortent principalement le soir. Cependant quelques-uns volent également bien à la clarté du soleil et dans une demi-obscurité. Quand les Roussettes veulent se reposer, elles rentrent dans les forêts, et s'accrochent aux arbres par leurs pattes de derrière; elles se retirent aussi pendant le jour dans les creux des rochers, dans des cavernes ou dans les monuments abandonnés.

Dans beaucoup de localités, on mange la chair de ces Animaux; mais il faut avoir soin de les dépouiller avec propreté, parce que leur urine a une forte odeur musquée dont leurs poils sont habituellement imprégnés. Il est difficile de les conserver longtemps vivants en captivité. On y a cependant réussi quelquefois, et l'on en a même amené en Europe, mais en recourant à de grandes précautions. Il faut avoir soin de leur donner des fruits, et ceux du bananier leur plaisent plus que tous les autres.

Un chirurgien français de l'île Maurice, alors île de France, M. Roch, avait autrefois essayé de ramener avec lui un de ces Animaux en Europe; la navigation était alors bien loin d'être aussi rapide qu'elle l'est de nos jours. Après avoir épuisé les bananes et les autres fruits dont il avait fait provision pour nourrir sa Roussette, M. Roche eut recours à des gelées, à des confitures et à des crèmes de riz, puis il essaya des viandes crues et cuites; l'Animal les mâchait, mais il les rejetait presque aussitôt. Plus tard il lui offrit, par amusement plutôt que dans l'espoir de lui fournir un aliment agréable, le corps d'une peruche fraîchement morte; la Roussette l'écorcha et le mangea aussitôt avec avidité; aussi depuis cette époque lui donna-t-on toutes les nichées de Rats que l'on trouvait à bord, les restes de volailles, etc. Enfin, lorsque le bâtiment fut arrivé au port, on put lui donner de nouveau des fruits. Cette Roussette passait toutes les nuits éveillée; elle paraissait alors inquiète et tourmentée du désir de sortir de sa cage; le jour, au contraire, elle restait accrochée par ses pattes de derrière, comme le font les Chauve-Souris communes, et elle cachait sa tête dans ses membranes. Elle avait de l'attachement pour la personne qui la soignait, et l'on a constaté dans d'autres circonstances que les Animaux de cette famille ne sont pas dépourvus d'intelligence.

Les Roussettes les plus rapprochées de nos contrées vivent en Asie Mineure et en Égypte; elles ont sans doute été connues des anciens et elles ont très-probablement donné lieu à la fable des Harpyes et de ces autres êtres sataniques auxquels on attribuait des ailes membraneuses. Toutefois, les renseignements que l'on a possédés à leur égard dans l'antiquité manquent d'exactitude, et il faut regarder comme un conte tout ce que l'on a rapporté au sujet des grandes Chauve-Souris, qui arrêtèrent l'armée d'Alexandre lorsqu'elle s'avança vers l'Inde. Strabon est plus exact lorsqu'il dit qu'il y a dans les environs d'une ville de Babylonie, Borsippa, qui est voisine de la Mésopotamie, des Chauve-Souris plus grandes que les nôtres et qu'elles peuvent servir à la nourriture des Hommes; on sait aussi que Moïse avait mis les

Chauve-Souris au nombre des Animaux impurs, et dont les Israélites ne devaient pas se nourrir. La Bible les nomme *Ataleph*.

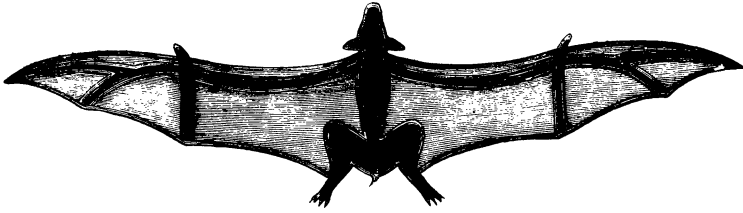
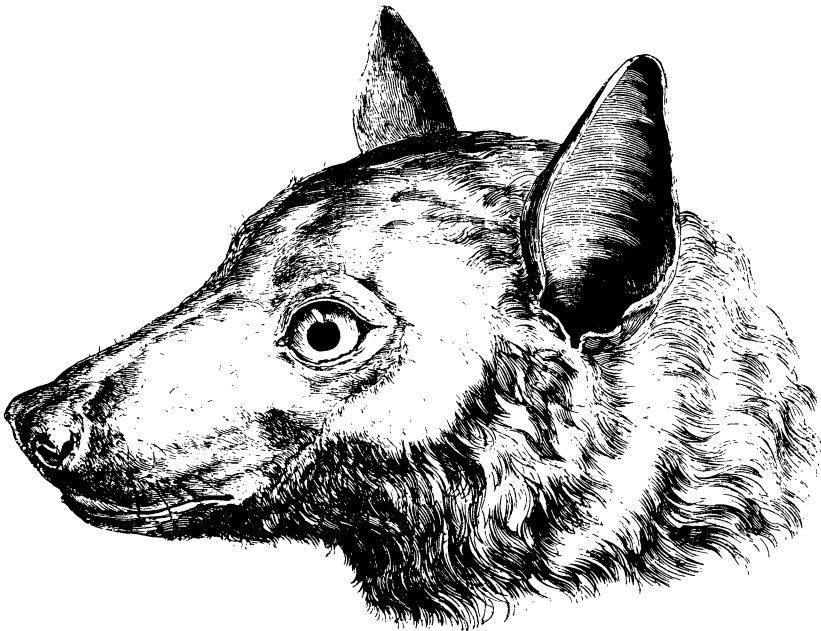


FIGURE DE CHAUVÉ-SOURIS, copiée sur les monuments égyptiens.

On s'est servi du système dentaire, de la forme du crâne, de l'absence ou de la présence de la queue et de quelques autres caractères sujets à varier dans la série des Ptéropodés, pour diviser ces Animaux en différents genres.

1. Nous en commencerons l'énumération par la Roussette édule et par celles qui s'en rapprochent le plus.

La ROUSSETTE ÉDULE (*Pteropus edulis*, Péron et Lesueur) est remarquable par sa grande taille; c'est un Cheiroptère véritablement gigantesque, si on le compare à tous les autres, les individus adultes de cette espèce ayant jusqu'à 0,40 ou 0,45 pour le corps et la tête, et un mètre cinquante centimètres (1,50) d'envergure. Leur tête montre à la fois de l'analogie avec celle d'un Makis et d'un Chien; celle dont nous donnons ici la figure est de grandeur naturelle. Le pelage est noirâtre, avec du roux à la partie postérieure du cou, sur les épaules, au museau et sur la gorge.



ROUSSETTE ÉDULE MÂLE, grand. nat.

Cette espèce est connue dans plusieurs îles de l'archipel indien; mais on a quelquefois confondu avec elle d'autres Roussettes à peu près de même grandeur. Le Musée de Leyde en

possède des exemplaires authentiques expédiés de Java, de Sumatra et de Banca. Elle occasionne des dégâts considérables. Le nom d'*édule* lui vient de ce que l'on mange sa chair, comme aussi celle de plusieurs autres espèces de ce genre. A Java, on l'appelle *Kaloug*. Linné ne l'a connue que vaguement, mais elle est une des espèces auxquelles il a fait allusion sous la dénomination de *Vespertilio campyryrus*. M. Temminck, qui a donné à son égard des documents fort exacts, en distingue les espèces suivantes, qui vivent dans le même archipel :

La ROUSSETTE FUNÈBRE (*Pteropus fauereus*, Temminck) est moins grande, à pelage très-foncé, à membranes des ailes plus velues en dessous.

Cette Roussette est de Sumatra, de Bornéo, d'Amboine et de Timor.

La ROUSSETTE A FACE NOIRE (*Pteropus phaiops*) est de Macassar (île Célèbes); son envergure dépasse un mètre; elle a le masque d'un noir profond, tandis que le reste de la tête, le cou et les épaules sont jaune paille; le corps est varié de brun et de jaune; les membranes sont noires.

La ROUSSETTE A GROUPION DORÉ (*Pteropus chrysoproctus*) est d'un roux marron, plus ou moins jaune, avec le croupion de couleur dorée. On l'a observée à Amboine.

La ROUSSETTE DE MACKLOT (*Pteropus Mackloti*) est particulière à Timor; son envergure ne dépasse pas un mètre; son pelage est brun, avec le sommet de la tête et la nuque jaune paille, et quelques poils jaune doré sur la poitrine.

La ROUSSETTE ALECTO (*Pteropus alecto*), de Célèbes, est presque aussi grande que l'Édule, mais elle a des formes plus trapues; elle est noire, avec l'encadrement de la face de couleur marron.

La ROUSSETTE PALE (*Pteropus pallidus*), commune aux îles de Banca et de Sumatra, ainsi qu'à la presqu'île de Malacca, a le pelage mélangé de brun, de gris et de blanchâtre; elle n'atteint pas une aussi grande taille.

La ROUSSETTE MASQUÉE (*Pteropus personatus*) a du blanc pur et du brun sur la tête. M. Temminck lui assigne pour patrie les îles de Baviaan, de Boeton, de Béroe et de Ternate dans l'archipel des Moluques.

La ROUSSETTE GRISE (*Pteropus griseus*), recueillie à Timor et à Amboine, a la tête et le cou roux clair, avec le reste du pelage gris roussâtre.

La ROUSSETTE A GRINIÈRE (*Pteropus jubatus*, Eschscholtz), dont M. Jourdan a fait un genre sous le nom d'*Acerodon*, a cinq molaires supérieures et six inférieures, avec les tubercules de la plupart plus saillants que d'habitude. C'est une grande espèce, propre aux îles Philippines, et en particulier à celle de Luçon.

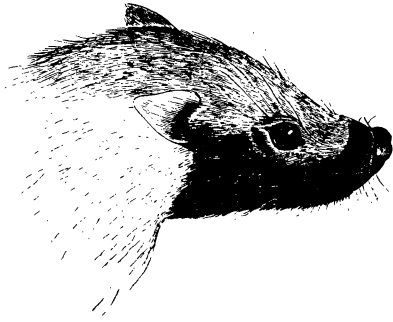
Quelques îles plus petites et situées plus à l'Est nourrissent aussi des Roussettes voisines de l'Édule. Il y en a, par exemple, aux Mariannes.



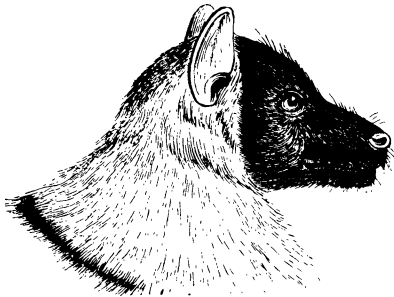
ROUSSETTE GRISE, 3/4 de grand.



ROUSSETTE A GRINIÈRE, 1/5 de grand.



ROUSSETTE DE KÉRAUDREN, 1/2 de grand.



ROUSSETTE DE VANIKORO, 1/2 de grand.

MM. Quoy et Gaimard, qui en ont découvert l'espèce dans ces archipels, l'ont appelée ROUSSETTE DE KÉRAUDREN (*Pteropus Keraudrenii*). Les pauvres habitants de ces localités en sont très-friands; l'île Guam en est la plus fournie.

Une Roussette peu différente a été rapportée des Carolines par MM. Hombrone et Jacquinet. C'est leur *Pteropus insularis*.

On rencontre, plus au Sud, dans la Polynésie, une espèce non moins remarquable sous le rapport géographique, c'est la ROUSSETTE DE TONGA (*Pteropus tonganus*) de l'archipel des Amis. Elle a un mètre d'envergure; sa couleur est brun rousâtre, plus claire en dessus qu'en dessous.

Une autre encore est de l'île Vanikoro, au nord des Nouvelles-Hébrides; c'est la ROUSSETTE DE VANIKORO (*Pteropus Vanikorensis*), également due aux recherches de MM. Quoy et Gaimard. Elle a le crâne moins long que celui de presque toutes les Roussettes précédentes, et elle est pourvue, comme la Roussette à crinière, de cinq paires de molaires supérieures et de six inférieures.

Deux autres Roussettes sont particulières à l'archipel du Japon: l'une qui est spéciale aux îles

Bonin, a été nommée ROUSSETTE A PIEDS VELUS (*Pteropus ursinus*), par le naturaliste russe Kittlitz; sa taille est considérable.

L'autre, également assez grande, est la ROUSSETTE LAINEUSE (*Pteropus dasynallus*, Temminck), à pelage très-laineux, généralement brun mélangé de jaune; elle est du Japon même, où elle reçoit le nom de *Sabaosiki*.

Les Roussettes du continent australasien appartiennent aussi à la catégorie des Roussettes proprement dites.

On n'a d'abord connu parmi elles que la ROUSSETTE A TÊTE CENDRÉE (*Pteropus polycephalus*, Temm.) Elle est particulière à la Terre de Diémen.

M. Gould en ajoute une autre dans ses *Mammals of Australia*, sous le nom de *Pteropus conspicillatus*.

Enfin, il y a des Roussettes sans queue, et plus ou moins analogues aux précédentes, à Madagascar et dans les îles qui en dépendent, dans l'Inde continentale et même en Afrique. Celle de Madagascar vit aussi à Bourbon, mais il est probable qu'on la donne à tort comme retrouvant à Calcutta, à Pondichéry, à Bombay, etc.

Au contraire, c'est certainement de l'Inde que vient la ROUSSETTE DE DUSSUMIER (*Pteropus Dussumieri*, Is. Geoffroy).

La ROUSSETTE D'EDWARDS (*Pteropus Edwardsii*, E. Geoffroy) est de l'Inde continentale.

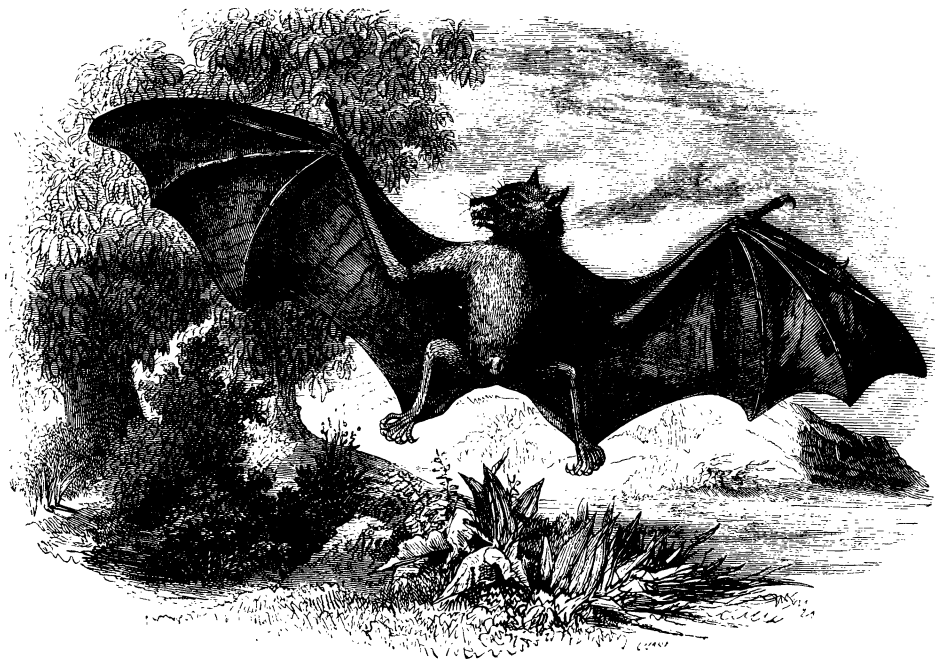
La ROUSSETTE A COU ROUGE (*Pteropus rubricollis*, Brisson) est celle que Daubenton a décrite sous le nom de *Roussette*, et que Brisson avait antérieurement nommée *Roussette à cou rouge*. Elle est de moitié moins grande que la Roussette étule; son pelage est brun avec un large collier rousâtre ou doré.

M. Temminck en distingue la ROUSSETTE VULGAIRE (*Pteropus vulgaris*) ou la vraie *Roussette* de Brisson et de Buffon. Elle est de l'île de France et de Bourbon, peut-être aussi de Madagascar; elle a la taille de la précédente, et vole souvent avec elle lorsqu'elle

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

cherche sa nourriture; mais elle établit sa retraite ailleurs : au lieu de se fixer, pour dormir, dans le creux des vieux arbres ou dans les rochers, elle préfère les grands arbres des forêts et se suspend à leurs branches.



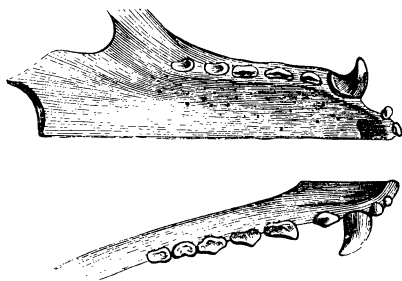
ROUSSETTE VULGAIRE, 4/9 de grand.

La ROUSSETTE PAILLÉE (*Pteropus stramineus*, E. Geoffroy) appartient à l'Afrique; elle est du Sénégal et du Sennaar, et non de Timor, comme on l'a dit souvent. M. P. E. Botta l'a rapportée de la seconde de ces contrées. C'est aussi une espèce de taille moyenne, mais à mâchoires assez allongées; elle est fauve châtain, avec la tête, la poitrine, le dos et le dessus des membres bruns; son envergure est d'environ quarante-cinq centimètres.

2. Tête très-allongée, surtout dans sa partie faciale; dents faibles, courtes, surtout les postérieures; nombre des dents molaires $\frac{5}{6}$; langue longue et exsertile; point de queue. GENRE MACROGLOSSE (*Macroglossus*, F. Cuvier).

La seule espèce connue est la ROUSSETTE KIODOÏTE (*Pteropus minimus*, E. Geoffroy), d'abord trouvée à Java par le naturaliste français Leschenault de la Tour, et, depuis lors, dans les îles de Sumatra, Bornéo, Amboine, Banca et Timor, qui, toutes, dépendent de l'archipel indien. C'est la plus petite des espèces de cette famille; son corps n'a que 0,08, et son envergure 0,22. Elle est d'un fauve brun sur le corps, avec quelques places plus claires ou même grises; ses membranes sont fauves; sa langue, remarquable par son allongement, n'a pas moins de deux pouces de longueur dans sa plus grande extension, tandis que la tête n'en a qu'un. Celle-ci a la face étroite et comme allongée en forme de rostre.

La Roussette Kiodote, que les Javanais appellent *Lowo-Assu*, est un Animal frugivore, très-redouté dans les plantations, parce qu'il attaque les fruits



DENTS DE MACROGLOSSE, 2/4 de grand.

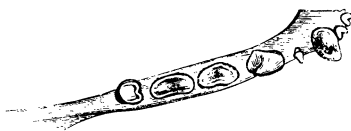
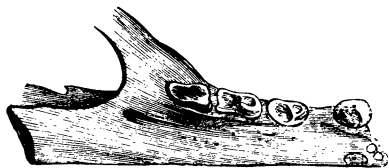
les plus succulents : ceux de l'Eugénia, qui sont remarquables par leur odeur suave, rappelant celle de la rose, lui plaisent plus que tous les autres.



MACROGLOSSÉ. 1/2 de grand

3. Face encore plus allongée; molaires, $\frac{5}{6}$; lèvres supérieures tombantes, principalement dans le sexe mâle; des bouquets de poils divergents aux épaules, également dans les mâles; point de queue. GENRE EPOMOPHORE (*Epomophorus*, Bennett).

Les Roussettes qui présentent ces caractères sont africaines. Quoiqu'on leur ait donné plusieurs noms spécifiques, et qu'elles paraissent être, en effet, de plusieurs espèces, il est certain qu'on en a exagéré le nombre en le portant à quatre, savoir : *Pteropus Whitei*, Bennett; *Pteropus macrocephalus*, O'Gilby; *Pteropus megacephalus*, Swainson; *Pteropus labialis*, Temminck.



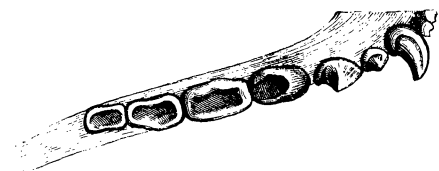
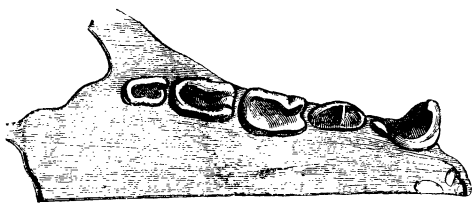
DENTS D'EPOMOPHORE. 2/1 de grand

Les trois premières font double emploi entre elles, et il n'est pas même certain que la quatrième soit autre chose qu'une variété locale de la même espèce. Celle-ci a été recueillie dans le Semaar par M. P. E. Botta, dont les voyages ont rendu des services importants à la zoologie, et qui s'est rendu célèbre par les belles découvertes qu'il a faites depuis lors sur les ruines de l'ancienne Ninive. Les

exemplaires, décrits par les trois naturalistes anglais que nous avons cités précédemment, viennent de la côte occidentale d'Afrique, et particulièrement de Gambie. L'envergure de ces Roussettes ne dépasse guère 0,30. M. Peters en cite une autre espèce en Mozambique.

4. Les molaires sont au nombre de $\frac{6}{6}$ dans certaines Roussettes, essentiellement propres à l'Afrique; le crâne est plus long dans sa partie faciale et moins arqué au-dessus du cerveau; le corps se termine aussi par une petite queue. C'est le GENRE ELEUTHERURE (*Eleutherura*, Gray), aussi appelé *Cynomycerus*, *Xantharpya*, etc.

LA ROUSSETTE D'ÉGYPTE (*Pteropus Egyptianus*, E. Geoffroy), qui est une des Xantharpiés de M. Gray, vit en Égypte et en Nubie; elle a 0,55 d'envergure, et a le poil gris brun. Elle a très-probablement fourni le modèle des dessins assez exacts de grosses Chauve-Souris laissés par les anciens Égyptiens, et dont plusieurs sont reproduites dans l'ouvrage de Rosellini (*Voy.* pag. 187); la petite queue qui termine le corps, l'absence presque complète de membranes interfémorales que les dessinateurs égyptiens ont eu soin de reproduire, conviennent mieux aux Roussettes d'Égypte qu'à toute autre Chiroptère. Actuellement, les Animaux de cette espèce sont encore assez communs dans les mêmes lieux, et ils se retirent pour dormir dans les nombreuses ruines qui nous sont restées de l'ancienne civilisation égyptienne;



DENTS DE LA ROUSSETTE D'ÉGYPTE, 3/1 de grand.

on en trouve jusque dans les chambres des pyramides.

LA ROUSSETTE HOTTENTOTTE (*Pteropus hottentotus*, Erachii et collaris) est de l'Afrique australe; ses caractères diffèrent peu de ceux de la précédente.

5. Diverses autres Roussettes sont également moins grandes que celles que nous avons citées les premières, et elles sont plus trapues; leur tête est plus courte que ne l'est en général la leur, et leurs molaires sont au nombre de $\frac{2}{2}$, c'est-à-dire de quatre paires à la mâchoire supérieure, et de cinq à l'inférieure; elles diffèrent aussi des premiers groupes par la présence d'une petite queue.

Le premier nom générique qu'on leur ait donné est celui de CYNOPTÈRE (*Cynopterus*, F. Cuvier); elles répondent aussi aux PACHYSOMES (*Pachysoma*, E. Geoffroy).

L'espèce la mieux connue est la ROUSSETTE MARGINÉE (*Pteropus marginatus*, E. Geoffroy), appelée aussi *Pteropus amplexicaudatus*, E. Geoffroy; *Pteropus littæcheilus*, Temminck, et sans doute aussi de plusieurs autres noms, les auteurs ayant admis dans ce groupe plus d'espèces qu'il n'y en a réellement.

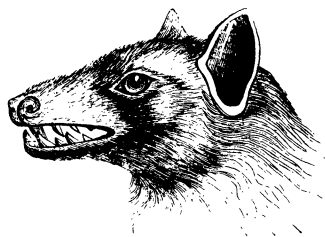
On a constaté la présence de cette Roussette à Java, à Sumatra, à Amboine et à Timor; elle n'a que 0,15 de longueur totale, et 0,55 environ d'envergure. Son pelage est en grande partie roussâtre ou même orangé dans la vieillesse; la femelle est plus grosse que le mâle.

Quelques Roussettes qu'on a rapportées du continent indien se rapprochent sensiblement de celle-là; on ne connaît pas encore assez leurs caractères pour dire s'ils en diffèrent réellement, ce qui est pourtant possible. Il y en a au Bengale et jusqu'à l'Himalaya, dans le Népal. On leur a aussi donné plusieurs noms spécifiques.

6. M. Temminck nomme génériquement MÉGÈRE (*Megeera*) une Roussette de Sumatra, qui a le corps et la tête des Cynoptères ou Pachysomes, et le même nombre de dents que ces Animaux, mais qui manque de queue. C'est sa MÉGÈRE SANS QUEUE (*Megeera ecaudata*).

Nous parlerons en dernier lieu de deux espèces de Roussettes plus remarquables encore.

7. L'une et l'autre sont pourvues d'une queue rudimentaire, mais elles diffèrent de toutes les autres parce qu'elles n'ont pas les deux paires de dents incisives que celles-ci montrent à chaque mâchoire.



ROUSSETTE MARGINÉE, 3/1 de grand.

La première a quelque analogie avec les Pachysomes, mais les membranes qui s'étendent entre ses pattes s'insèrent très-près de la ligne médiane; et le corps est pour ainsi dire placé au-dessous d'elles; de là vient le nom générique d'HYPODERME (*Hypoderma*) que E. Geoffroy a consacré pour cette espèce.

C'est l'HYPODERME DE PÉRON (*Hypoderma Peronii*) décrit par le même naturaliste d'après un exemplaire que Péron et Lesueur avaient pris à Timor. On l'a retrouvé de nouveau dans la même île, ainsi qu'à Amboine et à Banda. L'Hyoderme de Péron n'a qu'une seule paire d'incisives à chaque mâchoire; l'inférieure très-petite; il montre quatre molaires supérieures et six inférieures; son doigt indicateur manque de l'ongle que présentent tous les autres Ptéropodés; son envergure approche de 0,80.



HYPODERME DE PÉRON, grand. nat.



HARPYE CÉPHALOTE, grand. nat.

La seconde espèce a servi à l'établissement du GENRE HARPYE (*Harpya* d'Illiger); elle est remarquable par sa tête arrondie, par ses narines très-écartées et tubuleuses; son doigt indicateur est pourvu d'un ongle; elle n'a aussi qu'une paire d'incisives supérieures, et elle en manque même tout à fait inférieurement. Ses molaires sont au nombre de 3.

Il y a une bonne description de cette espèce donnée par Pallas, sous le nom de *Vespertilio cephalotes*; c'est la HARPYE CÉPHALOTE (*Harpya cephalotes* ou *Cephalotes Pallasii* des ouvrages plus récents). Son envergure est de 0,040. La Céphalote vit à Amboine et à Célèbes.

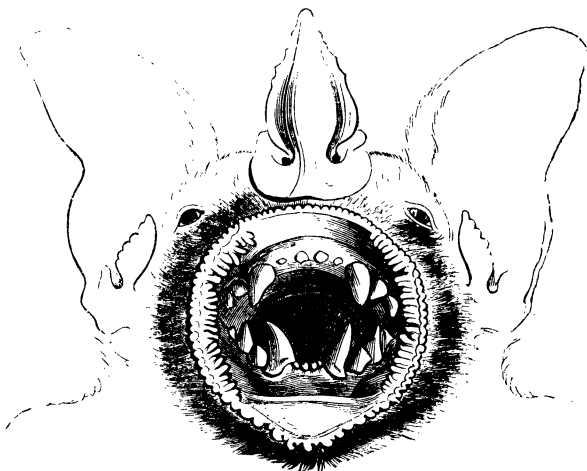
FAMILLE DES PHYLLOSTOMIDÉS

La famille des Phyllostomes et genres voisins comprend des Chauve-Souris américaines, dont les narines sont percées dans une espèce d'écusson membraneux, à peu près demi-circulaire et surmontées d'une feuille en fer de lance. Ces Animaux ont habituellement deux paires d'incisives à chaque mâchoire; toutefois, le Desmodé fait exception sous ce rapport. La grandeur de leur membrane interfémorale est variable; leur queue est courte ou nulle; leurs oreilles ont un petit oreillon crénelé.

Ce sont ces espèces que l'on a nommées *Fers de Lance*, *Vampire*, *Phyllostomes*, etc.; toutes sont de l'Amérique et plus particulièrement des régions chaudes de ce continent. Leur régime est assez varié et leur système dentaire montre suivant les genres des différences importantes. Les unes préfèrent les fruits, d'autres les substances animales; mais lorsque la faim les presse, elles sucent le sang des Animaux mammifères ou des Oiseaux qu'elles trouvent endormis.

Buffon, qui n'a connu qu'un très-petit nombre de ces Cheiroptères, a fait de l'un d'eux

(le Vampire, p. 196), un portrait exagéré, et, par suite, peu exact, mais qui indique cependant quelques-unes des particularités qui distinguent ces Cheiroptères de tous les autres, et en font le plus redoutable d'entre eux. « Le Vampire a, dit-il, le museau allongé; il a l'aspect hideux des plus laides Chauves-Souris; sa tête informe est surmontée de grandes oreilles fort ouvertes et fort droites; il a le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au-dessus qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, et qui augmente de beaucoup la difformité de la face. »



STÉNODERME A LUNETTES (Bouche ouverte), grossi.

Les Phyllostomes et les autres Animaux de la même famille sont fort redoutés par les habitants de l'Amérique, et comme ceux de l'espèce à laquelle le nom de Vampire appartient en propre sont les plus forts et les plus carnassiers, ce sont aussi ceux dont on a le plus souvent parlé. Il en est question dans les premiers écrits relatifs à l'histoire naturelle du Nouveau-Monde. Pierre Martyr rapporte, ce qui est d'ailleurs exact, que ces singulières Chauves-Souris sucent le sang des Hommes et des Animaux pendant qu'ils dorment, et il assure qu'ils les épuisent au point de les faire mourir. Jumilla, don Antonio de Ulloa et d'autres racontent les mêmes faits. La Condamine, qui visita l'Amérique pendant le siècle dernier, pour y faire des observations d'astronomie et de géographie mathématique, rapporte aussi que les Vampires inquiètent l'Homme qu'ils tourmentent, et font même périr les Animaux. Il a constaté que ces Chauves-Souris sucent le sang des Chevaux, des Mulets et même des Hommes, quand on ne s'en garantit pas en dormant à l'abri sous une tente. Il y en a, dit-il, de monstrueuses pour la grosseur, et, en divers endroits, elles détruisirent le gros bétail que les missionnaires espagnols y avaient introduit et qui commençait à s'y multiplier.

Pendant il ne faudrait pas croire que l'action de ces Cheiroptères, quelque méchants qu'ils soient, ait été aussi funeste qu'on le supposerait en lisant ces récits, et l'on trouve la preuve du contraire dans la grande multiplication des Chevaux et des autres Animaux d'origine domestique qui se sont acclimatés dans la plupart des contrées chaudes de l'Amérique. Azara et d'autres observateurs ont donné des détails moins effrayants au sujet des blessures que font certains autres Phyllostomidés. Ce que dit Azara s'applique aux Chauves-Souris du genre Sténoderme, qui ont reçu d'E. Geoffroy le nom de *Stenoderma rotundatum*, mais qui paraissent d'ailleurs être moins redoutables que les Vampires et les vrais Phyllostomes.

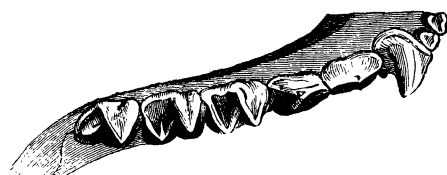
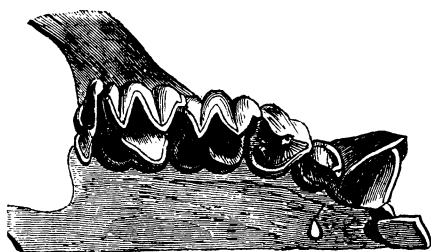
« J'en ai vu, dit ce naturaliste, un grand nombre; elles étaient toutes entre elles d'une identité constante, mais elles diffèrent de toutes les autres Chauves-Souris en ce que, posées à terre, elles y courent presque aussi vite qu'un Rat, et en ce qu'elles aiment à sucer le sang. Quelquefois elles mordent les crêtes et les barbes des volailles qui sont endormies et en sucent le sang; d'où il résulte que ces volailles meurent par ce que la gangrène s'engendre dans ces plaies. Elles mordent aussi les Chevaux, les Mulets, les Anes et les bêtes à cornes, d'ordinaire aux fesses, aux épaules ou au cou, par ce qu'elles trouvent, dans ces parties, la faculté de s'attacher à la crinière ou à la queue. Enfin l'Homme n'est point à l'abri de leurs attaques; et, à cet égard, je puis donner un témoignage certain, parce qu'elles ont mordu quatre fois le gros du bout de mes doigts de pieds tandis que je dor-

mais en pleine campagne dans des cases. Les blessures qu'elles me firent sans que je les eusse senties étaient circulaires ou elliptiques, d'une ligne à une ligne et demie de diamètre, mais si peu profondes qu'elles ne percèrent pas entièrement ma peau, et l'on reconnaissait qu'elles avaient été faites en arrachant une petite bouchée, et non pas en piquant, comme on pourrait le croire. Outre le sang qu'elles suçèrent, je juge que celui qui coula pouvait être d'une demi-once (environ quinze grammes) lorsque leur attaque m'en tira le plus; mais, comme l'épanchement pour les Chevaux et les Bœufs est d'environ trois onces (près de quatre-vingt-douze grammes) et que le cuir de ces Animaux est très-épais, il est à croire que les blessures sont plus grandes et plus profondes. Ce sang ne vient ni des veines ni des artères parce que la blessure ne va pas jusque-là, mais des vaisseaux capillaires de la peau, d'où les Chauves-Souris le tirent sans doute en suçant ou en léchant. Quoique mes plaies aient été douloureuses pendant quelques jours, elles furent de si peu d'importance que je n'y appliquai aucun remède; à cause de cela, à cause que ces blessures sont sans danger et parce que les Chauves-Souris ne les font que dans les nuits où elles éprouvent une disette d'autres aliments, nul ne craint ici ces Animaux, et personne ne s'en occupe, quoiqu'on dise d'eux que, pour endormir le sentiment chez leur victime, ils caressent et rafraîchissent en battant leurs ailes la partie qu'ils vont mordre et sucer. »

Azara donne quarante-deux centimètres d'envergure à cette espèce de Phyllostomidé. Les véritables Vampires sont habituellement plus forts et aussi mieux armés, leurs canines étant bien plus vigoureuses et leurs molaires plus semblables à celles des Carnivores, ce qui indique des habitudes plus féroces.

Un voyageur qui a visité l'Amérique postérieurement à Azara, M. Tschudi, a eu l'occasion de voir ces Animaux au Pérou: Il résulte de ses observations que le sang qu'ils tirent n'excède pas une once ou deux, mais que la plaie continue quelquefois à saigner assez longtemps, et il dit qu'il n'est pas rare de retrouver le matin les Animaux qui ont été attaqués par les Phyllostomes dans un état assez déplorable et pour ainsi dire baignés de sang. M. Tschudi a eu l'une de ses Mules blessée par ces Chauves-Souris, et il ne réussit à lui sauver la vie qu'en lui frottant le dos avec un liniment composé d'eau-de-vie camphrée, de savon et d'une huile particulière. M. Tschudi rapporte encore le cas d'un Indien ivre qui fut piqué pendant son sommeil par un Phyllostome. La blessure, petite, et en apparence fort légère, que cette grosse espèce de Chauve-Souris lui fit à la figure, fut suivie d'une telle inflammation et d'une telle enflure, que ses traits en devinrent méconnaissables.

La langue des Phyllostomiens est toujours plus ou moins singulière; très-extensible chez les Glossophages, elle est garnie à sa face supérieure, chez d'autres, et en particulier chez les Sténodermes et les Phyllostomes, de papilles qui paraissent destinées à faire l'office de ventouses.

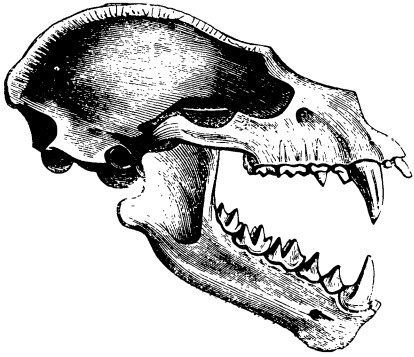


DENTS DU PHYLLOSTOME FER DE LANCE, 2/1 de grand

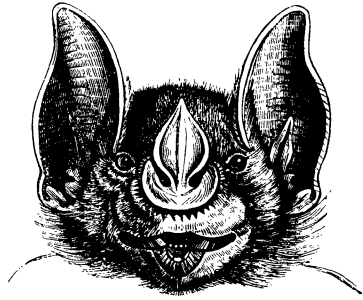
Pour rendre plus facile la classification des espèces assez nombreuses qui composent cette famille, nous les diviserons en quatre genres, sous les noms de *Phyllostome*, *Glossophage*, *Sténoderme* et *Desmode*, et nous parlerons, à propos de chacun des trois premiers, de quelques-unes des divisions qui en ont été séparées par divers auteurs sous des noms différents.

GENRE PHYLLOSTOME (*Phyllostoma*, E. Geoffroy et G. Cuvier). Ce genre, dont les espèces ont été pendant quelque temps réunies aux Sténodermes et même aux Glossophages, a pour type le *Fer de Lance* de Buffon (*Vespertilio*

maximus des auteurs du dernier siècle). Cette grosse espèce de Chauve-Souris a des goûts sanguinaires. Ses dents molaires sont au nombre de vingt (cinq paires pour chaque mâchoire). A ce caractère se joint celui de la feuille nasale qui est hastiforme, et dont la partie basilaire est bien développée; la tête est médiocrement allongée; la membrane interfémorale est grande et s'étend comme un voile entre les cuisses et les jambes; il y a un rudiment de queue.



CRÂNE DU PHYLLOSTOME FER DE LANCE, 1/3 de grand



PHYLLOSTOME FER DE LANCE, grand. nat.

Cette espèce, la mieux connue du genre, est le PHYLLOSTOME FER DE LANCE (*Phyllostoma hastatum*). Elle vit au Pérou, au Brésil et à la Guyane, où on la redoute parce qu'elle attaque fréquemment les Animaux domestiques, et parfois l'Homme lui-même.

On trouve aussi des Animaux fort semblables dans la Colombie; mais l'examen d'un crâne rapporté de la vallée de la Madeleine par M. Roulin me fait regarder comme très-probable qu'ils y sont d'une autre espèce.

Pour ne pas multiplier les divisions génériques nous énumérerons, en même temps que les Vampires, d'autres Chauves-Souris à mœurs également carnassières et à dents peu différentes de celles du véritable Phyllostome; de ce nombre est le plus redouté de tous les Phyllostomidés.

Le VAMPIRE SPECTRE (*Phyllostoma spectram*), type du genre *Vampyrus* de Leach et de M. Gray. Il n'a pas moins de soixante-cinq centimètres d'envergure et il en atteint parfois soixante-dix; son corps et sa tête sont longs de dix-huit centimètres; sa tête est allongée; ses dents sont fortes, principalement les canines, et il a cinq paires de molaires supérieures et six inférieures plus semblables encore à celles des Carnivores que celles des autres Chiroptères; son pelage est fauve. C'est le Vampire de Buffon, également signalé dans la plupart des auteurs plus anciens, tels que Brisson, Seba, etc. On le trouve dans plusieurs parties de l'Amérique méridionale: à la Guyane, au Brésil, etc.



VAMPIRE SPECTRE, grand. nat.

Le LOPHOSTOME SYLVICOLE (*Lophostoma sylvicolum*, d'Orb. et P. Gerv.) est plus petit, mais il a les mêmes mœurs. On le voit dans les grandes forêts qui bordent le pied oriental de la Cordillère bolivienne, au pays des sauvages Yuracarès. Son envergure est de trente-cinq centimètres seulement; ses mâchoires ont cinq paires de molaires supérieurement et inférieurement.

Les deux espèces, que M. Gray appelle *Corallie verruqueuse* et *Corallie brésilienne* paraissent s'éloigner assez peu des Lophostomes. La seconde répond au *Phyllostoma brachyotum* du prince de Neu-Wied. Ces Phyllostomidés sont aussi de moindre taille que les Vampires et que les Phyllostomes véritables; ils paraissent être un achèvement vers les Glossophages.

GENRE GLOSSOPHAGE (*Glossophaga*, E. Geoffroy). Il comprend des Chauves-Souris à feuille nasale moins grande que celle des Phyllostomes et des Sténoderms, mais à peu près de même forme; leur tête est plus allongée; leurs dents sont petites et assez analogues pour l'apparence générale à celle des Macroglosses, mais, en réalité, elles sont établies sur un modèle peu différent de celui des Phyllostomes quoique leurs pointes soient moins relevées. On compte cinq, six ou peut-être même sept paires de molaires supérieures et six inférieures.

Le principal caractère des Glossophages consiste dans leur langue qui est longue, délicate, très-extensible et dont la surface est garnie d'un assez grand nombre de poils. Leur nom signifie *mange-langue* et fait allusion à la facilité d'extension dont jouit cet organe qu'ils font souvent sortir et rentrer avec précipitation.

La queue de ces Animaux est courte ou nulle et leur membrane interfémorale médiocre ou même rudimentaire.

Les Glossophages sont des Chauves-Souris insectivores ayant à peu près deux décimètres d'envergure. Les voyageurs qui les ont rapportées du Brésil et de la Guyane ne nous ont rien appris de particulier sur leurs mœurs, mais ils leur attribuent, comme aux précédents, l'habitude de sucer le sang de l'Homme et des Quadrupèdes.

L'une des espèces du genre Glossophage a été décrite par Pallas, sous le nom de *Vespertilio soricinus*; c'est le GLOSSOPHAGE SORICIN (*Glossophaga soricina*), que Vicq-d'Azyr a nommé *la Feuille*; son envergure est de 0,25; sa membrane interfémorale est large et sa queue nulle. Il est de la Guyane et de plusieurs des îles Caraïbes. D'autres animaux appartenant au même genre de Cheiroptères ont été plus récemment observés par les naturalistes. Nous citerons les suivants, dont la désignation est due à E. Geoffroy.



GLOSSOPHAGE AMPLEXICAUDE, grand nat.

Le GLOSSOPHAGE AMPLEXICAUDE (*Glossophaga amplexicaudata*, E. Geoffroy), dont nous figurons ici la tête d'après nature, est du Brésil. Il est brun, a les ailes assez amples, la membrane interfémorale assez étendue et de moitié plus longue que la queue, qui y est incluse; son museau est peu allongé; il n'a que cinq paires de molaires supérieures.

C'est le type du genre *Phyllophora* de M. Gray, dans lequel ce naturaliste range deux autres espèces également brésiliennes, sous les noms de *Ph. megalotis* et de *Ph. nigra*.

Le GLOSSOPHAGE GAUDATAIRE (*Glossophaga caudata*, E. Geoffroy) a la membrane interfémorale très-courte, et sa queue la déborde un peu. Il a été découvert au Brésil par Delalande; c'est peut-être la même espèce que Leach a nommée *Monophyllus Redmani*. Telle est du moins l'opinion émise à son égard par M. Gray, l'un des zoologistes contemporains qui ont le plus étudié les Cheiroptères.

Le GLOSSOPHAGE SANS QUEUE (*Glossophaga ecaudata*, E. Geoffroy), qui est devenu le genre *Anoura* de M. Gray, a la membrane interfémorale très-courte, seulement marginale



LOPHOSTOME SALVICOLE, grand. nat.

et sans aucune trace extérieure de queue; son corps est fauve clair et ses membranes pâles et transparentes.

On le rencontre au Brésil, particulièrement auprès de Rio-Janeiro.

GENRE STÉNODERME (*Stenoderma*, E. Geoffroy). Certains Cheiroptères américains ayant, comme les Vampires ou les Phyllostomes, une feuille nasale hastiforme différent de ces Animaux par leur régime essentiellement frugivore, et ils ont les dents autrement conformées; leurs canines sont moins longues; leurs molaires sont aplaties obliquement à la couronne, et manquent des tubercules relevés en pointes que l'on voit chez les Vampires; ces dents ont aussi une autre forme, et la dernière de celles qui garnissent la mâchoire supérieure est subarrondie au lieu d'être étroite et transversale. Ces Animaux ont quatre ou cinq paires de molaires supérieures et habituellement cinq inférieures. Un caractère non moins important des Sténodermes et qui leur a même valu ce nom (*Stenoderma*, c'est-à-dire membrane étroite), consiste dans le peu d'étendue de leur membrane interfémorale qui forme une simple frange entre leurs cuisses, au lieu de s'étendre en manière de voile, comme chez les Vampires; leur queue est petite ou même nulle extérieurement; leur tête est courte et élargie; leurs lèvres sont garnies de verrues et leur langue est disposée pour la succion. Les Sténodermes ont aussi l'habitude de sucer le sang des Animaux qu'ils trouvent endormis.

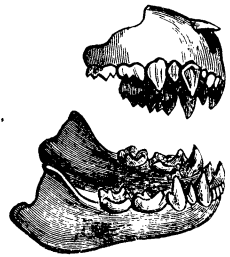
Les espèces de ce genre sont indiquées, dans le *Cours sur les Mammifères* d'E. Geoffroy, sous le nom de *Phyllostomes proprement dits*, et plusieurs de leurs espèces ont servi à l'établissement de genres particuliers sous les noms de *Brachyphylle*, *Madatée*, *Artibée*, *Histiophore* et *Diphylle*. C'est Blainville qui les a remis sous la dénomination commune de Sténoderme, qui rappelle fort bien la petitesse de leur membrane interfémorale, et qui n'a pas, comme le mot Phyllostome, l'inconvénient d'appartenir essentiellement aux Vampires. Ce nom générique est d'ailleurs emprunté aux travaux d'E. Geoffroy sur les Chauves-Souris, et si les remarques que Blainville et moi avons faites, sur l'Animal auquel il a d'abord été appliqué, sont exactes, il était convenable de lui donner, comme plusieurs zoologistes l'ont accepté, la signification que nous lui conservons ici.

L'espèce type et d'abord unique du genre Sténoderme est le STÉNODERME ROUX (*Stenoderma rufum*, E. Geoffroy), qui a 0,32 d'envergure; elle paraît n'avoir que quatre paires de molaires en bas comme en haut, et sa membrane interfémorale est si étroite, qu'elle borde à peine les cuisses inférieurement sans se rejoindre en arrière du coccyx.

E. Geoffroy a dit que son Sténoderme roux n'avait pas de feuille nasale; mais il m'a semblé, en revoyant l'exemplaire d'après lequel il l'a décrit, que l'absence de ce caractère, qui existe au contraire



STÉNODERME ROUX, gr. nat.



DENTS
DU STÉNODERME ROUX, 2/3,
d'après E. Geoffroy.

chez les Cheiroptères pourvus de dents de même forme que les siennes, était le résultat d'une mutilation.

Le pays dont cette Chauve-Souris provient n'est pas connu; on peut cependant supposer, eu égard aux autres caractères de l'Animal lui-même, que c'est l'Amérique.

D'autres Cheiroptères assez souvent désignés sous le nom générique de Phyllostomes doivent être réunis au genre de ce Sténoderme. Tel est d'abord le STÉNODERME A LUNETTES (*Stenoderma perspicillatum*), que Linné a signalé sous le nom de *Vespertilio perspicillatum*, et Buffon (*Supplément*, t. VII, p. 252), sous celui de *grande Chauve-Souris Fer de Lance de la Guyane*; il a quatre paires de molaires supérieurement et cinq inférieurement, la cinquième de la mâchoire inférieure étant fort petite et subarrondie. Sa membrane interfémorale est médiocre et fortement échancrée; sa queue ne paraît point extérieurement; sa membrane

nasale est composée de deux parties, l'une en fer de lance peu aigu, l'autre basilaire à peu près en fer à cheval; son pelage est brun fauve et il a un arc blanchâtre au-dessus des yeux; son envergure est de 0,45 à 0,50.

On trouve ce Cheiroptère à Cuba, à Haiti, à la Jamaïque et, sur le continent américain, dans la Guyane ainsi qu'au Brésil.

Palissot de Beauvais avait constaté, pendant son séjour à Saint-Domingue, que cette espèce peut se nourrir de fruits. M. Alexandre Ricord a donné depuis lors quelques détails à ce sujet, dans une lettre qu'il a adressée à Geoffroy-Saint-Hilaire, et que ce dernier a publiée.

«Tous les soirs, dit M. Ricord, deux heures après le coucher du soleil, ces Animaux quittent les forêts vierges qu'ils habitent pendant le jour : on les voit alors venir, par vol de plus de mille, se précipiter sur les arbres de sapotilles, dont ils dévorent les fruits. On les voit souvent sur ces arbres mordre indistinctement toutes les sapotilles, afin de trouver celles qui sont mûres, car ce n'est que par le toucher que l'on s'assure de la maturité de ce fruit; ils en font un grand dégât. Les coups de fusil ne les éloignent pas; cependant s'il vient à pleuvoir, ils se retirent en emportant, fixée à leur dent canine, une sapotille mûre. J'ai observé ces Chauves-Souris durant une nuit entière, et je les ai vues reprendre, une heure avant le jour, leur vol et se diriger vers les forêts; elles occupent des lieux inhabitables, au pied des grandes mornes.»



STÉNODERME À LUNETTES, grand. nat.

Il est très-probable, ainsi que je l'ai fait remarquer dans la partie mammologique de l'ouvrage publié par M. de la Sagra, sur l'île de Cuba, que les genres *Madateus* et *Artibaas*, de Leach, reposent sur les Sténodermes de l'espèce dont il vient d'être question, ou tout au moins sur des espèces très-peu différentes. Leach a publié la description de ces Cheiroptères dans les Transactions de la Société linéenne de Londres. On en retrouvera la reproduction dans quelques ouvrages français, et, en particulier, dans l'*Histoire des Cheiroptères* publié, il y a peu de temps, par M. E. Desmarest.

Le STÉNODERME LYS (*Stenoderma lilium*), décrit par E. Geoffroy sous le nom générique de Phyllostome, est aussi de ce genre; c'est la *Chance-Souris brun rougeâtre* ou *quatrième* de l'ouvrage d'Azara.

Le STÉNODERME RAYÉ (*Stenoderma lineatum*) ou la *Chauve-Souris brune et rayée* d'Azara, est une espèce du Brésil et du Paraguay, qui est plus petite que la précédente, brun clair avec une ligne dorsale blanche.

La *Chauve-Souris brune* ou *troisième*, du même auteur, est aussi un Sténoderme. E. Geoffroy lui a donné le nom spécifique de *rotundatum*.

Il faut sans doute en dire autant de l'*Histiophorus flavescens* de M. Gray et du *Phyllostoma obscurum*, de Neu-Wied.

Le STÉNODERME DES CAVERNES (*Stenoderma cavernarum*), décrit par M. Gray sous le nom générique de *Brachyphylla*, est de la Caroline du Sud, de l'île Saint-Vincent et de Cuba; il est un peu plus fort que les précédents et sa tête diffère de la leur par un peu plus d'allongement; il a la queue bien apparente; ses dents antérieures sont moins pointues.



STÉNODERME CHILIEN, 2^e nat.

Le STÉNODERME CHILIEN (*Stenoderma chilensis*, P. Gerv.), que j'ai décrit et dont j'ai donné la figure dans l'ouvrage de M. Gay sur le Chili, est au contraire plus petit que celui à lunettes; il a la tête grise, le dos et les pieds brun foncé, le dessous du corps plus clair et de chaque côté des épaules une fraise de poils de couleur cannelle; il a cinq paires de molaires supérieures et

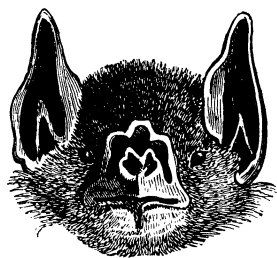
inférieures. M. Tschudi a trouvé au Pérou une espèce qui en est très-peu différente. — On a encore indiqué plusieurs autres espèces de Phyllostomiens qui paraissent susceptibles d'être réunies aux Sténodermes, mais nous ne les connaissons pas aussi bien que ceux qui viennent d'être énumérés, et il reste encore quelques observations à faire sur les caractères que présente leur dentition.

GENRE DESMODE (*Desmodus*, Neu-Wied). Ce genre, dont on doit la distinction au prince Maximilien de Neu-Wied, est un des plus curieux parmi ceux qui composent la tribu des Phyllostomidés. La singulière disposition de son système dentaire le rend aussi exceptionnel dans l'ordre des Cheiroptères que l'Aye-Aye dans celui des Primates. Ses incisives supérieures, dont il n'y a qu'une seule paire, sont fortes, subtriangulaires et aiguës; elles ressemblent à un double soc; les inférieures, en deux paires, sont séparées sur la ligne médiane par un espace vide; elles sont assez petites et bidenticulées à leur couronne. Les canines supérieures présentent à peu de choses près la forme des incisives de la même mâchoire, mais elles sont moins larges, d'avant en arrière, et un peu moins arquées; leur sommet est, comme celui des incisives, en pointe tranchante. Les canines inférieures sont moins fortes et plus semblables à celles des autres Cheiroptères. Le Desmode n'a que deux paires supérieures de dents molaires et trois inférieures, toutes comprimées, tranchantes et pourvues d'une seule racine. Cette singulière disposition des dents molaires rappelle jusqu'à un certain point ce que l'on voit chez le Protèle et chez le Tarsipède.

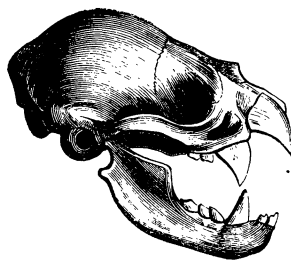
On ne sait pas encore avec quelle particularité du mode de nourriture des Desmodes cette disposition tout à fait exceptionnelle de leurs dents est en rapport; mais on assure que ces Cheiroptères ont, comme les Sténodermes, les Vampires et les Spectres, l'habitude de sucer le sang des autres Animaux. Leurs puissantes incisives supérieures ainsi que les canines tranchantes qu'ils ont à la même mâchoire leur permettent, sans doute, de percer le derme de leurs victimes, en même temps que la disposition de leurs lèvres leur rend plus facile de humer le sang qui s'échappe par l'ouverture qu'ils ont pratiquée. Cependant on ne sait rien de certain à cet égard, et j'ignore s'il a, comme plusieurs Phyllostomidés, les caroncules labiales que l'on voit si bien dans la figure de notre page 194.

Les Desmodes présentent dans la conformation de leur squelette plusieurs particularités qui ont été signalées par de Blainville. La partie faciale de leur crâne est étroite et courte; leur mâchoire inférieure n'a qu'une très-faible saillie angulaire; leur fémur est aplati et comme marginé à ses bords externe et interne; leur os péroné est plus élargi que celui des autres Cheiroptères, et il est aplati ainsi que le tibia. Quand à leurs caractères extérieurs, ils sont peu différents de ceux des Sténodermes. Ainsi leur membrane interfémorale est courte et ils n'ont pas de trace extérieure de la queue; l'oreillon est petit et découpé; les oreilles sont écartées et la feuille nasale consiste essentiellement dans une portion basilaire analogue à celle des genres voisins, mais avec une partie seulement de la feuille hastiforme qui la surmonte chez ceux-ci.

Le **DESMODE ROUX** (*Desmodus rufus*, Neu-Wied), que M. Waterhouse a nommé *Desmodus Orbigny* et M. Dornbigny *Edostoma cinerea*, est la seule espèce connue dans ce genre. On le trouve au Chili, au Pérou, en Bolivie, au Brésil et dans la Guyane; sa taille ne dépasse pas celle de nos Vespertillons murins; sa couleur est brun cendré un peu roussâtre. Il attaque les

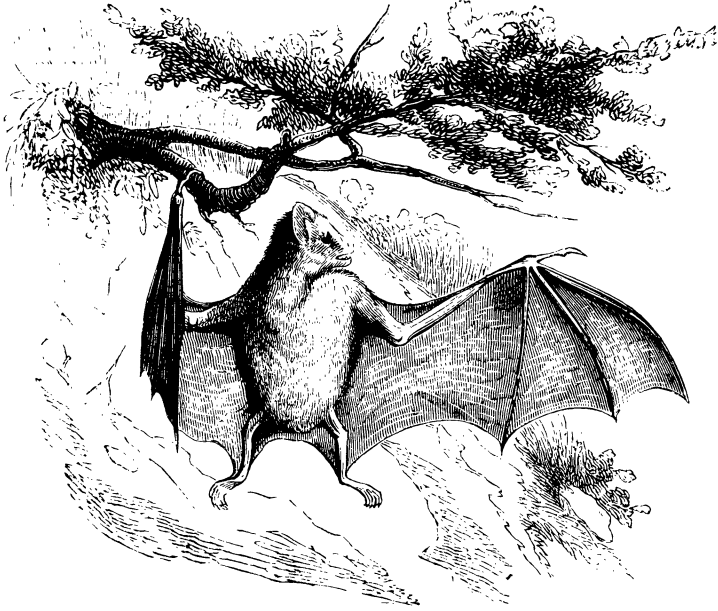


DESMODE ROUX, grand nat.



CRANE DE DESMODE, grand. nat.

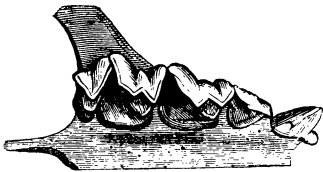
Animaux et même les enfants endormis pour sucer leur sang. Quelques auteurs l'ont considéré, à cause de la disposition singulière de ses dents, comme devant former une tribu ou même une famille à part dans l'ordre des Cheiroptères, sous les noms de *Desmodinés* ou *Desmodidés*.



DESMODON, 1/3 de grand.

FAMILLE DES RHINOLOPHIDÉS

Les Rhinolophidés ont une feuille nasale qui rappelle celle des Phyllostomidés, sans être cependant conformée de la même manière. Leurs dents ressemblent plus à celles des Vespertilionidés qu'à celle des Phyllostomes ou des Sténodermes. Ils forment plusieurs genres dont les représentants n'ont encore été observés que dans l'ancien continent et en Australie.



DENTS DE MÉGADERME FEUILLE, 3/4 de grand.

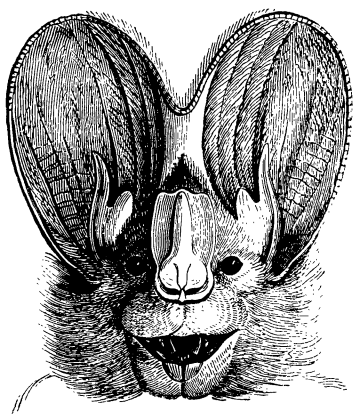


DENTS DE MÉGADERME LYRE, 3/4 de grand.

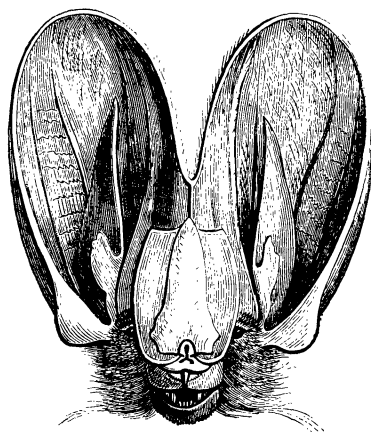
Ce sont les *Mégadermes*, les *Rhinopomes*, les *Nyctères*, les *Rhinolophes* et les *Nyctophiles*. Les Rhinolophes ont été eux-mêmes partagés en plusieurs genres par quelques auteurs modernes; mais nous continuerons à les réunir sous une seule dénomination générique.

GENRE MÉGADERME (*Megaderma*, E. Geoffroy). La série des Rhinolophidés commence par des espèces à membrane interfémorale très-ample quoique dépourvues de queue, à oreilles également fort développées, mais non réunies sur la ligne médiane et dont l'oreillon est considérable. Ces espèces ont les narines surmontées d'une feuille nasale, et cette feuille est grande et compliquée. Ce sont les *Mégadermes*, Animaux exclusivement propres à l'Asie et à l'Afrique, que l'on a regardés quelquefois comme représentant les Phyllostomes dans l'ancien continent. Ils sont tous moins grands que les espèces d'Amérique auxquelles on a donné ce nom, et l'on n'a pas la certitude qu'ils sucent le sang des Mammifères comme le font celles-ci. Leurs caractères sont d'ailleurs différents à plusieurs égards. Leurs dents, appropriées à un régime insectivore, se composent de cinq paires de molaires à la mâchoire supérieure et de cinq à l'inférieure, de quatre canines assez fortes et de deux paires d'incisives inférieures seulement; leur os incisif reste cartilagineux et ils ne paraissent pas supporter d'incisives supérieures, au moins dans l'âge adulte; enfin c'est à côté des Rhinolophes et non avec les Phyllostomidés qu'il convient de classer les Mégadermes.

Le **MÉGADERME LYRE** (*Megaderma Lyra*, E. Geoffroy) a la feuille nasale rectangulaire et la follicule qui la précède de moitié plus petite; son envergure, lorsqu'il a les ailes étendues, est de trente-cinq centimètres. On le trouve sur la côte du Malabar.



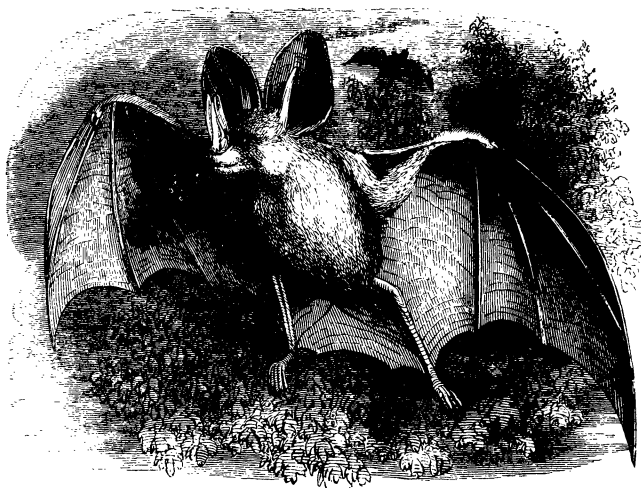
MÉGADERME LYRE, grand. nat.



MÉGADERME FEUILLE, grand. nat.

Le **MÉGADERME FEUILLE** (*Megadarma frons*) ou la *Feuille* de Daubenton et le genre *Lavia* de M. Gray, qui a été rapporté du Sénégal par Adanson, se trouve aussi en Gambie. Il a la feuille nasale de forme à peu près ovale, de moitié moins longue que les oreilles et un peu plus courte que la follicule.

Deux espèces assez peu différentes vivent en Afrique (Sénégal et Sennaar), et depuis Séba, on en connaît une autre dans l'Inde. Celle-ci

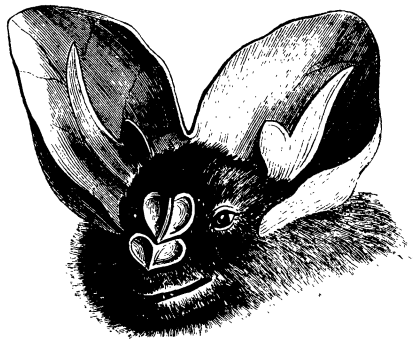


MÉGADERME FEUILLE 1/3 de grand.

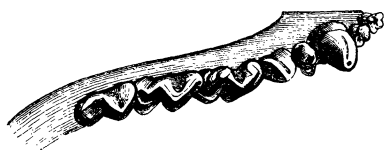
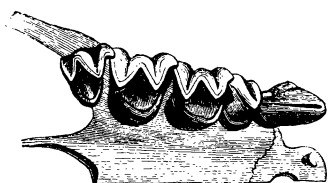
est le MÉGADERME SPASME (*Vespertilio spasma* de Linné d'après Séba, pl. 56, fig. 1). Elle vit dans l'île de Java, mais n'a point encore été signalée ailleurs. Sa feuille est en cœur avec la follicule aussi grande et de même forme.

GENRE RHINOPOME (*Rhinopoma*, E. Geoffroy). Genre de Rhinolophiens facile à distinguer par la petitesse de sa membrane nasale, qui rappelle, mais en raccourci, le fer de lance des Phyllostomes, par son oreillon assez grand, et surtout par sa queue, qui est longue et grêle, et que la membrane interfémorale ne borde qu'en partie.

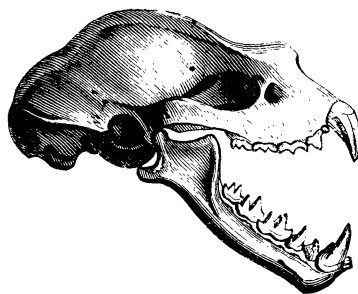
Ses dents sont au nombre de vingt-huit, savoir : quatre canines ordinaires aux Cheiroptères, une paire d'incisives, quatre paires de molaires supérieurement, et deux paires d'incisives, plus cinq de molaires inférieurement.



MÉGADERME SPASME, grand. nat.



DENTS DE RHINOPOME MICROPHYLLÉ, 4/1 de grand.



CRANE DE RHINOPOME MICROPHYLLÉ, 2/1 de grand

Le RHINOPOME MICROPHYLLÉ (*Rhinopomus microphyllus*) est la *Chauve-Souris d'Égypte* de Belon, savant naturaliste du XVI^e siècle qui avait visité la Grèce, l'Égypte et l'Arabie.

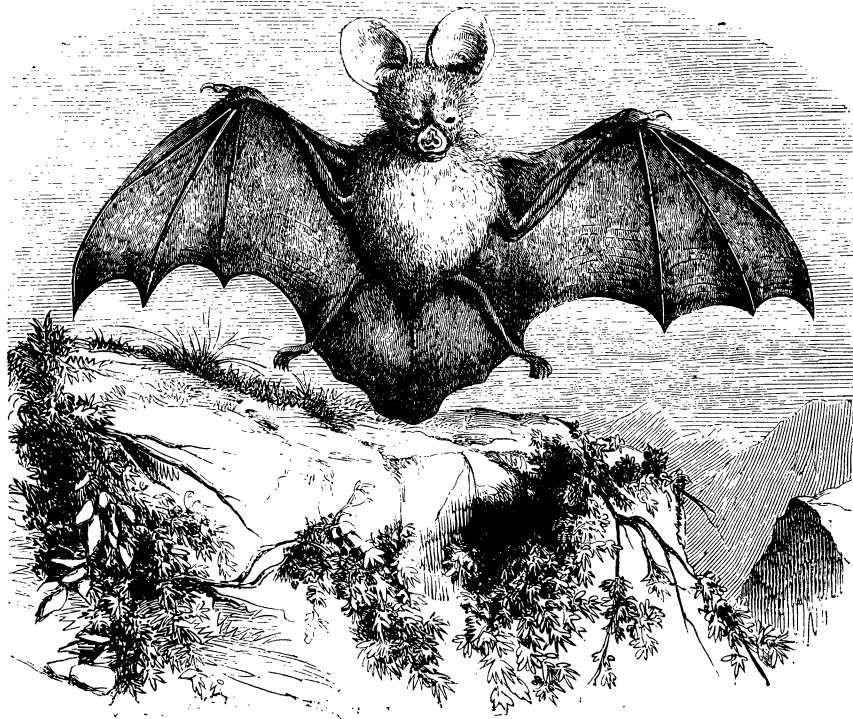


Il a été étudié de nouveau par Brunnich et E. Geoffroy. La figure faite d'après nature que nous en donnons ici le montre (aux deux tiers de la grandeur naturelle) dans la position quadrupède que la brièveté de ses membranes lui rend plus facile encore qu'à la plupart des autres Cheiroptères. On n'a encore trouvé cette espèce avec certitude qu'en Égypte.

Le RHINOPOME DE HARDWICKE (*Rhinopoma Hardwickii*, Gray) est du Bengale, en particulier de Madras et de Calcutta.

Quant au RHINOPOME DE LA CAROLINE (*Rhinopoma Caroliniensis*, E. Geoffroy), nous croyons nous être assuré, lorsque nous avons étudié dans la collection du Muséum, il y a une quinze d'années, avec M. de Blainville, l'exemplaire qui lui sert de type, que cette espèce doit être supprimée. Elle repose en effet, comme l'a publié alors notre célèbre maître, sur un exemplaire du *Nyctinomus acetabulosus* de l'île de France, ou sur quelque espèce peu différente.

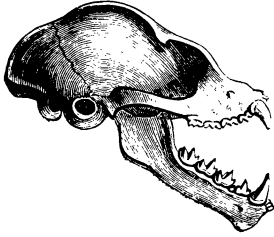
GENRE NYCTÈRE (*Nycteris*). E. Geoffroy a nommé ainsi un genre ayant quelque analogie avec les Rhinolophes, mais qui s'en distingue aisément par la présence d'un véritable oreillon et par la disposition excavée de son chanfrein, dans lequel la feuille nasale est pour ainsi dire cachée sous la forme d'un appareil crypteux. La queue des Nyctères est de grandeur ordinaire et elle a sa dernière pièce bifurquée pour soutenir le sommet de la membrane interfémorale. Ces Animaux ont deux paires supérieures et trois paires inférieures d'incisives; leurs molaires sont au nombre de quatre paires en haut et de quatre ou cinq en bas. Leurs habitudes sont celles des Rhinolophes.



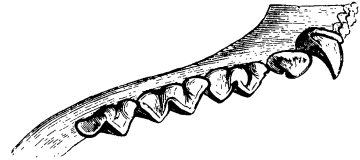
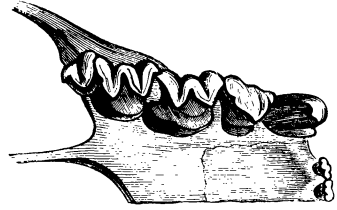
NYCTÈRE DE LA THÉBAÏDE, 1/2 de grand.

On a trouvé des Nyctères en Égypte, au Sennaar, au Sénégal, à la côte mozambique, à Fernando-Po ainsi qu'au Damarha, en Afrique; on en cite aussi dans l'Inde, mais à Java seulement. Les trois espèces que nous allons signaler sont celles qui ont été décrites le plus

souvent par les auteurs. M. Gray en ajoute deux sous le nom de *N. damarensis* et *poensis*, et M. Peters deux autres sous le nom de *N. fuliginosa* et *villosa*.



CRANE DE NYCTÈRE, 2/1 de grand.



DENTS DE NYCTÈRE, 6/1 de grand.

L'espèce la plus anciennement connue est le NYCTÈRE CAMPAGNOL VOLANT (*Nycteris his-*

pida), que Daubenton a décrit sous le nom de Campagnol volant, d'après un exemplaire rapporté du Sénégal par Adanson. Elle a le pelage brun roussâtre en dessus et blanchâtre en dessous. Ce Nyctère n'a que quatre paires de molaires inférieures.



NYCTÈRE DE LA THÉBAÏDE, 1/2.

Le NYCTÈRE DE LA THÉBAÏDE (*Nycteris thebaïca*) a été découvert et décrit par E. Geoffroy. Il vit en Égypte et au Sennaar; son pelage est gris; il a 0,25 d'envergure et dépasse un peu le Campagnol volant sous ce rapport.

Le NYCTÈRE DE JAVA (*Nycteris javanica*, E. Geoffroy) est une troisième espèce jusqu'ici particulière à l'île indienne dont il porte le nom. C'est le type d'un petit genre nommé *Petalia* par M. Gray.

GENRE RHINOLOPHE (*Rhinolophus*, E. Geoffroy et G. Cuvier). Le genre, assez nombreux en espèces, des Rhinolophes comprend les Cheiroptères auxquels on donne, d'après Daubenton, le nom vulgaire de *Fer à Cheval*. C'est le même nom que divers naturalistes ont traduit en langage scientifique par le mot *Hipposideros*. Ce genre est encore un de ceux qui paraissent être étrangers au nouveau monde, ses espèces n'ayant été observées jusqu'ici que dans l'ancien continent, y compris la Nouvelle-Hollande, mais point encore dans l'Amérique méridionale, ni même dans l'Amérique septentrionale. Elles sont faciles à reconnaître à leur feuille plus ou moins compliquée et composée de deux parties, l'une basilaire à peu près en forme de fer à cheval, l'autre montante, en lamelle découpée, verruqueuse ou bien en fer de lance et comme gaufrée sur sa face antérieure par la présence de cavités en forme de cellules; cette feuille varie suivant les espèces et fournit de très-bons caractères dont on s'est servi pour leur distinction. Les oreilles des Rhinolophes sont en cornets évasés, plus ou moins plissées auprès de leur bord externe et sans oreillon intérieur. Leur queue est de grandeur ordinaire et comprise dans la membrane jusqu'à sa pointe. Ces Animaux ont l'os intermaxillaire lamelleux et mobile, ne portant qu'une seule paire de dents incisives; inférieurement ils ont deux ou quelquefois trois paires de ces dents; leurs canines sont assez fortes et leurs molaires varient conformément aux formules suivantes : $\frac{4}{5}$, $\frac{5}{5}$ ou $\frac{6}{6}$; elles sont appropriées au régime insectivore. Le crâne des mêmes Cheiroptères est très-renflé à la région olfactive; leur péroné est très-grêle, presque filiforme et accolé au tibia dans une grande partie de sa longueur. On avait supposé que ces Animaux étaient pourvus de quatre mamelles, deux à la poitrine et deux autres auprès des aïnes; mais les premières de ces glandes méritent seules le

nom de mamelles et sont seules lactifères; les autres servent à la production d'une matière odorante ainsi que l'ont démontré les recherches de Kuhl et de M. Temminck.

Les Rhinolophes ont le pelage en général pâle, d'autrefois orangé, plus ou moins élégant, toujours long et très-fourni. Ils vivent, à la manière des Vespertiliens, chassant à la brune et se retirant le jour dans des trous d'arbres, dans des creux de rochers ou, lorsqu'ils habitent des villes, dans les édifices abandonnés ou déserts. Leur taille est assez variable, mais le plus souvent elle est moyenne ou même petite, et, sous ce rapport, les Rhinolophes ressemblent encore aux Vespertiliens.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les naturalistes qui aiment à faire des noms nouveaux, dans l'espoir peut-être mal fondé de contribuer aux progrès de l'histoire naturelle, ont divisé ces Animaux en plusieurs genres pour lesquels ils ont proposé autant de dénominations particulières. M. Temminck, qui a fait la monographie de ce groupe, et qui a rendu par ce travail un service plus réel à la science, conserve à toutes les espèces le même nom générique de Rhinolophes, et il les divise d'après la configuration de leur feuille nasale en deux catégories distinctes; c'est aussi ce que nous ferons, n'ayant pu réunir assez de documents sur les particularités que présente leur système dentaire pour les classer conformément aux indications qu'il pourrait fournir.

I. *Rhinolophes à feuille nasale simple, transversale et plus ou moins arrondie.*

Le RHINOLOPHE FAMEUX (*Rhinolophus nobilis*, Horsfield) est le plus grand de tous; sa taille est plus forte que celle du Phyllostome Fer de Lance; son pelage est varié de marron, de gris brun et de blanc; il a 0,53 d'envergure. Il habite les îles de Java, de Sumatra, d'Amboine et de Timor.

Le RHINOLOPHE DIADÈME (*Rhinolophus diadema*, E. Geoffroy) est connu à Timor seulement; il est moins grand, mais cependant il a 0,45 d'envergure.

Le RHINOLOPHE DISTINGUÉ (*Rhinolophus insignis*, Horsfield) n'est que de Java.

Le RHINOLOPHE CRUMENIFÈRE (*Rhinolophus speoris*), dont il y a une excellente figure dans l'Atlas de Péron et Lesueur, a été rapporté d'Amboine et de Timor. Je le crois aussi de la côte malabare, où il y a du moins une espèce qui s'en rapproche beaucoup.

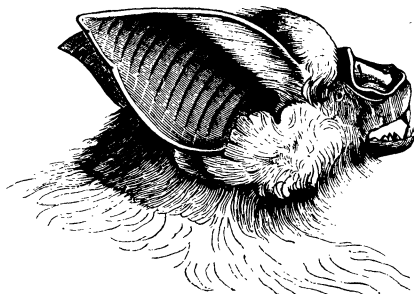
Le RHINOLOPHE BICOLORE (*Rhinolophus bicolor*, Temminck) est de ces deux îles et de celle de Java; il est plus petit encore que le Crumenifère; ses poils sont blancs à la base et roux marron à leur pointe.

Le RHINOLOPHE TRIDENT (*Rhinolophus tridens*, E. Geoffroy) n'est pas rare en Égypte et en Nubie; nous en avons aussi vu des exemplaires venant de Bombay et du Sénégal. Le nom de cette espèce est emprunté à la forme de sa feuille qui est tridentée.

Le RHINOLOPHE TRICUSPIDE (*Rhinolophus tricuspis*, Temminck) est fort petit et n'a que 0,21 d'envergure; sa feuille est également tridentée: c'est le pygmée du genre Rhinolophe, comme le Rhinolophe Fameux en est le géant. Son pelage est brun et sa feuille tridentée, mais d'une forme un peu différente de celle du Rhinolophe trident. Il n'a été vu qu'à Amboine. C'est une des espèces découvertes par les naturalistes que le gouvernement hollandais a envoyés aux îles de l'Inde et qui ont enrichi le musée de Leyde de si précieuses collections pour la Mammalogie.

II. *Rhinolophes à feuille nasale plus ou moins compliquée, ayant sa seconde partie relevée en fer de lance et une sorte de soc naissant du centre du fer à cheval.*

Le RHINOLOPHE DEUIL (*Rhinolophus luctus*, Temminck) est une espèce de Java, de Su-



RHINOLOPHE FAMEUX, grand. nat.



RHINOLOPHE DEUIL. grand. nat.

matra et de Manille; sa taille est assez forte; son pelage est noirâtre.

Le RHINOLOPHE EURYOTE (*Rhinolophus euryotis*, Temminck) habite l'île d'Amboine.

Le RHINOLOPHE TRÉFLE (*Rhinolophus trifoliatus*, Temminck) vit dans celle de Java.

Le RHINOLOPHE AFFINE (*Rhinolophus affinis*, Horsfield) a été observé à Java et à Sumatra.

Le RHINOLOPHE NAIN (*Rhinolophus minor*, Horsfield) est une petite espèce propre à Java et à Timor; sa taille le rapproche un peu du Rhinolophe tricuspide, mais il s'en distingue par sa feuille et son envergure est de 0,25.

Le RHINOLOPHE PUSILLE (*Rhinolophus pusillus*, Temminck) est encore une petite espèce,

mais qui est propre à un autre pays. Il a été découvert au Japon; il n'a que 0,22 d'envergure; ses mœurs sont celles de nos espèces européennes.

Celles-ci sont au nombre de trois, savoir :

Le RHINOLOPHE CLIFFON (*Rhinolophus clivosus*), qui a d'abord été décrit par M. Cretzchmar, de Francfort, d'après des exemplaires rapportés d'Afrique par le D. Ruppel. On le trouve en effet sur ce continent depuis l'Égypte jusqu'au cap de Bonne-Espérance, mais il a été observé depuis lors en Europe, dans la Dalmatie, par exemple, et dans d'autres parties du Levant; il existe aussi dans l'Asie occidentale. Sa taille est assez petite, car il n'a que 0,08 de longueur totale, la queue comprise et environ 0,30 d'envergure; ses molaires sont au nombre de dix-huit; sa feuille est médiocrement compliquée.

Le RHINOLOPHE UNIFER (*Rhinolophus unihastatus*) est bien plus commun en Europe que le Cliffon; on le voit en Italie, en Allemagne, en France, en Hollande, en Angleterre, etc., et il existe aussi dans le nord de l'Afrique, en Algérie. C'est le *grand Fer à*



RHINOLOPHE UNIFER, 1/3 de grand.



RHINOLOPHE USIFER, grand. nat.

L'énumération qu'on vient de lire montre que le genre Rhinolophe est représenté par plusieurs espèces en Europe, en Afrique et dans l'Asie continentale, et qu'il est surtout commun et riche en espèces dans les îles de la Sonde; il paraît exister aussi à Madagascar.

E. Geoffroy a en effet décrit, d'après les manuscrits de Commerson, un Rhinolophe de cette région observé au fort Dauphin et qu'il nomme *Rhinolophus Commersonii*. On ne le connaît encore que par ce qu'en a dit le naturaliste dont il porte le nom.

Parmi les espèces indiquées depuis que M. Temminck a publié sa Monographie, nous n'en

Cheval de Daubenton et le *Horse-Shoe bat* des Anglais; sa feuille est compliquée de larges cellules.

Le RHINOLOPHE BIFER (*Rhinolophus bifer*), que Linné a considéré comme une simple variété du précédent, malgré la bonne description qu'en avait donnée Daubenton dans son Mémoire publié en 1759, est connu sous le nom de *petit Fer à Cheval*.



RHINOLOPHE DE COMMERSON, grand. nat.



RHINOLOPHE ORANGÉ, 1/2 de grand.

citerons que trois : la première, appelée *Phyllorhina vittata* par M. Peters, et d'assez forte dimension et vit en Mozambique. Les deux autres sont de la Nouvelle-Hollande. M. Gray, qui en a parlé, les appelle *Rhinolophus megaphyllus* et *aurantiacus*. La première est de la Nouvelle-Galles du Sud; la seconde, dont il fait aussi son genre *Rhynonycteris*, est de Port-Essington. Dans son bel ouvrage intitulé *Mammals of Australia*, M. Gould en a donné une bonne figure que nous reproduisons ici. Les mœurs du Rhinolophe orangé paraissent être les mêmes que celles de nos espèces européennes.

Auprès des Rhinolophes et des Nyctères vient se placer le GENRE NYCTOPHILE (*Nyctophilus*, Leach), dont l'unique espèce, étudiée de nouveau par M. Temminck, est aussi l'un des Cheiroptères que possède l'Australie.

On l'appelle NYCTOPHILE DE GEOFFROY (*Nyctophilus Geoffroyi*). Elle a une paire d'incisives supérieures et deux inférieures, et ses molaires ne sont qu'au nombre de quatre paires à chaque mâchoire, ce qui, joint à ses quatre canines, lui fait en tout vingt-six dents. Ses oreilles sont grandes et pourvues d'un oreillon lancéolé; sa feuille est enfoncée comme celles des Nyctères. Cette Chauve-Souris n'a que douze ou treize centimètres d'envergure; sa queue, qui a sept millimètres de longueur, est comprise jusqu'à son extrémité dans la membrane interfémorale.

FAMILLE DES VESPERTILIONIDÉS

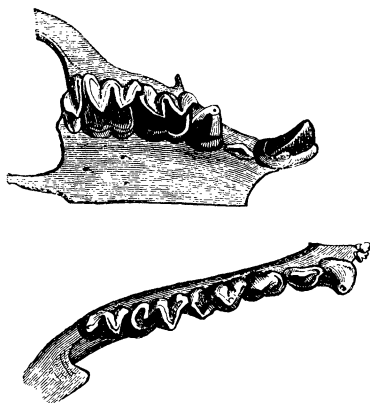
Nous réunirons, sous la dénomination de Vespertilionidés, un grand nombre de Cheiroptères, très-différents des Roussettes par l'ensemble de leurs caractères, dépourvus de la feuille nasale qui caractérise les Phyllostomidés et les Rhinolophidés, et dont les ailes, la queue et le système dentaire ont une disposition plus ou moins analogue avec celle qu'ils ont chez ces derniers.

Ils constituent plusieurs genres dont les premiers ont la queue plus ou moins rudimentaire, tandis que les derniers l'ont plus longue que la membrane interfémorale. Nous en parlerons sous les noms de *Taphien*, *Saccopteryx*, *Diclidure*, *Vespertilion* (comprenant plusieurs divisions) et *Molosse*.

Nous traiterons en premier du genre Taphien, qui serait mieux placé parmi les Rhinolophidés, s'il n'était dépourvu de feuille nasale, comme tous les Cheiroptères de la présente famille.

GENRE TAPHIEN (*Taphozous*, E. Geoffroy). C'est un petit groupe encore voisin des Rhinolophes, mais que l'on peut aisément séparer des espèces que nous avons réunies sous ce nom. Ici il y a un oreillon, comme chez les Rhinopomes et les Nyctères, et la queue est aussi de longueur ordinaire; en outre, elle passe au-dessous de la membrane interfémorale, qui est cependant assez grande, sans être comprise dans son épaisseur, comme chez la plupart des autres Cheiroptères. L'os incisif est cartilagineux, et il paraît manquer de dents incisives; il y a en tout vingt-six dents, dont deux paires d'incisives et cinq de molaires à la mâchoire supérieure, et aussi cinq paires de molaires à la mâchoire inférieure; le front est excavé, comme chez les Nyctères; enfin il y a de même une apophyse postorbitaire de l'os frontal; mais on ne voit à la surface extérieure de la tête aucun rudiment de feuille membraneuse.

Ce sont aussi des Animaux de l'Afrique et des parties



DENTS DU TAPHIEN PERFORÉ, 4/1 de grand.

chaudes de l'Asie; comme les Nyctères et les Rhinopomes, ils sont assez peu nombreux en espèces.

Le TAPHIEN PERFORÉ (*Taphozous perforatus*, E. Geoffroy), ainsi nommé à cause de l'excavation de son front, est le *Lérot volant* de Daubenton. Il a vingt-six centimètres d'envergure.

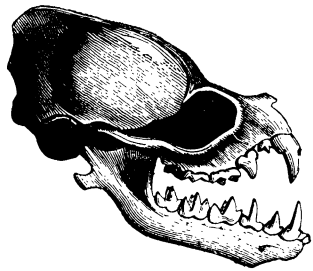
On en a rapporté des exemplaires du Sénégal, du Senmaar et d'Égypte, et il y a dans l'Inde une espèce qui s'en rapproche beaucoup, à en juger par un exemplaire envoyé de Cochinchine par M. Diard.

M. Ruppel en distingue, sous le nom de *Taphozous multiventer*, une espèce de Nubie.

Le TAPHIEN A LONGUES MAINS (*Taphozous longimanus*, Hardwicke) est plus grand et distinct sous quelques autres rapports. On l'observe aux environs de Calcutta.

D'autres Taphiens ont été signalés par les auteurs : ce sont le *Taphozous mauritanus*, E. Geoffroy, donné comme propre à l'île de France; le *Taphozous melanopogon*, Temminck, qui vit à Java; le *Taphozous saccolaimus*, Temminck, qui est commun aux îles de Java, de Sumatra, de Célèbes, etc.; et le *Taphozous leucopterus*, Peters, de la côte mozambique.

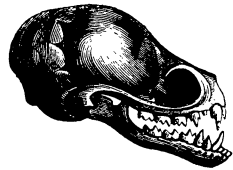
GENRE SACCOPTÉRYX (*Saccopteryx*, Illiger). Il comprend une espèce n'ayant qu'une paire de dents incisives supérieures et trois inférieures; ses molaires sont au nombre de cinq paires à chaque mâchoire. La queue est plus courte que la membrane interfémorale; l'apophyse postorbitaire du frontal est très-saillante, et il y a à l'aile, sous la base de l'avant-bras, une sorte de petit sac membraneux d'apparence glandulaire qui a son orifice à la face supérieure de la membrane.



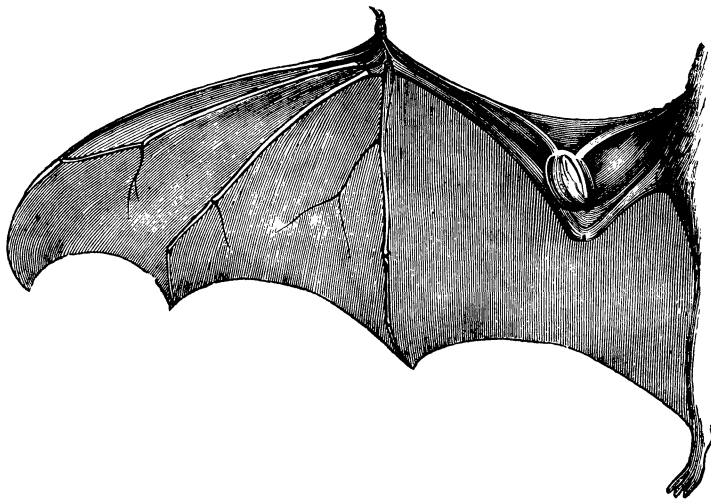
CRANE DE TAPHIEN PERFORÉ,
2/1 de grand.



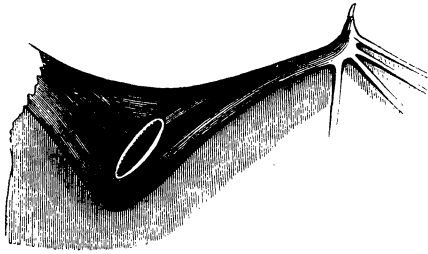
TAPHOZOUS MAURITANUS, grand. nat.



CRANE DE SACCOPTÉRYX.



AILE DE SACCOPTÉRYX, grand. nat.



AILE DE SACCOPTÉRYX, grand. nat.

Le SACCOPTÉRYX LEPTURE (*Saccopteryx lepturus*, Illiger) vit à la Guyane. Il a été décrit de nouveau par M. Krauss il y a quelques années.

GENRE DICLIDURE (*Diclidurus*, Neu-Wied). Joint aux caractères généraux des Vespertilionidés une queue moins longue que la membrane interfémorale, et qui se termine auprès d'une double écaille supportée par celle-ci.

Le DICLIDURE DE FREYREISS (*Diclidurus Freyreissii*, Neu-Wied) ou l'espèce unique de ce

genre, est de grandeur médiocre. Son pelage est d'un blond très-pâle. C'est aussi un Animal de l'Amérique intertropicale.

GENRE NOCTILION (*Noctilio*, Linné). Linné, qui a constamment réuni en un seul genre, sous le nom de *Vespertilio*, tous les Cheiroptères connus de son temps, aussi bien les Roussettes, déjà distinguées sous le nom de *Pteropus*, par Brisson, que les Phyllostomes, les Rhinolopes, les Chauve-Souris ordinaires, etc., faisait, pour le Noctilion, une exception à la fois singulière et unique. Il le séparait génériquement de tous les autres, et il l'a même, pendant plusieurs années, classé dans l'ordre des Rongeurs, et, par conséquent, fort loin des Vespertiliens.

Cependant le Noctilion a bien tous les caractères généraux des autres Cheiroptères; ses doigts de devant sont également allongés, et ils soutiennent, de même que ceux des autres Animaux de cet ordre, une membrane qui passe le long des flancs et va se fixer à la face antérieure des cuisses; enfin une membrane analogue à celle de presque tous les Cheiroptères existe entre les membres postérieurs du Noctilion.

Linné s'était fait une idée inexacte du système dentaire de cette Chauve-Souris, et comme il avait pensé qu'elle ressemblait aux Rongeurs sous ce rapport, il l'avait d'abord mise dans le même ordre que ces Animaux. Plus tard, il la fit cependant rentrer dans son genre Vespertilion; mais depuis que l'on a reconnu la nécessité de diviser celui-ci, il a été généralement admis que le genre Noctilion devait être conservé, sans toutefois être retiré des Cheiroptères, car, en réalité, sans être aussi disparate que la première opinion de Linné tendait à le faire admettre, le genre Noctilion est cependant beaucoup plus distinct qu'un grand nombre de ceux qui ont été proposés dans ces derniers temps dans le même ordre.

Les Animaux de ce genre sont des Cheiroptères véritables; ils sont de moyenne grosseur; leurs oreilles assez grandes sont pourvues d'un oreillon petit et crénelé; leur nez ne supporte point de feuille; leurs lèvres sont grosses, et la supérieure présente une double fissure verticale qui donne à la face un aspect hideux rappelant celui de la monstruosité humaine à laquelle on a donné le nom de *bec-de-lièvre*; leur membrane alaire ne descend qu'un peu au-dessous du genou; leurs jambes sont longues, et la portion interfémorale de leur membrane, qui est très-étendue, dépasse le niveau des talons, d'où partent deux forts éperons qui la soutiennent latéralement sans se rejoindre sur son milieu. La queue est bien loin d'aller jusqu'au bord libre de cette membrane; elle n'en dépasse même pas le premier tiers.

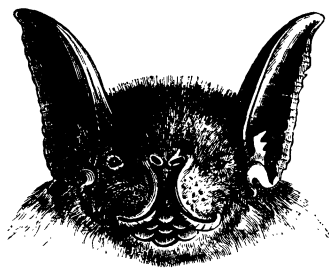
La dentition des Noctiliens est franchement insectivore: on y compte vingt-huit dents: deux paires d'incisives supérieures, dont l'externe est cachée derrière l'interne et plus petite qu'elle; une seule paire d'incisives inférieures; quatre canines fortes et dont les supérieures sont un peu écartées des incisives, les inférieures étant, au contraire, contiguës entre elles de manière à rejeter les incisives en avant; enfin quatre paires de molaires supérieures et cinq inférieures; la première de celles-ci est petite.

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

On ne trouve ces Animaux que dans les parties chaudes de l'Amérique méridionale; deux des espèces que l'on a distinguées parmi eux sont seules généralement admises dans l'état actuel de la science.

Le NOCTILION BEC DE LIÈVRE (*Noctilio leporinus*, Linné), ou l'espèce la plus anciennement connue, a le corps d'un roux cannelé, moins foncé en dessous qu'en dessus et à la tête; son corps est long de 0,08, et son envergure de 0,50. On le trouve à la Guyane, au Brésil, au Pérou et dans la Bolivie. Les voyageurs ne nous disent pas en quoi ses habitudes diffèrent de celles des autres



NOCTILION BEC DE LIÈVRE,
grand. nat.

Chauve-Souris. Le P. Feuillée en a parlé sous le nom de Chauve-Souris de la vallée d'Ylo; la même espèce est déjà représentée dans Séba. Nous le reproduisons aussi. (Planche XII.)

Le NOCTILION A DOS RAYÉ (*Noctilio lineatus*, E. Geoffroy) habite à peu près les mêmes régions; il est d'un cinquième plus petit, a les poils bruns jaunâtres, et se distingue en outre par la ligne de poils blancs qui existe sur le milieu de son dos.

GENRE VESPERTILION (*Vespertilio*). Les espèces auxquelles nous réserverons ce nom forment une tribu bien plutôt qu'un véritable genre; mais on a tant de peine à établir dès à présent leur répartition en coupes secondaires, que nous avons préféré l'inconvénient d'une trop grande uniformité dans leur nomenclature à celui d'une diversité qui toucherait à la confusion si on l'acceptait telle que les auteurs les plus récents l'ont établie. Ce sont des Cheiroptères de dimension moyenne ou petite, se nourrissant essentiellement d'Insectes, et ayant plus ou moins les allures et le vol des espèces communes en Europe. On en trouve sur tous les points du globe.

Leur diagnose n'aurait pas offert tant de difficultés, et leur synonymie ne serait pas aussi embrouillée qu'elle l'est devenue, si toutes avaient pu être décrites avec soin dans les détails, très-variés, d'ailleurs, mais très-caractéristiques, de leur physionomie, de leurs oreilles ou de l'oreillon interne qu'on y remarque, de leur queue ou de la membrane qu'elles supportent, et enfin de leur système dentaire. Aucune d'elles ne porte de feuilles auprès des narines, mais la forme de ces ouvertures offre elle-même une disposition particulière suivant les espèces.

En général les Vespertilions se reconnaissent à leur queue presque toujours longue et bordée, jusqu'au bout, par la membrane, ainsi qu'à leur système dentaire.

La plupart des animaux que nous réunissons dans cette grande division ont deux paires d'incisives supérieures écartées sur le milieu, inégales, et dont l'interne est souvent bilobée; ils ont trois paires d'incisives inférieures, subégales, serrées et trilobées à la couronne; leurs canines sont plus ou moins fortes, et leurs molaires varient de dix-huit à vingt-quatre; mais il y a toujours trois paires d'arrière-molaires, d'apparence épineuse, et une paire de molaires carnassières à chaque mâchoire. Le nombre des fausses molaires ou leur forme sont seuls inconstants, et leurs variations constituent des particularités dont on peut tirer de très-bons caractères pour l'établissement des groupes secondaires; il y a deux, une ou quelquefois point du tout de ces fausses molaires à la mâchoire supérieure, et à l'inférieure on en compte également une ou deux paires, suivant les espèces.

Les Vespertilions sont des Animaux voraces qui ont besoin d'une nourriture abondante, vivent principalement d'insectes et s'engourdissent dès que la température baisse. Kuhl rapporte qu'il a vu avaler de suite treize Hannetons à l'espèce connue sous le nom de Noctule, et soixante-dix mouches communes sont à peine un repas suffisant pour la Pipistrelle, qui est pourtant de moitié plus petite. Aussi est-il difficile de conserver ces Animaux en captivité; on réussit cependant quelquefois à les entretenir en leur donnant des Insectes et mieux encore de la viande. A l'état libre, ils prennent les Insectes au vol ou à la course, car ils marchent très-bien et très-vite à l'aide de leurs quatre pattes, et ils mangent aussi des larves et de petits

mollusques. La plupart vivent en société, se cachant le jour dans des réduits obscurs, tels que des creux d'arbres, des trous de murs, des dessous de tuiles, des greniers, des combles de grands édifices, des cheminées où l'on ne fait pas de feu, des excavations de rochers, des galeries de carrières abandonnées ou même en exploitation, et des souterrains ou des cavernes. On ne les trouve pas toujours au même lieu, et leurs retraites d'hiver ne sont pas les mêmes que celles où ils passent les journées et les heures les plus obscures de la nuit pendant la belle saison. Quelques-unes restent isolées ou réunies par petites compagnies; d'autres, au contraire, se rassemblent par centaines ou même par milliers, et nous en avons trouvé ainsi des quantités extraordinaires dans l'une des églises de Paris, dans la grande tour d'Vignes-Morte, dite tour de Constance, et dans la grotte de la Madeleine, qui est située à peu de distance de Montpellier.

Leurs cris aigus, quoique faibles, ou l'odeur musquée de leurs excréments ne tardent pas à faire découvrir les Chauve-Souris, et, si on les inquiète trop longtemps, on les voit bientôt prendre leur vol, même en plein jour, et tourner en l'air sans prendre d'abord une direction bien déterminée. Celles que j'ai vues dans la grotte de la Madeleine formaient au fond de la caverne, au delà de la grande mare qui en rend l'exploration à la fois difficile et dangereuse, une sorte de tapisserie de fourrure, tant elles étaient serrées les unes contre les autres, et il me fut possible d'en prendre en un instant plus d'une centaine, en les enlevant par plaques de la surface contre laquelle elles étaient appliquées en quantité innombrable.

Elles appartenaient presque toutes à l'espèce du *Vespertilio mystacin*, et c'étaient, pour la plupart, des femelles. Sur quatre-vingt-cinq que j'ai conservées, une dizaine seulement étaient du sexe mâle. Presque toutes ces femelles étaient en état de gestation, et, à peu de chose près, au même terme; une seule avait deux fœtus jumeaux; toutes les autres n'auraient mis au monde qu'un seul petit chacune. Avec ces Chauve-Souris, et provenant de la même grotte, il y en avait de deux autres espèces, mais en moindre nombre; douze étaient des Pipistrelles, dont huit femelles et quatre mâles; une seule appartenait au petit Rhinolophe (*Rhinolophus biiastatus*). Deux Pipistrelles seulement étaient en gestation; les autres paraissaient avoir mis bas depuis quelque temps, mais elles n'avaient point leur petit avec elles.

L'habitude qu'ont les Chauve-Souris de se retirer dans les cavernes rend difficile de reconnaître si leurs ossements, que l'on trouve quelquefois dans le sol de ces cavités souterraines, sont aussi anciens que ceux des grands Ours, des Hyènes, etc., avec lesquels on les observe alors. Le limon de plusieurs cavernes a été remanié par les eaux, et les Chauve-Souris dites fossiles qu'on y a rencontrées appartiennent, d'ailleurs, à des espèces actuelles. Je suis loin de nier cependant que leurs espèces aient été contemporaines des grands Animaux perdus dont les restes sont enfouis dans ces couches antédiluviennes; je fais seulement remarquer que nous manquons de faits précis sur la date de leur enfouissement.

À une époque bien antérieure à celle du creusement et remplissage des cavernes, il existait déjà des Cheiroptères du genre des Vespertilius. M. Lartet en a découvert plusieurs mâchoires et divers ossements dans les dépôts à Mastodontes et à Rhinocéros de Sansan, dans le Gers, et j'ai même publié, dans un autre ouvrage, la description de plusieurs de ces ossements dont je



CHAUVE-SOURIS FOSSILE
dans les plâtrières de Montmartre.

dois la communication à ce savant paléontologiste. M. Hermann de Meyer en a signalé d'autres qui sont d'un terrain, également miocène, de Weisenau, près Mayence. Enfin, nous avons déjà dit que l'on en connaissait dans une formation plus ancienne encore : G. Cuvier et Blainville ont donné, dans leur ouvrage de Paléontologie, la figure et les caractères anatomiques d'une portion d'un squelette de Chauve-Souris qui a été trouvé dans la pierre à plâtre de Montmartre, près Paris. On en voit, comme le retrace la figure ci-contre, la mâchoire inférieure et la plupart des dents, quelques vertèbres, les deux clavicules, les deux bras et les deux avant-bras presque entiers. Cette espèce éteinte a reçu le nom de *Vespertilio parisiensis*. Ses dents le rapprochent de notre Sérotine; mais sa taille était moindre que celle de cette espèce.

Les Vespertiliens sont actuellement représentés à la surface du globe par de nombreuses espèces, qui ont fourni à Daubenton, à E. Geoffroy-Saint-Hilaire, à F. Cuvier, à M. Temminck, à M. Gray, au prince Ch. Bonaparte et à d'autres naturalistes le sujet de travaux intéressants. Nous les classerons d'après la considération de leur système dentaire. Les couleurs de ces Animaux sont en général sombres, et la plupart d'entre eux sont noirâtres, bruns ou gris. On n'en cite qu'un petit nombre qui échappent à cette uniformité. Le Vespertilion kirivoula, des Iles de la Sonde, est remarquable par la disposition vergetée des couleurs de ses ailes.

I. *Certains Vespertiliens se distinguent des autres parce que leur queue est moins longue que la membrane interfémorale.*

Leach en connaissait une espèce qu'il a nommée OELLO DE CUVIER (*Oello Cuvieri*). Elle a, d'après lui, une seule paire d'incisives et quatre de molaires à la mâchoire supérieure, et, à l'inférieure, deux paires d'incisives et six de molaires; Leach ignorait la provenance de l'exemplaire qu'il a décrit.

Une autre espèce un peu différente par son système dentaire, mais à queue également plus courte que la membrane interfémorale, est le VESPERTILION ALECTO (*Vespertilio alecto*, Eydoux et P. Gerv.), que nous avons décrit dans la partie zoologique du voyage de la *Favorite*, d'après un exemplaire rapporté de Manille par M. Fortuné Eydoux; elle n'a qu'une paire d'incisives supérieures, et ses molaires sont au nombre de cinq à chaque mâchoire.

Une troisième est connue à Java; c'est l'EMBALLONURE MONTICOLE (*Emballonura monticola* de Kuhl), de la taille de notre Pipistrelle.

L'*Emballonura afra* (Peters) est de la côte mozambique.

Nous rapprocherons des Oellos et des Emballonures le *Mystacina tuberculata* (Gray) qui vit à la Nouvelle-Zélande. Sa queue est moins longue que la membrane et elle se termine à la face supérieure de celle-ci en forme de tubercule. La tête rappelle celle des Molosses; le pelage est doux, gris brun, un peu plus clair en dessous qu'en dessus; le corps a 0,045 et l'envergure 0,25. M. Lesson est le premier auteur qui ait parlé de la présence d'une espèce de Chauve-Souris vivant à la Nouvelle-Zélande.

D'autres Vespertiliens à queue courte se rencontrent dans l'Amérique méridionale : tels sont les *Proboscidea* de Spix, et les *Centronycteris* (Fischer), que l'on donne aussi comme des genres à part dans quelques ouvrages; les *Vespertilio naso* et *calcarata* du prince de Neu-Wied en font partie.

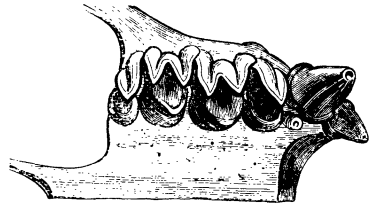
II. Un assez grand nombre de Vespertiliens joignent au caractère d'avoir la queue de longueur ordinaire et comprise dans la membrane interfémorale celui de ne posséder qu'une seule paire d'incisives supérieures, tandis que tous les autres en ont deux. On leur a conservé le nom de NYCTICÉES (*Nycticejus* ou *Nycticeus*), emprunté à Rafinesque, naturaliste qui a introduit dans la science tant de mots nouveaux que les compilateurs eux-mêmes ont souvent négligé la lecture de ses ouvrages quoiqu'ils renferment des découvertes intéressantes.

Mais cette réunion des Nycticées en un seul et même groupe est plus commode que réellement naturelle, car les Vespertiliens à une seule paire d'incisives supérieures diffèrent entre eux, comme les Vespertiliens à deux paires d'incisives, par certains caractères de leur crâne, de leurs molaires, etc.

1. Rafinesque distinguait même, sous le nom générique d'ATALAPHE (*Atalapha*), une espèce des États-Unis, qui est remarquable parce que le dessus de sa membrane interfémorale est entièrement recouvert de poils semblables à ceux du corps; c'est le VESPÉRTILION DE NEW-YORK (*Vespertilio noveboracensis* de Pennant) dont il change le nom en *Atalapha americana*. Cette espèce a près de trente centimètres d'envergure; elle est brune en dessus et sur la tête, et blanchâtre en dessous; une ligne blanche existe de chaque côté du corps au point d'insertion des ailes.

Le VESPÉRTILION LASIURE (*Vespertilio lasiurus*, Linné) est aussi des États-Unis, et sa membrane interfémorale est velue en dessus; il a le pelage roux cannelle en été, et plus clair et comme jaspé en hiver; ses molaires supérieures sont au nombre de cinq, dont la première très-petite, tandis que dans l'espèce précédente il n'y en a que quatre; c'est là le meilleur caractère que l'on puisse indiquer entre ces deux espèces, et il est regrettable qu'on ne connaisse pas sous le même rapport le *Vespertilio pruinosus* de Say, qui est aussi des États-Unis, mais qui n'est peut-être qu'un *Vespertilio lasiure*.

M. Temminck dit que le Lasiure se trouve aussi à Cayenne, et il se demande avec juste raison si la Chauve-Souris de Buenos-Ayres, que M. Lesson a nommé VESPÉRTILION DE BLOSSEVILLE (1) (*Vespertilio Blossevilliei* ou *V. bonariensis*) en diffère. Dans la partie zoologique de l'ouvrage de M. de la Sagra, sur Cuba, j'ai rapporté au *Vespertilio* de Blosseville une Chauve-Souris de Cuba ayant aussi



DENTS DU VESPÉRTILION DE BLOSSEVILLE, 1/4 de grand.

les dents du Lasiure, et, plus récemment, j'ai retrouvé les caractères de cette espèce et ceux du *Vespertilio* de New-York dans des Chauve-Souris du Chili que M. Gay m'avait remises pour en avoir les noms et la description. Ces *Atalaphes* du Chili, dont l'espèce reste douteuse comme celle des *Atalaphes* de Buenos-Ayres, de Cayenne et de Cuba, sont semblables à ceux, également chiliens, que MM. Lesson et Schinz ont donnés, d'après le voyageur Poëppig, comme formant deux espèces nouvelles.

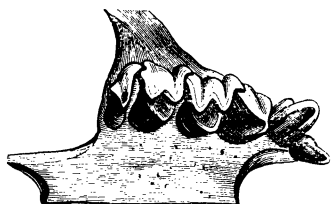
2. On pourrait réserver le nom de NYCTICÉES aux *Vespertilio*s à une seule paire d'incisives supérieures qui n'ont pas la membrane interfémorale velue en dessus comme les *Atalaphes*. Il y en a en Afrique, dans l'Inde, et, d'après les recherches de Rafinesque, il en existe aussi en Amérique.

Le VESPÉRTILION DE NIGRITIE (*Vespertilio nigrita*, Gmelin), dont la première description a été donnée par Daubenton sous le nom de *Marmotte volante*, habite la côte occidentale de l'Afrique, où il a été découvert par Adanson. C'est une des plus grosses espèces de la famille des *Vespertilionidés*; sa longueur totale est de vingt centimètres, dont huit pour la queue, et son envergure a cinquante centimètres.

Le VESPÉRTILION A VENTRE BLANC (*Vespertilio leucogaster*), découvert dans le Kordofan par M. Ruppel, n'a que vingt centimètres d'envergure; il vit dans les trous du Baobab, arbre gigantesque dont le genre porte en latin le nom du naturaliste Adanson (*Adansonia*).

Les *Nycticeus planirostris* et *viridis* ont été découverts en Mozambique par M. Peters; le second est remarquable par la teinte verdâtre de son pelage.

(1) Nom d'un officier de la marine française qui avait fait, avec MM. Garnot et Lesson, un voyage autour du monde à bord de la corvette *la Coquille*, sous les ordres de M. le capitaine Duperrey. M. de Blosseville a, depuis, commandé le brick *la Lilloise*, qui s'est perdu, comme le bâtiment du capitaine Franklin, dans la mer polaire



DENTS DU VESPERTILION DE BOURBON,
4/1 de grand.

L'Inde ou ses îles fournissent : le VESPERTILION DE BOURBON (*Vespertilio borbonicus*, E. Geoffroy) ; de l'île Bourbon et de l'île Maurice, peut-être aussi de Manille et du Bengale : envergure, 0,33 ;

Le VESPERTILION DE BELANGER (*Vespertilio Belangeri*, Is. Geoffroy), de Pondichéry, où les Indous le nomment *Teringili* ;

Le VESPERTILION DE TEMMINCK (*Vespertilio Temminckii*, Horsfield) ; de Java ;

Et le VESPERTILION NOCTULINE (*Vespertilio noctulina*, Is. Geoffroy), envoyé du Bengale par Duvaucel.

Ces Nycticées indiens ont quatre paires de molaires supérieures et cinq inférieures.

Les espèces américaines que Rafinesque a signalées ne nous sont pas connues en nature ; elles sont des États-Unis.

L'Amérique méridionale n'a encore fourni qu'une seule Chauve-Souris qui paraisse appartenir à la division des Nycticées ; c'est le VESPERTILION CANELLE (*Vespertilio ruber*, E. Geoffroy), sur lequel M. Dorbigny et moi avons publié de nouveaux renseignements d'après un exemplaire rapporté de la province de Corrientes (République argentine).

III. Toutes les espèces suivantes sont pourvues de deux paires d'incisives supérieures.

Elles diffèrent les unes des autres par le nombre de leurs dents molaires, par la forme de leurs oreilles et par quelques autres caractères.

1. *Vespertilions* pourvus de trente-deux dents, dont dix-huit molaires seulement ($\frac{4}{3}$ de chaque côté), par suite de la présence d'une seule paire d'avant-molaires supérieures en avant des trois grosses molaires et de deux paires de ces petites dents inférieurement.

Le VESPERTILION SÉROTINE (*Vespertilio serotinus*, Linné), connu depuis le travail de Daubenton sur les Chauve-Souris, appartient à cette section. Depuis lors on l'a décrit comme nouveau sous plusieurs noms différents ; c'est, entre autres, le *Vespertilio incisivus* de M. Crespon (*Faune méridionale*). La Sérotine est d'Europe et de l'Asie occidentale ; c'est une de nos plus grandes Chauve-Souris ; elle a environ 0,35 d'envergure ; son pelage est brun fauve ; son oreillon est médiocrement long et en lame de couteau obtus. Elle vit isolée ou par paires, soit dans les forêts, soit dans la campagne, passe le jour dans les creux d'arbres, recherche les endroits où il y a de l'eau, et ne vole qu'à la nuit close.

M. le prince Charles Bonaparte attribue la même formule dentaire aux *Vespertilio vispristrellus*, *Savii*, *Bonapartii*, *albo-limbatus*, *Alcithoe*, *Leucippe* et *Aristippe*, qu'il a décrits comme autant d'espèces distinctes, propres à l'Italie, dans son ouvrage intitulé *Fauna italica*. Ces Vespertilions sont plus petits que la Sérotine ; nous n'en avons encore observé aucun dans le midi de la France.

Certaines Chauve-Souris étrangères à l'Europe ont aussi dix-huit molaires.

Tel est, entre autres, le VESPERTILION DE LA CAROLINE (*Vespertilio caroliniensis*, E. Geoffroy), auquel on peut réunir les exemplaires des États-Unis, de Cuba et du Brésil, qui ont reçu les noms de *Creeks*, *Dutertre* et *Saint-Hilaire*.

Une autre existe au Pérou, c'est le VESPERTILION INOFFENSIF (*Vespertilio innoxius*, P. Gerv.). Enfin il y en a une à Corrientes, dans la république argentine : *Vespertilio furi-nalis*, P. Gerv. et Dorb.

La même formule dentaire caractérise encore l'OREILLARD VOILÉ (*Plecotus velatus*, Is. Geoffroy), que ses grandes oreilles et la forme de sa tête rendent si différent des espèces précédentes.

Il vit au Brésil et au Chili, et c'est peut-être le même que le *Vespertilio Maugei* de Desmarest, qui a été recueilli à Porto-Rico.

2. *Vespertilions pourvus de trente-quatre dents, dont vingt molaires ($\frac{2}{3}$ de chaque côté), par suite de la présence de deux paires de petites molaires supérieures et inférieures.*

La position de la petite fausse molaire supérieure peut être considérée comme fournissant aussi un bon caractère; elle conduit aux divisions suivantes :

A. *La petite fausse molaire supérieure est gemmiforme et cachée dans l'angle formé par la canine et la molaire carnassière, de telle sorte qu'elle est invisible par le côté extérieur de la série dentaire ou seulement peu visible.*

Le VESPERTILION BARBASTELLE (*Vespertilio barbastellus*), que Daubenton a fait le premier connaître, appartient à cette première sous-division. C'est une espèce de petite taille, ayant 0,29 d'envergure; son pelage est brun foncé; sa face est verruqueuse, et ses oreilles sont grandes, aussi larges que longues, et réunies entre elles au-dessus du front. Quelquefois la fausse molaire supérieure tombe, et le nombre des dents est ainsi réduit à trente-deux. Cette espèce est devenue pour quelques auteurs le type d'un genre à part, sous les noms de *Symotus* ou *Barbastellus*.

Les Barbastelles vivent en Europe, et particulièrement en France; mais elles y sont rares. J'en ai vu un exemplaire, trouvé aux îles Canaries par MM. Webb et Berthelot.

Le VESPERTILION NOCTULE (*Vespertilio noctula*), dont la description est également due à Daubenton, a aussi trente-quatre dents à peu près disposées comme celles de la Barbastelle; mais la forme de ses oreilles et celle de sa tête sont toutes différentes. Il ressemble assez à la Sérotine par la forme générale autant que par la taille; son oreillon a l'apparence d'un petit couperet. La Noctule est une Chauve-Souris de nos pays. Elle sort plutôt de sa retraite que la Sérotine et se montre vers le coucher du soleil; son vol est d'abord élevé, mais elle se rapproche de terre à mesure que l'obscurité devient plus profonde. La Noctule vit par petites troupes; son odeur est fort désagréable. On trouve cette espèce en France et dans presque tout le reste de l'Europe.

Le VESPERTILION PIPISTRELLE (*Vespertilio pipistrellus*), aussi distingué par Daubenton, est plus petit et bien plus commun; il préfère les lieux habités, se cache dans les creux des murs, sous les toits, dans les greniers, etc.; son oreillon est en couteau comme celui de la Sérotine; son pelage est roux enfumé; son envergure ne dépasse pas 0,23.

On le voit dans presque toutes les villes de l'Europe, et j'ai examiné des Chauve-Souris de Sicile, des Canaries, d'Égypte, de Java, de Pondichéry et du Bengale qui étaient de la même espèce ou tout au moins d'espèces très-voisines. C'est à la Pipistrelle qu'il faut rapporter le *Vespertilio brachyotos* de M. Baillon, qui a été signalé comme une nouvelle Chauve-Souris propre aux environs d'Abbeville. Le *Vespertilio pygmaeus* de Leach était aussi une Pipistrelle.

Le VESPERTILION NOIRATRE (*Vespertilio nigricans*, Gené), que M. Crespon a signalé, de son côté, sous le nom de *Vespertilio nigrans*, est une autre espèce européenne, un peu plus petite que la Pipistrelle, et qui n'a guère que 0,18 d'envergure; sa couleur est plus foncée; ses oreilles ont à peu près la même forme, et sa fausse molaire supérieure est moins serrée contre la canine; enfin la même molaire est un peu plus visible par la face externe.

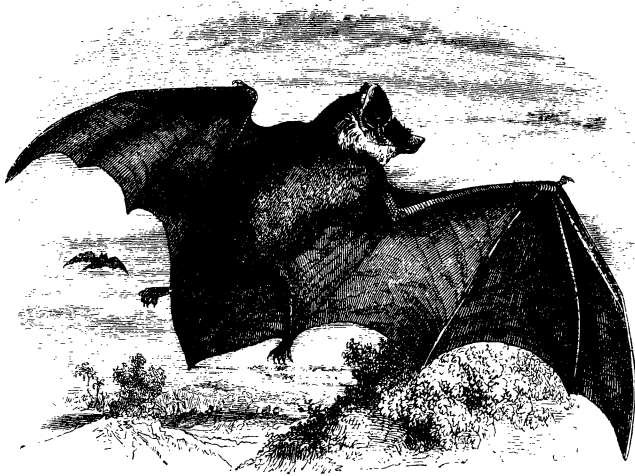
M. Gené l'a découvert en Sardaigne, et je l'ai reçu de Corse et de Nîmes par les soins de MM. Requier et Crespon.

Le VESPERTILION NOCTURNE (*Vespertilio noctevagans*, Lecomte), qui est, au contraire, un peu plus fort que la Pipistrelle, est une espèce du même sous-genre propre à l'Amérique septentrionale.

B. *La petite fausse molaire supérieure est plus ou moins aiguë et placée sur le même rang que les autres dents, au lieu d'être à l'angle interne de la canine et de la carnassière.*

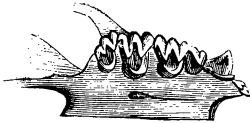
Une Chauve-Souris de France nous a présenté ce caractère, mais nous ignorons encore quel est le nom, parmi tous ceux qu'ont publiés les auteurs, qui lui convient réellement, et,

comme nous n'en avons vu que le crâne d'un seul exemplaire, nous nous bornons à le signaler aux personnes qui pourront en étudier l'espèce plus en détail. Sa taille est un peu plus forte que celle de la Pipistrelle. C'est peut-être le Discolore.



VESPERTILION DISCOLORE, 1/2 de grand

M. Temminck donne, en effet, la même formule dentaire au VESPERTILION DISCOLORE (*Vespertilio discolor*, Kuhl), qui est une des espèces propres à l'Europe. On en suppose l'existence en France, mais l'Autriche est le pays où on l'a observé le plus souvent.

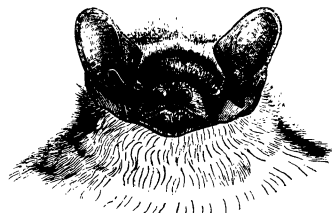


DENTS DU VESPERTILION DE LESUEUR.
3/1 de grand.

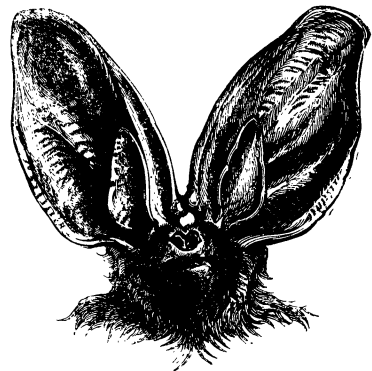
Blainville a signalé comme ayant aussi le même mode de dentition une espèce recueillie aux États-Unis par le courageux compagnon de Péron, feu M. Lesueur; il l'appelle VESPERTILION DE LESUEUR (*Vespertilio Lesueurii*).

3. *Vespertilions pourvus de trente-six dents, dont vingt-deux molaires* ($\frac{2}{6}$ de chaque côté), par suite de la présence de deux paires de petites molaires supérieurement et de trois paires inférieurement.

A. *Espèces connues sous le nom d'OREILLARD.*
Le VESPERTILION OREILLARD de Daubenton (*Vespertilio auritus*) a les dents ainsi conformées. C'est une Chauve-Souris de petite taille, ayant 0,30 d'envergure, à poils gris en dessus, gris cendré en dessous, assez longs, et qui est surtout remarquable par les grandes dimensions de ses oreilles et par les grands oreillons spatiformes qu'on voit dans leur cornet. L'Oreillard est de plusieurs parties de l'Europe : on le trouve en France, aussi bien dans le nord que dans le centre ou dans le midi, mais il est rare partout; il aime les jardins, les lieux peu habités, et paraît vivre isolé. La grandeur de

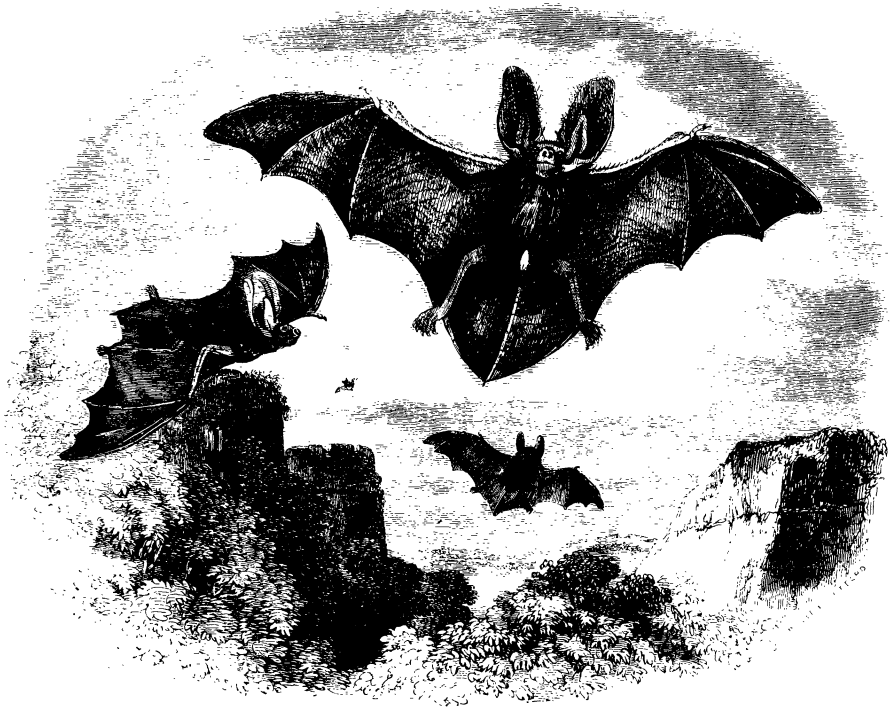


VESPERTILION DISCOLORE, grand. nat.



VESPERTILION OREILLARD, grand. nat.

ses oreilles en a fait faire un genre à part (PLECOPUS, E. Geoffroy), auquel on a quelquefois associé d'autres Vespertillons ayant aussi les oreilles très-grandes.



VESPERTILION OREILLARD. 1/2 de grand

On en a distingué, mais peut-être à tort, une espèce européenne sous le nom d'*Oreillard brevimanus*.

Le VESPERTILION GRANDE-OREILLE (*Vespertilio macrotis* et *megalotis*), qui est de l'Amérique septentrionale, paraît, au contraire, constituer une autre espèce. Il a été décrit par Rafinesque et par M. Lecomte.

Il en est plus sûrement ainsi du VESPERTILION EURYOTE (*Vespertilio euryotis*, Natterer), qui est de l'Amérique méridionale. C'est aussi une Chauve-Souris à grandes oreilles, et, sous ce rapport, il a encore de l'analogie avec le Vespertillon voilé.

B. Espèce type du genre FURIE de F. Cuvier.

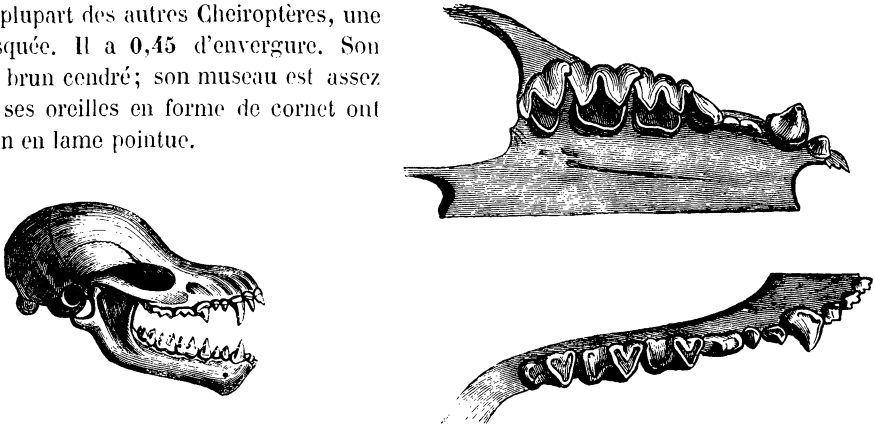
Il existe également trente-six dents chez la petite espèce de la Guyane à oreilles courtes, arrondies et très-ouvertes, à oreillon hastiforme et à face verruqueuse et presque difforme, que F. Cuvier a décrite comme formant un genre à part, sous le nom de FURIE HORRIBLE (*Furia horrens*).

4. *Vespertillons pourvus de trente-huit dents dont vingt-quatre molaires* ($\frac{6}{6}$ de chaque côté) par suite de la présence de trois paires de petites molaires en haut et en bas.

Ceux qui ressemblent le plus au Murin ont reçu le nom de *Murinoïdes*.

Le VESPERTILION MURIN de Daubenton (*Vespertilio murinus*) est le plus fort et l'un des plus communs parmi les Cheiroptères de ce groupe. On le trouve dans une grande partie de l'Europe et même en Algérie. Il vit par troupes nombreuses, se retirant pendant le jour dans les endroits sombres et, en général, sous les combles des grands bâtiments. Son vol est rapide. Ses excréments, que l'on trouve amoncelés dans les lieux où il se cache, ont, comme

ceux de la plupart des autres Cheiroptères, une odeur musquée. Il a 0,45 d'envergure. Son pelage est brun cendré; son museau est assez allongé et ses oreilles en forme de cornet ont leur oreillon en lame pointue.



CRÂNE ET DENTS D'UN VESPERTILION DU GROUPE DES MURIFORMES

D'autres espèces murinoïdes, également pourvues de trente-six dents, mais d'une moindre taille, s'observent en Europe. Quatre ont été trouvés en France, ce sont :

Le VESPERTILION DE BESCHTEIN (*Vespertilio Beschteinii*, Leisler), dont les oreilles approchent pour la grandeur de celles de l'Oreillard.

Le VESPERTILION DE NATTERER (*Vespertilio Nattereri*, Kuhl).

Le VESPERTILION MYSTACIN (*Vespertilio mystacinus*, Leisler), dont le *Vespertilio huméral* de M. Baillon ne diffère pas ;

Et le VESPERTILION ÉCHANCRÉ (*Vespertilio emarginatus*, E. Geoffroy).

D'autres sont également européens, mais n'ont pas été vus dans notre pays. Nous citerons en particulier le VESPERTILION LIMNOPHILE (*Vespertilio limnophilus*, Temminck), qui a la seconde fausse molaire supérieure plus petite que la première. Il vole très-tard, à l'entrée



VESPERTILION LIMNOPHILE 1/2 de grand

de la nuit, et paraît rarement ailleurs que sur les eaux et au milieu des roseaux. On ne l'a encore trouvé qu'en Hollande.

Nous avons fait connaître, dans l'ouvrage sur le Chili de M. Gay, les dents du VESPERTILION DE CHILOE (*Vespertilio chilensis*, Waterhouse), petite espèce non moins curieuse qui habite le Chili; elles rapprochent ce Cheiroptère du Limnophile.

L'Amérique méridionale est aussi le pays des *Vespertilio brasiliensis* (Spix); *V. hypothrix* (P. Gerv. et d'Orb.) et *V. Isidori* (P. Gerv. et d'Orb.).

L'île de Cuba a seule fourni jusqu'à ce jour l'espèce plus curieuse encore par la forme de sa face et l'allongement de son crâne, que j'ai décrite sous le nom de *Vespertilio lepidus* (Histoire de Cuba, publiée par M. De la Sagra). Cette espèce devrait former à elle seule une division particulière.

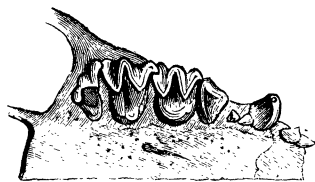
Plusieurs *Vespertilio*s également pourvus de trente-huit dents sont propres à l'Amérique septentrionale. Tels sont les *Vespertilio gryphus*, *V. subulatus* et *V. Salaria* de Fréd. Cuvier; tous trois sont de l'État de New-York.

Dans l'énumération qui précède nous avons dû insister sur les espèces vulgaires ou sur celles plus rares qu'il nous a été possible d'étudier en nature. Nous en aurions beaucoup d'autres à signaler si nous voulions donner la liste complète de celles qui ont été décrites dans ce genre, mais on n'a pas fait connaître le système dentaire de la plupart de celles qui nous resteraient à signaler, et il est par conséquent impossible de leur assigner un rang dans la méthode que nous avons adoptée; il en est d'ailleurs quelques-unes, ainsi que M. Temminck en a déjà fait la remarque, qui ont été décrites d'une manière trop imparfaite pour qu'il soit possible de les reconnaître avec certitude.

E. Geoffroy n'avait pas multiplié, comme on l'a fait depuis, les divisions génériques de la tribu des Vespertilioniens, et il avait assigné des limites plus larges au genre Vespertilion. Il n'en comptait, il est vrai, que dix-huit espèces. M. Temminck, qui a apporté un soin égal et des vues non moins sages dans l'étude du même groupe, en évaluait, il y a déjà quelques années, les espèces à une centaine, non comprises celles à une seule paire d'incisives supérieures, dont nous avons parlé sous les noms d'Atalaphé et de Nycticée. Une trentaine de ces espèces sont de l'Europe, région du globe où les Vespertilio's représentent le groupe des Cheiroptères à l'exclusion de presque tous les autres genres du même ordre. L'Amérique septentrionale paraît en posséder un nombre à peu près égal, mais il y en a moins dans l'Amérique méridionale, qui nourrit tant de Phyllostomidés, et ils n'entrent pas non plus pour une fraction aussi notable dans le nombre total des Cheiroptères propres à l'Inde et à l'Afrique, pays si riches en Molosses et surtout en Roussettes.

On ne connaît encore que trop incomplètement les Cheiroptères de Madagascar pour qu'il soit possible de rien dire sur la proportion suivant laquelle les différentes familles de Cheiroptères y sont représentés.

La Nouvelle-Hollande, ce continent si pauvre en Mammifères monodelphes, a fourni quelques Cheiroptères comme aussi quelques Rongeurs, et ces Cheiroptères, quoique d'espèces différentes de ceux du reste de la terre, rentrent, comme beaucoup de Reptiles australiens, dans des genres propres à l'ancien continent. On n'y connaît aucun Phyllostomidé, mais il y a, comme nous l'avons déjà dit, deux ou trois Roussettes; la famille des Rhinolophes y est représentée par le Nyctophile de Geoffroy et par les Rhinolophes orangé et mégaphylle; enfin il y a plusieurs Vespertilio's. C'est parmi eux que paraissent se ranger les Vespertilionidés, nommés par M. Gray : *Noctulina tasmaniensis*, *Scotophilus Gouldii*, *Scotophilus pumilus*, *Scotophilus Greyi* et *Scotophilus Morio*. Il y a aussi un Vespertilion à la



DENTS DE VESPERTILION LIMNOPHILE, 471

Nouvelle-Zélande; c'est le *Mystacina tuberculata* de M. Gray, et un autre de l'île Norfolk qui est peu éloignée du même archipel. Ces deux Cheiroptères sont les seuls Mammifères que l'on connaisse encore dans l'archipel Nouveau-Zélandais, qui est si différent de la Nouvelle-Hollande par ses productions ornithologiques, que l'on doit le considérer comme étant aussi un centre particulier de population animale.

Nous avons donné les caractères du *Mystacina tuberculata* en parlant des Oello et des Emballonures. Le Vespertilion de Norfolk (*Vespertilio norfolcensis*, Gray), que nous avons récemment étudié dans le musée Britannique, est de la taille de la Pipistrelle et du Mystacin, et il a, comme eux, la queue entièrement comprise dans la membrane interfémorale et de forme ordinaire. Son oreillon est à peu près sécuriforme; sa couleur est brunâtre.

GENRE MOLOSSE (*Molossus*, E. Geoffroy). Les Cheiroptères dont nous parlerons sous ce nom, comme l'ont fait de leur côté MM. Temminck et de Blainville, sont les mêmes dont on a fait les différents genres des *Molosses*, *Nyctinomés*, *Myoptères*, *Dysopes*, *Cheiomèles*, *Dinops*, etc. Ils sont remarquables par leur grosse tête, par leurs oreilles simples, arrondies, plus ou moins gaufrées, comme ourlées à leur pourtour, mais sans véritable oreillon intérieur; par leurs lèvres épaisses et dont les supérieurs sont en lippes plus ou moins frangées; par leur queue dépassant de moitié la membrane interfémorale; enfin par les soies roides que l'on voit sur leurs doigts de derrière.

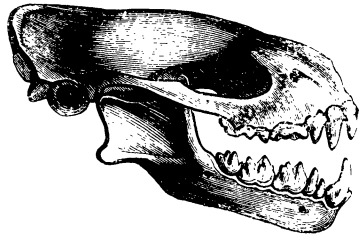
Ce sont des Animaux hideux, à ailes étroites, mais aigües, et dont les jambes courtes ont leur péroné presque aussi fort que le tibia, et très-arqué en dehors; ils volent avec rapidité et marchent plus facilement que la plupart des autres Chauve-Souris. Leur taille est, en général, supérieure à celle de nos petites espèces de Vespertilions; elle égale ou même dépasse, dans la plupart des espèces, celle du Murin et de la Noctule; leur régime est essentiellement insectivore; ils ont des incisives dont la formule varie avec l'âge, mais qui sont habituellement au nombre de deux paires à la mâchoire inférieure, et d'une seule à la supérieure; les premières étant simplement bilobées à la couronne, et les unes et les autres serrées entre les canines, qui sont fortes; ils ont tantôt quatre, tantôt cinq paires de molaires supérieures, et présentent constamment cinq paires de dents analogues à la mâchoire inférieure.

Les diverses espèces du genre des Molosses habitent les régions chaudes et tempérées; elles nous fournissent le second exemple d'un genre à la fois commun aux deux continents. Tous ceux que nous avons étudiés jusqu'à présent, soit parmi les Cheiroptères, soit parmi les Primates, étaient particuliers au nouveau continent ou, au contraire, à l'ancien, et quelques-uns mêmes, parmi ceux qui habitent ce dernier, exclusivement cantonnés en Afrique, dans l'Inde ou à Madagascar, comme c'est le cas pour la plupart des Pithécien et pour les Lémuridés. Une seule espèce de Molosse a été constatée en Europe. C'est le *Molossus Cestoni*, type du genre *Dinops* de M. Savi. Aucune n'a été signalée en Australie.

1. *Certains Molosses n'ont que quatre paires de dents molaires supérieures.*

Le MOLOSSE A COLLIER de Temminck (*Molossus torquatus*), que M. Horsfield a décrit sous le nom générique de *Cheiomèle*, est de ce nombre; c'est le *Molosse pédimane* de M. Temminck. C'est aussi la plus grande espèce connue; sa longueur totale est de 0,15, et son envergure 0,65. On le trouve à Bornéo, et, assurément, dans le royaume de Siam. Le doigt externe de ses pieds de derrière est entièrement séparé des autres, libre et presque aussi opposable que le pouce des Quadrumanes; le corps n'a que quelques poils.

Le MOLOSSE DE DAUBENTON (*Molossus Daubentonii*), dont nous avons parlé plus haut sous le nom de *Rat-volant*, a été découvert au Sénégal par Adanson; il est moins fort que le précédent; il a le corps tout couvert de poils bruns.



DENTS DU MOLOSSE DE DAUBENTON. 2/1 de grand.



MOLOSSE MOPS, grand nat.

Le MOLOSSE MOPS (*Molossus mops*), décrit comme espèce du genre *Dysopes* par F. Cuvier, est de Sumatra, où il a été trouvé par Diard et Duvaucel; c'est peut-être le même que le *M. dilatatus* de quelques auteurs.

Le MOLOSSE OURSON (*Molossus ursinus*, Spix) habite, au contraire, l'Amérique méridionale, ainsi que les *M. rufus* (E. Geoffroy), *velox* (Temminck), et *obscurus* (E. Geoffroy). Ce dernier a été rapporté de Cuba et de la Martinique, ainsi que du continent Sud-Américain, par exemple, de la Guyane. Le Molosse véloce va jusqu'à Buenos-Ayres. Le Molosse roux est de Saint-Jean-de-Curaçao.

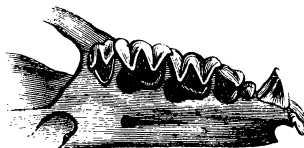
2. Les autres espèces du même genre ont cinq paires de molaires aux deux mâchoires.

On ne connaît bien parmi celles de l'Amérique que le MOLOSSE NASIQUE (*Molossus nasutus*, Spix, ou *Nyctinomus brasiliensis*, E. Geoffroy), que l'on trouve au Brésil, dans la République argentine et au Chili; il paraît s'étendre au nord jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Ce Molosse a les lèvres plissées, le tour du nez denticulé, les oreilles amples, non réunies au-dessus du front, et le pelage de couleur brun noir en dessus et cendré en dessous; son envergure est de 0,29.

Le MOLOSSE DE GESTONI (*Molossus Gestoni*), que M. Savi a décrit sous le nom générique de *Dinops*, s'observe en Italie; il a d'abord été découvert à Pise; il existe aussi en Égypte et dans l'Algérie.



MOLOSSE DE GESTONI, grand. nat.



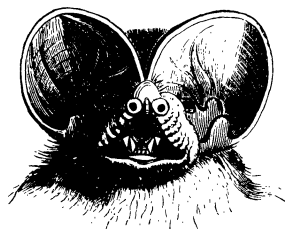
DENTS DU MOLOSSE DE GESTONI, 2/3 de grand.

Cette curieuse espèce de Chauve-Souris est sans doute l'Animal que Rafinesque avait appelé *Tadarida tenuotis*, et aussi le *Molosse Ruppel* de la Monographie de M. Temminck.

Le MOLOSSE PLISSÉ (*Molossus plicatus*), nommé encore *Nyctinomus bengalensis*, est de couleur de suie, avec le dessous du corps plus pâle; ses lèvres sont plissées; son envergure est de 0,33. Il vit au Bengale.

Le MOLOSSE ÉGYPTIEN (*Molossus aegyptiacus*), découvert par E. Geoffroy, est de la taille de la Sérotine; ses oreilles ne sont pas réunies sur la ligne médiane.

Le MOLOSSE DE PORT-LOUIS (*Molossus acetabulosus*), décrit par E. Geoffroy et Temminck, et déjà signalé dans les manuscrits de Commerson, vit à l'Île-de-France et peut-être à Madagascar; c'est une espèce assez petite et dont l'envergure n'a que 0,28. La glande qu'il porte sous le cou est considérable, eu égard à la taille de l'Animal et lui a valu son nom latin; son pelage est brun noir.



MOLOSSE DE PORT-LOUIS, grand. nat.



ORDRE DES INSECTIVORES

Animaux mammifères pourvus de quatre extrémités onguiculées, propres à la locomotion ordinaire ou modifiées pour fuir, n'ayant pas les pouces opposables; mode de développement analogue à celui des Cheiroptères et des Primates; intelligence très-peu développée; régime plus ou moins insectivore; dents souvent aiguës ou garnies de tubercules aigus, en général moins faciles à diviser en trois sortes que celles des familles précédentes, mais toujours différentes de celles des Rongeurs, dont la plupart des Insectivores se rapprochent sous d'autres rapports. Les plus connus de ces Animaux sont les Hérissons, les Musaraignes et les Taupes. L'Afrique et l'Asie méridionale en nourrissent qui constituent des genres différents.

L'ordre des Insectivores répond, à peu de choses près, à celui des *Bestiæ* de Linné, mais il faut en éloigner son genre *Didelphis*, dont le mode de développement est tout différent. Quoique beaucoup d'autres Mammifères se nourrissent d'Insectes, on laisse en propre à ceux dont nous allons parler le nom d'*Insectivores*. Ils constituent un groupe intermédiaire aux ordres des Cheiroptères et des Rongeurs, ayant avec eux des affinités incontestables dans la forme du cerveau, dans le mode de reproduction, dans le degré d'intelligence, etc., mais qui se laisse aisément distinguer des uns et des autres par l'apparence extérieure ainsi que par la disposition de leur système dentaire.

La forme des membres chez les Insectivores, la position des mamelles et quelques autres

caractères séparent nettement ces Animaux des Cheiroptères ; leurs dents ne permettent pas non plus de les confondre avec les Rongeurs, quelque ressemblance qu'ils aient d'ailleurs avec ces derniers sous d'autres rapports. Ils ont toujours un nombre plus considérable de dents, et jamais ils ne présentent, entre les incisives et les vraies molaires, le grand espace vide ou la barre que l'on trouve constamment chez les Rongeurs. Toutefois, cette différence n'est pas aussi importante que celles qui distinguent les Insectivores d'avec les Cheiroptères. On peut cependant y ajouter que les incisives antérieures des Insectivores, et leurs vraies molaires ont toujours une autre forme que celles des Rongeurs, et cette nouvelle particularité coïncide avec la différence qui existe dans le régime de ces deux groupes de Mammifères. Les Rongeurs vivent surtout de graines, d'herbes ou d'autres substances végétales. Certains d'entre eux aiment aussi la chair et les matières animales ; mais aucun ne se nourrit d'Insectes. Les Insectivores, au contraire, comme leur nom l'indique, préfèrent toujours les Insectes, et, s'ils y associent d'autres aliments, ce sont surtout des aliments empruntés aux classes inférieures du règne Animal, tels que les Vers, les Limaces, etc. Aussi n'ont-ils pas le canal intestinal aussi long que celui de la plupart des Rongeurs, et le plus grand nombre d'entre eux manquent de cœcum.

Au lieu de prendre leur proie au vol, comme le font les Chauve-Souris, ils la poursuivent sur les arbres, à terre, dans l'eau ou dans le sol lui-même. De là des différences considérables dans leurs organes locomoteurs, et qui rappellent, dans l'ordre des Insectivores, la plupart des formes qui distinguent entre eux les Rongeurs. Il n'est pas jusqu'à celle des Gerbilles et des Gerboises, ou Rongeurs disposés pour le saut et à pieds de derrière très-allongés, qui ne se retrouve chez les Insectivores, où elle nous est fournie par les *Macrosceles* et les *Pétrodromes*. Les espèces arboricoles sont représentées par les *Hylomys*, les *Tupaia*s et les *Ptilocerques*, et les seconds de ces Animaux ont une si grande analogie extérieure avec les *Écureuils*, que les Malais les désignent par le même nom ; les genres terrestres du même ordre sont les *Hérissons*, les *Gymnures* et plusieurs autres ; les *Desmans* sont la répétition des *Ondatras*, des *Myopotames*, etc., dans le même groupe ; enfin, les *Taupes*, les *Chrysochlores*, etc., y tiennent la place de ces Rongeurs éminemment souterrains, auxquels on a même donné le nom de *Rats-Taupes*, pour rappeler la similitude qu'ils ont avec les *Taupes* dans leur genre de vie aussi bien que dans l'apparence extérieure.

Indépendamment de leurs grandes affinités avec les Rongeurs, les Insectivores en ont aussi avec les *Marsupiaux*, et principalement avec ceux qui se nourrissent, comme eux, d'Insectes. Ces ressemblances sont telles qu'à plusieurs reprises les naturalistes ont regardé comme Insectivores placentaires des Animaux qui sont, au contraire, des Insectivores marsupiaux, et réciproquement comme *Marsupiaux* des Insectivores placentaires. Toutefois, certaines particularités du squelette et la disposition des organes reproducteurs, ainsi que la forme sous laquelle les petits viennent au monde, établissent entre ces deux sortes d'Animaux une différence tranchée. Il est également remarquable que les Insectivores marsupiaux et les Insectivores monodelphes, que l'on peut confondre les uns avec les autres, ne se rencontrent point dans les mêmes pays. Ainsi, les *Sarigues*, habitent l'Amérique méridionale, où il n'existe aucune espèce de ce groupe, et il n'y a pas non plus d'Insectivores monodelphes dans la Nouvelle-Hollande, qui est le pays des petits *Dasyures*, des petits *Phalangers*, du *Myrmécobie* et des autres Insectivores marsupiaux les plus semblables à nos Insectivores. Les Insectivores monodelphes se rattachent d'une manière plus évidente encore aux *Lémuridés* par quelques-unes de leurs espèces, principalement par les *Tupaia*s, qui ont, comme les *Lémuridés*, le cercle orbitaire entièrement osseux.

Les genres dont nous aurons à parler dans ce chapitre se groupent autour de notre Hérisson, de nos Musaraignes ou de nos Taupes, qui sont les seuls Insectivores répandus en Europe; ils sont propres à l'Afrique, à l'Asie ou à ses îles méridionales, ainsi qu'au Japon et à l'Amérique septentrionale.

On les distingue aisément les uns des autres par leurs caractères extérieurs, auxquels se joignent de très-bonnes particularités empruntées au nombre et à la disposition des dents. Toutefois, il est difficile de donner pour ces derniers des formules aussi précises que celles qu'on établit pour les autres ordres, et les auteurs sont loin d'être d'accord sur leur répartition en incisives, canines et molaires; c'est pourquoi nous nous attacherons de préférence au nombre et à la forme de ces organes. On n'a pas non plus établi d'une manière précise les changements que l'âge apporte dans le nombre et dans la disposition de ces dents. Les Insectivores paraissent être, sous ce rapport, dans une condition tout à fait particulière; mais ce que l'on a dit au sujet de plusieurs d'entre eux doit être revu avec soin.

Leurs organes des sens présentent des variations considérables, suivant qu'ils sont appelés à vivre dans telles ou telles conditions, et nous parlerons des particularités qui les distinguent à propos de la description de chaque genre. Il en est de même de leur système tégumentaire dont les deux dispositions extrêmes nous sont offertes par le Hérisson et par la Taupe.

Indépendamment des diverses espèces d'insectivores que l'on connaît dans la nature actuelle, on en a décrit plusieurs autres qui n'existent plus aujourd'hui et dont les restes fossiles ont seuls permis d'établir les caractères distinctifs. On en cite surtout dans les terrains miocènes de l'Europe. Il y en a aussi dans les dépôts à Paléotherium. Un fait remarquable, c'est que, dans plusieurs endroits, les débris de ces Insectivores d'espèces éteintes sont associés à ceux de certains Marsupiaux intermédiaires aux petites espèces qui vivent maintenant dans l'Amérique méridionale et dans l'Australie. Dans une autre partie de cet ouvrage, nous parlerons de ces Marsupiaux, fossiles en Europe, sous le nom de *Peratherium*.

On peut diviser les Insectivores qui vivent actuellement sur le globe en quatre familles, savoir :

1^o Les ÉRINACIDÉS, divisibles en quatre tribus, sous les noms de *Tupaia*, *Hérisson*, *Gymnure* et *Taupee*;

2^o Les MACROSCÉLIDÉS, qui comprennent les *Macroscéliens* et les *Rhynchoeyons*;

3^o Les SORICIDÉS, partagés en *Musaraignes*, *Solénodontes* et *Desmans*;

4^o Les TALPIDÉS ou les *Chrysochlores*, les *Scalops*, les *Condylures* et les *Taupes*.

FAMILLE DES ÉRINACIDÉS

Les Animaux que nous réunissons dans cette famille sont les plus gros de tous les Insectivores et ceux dont l'apparence extérieure s'éloigne le moins de celle des autres Mammifères. Leur apparence générale rappelle assez bien celle des Carnassiers, et ils ont aussi plus ou moins d'analogie avec ces derniers dans leur régime, quoique les Insectes en forment l'élément essentiel. Leur dentition est également moins anormale que celle des Talpoïdes, et, sous ce rapport encore, ils tiennent des Carnivores; ils ont aussi de l'analogie avec les Lémuridés; cependant on ne saurait les placer ailleurs que dans l'ordre des Insectivores. La diversité des conditions d'existence auxquelles la nature les a destinés rend compte des différences de forme qui les séparent les uns des autres, et qui ont souvent fait méconnaître les caractères

plus profonds qui doivent les faire associer. Les *Tupaïas*, qui vivent sur les arbres, ont des formes plus gracieuses; les *Hérissons*, qui se tiennent à terre, ont le corps plus ramassé et leur queue est rudimentaire; les Tanrees sont les représentants des Hérissons dans la Faune de Madagascar; enfin les Gymnares, qui sont les seuls Erinacidés propres aux îles de la Sonde, se distinguent des autres Animaux de la même famille par leur queue longue et nue et par leurs dents, plus nombreuses que celles des genres précédents.

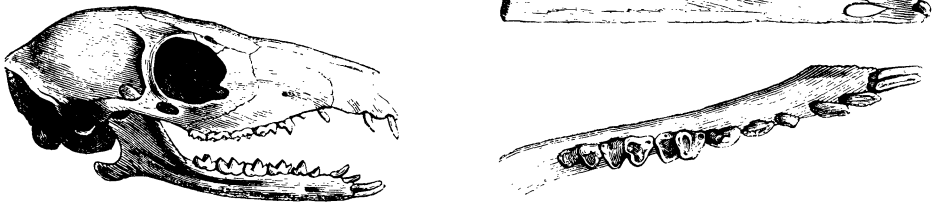
TRIBU DES TUPAIAS

Les *Tupaïas* (*Tupaia*) ont les dents mieux disposées pour le régime insectivore que les Hérissons proprement dits; leurs allures sont plus semblables à celles Écureuils qu'à celles de ces Animaux, et ils vivent constamment sur les arbres. Ce sont, de tous les Insectivores, ceux qui se rapprochent le plus des Lémuridés par l'ensemble de leurs caractères anatomiques. Ils diffèrent encore des Hérissons par l'absence de piquants.

GENRE TUPAIA (*Tupaia*, Raffles). Les espèces de ce genre vivent sur les arbres, et leur physionomie extérieure est très-semblable à celle des Écureuils, ou de quelques autres Animaux ayant les mêmes habitudes. Dans les grandes îles de l'Inde où vivent principalement les *Tupaïas*, les habitants les confondent même avec les Écureuils et ils donnent aux uns et aux autres le même nom de *Tupaïas* ou *Toupaïas*. C'est ce mot *Tupaia* que Raffles a pris pour désigner le genre lui-même; Diard avait proposé de l'appeler *Sorex-Glis*, mot composé que Desmarest a changé en *Glisorex*, et qui veut dire *Loir-Musaraigne*; F. Cuvier le nomme de son côté *Cladobate* et M. Temminck *Hylögale*.

Malgré leur ressemblance apparente avec les Écureuils, les *Tupaïas* peuvent en être distingués très-aisément, ainsi que de tous les autres Mammifères; ils ont d'ailleurs un régime fort différent.

Leurs doigts, au nombre de cinq à chaque pied, sont terminés par des griffes; leurs pouces ne sont opposables ni en avant ni en arrière, et cependant les *Tupaïas* ont encore beaucoup de ressemblance avec les petits Makis; leurs dents indiquent un régime insectivore, mais elles ont aussi quelque chose de celles des Animaux frugivores, et l'on sait qu'ils se nour-



CRANE ET DENTS DE TUPAIA FERRUGINEA, 2 L de grand.

rissent aussi bien de fruits que d'Insectes. Les *Tupaïas* ont en tout trente-huit dents, dont neuf paires supérieures et dix inférieures. Les premières consistent de chaque côté en : deux incisives assez longues, grêles et écartées entre elles; une dent caniniforme implantée la première dans l'os maxillaire; quatre fausses molaires, dont la quatrième est forte et pourvue d'une grosse épine à sa base interne; enfin trois arrière-molaires ayant trois tubercules épineux à leur couronne et un bourrelet externe. Inférieurement, il y a deux paires de dents antérieures qui rappellent à peu près les premières dents des Indris par leur proclivité; puis une dent plus

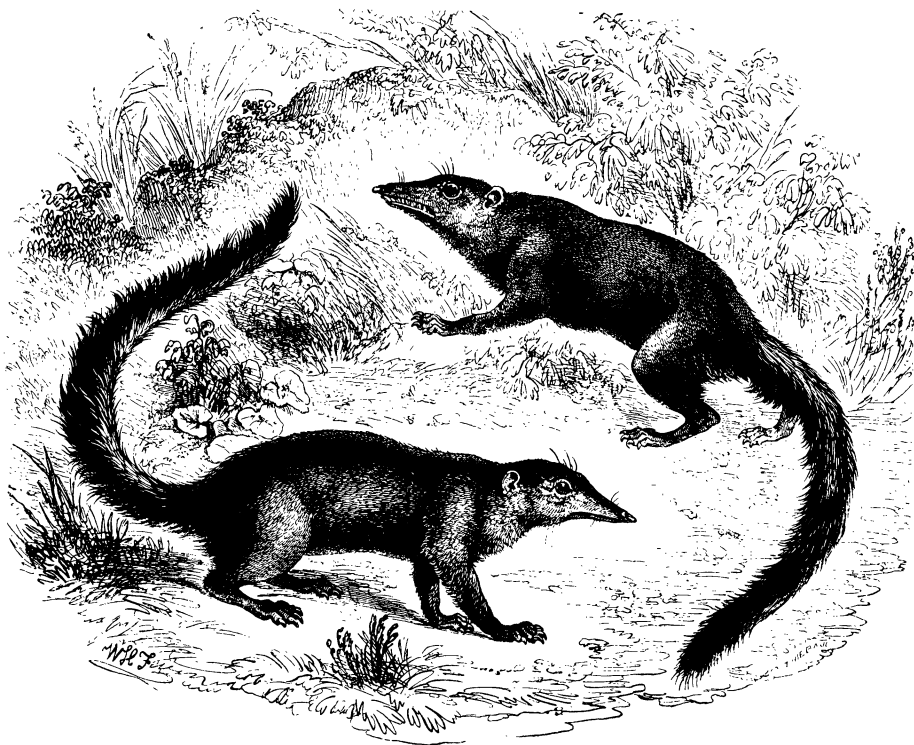
petite, une autre plus forte et caniniforme, trois petites fausses molaires croissant de la première à la troisième et trois vraies molaires dont la partie antérieure est tricuspide.

Le crâne des Tupaïas est remarquable par le cercle osseux comparable à celui des Lémuridés qui entoure chaque orbite, et de plus son os molaire est percé. Leur cerveau paraît assez développé.

Le pelage de ces Animaux est doux, assez fourni; il a de l'analogie avec celui des Scuridés et avec celui de certaines Mangoustes; leur queue longue est en panache comme celle de la plupart des Écureuils.

On trouve ces Mammifères dans les parties boisées des îles de la Sonde. Il y en a aussi dans l'Inde continentale; mais ils y sont plus rares. Ce sont les plus élégants et les plus gracieux de tous les Insectivores. On en distingue maintenant six espèces.

Le TUPAIA FERRUGINEUX (*Tupaia ferruginea*, Raffles) ou le *Press* de Fréd. Cuvier, est presque entièrement de couleur ferrugineuse. Son museau est notablement allongé; son corps et sa queue ont ensemble quarante centimètres environ, dont la queue fait plus de la moitié. Il est commun aux îles de Java, de Sumatra et de Bornéo.



TUPAIA FERRUGINEUX. 2.5 de grand

Le TUPAIA TANA (*Tupaia tana*, Raffles) est brun roussâtre, avec le dos piqueté et une petite ligne oblique plus rousse sur chaque épaule. On le trouve à Sumatra ainsi qu'à Bornéo. Sa taille est un peu supérieure à celle du *Tupaia ferrugineux*.

Le TUPAIA DE JAVA (*Tupaia javanica*, Raffles) est d'un gris brun, tiqueté, avec la ligne des épaules blanchâtre; il est un peu moindre que le précédent. C'est le *Cerp* ou *Bauwring* de F. Cuvier. On l'a observé dans les trois îles où vit aussi le *Tupaia ferrugineux*, c'est-à-dire à Java, à Sumatra et à Bornéo.

LE TUPAIA MURIN (*Hylogale murina* de Temminck et Schlegel) n'a encore été observé qu'à Boinéo.



TUPAIA MURIN, 1/3 de grand

LE TUPAIA DU PÉGOU (*Tupaia peguana*), qui paraît constituer une cinquième espèce, a été décrit par M. Is. Geoffroy, d'après des individus rapportés du Pégou (empire des Birmanes) par M. Bélanger. Ses formes ne diffèrent pas de celles du Tana et sa couleur le rapproche du Tupaia de Java; elle est cependant un peu plus rousse et il n'y a qu'une simple tâche grisâtre au lieu d'une bande sur l'épaule. Comme ses congénères des îles de la Sonde, cette espèce vit sur les arbres, principalement dans les bois épais et humides.

LE TUPAIA D'ELLIOT (*Tupaia Elliotti*, Waterh) a le pelage fauve uniforme finement tiqueté. On l'a rapporté des environs de Madras.

GENRE HYLOMYS (*Hylomys*, Temminck et Schlegel). C'est auprès des Tupaïas qu'il faut placer deux genres d'Insectivores dont la découverte est encore assez récente. L'un, ou celui des *Hylomys*, ne comprend qu'une espèce.

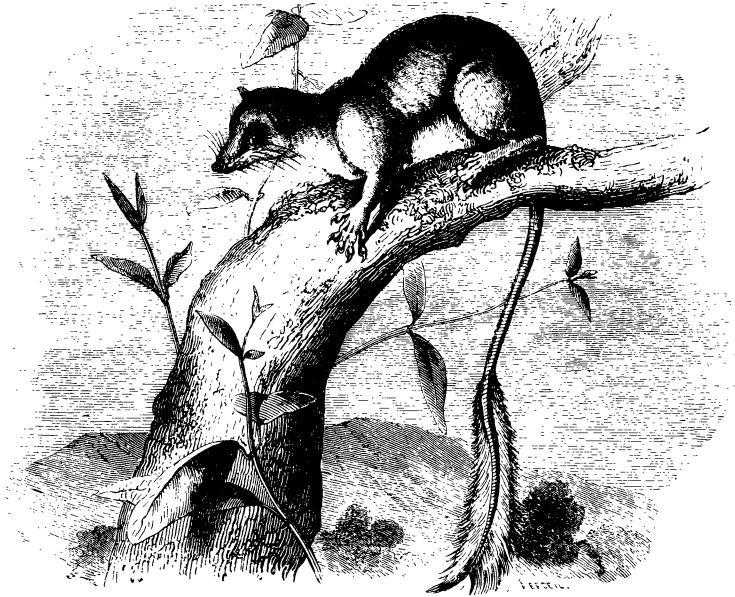
L'HYLOMYS COCHONNET (*Hylomys suillus*, des mêmes naturalistes), dont Bornéo est le pays. C'est un petit Tupaïa qui diffère principalement des précédents par sa queue rudimentaire et presque nue.

GENRE PTILO CERQUE (*Ptilocercus*, Gray). L'autre genre, qui appartient à la même tribu que les Tupaïas, est celui des Ptilocercus dont l'espèce également unique n'est encore connue que d'après un seul exemplaire que le musée de Londres a reçu de Sumatra.

C'est le PTILO CERQUE DE LOW (*Ptilocercus Lowii*, Gray). Il ressemble aux Tupaïas, mais sa physionomie rappelle en même temps celle des Marsupiaux australasiens du genre Phascogale. Ses dents sont au nombre de trente-huit et sa queue, qui est longue, a son dernier tiers garni de poils distiques, tandis qu'elle est presque nue dans les deux autres tiers. On en doit la découverte à M. Low, qui le prit dans la maison du rajah de Sarawack.

Le Ptilocercus de Low a le crâne assez semblable à celui des Tupaïas, mais plus court, sans perforations palatines, et pourvu d'un cercle orbitaire un peu incomplet en arrière. La forme de ses dents a beaucoup d'analogie avec celle des Tupaïas; il y en a également neuf

paires supérieures et dix inférieures. De celles-ci, les deux premières paires sont déclives, inégales, l'interne étant la plus petite: la seconde est suivie de quatre petites dents intermédiaires inégales, dont la seconde est moins forte que sa correspondante chez les Tupaias; enfin les quatre dernières de la série ressemblent à celles des Animaux que nous venons de nommer.

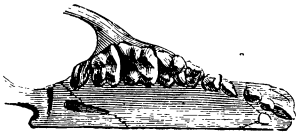


PTILO CERQUE DE LOW. 1/3 de grand

TRIBU DES HÉRISSENS

La tribu des Hérissons se compose de quelques espèces propres à l'Europe, à l'Asie ou à l'Afrique, qui, toutes, ont le corps recouvert de piquants, les dents à peu près semblables à celles des Animaux omnivores, le crâne pourvu d'une arcade zygomatique et la queue rudimentaire. Il n'y en a, à proprement parler, qu'un seul genre, même en comprenant les espèces fossiles. Ce genre est celui qui a donné son nom à la tribu.

GENRE HÉRISSEON (*Erinaceus*, Linné). Il comprend des Animaux à queue très-courte, à pieds pentadactyles, à poils en grande partie transformés en épines, et dont les mâchoires sont armées de trente-six dents, savoir: supérieurement, trois paires d'incisives, dont les antérieures les plus longues sont écartées l'une de l'autre; trois paires de dents uniradiculées; une grosse dent carnassière et trois paires d'arrière molaires tuberculeuses, dont les deux premières sont à peu près carrées et surmontées de quatre tubercules émoussés; inférieurement, quatre paires de dents uniradiculées dont la première est la plus longue, une carnassière et trois arrière-molaires dont les deux premières résultent de la réunion de deux lobes, l'un et l'autre en forme de V.



DENTS DE HÉRISSEON. grand. nat.

Les Hérissons sont des Animaux bien connus qui habitent indifféremment les bois ou les lieux cultivés; ils se retirent pendant le jour au pied des arbres, dans des creux de murs ou

sous des tas de pierre et ils y restent dans un état de somnolence jusqu'au soir; alors ils se mettent à rôder, cherchant, suivant l'occasion, des Insectes, des fruits ou même des racines; ils sont peu intelligents, mais ils peuvent devenir familiers si l'on s'occupe d'eux, et on les nourrit très-bien en captivité avec les restes de la cuisine. On peut les laisser dans les jardins sans qu'il en résulte de véritables inconvénients. Pallas a fait, au sujet des Hérissons, une remarque digne d'être citée, elle est relative à la faculté qu'ont ces Animaux de manger des Cantharides, même en grande quantité, sans en être incommodés, tandis que pour l'Homme et pour beaucoup d'autres espèces, ces Insectes sont un poison des plus violents, et dont les effets désastreux ne tardent pas à amener la mort. Les Cantharides sont même dangereuses si elles ont été prises en petite quantité. Les Hérissons des contrées où l'hiver est rigoureux s'engourdissent à la manière de plusieurs autres espèces pendant la mauvaise saison.

Ces Animaux ont de trois à sept petits à chaque portée. En naissant ils n'ont pas encore les piquants qui constituent l'un de leurs caractères génériques. Ces piquants sont leur principale défense, et lorsqu'ils se sont roulés en boule, ils en ont le corps hérissé de toutes parts, ce qui empêche les Renards, les Chieus et tous les autres Animaux qu'ils ont pour ennemis de les saisir. Ils restent ainsi tant que le danger les menace, mais lorsqu'ils ont jugé qu'ils peuvent se remettre en route, ils se hâtent de retourner à leur retraite. Il y a plusieurs espèces de ces Animaux; elles sont répandues en Europe, en Asie et en Afrique: celle de nos pays s'engourdit en hiver.

C'est le HÉRISSEON EUROPÉEN (*Erinaceus europæus*) qui habite une grande partie de l'Europe. Il est long de vingt centimètres; ses piquants, à peine longs de trois centimètres, sont d'un brun clair avec la pointe blanchâtre; ses poils sont d'un gris sale et presque tous assez rudes.

Cet Animal est l'*Echinus* des Grecs, *Εχίνος*. Les anatomistes ont réuni de nombreux détails sur la conformation de ses différents organes. Quoiqu'il ait été longtemps employé en matière médicale, on n'en tire plus aujourd'hui aucun parti. On mange cependant sa chair dans quelques endroits. Sa peau servait autrefois de cardes à cause des piquants dont elle est garnie, et l'on peut employer ces derniers en guise d'épingles; comme ils n'ont pas les incon-



HÉRISSEON EUROPÉEN. 1/3 de grand

véniens des épingles métalliques, ils sont quelquefois préférés pour les préparations anatomiques que l'on veut placer dans l'alcool. Quelques personnes admettent l'existence de deux espèces parmi les Hérissons de nos pays, mais rien ne justifie réellement cette distinction.

Quoi qu'il en soit, le Hérisson ordinaire n'est pas l'unique espèce européenne de son genre. Il existe dans les parties orientales de l'Europe et dans les provinces occidentales de l'Asie une ou deux espèces analogues qui se distinguent de la nôtre par des caractères assez certains. Telle est, en particulier, la suivante :

HÉRISSEON A LONGUES OREILLES (*Erinaceus auritus*, Pallas). Il habite les bords de la mer Noire, ainsi que l'*Erinaceus concolor* de M. Martin, dont les caractères sont moins bien connus.

La région himalayenne et l'Inde ont aussi leurs espèces de Hérissons, et les auteurs décrivent comme distinctes celles dont les noms suivent : *Erinaceus spatangus* (Bennett), des monts Himalayas; *E. Grayi* (Bennett), des mêmes montagnes; *Erinaceus nudiventris* (Hodgson), de Madras; *Erinaceus collaris*, Gray), également de l'Inde continentale.

L'Afrique nourrit aussi des Animaux de ce genre. Ceux que l'on trouve en Égypte ont été généralement rapportés à l'espèce nommée *Erinaceus auritus* par Pallas. M. Lereboullet a proposé d'appeler *Erinaceus algerus* le Hérisson que l'on rencontre dans quelques parties de l'Algérie, et l'on en cite deux autres dans l'Afrique australe sous les noms d'*Erinaceus frontalis* (Bennett) et *Erinaceus capensis* (A. Smith).

Les caractères de ces différentes espèces auraient besoin d'être revus comparativement, et jusqu'à ce que ce travail ait été fait on peut conserver quelques doutes au sujet de quelques-unes d'entre elles.

Plusieurs terrains appartenant à la période tertiaire renferment des débris indiquant des espèces plus ou moins voisines des Hérissons d'à présent. M. de Blainville nomme *Erinaceus arvernensis* une première espèce qui est enfouie dans les dépôts miocènes de l'Auvergne, et M. Aymard, *Erinaceus nanus* une seconde propre aux couches marneuses, à Paleotherium, des environs du Puy en Velay.

Les cavernes et le diluvium ont fourni dans plusieurs localités des fragments de mâchoires et des os qui ont été attribués au Hérisson ordinaire; quelques-uns ont des dimensions supérieures et ils indiquent une race ou peut-être une espèce à part : on en a fait l'*Erinaceus major*.

TRIBU DES GYMNURES

Dents plus nombreuses que celles des Hérissons; pelage doux; queue longue et nue. Un seul genre.

GENRE GYMNURE (*Gymnura*). La seule espèce qui le constitue est pour ainsi dire un Hérisson à corps et surtout à tête plus allongés que dans ceux qui viennent d'être décrits,



GAMMRE DE RAIFLES, 1/5 de grand

à poils flexibles et pourvu d'une queue à peu près nue et aussi longue que le tronc. Ses dents sont aussi plus nombreuses; il y en a en tout quarante-quatre, dont trois paires d'incisives en crochet et écartées entre elles, une canine biradiculée, trois paires de petites fausses molaires écartées et quatre de vraies molaires à la mâchoire supérieure, et, inférieurement, trois incisives, une canine, quatre petites fausses molaires et trois vraies molaires de chaque côté.

C'est le GYMNURE DE RAFFLES (*Gymnura Rafflesii*) que sir Raffles a le premier décrit, mais en le plaçant à tort parmi les Viverriens sous le nom de *Viverra gymnura*. MM. Vigors et Horsfield, en Angleterre, et M. Lesson, en France, ont reconnu à peu près en même temps la nécessité d'en faire un genre à part et ils lui ont donné le nom de Gymnure, que de Blainville remplace par celui d'*Echinosorex*, pour lui laisser sa valeur spécifique qu'il avait précédemment. L'Animal dont nous parlons s'appellerait alors *Echinosorex gymnurus*.

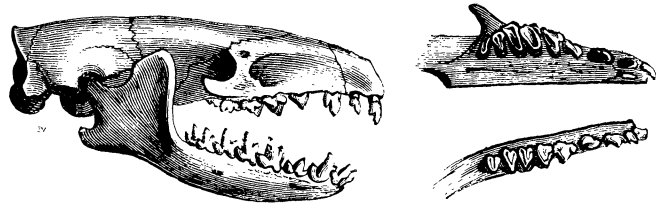
Le Gymnure est encore peu connu. Toutefois, on peut assurer que ce n'est ni un Viverrien, comme on l'avait dit d'abord, ni un Marsupial, comme on l'a pensé depuis; ses affinités le ramènent auprès des Hérissons. Il est grisâtre et son corps est recouvert de poils soyeux dont la disposition et la couleur rappellent le pelage de la Sarigue ordinaire; son museau est surtout plus allongé que celui des Hérissons ou des Tandracs, et ses avant-molaires ainsi que ses incisives sont plus écartées. Sa taille est à peu près égale à celle des Hérissons, mais il a les formes plus élancées et il doit être plus agile. Son corps a 0,35; et sa queue 0,30. On ne l'a encore observé qu'à Sumatra.

TRIBU DES TANRECS

Le nom latin *Centetes*, que plusieurs auteurs écrivent *Centenes*, a été appliqué comme générique à des Animaux de Madagascar, qui ont une assez grande analogie avec les Hérissons et les Gymnures, mais qui en diffèrent surtout parce que leur crâne manque d'arcade zygomatique. Ces Animaux ont le corps plus ou moins épineux; leur queue est courte ou nulle. Ce sont aussi d'assez petits Animaux, qui se nourrissent d'Insectes et qui vivent à terre. Buffon en parle sous les noms de *Tanvec* et de *Tendrac*, mais ce qu'il en dit est un peu obscur, et ce n'est qu'après les travaux récents de MM. de Blainville et Is. Geoffroy, que l'on a reconnu la nécessité de diviser ces Insectivores en deux genres comme nous allons le faire.

GENRE TENDRAC (*Ericulus*, Is. Geoffroy). Comprend des Animaux encore très-sensibles aux Hérissons par la forme de leur corps ainsi que par la nature de leurs piquants, et, comme eux, pouvant se rouler en boule. Ce sont les prétendus Hérissons de même espèce que

les nôtres signalés à Madagascar par Buffon, sous le nom de *Sora*. C'est, en effet, ainsi qu'on appelle les Tandracs dans ce pays; ils ont le crâne à peu près de même forme que celui des Hérissons véritables, mais sans arcade zygomatique, et leurs dents diffèrent de celles de ces Animaux; ils en ont trente-six, savoir: deux paires d'incisives à chaque mâchoire, une paire de canines médiocres et six paires de molaires.



CRANE ET DENTS DE TENDRAC, grand. nat.

On n'en connaît bien qu'une espèce, le TENDRAC ÉPINEUX (*Ericulus spinosus*), qui est le *Centenes spinosus* de G. Cuvier, et l'*Ericulus nigrescens* de M. Is. Geoffroy. C'est une

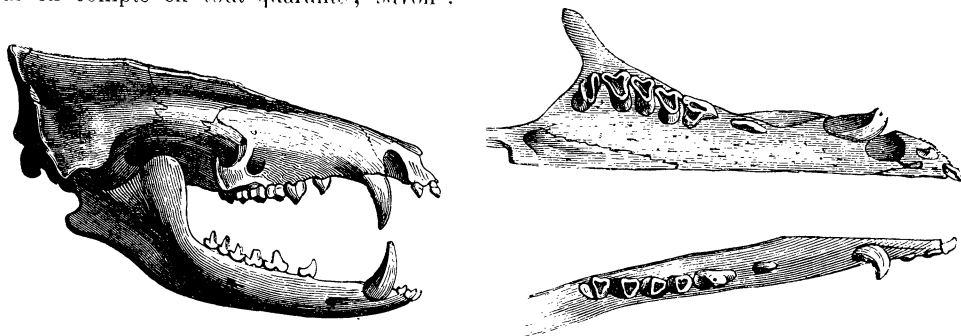
sorte de Hérisson d'un tiers moindre que le nôtre, très-épineux et dont les épines ou piquants ont leur portion apparente noire avec la pointe blanche ou roussâtre dans le plus grand nombre. Cette espèce vit à Madagascar et ne se rencontre point ailleurs.



TENDRAC ÉPINEUX, 1/2 de grand.

Il n'est pas bien certain que l'on doive en distinguer l'Animal du même pays que M. Martin a décrit, en 1838, dans les *Transactions de la Société zoologique de Londres*, sous le nom d'*Echinops Telfairi*. D'après M. Telfair, les habitants de Madagascar l'appellent *Sokina*. Cependant M. Martin ne donne à son genre *Echinops* que trente-deux dents.

GENRE TANRECS (*Centetes*, Illiger). Les Tanreecs véritables, qu'on nomme en latin *Centetes* ou *Centenes*, manquent entièrement de queue, mais ils ont le corps plus long que les Hérissons; leur tête est plus effilée, et leurs piquants, moins roides, sont entremêlés de poils soyeux; leur tête osseuse s'allonge comme celle des Sarigues ou des Potoroos de la catégorie des Marsupiaux, et leurs dents ont aussi quelque analogie avec celles de ces Animaux. On leur en compte en tout quarante, savoir :



CRANE ET DENTS DU TANREC, grand. nat.

trois paires d'incisives en haut et en bas, une paire de canines supérieure et une inférieure et six paires de molaires à chaque mâchoire; les canines sont fortes; les inférieures viennent

se loger dans une excavation de l'os incisif, qui fait tomber la paire externe des incisives en s'élargissant ; les premières molaires sont assez éloignées des canines.

Le TANREC SOYEUX (*Centetes setosus*), que Linné appelait *Erinaceus ecaudatus*, est l'espèce la mieux connue. Il ne dépasse guère 0,30 de longueur. Son pelage, qui est médiocrement épineux, est fauve, plus ou moins tiqueté de blanc en dessus ; les piquants y existent sur la nuque, le cou, la partie antérieure du dos et les épaules ; en dessous il est uniquement composé de poils ordinaires.



TANREC SOYEUX, 1/4 de grand

Le Tanrec est originaire de Madagascar. On le trouve aussi à Bourbon et à Maurice, mais on assure qu'il y a été transporté par l'Homme, ce qui n'est cependant pas démontré. C'est un Animal nocturne, qui creuse comme les Hérissons et vit comme eux d'Insectes. Les Nègres de Bourbon le recherchent pour le manger et ils le nomment *Tangue*. L'odeur des mâles leur répugne et ils préfèrent les femelles.

Bruguière, cité par Buffon, affirme que le Tanrec s'engourdit pendant les grandes chaleurs de l'été, comme d'autres Animaux le font dans nos pays sous l'influence du froid, mais M. Coquerel, chirurgien de la marine, qui a eu l'occasion d'observer des Tanrees et des Tendrac, émet quelques doutes à cet égard. « J'aurais vivement désiré, dit ce naturaliste, avoir des renseignements exacts sur le prétendu sommeil de ces Animaux pendant les grandes chaleurs ; mais je ne puis malheureusement me prononcer avec une certitude complète à cet égard ; je dois dire cependant que ce fait me paraît très-douteux. Je me suis trouvé à Sainte-Marie de Madagascar pendant les trois mois les plus chauds de l'année, en janvier et février ; j'ai conservé à cette époque des Tanrees pendant plusieurs semaines dans une caisse en bois, et je n'ai jamais remarqué que ces Animaux tombassent dans un état de torpeur. Ils sont essentiellement nocturnes ; pendant le jour ils restent blottis dans un coin, ils s'agitent au contraire

beaucoup pendant la nuit; plusieurs parvinrent même alors à s'échapper en grimpant le long des parois de la caisse, qui étaient cependant assez élevées. Il se peut que des observateurs inattentifs, ayant trouvé pendant le jour des Tanrees engourdis, aient conçu, dans l'ignorance de leurs habitudes nocturnes, que ces Animaux passent les grandes chaleurs dans un état de torpeur. Plusieurs personnes, en qui je puis avoir toute confiance, m'ont assuré cependant qu'à Bourbon, à l'époque de la saison chaude, les Tanrees disparaissent tout à coup dans les lieux bas; mais elles n'avaient jamais entendu parler de leur prétendu sommeil estival, et elles m'ont assuré qu'à cette époque ces Insectivores se retiraient sur les hauteurs, où ils trouvaient sans doute une température moins élevée et une nourriture plus abondante. Les noirs de leur côté m'ont répété que dans les lieux élevés on trouvait des Tanrees pendant toute l'année. »

Cependant feu M. Julien Desjardin, qui habitait l'île Maurice, et M. Telfair, qui a séjourné à l'île de France, ont parlé de la léthargie des Tanrees. Suivant eux, elle aurait lieu non pas lorsque la température est la plus élevée, mais au contraire pendant les mois les moins chauds.

Le TANREC ARMÉ (*Centetes armatus*, Is. Geoffroy) diffère du précédent par son pelage gris noirâtre, tiqueté de blanc en dessus et dont les piquants sont plus forts. Il est exclusivement de Madagascar.

Le TANREC ÉPINEUX (*Centetes spinosus*, G. Cuvier) paraît être une espèce réellement différente, mais il est encore mal connu.

Le *Seliger inauris* d'E. Geoffroy ou *Tanrec sans oreilles* est au contraire une espèce purement nominale. D'après M. Is. Geoffroy, il repose sur l'examen d'un exemplaire mal préparé et, par suite, déformé, qui appartenait à l'espèce du Hérisson ordinaire.

C'est à tort que l'on en a cité une espèce parmi les Mammifères éteints de l'Auvergne. La pièce sur laquelle repose cette indication provient sans doute de l'un des Marsupiaux propres aux mêmes terrains qui constituent le genre Pérathérium.

Les Centésiens actuellement connus sont des Animaux exclusivement propres à la faune de Madagascar, et il n'en a pu être retrouvé, même à l'état fossile, dans les autres parties du monde.

FAMILLE DES MACROSCÉLIDÉS

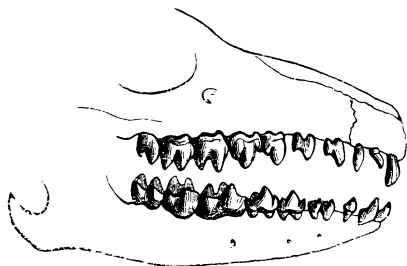
Bien différents de la plupart des autres Mammifères du même ordre, certains Insectivores ont les pieds longs et sont des Animaux essentiellement sauteurs; comme ils joignent à ce caractère plusieurs autres particularités dans la forme de leur squelette, dans la disposition de leur système dentaire et dans la nature de leur canal intestinal qui est pourvu d'un cœcum, on peut en faire une petite famille à part, ayant pour type le genre des Macroscélides. L'une des tribus de cette famille comprend les *Macroscélides* et les *Pétrodromes*; l'autre consiste dans un seul genre nouvellement découvert par M. Péters, qui l'a nommé *Rhynchocyon*. Il est décrit dans l'ouvrage que ce savant voyageur vient de publier sur les Mammifères qui vivent en Mozambique.

TRIBU DES MACROSCÉLIDIENS

GENRE MACROSCÉLIDE (*Macroscelides*, A. Smith). On nomme ainsi un groupe d'Insectivores dont la forme rappelle sensiblement celle des Gerboises, ou mieux encore celle des

Gerbilles, et qui ont, comme elles, les membres postérieurs notablement plus grands que les antérieurs, très-allongés dans leur partie métatarsienne, et fort bien disposés pour le saut. Leurs métatarsiens sont allongés, très-serrés les uns contre les autres, mais non soudés entre eux comme le sont ceux des trois doigts principaux chez les Gerboises.

Les Macroscélides ont cinq doigts en arrière comme en avant; leur corps est assez court; leur museau est prolongé en petite trompe; leurs oreilles sont assez grandes; leurs yeux sont plus forts que ceux de la plupart des autres Insectivores, et leur corps est terminé par une queue assez longue et garnie de poils courts. Leurs dents ont une disposition assez particulière; on en compte quarante en tout, dont dix paires à chaque mâchoire. Les trois premières paires de la mâchoire supérieure sont grêles, écartées entre elles et implantées dans l'os incisif; la première est plus longue que les autres; elles sont verticales. Vient ensuite quatre avant-molaires biradiculées, c'est-à-dire à deux racines (la première pourrait être aussi regardée comme une canine), puis trois arrière-molaires, dont les deux premières ont quatre tubercules élevés, et la dernière trois seulement. Les cinq premières paires de dents inférieures sont simples; les deux antérieures étant un peu plus fortes que les autres et les trois autres plus petites. Après elles viennent deux paires de molaires biradiculées; puis trois paires d'arrière-molaires. Les dents des Macroscélides ont, dans leur forme générale, quelque chose qui rappelle celle des plus petites espèces de la famille éteinte des Anoplothériums.



DENTS DE MACROSCÉLIDE DE ROZET,
grand. nat.

Ces Mammifères ne sont pas exclusivement insectivores; ils mangent aussi des substances végétales. Leur squelette présente plusieurs dispositions caractéristiques; ils vivent uniquement en Afrique, et l'on en connaît plusieurs espèces. Les lieux rocailleux et arides sont ceux qu'ils habitent de préférence. Ce sont de petits Animaux inoffensifs, qu'il est très-aisé d'appivoiser. La facilité avec laquelle on les nourrit, la gentillesse de leurs allures et leur petite taille les rendent intéressants, et l'on a plusieurs fois amené vivants, en France, des individus appartenant à l'espèce de ce genre qui vit dans la province d'Oran.

Celle-ci est le MACROSCÉLIDE DE ROZET (*Macroscelides Rozeti*, Duvernoy) ou *Rat à trompe* des Français établis en Algérie. Son pelage est doux, fauve en dessus, avec la base brune et blanchâtre en dessous. La trompe a douze millimètres, le corps, sans les pieds de derrière, douze centimètres, et la queue dix environ. Quand l'Animal se tient debout, il a à peu près 10 centimètres.

Le Macroscélide de Rozet, dont le nom spécifique rappelle celui du savant auquel on doit les premières notions exactes sur la géologie de l'Algérie, a été plus souvent étudié qu'aucune autre espèce du même genre. Son cerveau est lisse comme celui des autres Insectivores. Son squelette présente plusieurs particularités curieuses, principalement dans la forme du crâne et dans l'aplatissement du sternum. Il a été décrit avec soin par M. Duvernoy, dans son excellent Mémoire sur cet Animal, et par M. de Blainville, dans son *Ostéographie*.

Quoique ces Insectivores n'aient été mentionnés que récemment dans les ouvrages des mammalogistes, on les connaît cependant depuis assez longtemps.

Le premier auteur qui ait parlé des Macroscélides est Petiver, naturaliste anglais du dernier siècle, qui avait formé une des plus belles collections connues de son temps; il les nommait *Sorex araneus maximus capensis*, ce qui exprime assez bien leurs affinités avec les Insectivores de la famille des Soricidés.

M. le Docteur Andrew Smith s'étant procuré des Animaux analogues pendant son séjour dans l'Afrique australe, en a étudié les caractères avec plus de soin, et, en 1829, il en a fait un genre nouveau sous le nom de Macroscélide que tous les naturalistes ont accepté.

Plus récemment, il en a publié quelques espèces nouvelles. M. Lichtenstein a, de son côté, proposé de les appeler *Rhinomys*. MM. Is. Geoffroy et Lesson s'en sont aussi occupés vers la même époque.



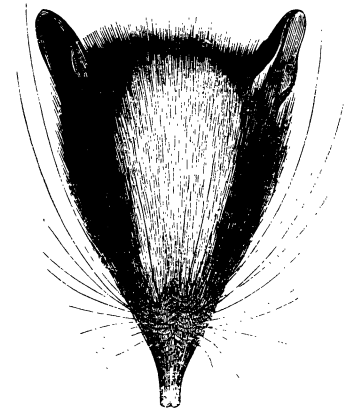
MACROSCÉLIDE DE ROZET, 1/2 de grand.

Nous énumérons, mais sans les décrire, les espèces de Macroscélides qui sont propres à l'Afrique australe ; ce sont les *Macroscelides rupestris*, *intufi*, *brachyrhynchus* et *Edwardsi* des *Illustrations zoologiques* de M. Andrew Smith, et le *Rhinomys jaculus* de M. Lichtenstein. Celui-ci répond peut-être à l'un des précédents, mais il est bien certainement distinct du

Macroscélide de Rozet, ainsi que l'on peut s'en assurer en comparant le crâne de l'un et de l'autre sur les planches du grand ouvrage ostéologique de Blainville.

Ces diverses espèces vivent dans la colonie du Cap, en Cafrerie et dans le pays des Hottentots.

M. Peters en a trouvé une autre en Mozambique ; c'est celle qu'il appelle *Macroscelides fuscus*. Sa taille et ses mœurs sont les mêmes que dans celles dont il vient d'être question.



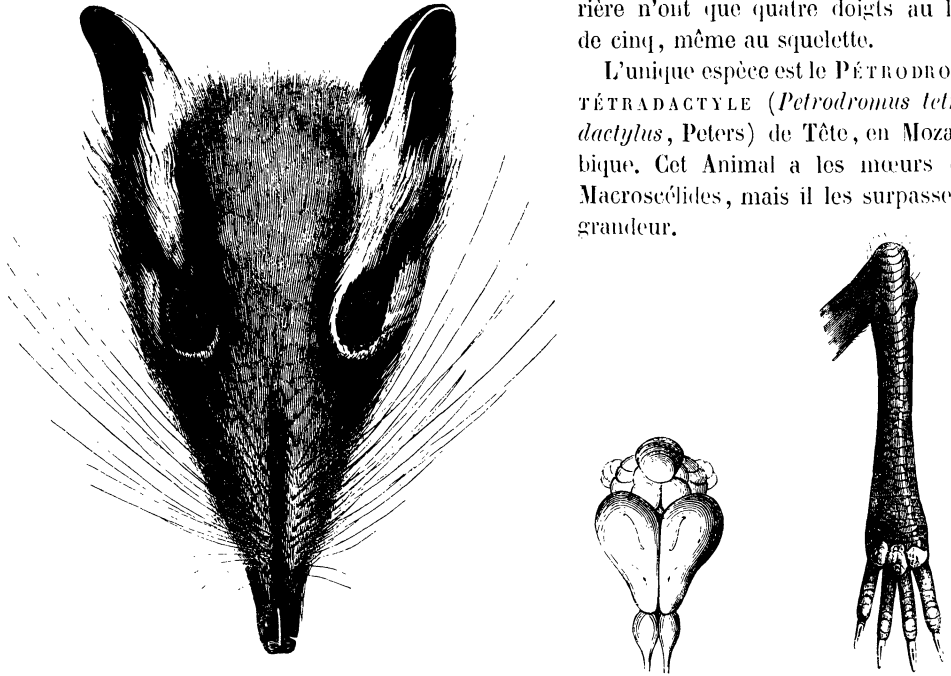
TÊTE ET PATTE DE MACROSCÉLIDES FUSCUS, grand. nat.



Le GENRE PÉTRODROME (*Petrodromus*, Peters) se rapproche sensiblement du précédent par sa forme générale, par son nez allongé en trompe, par ses grandes oreilles et par le grand développement de ses membres postérieurs, dont les métatarsiens sont disposés comme ceux des Animaux que nous venons de citer. Il a le même nombre de dents et la

même formule, mais ses pieds de derrière n'ont que quatre doigts au lieu de cinq, même au squelette.

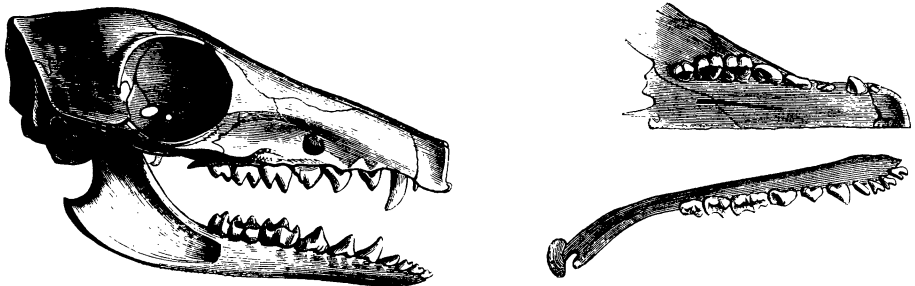
L'unique espèce est le PÉTRODROME TÉTRADACTYLE (*Petrodromus tetradactylus*, Peters) de Tête, en Mozambique. Cet Animal a les mœurs des Macroscélides, mais il les surpasse en grandeur.



TÊTE, CERVEAU ET PATTE POSTÉRIEURE DE PÉTRODROME, grand. nat.

TRIBU DES RHYNCHOCYONS

GENRE RHYNCHOCYON (*Rhynchocyon*, Peters). Ce genre, le seul que l'on connaisse dans la présente tribu, s'éloigne bien plus des Macroscélides, que celui des Pétródromes. Il n'a que quatre doigts aux membres antérieurs, aussi bien qu'à ceux de derrière; ses yeux sont gros, ses oreilles de grandeur moyenne, et ses dents au nombre de trente-six, dont $\frac{6}{5}$ incisives, $\frac{1}{4}$ canines et $\frac{6}{7}$ molaires de chaque côté. Le crâne manque des *foramina palatina* que l'on observe chez les Macroscélides.



CRÂNE ET DENTS DU RHYNCHOCYON, grand. nat.

L'espèce a reçu le nom de RHYNCHOCYON DE CERNÉ (*Rhynchocyon Cernoi*, Peters). Elle est brun ferrugineux avec du noir aux oreilles et à l'occiput, et quelques taches roux-clair sur le dos.



RHYNCHOCYON DE CERNÉ, 1/4 de grand.

M. Peters a donné, dans la partie zoologique de son *Voyage à la côte mozambique*, une bonne description de ce curieux Animal dont aucun naturaliste n'avait parlé avant lui, et il l'a représenté dans tous ses détails. Les figures que nous en donnons ici, soit pour l'Animal entier, soit pour le crâne et les dents, lui sont empruntées. Le Rhynchocyon est gros comme le Hérisson, mais il est bien plus élancé; ses poils sont flexibles et son museau se prolonge en une trompe mobile. Voici comment ses dents sont disposées : l'os incisif manque de dents; le maxillaire en a huit, dont la première, rapprochée de la région incisive est petite et comme aciculaire; la seconde est, au contraire, caniniforme. Les dents inférieures sont au nombre de dix de chaque côté. M. Peters y voit trois incisives, une canine et sept molaires, comme chez les Macroscéélides. La première de celles-ci est plus caniniforme chez le Rhynchocyon, et elle a deux racines; les trois incisives ont leur couronne bilobée.

FAMILLE DES SORICIDÉS

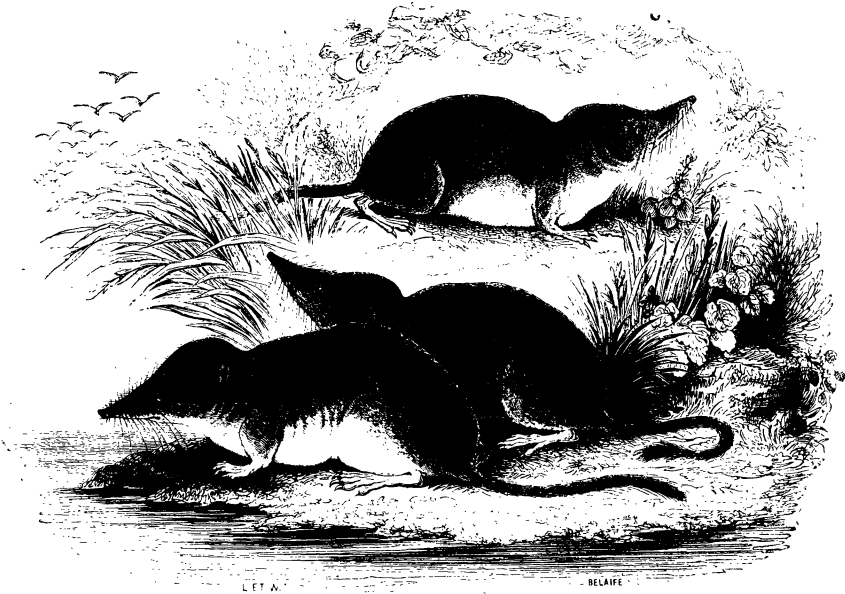
Elle comprend des Insectivores ayant l'apparence extérieure des Rats, mais dont le museau est en trompe pointue ou aplatie et dont les dents sont serrées et inégales, les extérieures plus fortes étant séparées des plus reculées par d'autres dents plus petites. Le nombre de ces dents varie suivant les genres et les sous-genres. Les Soricidés peuvent être partagés en trois tribus que nous indiquerons par leurs noms vulgaires de *Musaraignes*, de *Solénodontes* et de *Desmans*.

TRIBU DES MUSARAIGNES

Nous réunirons, sous une seule dénomination générique, toutes les espèces de cette tribu dont nous avons à parler. C'est à ces Animaux que l'on donne communément le nom de *Musaraignes*. Ce sont les *Soricina* des auteurs modernes.

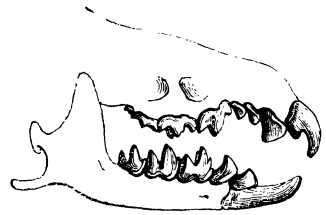
GENRE MUSARAIGNE (*Sorex*, Linné). Les Musaraignes sont des Insectivores ayant à peu près les formes de la Souris, mais à queue moins longue en général que dans cette espèce de Rongeur, à tête plus effilée, à museau pointu, à oreilles plus courtes et arrondies, et dont le système dentaire et les principaux caractères intérieurs sont notablement différents. Leurs espèces sont répandues sur une grande partie de la surface du globe; il y en a plusieurs en Europe; d'autres vivent en Afrique, quelques-unes en Asie ou dans les îles de

l'Inde; l'on en connaît aussi dans l'Amérique septentrionale. Certaines d'entre elles sont plus grosses que la Souris, telle est en particulier celle qu'on nomme Musaraigne à queue de Rat; d'autres sont au contraire plus petites que les moindres espèces de Rongeurs. moindres, par exemple, que le Mulot nain ou quelques autres analogues. C'est donc parmi les Musaraignes que prennent place les plus petits de tous les Mammifères connus.



MUSARAIGNE MUSETTE (*Sorex araneus*), 3/5 de grand.
 MUSARAIGNE PORTE RAME (*Sorex remifer*) 3/5 de grand. (Variété de la suivante.)
 MUSARAIGNE D'EAU (*Sorex fodiens*), 3/5 de grand.

Les Animaux de ce groupe vivent principalement d'Insectes et leur dentition permet de les distinguer aisément de tous les autres Mammifères. Ils ont en avant une paire de fortes incisives supérieures et inférieures; les premières de ces dents sont arquées et renforcées à leur base postérieure par un talon comprimé simulant une forte dentelure; les autres ou celles de la paire inférieure ont leur couronne plus longue que leur racine et en lame de couteau obtus, quelquefois dentelé sur son tranchant. En arrière de la grande paire d'incisives supérieures sont trois, quatre ou même cinq petites dents gemmiformes qui, étant placées de chaque côté entre cette incisive et les véritables molaires et offrant une forme assez anormale, sont désignées par le nom de dents intermédiaires; derrière elles, à la même mâchoire, sont quatre paires de vraies molaires assez compliquées à leur couronne et dont la dernière est étroite transversalement; la grande incisive inférieure est suivie de chaque côté par deux petites dents intermédiaires et après celles-ci on voit trois vraies molaires décroissantes. Suivant le nombre de leurs dents intermédiaires supérieures, les Musaraignes ont au total vingt-huit, trente ou trente-deux dents. On établit parmi elles des distinctions génériques ou plutôt sous-génériques en partie fondées sur ce caractère.



DENTS DE LA MUSARAIGNE MUSETTE,
 3/1 de grand.

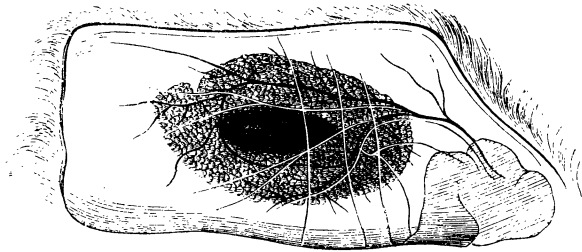
La séparation de leurs dents antérieures en incisives proprement dites, canines et fausse;

molaires, ne saurait être établie avec certitude tant que l'on n'aura pas reconnu exactement le mode d'implantation des supérieures et leur mode de remplacement. La grande dent en crochet de la mâchoire supérieure et une partie des premières paires de dents intermédiaires sont implantées dans l'os intermaxillaire, les autres le sont dans l'os maxillaire. Il est également possible de faire intervenir, dans la caractéristique des sous-genres, la coloration partiellement rouge ou au contraire l'absence de coloration de la couronne des dents.

Le crâne des Musaraignes manque d'arcades zygomatiques; il est un peu en forme de coin. Leur mâchoire inférieure a son apophyse angulaire très-prononcée. Ces petits Animaux ont habituellement trois paires de mamelles; cependant le Musaraigne d'eau en a quatre, ainsi que Daubenton l'avait remarqué. L'odeur qu'ils répandent est due à une glande située sur les flanes de chaque côté du corps.



GLANDE ODORANTE DE LA MUSARAIGNE.



SON ANATOMIE d'après E. GEOFFROY.

Les anciens ont connu les Musaraignes, et les Grecs leur ont donné le nom très-convenable de *Mygale* (Μυγάλῃ), qui veut dire Souris-Belette; tandis que les auteurs modernes ont très-improprement employé le même mot pour désigner les Desmans. Les Romains les nommaient *Mus araneus*, et c'est sous cette dénomination qu'il en est question dans Pline. Albert le Grand en a parlé plus tard sous le nom de *Mus terraneus*. Les auteurs modernes se sont beaucoup occupés de ces Animaux, et s'ils ont enrichi la science d'un grand nombre d'observations au sujet des espèces exotiques, ils n'ont pas été aussi heureux pour ce qui regarde les Musaraignes européennes, et les travaux de plusieurs d'entre eux ont singulièrement compliqué la synonymie de nos trois espèces les plus communes. Ces trois espèces servent de type à trois des sous-genres que l'on a établis dans ce groupe.

1. *Musaraignes à dents blanches, au nombre de vingt-huit, dont trois petites paires intermédiaires à la grande paire d'incisives et aux quatre vraies molaires supérieures. CROCIDURE (Crocidura, Wagler).* (Voir la fig., p. 240.)

Le groupe des Crocidures est aussi le genre *Suicus* de M. Ehrenberg.

La MUSARAIGNE MUSETTE ou *Musaraigne des Sables (Sorex araneus)* est longue d'environ 0,062 pour la tête et le corps, et de 0,035 pour la queue; elle est grise, un peu lavée de fauve roussâtre en dessus. On la rencontre dans une grande partie de l'Europe, où elle vit dans les bois, dans les champs et dans les grands jardins, recherchant les Insectes, les vers et d'autres substances animales. En hiver, elle se rapproche davantage des habitations, se cache sous les meules ou dans les tas de fumier et elle entre parfois dans les écuries ou les étables. On croit à tort qu'elle mord les pieds des Animaux domestiques et qu'elle leur occasionne certaines maladies. C'est un petit Animal tout à fait inoffensif, gracieux dans ses mouvements, élégant dans ses formes, et qui répand une odeur musquée. Les Chats attrapent les Musettes, jouent avec elles comme avec des Souris, mais ils ne les mangent pas.

Quelques auteurs en distinguent, avec Hermann, la MUSARAIGNE LEUCODE (*Sorex leucodon*); mais elle en est si peu différente qu'il reste beaucoup de doute à cet égard. On fait cependant valoir qu'elle est plus brune en dessus et plus franchement blanche en dessous. On la cite en Alsace, en Champagne et dans quelques autres parties de l'Europe.

Au contraire, il paraît certain que plusieurs autres Musaraignes européennes qui ont été signalées comme constituant des espèces différentes de la Musette, mais du même groupe,

ne doivent pas en être séparées; au contraire, il y a en Afrique plusieurs Musaraignes véritablement distinctes de celle-là, quoique appartenant au même sous-genre.

De ce nombre est la MUSARAIGNE A QUEUE ÉPAISSE (*Sorex crassicaudus*, Lichtenstein), dont le pelage est d'un brun gris argenté, et la queue épaisse à son origine. Elle dépasse notablement en grandeur celle de nos pays, et se rencontre dans plusieurs parties de l'Égypte. Les anciens Égyptiens paraissent l'avoir mise au nombre de leurs Animaux sacrés, car on en trouve des exemplaires momifiés dans les cryptes où sont enfouis les restes de tant d'autres sortes d'Animaux : Mammifères, Oiseaux et Reptiles, qu'ils ont préparés presque avec le même soin que les momies humaines, et dont les squelettes, comparés à ceux des individus morts de nos jours, n'ont montré aucune différence appréciable. Comme ces momies n'ont pas moins de trois mille ans, on y trouve la preuve que les espèces sont beaucoup moins modifiables que ne le croient certains naturalistes.

Olivier s'était déjà procuré, dans les puits de Sackara, des momies de Musaraignes, et Lesson les a appelées *Sorex Olivieri*. M. Is. Geoffroy en a observé d'autres dans la collection formée par M. Passalacqua. Il en indique de plusieurs espèces, et donne à l'une d'elles le nom de *Sorex religiosus*. Il en est également fait mention dans un ouvrage de M. Ehrenberg, sous la dénomination de *Suncus sacer*. Hérodote, le plus ancien des historiens grecs qui nous aient parlé de l'Égypte, avait déjà cité deux sortes de Musaraignes sacrées.

M. Peters vient de faire connaître quatre espèces de Crocidures toutes de Mozambique. Il donne à l'une d'elles le nom spécifique de *Cr. sacralis*.

La MUSARAIGNE BLONDE (*Sorex flavescens*, Is. Geoffroy) ne diffère des Crocidures égyptiennes que par sa couleur, qui est d'un blond fauve. Elle vit au cap de Bonne-Espérance. C'est sans doute la même espèce que M. Lichtenstein, de Berlin, appelle *Musaraigne camelle*.

L'Afrique australe est encore la patrie de quelques autres Musaraignes appartenant à ce sous-genre. Nous citerons en particulier la MUSARAIGNE MANGOUSTE (*Sorex herpestes*, Duvernoy), qui ne diffère peut-être pas du *Sorex varius* de M. Smuts.

La dentition de la MUSARAIGNE ARDOISÉE (*Sorex cyaneus* de M. Duvernoy) n'a point encore été observée, ce qui empêche de dire si c'est bien une Crocidure; il en est de même pour les *Sorex capensis*, etc., de quelques autres mammalogistes. Ces espèces sont également propres aux régions de l'Afrique qui avoisinent le Cap.

2. *Musaraignes à dents blanches, au nombre de trente, dont quatre petites paires intermédiaires à la grande incisive et aux quatre vraies molaires supérieures.* PACHYURE (*Pachyura*, de Sélvs).

La MUSARAIGNE ÉTRUSQUE (*Sorex chruscus*, Savi) représente cette division en Europe. C'est le plus petit de tous les Mammifères propres à cette partie du monde. Ce curieux Animal est presque entièrement gris; il a les oreilles arrondies et la queue garnie de quelques longs poils en forme de soies. Son corps est long de 0,035, la tête comprise, et sa queue a 0,025. On l'a d'abord trouvé en Italie, et particulièrement en Toscane. Plus récemment, il a été constaté en France dans les départements du midi.

M. Crespon, de Nîmes, m'en a re-



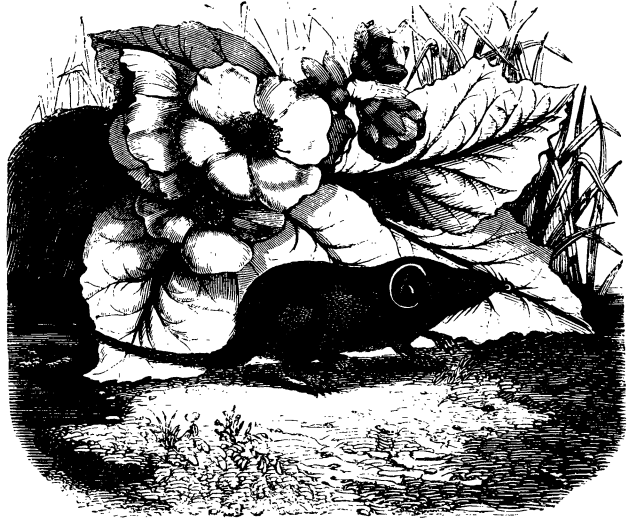
MUSARAIGNE ÉTRUSQUE. grand. nat.

mis un exemplaire, recueilli par lui auprès de cette ville, et M. de Séllys l'a reçu des bords de la Durance.

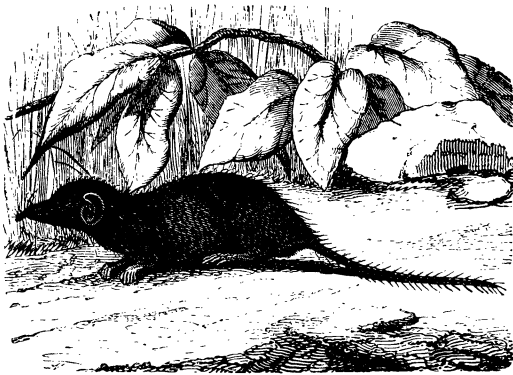
Il y a en Afrique et dans l'Inde des Musaraignes du même groupe et à peu près de la même taille. Nous en connaissons une en Algérie, qu'il nous a même été impossible de distinguer jusqu'à présent de la Musaraigne étrusque, mais dont nous n'avons, il est vrai, observé qu'un seul exemplaire. D'autres sont plus distinctes :

La MUSARAIGNE GRÈLE (*Sorex gracilis*, Blainville) a été trouvée au Cap par M. Verreaux; elle a six centimètres, en comprenant la queue, qui est un peu comprimée.

La MUSARAIGNE DE PERROTTET (*Sorex Perrottetii*, Duvvernoy) est du plateau de Nil-Gerrhies, dans la presqu'île de Pondichéry, où elle se tient, à une hauteur de 2,300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle n'a de longueur totale que soixante-un millimètres ou un peu plus de six centimètres, dans lesquels la queue entre pour vingt-quatre millimètres. Cette espèce, les deux qui précèdent (*Sorex gracilis* et *etruscus*), la Musaraigne pygmée, dont il sera question plus loin, et la Musaraigne de Madagascar, sont les plus petits Mammifères que l'on connaisse encore :



MUSARAIGNE DE PERROTTET, grand. nat.



MUSARAIGNE DE MADAGASCAR, grand. nat.

Le pelage de la Musaraigne de Perrottet est noirâtre en dessus et sur les flancs, avec le dessous grisâtre. Elle a été rapportée par M. Perrottet, pharmacien et botaniste habile.

La MUSARAIGNE DE MADAGASCAR (*Sorex madagascariensis*, Coquerel) n'est guère plus grande; elle a 0,069 dont 0,038 pour la queue; ses poils sont luisants et d'un gris brunâtre. Elle est de Sainte-Marie de Madagascar.

D'autres Pachyures ont, au contraire, une taille supérieure à celle des espèces qui viennent d'être décrites, et l'une d'elles est même la plus grande Musaraigne connue; sa taille approche de celle du Rat ordinaire.

La plus connue est la MUSARAIGNE A QUEUE DE RAT (*Sorex myosurus*, Pallas), dont il faut rapprocher toutes celles nommées par les auteurs plus modernes : *S. avellanorum*, *indicus*, *capensis*, *cærulescens*, *giganteus*, *indicus*, *Sonnerati* et *serpentarius*. D'après M. de Blainville, elles ne constitueraient même qu'une seule espèce, et le *Sorex murinus* de Linné n'en différerait pas non plus. Ce qui est certain, c'est que l'on trouve dans plusieurs parties de l'Inde continentale, dans les îles de l'archipel indien et dans d'autres localités, telles que l'île Bourbon et plusieurs autres encore, des Musaraignes ayant la dentition des Pachyures ainsi que leurs autres caractères principaux. Toutes sont de couleur gris cendré, et elles ne

paraissent différer entre elles que par leur plus ou moins grande taille. Il y en a qui ont jusqu'à quinze centimètres de longueur, sans comprendre la queue; c'est à celles-là que M. Is. Geoffroy a donné le nom de *Sorex giganteus*.

F. Cuvier parle des Musaraignes à queue de Rat sous le nom de *Montjourou*. Sonnerat, Leschenault et d'autres voyageurs en ont rapporté des exemplaires. Dans beaucoup de localités elles passent pour malfaisantes, et leur odeur musquée (qui les a fait appeler aussi *Musaraignes musquées*) est extrêmement forte. On dit même que lorsqu'elles touchent en passant les vases nommés gargoulettes ou alcarasas qui servent à faire rafraîchir de l'eau, elles donnent leur odeur au liquide qui y est renfermé. Les Indiens prétendent aussi que les Serpents les fuient et s'éloignent des lieux où elles se trouvent. Les habitudes de ces grosses Musaraignes sont tout à fait nocturnes, et, dans leurs courses, elles font entendre de temps en temps un petit cri aigu que l'on peut rendre par le mot *kouik*.

Il est probable que les relations commerciales ont répandu ces Animaux dans des localités où ils n'existaient pas précédemment. Ainsi on les rencontre dans la presqu'île de Pondichéry, au Bengale, dans les îles de la Sonde et jusqu'aux Philippines, et même au Japon. Il y en a aussi à Bourbon, peut-être au Cap, et nous en avons vu un exemplaire pris dans l'île de l'Ascension.



MUSARAIGNE A QUEUE DE RAT, grand. nat.



TEINTS DE LA MUSARAIGNE D'EAU, 3/1 de grand

3. *Musaraignes ayant les dents rouges à leur pointe, au nombre de trente-quatre, dont quatre petites paires intermédiaires à la grande incisive et aux quatre vraies molaires supérieures.* CROSSEPE (*Crossopus*, Wagler).

L'espèce type de ce sous-genre a également servi à l'établissement du genre *Hydrosorex* de M. Duvernoy, et ce nom, qui signifie *Musaraigne d'eau*, fait allusion à ses habitudes aquatiques.

C'est la MUSARAIGNE D'EAU (*Sorex fodiens*, Pallas) que plusieurs auteurs appellent *Musaraigne de Daubenton*, en l'honneur du naturaliste qui en a le premier décrit les caractères. Elle s'établit sur les bords des petits cours d'eau et nage à la poursuite des Insectes, des Vers, des Mollusques et même des petites Grenouilles ou des Lézards; c'est notre plus grosse Musaraigne. Sa longueur est à peu près de dix centimètres sans y comprendre la queue, qui mesure un peu plus de cinq centimètres. Son pelage est marron noirâtre en dessus et blanc plus ou moins lavé de roux clair en dessous; une petite tache blanche existe auprès de chaque œil. La queue est un peu comprimée et comme ciliée, et les pattes ont quelques poils en forme de cils serrés qui aident à la natation.

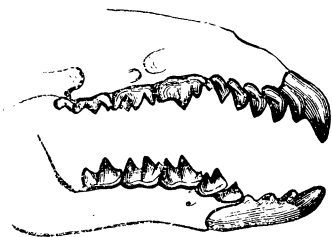
Quelques différences, assez légères pourtant, ont fait admettre aux dépens de la Musaraigne d'eau plusieurs espèces qui paraissent être purement nominales. Telle est la *Musaraigne ciliée*.

On a retrouvé la dentition des *Hydrosorex* chez deux espèces qui sont de l'Amérique septentrionale.

L'une a la queue de longueur ordinaire, c'est la MUSARAIGNE PALUSTRE (*Sorex palustris*) qui est décrite dans l'ouvrage de M. Richardson sur les Mammifères des États-Unis. Son nom spécifique indique que ses habitudes sont aquatiques, comme celles de notre Musaraigne d'eau.

L'autre est petite et elle a la queue plus courte; c'est la MUSARAIGNE PETITE (*Sorex parvus*, Say) et sans doute aussi le *Sorex Harlani* de M. Duvernoy. Ce naturaliste la distingue

génériquement sous le nom de *Brachysorex*. Son corps est long de 0,058 et sa queue n'a que 0,014.



DENTS DE LA MUSARAIGNE CARRELET, 1/1.

MM. Temminck et Schlegel ont reconnu une nouvelle espèce de *Crossopus* parmi les Mammifères que le musée de Leyde a reçus du Japon.

4. *Musaraignes ayant les dents rouges à leur pointe, au nombre de trente-deux, dont cinq petites paires intermédiaires à la grande paire des incisives et aux quatre vraies molaires supérieures.* AMPHISOREX (*Amphisorex*, Duvernoy).

Les *Amphisorex* auxquels Wagler avait, antérieurement au travail de M. Duvernoy, proposé de réserver le nom de *Sorex*, répondent aussi aux *Corsira* de M. Gray. Il y en a plusieurs espèces en Europe.

La MUSARAIGNE CARRELET (*Sorex tetragonurus*, Hermann) paraît être le véritable *Sorex vulgaris* de Linné. On a souvent pris quelques variétés ou même quelques individus, ayant les caractères ordinaires de la Musaraigne Carrelet, pour des espèces distinctes. Indépendamment des caractères de la dentition qui la font aisément reconnaître, cette espèce présente encore plusieurs particularités faciles à saisir. Ainsi ses grandes incisives inférieures sont festonnées; sa queue est quadrangulaire et comme en carrelet; sa couleur est d'un brun camelle en dessus et grisâtre en dessous et sur une partie des flancs; sa taille est la même que celle de la Musette et elle a, jusqu'à un certain point, les mêmes habitudes.

Cette Musaraigne est commune en France, dans beaucoup de localités; on la trouve aussi dans presque toutes les autres parties de l'Europe.

Il faut en distinguer la MUSARAIGNE DES ALPES (*Sorex alpinus*, Schinz), découverte dans la vallée d'Urseren, en Suisse, par M. Nager. Son pelage est uniformément gris de fer, et sa taille est à peu près celle de la Musaraigne d'eau; sa première dent intermédiaire de la mâchoire inférieure a une dentelure en avant, tandis que, dans l'espèce précédente, c'est la seconde qui est dans ce cas.

La MUSARAIGNE PYGMÉE (*Sorex pygmaeus*, Gloger) est bien plus petite que celle des Alpes et même le que Carrelet; elle est seulement un peu plus grande que la Musaraigne étrusque. Cette petite espèce a le pelage roux brun en dessus, et d'un gris plus ou moins clair en dessous; sa gorge et sa poitrine sont blanc sale. On la trouve en Allemagne et dans quelques autres parties de l'Europe, particulièrement en Alsace, à Brumath, auprès de Strasbourg, où sa présence a été constatée par M. Zill.

On ne connaît encore, ni en Afrique ni dans l'Inde, aucune espèce de la division des Musaraignes *Amphisorex*; mais il y en a dans plusieurs parties de l'Amérique septentrionale.

La MUSARAIGNE DE FORSTER (*Sorex Forsteri*, Richardson), des États-Unis, est dans ce cas.

M. Duvernoy en décrit une autre sous le nom de MUSARAIGNE DE LESUEUR (*Sorex Lesueurii*). Celle-ci est de la vallée du Wabash, qui arrose l'Indiana, également aux États-Unis.

Une troisième espèce est la MUSARAIGNE BRÉVICAUDE (*Sorex brevicaudus*, Say) qui est remarquable parce que sa queue est plus courte que le tronc, et moindre, par conséquent, que celle des autres espèces, le *Sorex Harlani* excepté; c'est probablement aussi la *Musaraigne talpoïde* de M. Grapper, et elle a, en effet, le pelage gris-noir, comme soyeux et luisant, ce qui rappelle l'aspect de la Taupé. Elle est encore des États-Unis.

TRIBU DES SOLÉNODONTES

Animaux terrestres ayant le crâne et l'apparence extérieure des Musaraignes, mais à dents plus nombreuses, et dont les incisives supérieures et antérieures sont fortes et tricuspidées. On en connaît un genre dans les Antilles. Nous en avons rapproché l'*Urotrique*, du Japon, qui avait été réuni aux Talpoïdes.

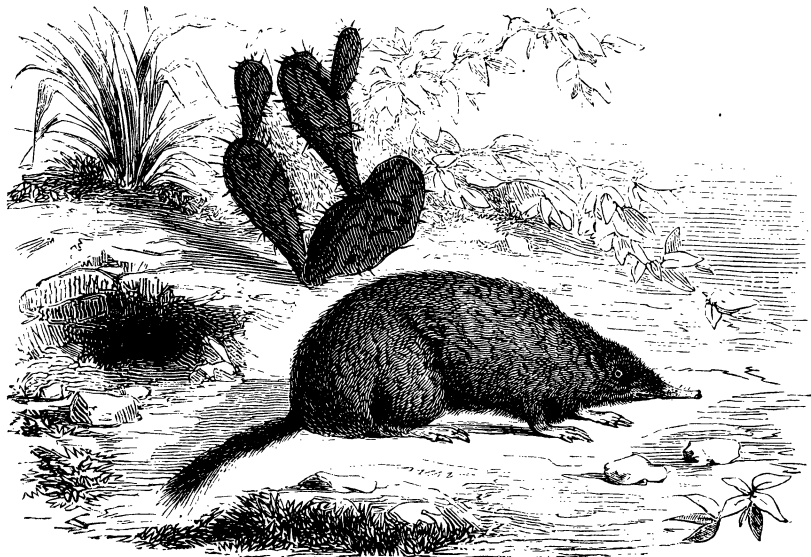
GENRE SOLENODONTE (*Solenodon*). Une assez grosse espèce d'Insectivores, qui n'est pas une Musaraigne véritable, et que l'on ne peut pas non plus associer aux Desmans dont nous parlerons ensuite, constitue le genre des Solénodontes de M. Brandt. Elle établit un lien entre les Musaraignes dont nous avons parlé et les Desmans proprement dits. Semblable aux premières par sa queue cylindrique; par la forme allongée, mais non aplatie de son nez; par le manque de palmatures entre ses doigts, et par l'absence d'arcade zygomatique à son crâne; elle a les dents nombreuses des seconds, et leurs grandes incisives supérieures tricuspidées. Ses dents sont blanches et au nombre de quarante; des dix paires supérieures, la première est en pyramide triangulaire et sans crochet à la base postérieure, ce qui éloigne le Solénodonte des Musaraignes; elle est sensiblement conformée comme celle des Desmans. Derrière elle sont neuf dents croissantes, dont les deux premières sont également insérées dans l'os incisif; les trois dernières ou les vraies molaires diffèrent moins des avant-molaires que chez les Desmans ou les Musaraignes. Inférieurement, la première paire d'incisives est petite, et la seconde, au contraire, plus élevée que toutes les autres dents est caniniforme. En arrière de celle-ci sont huit dents dont le volume va croissant; de même que les supérieures, elles ont leurs pointes acérées et indiquent un régime essentiellement insectivore.

Le **SOLENODONTE PARADOXAL** (*Solenodon paradoxum*, Brandt) vit dans l'île de Saint-Domingue ou Haïti et dans celle de Cuba. Il a le pelage gris jaunâtre uniforme; son corps est long de vingt-deux centimètres; sa queue, qui est nue et écailleuse, mesure 0.16.



SOLENODONTE PARADOXAL, 1/3 de grand.

GENRE UROTRIQUE (*Urotrichus*, Temminck). Il repose sur un petit Animal ayant une trompe assez allongée et mobile; la queue presque aussi longue que le corps et velue; les pieds pentadactyles, les antérieurs étant sensiblement conformes comme ceux des Musaraignes. Le nombre des dents est de trente-six, et la première paire supérieure est en pyramide triangulaire comme celle des Solénodontes et des Desmans.



UROTRICHE TALPOÏDE, 2/3 de grand.

C'est l'UROTRICHE TALPOÏDE (*Urotrichus talpoïdes*, Temminck) qui a été découvert au Japon il y a quelques années. Son corps a 85 millimètres et sa queue 45; ses poils sont soyeux, de couleur roux cannelle, avec la base grise. La figure que nous en donnons diffère notablement de celle qu'en a publiée M. Temminck. Cependant elle a été faite d'après l'exemplaire, dénommé par ce savant naturaliste, que possède le Muséum de Paris.

TRIBU DES DESMANS

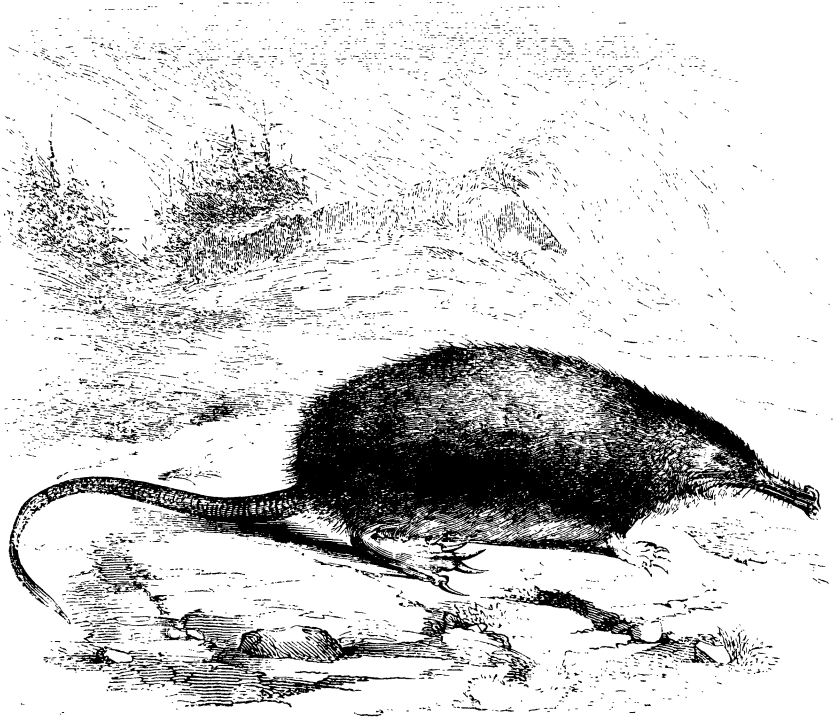
Elle comprend des Soricidés dont les membres sont appropriés à la vie aquatique, et dont la queue, plus ou moins comprimée, constitue une espèce de rame. Ces Animaux ont le crâne pourvu d'une arcade zygomatique; leurs molaires intermédiaires sont plus nombreuses que celles des Musaraignes, et ils ont la première paire des incisives supérieures forte et tricuspide. Quoiqu'on puisse en faire deux genres, nous en parlerons sous le seul nom générique de Desmans.

GENRE DESMAN (*Mygale*, G. Cuvier). Dans les deux espèces qui composent ce genre, le tronc est médiocrement allongé, et les poils qui le couvrent, ainsi que la tête, sont luisants et légèrement



DENTS DU DESMAN MOSCOVITE, grand nat.

irisés; le museau est prolongé en une petite trompe aplatie; la queue est longue et plus ou moins comprimée, et les doigts, principalement ceux de derrière, sont palmés et propres à la natation.



DESMAN DES PYRÉNÉES, 1/2 de grand.

Ces Animaux vivent, en effet, dans l'eau, où ils vont à la recherche des Insectes, des Mollusques, des Grenouilles et même des Poissons; ils ont les yeux assez petits et les oreilles tout à fait rudimentaires; leur crâne a une arcade zygomatique, assez grêle, il est vrai, et leurs dents ont une disposition tout à fait particulière. Il y en a quarante-quatre, dont onze paires à chaque mâchoire; la première paire supérieure, qui est seule implantée dans l'os incisif, est grande, en pyramide triangulaire, verticale, avec l'arête antérieure convexe; elle répond à la grande incisive des Musaraignes, mais elle n'a pas le crochet que celle-ci porte à sa base postérieure; après elle viennent sept avant-molaires simples et petites, puis une dent un peu plus compliquée, et enfin trois vraies molaires. Inférieurement, il y a trois vraies molaires: ce sont les trois dernières, et, en avant d'elles, on compte huit dents plus ou moins simples, inégales, dont les deux antérieures sont plus hautes que les autres, aplaties, jusqu'à un certain point comparables à des incisives humaines, et en ligne transversale sur le devant de la mâchoire.

Chacune des deux espèces de Desmans que l'on connaît est devenue le type d'un genre à part.

La moins grande, ou le DESMAN DES PYRÉNÉES (*Mygale pyrenaïca*) vit dans les Pyrénées. On la trouve dans les petits cours d'eau, à Tarbes, aux deux Bagnères, à Saint-Bertrand-de-Comminges, etc., dans le département des Hautes-Pyrénées. Le naturaliste qui l'observa le premier fut M. Desrouais, et la première



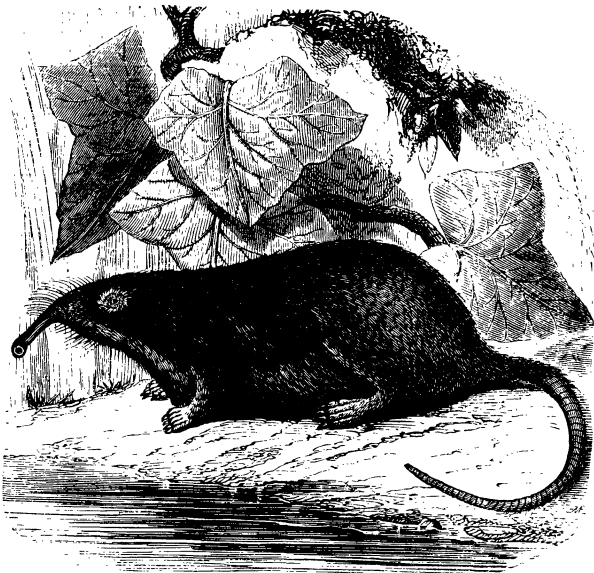
PATIE DE DE-MAN DES PYRÉNÉES.
grand. nat.

description en a été donnée par E. Geoffroy. Le Desman des Pyrénées est le type du genre *Galemys*, Wagler, ou *Mygalina*, Is. Geoffroy. Il est long de treize ou quatorze centimètres, depuis le bout de la trompe jusqu'à l'origine de la queue. Son poil est brun fauve et luisant, un peu lavé de gris en dessous; ses ongles sont fortes, et sa queue, qui n'est pas comprimée dans toute sa longueur, a quatorze centimètres; elle est écailleuse.

Le Desman des Pyrénées répand une odeur très-prononcée de muse. M. Braguier assure que cet Animal se nourrit essentiellement de Truites.

Le DESMAN MOSCOWITE (*Mygalia moscovitica*), dont Pallas a fait l'histoire sous le nom de *Sorex moschatus*, est encore plus odorant que celui des Pyrénées. Il est aussi de plus grande dimension, et sa queue est plus fortement comprimée dans

toute sa longueur. Le corps a vingt-deux centimètres, et la queue dix-neuf environ. C'est elle qui répand, au moyen de glandes, surtout nombreuses auprès de sa base, l'odeur propre à ces Animaux. Cette odeur se conserve très-bien sur les exemplaires préparés; aussi la queue des Desmans est-elle, à cause de cela, l'objet d'un petit commerce.



DESMAN DES PYRÉNÉES, 1/2 de grand., d'après un v&in du Muséum.



DESMAN MOSCOWITE, 1/3 de grand

Le corps et la tête ont des poils de deux sortes, les uns en bourre, les autres soyeux, luisants et qui recouvrent les premiers; la couleur, qui est généralement brune aux parties supérieures, devient argentée en dessous. L'odeur de ces Desmans est si forte qu'elle se communique aux Poissons qui mangent leur chair.

ESPÈCES FOSSILES. — On connaît encore, mais à l'état fossile seulement, plusieurs espèces d'Insectivores ayant la dentition des Desmans ou une dentition peu différente. Il y en a dans les terrains ossifères du département du Gers et en Auvergne; leur description a été donnée dans les ouvrages de Paléontologie, sous les noms de *Mygale*, *Plesiosorex* et *Mysarachne*. On cite aussi des débris de Musaraignes semblables dans les mêmes dépôts.

FAMILLE DES TALPIDÉS

On rapproche de la Taupe et l'on réunit dans la même famille certains Insectivores fouisseurs qui ont avec elle une analogie plus apparente que réelle, leur système dentaire étant très-diversiforme. Ce sont les Talpidés ou Talpoïdes qu'il serait certainement plus convenable de diviser en plusieurs familles. Nous nous bornerons à les diviser en tribus sous les noms de *Chrysochlores*, *Scalopes*, *Condylures* et *Taupes*, empruntés à leurs différents genres.

TRIBU DES CHRYSOCHLORES

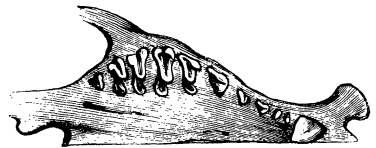
GENRE CHRYSOCHLORE (*Chrysochloris*, G. Cuvier). Il comprend certaines espèces africaines qui se font remarquer extérieurement par le luxe des reflets irisés de leur pelage. Ce caractère, fort rare chez les Mammifères, et que les Desmans ne présentent qu'à un faible degré, est ici fort prononcé; il est joint à diverses autres particularités qui font des Chrysochlores des Animaux fort singuliers..

Leur museau est tronqué, un peu relevé, et plutôt en forme de petit soc transversal qu'en véritable boutoir; les yeux sont très-petits; ils n'y a aucune trace des oreilles externes, et leur corps, qui est trapu et ramassé, n'a en arrière qu'un faible rudiment de queue; les pattes sont courtes et essentiellement disposées pour fouir, surtout les antérieures, dont les trois seuls doigts ont des ongles falciformes très-puissants, surtout l'externe; elles ne sont pas en pelle comme celles des Taupes et des Scalopes; les postérieures ont cinq doigts, elles diffèrent beaucoup moins de la forme ordinaire que celles de devant. Les dents de ces Animaux sont au nombre de quarante, en dix paires pour chaque mâchoire: la première paire d'en haut est en pyramide, assez semblable à celle des Desmans, mais un peu moins forte; en arrière sont cinq petites dents dont le volume croît successivement, puis cinq paires de molaires proprement dites, de forme transversale, et dont la dernière est moindre que les autres. Des

dix paires inférieures, les deux premières, qui sont des incisives, sont dirigées en avant, encore comme celles des Desmans; les trois suivantes ressemblent à des fausses molaires, et il y a ensuite cinq molaires proprement dites. Toutes ces dents ont la disposition qui

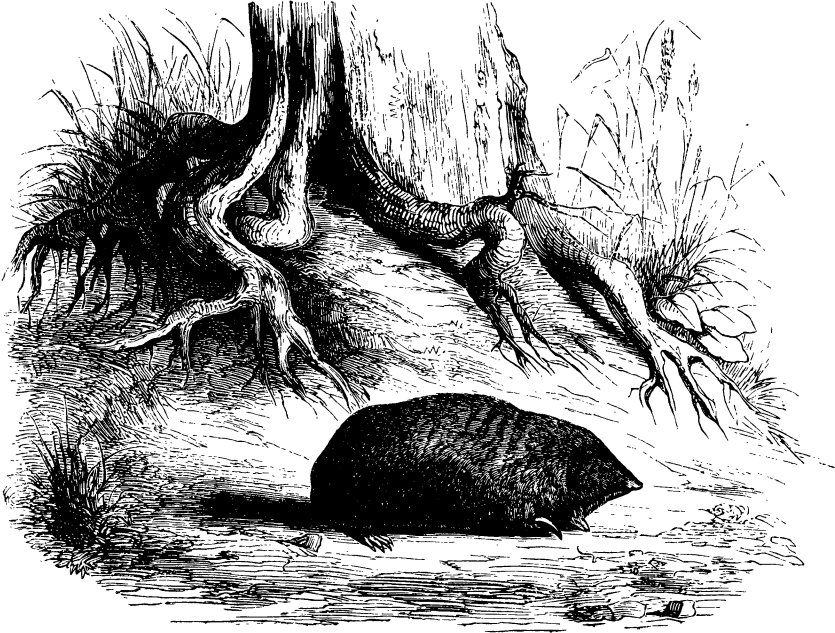


CRANE DE CHRYSOCHLORE,
grand nat



DENTS DE CHRYSOCHLORE,
2/1 de grand.

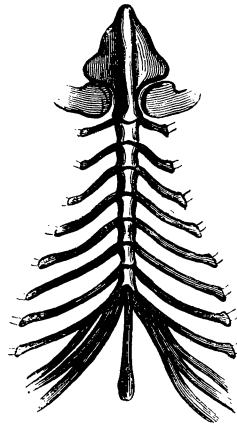
convient à un régime essentiellement insectivore, et elles font des *Chrysochlores* un groupe intermédiaire à ceux des *Desmans* et des *Taupes*, mais dont le genre de vie est bien différent de celui des premiers. Le nombre plus grand des vraies molaires ($\frac{2}{3}$) que chez les autres genres s'expliquerait si l'on admettait que ces dents, d'ailleurs simples, tandis que celles des autres *Insectivores* sont à deux collines, ne sont que le dédoublement de ces dernières, opinion que leur examen avait déjà suggérée à M. de Blainville. Dans ce cas, les quatre vraies molaires qui sont antérieures chez les *Chrysochlores* répondraient à la pénultième et à l'antépénultième des autres *Talpoïdes* ou des *Desmans* qui resteraient dédoublées, par suite du défaut de coalescence de leurs deux moitiés composantes; la dernière ne serait elle-même qu'une partie de sa correspondante chez les autres genres.



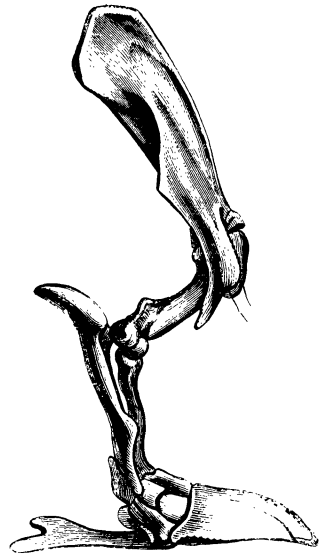
CHRYSOCHLORE, $\frac{2}{5}$ de grand.

Les *Chrysochlores* sont des Animaux essentiellement fouisseurs, qui passent presque entièrement leur existence sous terre, remuant le sol avec autant ou plus de facilité que les *Taupes* de nos pays. Leur squelette montre plusieurs particularités en rapport avec ces habitudes. Ainsi leur crâne est pour ainsi dire en coin, ayant sa partie occipitale ample, ses os zygomatiques plus forts que ceux d'aucune autre espèce du même ordre, sa partie antérieure très-solide et dépassant les premières incisives; enfin sa mâchoire inférieure courte, avec l'apophyse angulaire considérable et la partie coronoïde ne dépassant pas la hauteur de l'articulation. Le développement de la caisse du tympan et de l'oreille interne doit faire admettre une grande délicatesse dans l'ouïe de ces *Insectivores*; leurs vertèbres manquent des ossifications, en forme de sésamoïdes, que l'on voit chez les *Taupes*, au bord articulaire des corps des mêmes os sur les dernières dorsales et aux lombaires; l'omoplate est plus large que celle de la *Taupe* et la terminaison acromiale de son épine s'avance au delà de l'insertion de la clavicule. Celle-ci, au lieu de ressembler, comme dans les *Taupes*, au corps d'une vertèbre de Poisson, est grêle et allongée comme chez le Hérisson. L'humérus n'est pas moins singulier que celui de la *Taupe*, mais il a une toute autre apparence; c'est une sorte de croissant irrégulier, dont une extrémité serait formée par la tête supérieure et l'autre

par une énorme tubérosité (épi-trochlée) de la partie inférieure; celle-ci est percée d'un trou, comme dans beaucoup d'autres espèces. La tubérosité inférieure externe du même os ou l'épicondyle est bien moindre que l'interne; le radius et le cubitus diffèrent moins que l'humérus de ceux de la Taupe, mais la patte offre la singulière particularité de porter un os pisiforme beaucoup plus développé que celui des autres Mammifères et remontant le long de l'avant-bras jusqu'à l'humérus, avec la saillie interne duquel il est même en connexion. C'est une disposition tout à fait spéciale aux Chrysochlores et qui peut servir à appuyer l'opinion que le pisiforme, qui est plus ou moins rudimentaire chez les autres Animaux, est un os de l'avant-bras et non une partie du carpe, comme on le dit ordinairement.



STERNUM DE CHRYSOCHLORIS.
2/1 de grand.



MEMBRE ANTERIEUR DE CHRYSOCHLORIS.
2/1 de grand.

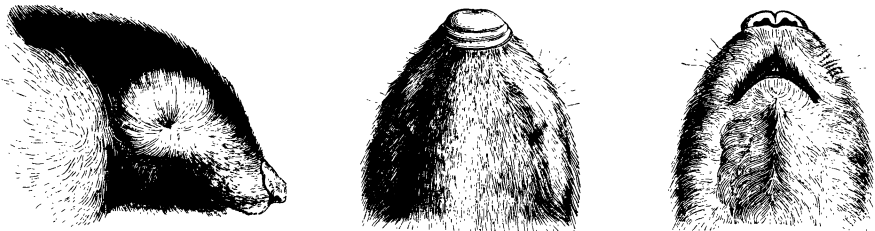
Le bassin manque de symphyse pubienne. Cette disposition est commune aux Chrysochlores et à plusieurs genres de Talpoïdes; elle était commandée par le volume considérable et bien supérieur à celui du détroit pelvien, que les petits ont déjà lorsqu'ils viennent au monde.

Les Chrysochlores étaient nommées *Taupes dorées* et *Taupes rouges d'Amérique* ou d'*Asie* par les naturalistes du dernier siècle; on ignorait alors qu'elles sont exclusivement africaines. Cuvier, au lieu de les associer génériquement aux Taupes, comme l'avaient fait Brisson et Linné, les a réunies pendant quelque temps aux Musaraignes, mais il en a fait plus tard un genre distinct que tous les naturalistes ont adoptés.

Il y a plusieurs espèces de Chrysochlores; leur taille est à peu près la même que celle de la Taupe, mais leur corps est moins long, et chez toutes le pelage a des reflets métalliques irisés qui le rend très-singulier en même temps que très-élegant. Les caractères qui séparent ces espèces les unes des autres ne sont pas toujours très-évidents.

L'espèce la plus répandue dans les collections est la CHRYSOCHLORE DORÉE (*Chrysochloris aurea*) ou la *Taupe dorée* de Buffon et des naturalistes de la même époque, qu'on a aussi appelée *Chrysochloris capensis*; elle habite, en effet, les parties australes de l'Afrique.

M. Smith en distingue les *Chrysochloris villosa* et *hottentota*; M. O'Gilby le *Chrysochloris damarensis*, et M. Peters le *Chrysochloris obtusirostris*.



TÊTE de profil, en dessus et en dessous du CHRYSOCHLORIS OBTUSIROSTRE, grand. nat.

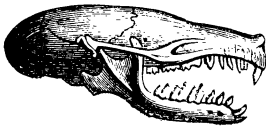
Cette dernière espèce est de la côte mozambique; les trois autres sont, comme l'espèce commune, propres aux parties sud du même continent.

TRIBU DES SCALOPE

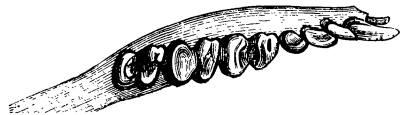
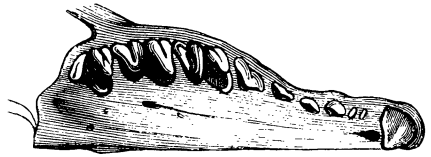
Animaux talpiformes joignant à la plupart des caractères extérieurs de la Taupe une dentition qui rappelle, dans son ensemble, celle des Soricidés, et, en particulier, celles des Desmans. Un seul genre :

GENRE SCALOPE (*Scalops*, G. Cuvier). Apparence extérieure fort semblable à celle de la Taupe, queue un peu moindre, nue, dentition assez différente, telle est, comme on vient de le voir, la définition abrégée du genre Scalope. C'est donc principalement sur la disposition de son système dentaire que nous devons insister.

On lui compte en tout trente-six dents, savoir : dix paires supérieures et huit inférieures ; celles-là consistent en une première paire de dents, encore en pyramide triangulaire, comme chez les Solenodontes, les Desmans et les Chrysochlores ; deux petites presque aciculaires, quatre un peu plus fortes croissant en volume, et trois grosses paires de molaires biparties ; inférieurement, il y a en avant deux paires d'incisives proclives, dont



CRÂNE DE SCALOPE, grand. nat.



DENTS DE SCALOPE, 3/4 de grand.

la première est moins forte que la seconde, trois dents gemmiformes et trois véritables molaires biparties, comme celles de la plupart des autres Animaux de cet ordre et même plus larges qu'elles ne le sont habituellement.

Le SCALOPE DU CANADA (*Scalops canadensis*), appelé aussi *Taupe de Virginie*, et même *Musaraigne aquatique* par quelques auteurs, est l'espèce type de ce genre. C'est un



SCALOPE DU CANADA. 1/3 de grand

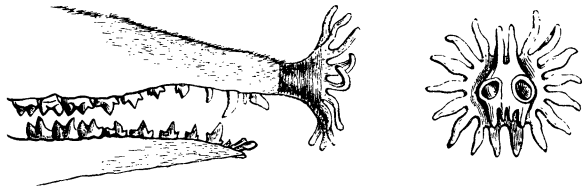
Animal brun cendré, à poils veloutés, qui est de la grandeur et de la forme des Taupes. Ses habitudes sont aussi les mêmes que celles de ces Animaux. Son séjour le plus constant est auprès des ruisseaux et dans les endroits aquatiques. Il n'est pas démontré qu'il faille en distinguer le *Scalops pensylvanicus*, qui a été décrit par Harlan comme formant une espèce à part.

TRIBU DES CONDYLURES

La dentition des Condylures est également établie sur un modèle différent de celui de la Taupe et qui ne ressemble pas davantage à ce que nous venons d'observer chez les Scalopes et chez les Chrysochlores. Cette tribu ne renferme aussi qu'un seul genre.

GENRE CONDYLURE (*Condylura*, Illiger). Il n'a lui-même qu'une seule espèce, et, d'après quelques auteurs, deux ou trois au plus, qui sont, comme les Scalopes, des Animaux particuliers à l'Amérique septentrionale.

Les Insectivores du genre Condylure ont assez bien l'apparence des Taupes, mais leur train de devant est encore plus gros, proportionnellement à celui de derrière; leur queue est plus longue et plus velue; leurs pattes de devant ne sont pas aussi élargies, et leur boutoir est terminé



BOUTOIR DE CONDYLURE, 2/1 de grand.

par des appendices membrancoux ou petites lanières qui entourent les nariques et simulent une sorte d'étoile. Leur nom de Condylure signifie queue noueuse; il tient à l'idée inexacte qu'on s'était d'abord faite de la forme de cet organe d'après un exemplaire mal préparé. Les Condylures manquent d'oreille externe, comme les Scalopes, les Chrysochlores, les Taupes et les Desmans; leur crâne est assez allongé. Leur système dentaire présente une disposition assez particulière; les dents, au nombre de quarante-quatre, sont ainsi réparties: à la mâchoire supérieure, une première paire en pinces ou cultriforme; une seconde petite et aciculaire; une troisième caniniforme; une autre bien plus petite, mais à peu près semblable; puis quatre paires



CRANE DE CONDYLURE, grand. nat.



DENTS DE CONDYLURE, 3/1 de grand.

biradiculées à couronne pointue (la quatrième de celle-ci est bien plus forte que les autres), et enfin trois paires de vraies molaires; toutes ces dents sont écartées entre elles; il en est de même des inférieures, qui sont ainsi distribuées de chaque côté: deux premières paires d'incisives en palettes et proelives; une troisième fort petite; une dent caniniforme à deux racines; quatre dents intermédiaires biradiculées à couronne cuspidée, et trois arrière-molaires véritables. Le crâne des Condylures est plus allongé et moins robuste que celui des autres Talpoides; leurs trois premières paires de dents supérieures sont implantées dans l'incisif.

Le CONDYLURE ÉTOILÉ (*Condylura cristata*), qui est le *Sorex cristatus* de Linné ou la *Taupe à museau étoilé* de plusieurs auteurs, est long, en totalité, de douze ou treize centimètres, dont six ou sept pour la queue. Son pelage est doux, comme celui de la Taupe, mais

moins fourni; il est également d'un noir velouté. Cet Animal habite dans une grande partie des États-Unis; il a les mêmes mœurs que les Scalopes ou que les Taupes.



CONDYLURE ÉTOILÉ. 1/3 de grand.

On en a distingué, comme espèce, le CONDYLURE A LONGUE QUEUE (*Condylura macrura*, Harlar, et peut-être aussi *Condylura longicaudata*, Desmarest), qui est du nouveau Jersey, également aux États-Unis; mais ces espèces n'ont pas été adoptées, et il en est de même du *Condylura prasinata* de Harris.

M. Gray se sert du mot *Astromyctes* pour désigner génériquement les Condylures.

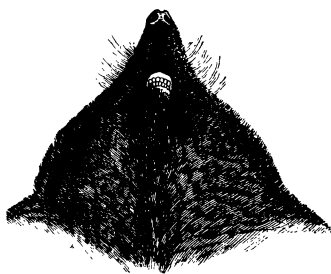
TRIBU DES TAUPES

Notre Taupe, si répandue dans presque toute l'Europe, est le type de cette tribu, et elle nous en donne tous les caractères. Deux ou trois espèces viennent s'y placer avec elle.

GENRE TAUPE (*Talpa*, Linné). L'Animal de nos contrées qui a servi à l'établissement de ce genre est, sans contredit, l'un des plus curieux à examiner dans les détails de son organisation. Son corps, bien loin d'avoir l'élégance et l'apparence dégagée de celui des Tupaias, des Macroscélides ou des Musaraignes, ressemble pour ainsi dire à un sac qui se prolongerait antérieurement en un cône terminé par un groin, et en arrière par un petit appendice velu représentant la partie caudale; ses quatre membres sont courts, et, dans la marche, il se traîne presque à terre. Les pattes antérieures sont terminées en palettes arrondies, et elles portent des ongles puissants; les postérieures sont moins



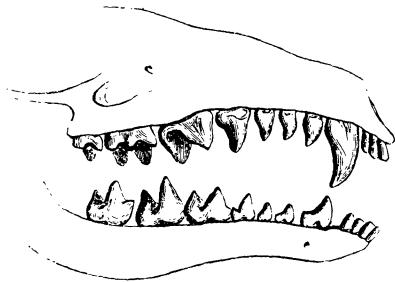
PATTES DE TAUPE. grand nat.



TÊTE DE TAUPE, vue en dessous, grand. nat.

fortes et moins rejetées en dehors; elles ont cinq doigts comme celles de devant, mais leur ensemble est moins développé; leurs ongles ont moins de force et elles ont moins d'action dans les travaux de mine que la Taupe exécute. Comme cet Animal n'a que de très-petits yeux et qu'il manque de conques auditives, les parties que nous venons d'énumérer sont à peu près les seules qu'il présente à l'observateur lorsque sa bouche n'est point ouverte; ses autres orifices naturels sont d'ailleurs cachés sous les poils doux et veloutés dont son corps est recouvert. Ses mamelles, au nombre de dix, sont placées à l'abdomen.

L'intérieur de la Taupe n'est pas moins singulier; ses dents, tout son squelette, son canal intestinal, ses organes de la reproduction et les parties profondes de ses organes des sens présentent des particularités tout à fait exceptionnelles; elle a quarante-quatre dents, toutes parfaitement disposées pour lui permettre de broyer les Insectes, les Vers et les autres Animaux de même sorte qui constituent sa nourriture habituelle. Chaque mâchoire en porte



DENTS DE LA TAUPE, 3/1 de grand

onze paires; les trois premières supérieures et les quatre premières inférieures sont à peu près égales entre elles et ressemblent assez aux incisives des Carnivores ou des Singes; après elles vient, en haut comme en bas, une forte dent caniniforme différente des canines ordinaires, parce que sa racine est toujours divisée en deux, et dont l'inférieure passe d'ailleurs en arrière de la supérieure. Chacune d'elles est suivie de trois petites fausses molaires biradiculées, et il y a, en outre, supérieurement quatre, et inférieurement trois molaires plus grosses de chaque côté. Les savants ne sont pas d'accord

sur la formule par laquelle il convient d'exprimer cette disposition du système dentaire, et quoique tous admettent que les quatre paires de petites dents antérieures sont des incisives, celle de la paire externe pourrait être bien plutôt une canine, comme on verra qu'il en est de celle qui lui correspond à la mâchoire inférieure des Ruminants.

Dans le squelette, nous signalerons principalement la présence d'un osselet styloïde situé dans le ligament cervical; celle des osselets sésamiformes qui sont au bord articulaire inférieur des vertèbres lombaires; le resserrement extrême du bassin, qui est tel que c'est en avant et non dans le détroit de cette espèce de ceinture que passent les petits dans l'acte de la parturition; enfin la conformation singulière des membres antérieurs. L'omoplate y est fort longue, et la clavicule, au contraire, très-courte; l'humérus est de forme presque carrée, et pourvu bilatéralement d'une paire d'apophyses montantes et descendantes; la main est pourvue d'un os particulier auquel on a donné le nom de falciforme; un os analogue, mais de moindre dimension, existe au membre postérieur. Presque toutes ces particularités sont appropriées aux habitudes essentiellement souterraines des Taupes.



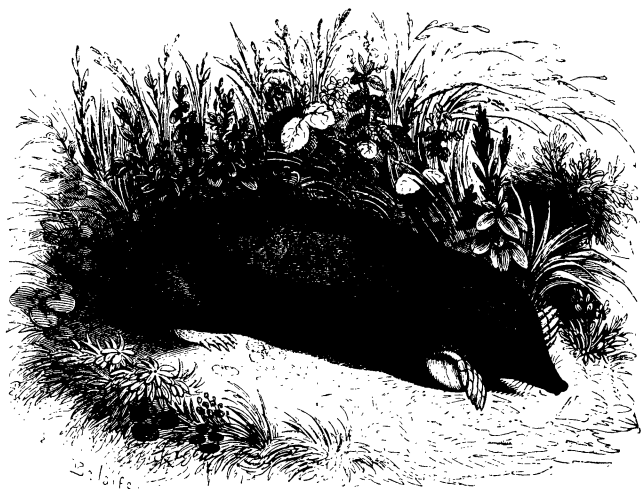
HUMÉRUS DE TAUPE.
2/1 de grand.

On sait que ces Animaux passent presque toute leur vie sous terre, qu'ils se tiennent dans les lieux sablonneux ou riches en humus, et qu'ils creusent eux-mêmes et avec une grande facilité les galeries dans lesquelles on les trouve. Tout, dans l'économie de leurs organes, tend à leur rendre ce mode d'existence plus facile, et, autant ils sont mal à leur aise lorsqu'ils cheminent à la surface du sol, autant ils sont agiles dans leurs canaux souterrains. Ces habitudes, que tout le monde a pu observer chez les Taupes de nos prairies, distinguent aussi les genres plus ou moins analogues auxquels on donne le nom de *Chrysochlores*, *Scalopes* et *Condylures*.

TAUPE D'EUROPE (*Talpa europæa*). Cette espèce a le pelage noir plus ou moins lavé de couleur cendrée et comme velouté; quelques variétés sont blanches ou de couleur isabelle.

Le corps est long de quinze ou seize centimètres, en y comprenant la queue, qui a trois centimètres et demi.

On trouve la Taupe dans toute l'Europe, et partout on lui fait une guerre assidue, parce qu'elle nuit aux végétaux en remuant le sol pour la construction de ses galeries ou en les arrachant pour en garnir le nid dans lequel elle dépose ses petits. Cependant elle n'attaque pas les plantes pour s'en nourrir, et, sous un certain rapport, elle est même utile puisqu'elle débarrasse la terre des larves et des Insectes qui causent, au contraire, des dommages considérables. La Taupe est surtout avide de ces Insectes, et elle recherche avec une égale glou-tonnerie les Vers, les Limaces et quelques autres Animaux analogues.



TAUPE D'EUROPE, 1/3 de grand

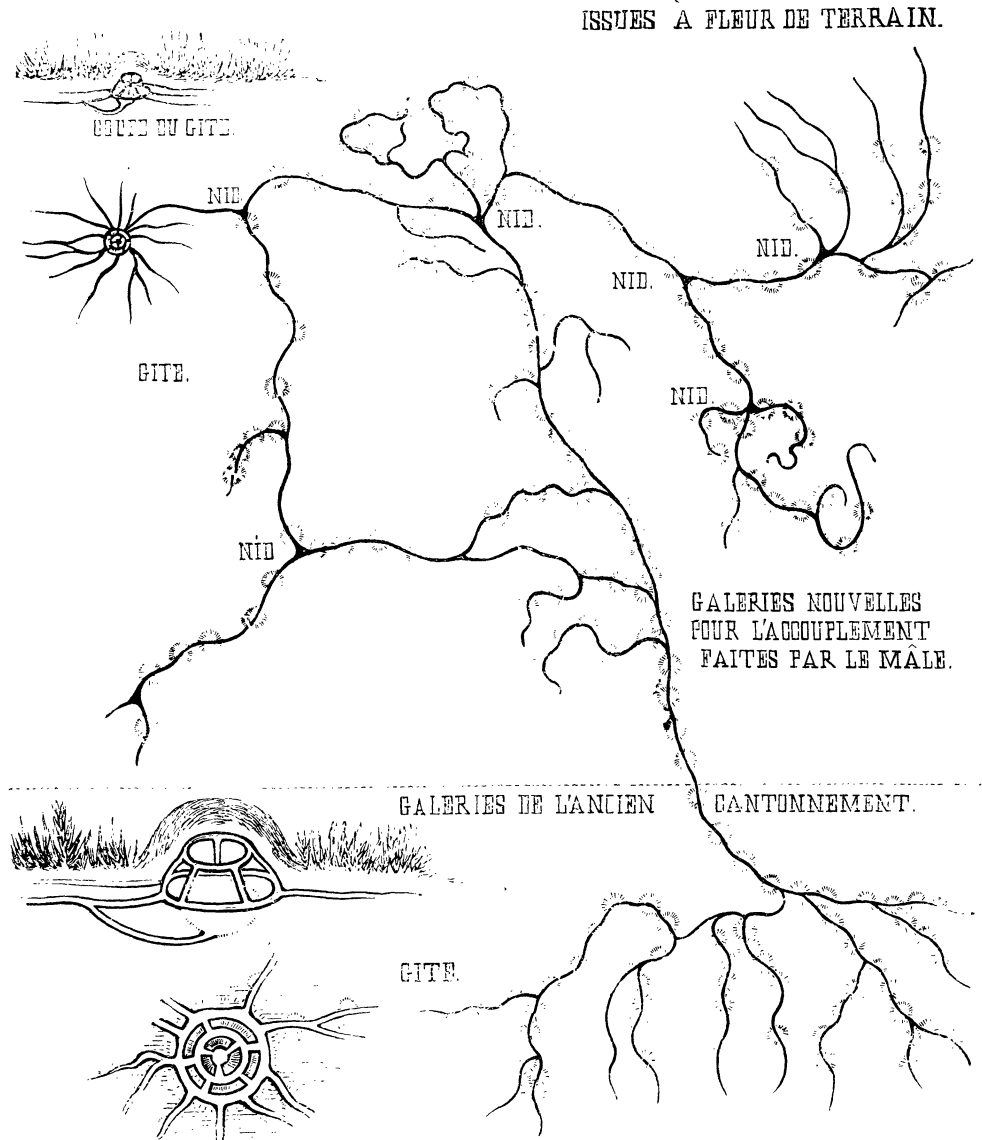
Un art particulier, celui du taupier, a pour objet la destruction des Taupes, et l'on nomme *étaupiner* le soin que l'on prend pour débarrasser un champ, un pré ou tout autre terrain cultivé, des Taupes qui s'y sont établies. Cet art exige une connaissance assez exacte des habitudes des Animaux contre lesquels il a été institué, et il a donné lieu à plusieurs publications où les manœuvres, d'ailleurs fort simples dans lesquelles il consiste, sont racontées avec beaucoup de précision. Lecourt a fait à cet égard d'utiles observations. Plusieurs naturalistes, parmi lesquels nous citerons Geoffroy-Saint-Hilaire, M. Flourens et Desmarest, ont aussi donné de très-bons renseignements sur les Taupes, soit sur leurs habitudes, soit sur la manière de les détruire.

Les Taupes vivent isolément, chacune d'elles ayant son système de galeries à part; ces galeries sont de longs boyaux tortueux qu'elles creusent elles-mêmes et dont la profondeur varie suivant les saisons. Les taupinières ou les petites buttes qu'on y remarque de distance en distance proviennent de la terre qui obstruait l'intérieur des galeries; le plus souvent il y a dans ces dernières une cavité centrale à laquelle aboutissent plusieurs allées souterraines; elle est plus élevée que le reste, de manière à ne pas être inondée pendant les temps de pluie; c'est là que la Taupe femelle fait son nid, et, comme il y a plusieurs issues, elle peut plus aisément s'en échapper lorsqu'elle se voit inquiétée. Le travail qu'exige le percement de tout ce système est principalement exécuté aux moments du lever et du coucher du soleil. Les pattes de devant et la tête des Taupes en sont les principaux instruments. Lorsqu'on a aperçu un de ces Animaux occupé au percement d'une galerie, et cela se reconnaît aux petits mouvements qu'il fait faire au sol dans l'endroit où il mine, il est assez facile de s'en saisir: on lui barre le passage de retour avec une bêche ou tout autre instrument, et on le fait sauter lui-même hors de sa galerie. Les pièges que l'on emploie le plus généralement pour prendre les Taupes dans leurs demeures sont de plusieurs sortes; les plus connus sont la *Taupière de Delafaille* et celle de *Lecourt*. On cherche à les placer aux endroits par lesquels les Taupes passent d'habitude.

Les Animaux de cette espèce viennent assez rarement sur le sol; cependant on les y voit quelquefois lorsqu'ils changent de cantons ou que les sexes se recherchent.

Les mâles sont plus forts que les femelles. Il y a plusieurs petits à chaque portée; c'est

surtout à cette époque qu'il faut chercher à les prendre, puisqu'il est alors possible de détruire à la fois la mère et sa progéniture.



Les observateurs qui veulent étudier en captivité le genre de vie des Taupes ont beaucoup de peine à les conserver vivantes : la grande étendue de terrain qu'il leur faut, la quantité considérable de nourriture qu'elles consomment, et la nature spéciale de leurs aliments sont autant d'obstacles qui empêchent d'en élever dans des caisses ou dans des espaces trop circonscrits, pour les examiner pendant quelque temps. Cependant, indépendamment des Insectes, des Larves, des Lombrics ou des Limaces qui forment leur nourriture habituelle, elles mangent aussi des Grenouilles et des cadavres de petits Oiseaux. On a même remarqué que, si l'on place ensemble deux Taupes du même sexe, la plus faible est bientôt dévorée, et l'on ne retrouve plus que sa peau et ses os. Après avoir assouvi sa faim, la Taupe est tourmentée

par une soif ardente, et cette soif est si impérieuse que, si l'on prend un de ces Animaux par la peau du cou et qu'on l'approche d'un vase rempli d'eau, on le voit, dit-on, boire avec avidité, malgré la gêne qui accompagne une semblable position.

Beaucoup d'auteurs ont affirmé que les Taupes ne voyaient point; cela est inexact, et des observations nombreuses ont montré le contraire. C'est également à tort qu'on les a crues privées de nerfs optiques; elles en ont comme les autres Animaux, mais leur œil étant très-petit, le nerf spécial qui s'y rend est aussi d'un moindre volume.

On a signalé en Europe une seconde espèce de Taupe qui a été nommée **TAUPE AVEUGLE** (*Talpa caeca*) par Savi. Elle est un peu plus petite que la précédente, a les yeux plus faibles encore et paraît avoir aussi le boutoir plus aplati. Cette Taupe n'est, suivant quelques naturalistes, qu'une simple variété; d'autres la regardent comme étant tout à fait différente.

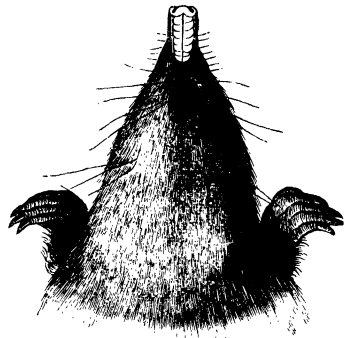
Elle a été d'abord signalée dans les Apennins, et depuis lors on l'a distinguée comme existant aussi en Grèce, dans le midi de la France, en Suisse et à Hambourg. Ce n'est peut-être que la *petite Taupe* qu'on prend aussi dans beaucoup d'autres endroits de l'Europe.

Poiret parle de l'existence de Taupes véritables en Algérie, et d'autres naturalistes disent qu'il y en a aussi dans l'Inde et dans l'Amérique septentrionale; mais il faut faire deux remarques à cet égard. D'abord ces indications n'ont pas toutes la certitude désirable, et ensuite il se pourrait que les Animaux qui leur ont donné lieu ne fussent pas de la même espèce que les Taupes européennes. Quant aux Taupes de l'Algérie, elles sont plus douteuses encore, aucun naturaliste ne les ayant revues, malgré les nombreuses recherches de zoologie qui ont eu lieu dans ce pays depuis plus de vingt ans. Les auteurs qui ont parlé des Taupes de l'Inde ne donnent aucun détail sur leurs véritables caractères spécifiques, et il n'est pas démontré que celles de l'Amérique septentrionale soient autre chose que des Scalopes.



DENTS DE TAUPE
WOOGURA,
3/4 de grand.

La **TAUPE WOOGURA** (*Talpa woogura*, Temminck), du Japon, est certainement une espèce distincte de la Taupe d'Europe; elle a été découverte au Japon par M. Siebold. Avec une apparence extérieure fort semblable à celle de la Taupe de nos pays et des mœurs absolument identiques avec les siennes, elle est facile à en distinguer parce qu'elle n'a que trois paires d'incisives à chaque mâchoire. Sa couleur est habituellement d'un fauve sale. On pourra la regarder comme un genre distinct.



TÊTE DE TAUPE WOOGURA
vue en dessus, grand. nat

TALPES FOSSILES. Les Paléontologistes ont découvert, en Europe, des dents et des ossements, principalement des humérus, qui indiquent aussi des Animaux talpoïdes ou même appartenant au genre des véritables Taupes. La plupart ont été décrits par M. de Blainville dans le chapitre de son *Ostéographie*, qui est consacré aux Insectivores. Son *Talpa aculidentata* est fossile dans les dépôts lacustres de la Limagne (Puy-de-Dôme). — Le *Talpa antiqua*, du même auteur, est aussi dans ce cas. — Au contraire, le *Talpa sansaniensis* (Lartet) est de Sansan, dans le département du Gers. — C'est aussi le gisement du *Talpa minuta* (Blainville). — Le *Dimylus paradoxus* (H. de Meyer) est un autre Talpoïde du terrain miocène; il en a été recueilli quelques débris à Weisenau, près Mayence. — Le *Palaeospalax magnus* (Owen) était aussi un Insectivore de ce groupe, mais il était de plus grande taille; on l'a comparé au Hérisson sous ce rapport. C'est un Animal encore incomplètement connu dont il a été recueilli quelques débris dans le terrain diluvien de l'Angleterre.



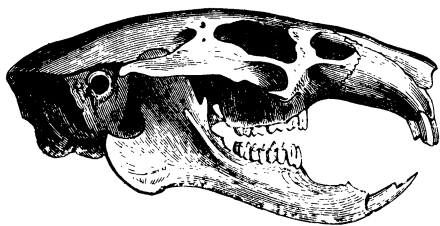
ORDRE DES RONGEURS

Animaux mammifères pourvus de quatre extrémités onguiculées, propres à la locomotion ordinaire, au saut ou au fouissement ; n'ayant point le pouce opposable ; pourvus de deux sortes de dents dont les antérieures ou incisives sont fortes, servent à ronger et sont au nombre de deux seulement à chaque mâchoire ; les autres, ou molaires, étant presque constamment uniformes, peu nombreuses et séparées des précédentes par un espace vide nommé barre. Quelques espèces seulement portent à la mâchoire supérieure une paire de petites dents avant-molaires rappelant les dents intermédiaires des Insectivores. Le cerveau est très-rarement pourvu de circonvolutions. L'organisation générale est peu différente de celle des Insectivores ; le mode de développement est disco-placentaire comme celui des Mammifères des trois ordres précédents. Les Rongeurs sont presque toujours de petite dimension ; ils sont dépourvus de véritable intelligence, pour la plupart herbivores ou frugivores, quelquefois omnivores ; on en connaît des représentants dans toutes les parties du globe, Madagascar excepté. Ces Animaux sont vulgairement désignés sous les noms de Lapins, Écureuils, Pores-

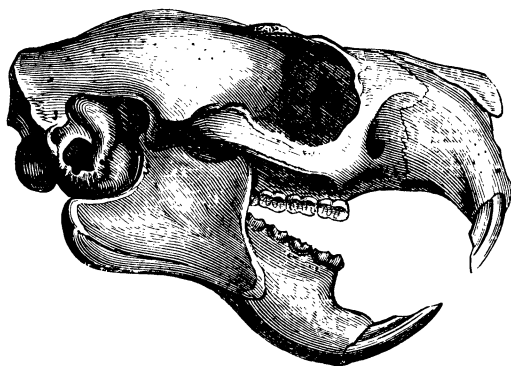
Épics, Rats, etc. *Ils sont fort nombreux en espèces et constituent plusieurs familles susceptibles d'être partagées en deux sous-ordres, suivant qu'ils ont une paire d'incisives supérieures supplémentaires ou qu'ils en sont privés.*

Le mot latin *glires*, que les Latins donnaient aux Loirs, a été choisi par Linné pour désigner l'ordre des Rongeurs, et adopté par presque tous les naturalistes. Vieq-d'Azyr lui a cependant préféré celui de *Rodentes*, et Storr celui de *Rosores*. Les nombreuses espèces auxquelles on l'applique se relient entre elles par de nombreux caractères, et elles sont assez faciles à distinguer des autres Mammifères par les particularités que nous venons d'énumérer, et principalement par la disposition de leur système dentaire; mais ce caractère, en apparence essentiel des Rongeurs, ne suffirait pas à lui seul pour faire reconnaître ces Animaux, et il est utile de constater qu'il coïncide bien avec ceux qui font des Mammifères dont il va être question un groupe de la série des Monolophes disco-placentaires. Ainsi le Phascolome, qui appartient à la sous-classe des Marsupiaux, a la formule dentaire des Rongeurs, et le Daman, avant d'avoir été suffisamment étudié, leur avait été réuni, tandis qu'il rentre dans la même famille que le Rhinocéros. Enfin, il faut ajouter que les Rongeurs, quoique disco-placentaires comme les Primates, s'en distinguent aussi bien que des Insectivores par plusieurs particularités importantes. Aussi ne doit-on pas leur adjoindre le genre des *Cheiromys*, quoiqu'il ait une dentition semblable à la leur, et il est plus que probable que le genre *Pithécéir* de F. Cuvier, qui a le pouce des pieds de derrière opposable aux autres doigts, devra également être placé dans un ordre différent.

Les Rongeurs forment une réunion très-naturelle; cependant leurs nombreuses espèces peuvent être partagées en plusieurs familles, et il est même convenable de les diviser en deux sous-ordres. Les uns n'ont, comme le Rat, l'Écureuil et la plupart des autres, qu'une seule paire de dents incisives à chacune des mâchoires; tandis que les autres ou les Lièvres, les Lapins et quelques rares espèces qui leur ressemblent, ont en arrière des incisives supérieures communes à tous



CRANE DE LAGOMYS ALPIN, grand. nat.



CRANE D'ANOMALURUS, grand. nat.

les Rongeurs, une paire d'incisives supplémentaires plus petites. Sous ce rapport et sous quelques autres plus importants encore, les Animaux de la même famille que le Lapin s'éloignent du type commun et méritent par conséquent d'occuper une place à part. L'ensemble des autres Animaux du même ordre a pour types les plus connus le Rat, l'Écureuil, le Pore-Épic et le Cochon d'Inde, et, comme le Rat est de tous celui que nous connaissons le mieux, les voyageurs et même les zoologistes se servent souvent de son nom pour désigner le plus grand nombre des Animaux du même sous-ordre, quelle qu'en soit la famille. L'apparence extérieure de tous ces quadrupèdes ne permet cependant pas de les faire immédiatement reconnaître pour Rongeurs, et souvent ils diffèrent plus les uns des autres dans leur forme et

leur proportion que de telles autres espèces qui appartiennent pourtant à des ordres fort différents. Il y a des Primates, des Insectivores et des Marsupiaux qui ressemblent beaucoup à des Rats, à des Écureuils ou à des Cabiais, et que l'on prend d'abord pour Rats, des Écureuils, etc., tandis que des Rongeurs véritables ont un extérieur tout à fait différent, comme les Gerboises et les Rats-Taupes. Cela est en harmonie avec les conditions d'existence dans lesquelles ces Animaux ont été placés par la Nature, et il en est de même de leur taille, quoique en moyenne elle soit inférieure à celle de tous les autres ordres de Monodelphes, les Insectivores et les Cheiroptères exceptés.

Le Cabiai, le Castor, le Dolichotis et le Porc-Épic sont les plus grandes espèces de Rongeurs du monde actuel; mais le premier de ces Animaux n'égale pas la grosseur d'une Brebis. La grande majorité des autres genres de Rongeurs arrive à une taille beaucoup moindre, et la Marmotte ainsi que le Lièvre comptent encore parmi les grosses espèces de cet ordre. L'Écureuil, le Surmulot et le Rat nous donnent une idée des dimensions moyennes de la plupart des autres. Il en est beaucoup qui ont encore un moindre volume et qui le cèdent même au Mulot et à la Souris. Néanmoins les plus petits Rongeurs sont supérieurs en volume aux plus petites espèces de Musaraignes que nous avons signalées dans le chapitre précédent, et la taille des autres surpasse sensiblement celles des Insectivores, auxquels ils ressemblent le plus à différents égards. C'est ainsi que les Écureuils et les Marmottes ont des dimensions moyennes plus fortes que celles des Tupaias et des Hylomys; que les Pores-Épics sont bien plus gros que les Hérissons; les Rats que les Musaraignes; les Castors ou les Ondatras que les Desmans de Moscou et des Pyrénées; les Rats-Taupes que les Taupes, et les Gerboises que les Macroscélides. Sous le rapport de la taille l'avantage reste donc aux Rongeurs, Animaux qui trouvent plus facilement à se nourrir que les Insectivores.

L'espèce de parallélisme qui existe entre les Insectivores et les Rongeurs de la grande catégorie des Mammifères disco-placentaires pourrait être poussée plus loin, et elle a été aussi envisagée sous d'autres rapports que celui de la taille, principalement par M. Isid. Geoffroy. Ainsi que le remarque ce savant naturaliste, il y a en général dans l'apparence extérieure de ces Animaux correspondants, les uns Insectivores et les autres Rongeurs, et, en même temps, dans leur organisation profonde, des analogies plus curieuses encore. On remarque aussi que certaines espèces appartenant à la grande division des Marsupiaux australiens répètent dans leur propre groupe certaines des formes animales que les Insectivores et les Rongeurs fournissent aux autres continents. Chez les Rongeurs cette diversité des formes, en rapport avec les habitudes terrestres, fouisseuses, arboricoles, aquatiques, etc., des Animaux que l'on observe, a d'ailleurs acquis une intensité plus grande encore que chez les Insectivores, et les modifications des organes locomoteurs et sensoriaux par lesquelles elle se manifeste sont des plus profondes. C'est ce qui a conduit plusieurs naturalistes à l'opinion que les Insectivores et les Rongeurs, placés fort loin les uns des autres par certains classificateurs, sont des Animaux d'un seul et même ordre. C'est là un autre côté intéressant de l'étude comparative de ces deux groupes, et M. de Quatrefages en a fait ressortir quelques considérations tout à fait dignes d'intérêt dans un travail sur les *Caractères zoologiques des Rongeurs*, qu'il a publié en 1840. A certains égards, en effet, une Souris diffère moins d'une Musaraigne, une Gerboise est moins éloignée d'un Macroscélide, un Rat-Taube moins opposé à une Taupe ou à une Chrysochlore, que ne le sont entre eux les Insectivores ou les Rongeurs que nous citons ici comme exemples. Un Cochon d'Inde ressemble en apparence si peu à une Marmotte ou à un Écureuil, et un porc-Épic paraît d'abord si éloigné d'un Chinchilla, qu'on douterait de la réalité de leurs affinités si l'on n'étudiait leurs caractères profonds, au lieu de se borner à contempler leur apparence extérieure. Aussi Vicq d'Azyr, qui avait cependant fait une étude assez approfondie de la plupart de ces Animaux, plaçait-il le Hérisson et les Tanrees dans le même grand genre que le Porc-Épic et le Desman à côté de l'Ondatra; mais les caractères de la dentition, et avec eux quelques autres dispositions du squelette dont

on ne saurait méconnaître la valeur, ne permettent pas de rapprocher les uns des autres les Rongeurs et les Insectivores, dont la physionomie extérieure est la même. Il est vrai qu'ils ne justifient pas non plus l'éloignement dans lequel on a le plus souvent tenu les Animaux de deux ordres.

Si l'observation nous conduit à séparer les deux catégories dont il est ici question, elle nous indique en même temps qu'elles doivent être placées l'une à côté de l'autre dans la méthode, et nous avons ainsi la clef de leurs répétitions pour ainsi dire paralléliques, puisque chacune des conditions d'existence dans lesquelles tous deux sont représentés dans la nature comporte une reproduction jusqu'à un certain point similaire de leurs organes de la vie de relation, et que la principale différence entre les uns et les autres dépend surtout du régime.

Quelques détails feront mieux comprendre l'importance des particularités secondaires par lesquelles les différentes familles de Rongeurs diffèrent entre elles, et qui ont permis de classer d'une manière claire, sinon entièrement naturelle, les nombreuses espèces qui s'y rapportent.



ACOMYS DE SABIE O: RAT ÉPINEUX, 1/2 de grand.

Le pelage habituellement doux et moelleux de ces Animaux devient roide et même épineux dans quelques-uns, et parfois il se compose en partie de piquants dont la longueur est fort considérable comme chez les Pores-Épics; mais les Rongeurs épineux ne sont pas toujours aussi bien armés, et les piquants des Echimyds, des Acomys, etc., sont bien moins forts; chez le Perchal et chez quelques autres, les poils sont simplement un peu plus rigides que d'habitude. Il ne faudrait pas chercher dans les variations que présente ainsi le pelage les caractères fondamentaux de la classification, car il y a dans plusieurs familles des espèces à poils épineux et d'autres à poils doux. Le Perchal et le Rat du Caire, qui est le type du genre Acomys, sont des Muridés épineux. Les Echimyds, qui ont aussi des piquants, se placent

à côté des Cercomys, mais les Hystriciens et les Synthériens sont tous plus ou moins épineux. Beaucoup de Rongeurs n'ont qu'une seule espèce de poils; ces poils sont plus ou moins durs, quelquefois cassants, et ils ne sont pas doublés à leur base par des poils doux représentant le duvet des autres espèces. Les Animaux, qui sont dans ce cas, sont très-sensibles au froid, et comme ils habitent des pays dont la température est élevée et peu variable, leur acclimatation dans nos contrées est par cela même difficile, sinon impossible. Nous en avons un exemple dans le Cochon d'Inde, qui périt si on ne le soustrait au froid et à la pluie. En outre, la fourrure de ces Rongeurs offre peu de ressources pour l'industrie et elle n'est pas recherchée. Il en est tout autrement de ceux qui ont à la base des poils ordinaires une bourre plus ou moins fournie et chez lesquels ces poils sont souples et délicats; on les recherche avec soin et beaucoup d'entre eux sont l'objet d'un commerce fort étendu; les plus estimés sont en général particuliers aux régions du Nord ou aux lieux élevés des pays plus méridionaux; tels sont en particulier les Écureuils des régions septentrionales de l'ancien et du nouveau continent, le Chinchilla, plusieurs espèces de Lièvres, etc. D'autres espèces non moins précieuses par leur fourrure sont aquatiques; les plus utiles pour nous sont le Castor, l'Ondatra et le Myopotame.



MILOT NAIN. DE FRANCE, 3/4 de grand.

Les Rongeurs sont en général très-féconds et ils se multiplient rapidement. Tout le monde sait avec quelle facilité les Rats pullulent en peu de temps dans les lieux où on ne leur fait pas une guerre assidue, et l'intérieur de nos appartements n'est point à l'abri de l'invasion des Animaux de ce genre; les Souris s'y multiplient avec une extrême rapidité si on ne leur oppose les Chats et les souricières. Les Lapins et les Cochons d'Inde pullulent aussi avec une égale rapidité et, sous ce rapport, ils surpassent nos autres Mammifères domestiques. Il est vrai que leurs congénères sauvages n'ont pas autant de petits à chaque portée et que l'influence des circonstances dans lesquelles l'Homme a placé ces deux espèces de Rongeurs contribue singulièrement à augmenter leur fécondité. En général, les jeunes Rongeurs naissent sans poils et avec les yeux fermés; cependant les Levrauts font exception et les jeunes Cochons d'Inde courent déjà très-bien et broutent facilement dès le premier jour; cela provient de ce que la gestation de ces derniers a une durée bien plus longue que celle des Lapins, des Rats ou des Écureuils, dont les petits naissent sans poils et incapables de marcher.

Le nombre des mamelles est assez variable : les Cochons d'Inde n'en ont que deux, malgré le nombre bien plus considérable de leurs petits, et il y a jusqu'à dix mamelles chez les Écureuils. La position de ces organes n'est pas non plus la même dans tous les genres. Les glandes mammaires des Cochons d'Inde sont inguinales, d'autres genres en ont sur l'abdomen et à la poitrine; enfin elles sont placées sur les flancs et presque dorsales chez certains genres de l'Amérique méridionale, et en particulier chez les Myopotames. Quelques espèces de Rongeurs, les Lapins entre autres, ont été souvent étudiées par les embryogénistes. L'examen de leur développement a été fait presque aussi complètement que celui des Oiseaux. Nous nous bornerons à rappeler ici que les Lapins, les Cochons d'Inde, les Rats, les Écureuils et tous les autres Rongeurs que l'on a pu observer à cet égard ont un placenta discoïde et qu'ils ressemblent par conséquent aux espèces des trois ordres que nous avons déjà décrits. Ce sont d'ailleurs les derniers Hétérodontes chez lesquels nous aurons à signaler ce mode de placenta, et ils cloront la première des séries qui composent la classe des Mammifères.

De nombreuses particularités, dont la description pourrait donner lieu à des remarques importantes, devraient être signalées dans le squelette des Rongeurs. Nous nous bornerons à rappeler que la tête osseuse de ces Animaux n'a pas une grande capacité cérébrale, que la cavité nasale y est en général étendue, et que le cercle orbitaire n'est jamais complètement clos, quelle que soit la grandeur que les apophyses post-orbitaires acquièrent dans certaines espèces. La mâchoire inférieure a son condyle allongé au lieu d'être transversal, ce qui lui permet d'exécuter les mouvements de va et vient indispensables à l'action de ronger. C'est le mode de mastication qui est habituel à ces Animaux et qui a donné l'idée du nom par lequel on désigne l'ordre lui-même. Chez beaucoup d'espèces, le muscle masséter a une disposition spéciale : il envoie en avant un faisceau considérable qui passe au-dessous de l'œil et sous l'arcade zygomatique pour aller s'insérer dans la fosse canine, à laquelle il arrive en traversant une perforation plus ou moins grande placée entre l'os maxillaire et l'os lacrymal. Cette perforation se confond presque complètement avec le véritable canal sous-orbitaire; elle varie beaucoup de forme dans la série des Rongeurs, et elle peut fournir de bons caractères pour la classification naturelle de ces Animaux.

Le nombre des vertèbres est loin d'être constant : le Capromys et le Coëndou ont seize dorsales; l'Oryctère des Dunes, le Pore-Épie et le Castor en ont quatorze; il y en a treize ou seulement douze chez les autres Rongeurs. Les vertèbres lombaires varient entre six et sept, mais il n'y en a que cinq chez les Pores-Épies et les Coëndous. Le sacrum se compose de trois ou quatre vertèbres, plus rarement de deux. Les variations qui existent pour les caudales sont plus grandes. Le Rat Pileri en a trente-six; l'Écureuil des Indes, trente-deux; plusieurs autres Écureuils, vingt-cinq; l'Anomalure, trente et une; les Marmottes, vingt ou vingt-quatre; les Lapins, dix-huit; le Hamster, quinze; l'Oryctère des Dunes, quatorze; le Lemming, onze; l'Agouti, neuf; le Zemmi, huit, et le Cochon d'Inde, six.

La clavicule est tantôt complète, tantôt incomplète ou presque nulle. On s'en est servi comme guide dans la classification de ces Animaux et on les a quelquefois partagés en deux groupes, suivant qu'ils ont de fortes clavicules ou des clavicules rudimentaires; ces derniers ont aussi été appelés Aelidiens (*Aelidii*, Desm.). Les Lièvres n'en ont qu'une imparfaite, et il n'y en a pas du tout chez les Caviens. Au contraire elle est parfaite chez les Écureuils, les Rats, les Castors, les Anomalures, les Pores-Épies et beaucoup d'autres.

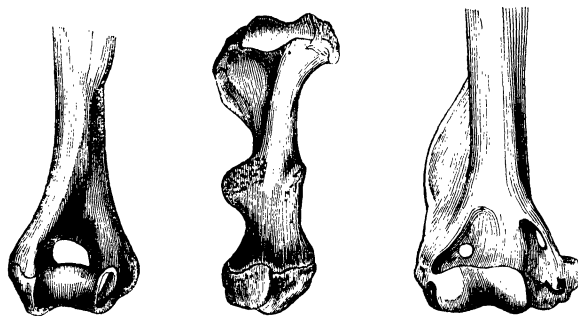
L'humérus des Rongeurs claviculés ressemble plus à celui des Carnivores, et celui des Rongeurs à clavicules rudimentaires ou nulles a plus d'analogie avec celui des Ongulés. L'extrémité inférieure de cet os est surtout variable dans sa forme; dans certains cas, il est percé d'un grand trou dans la fosse olécranienne, d'autres fois il en manque; mais chez certaines espèces il porte un canal au-dessus du condyle interne. L'humérus du Castor est très-élargi à son extrémité cubitale, de manière à rendre plus faciles les mouvements de natation que cet Animal doit exécuter; le radius et le cubitus restent séparés à tous les âges et dans toutes

les espèces, mais il n'en est pas de même du péroné, qui se soude souvent au tibia dans une partie notable de sa longueur. Les doigts ne sont pas constamment au nombre de cinq, et dans certaines espèces ceux de derrière sont réduits à trois. Il y a fréquemment un os intermédiaire entre la première et la seconde rangée du carpe. L'astragale a une forme semblable à celle qu'on lui connaît

chez les Primates, chez les Insectivores et chez la plupart des autres Mammifères monodelphes, les Bisulques et certains Édentés exceptés.

Il est peu d'ordres qui renferment des espèces aussi différentes les unes des autres, par leur mode de locomotion, que l'ordre des Rongeurs, et chez lesquelles on puisse mieux constater les particularités organiques qu'entraînent toutes ces différences de séjour. Il y a des Rongeurs capables de franchir dans l'atmosphère des espaces considérables et qui semblent voler, tant ils apportent de précision et de vigueur dans l'exécution de leurs longs sauts aériens. Ce sont les Écureuils volants, ou les Ptéromys et les Sciuroptères, et les Anomalures qu'on leur a quelquefois associés. Les expansions cutanées que ces Animaux ont sur les flancs et qui pendent entre leurs membres, les replis analogues qui s'étendent entre les cuisses et sur la base de la queue des Anomalures, ont été comparées à des ailes et ils servent en effet à les soutenir en l'air, comme le font ceux des Galéopithèques et des Pétauristes.

Les Écureuils, les Loirs, certains Rats, les Coëndous et quelques autres sont essentiellement destinés à vivre sur les arbres, mais ils n'ont pas d'expansions cutanées étendues entre les membres. Chez les derniers de ces Animaux la queue est même préhensile, comme celle des Kinkajous et de la plupart des Singes qui vivent dans le même pays qu'eux. D'autres Rongeurs se tiennent plus volontiers à terre. Ceux-ci se rapportent à deux catégories bien distinctes l'une de l'autre, surtout si on n'envisage que les espèces extrêmes : les uns marchent avec facilité mais sans sauter; ils ont les membres postérieurs peu différents de ceux de devant; les autres au contraire n'avancent guère que par sauts et par bonds; leurs pieds de derrière sont beaucoup plus forts que les antérieurs et leur queue est en général allongée. Parmi ces Animaux sauteurs on remarque surtout les Gerboises, dont les longs métatarsiens des second, troisième et quatrième doigts sont soudés en un seul os, comparable au tarse des Oiseaux. Il y a aussi, et en grand nombre, des Rongeurs qui fouillent le sol pour s'y cacher. Certaines espèces marcheuses, sauteuses ou même arboricoles ont également cette habitude, mais elle est portée à son plus grand développement chez les Rongeurs de la tribu des Rats-Taupes, qui sont ici les représentants des Talpoides insectivores. Ces Rats-Taupes vivent dans les galeries qu'ils se sont creusées et ils offrent pour principales particularités un corps trapu, des oreilles courtes ou nulles, une queue plus ou moins rudimentaire, des doigts forts et armés d'ongles falciformes; enfin des yeux toujours plus petits que ceux des espèces terrestres, et quelquefois si rudimentaires, que la peau passe au-devant d'eux sans s'ouvrir sous la forme de paupières. Il y a aussi des Rongeurs aquatiques; on les trouve dans des localités fort éloignées les unes des autres. Le Castor vit sur une surface assez grande de l'hémisphère boréal; le Campagnol amphibie ou le Rat d'eau habite l'Europe; l'Ondatra est de l'Amérique septentrionale, où l'on retrouve d'ailleurs le Castor; le Myopotame ou Coypou fait partie de la faune sud-américaine, et l'Hydromys de celle de la Nouvelle-Hollande. Ces

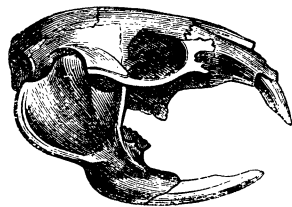


HUMÉRUS DE GRAND CABIAI. HUMÉRUS DE CASTOR FIBER. HUMÉRUS DE MARSOUIN.
2 5 de grand. 1/2 de grand. grand, nat.

trois genres sont fort diversement organisés, et c'est bien à tort qu'on les a jusqu'ici réunis dans une seule famille.

Toutes ces particularités dans la forme du corps et dans la composition des membres ont moins d'importance qu'on ne serait d'abord porté à le supposer, et l'on établirait une classification peu naturelle des Rongeurs si l'on se laissait uniquement guider par ceux des caractères qui sont en rapport avec la manière de vivre. En effet, chaque groupe naturel peut être représenté par quelques-uns de ses genres dans des conditions d'habitat assez opposées. Ainsi il y a des *Sciuridés* qui volent; il y en a qui vivent sur les arbres, mais qui ne volent pas, et d'autres se tiennent plus près du sol ou creusent même des terriers; enfin le *Castor* n'est peut-être que le représentant aquatique de la même famille. L'*Ondatra* appartient plus certainement à la tribu des *Campagnols*, quoiqu'il vive dans l'eau comme le *Castor*, et l'*Hydromys* est de celle des *Rats*. Les *Coëndous* sont des *Hystrioidés* qui se tiennent sur les arbres, et les *Pores-Épics* des *Hystrioidés* terrestres; enfin le *Myopotame* est, pour ainsi dire, un *Capromys* fluvial, et il doit être rapproché de ce dernier dans la classification méthodique.

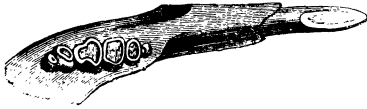
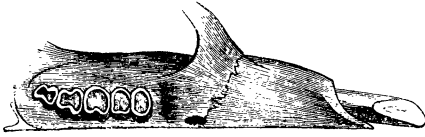
Le principal caractère des Rongeurs est tiré de leur système dentaire, qui se compose de deux sortes de dents seulement, des incisives et des molaires. Les *incisives*, dont il y a toujours une paire forte et tranchante à chaque mâchoire, sont longues, arquées et revêtues, à leur face antérieure, d'une bande épaisse d'émail. C'est à l'aide de ces dents que les Rongeurs coupent les substances dont ils se nourrissent, qu'ils rongent les fruits durs, les écorces, le bois, coupent les branches et attaquent des matières plus dures encore, les os, par exemple; elles peuvent aussi servir à leur défense, et les blessures qu'elles font sont le plus souvent redoutables. Ces dents poussent pendant toute la vie; elles prennent dans l'intérieur des mâchoires une très-forte insertion, grâce à leur racine longue et unique qui s'enfonce profondément dans l'intérieur des os et passe souvent au-dessous des molaires à la mâchoire supérieure aussi bien qu'à l'inférieure. Il arrive donc que les incisives supérieures, s'enfoncent, non-seulement dans l'os incisif ou intermaxillaire, mais aussi dans le maxillaire; aussi a-t-on pensé quelquefois que ces dents pouvaient être considérées comme étant des canines et non de véritables incisives. À l'appui de cette manière de voir, on a allégué que si les grandes dents antérieures de la mâchoire supérieure sortent des os incisifs, elles sont en réalité implantées dans les maxillaires, ce qui est le caractère des dents canines; mais il faut objecter que c'est dans les os incisifs ou intermaxillaires qu'elles commencent à se développer, tandis que les canines n'offrent jamais cette particularité, et que les deux petites dents qui sont placées en arrière d'elles, chez les *Lapins*, restent aussi dans les mêmes os sans atteindre, dans aucun cas, les maxillaires. Malgré leur énorme développement, ces deux paires de grandes dents à couronne coupante ou pointue méritent donc bien, comme celles de la mâchoire supérieure des *Éléphants*, la dénomination de dents incisives. Par suite de leur enfoncement dans l'os maxillaire, les dents incisives des Rongeurs étendent quelquefois leurs racines jusqu'auprès des molaires et même au delà de l'insertion de celles-ci; c'est ce que les *Géoryques* montrent d'une manière très-évidente, et cependant personne ne songe à y voir de véritables dents molaires, ce qui, à notre avis, ne serait pas plus erroné que de les considérer comme canines. Elles poussent pendant toute la vie, mais elles s'usent aussi constamment par l'usage qu'en font les Rongeurs et elles conservent à peu près les mêmes proportions à tous les âges. Si l'une d'elles vient à manquer, celle qui lui est opposée n'éprouvant plus de frottement, s'allonge sans s'user et elle peut sortir de la bouche à la manière des défenses des *Éléphants*, ou se replier en dedans et devenir une cause de difformité; c'est ce que l'on a plusieurs fois observé chez les *Lapins* et chez les *Rats*. Le *Castor* en a aussi fourni un exemple, et il pourrait s'en présenter dans d'autres genres.



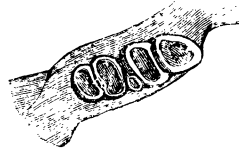
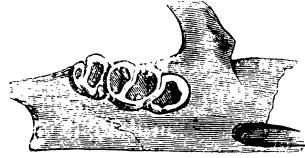
CRANE DE GÉORYQUE, grand. nat

Les dents incisives sont suivies par un espace vide ou *barre* qui les sépare des molaires.

Le nombre le plus habituel des *molaires* est de trois ou quatre paires à chaque mâchoire ; mais il s'élève à cinq chez les Lagomys, et même, supérieurement, à six dans les Lièvres et les Lapins. Chez les Hydromys de la Nouvelle-Hollande, il des-



DENTS D'HÉLIOPHOBIE, 2/1 de grand.



DENTS MOLAIRES D'HYDROMYS, 2/1 de grand.

cent au contraire à deux en haut comme en bas. M. Peters a constaté la présence de cinq paires de molaires à l'une et à l'autre mâchoire dans un Rongeur voisin des Bathyergues qu'il a rapporté de Mozambique et qu'il nomme Héliophobie.

Qu'elles soient au nombre de deux paires, de trois, de quatre ou de cinq à chaque maxillaire, les dents molaires des Rongeurs sont uniformes ou à peu près uniformes, assez souvent égales entre elles et elles ne peuvent être distinguées nettement en avant-molaires, principale et arrière-molaire, comme celles des Primates ou des Carnivores. Cependant beaucoup de Sciuridés ont leurs quatre molaires supérieures précédées par une molaire plus petite appelée dent gemmiforme ou caduque, qui est une sorte d'avant-molaire comparable aux petites dents, que nous avons nommées dents intermédiaires chez les Insectivores. Une semblable dent existe aussi chez quelques espèces de Rats, tels que les *Sminthus* et les *Mériones* ; on la retrouve encore chez plusieurs Gerboises.

Les dents molaires des Rongeurs sont appropriées à des régimes assez peu variés. Essentiellement herbivores chez les Lapins et les autres Animaux de la même famille, elles ont leur fût composé d'une ou deux lames verticales composées d'ivoire entouré par une couche d'émail. Dans d'autres genres, l'émail forme dans leur masse des replis rubanés



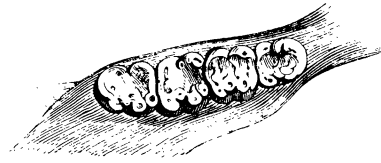
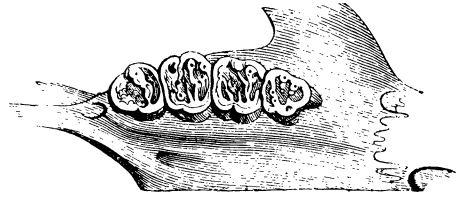
DENTS MOLAIRES SUPÉRIEURES DE SMINTHUS, très-grosses.



DENTS DE RAT D'EAC, 4/1 de grand.

qui leur donnent plus de solidité, et dont les contours divers ou les figures variées doivent être consultés avec soin pour la caractéristique des espèces, et souvent pour l'établissement des genres. D'autres fois ces complications de l'émail se produisent surtout à la partie coronale, et, au lieu de rentrer dans la substance des dents par le flanc, elles s'y introduisent par le sommet, aussi lorsque l'usure a entamé ce dernier, détermine-t-elle des îlots elliptiques ou arrondis formés d'émail. Leur nombre et leur disposition ne sont pas moins changeants, et l'âge en modifie souvent la disposition d'une manière très-notable, parce que la coupe de ces enfoncements donne des dessins différents, suivant la hauteur de la couronne à laquelle l'usure les rend apparents. Dans un

troisième cas, ce sont les surfaces latérales qui sont flexueuses, anguleuses, etc. Nos espèces vulgaires de Campagnols présentent cette disposition à un degré très-développé et la coupe de leurs dents est en zigzags. Enfin la couronne peut être tuberculeuse et ses variations dépendent alors de la conformation de ses mamelons, c'est-à-dire de leur saillie, de leur épaissement, etc. ; c'est ce que l'on voit chez les espèces granivores, comme les Rats, et mieux encore chez celles qui sont frugivores, comme les Loirs. Une semblable disposition est à peu près générale chez les Sciuridés. On comprend l'importance qu'il y a d'étudier toutes ces variations dentaires, non-seulement pour acquérir une connaissance plus exacte des nombreuses espèces de cet ordre, mais encore pour arriver à comprendre leurs mœurs et les régimes plus ou moins spéciaux qui leur sont habituels.



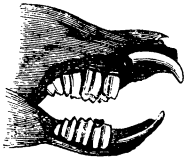
ÉCUREUIL DE L'INDE (molaires de forme tuberculeuse).

Dans la classification générale des Rongeurs, on tient également compte de la disposition radiculée ou non de leurs dents molaires ; mais il ne faut pas donner à ce caractère plus de valeur qu'il n'en a réellement. F. Cuvier, qui a étudié ces Animaux avec le plus grand soin et qui a tant contribué à les faire mieux connaître, attachait d'abord beaucoup trop d'importance à la présence ou à l'absence de racines distinctes aux dents molaires des Rongeurs, et dans le grand article sur les *Mammifères*, qu'il a inséré dans le t. LIX du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, il divisa ces Animaux de la manière suivante : 1^o ceux qui ont des mâchoières radiculées mais simples ; 2^o ceux qui ont les mâchoières radiculées et composées ; 3^o ceux qui ont les mâchoières sans racines. Les premiers sont en général granivores, les seconds sont omnivores et les troisièmes sont herbivores.

Mais, en se servant de cette classification, F. Cuvier a bien soin de dire que les trois sections qu'elle lui donne ne sont pas assez naturelles pour recevoir le nom de familles, quoiqu'elles soient nécessaires pour faciliter l'étude. Aujourd'hui on peut aller plus loin et apprécier plus exactement les véritables affinités que les Animaux du même ordre ont entre eux.

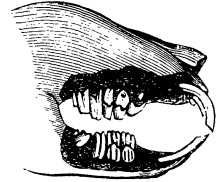
Il est convenable de tenir compte du caractère fourni par la présence ou par l'absence de racines aux molaires des Rongeurs ; mais on ne saurait y voir une particularité susceptible d'être mise au premier rang dans l'arrangement des genres, et cela est si vrai que, dans certains Campagnols, les dents ont des racines chez les sujets adultes, tandis qu'elles en manquent constamment chez les jeunes sujets des mêmes espèces, ou, à tous les âges, chez les autres espèces du même genre. Ailleurs on constate aussi que des Animaux, très-peu différents par l'ensemble de leurs principaux caractères, sont, les uns pourvus, et les autres au contraire dépourvus de racines à leurs dents molaires. Comme cette diversité se reproduit dans plusieurs groupes naturels, on doit nécessairement lui refuser la valeur que F. Cuvier lui avait provisoirement donnée à une époque où la science ne possédait pas tous les documents qu'elle a recueillis plus récemment et qui sont en partie dus à ce naturaliste.

Les Rongeurs ont les deux dentitions qu'on a également constatées chez la plupart des autres Animaux mammifères. Avant la sortie des dents persistantes dont nous venons de signaler les dispositions générales, ils en ont possédé d'autres dont la chute a eu lieu à une époque plus ou moins rapprochée de la naissance, soit avant, soit après, et qui composent leur système dentaire de lait. On doit supposer que leurs incisives se remplacent pendant la vie intra-utérine ; car, dans aucun cas, on n'en a aperçu la chute chez des Animaux déjà nés, et chez les Cochons d'Inde la paire unique de molaires qui compose, comme chez presque tous



DENTS DE COCHON D'INDE
NAISSANT, gr. nat.

les autres Rongeurs, la dentition de lait tombe aussi avant la naissance. Ce fait curieux a été découvert par G. Cuvier et par son aide, M. E. Roussseau. Chez les autres Rongeurs cette même paire de dents n'est remplacée qu'après que l'Animal a déjà mangé, et chez les espèces à quatre paires de molaires, sa chute coïncide à peu près avec l'apparition de la quatrième dent. Les Lièvres et les Lapins qui ont plus de quatre paires de molaires ont aussi plus d'une paire de dents de lait à chaque mâchoire ; supérieurement ils remplacent les trois premières de chaque côté et inférieurement les deux premières. On a aussi constaté chez eux le remplacement de la paire accessoire des incisives supérieures quelque temps après la naissance. La dent qui doit succéder ici à la petite incisive de la première dentition se montrant hors de son alvéole avant la chute de cette même dent, il en résulte que la grande paire, qui est commune aux Lapins et aux autres Rongeurs, cache momentanément derrière elle deux paires de dents plus petites, au lieu d'une seule; c'est ce qui donne alors aux Léporidés, mais seulement pendant un temps assez court, six dents au lieu de quatre, et c'est à cause de cela qu'on a comparé leur dentition à celle des Kanguroos, qui ont en effet six incisives supérieures; mais le rapprochement est peu exact puisque les six incisives supérieures des Kanguroos sont persistantes, et que celles des Lapins résultent de la présence simultanée de quatre dents de remplacement, dont deux viennent d'apparaître et de deux dents de lait, qui ne vont pas tarder à tomber.



DENTS DE JEUNE LAPIN.
grand. nat.

Certains Animaux de la famille des Sciuroidés ont, comme nous l'avons déjà dit, cinq paires de molaires à la mâchoire supérieure. Conformément à la règle énoncée plus haut que chez les Rongeurs, qui ont plus de quatre paires de molaires, il y a plus d'une paire de molaires de remplacement, on devait supposer qu'ils remplacent deux paires de ces dents. En effet, on leur en voit paraître deux nouvelles, mais seulement pour la mâchoire supérieure, ainsi que je m'en suis assuré. Ce sont, une fausse molaire gemmiforme et une molaire de forme ordinaire. Il est fâcheux qu'aucun naturaliste ne nous ait encore appris comment s'opère le remplacement des dents chez les Rongeurs, tels que le *Sminthus*, la *Mérione* et plusieurs *Gerboises*, qui ont aussi une molaire gemmiforme en avant des trois dents molaires propres aux autres Animaux de leurs groupes respectifs.

On sait qu'un rapport constant existe entre le mode de nourriture des Animaux et la forme de leurs dents; une semblable relation s'observe toujours entre les dents et le canal intestinal, également en vue du régime alimentaire.

La plupart des Rongeurs vivent de substances végétales et ils ont le tube digestif notablement allongé; leur cœcum est principalement remarquable par son ampleur. C'est chez les espèces exclusivement herbivores, comme les Lapins, les Lièvres et les *Lagomys*, que le renflement cœcal acquiert son plus grand développement; il a aussi une complication supérieure à celle qu'on lui voit chez les autres Animaux. Sa cavité est cloisonnée intérieurement et sa capacité égale à peu près dix fois celle de l'estomac. Chez d'autres espèces le cœcum a quatre fois le volume de l'estomac: ce sont les *Campagnols*, les *Hamsters*, les *Rats-Taupes*, etc, dont le régime est en partie granivore; dans les *Marmottes* et les *Spermophiles*, son ampleur et celle de l'estomac s'équivalent à peu près; enfin chez les *Myoxidés* ou les *Loirs* et les *Graphiures*, il n'y a pas de dilatation au commencement du gros intestin, et, par conséquent, point du tout de cœcum, ce qui est une exception encore unique dans l'ordre qui nous occupe.

Les chiffres suivants font connaître la longueur du canal intestinal chez quelques-unes des principales espèces: *Écureuil commun*, 2,894; *Ptéromys éclatant*, 3,424; *Marmotte des Alpes*, 3,854; *Loir*, 0,810; *Souris*, 0,533; *Rat noir*, 1,192; *Surmulot*, 2,234; *Rat d'eau*, 1,242; *Zemmi*, 1,592; *Oryctère des Dunes*, 1,580; *Porc-Épic*, 7,639; *Capromys*, 5,480;

Paca, 5,680; Agouti, 5,470; Cochon d'Inde, 3,029; Lièvre, 6,033; Lapin de Garenne, 1,598; Lapin domestique, 1,650; Lagomys, 1,868.

Plusieurs Rongeurs manquent de la vésicule du fiel, mais le plus grand nombre en possède une. Leur foie ne présente rien de bien particulier, si ce n'est chez les Capromys et chez le Plagiodonte où ses lobes sont décomposés en nombreux lobules secondaires, ce qui lui donne une apparence racémeuse ou à peu près en grappe, dont le foie des autres Animaux ne fournit aucun exemple.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés relativement aux caractères anatomiques des Rongeurs ne paraîtront pas superflus si l'on se rappelle tout l'intérêt qui se rattache à la connaissance de ces Animaux, parmi lesquels on compte tant d'espèces nuisibles à nos cultures, et, en même temps, un si grand nombre de genres curieux par la singularité de leurs formes extérieures et par la finesse de leur instincts. On sera donc fort étonné lorsque nous dirons que les naturalistes ne les ont bien connus que dans ces dernières années, et que Buffon et Daubenton n'avaient encore réuni à leur sujet qu'un très-petit nombre de documents.

Ces Animaux étant plus petits que les autres, on s'était contenté de les signaler comme étant des Rats peu différents des nôtres ou même identiques avec eux toutes les fois qu'on les avait remarqués, et les zoologistes, alors suffisamment occupés par l'étude des grosses espèces de Mammifères, avaient d'abord négligé la description des Rongeurs exotiques et même celle des espèces indigènes, dont les caractères les avaient moins frappés. Le Castor, quelques Écureuils ou Marmottes, un petit nombre de Rats en apparence analogues entre eux, le Pore-Épic et certaines espèces voisines, la Gerboise, dans laquelle on croyait retrouver le *Saphan* de la Bible, les Cabiais, les Lièvres et les Lapins; tels étaient, avec un très-petit nombre d'autres, les seuls Rongeurs dont il fut question dans les ouvrages publiés jusqu'à la fin du dernier siècle ou même jusqu'aux premières années du siècle actuel. Ce n'est qu'à une époque plus rapprochée de la nôtre que l'on a compris l'intérêt qu'un examen approfondi de ces Animaux pourrait offrir, et, lorsqu'on s'en est occupé, on a bientôt reconnu que le sujet était tout à fait digne de l'attention des observateurs.

Il n'y a pas, dans toute la classe des Mammifères, un groupe qui possède un plus grand nombre d'espèces que celui des Rongeurs, et il n'en est pas non plus dont la dispersion à la surface du globe soit plus étendue. L'Afrique, l'Asie et les deux Amériques sont riches en Animaux de cet ordre. L'Europe lui emprunte plus de la moitié de sa population mammifère, et il y a des Rongeurs dans beaucoup d'îles qui sont privées de Mammifères appartenant aux autres groupes; quelquefois même ils y constituent, comme le *Philœomys* aux Philippines, les Capromys et le Plagiodonte aux Antilles, des genres particuliers et qu'on ne retrouve point sur la terre ferme. Enfin la Nouvelle-Hollande, qui ne possède guère, en fait de Mammifères, que des Marsupiaux, nourrit plusieurs espèces de Rongeurs (1), et quoique les seconds de ces Animaux y soient, comme les premiers, moins variés en espèces que dans les autres parties du monde, ils constituent plusieurs espèces et sont de trois genres différents. Quelques-uns rentrent dans le genre des Rats, qui fournit aussi des espèces à tous les autres pays; les autres groupes des *Hapalotis* ou des *Hydromys*, et ils constituent des genres exclusivement australiens.

Après ce que nous venons de dire, le fait suivant acquiert une importance incontestable : Madagascar n'a fourni jusqu'à ce jour aucune espèce de Rongeurs. Malheureusement on ne connaît pas encore assez bien cette grande terre pour assurer qu'elle n'en possède réellement pas, et que de nouvelles recherches ne contrediront pas l'indication qui nous est fournie par l'état actuel de la science.

(1) Si l'on admet, comme on le fait assez généralement, que l'Homme et le Chien y sont venus d'ailleurs, on est conduit à dire que ces Rongeurs et quelques Chiroptères cités dans cet ouvrage sont les seuls Mammifères monodelphes que notre espèce ait rencontrés à la Nouvelle Hollande lorsqu'elle s'y est établie.



HAPALOTIS ALBIPÈDE, DE LA NOUVELLE-HOLLANDE, 1/4 de grand.

La distribution des Animaux de cet ordre entre les différents continents méritait d'être signalée, car la nature, en l'opérant, paraît s'être astreinte à des règles analogues à celles qu'elle a suivies dans la répartition des Cheiroptères. Il y a des groupes de Rongeurs qui fournissent des espèces à tous les centres de populations animales et que l'on retrouve ainsi dans des lieux très-différents les uns des autres. Dans le midi de la France, dans l'Amérique méridionale ou même à la Nouvelle-Hollande, leurs espèces sont assez peu différentes entre elles, et elles ne diffèrent guère que par des caractères de valeur sous-générique. Nous en avons un exemple remarquable dans les Rongeurs de la tribu des Rats ou Muriens, celle de tout l'ordre qui réunit la plus grande multiplicité d'espèces. Les Campagnols proprement dits et les genres dépendant de la même série qu'eux sont déjà moins étendus, et bien qu'ils aient des représentants dans l'ancien et dans le nouveau continent, il est facile de reconnaître qu'ils appartiennent essentiellement à l'hémisphère boréal, puisque l'Afrique ainsi que l'Amérique méridionale en sont dépourvues ou n'en présentent que quelques types aberrants et fort rares. D'ailleurs on pourrait tout aussi bien réunir ces derniers à la division des Muriens cosmopolites qu'à celle des Campagnols.

La famille des Lièvres s'éloigne des autres par tant de caractères qu'on devrait la distraire de l'ordre des Rongeurs. Elle est aussi l'une des plus répandues sur le globe, puisque ses espèces se rencontrent depuis l'Amérique méridionale et le cap de Bonne-Espérance jusque sur les rivages de l'Océan glacial arctique.

La grande catégorie des Sciuridés, dont les espèces, subdivisibles en plusieurs tribus, ont des formes si variées, un pelage souvent si éclatant et des allures en général si gracieuses, est de même l'une des plus étendues, et les deux continents s'en partagent à peu près également les nombreux sous-genres. Néanmoins il est facile de reconnaître qu'elle appartient surtout à l'hémisphère boréal, et plusieurs des genres qui la composent, tels que les Écureuils-Volants, les Marmottes, les Spermophiles, etc., ne fournissent aucune espèce à l'hémisphère austral, et les Écureuils sont incomparablement moins multipliés dans cet hémisphère que dans l'autre. Les Castors sont encore des Animaux limités aux terres boréales, et il en est ainsi des autres groupes du même ordre qui sont à la fois communs au nouveau continent et à l'ancien.

La loi de localisation s'applique, au contraire, à des familles naturelles qui, sans s'étendre jusqu'aux pays du nord, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau continent, appartiennent aux régions intertropicales ou tempérées et sont circonscrites dans l'un ou dans l'autre. Comme les Pithécien, les Céliens, les Roussettes et les Phyllostomidés, elles ne se retrouvent pas dans les deux continents à la fois. L'un de ces groupes s'étend cependant notablement au delà de la zone tempérée, mais sans cesser de rester spécial à l'ancien continent; c'est celui des Loirs ou Myoxidés. Les Gerboises sont communes à l'Europe orientale, à une partie de l'Asie et à l'Afrique, mais il n'y en a pas en Amérique, et il en est de même des Bathyergues. Ce n'est que dans le continent africain que vivent les Cténodaactyles et les Pédètes, dont chacun sert de type à une tribu particulière. Au contraire, les familles ou tribus des Saccophores, des Cténomes, des Saccomys, des Macrocaules, des Chinchilliens et des Caviens sont exclusivement américaines, et il en est encore de même de plusieurs groupes de la grande famille des Hystricidés, tels que les Pacas, les Agoutis, les Éréthizoniens, les Échimys et les Capromys, qui sont particuliers à l'Amérique, tandis que d'autres Hystricidés ou les Pores-Épics et les genres qui s'en rapprochent le plus ne sont connus que dans l'ancien monde. Le singulier genre des Anomalures, qui se compose de deux espèces, n'existe qu'en Afrique, et il en est de même de celui des Aulacodes.

On a découvert des Rongeurs fossiles dans plusieurs des pays où il y a aujourd'hui des Rongeurs vivants, mais ils paraissent très-loin d'être aussi nombreux que ces derniers, et on ne les connaît pas aussi bien. On a pourtant constaté que plusieurs d'entre eux constituent des genres particuliers dont les affinités méritent d'être signalées. Plusieurs rentrent dans la famille des Castors (*Steneotiber*, *Chalicomys*, etc.); d'autres paraissent devoir être réunis aux Hystricidés (*Theridomys*, *Archeomys*); enfin il en est qui se rapprochent des Hélamyens; on les a nommés *Issiodoromys*.



DENTS D'ARCHEOMYS, 2/1.



DENTS DE THERIDOMYS, 3/1.



DENTS D'ISSIODOROMYS, 4/1.

Ces Rongeurs fossiles et quelques autres encore, parmi lesquels on peut citer divers Léporidés, appartiennent aux terrains tertiaires d'Europe et principalement à ceux de la France. Ils sont miocènes ou proicènes. Ceux des dépôts diluviens ont plus de rapports avec les espèces actuelles. On en signale aussi dans les dépôts sous-himalayens, et il y en a dans les deux Amériques. Le plus remarquable parmi ceux du nouveau continent est une espèce de Gastor dont la taille dépassait notablement celle des Castors actuels. On en a fait un genre à part sous le nom de *Castoroïdes*.

On n'a pas encore trouvé d'ossements fossiles de Rongeurs dans des dépôts plus anciens que ceux de l'étage proicène. Les plâtrières des environs de Paris, les lignites d'Apt et les calcaires du Puy en Velay sont, en France, les seuls gisements un peu anciens qui nous en aient encore fourni des débris.

Le nombre des Rongeurs connus, sans y comprendre les fossiles, approche de six cents espèces, et les genres dans lesquels on les a partagés sont fort multipliés. Il y a loin de leur classification actuelle à celle que Linné et les naturalistes de la même époque avaient établie, et dont nous donnerons une idée en la reproduisant comme Gmelin l'a exposée dans la dernière édition du *Systema naturæ*.

Les genres n'y étaient encore qu'au nombre dix, et ils ne renfermaient qu'un petit nombre d'espèces chacun; ce sont les suivants :

Hystrix (quatre espèces); *Cavia* (huit espèces); *Castor* (deux espèces: la deuxième est le *Castor huidobrius*, qui est très-probablement le même Animal que le Coy pou); *Mus* (qua-

rante-deux espèces); *Arctomys* (sept espèces); *Sciurus* (vingt-huit espèces); *Myoxus* (douze espèces); *Hyrax* (deux espèces, qui sont les Damans, aujourd'hui classés, avec raison, auprès des Rhinocéros).

A cette époque (1789), Pallas avait publié depuis quelques années le bel ouvrage sur les Rongeurs (1) dans lequel il a si savamment éclairci l'histoire de ces Animaux (2); mais les découvertes des voyageurs et des naturalistes plus récents ont permis d'ajouter beaucoup d'espèces à celles qu'il avait étudiées lui-même et de perfectionner à certains égards la description de celles qui étaient déjà connues de son temps. Pallas avait surtout fait connaître les Rongeurs du vaste empire russe, et ses grands voyages dans la Crimée, ainsi que dans la Russie d'Asie, lui avaient procuré beaucoup d'espèces inconnues avant lui. Celles des parties occidentales de l'Europe, sur lesquelles Buffon et Daubenton avaient déjà réuni des documents précieux, ont, depuis lors, attiré l'attention des observateurs. Grâce surtout aux travaux de M. de Sélys Longchamps, on les connaît maintenant d'une manière réellement satisfaisante. En y joignant celles de l'Europe orientale, leur nombre n'est pas inférieur à cent. Les Rongeurs de l'Afrique, ceux de l'Asie méridionale ou des deux Amériques, et ceux bien moins variés qui sont associés aux Marsupiaux dans la Nouvelle-Hollande ont été recherchés avec un soin tout particulier, et les observations aussi importantes qu'inattendues auxquelles ces Animaux ont donné lieu ont amplement dédommagé les naturalistes du temps et de l'attention qu'ils leur ont accordés. F. Cuvier est un de ceux qui s'en sont occupés avec le plus de soin. Plusieurs de ses ouvrages et divers mémoires spéciaux insérés par lui dans les recueils périodiques renferment de nombreux documents relatifs aux Mammifères Rongeurs. Les travaux de MM. E. Geoffroy, Desmarest, Isidore Geoffroy, etc., ont aussi contribué à perfectionner cette branche importante de la mammalogie à laquelle divers naturalistes étrangers, tels que MM. Gray, A. Wagner ou Brandt, et plus particulièrement notre savant ami M. Waterhouse, ont aussi fait faire récemment des progrès aussi rapides qu'importants.

Les détails minutieux dans lesquels M. Waterhouse est entré au sujet des Rongeurs qu'il a pu observer, et les données précieuses qu'il en a tirées pour la distribution géographique et pour la classification naturelle de ces animaux donnent à ses recherches une très-grande valeur. De mon côté, j'ai essayé, dans plusieurs occasions, d'ajouter des documents nouveaux à ceux que l'on possédait déjà relativement au même ordre, et j'ai fait en même temps une nouvelle étude des espèces fossiles que l'on connaît. Ce travail m'a conduit à modifier dans certains points la classification des Rongeurs, que je diviserai d'abord en deux sous-ordres sous les noms de *Duplicidentés* et de *Rongeurs ordinaires*.

Avant d'en commencer l'histoire, je parlerai d'un genre dont il est encore impossible de décider la véritable place, parce qu'il n'est établi que sur l'examen d'un dessin envoyé de l'Inde par Duvaucel, c'est celui des ΠΙΤΗΕΧΕΙΡΣ (*Pithecheirus*): ce Rongeur est décrit comme ayant le pouce des pieds de derrière opposable aux autres doigts, ce qui lui a valu son nom de *Pithéchéir*, signifiant main de Singe. Je l'aurais passé sous silence si je ne le trouvais mentionné parmi les Mammifères Rongeurs dans la liste que MM. Temminck et Schlegel ont publiée des Animaux de l'archipel indien. Voici comment F. Cuvier en a parlé dans son *Histoire des Mammifères*:

(1) *Novæ species quadrupedum e glirium ordine cum illustrationibus complurium ex hoc ordine animalium*, auctore Petro Sim. PALLAS. In-4^o, Erlangæ, 1778.

(2) Vicq-d'Azyr, qui s'est beaucoup servi de l'ouvrage de Pallas, a partagé les Rongeurs en dix catégories qu'il nommait des genres. Ce sont: 1^o les Sciriens (*Sciurii*), comprenant vingt espèces; 2^o les Écureuils volants (*Sciuri volantes*), quatre espèces; 3^o les Glirins (*Glirini*), ou les Marmottes, les Campagnols et les Rats, quatorze espèces; 4^o les Surmurins (*Surmurini*), comprenant les Cavia de Linné et de Gmelin; 5^o les Essorillés (*Inauriti*), groupe de six espèces tout à fait artificiel; 6^o les Planiqueues (*Planicaudati*), ou le Castor, l'Ondatra et même le Desman; 7^o les Sauteurs (*Saltatores*) ou les Gerboises, trois espèces; 8^o les Double-Dents (*Duplicidentes*), ou les Léporidés, dix espèces; 9^o les Épineux (*Spinosi*), ou les Hystriciens d'aujourd'hui, auxquels sont associés le Hérisson et les Taurecs.

GENRE PITHÉCHÉIR (*Pithecheirus*, F. Cuvier). « Tant que j'ai conservé l'espérance qu'un jour les papiers laissés par M. Alfred Duvaucel me seraient rendus ; que les nombreuses notes qu'il m'annonçait par sa correspondance et que les dessins qu'il avait fait faire pour mon ouvrage tomberaient entre des mains assez fidèles pour les adresser à sa famille, après qu'à Madras il eut succombé aux fatigues et aux dangers de toute espèce ; tant, dis-je, que j'ai eu l'espoir de recouvrer les richesses qu'il avait accumulées par quatre années de travaux, j'ai dû ne point publier les Animaux dont il m'avait envoyé les peintures, sans y joindre de description ni surtout de ces détails pleins d'intérêt et de vie dont il savait si bien animer leur histoire.

« Aujourd'hui (1), après dix ans d'attente, je dois renoncer à la pensée que l'héritage scientifique de mon ami pourra m'être un jour rendu ; mais, en même temps, naît pour moi le devoir de faire connaître tout ce qui, dans les envois qu'il m'a faits, se trouve être assez complet pour que la science en puisse profiter, et pour que quelques traces en restent dans la mémoire des naturalistes qui savent apprécier le sacrifice d'une vie fait au profit des connaissances qu'ils se font gloire de propager.



LE PITHÉCHÉIR, d'après Fr. Cuvier, 1/2 de grand.

« Ce sont ces motifs qui me déterminent à publier aujourd'hui des figures sur lesquelles je n'ai point reçu de notes explicatives, et, entre autres, celle du Mammifère que je donne ici sous les noms de PITHÉCHÉIR MÉLANURE (*Pithecheirus melanurus*), noms qui expriment les caractères principaux de cet Animal. Par ces caractères, nous voyons que ce Mammifère se rapproche des Rats et des Sarigues, sans toutefois pouvoir être réuni entièrement ni à l'un ni à l'autre de ces genres. La tête et la queue rappellent la tête et la queue des Rats, tandis que les pieds de derrière et un peu la tête rappellent les Pédimanes américains ; mais les pouces, très-séparés aux pieds de derrière, avec un ongle plat, et ceux des pieds de devant, quoique très-courts, garnis aussi d'ongles aplatis et paraissant également opposables aux autres doigts, ne permettent pas d'admettre cet Animal parmi les Rats ; on ne peut pas davantage le considérer comme une Sarigue, à cause de ce pouce des membres antérieurs et de sa queue non préaillante.

(1) Février 1837

« D'après ces caractères tirés des organes du mouvement, le Pithéchéir nous présenterait le type d'un genre nouveau et probablement de l'ordre des Rongeurs, ou de la famille des Pédimanes; mais cette question restera douteuse jusqu'à ce qu'on ait connaissance de son système de dentition.

« Les couleurs de son pelage, d'un brun fauve uniforme, et sa queue noire l'éloignent également des genres dont nous venons de parler. En effet, toutes les espèces qui constituent ces genres sont revêtues d'un pelage terne, et elles sont en assez grand nombre pour qu'on puisse en induire qu'il n'est pas dans leur nature qu'elles soient revêtues d'un pelage brillant.

« Je ne puis indiquer ni la taille de cet Animal ni sa patrie. Sous le premier rapport, en le jugeant par analogie, nous lui donnerions la taille d'un grand Rat. Quant aux contrées où il vit et où il se retrouvera sans doute un jour, j'ai lieu de présumer, de l'époque où il m'est parvenu et des peintures qui accompagnaient la sienne, qu'il est originaire des provinces du nord du Bengale, si ce n'est des parties occidentales de Sumatra. »

Dans leur énumération des Animaux propres aux îles de l'Inde, MM. Temminck et Schlegel citent le Pithéchéir parmi les Mammifères Rongeurs, mais sans rien ajouter à ce que F. Cuvier en a dit. Ils le mettent au nombre de ceux qui sont particuliers à l'île de Java et ne le mentionnent pas dans la liste des espèces qui vivent à Sumatra ou dans les autres îles de l'archipel indien. A en juger par la figure due à Duvauzel, le Pithéchéir me semble avoir bien plus d'analogie avec les *Ptilocercus* (p. 230) qu'avec les Rongeurs, mais je ne puis donner à l'appui de ce rapprochement aucune observation précise, n'ayant observé le Pithéchéir dans aucun des Musées que j'ai visités.

I

SOUS-ORDRE DES DUPLICIDENTÉS

Dans la classification des Mammifères qu'il a publiée en 1792, dans l'*Encyclopédie méthodique*, Vicq d'Azyr a admis sous le nom de Duplicidentés un groupe à part comprenant les *Lièvres*, les *Lapins* et plusieurs espèces plus petites auxquelles on a donné, depuis lors, le nom générique de *Lagomys*. Ces Animaux diffèrent des Rongeurs ordinaires parce que leurs dents incisives supérieures sont doubles, celles de la paire qui reste unique dans tous les genres que nous étudierons ensuite étant doublées ici par une seconde paire plus petite qu'elles et placée à leur face postérieure. A ce caractère, qui a déjà quelque valeur, les Duplicidentés en joignent plusieurs autres, principalement tirés de la forme de leur crâne, qui est tout à fait différente de celle qui caractérise les Rongeurs ordinaires. Aussi la plupart des auteurs ont-ils admis ce groupe. La valeur que nous lui donnerons est la même que celle qui lui a été accordée par Illiger dans son *Prodrome d'un système des Mammifères*, publié à Berlin en 1811. Illiger s'est servi, comme Vicq d'Azyr, du nom de Duplicidentés (*Duplicidentata*) pour désigner ce sous-ordre dont d'autres naturalistes ont placé à tort les espèces au milieu de la série des Rongeurs proprement dits.

Il n'y a qu'une seule famille parmi les Duplicidentés; c'est celle des *Léporidés*.

FAMILLE DES LÉPORIDÉS

Aux caractères tirés du nombre des incisives et de la forme générale du corps, les Léporidés en joignent plusieurs autres, tous d'une moindre importance, et qui ne permettent

pas de partager en plusieurs familles les espèces, soit vivantes, soit fossiles, de Duplicités que l'on connaît maintenant. Tels sont la présence d'au moins cinq paires de molaires à chaque mâchoire, la forme plus ou moins distinctement bilamellée de ces dents, la longueur de leur fût et le manque de racines distinctes, sauf cependant pour les dents de lait. Le crâne a son trou sous-orbitaire petit; l'intestin est long, pourvu d'un cœcum ample et boursoufflé; le régime est entièrement végétal.

Les Léporidés sont répandus sur une grande partie de la surface du globe. Il y en a en Europe, en Afrique et en Asie; l'île de Java et le Japon en possèdent chacun une espèce; l'Amérique septentrionale en nourrit plusieurs, et une autre vit dans une grande partie de l'Amérique méridionale. Ni Madagascar, ni la Nouvelle-Hollande, ni les terres qui s'en rapprochent ne nourrissent de Léporidés, mais on y a transporté le Lapin domestique, et il y a réussi, ainsi que dans beaucoup d'autres lieux, comme, par exemple, les deux îles Malouines, qui étaient autrefois privées d'Animaux de la même famille. Les stations occupées par ces Rongeurs sont fort diverses, et cependant ils ne montrent pas des caractères bien différents les uns des autres; aussi est-ce à peine si l'on a pu distinguer parmi ceux de la nature actuelle trois ou quatre groupes, dont les Lièvres et les Lagomys représentent les formes extrêmes.

Les Lagomys habitent principalement les montagnes et se tiennent surtout dans des endroits rocailleux; les Lièvres fréquentent, au contraire, les bois ou les plaines, mais on en rencontre des espèces aussi bien dans les régions chaudes de l'Afrique que sur le sol glacé du pôle arctique ou dans les grandes chaînes de montagnes, à une hauteur considérable au-dessus du niveau de l'Océan. Ainsi, pendant que les uns se plaisent sur les sables chauds et mouvants du désert, d'autres pullulent au milieu des neiges presque perpétuelles des hautes montagnes ou du cercle polaire arctique. Plusieurs espèces de ces Animaux sont estimées, soit pour leur chair, soit pour leur fourrure.

Les Rongeurs de la famille des Léporidés ne sont pas absolument nouveaux sur le globe terrestre. Outre que les ossements de Lièvres, de Lapins et de Lagomys observés dans les cavernes, les brèches et les alluvions, montrent qu'il y avait en Europe, et, en particulier, en France et en Angleterre, des Animaux de ces trois catégories pendant l'époque pléistocène ou diluvienne, on a constaté qu'il avait aussi vécu des Léporidés lorsque les terrains nommés pliocènes et miocènes par les géologues se sont déposés dans nos contrées. Les débris de Léporidés que l'on rencontre dans ces derniers, soit à Oeningen ou à Montpellier, soit à Sansan, à Issoire, à Saint-Gérard-le-Puy, à Montabuzard ou à Weissenau, et par conséquent en Suisse, en France et en Allemagne, ne laissent aucun doute sur l'existence de certaines espèces appartenant à la même famille que les Lièvres et les Lapins pendant les deux époques géologiques qui ont précédé. Ces espèces, antérieures à la dernière des faunes que notre globe ait reçues, ont servi à la distinction de plusieurs genres parmi lesquels nous citerons seulement celui des *Titanomys* de M. Hermann de Meyer. C'est avec les Lagomys actuels qu'elles ont le plus d'analogie. Je renvoie, pour plus de détails sur ces fossiles, à ce que j'en ai dit dans ma *Zoologie et Paléontologie françaises*.

On peut diviser les espèces actuellement vivantes de la famille des Léporidés en deux genres principaux : 1° les *Lièvres* (*Lepus*), qui comprennent aussi les *Lapins* et les *Carpolages*, et 2° les *Lagomys*, qui sont des Léporidés plus petits et d'une forme assez différente.

Le Lièvre était le *Lagos* (λαγώς) des Grecs et il en est question sous ce nom dans Aristote; l'Animal que le même philosophe nomme *Dasyppus* (Δασυππος), ce qui veut dire pieds velus, est le Lapin. Il est donc très-fâcheux que Linné ait transporté ce dernier nom aux Tatous (genre *Dasyppus*, Linné), qui sont des Animaux américains fort différents de ceux que les anciens ont désignés par le même mot. En parlant du *Dasyppus*, Aristote dit que cet Animal a du poil dans les joues et qu'il en a aussi sous les pieds; mais, ainsi qu'on en a fait la remarque, ces caractères sont également applicables au Lièvre, et Camus doute que le *Dasyppus* soit réellement

différent du Lagos. Mais Polybe, qui a écrit peu de temps après Aristote, distingue très-nettement le Lièvre et le Lapin l'un de l'autre; il emploie même pour désigner le premier un mot Cuniclos (Κουνικλος), emprunté du latin *Cuniculus* ou *Cunilus*, et qui a pour origine le mot *ibérien* ou espagnol, qui signifie Lapin; c'est le même qui sert de racine au nom des Lapins dans presque toutes les langues modernes. En effet, le Lapin est appelé *Coniglio* par les Italiens, *Conejo* par les Espagnols, *Coelho* par les Portugais, *Cony* par les Anglais et *Connin* ou *Connil* dans l'ancienne langue française. Les Anglais l'appellent aussi *Rabbit* et les Allemands le nomment *Kaninichen*.

Athénée, Posidonius et Strabon ont parlé du Lapin comme Polybe, et Élien, qui en a traité dans un chapitre différent de celui qu'il consacre au Lièvre, fait remarquer que le mot *Cuniclus* qu'il emploie pour le désigner est tiré de celui que les Ibériens donnent au même Animal.

C'est à Plîne que Camus reproche d'avoir donné aux mots Lagos et *Dasyppus* une signification différente de celle admise précédemment par Aristote. « Il a employé sans discernement, dit Camus dans ses notes sur Aristote, les trois noms *Lepus*, *Cuniculus* et *Dasyppus*. Il y a des endroits où il est évident qu'il a traduit le mot *Dasyppus* d'Aristote par celui de *Lepus*, et d'autres où il a fait de ces deux noms deux Animaux différents qu'il compare l'un à l'autre; ailleurs il ne sépare pas moins le *Cuniculus* du *Dasyppus*. Il y a longtemps qu'on lui a reproché cette confusion, et ses annotateurs, ou ceux qui ont voulu prendre sa défense, n'ont pu rien dire de fort clair pour le justifier. Je crois donc qu'il faut tenir, avec Budée, Bochart et Klein, que le *Dasyppode* et le Lièvre sont le même Animal. » Cependant on pouvait induire le contraire de ce qu'Aristote dit quelque part qu'il n'y a point de *Dasyppodes* à Ithaque, et que le *Lagos* est plus petit dans l'Égypte que dans la Grèce (Liv. VIII, chap. xxviii); car si le Lagos et le *Dasyppus* étaient de la même espèce, il n'est pas probable qu'Aristote aurait employé dans la même phrase et pour désigner la même espèce deux mots ayant pour lui le même sens. L'opinion de Camus est donc peu probable et elle a dû être abandonnée.

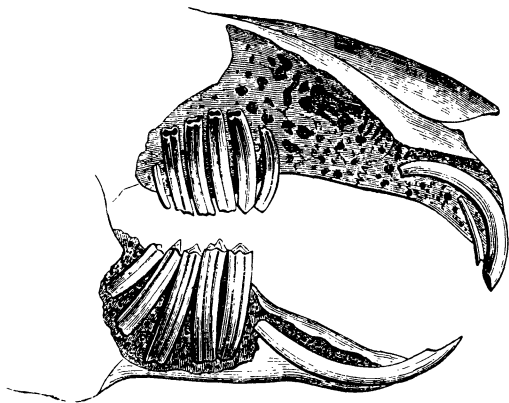
Les auteurs qui se sont occupés de commenter les textes anciens (et ils ont été nombreux à la fin du moyen âge, à la renaissance et au xviii^e siècle), avaient été plus embarrassés encore par quelques passages de la Bible, où il est question de deux Animaux, le *Saphan* et l'*Arnebeth*, que le texte hébreu classe parmi les Animaux qui ruminent, quoiqu'ils n'aient pas les pieds fourchus.

Voici comment il en est question dans la *Lévitique*, chap. xi, vers. 3 et 4 (je me sers de la traduction de Lemaître de Sacy): « Le Lapin qui rumine mais qui n'a point de corne fendue est impur; le Lièvre aussi est impur, parce que, quoiqu'il rumine, il n'a pas la corne fendue. »

Camus, à son tour, a voulu interpréter ce passage: « Dans la loi de Moïse, le Lièvre est mis au nombre des Animaux qui ruminent. Bochart assure que personne n'a confirmé cette observation; cela peut être à l'égard des Lièvres de nos contrées. Cependant il y a trois singularités à observer, dont deux sont remarquées par Aristote et confirmées par les modernes; la troisième par plusieurs naturalistes et par Klein entre autres..... c'est qu'on a vu des Lièvres cornus et qu'il n'est pas rare d'en trouver de tels en Norwége. Voilà bien des traits d'analogie avec les Animaux ruminants, et Mercurialis fait voir que, quoique le Lièvre n'ait pas quatre estomacs, il n'est nullement impossible qu'il rumine. » Mercurialis est un médecin italien du xvi^e siècle. P. Camper a repris son assertion, et, dans sa *Leçon sur la Rumination des Animaux purs et impurs* (t. III, p. 57 de ses œuvres), en parlant des Lièvres et des Lapins, il dit: « Ces Animaux ruminent incontestablement, malgré le doute que Buffon a voulu faire naître à cet égard, » et il se fonde sur la position des molaires chez ces Animaux; quant aux Lièvres cornus, il n'en parle pas, et aujourd'hui on ne croit plus à leur existence; mais que deviennent tous ces arguments relativement au Lapin, du moins depuis que l'on sait que le *Saphan* de la Bible est le Daman et point du tout notre Lapin. La grande érudition de Bochart ne l'avait pas trompé sur ce point, et il disait déjà, en 1653, dans son *Hierozoicon*: « *Saphan non est Cuniculus, sed majoris muris genus* », c'est-à-dire: Le *Saphan* n'est pas

le Lapin, mais un genre de Rat plus gros. C'est, en effet, par erreur que les Septante ont traduit *Saphan* par le mot *Dasyppus*, et les modernes par celui de *Cuniculus* ou Lapin. Il est vrai que la difficulté n'est pas aussi aisée à éclaircir à propos du Lièvre, et qu'en traduisant le mot *Arnebeth* du texte hébreu par *Lagos*, qui veut dire Lièvre, les Septante ont eu raison, puisque les Arabes et les habitants de la Syrie donnent encore, à l'espèce de Lièvre qui est dans leur pays, le nom d'*Arnebeth*. Les mouvements que le Lièvre fait constamment avec sa bouche lorsqu'il est au repos, et qu'on a pu prendre pour une sorte de rumination, seraient-ils le seul motif de l'opinion des Hébreux, c'est ce que les observations des modernes n'ont pas encore complètement décidé.

GENRE LIÈVRE (*Lepus*, Linné). Oreilles plus ou moins grandes et en cornet; yeux latéraux; face allongée; narines en fente, mobiles et sans muffle; corps plus ou moins allongé, plus fort en arrière qu'en avant, ayant les pattes postérieures plus longues que les antérieures et disposées pour le saut; cinq doigts aux pieds de devant; quatre à ceux de derrière; queue courte, relevée, velue; de six à dix mamelles; dents incisives principales larges aux deux mâchoires, celles d'en haut marquées d'un fort sillon vertical sur leur face antérieure; six paires de molaires supérieures dont la dernière, petite, simple et à fût ovalaire; cinq paires inférieures, la cinquième étant beaucoup plus petite que les autres, plus simple et plus oblique.



DENTS DE LIÈVRE ADULTE, grand. nat.

Le genre qui comprend le Lièvre et le Lapin se partage en deux sous-genres, qu'on peut nettement distinguer l'un de

l'autre si l'on ne considère, parmi les Animaux nommés ainsi, que ceux qui vivent dans nos contrées, mais qui semblent se confondre l'un avec l'autre lorsque l'attention se porte sur certaines espèces exotiques. On a établi plus récemment une troisième division pour le *Lepus hispidus*, sous le nom de *Carpolagus*.

Nous aurons donc à parler successivement 1^o des Lièvres ou véritables *Lepus*; 2^o des Lapins que M. Gerbe a nommés *Cuniculus*, quoique ce nom ait été employé précédemment par Wagler dans un autre sens, et 3^o des *Carpolagus*.

I. LES LIÈVRES. On les reconnaît aux particularités suivantes : Corps allongé; oreilles grandes; pieds longs, surtout ceux de derrière; queue toujours bien évidente. Ces Animaux ne se creusent pas de galeries comme le font les Lapins; leurs petits sont déjà velus en naissant et ils ont les yeux ouverts.

LIÈVRE TIMIDE (*Lepus timidus*). Cet Animal que Buffon et Daubenton ont décrit avec soin, a reçu de Linné le nom sous lequel il est inscrit dans les ouvrages de zoologie méthodique; après le Castor c'est notre plus grande espèce de Rongeurs. Ses caractères sont connus de tout le monde, et il suffit pour le faire distinguer des espèces qui lui ressemblent le plus de rappeler qu'il a les oreilles, le corps et les jambes plus longs que le Lapin domestique; qu'il est aussi plus grand que la plupart des variétés de ce dernier et que son pelage est gris fauve, jaspé de brun sur les parties supérieures; que ses oreilles sont grises et terminées de noir; que sa queue est en partie noire en dessus; que le dessous de son corps est plus ou moins blanc et que ses pieds sont gris fauve avec la plante rousse. Les lièvres de cette espèce conservent les mêmes couleurs en hiver qu'en été, ils sont seulement plus fournis pendant la mauvaise saison; ils diffèrent à cet égard des Lièvres dits changeants, qui deviennent alors presque entièrement blancs. Quelques Lièvres timides sont cependant blancs, mais par

albinisme ; ils le sont en toute saison ; leurs yeux sont rouges comme ceux des Lapins blancs et la pointe de leurs oreilles n'est plus noire. Au contraire, les Lièvres changeants qui ont pris leur pelage blanc d'hiver conservent du noir au bout des oreilles et ils n'ont pas les yeux colorés en rouge comme les Animaux entièrement albinos, parce que le pigmentum ou la matière colorante qui est dans l'intérieur de ces organes n'a pas cessé de se développer. Le Lièvre ordinaire est plus élancé que le Lièvre changeant et il ne se tient pas dans les mêmes lieux. Les jeunes Lièvres ou Levrauts ont le pelage plus foncé que les adultes. Chez les vieux, il est au contraire plus pâle. En général, les mâles se distinguent des femelles par leur derrière plus blanc ; ils ont aussi la tête plus arrondie, les oreilles plus courtes et la queue un peu plus longue.

Daubenton a longuement décrit les particularités que présente le pelage du Lièvre en prenant pour sujet de ses descriptions des exemplaires tués en Bourgogne. Cette province est une de celles qui fournissent au commerce le plus grand nombre de peaux de Lièvres. Il en vient aussi de l'étranger et principalement de l'Allemagne. Les peaux du Lièvre changeant en pelage d'été sont assez fréquemment mêlées à celles du Lièvre ordinaire. Buffon a parlé du Lièvre au point de vue général, et ce qu'il en dit s'applique autant à l'ensemble des espèces du sous-genre des Lièvres qu'à celle de nos contrées ; mais les observations de mœurs qu'il a publiées ont surtout rapport au Lièvre ordinaire. Suivant lui, les Animaux de cette espèce ne vivent que sept à huit ans au plus, et il ajoute : « La durée de la vie est, comme dans les autres Animaux, proportionnelle au temps de l'entier développement du corps ; ils prennent presque tout leur accroissement en un an et vivent environ sept fois un an ; on prétend seulement que les mâles vivent plus longtemps que les femelles, mais je doute que cette observation soit fondée. »

Buffon fait aussi remarquer que les Lièvres passent leur vie dans la solitude et dans le silence. « On n'entend leur voix que lorsqu'on les saisit avec force, qu'on les tourmente et qu'on les blesse : ce n'est point un cri aigre, mais une voix assez forte dont le son est presque semblable à celui de la voix humaine. Ils ne sont pas aussi sauvages que leurs habitudes et leurs mœurs paraissent l'indiquer ; ils sont doux et susceptibles d'une espèce d'éducation ; on les apprivoise aisément ; ils deviennent même caressants, mais ils ne s'attachent jamais assez pour pouvoir devenir Animaux domestiques ; car ceux même qui ont été pris tout petits et élevés dans la maison, dès qu'ils en trouvent l'occasion, se mettent en liberté et s'enfuient à la campagne. Comme ils ont l'oreille bonne, qu'ils s'asseyent volontiers sur leurs pattes de derrière et qu'ils se servent de celles de devant comme de bras, on en a vu qu'on avait dressés à battre du tambour, à gesticuler en cadence, etc. En général, le Lièvre ne manque pas d'instinct pour sa propre conservation ni de légèreté pour échapper à ses ennemis ; il se forme un gîte ; il choisit en hiver les lieux exposés au midi et en été il se loge au nord ; il se cache pour n'être pas vu entre des mottes qui sont de la couleur de son poil. »

Le célèbre écrivain rapporte le passage suivant emprunté à Du Fouilloux, qui paraîtra bien exagéré sur certains points. « J'ai vu, dit l'auteur de *la Vénerie*, un Lièvre si malicieux, que depuis qu'il oyait la trompe il se levait du gîte, et eût-il été à un quart de lieue de là, il s'en allait nager en un étang, se reloissant au milieu d'icelui sur des joncs sans être aucunement chassé des Chiens. J'ai vu courir un Lièvre bien deux heures devant les Chiens, qui, après avoir couru, venoit pousser un autre et se mettoit en son gîte. J'en ai vu d'autres qui nageoient deux ou trois étangs, dont le moindre avoit quatre-vingts pas de large. J'en ai vu d'autres, qui, après avoir été bien couru l'espace de deux heures, entroient par dessous la porte d'un tect à Brebis et se reloissoient parmi le bétail. J'en ai vu, quand les Chiens les couroient, qui s'alloient se mettre parmi un troupeau de Brebis qui passoit par les champs, ne les voulant abandonner ne laisser. J'en ai vu d'autres qui, quand ils oyaient les Chiens courans, se cachoient en terre. J'en ai vu d'autres qui alloient par un côté de haie et retournoient par l'autre, en sorte qu'il n'y avoit que l'épaisseur de la haie entre les Chiens et le Lièvre.



LIEVRE ET LAPINS
de France.



J'en ai vu d'autres qui, quand ils avoient couru une demi-heure, s'en alloient monter sur une vieille muraille de six pieds de haut et s'alloient reposer en un pertuis de chauffant couvert de lierre. J'en ai vu d'autres qui nageoient une rivière, qui pouvoit avoir huit pas de large et la passoient et repassoient en la longueur de deux cens pas plus de vingt fois devant moi. »

Buffon ajoute au récit de Du Fouilloux : « Mais ce sont là sans doute les plus grands efforts de leur instinct ; car leurs ruses ordinaires sont moins fines et moins recherchées ; ils se contentent, lorsqu'ils sont lancés et poursuivis, de courir rapidement et ensuite de tourner et retourner sur leur pas ; ils ne dirigent pas leur course contre le vent, mais du côté opposé ; les femelles ne s'éloignent pas tant que les mâles et tournoient davantage. En général, tous les Lièvres qui sont nés dans le lieu même où on les chasse ne s'en écartent guère, ils reviennent au gîte, et, si on les chasse deux jours de suite, ils font le lendemain les mêmes tours et détours qu'ils ont faits la veille. Lorsqu'un Lièvre va droit ou s'éloigne beaucoup du lieu où il est lancé, c'est une preuve qu'il est étranger et qu'il n'était dans ce lieu que passant. Il vient, en effet, surtout dans le temps le plus marqué du rut, qui est aux mois de janvier, de février et de mars, des Lièvres mâles, qui, manquant de femelles en leur pays, font plusieurs lieues pour en trouver, s'arrêtent auprès d'elles ; mais dès qu'ils sont lancés par les Chiens, ils regagnent leur pays natal et ne reviennent pas. »

Les Lièvres ladres ou ceux qui ont la chair mauvaise et pâle vivent dans les lieux bas et humides ; ceux des plaines élevées et des collines où abondent les herbes aromatiques sont meilleurs et leur chair est plus colorée. Ainsi que le dit Buffon, la chasse du Lièvre est l'amusement et souvent la seule occupation des gens oisifs de la campagne : comme elle se fait sans appareil et sans dépense, et qu'elle est à la fois utile et lucrative, elle convient à tout le monde.

« On va le matin et le soir, au coin du bois, dit l'habile écrivain, attendre le Lièvre à sa rentrée ou à sa sortie ; on le cherche pendant le jour dans les endroits où il se gîte ; lorsqu'il y a de la fraîcheur dans l'air par un soleil brillant et que le Lièvre vient de se gîter après avoir couru, la vapeur de son corps forme une petite fumée que les chasseurs aperçoivent de fort loin, surtout si leurs yeux sont exercés à cette espèce d'observation. J'en ai vu qui, conduits par cet indice, partaient d'une demi-lieue pour aller tuer le lièvre au gîte. Il se laisse ordinairement approcher de tout près, surtout si l'on ne fait pas semblant de le regarder, et si, au lieu d'aller directement à lui, on tourne obliquement pour l'approcher. Il craint les Chiens plus que les Hommes, et lorsqu'il sent ou qu'il entend un Chien, il part de plus loin : quoiqu'il court plus vite que les Chiens, comme il ne fait pas une route droite, qu'il tourne et retourne autour de l'endroit où il a été lancé, les Lévrier qui le chassent à vue plutôt qu'à l'odorat, lui coupent le chemin, le saisissent et le tuent. Il se tient volontiers en été dans les champs, en automne dans les vignes et en hiver dans les buissons ou dans les bois, et l'on peut en tout temps, sans le tirer, le forcer à la course avec des Chiens courants ; on peut aussi le faire prendre par des Oiseaux de proie : les Ducs, les Buses, les Aigles, les Renards, les Loups, les Hommes lui font également la guerre ; il a tant d'ennemis qu'il ne leur échappe que par hasard et il est bien rare qu'ils le laissent jouir du petit nombre de jours que la nature lui a comptés. »

Les Lièvres portent environ trente jours et le nombre de leurs petits est de deux, trois, quelquefois quatre et plus rarement cinq à chaque portée. Les femelles sont sujettes à la superfétation ; leurs petits ne tettent guère que quinze ou vingt jours après lesquels ils se séparent. La nourriture de ces Animaux consiste en jeunes pousses, en herbes diverses et principalement en herbes aromatiques ; pendant l'hiver ils mangent aussi des racines.

La chair du Lièvre fait partie des viandes noires ; elle est savoureuse et excitante : celle des Lièvres d'Arabie et d'Afrique est succulente. Cependant la loi de Moïse en avait interdit l'usage aux Hébreux et le Coran la défend pareillement aux Mahométans.

Le Lièvre timide n'existe pas ailleurs qu'en Europe, et dans ce continent même, il y a des Animaux qui, tout en étant bien du même sous-genre, n'appartiennent pas à la même espèce.

Ceux qu'on en distingue le plus aisément sont les Lièvres changeants qui vivent dans les grandes chaînes de montagnes et dans plusieurs régions du Nord. Brisson en avait fait son *Lepus albus* ; Pallas les a nommés *Lepus variabilis*, mais de nouveaux renseignements semblent établir que sous ces noms de *Lepus timidus* et *Lepus variabilis*, tels que Pallas lui-même les avait définis, on a encore confondu diverses sortes de Lièvres. Plusieurs zoologistes récents les considèrent non-seulement comme des races, mais comme de véritables espèces, à cause de la valeur qu'ils attribuent aux caractères par lesquels elles se distinguent les unes des autres.

M. Schimper, de Strasbourg, a réuni, dans le musée de cette ville, un grand nombre de Lièvres et de Lapins pris dans des localités très-différentes. Il nous a écrit qu'il avait reconnu que, sous le nom de *Lepus timidus*, on confondait, en effet, plusieurs espèces, dont deux se rencontrent en France. L'une vit surtout dans les départements du Centre et dans ceux du Nord ; l'autre est du Midi. M. Schimper a réuni celle-ci à l'espèce d'Italie et d'Espagne (*Lepus meridionalis* de Géné) : c'est celle du Languedoc et de la Provence, qui diffère de l'autre par ses proportions et par quelques traits de sa coloration. Malgré les renseignements que M. Schimper a bien voulu me fournir à cet égard, je ne peux encore établir tous les caractères qui séparent le *Lepus meridionalis* de Géné du *Lepus mediterraneus* de M. Wagner, que je signalerai plus bas, à propos des Lièvres africains.

Les parties de l'Europe qui confinent l'Asie possèdent aussi un Lièvre qui, mieux étudié, a paru différent de l'espèce ordinaire, c'est le LIÈVRE CASPIEN (*Lepus caspicus*). Il fréquente les bords de la mer Caspienne, ce qui lui a valu son nom spécifique. Pallas l'avait rapporté au *Lepus timidus*.

Enfin il paraît en être de même pour le Lièvre de la Suède. M. Nilsson établit que c'est aussi une espèce à part et il lui donne le nom de LIÈVRE BLANCHÂTRE (*Lepus canescens*). Celui-ci est gris blanchâtre en dessus et blanc en dessous ; il a les oreilles noires à leur pointe ainsi que sur une partie de leur bord postérieur : c'est le Lièvre de la Suède méridionale, où il remplace l'espèce ordinaire, celui-ci ne s'étendant pas au nord au delà du Danemark.

Le LIÈVRE CHANGEANT (*Lepus variabilis*, Pallas), qui répond au Lièvre blanc (*Lepus albus* de Brisson), est remarquable par ses changements de couleurs ; gris fauve ou simplement fauve en été, avec le bout des oreilles noires et la queue grisâtre, il devient d'un beau blanc de neige en hiver, mais en conservant encore la pointe de ses oreilles noire. C'est un Animal à peu près gros comme le Lièvre ordinaire, mais moins haut sur pattes et à oreilles un peu plus courtes. Les Lièvres variables vivent principalement dans la Russie et sur quelques montagnes des autres parties de l'Europe centrale, ainsi que dans une partie du nord de l'Asie. On les trouve également en Écosse ; le Lièvre d'Irlande leur appartient peut-être aussi, et ils se retrouvent dans les Pyrénées.

Cette espèce aime les lieux froids et la couleur blanche, qu'elle prend en hiver, ainsi que l'abondance de ses poils lui permettent de vivre au milieu des neiges sans en souffrir. Sa blancheur l'aide aussi à échapper plus facilement à ses ennemis, et sans le bout noir de ses oreilles elle serait entièrement de la couleur du sol neigeux qu'elle affectionne. Les peaux de ces Animaux et des races ou espèces qui s'en rapprochent le plus sont très-estimées des fourreurs. Lorsqu'elles sont blanches, elles imitent bien l'hermine et on les emploie souvent à la place de celle-ci. Beaucoup de palatines blanches et les épitoges des gens de robe sont généralement faites avec du lièvre variable. Cette fourrure n'est pas moins recherchée en Chine qu'en Europe. La chair du Lièvre changeant est moins bonne que celle du Lièvre timide, mais elle n'est pas mauvaise, et, dans beaucoup de lieux, les Lièvres que l'on vend sur les marchés appartiennent à cette espèce ou à celles qu'on en a tout récemment distinguées. On en vend dans plusieurs de nos départements pyrénéens.

Après du Lièvre changeant se placent plusieurs espèces européennes assez peu différentes par leurs caractères pour qu'on les ait confondues avec lui jusque dans ces derniers temps; d'après les auteurs les plus récents, elles seraient au nombre de quatre, savoir :

Le *Lepus aquilonius* de M. Blasius, qui répond au *Lepus variabilis hybridus* de Pallas, au *Lepus medius* de M. Nilsson, et au *Lepus altaicus* distingué par M. Gray, d'après Eversmann. Il est de l'Europe boréale et du nord de l'Asie.

Le *Lepus borealis* de M. Nilsson, qui est de la Suède. Il est bien constaté que celui-ci devient blanc en hiver, sauf à la pointe des oreilles qui reste noire.

Le *Lepus hibernicus* de M. Yarrel. C'est le Lièvre d'Irlande; des observations plus récentes ont fait penser qu'il ne devait pas être séparé du véritable Lièvre variable.

Le *Lepus alpinus*. M. Schimper a aussi constaté des différences entre les Lièvres variables des Alpes et ceux de la Russie, et il a proposé de désigner les premiers par le nom de *Lepus alpinus*; d'après ses observations, les Lièvres variables des Pyrénées seraient plus semblables à l'espèce de Russie, et il ne lui paraît pas possible de les en séparer.

Le LIÈVRE TOLAÏ (*Lepus tolaï*, Pallas) tient à la fois du Lièvre ordinaire et du Lièvre changeant, mais sa tête est plus longue, plus comprimée et plus étroite; son pelage peu différent de celui du premier ne change pas non plus en hiver.

Le Tolaï habite la Sibérie, la Mongolie, la Tartarie et même le Thibet. Quand on le chasse, il fuit droit devant lui au lieu de chercher, comme les deux autres espèces, à dépister son ennemi par des détours et il gagne les fentes des rochers ou quelque autre cavité pour s'y réfugier. On le nomme indifféremment Lièvre ou Lapin de Sibérie, parce qu'il a aussi quelques rapports avec les Lapins.

Un *Lepus* plus rapproché du vrai Lièvre existe dans le petit Thibet; c'est le *Lepus tibetanus* de M. Waterhouse, peut-être identique avec le *Lepus oiostolus* de M. Hodgson, que nous citerons plus bas.

Le Népal et les contrées voisines ont aussi fourni à M. Hodgson deux autres Lièvres qu'il nomme *Lepus pallipes* et *Lepus amodius*: leur authenticité n'est pas encore prouvée.

Ces diverses espèces ne sont pas les mêmes que celles de l'Inde, où l'on en connaît maintenant deux, savoir :

LIÈVRE MOSSEL (*Lepus nigricollis* de F. Cuvier), dont la patrie est essentiellement l'île de Java. Le dessus de son corps est roux tiqueté et les parties latérales passent au gris; sa queue est gris brun en dessus; les membres antérieurs sont roux en dehors; la gorge et les parties inférieures du corps sont roussâtre clair; l'oreille, blanche à sa base, a son extrémité noire et le reste roux; le dessus du cou et la nuque sont brun noirâtre. La même espèce se retrouve à l'île Maurice, où elle a sans doute été introduite par l'Homme. On dit qu'elle existe aussi dans l'Inde, à Madras, au Bengale et dans le Deccan; c'est alors le *Lepus kurgosa* de Buchanan. Le Mossel est de la taille d'un gros Lapin.

Le LIÈVRE A QUEUE ROUSSE (*Lepus ruficaudatus*, Is. Geoffroy) ressemble plus au Lièvre ordinaire, mais on peut néanmoins l'en distinguer à sa queue plus longue, rousse en dessus au lieu d'être noire, à sa tâche oculaire qui est moins prononcée et à ses joues, qui sont d'un roux très-mélangé de noir; son poil est plus rude que celui de notre Lièvre et sa taille un peu moindre. Il habite le Bengale, dans les plaines qui bordent le Gange. On l'a retrouvé au Népal, dans les monts sous Himalaya. Faute d'avoir reconnu que c'était bien le Lièvre ruficaude, M. Hodgson le décrit comme nouveau sous le nom de *Lepus macrotus*.

Il y a aussi une espèce de Lièvre dans la Chine, et M. Gray en a donné la figure dans ses *Illustrations of indian zoology*, sous le nom de *Lepus sinensis*.

L'Afrique et l'Arabie paraissent plus riches en Rongeurs de ce groupe qu'aucun des autres continents. Ces Animaux trouvent dans les grandes plaines qui en constituent le sol beaucoup d'endroits très-propices à leur multiplication. Aux différents Lièvres africains dont nous allons donner la liste, il faut ajouter le LIÈVRE MÉDITERRANÉEN (*Lepus mediterraneus*).

qui forme aussi une espèce à part. Il est plus petit que notre Lièvre commun d'Europe, soit du centre, soit du midi; sa chair est aussi très-inférieure : c'est le Lièvre de l'Algérie et de la Sicile.

LE LIÈVRE DE SYRIE (*Lepus syriacus*) habite le mont Liban, où il est connu sous le nom arabe d'*Erneb* ou *Aerneb*, qui correspond si bien au mot hébreu *Arnebet* employé par la Bible. Ainsi que le précédent, il est décrit dans l'ouvrage publié par M. Ehrenberg sous le titre de *Symbolæ physicae*.

LE LIÈVRE D'ARABIE (*Lepus arabicus*, Ehrenb.) est de l'Arabie déserte, particulièrement auprès de Gonfodah et de l'Arabie heureuse par Loheia. Il n'a point de tache noire aux oreilles et sa queue est brun noir en dessous. Il en est question dans le livre que nous venons de citer.

LIÈVRE D'ÉGYPTE (*Lepus aegyptius*, E. Geoffroy). Il est en grande partie fauve tiqueté par endroits, surtout à la tête, et blanc en dessous; sa queue est noire à la face supérieure et blanche à l'inférieure; ses oreilles sont d'un roux brunâtre avec l'extrémité noire. Cette espèce vit en Égypte, comme l'indique son nom; sa taille est celle du Lapin, mais ses oreilles sont proportionnellement plus grandes que celles du Lièvre commun.

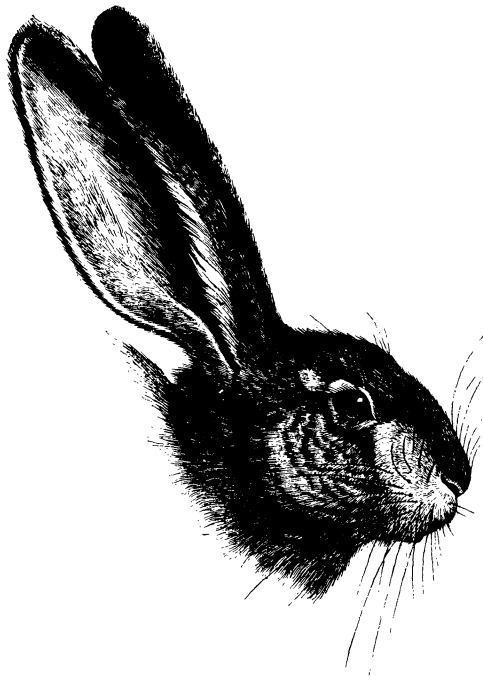
LE LIÈVRE D'ABYSSYNIE (*Lepus habessinicus*, Hemprich et Ehrenberg) a les oreilles moins grandes et la face plus semblable à celle des Lapins. Il a été observé en Abyssinie, auprès de la plage d'Arkiko.

LE LIÈVRE ISABELLE (*Lepus isabellinus*), décrit par le D. Cretzschmar dans l'*Atlas zoologique* de M. Ruppel, est de Nubie; c'est le même que le *Lepus aethiopicus* de MM. Hemprich et Ehrenberg : c'est une espèce assez petite. On le rencontre dans la Nubie et dans le Dongola.

Les Lièvres sont aussi représentés dans l'Afrique australe et l'on reconnaît très-nettement deux espèces parmi les Animaux de ce genre, qu'on a rapportés de cette partie du globe. Elles ont les proportions du Lièvre ordinaire, mais elles s'en distinguent par plusieurs caractères évidents. Une troisième moins bien connue a reçu le nom de *Lepus arenarius*, que nous nous bornerons à signaler.

LE LIÈVRE DES ROCHERS (*Lepus saxatilis*, F. Cuvier), aussi nommé *Lepus rufinucha*, *longicaudatus* et *fumigatus*, est le *Berg Haas* ou Lièvre de montagne des Colons. Il est grand comme le Lièvre ordinaire d'Europe, a les oreilles très-longues; a le col roux, la gorge noire et les membres gris brun ainsi que les côtés du corps; le bout de ses oreilles est noir. Il vit dans les montagnes.

LE LIÈVRE DU CAP (*Lepus Capensis*, Linné) est gris un peu roussâtre, avec la gorge et les membres roux; le bout des oreilles noir; le bout du museau roussâtre et la queue noire en dessus. Ses oreilles sont fort grandes et ses pieds très-allongés. Les Hollandais le désignent par le nom de *Vlakte haas*, qui veut dire Lièvre de plaine. M. Waterhouse lui réunit le *Lepus ochropus* de M. Wagner, et il pense que le *Lepus arenarius* de M. Is. Geoffroy n'en est peut-être que le jeune. Linné et Thunberg ont parlé du Lièvre du Cap, mais c'est par



LIÈVRE D'ÉGYPTE, 1/3 de grand.

F. Cuvier, par M. Is. Geoffroy et par M. Waterhouse, que ses caractères ont été définitivement établis.

On compte six ou sept sortes de Lièvres dans l'Amérique septentrionale, non comprises quelques-unes de celles que M. Bachmann a proposé de distinguer, mais sans leur assigner des caractères réellement suffisants, et il y en a une également distincte de celle de l'ancien continent dans l'Amérique méridionale.

Le LIÈVRE ARCTIQUE (*Lepus arcticus*, Leach), qui est décrit dans l'appendice au Voyage du capitaine Ross, a été d'abord considéré comme le véritable Lièvre timide; erreur à laquelle les Lièvres changeants d'Europe ont d'ailleurs également donné lieu: c'est le *Havchoch* des Indiens Copper et l'*Oukalik* des Esquimaux. Il est gris en été et devient blanc en hiver, sauf sur le bout des oreilles. On le rencontre dans le Labrador, du côté de la baie de Baffin et au Groënland. C'est aussi le *Lepus glacialis* de Leach; sa taille est un peu supérieure à celle du Lièvre changeant d'Europe, qu'il représente sur le continent américain.

Le LIÈVRE D'AMÉRIQUE (*Lepus americanus*, Erxleben) est gris fauve varié de brun en été, avec le dessous du cou et le ventre blancs; ses oreilles n'ont pas de noir au bout et sa queue est grisâtre en dessus; en hiver, il devient blanc, sauf sur la queue et les oreilles, qui conservent leur couleur d'été. Il habite une grande partie de l'Amérique septentrionale, ne fait pas de terrier, mais se cache dans des trous qu'il trouve tout faits, principalement au pied des arbres; il ne craint pas de se réfugier dans les marais lorsqu'il est poursuivi, et, à ce que l'on assure, il grimpe même sur les arbres pour y trouver un abri. Sa femelle fait deux ou trois portées par an, chacune de deux petits. On le voit depuis la côte nord-ouest de la baie d'Hudson jusque dans les Florides et en Caroline.

Le LIÈVRE DE VIRGINIE (*Lepus virginianus*, Harlan) est aussi de la catégorie des Lièvres changeants. Son pelage est brun grisâtre en été et blanc en hiver, avec le tour des yeux de couleur fauve roussâtre à toutes les époques de l'année. C'est une espèce des États du Centre et du Midi, habitant les marais et les prairies qui sont au pied des montagnes.

Le *Lepus Douglasii* de M. Gray ou *Lepus palustris*, Bachmann, paraît originaire de la Californie et du Texas. Le *Lepus Bennettii* de M. Gray vit en Californie, et le *Lepus callotis* de Wagler habite le Mexique.

Je terminerai cette énumération par ce qui est relatif au *Lepus* de l'Amérique méridionale.

C'est le LIÈVRE TAPÉTI (*Lepus brasiliensis*, Linné). Il a la queue bien plus courte que la plupart des autres espèces du genre, et quoiqu'il ait les teintes vives de plusieurs Lièvres, on peut dire avec Azara qu'il n'est réellement ni Lièvre ni Lapin. C'est une espèce fort distincte des autres, plus petite que notre Lapin de Garenne, à pelage varié de brun et de jaunâtre en dessus, ayant un demi-collier blanc sous le cou et les oreilles beaucoup plus courtes que la tête.

Le Tapéti ne se creuse point de terriers et il vit à la manière des Lièvres, établissant son gîte dans les bois; sa femelle n'a qu'une portée par an et met bas deux petits, quelquefois trois, plus rarement quatre; sa chair ressemble à celle du Lapin, mais elle est moins savoureuse. Au Paraguay on ne la mange pas.

Cette espèce est connue au Pérou, au Brésil et au Paraguay. On a dit que c'était le *Cilli* de Fernandez, ce qui a fait supposer qu'elle est aussi de la Nouvelle-Espagne.

II. Les LAPINS (*Cuniculus*, Gerbe) ont les caractères principaux des Lièvres, mais leurs oreilles, ainsi que leurs pattes, sont moins longues; leurs petits naissent nus et avec les yeux fermés; enfin ils font des terriers et vivent en société. Ils sont moins nombreux en espèces, mais c'est parmi eux que se classe le Lapin domestique, dont l'utilité pour l'Homme est incontestable, et qui est d'autant plus précieux que, en même temps qu'on mange sa chair, on sait aussi tirer de sa peau et de ses poils un parti fort avantageux.

Nous avons déjà vu, en traitant des Animaux que les anciens ont appelés *Lagos*, *Dasyppus* et *Cuniculus*, qu'il n'était point question d'une manière certaine du Lapin domestique dans

les ouvrages des Grecs. Si des Lapins d'Espagne s'y trouvent signalés, ce sont des *Lapins sauvages* de ce pays et non les Lapins clapiers, et il n'est guère douteux que le *Dasypus* d'Aristote soit aussi le Lapin des bois ou des rochers et non le Lapin domestique. Cependant il n'est pas impossible que l'on démontre quelque jour que Pline a voulu désigner ces trois sortes d'Animaux rongeurs par les noms de *Lepus*, *Dasypus* et *Cuniculus*, mais cela est encore loin d'être certain, et il est même impossible de ne pas regarder, jusqu'à preuve du contraire, les deux mots *Dasypus* et *Cuniculus* comme étant synonymes l'un de l'autre et comme s'appliquant tous les deux à notre Lapin sauvage ou Lapin de garenne. Il faut donc les réserver également pour cette espèce et cesser d'étendre le second au Lapin domestique, car très-probablement encore ce dernier ne descend pas du Lapin sauvage de nos pays. De nouvelles recherches faites avec attention dans les textes anciens et en vue de résoudre le petit problème de l'origine réelle des Lapins que nous élevons en captivité offriraient un intérêt incontestable.

LE LAPIN DOMESTIQUE (*Lepus domesticus*) est facile à distinguer des Lièvres par les caractères que nous avons déjà signalés et par quelques autres encore, tels que ceux de son squelette. Son crâne est plus étroit à la région faciale et proportionnellement plus long; les expansions de ses os frontaux, qui s'étendent au-dessus des orbites, sont moins larges et ont de moindres échancrures antérieure et postérieure. Tous ses os sont moins forts, et ceux des membres ont une longueur proportionnellement moins considérable. D'ailleurs, les mêmes dispositions générales président à la conformation de ces deux Animaux, et, à part quelques différences de valeur sous-générique, ils sont organisés de même. D'autres espèces du même genre se distinguent aussi de l'un et de l'autre par quelques particularités légères de la forme du corps ou de celle du squelette; tels sont le *Lepus nigricollis* et le *Lepus hispidus*.

Un des traits distinctifs de la tête osseuse des Lapins et des Lièvres consiste dans la structure celluleuse et réticulée de la branche montante de l'os maxillaire, au-dessus et en avant du trou sous-orbitaire. Les traces d'une semblable structure se retrouvent sur plusieurs points de la boîte crânienne, principalement chez les sujets avancés en âge. La communication du cercle orbitaire avec la fosse temporale y est étroite, et cette dernière ne se distingue que très-imparfaitement, à cause de la forme irrégulièrement sphéroïdale de la boîte cérébrale et de la position toute particulière des crêtes destinées aux insertions musculaires. Les orbites sont considérables et communiquent l'une avec l'autre auprès du trou du nerf optique; les os du nez et la branche montante des incisifs sont fort allongés, ce qui est en rapport avec la forme de la face et de la barre; les trous incisifs sont très-grands, et ils ne sont séparés de l'échancrure des arrière-narines que par une sorte de pont osseux que fournissent le maxillaire et les os palatins dans leur partie réellement palatine; le méat auditif est ossifié et remonte en forme d'entonnoir au dessus de la caisse auditive, qui, sans être aussi renflée que celle des Gerboises, des Chinchillas ou d'autres Rongeurs, acquiert cependant un développement assez grand et particulièrement en rapport avec la finesse de l'ouïe chez ces Animaux. On ne saurait se dissimuler que, dans sa disposition générale, le crâne des Lièvres et des Lapins ne s'éloigne de celui des Rongeurs pour ressembler à celui de certains Pachydermes, tels que les Chevaux. Toutefois, c'est là une ressemblance de physionomie plutôt que l'expression d'une affinité réelle. La mâchoire inférieure montre aussi une tendance analogue; cependant le condyle y est plus élevé que l'apophyse coronéide qui se confond presque entièrement avec lui. La hauteur de la mâchoire à l'aplomb de sa saillie articulaire est plus grande que dans les autres Rongeurs; la surface massétérienne y est considérable, et l'apophyse angulaire a son contour curviligne et marginé au bord inférieur interne. Le Lièvre et le Lapin ont douze vertèbres dorsales, et, par conséquent, douze paires de côtes chacun. Ils ont tous deux sept lombaires, qui sont remarquables par leurs apophyses transverses, croissant de la première à la sixième et dirigées obliquement d'arrière en avant; leurs apophyses articulaires et épineuses sont également saillantes, et elles donnent aussi aux muscles

puissants du dos et des lombes de fortes insertions; c'est ce qui permet à ces Animaux de sauter avec tant de facilité. G. Cuvier compte quatre vertèbres au sacrum du Lièvre et deux seulement à celui du Lapin; mais cette différence tient seulement à ce que la troisième et surtout la quatrième des vertèbres, qui sont placées après la région lombaire, ne se soudent qu'à un âge plus avancé chez le Lapin que chez le Lièvre; car toutes les quatre ont assez exactement la même forme. Suivant le même auteur, il n'y aurait en arrière de ces quatre vertèbres que seize caudales chez le Lapin, tandis qu'il y en a vingt au squelette du Lièvre. Mais ce n'est pas là non plus un caractère absolu, car j'en compte dix-huit sur un squelette de Lapin domestique. Les Lièvres et les Lapins n'ont qu'un rudiment de clavicule; leur humérus a une forme assez caractéristique; il montre inférieurement un grand trou percé dans la fosse olécrânienne, mais il n'en a pas au-dessus du condyle interne, et sa poulie inférieure présente une gorge médiane ayant, de chaque côté, une autre gorge moins large et plus raccourcie.



SQUELETTE DU LAPIN, 1/4 de grand.

Le radius et le cubitus restent distincts dans toute leur étendue, quoique très-fortement appliqués l'un contre l'autre; la saillie du coude est considérable; le pouce, quoique très-évident et fortement onguiculé, est plus court que les autres doigts. Aux pieds de derrière, on remarque la fusion du péroné avec le tibia dans une étendue qui excède leur moitié inférieure; l'astragale ne diffère pas par sa forme de celui des Animaux que nous avons précédemment étudiés, et il n'y a que quatre doigts à chaque pied de derrière, même au squelette. La plupart des pièces qui entrent dans la composition du squelette des Lapins sont faciles à distinguer, et même, en prenant d'autres Animaux que ceux de nos contrées, on peut aisément reconnaître si les os que l'on observe ont été fournis par des Lièvres ou des Lapins, ou bien par des Animaux de même taille, mais qui appartiennent, comme par exemple le Chat, la Fouine, la Marmotte, etc., à des genres plus ou moins différents.

Les Lapins domestiques varient notablement dans leurs couleurs; indépendamment de ceux qui sont gris, et que l'on peut regarder comme plus semblables que les autres au type primitif, il y en a de noirs, de roux et de blancs, et d'autres qui présentent un mélange de l'une ou même de plusieurs de ces dernières couleurs avec le gris primitif. Ce sont là des

différences très-apparentes sans doute, mais sur lesquelles on ne peut établir aucune distinction de race, car elles peuvent se montrer fréquemment dans une même lignée, et la couleur des parents est loin d'être un gage certain de celle qui caractérisera les petits. Le plus habituellement, cependant, des Lapins noirs, blancs ou roux en produisent qui leur ressemblent, et les Lapins gris donnent le plus ordinairement des Lapereaux qui sont également gris. L'érythrisme, l'albinisme et le mélanisme plus ou moins complets se reproduisent dans les diverses races de ces Animaux, et ne sauraient caractériser par eux-mêmes des races véritables. On peut en dire autant de l'absence des oreilles qui pourtant se perpétue aussi par voie de génération et ne mérite guère d'être considérée que comme une production tératologique. Ces Lapins sans oreilles sont disgracieux; ceux que j'ai vus appartenaient à une des plus fortes races que l'on distingue dans cette espèce.

Buffon et Daubenton distinguaient trois races parmi les Lapins, savoir :

1. Le CLAPIER (*Lepus domesticus vulgaris*) ou ordinaire, dont une sous-race, celle des *Lapins-Lièvres* du Midi, acquiert des dimensions supérieures à celle de la sous-race ordinaire et fournit des individus pesant jusqu'à six et même près de sept kilogrammes. Il a été obtenu aux environs de Liège (Belgique).

2. Le RICHE (*Lepus domesticus argenteus*), en partie gris argenté, en partie de couleur d'ardoise plus ou moins foncée. Sa tête et ses oreilles sont presque entièrement noirâtres, et ses pattes sont brunes avec le dessous blanc; les poils sont longs et fermes. C'est le *Silver Rabbit* des Anglais. Brisson le nommait *Lepus cinereus*.

3. L'ANGORA (*Lepus domesticus angorensis*), dont le pelage, beaucoup plus long que celui des autres, a deux ou trois pouces, est onduoyant et en partie frisé comme de la laine. Dans le temps de la mue, les poils se pelotonnent, et ces pelotons, qui pendent quelquefois jusqu'à terre, sont comme feutrés.

Desmarest rappelle que Pennant a signalé une quatrième race sous le nom de Russe (*Russian Rabbit*). La peau de celle-ci est très-lâche sur le dos et forme une sorte de capuchon qui recouvre la tête; la poitrine présente un autre plissement analogue: c'est plutôt une variété tératologique qu'une race. M. Waterhouse réunit ce *Russian Rabbit* au Lapin d'Angora.

L'origine des Lapins domestiques n'est pas plus connue que celle de la plupart des autres Animaux dont l'Homme dispose, et tout ce que l'on peut affirmer à leur égard, c'est qu'ils sont, comme la presque totalité de ceux-ci, originaires de l'ancien continent. Aucune des espèces du genre *Lepus* qui vivent en Amérique n'a été réduite en domesticité, et, parmi les espèces sauvages de l'ancien continent, il n'en est qu'une que l'on ait considérée comme la souche de ces Animaux: c'est le Lapin ordinaire dont nous parlerons plus bas. Cependant, en comparant avec attention les Lapins domestiques avec les Lapins sauvages, on constate entre les uns et les autres des différences qui doivent faire considérer comme très-douteuse la filiation qu'on leur a supposée. Le vrai Lapin sauvage est plus petit que le Lapin domestique; ses proportions ne sont pas absolument les mêmes; sa queue est plus petite; ses oreilles sont plus courtes et plus velues, et ces caractères, sans parler de ceux fournis par la couleur, sont autant d'indications contraires à l'opinion qui réunit ces Animaux sous la même dénomination spécifique.

On a souvent répété que le Lapin était originaire des pays chauds, et qu'il en avait été amené dans les régions tempérées de l'Europe et dans le nord de ce continent, et comme on a toujours fait du Lapin domestique et du Lapin sauvage d'Europe une seule et même espèce, on a aussi attribué à ce dernier comme au premier une origine étrangère. Il y a dans cette manière de voir une seconde confusion, et nous la retrouvons dans Buffon; elle consiste à assimiler notre Lapin sauvage avec ceux du nord de l'Afrique et de quelques autres pays.

Buffon ne distinguait même pas les Lapins d'Europe d'avec ceux du golfe Persique, de la baie de Saldana, de la Lybie, du Sénégal et de la Guinée; aussi a-t-il accepté l'opinion que nous combattons ici, et il a ajouté, à propos du Lapin: « Les Grecs le connais-

saient, et il paraît que les seuls endroits de l'Europe où il y en eut anciennement étaient la Grèce et l'Espagne; de là on les a transportés dans les climats plus tempérés, comme en Italie, en France, en Allemagne, où ils se sont naturalisés; mais dans les pays plus froids, comme en Suède et dans le reste du Nord, on ne peut les élever que dans les maisons, et ils périssent lorsqu'on les abandonne à la campagne. »

On ignore si les Grecs et les Romains avaient des Lapins clapiers, rien dans leurs écrits ne se rapportant à ce point, qui est pourtant un de ceux qu'il importerait d'abord d'éclaircir. Quoi qu'il en soit, il n'est pas permis de douter que les Lapins sauvages n'aient été anciennement aussi répandus en Italie, en France et dans d'autres parties de l'Europe tempérée qu'ils le sont aujourd'hui. On en a la preuve dans les débris osseux, depuis longtemps enfouis dans le sol, que ces Animaux ont laissés dans plusieurs parties de l'Europe. Beaucoup de cavernes et divers atterrissements dont le dépôt remonte à une époque peu éloignée de celle dite diluvienne, ont fourni non-seulement des ossements de Lièvres, mais aussi des ossements de Lapins, et ceux-ci paraissent indiquer plusieurs espèces fort semblables, d'ailleurs, au *Lepus cuniculus*. On en signale jusque dans la Belgique, en Allemagne et en Angleterre. Ainsi nos Lapins sauvages ne proviennent pas de Lapins africains qui auraient été répandus sur notre sol par les anciens, et d'ailleurs les Lapins du nord de l'Afrique constituent, comme les Lièvres de la même région, des espèces différentes de nos Lapins et de nos Lièvres de l'Europe. Est-ce leur séjour dans les habitations et l'action directe de l'Homme qui ont transformé les Lapins de garenne en Lapins clapiers? Rien ne nous autorise à l'admettre, et la véritable origine de ces derniers ne nous est pas connue, si ce n'est peut-être celle des Lapins dits d'Angora, qui sont donnés comme originaires de la ville d'Anatolie dont ils portent le nom. On attribue la même origine aux Chèvres et aux Chats à longs poils.

Ce qui est plus certain, c'est que le Lapin domestique était autrefois beaucoup moins répandu qu'il ne l'est aujourd'hui.

Les voyageurs européens l'ont porté dans la plupart des pays où ils se sont établis, et dans quelques endroits, les Animaux de cette espèce ayant été abandonnés à eux-mêmes, se sont considérablement multipliés et sont devenus sauvages, sans prendre toutefois les caractères de notre Lapin de garenne. Ceux que l'on retrouve maintenant aux îles Falkland ont été décrits à tort par MM. Lesson et Garnot comme formant une espèce à part, sous le nom de *Lepus magellanicus*. Ils sont d'un noir violacé, marqués çà et là de taches blanches; leurs oreilles sont d'un beau roux. MM. Lesson et Garnot ont pensé que ces Lapins étaient indigènes des îles où on les trouve maintenant; mais l'observation qu'ils supposent en avoir été faite par Magellan dès l'année 1520 doit être regardée, suivant M. Darwin, comme se rapportant au *Cavia australis* ou *Kerodon Kingii* et non à un véritable Lapin, quoique le célèbre navigateur portugais se soit servi du mot *Conejos*, qui veut bien dire Lapin. On a souvent appliqué ce nom à des Rongeurs plus ou moins semblables en apparence aux Lapins véritables.

Les Lapins domestiques ou clapiers, que tant de personnes élèvent en Europe et dans d'autres parties du monde, donnent lieu, par leur grande multiplicité, à des transactions commerciales qui ne sont pas sans importance et qui touchent même à plusieurs des branches de l'industrie. Indépendamment de leur chair, ces Animaux fournissent en effet leur peau que l'on emploie de diverses manières, soit en laissant le poil attaché au derme, ce qui donne alors une assez bonne fourrure, soit en utilisant séparément le poil et le derme. Le derme du Lapin, débarrassé de son pelage, sert surtout à la fabrication de la colle, et son poil est principalement employé dans la chapellerie, quoiqu'il ait moins de valeur que celui du Lièvre et que depuis quelque temps on lui ait substitué la soie.

Autrefois le Lapin servait encore à un autre usage; sa graisse ainsi que celle du Lièvre étaient employées en pharmacie, l'une sous le nom d'*Axungia cuniculi* et l'autre sous celui d'*Axungia leporis*.

Dans beaucoup de fermes et autres établissements analogues, on élève des Lapins; il s'en

fait souvent de grandes éducations. Les bénéfices qu'on en tire peuvent être considérables si l'on a soin d'approprier convenablement les locaux dans lesquels on les tient, et si l'on use de certaines précautions sans lesquelles la mortalité ne tarde pas à dépeupler la lapinière et à transformer en pertes tous les bénéfices qu'on espérait obtenir. C'est là la grande culture du Lapin domestique, et il est facile d'améliorer la chair et le pelage de cet animal par le choix d'une bonne nourriture, par le bon entretien et par la propreté. La petite culture du même Animal est plus fréquente encore : beaucoup de familles, soit dans les villages, soit même dans les villes, espèrent faire un emploi avantageux des restes de leurs repas de chaque jour et en même temps de quelques herbes potagères dont le prix est peu élevé, en nourrissant des Lapins dans leur cour, quelquefois dans leur cuisine, et, à l'occasion, jusque dans l'unique chambre qui sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Le Lapin des cours ou des garennes forcées est le *Lapin clapier*, et il partage souvent le nom de *Lapin de choux* avec les Animaux de même espèce qu'on élève dans les circonstances tout à fait défavorables que nous venons de rappeler. C'est sur ces Animaux, dont les feuilles du choux sont, en effet, la principale nourriture, que les maladies sévissent avec le plus d'intensité; les paralysies, le rachitisme, l'hydropisie ou les hydatides abdominales en enlèvent la plus grande partie, et ceux qui survivent assez longtemps pour devenir mangeables ont la chair tout à fait décolorée et d'une saveur fade ou désagréable que l'on aurait fait disparaître en donnant à ces Animaux des locaux plus aérés et plus propres, et une nourriture plus accommodée à leurs besoins. Dans les pays de rochers, là où abondent les plantes aromatiques de la famille des labiées, on peut procurer aux Lapins domestiques un fumet qui diffère peu de celui des meilleurs Lapins sauvages.

L'exploitation du Lapin clapier a attiré l'attention de quelques agriculteurs sérieux, mais elle a aussi suscité, surtout dans ces dernières années, diverses publications qu'on ne saurait prendre à la lettre, quoique les bénéfices exagérés qu'elles promettaient leur aient donné un certain crédit, surtout auprès des gens des villes, dont quelques-uns se sont aisément laissé persuader qu'on pouvait se créer un très-bon revenu en élevant des Lapins. C'est ainsi que M. Despouys n'a pas craint de garantir *vingt mille francs* par an à ceux qui consacraient à l'éducation des Lapins, et conformément à ses préceptes, un capital de *cinq cents francs*. — (Voir *Le Lapin domestique*, brochure in-8°. Paris, 1838).

Au contraire, quelques propriétaires ont traité la question sérieusement. Mon collègue à la Société d'agriculture de l'Hérault, M. Bousearen, a écrit sur ce sujet une petite notice qui est le fruit de ses observations personnelles, et dont nous croyons utile de reproduire ici les principales données.

« Une des principales causes de réussite, dit cet habile praticien, est de tenir les Lapins sur des litières fraîches et abondantes, renouvelées tous les quinze jours, dans des locaux secs et aérés. L'on est ainsi à l'abri de ces mortalités dues, la plupart, à des maladies occasionnées par leur voracité pour les plantes aqueuses, ou par la malpropreté et l'humidité. Il faut séparer les jeunes des adultes; les grands nuisent toujours aux petits, qui ont besoin d'une nourriture plus substantielle dont les plus âgés s'empareraient aux dépens des plus jeunes s'ils étaient ensemble, tout en les foulant dans leurs brusques mouvements, surtout lorsqu'ils ont peur, et tout le monde connaît leur poltronnerie.

« Il faut donc les séparer au moins en deux catégories; l'une d'un mois à deux, l'autre de deux à trois et quatre mois. Alors ils peuvent être vendus. Un Lapin, communément, pèse trois kilogrammes; les femelles peuvent commencer à devenir mères à six mois. A cet âge, séparez-les dans des loges d'au moins deux mètres carrés. Un seul mâle peut servir huit femelles. Vous lui faites parcourir les huit compartiments de huit en huit jours, de sorte qu'au bout de deux mois, il est à présumer que toutes vos huit femelles seront pleines, un mois suffisant pour la portée d'une Lapine. La femelle de votre loge n° 1 ou la première visitée par le mâle vous aura déjà donné une nichée dont les petits auront un mois lorsque

vous enlèverez votre mâle de la loge n° 8. Vous reporterez donc celui-ci dans la loge n° 1, et, successivement, il passera en revue, de huit jours en huit jours, toutes les femelles.

« Par la méthode de l'isolement, la femelle, tout occupée de recevoir le mâle, sans être distraite par la jalousie ni les soins de la maternité, conçoit promptement. Dès la seconde quinzaine, elle s'occupe à préparer son nid que rien ne vient déranger. Enfin, une fois qu'elle a mis bas, tout en se maintenant dans un bon état de santé, sa sollicitude maternelle lui fait soigner sans trouble sa jeune famille. Lorsqu'on la lui enlève, la joie de retrouver le mâle la lui fait bientôt oublier. Elle est donc constamment et utilement occupée, et ménagée de manière à ne pas avoir à nourrir des petits dans son sein, tout en étant épuisée par d'autres qui téteraient encore, tracassée par les mâles et chagrinée par l'indiscrétion, la méchanceté et la jalousie des autres femelles, conséquences inévitables de la communauté.

« Les loges, exposées, autant que possible, au midi, auront, comme nous l'avons dit, deux mètres carrés de surface; les séparations ou cloisons, d'un mètre au moins de hauteur, seront en planches, à joints ouverts de deux ou trois centimètres, afin que les Lapins puissent se voir. Le sol, en planche ou en béton, pour les empêcher de gratter, aura une petite pente vers l'extérieur pour que l'urine n'y reste pas. Une petite planche d'environ quarante ou cinquante centimètres de long sur vingt-cinq à trente de haut, adossée contre l'un des côtés et retenue par deux charnières en cuir clouées contre l'un des côtés de la loge, pour l'empêcher de tomber ou de s'écarter, formera un abri sous lequel la femelle fera volontiers son nid.

« Un petite scibile ou le fonds d'une boîte en bois pour y déposer la nourriture sèche, composera, avec la planche, l'ameublement de chaque loge. Un petit râtelier serait du luxe pour une femelle seule, mais il est très-utile pour le *commun*, où sont réunis en grand nombre les Lapereaux. Pour ces derniers, l'espace est nécessaire; le plus n'est que le mieux. Leur mobilier consiste : 1° en planches derrière lesquelles ils aiment à se cacher; 2° en une mangeoire longue et étroite pour les grains et farines; et 3° en un râtelier, autant que possible en gros fil de fer, car ils rongent le bois.

« Il convient de donner deux fois seulement à manger aux Lapins, le matin et le soir. Dans le milieu du jour, surtout en été, ils se reposent. Il faut veiller à ce que les herbes ne soient jamais humides ni mouillées. Lorsqu'on ne leur donne que des aliments secs, il est nécessaire de leur tenir à boire, ce qui est inutile et même nuisible lorsqu'ils mangent de l'herbe fraîche.

« Vingt-quatre femelles peuvent fournir, à cinq portées par an de six petits chacune, menées à bien, pour parler au positif et sans exagération, sept cent vingt Lapins, à 1 fr. 25 c. l'un..... 900 fr.

« Loyer du local et entretien des loges.....	100 fr.	}	400
« Soins, dont partie sont déduits pour la valeur considérable des fumiers.....	100 fr.		
Loyer d'un terrain de vingt ares, que l'on cultive en orge, vesces, betteraves, etc.....	50		
« Cinq cents kilogr. tourteaux de lin ou sésame, à 10 cent.....	50		
« Pépins de raisin, semences diverses.....	50		
« Faux frais.....	50		
Reste donc, quitte-bénéfice.....			500 fr.

« Encore faut-il que les gros Rats, les Chiens, les Chats et autres Animaux carnivores ne s'introduisent pas dans l'établissement pour déranger ces calculs. Croire que l'on peut obtenir par Lapine une portée par mois et une moyenne de huit petits par portée, c'est ne jamais avoir eu de Lapins sous les yeux; c'est de la théorie souvent fort éloignée de la pratique. La femelle peut, il est vrai, devenir mère plusieurs mois de suite, mais ses petits sont chétifs, et le plus souvent, faute de lait, elle les abandonne ou les détruit elle-même, en

pouvant les nourrir. Un bénéfice de cinq cents francs que l'on peut doubler si le local le permet, n'est-il pas un assez beau résultat, surtout si l'on songe qu'il est obtenu sans risquer un capital, ainsi que l'on en court la chance dans l'éducation des bêtes à laine ? »

Olivier de Serres, le célèbre agronome du commencement du xvii^e siècle, s'était déjà étendu sur les mérites du Lapin domestique, et, parmi les auteurs contemporains, on peut citer, comme fournissant de très-bons conseils relativement à la culture du même Animal, M. Cadet de Vaux (*Bibliothèque des propriétaires ruraux*, n^o 97, neuvième année), ainsi que le P. Espanet, de la Trappe (département de l'Orne), dont M. Germain Le Duc a reproduit les observations dans les *Cent traités* pour l'instruction populaire. J'ajouterai seulement que, suivant les pays, l'alimentation des Lapins et l'aménagement de leurs locaux doivent être modifiés pour arriver aux résultats les plus avantageux sans augmentation de la dépense.

Le LAPIN DE GARENNE (*Lepus cuniculus*) est le Lapin sauvage de l'Europe. On le rencontre non-seulement dans les régions méditerranéennes, mais aussi dans une grande partie de l'Europe centrale et dans les régions qui avoisinent l'Atlantique. Il est plus petit et assez différent par sa couleur, qui est généralement gris tiqueté avec un peu de roux en arrière de la tête, et le dessous du corps blanchâtre; sa queue est plus petite; ses oreilles sont plus courtes, noires à leur pointe; ses pieds sont plus velus.

Il préfère les lieux élevés et rocailleux, tels que les sols calcaires, les landes, les garrigues, etc.; il vit par petites sociétés et point isolément comme le Lièvre, dont il diffère encore par l'habitude qu'il a de se creuser une garenne ou terrier, et par l'état de débilité dans lequel naissent ses petits.

Existe-t-il en Europe différentes espèces de Lapins sauvages? Quoiqu'on n'en ait reconnu qu'une et qu'on l'ait donnée comme originaire d'Espagne et même d'Afrique, il est possible que de nouvelles observations fassent reconnaître qu'il en est des Lapins comme des Lièvres, et que ceux de la Grèce ou de l'Espagne ne sont pas les mêmes que ceux de l'Allemagne ou de l'Irlande, et depuis plus de quinze ans déjà M. Gray a séparé de l'espèce ordinaire le Lapin sauvage de l'Irlande auquel il a imposé le nom de *Lepus vermicula*.

Les Lapins d'Arabie et d'Afrique constituent plus certainement encore des espèces différentes de la nôtre.

Le LAPIN DU SINAI (*Lepus Sinaicus*), dénommé par MM. Hemprich et Ehrenberg, et décrit par le second de ces naturalistes, a les oreilles d'un cinquième plus longues que la tête, et les tarse à peu près aussi longs qu'elle. Les parties supérieures de son corps sont fauve brun, variées de noir; le bout des oreilles est noir, et la queue, noire en dessus, est blanche en dessous. Cette espèce vit dans les vallées de l'Arabie pétrée qui avoisinent le mont Sinai.

Le LAPIN DE L'ALGÉRIE a été décrit par M. Lereboullet comme ayant aussi des caractères particuliers.

Le LAPIN A GROSSE QUEUE (*Lepus crassicaudatus*, Is. Geoffroy) est à peu près égal en grosseur au Lapin de Garenne; il est roux brun avec la queue de même couleur, sauf à la pointe, où elle est un peu plus foncée. C'est le Lapin du cap de Bonne-Espérance; les colons hollandais l'appellent *Rood Haas* ou Lapin rouge.

Le LAPIN BRACHYURE (*Lepus brachyurus*, Temminck) s'éloigne, à quelques égards, de la forme habituelle, et n'est réellement ni un Lièvre ni un véritable Lapin. Quelques-unes des particularités qui le distinguent semblent le rapprocher des Carpolagues, et des Lagomys, quoiqu'il ait la taille des Lapins. Ses oreilles sont peu allongées; son crâne a les apophyses supra-orbitaires peu étendues et le palais élargi; sa queue est très-courte. Ce Lapin est entièrement d'un roux brun avec le dessus du corps plus foncé; sa gorge est blanchâtre et son abdomen roussâtre.

C'est un Animal du Japon; il en a paru une description et une figure dans la Faune de ce pays, qui est due aux naturalistes hollandais.

III. Les *CARPOLAGEUS* (*Carpolagus*, Blyth). Ce sous-genre ne comprend encore qu'une seule espèce que la forme de son crâne et la nature de son pelage éloignent notablement des autres *Lepus*.

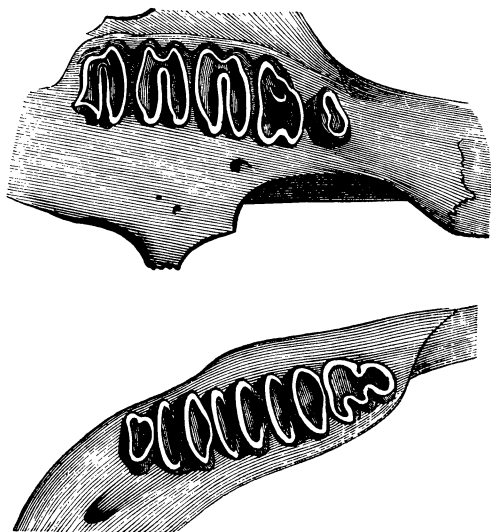
LIÈVRE RUDE (*Lepus hispidus*, Pearson). Le pelage est rude au toucher au lieu d'être doux comme celui des Lièvres et des Lapins; il est moucheté de noir sur un fond brun en dessus et plus pâle inférieurement, où il passe au blanc; les pattes sont de couleur fauve blanchâtre; la queue est rousse, sauf à la base inférieure.

Le Lapin rude n'est encore connu que dans le royaume d'Assam; il y est plus commun dans les montagnes que dans les plaines, et il se terre comme le font les Lapins d'Europe.

M. Blyth a fait les remarques suivantes sur le crâne de cet Animal: il est beaucoup plus solide et plus fort que celui des autres *Lepus*, et toutes les modifications qu'il présente concourent à ce but, mais sans le soustraire aux conditions réellement caractéristiques du genre; la dentition est la même, mais les molaires sont plus larges et plus fortes; les incisives ont aussi une plus grande largeur proportionnelle. Les perforations palatines, qui sont grandes et allongées chez les Lapins et les Lièvres, sont plus réduites ici, et la surface osseuse du palais, au lieu d'être courte comme chez ces Animaux, est longue et large; les perforations réticulées de la branche montante du maxillaire, qui s'étend au devant des orbites, sont presque fermées; les os du nez sont larges, et ils se prolongent moins en arrière que chez les Lièvres; les maxillaires et les incisifs ont aussi plus de solidité; l'os zygomatique est deux fois aussi long que chez les Lièvres; la saillie supra-orbitaire n'est pas interrompue en avant; l'échancre qu'elle présente chez les autres Animaux de ce genre n'existant pas, l'échancre postérieure de la même saillie est aussi beaucoup moins considérable.

GENRE LAGOMYS (*Lagomys*, G. Cuvier). Les Lagomys sont des Léporidés plus petits

que les Lièvres et même que les Lapins, qui s'éloignent en outre les uns des autres par la brièveté et la forme arrondie de leurs oreilles, par leurs membres courts et par l'absence de queue. Ils n'ont, d'ailleurs, que cinq molaires à chaque mâchoire par suite de l'absence de la dernière molaire que nous avons signalée à la mâchoire supérieure des *Lepus*. Leur crâne est plus prolongé et plus arqué que celui des Lièvres ou des Lapins; l'espace inter-orbitaire y est étroit, et les orbites sont comme dirigées en dessus; enfin la branche montante du maxillaire n'a pas l'apparence réticulée que l'on remarque chez les mêmes Animaux.



DENTS DE LAGOMYS ALPIN, 2/1 de grand.

Ces petits Rongeurs ont quelque similitude avec le Cochon d'Inde

dans leur apparence extérieure; mais ils appartiennent, par leur dentition et par l'ensemble de leurs caractères, à la même famille que les Lièvres; ils sont fouisseurs, vivent de substances végétales et font des provisions pour l'hiver. On ne les trouve que dans l'hémisphère boréal, et ils se tiennent principalement sur les montagnes élevées ou dans les régions du nord; leur voix est forte; elle a été comparée au cri d'appel de la Caille. Dans son ouvrage sur les *Glires*, Pallas a donné d'excellents détails sur ces Animaux, et il a caractérisé plusieurs des espèces qu'on en connaît. Elles vivent dans les parties orientales de l'Europe, en

Asie et dans l'Amérique septentrionale. M. Waterhouse a reproduit dans son *Histoire naturelle des Mammifères* la plupart des documents que l'on possède à leur égard.

Nous n'avons pas de *Lagomys* en France, et il n'y en a pas non plus en Angleterre, en Espagne, ni en Italie; mais il en a certainement vécu en France et en Angleterre à une époque qui n'est pas antérieure à l'apparition de la Faune actuelle. Les brèches osseuses de la région méditerranéenne ont fourni non-seulement des débris fossiles de Lièvres et de Lapins, mais encore des restes de *Lagomys*. On en trouve aussi en Auvergne et même aux environs de Paris. Dans cette dernière localité, ils sont associés aux ossements des Spermophiles et des Hamsters dont la race y a également été détruite; leur ancienne existence en Angleterre n'est pas moins certaine.

D'autres *Lagomys* ou Animaux voisins des *Lagomys* ont vécu pendant les époques tertiaires moyenne et supérieure que les géologues désignent par les noms de miocène ou de pliocène. Les *Titanomys*, de Weisenau, près Mayence, que j'ai également signalés à Saint-Gérand-le-Puy d'après des pièces recueillies par M. Feignoux, appartenaient à l'époque miocène.

LAGOMYS SULGAN (*Lagomys pusillus*, Pallas). Est varié de brun et de gris; ses oreilles sont bordées de blanc; elles n'ont pas un centimètre et demi de long; le corps en a dix-neuf. C'est le seul Animal de ce genre que l'on connaisse en Europe; encore est-il commun aux parties les plus orientales de ce continent et à l'Ouest de l'Asie. On le rencontre depuis les districts situés au sud du Volga et sur les pentes méridionales des monts Ourals, jusqu'en Sibérie, dans le bassin de l'Obi.

Le **LAGOMYS ALPIN** (*Lagomys alpinus*, Pallas). Observé dans les monts Altaï et au Kamtschatka; il est roussâtre, avec les oreilles et la plante des pieds brunes.



LAGOMYS ALPIN, 1/3 de grand

Le **LAGOMYS OGOTONE** (*Lagomys ogotona*, Pallas), que les Tartares Mongoux nomment *Ogotone*, est gris pâle avec les oreilles de la couleur du corps; sa taille diffère à peine de celle du précédent. Il habite la Tartarie mongole, et principalement le désert de Gobe, les

contrées montagneuses situées au delà du lac Baïkal et les sables ou les fies du Salenga, en Asie.

Le LAGOMYS HYPERBORÉEN (*Lagomys hyperboreus*, Pallas) n'a que treize centimètres de long; sa fourrure est épaisse, gris brun, un peu lavé de roussâtre; ses oreilles sont bordées de blanc. Il a été décrit d'après des exemplaires du Tchuktschi, qui est à l'extrémité nord-est de l'Asie, au nord du Kamtschatka et auprès du détroit de Behring.

Le LAGOMYS ROUSSATRE (*Lagomys rufescens*, Gray) se tient dans les collines rocailleuses du Caboul.

Le LAGOMYS D'HODGSON (*Lagomys Hodgsonii*, Blyth) est des pentes sud-ouest des monts Himalaya.

On donne comme une troisième espèce propre au centre de l'Asie le LAGOMYS DU NEPAUL (*Lagomys Nepalensis*, Hodgson) du Nepaul et du Thibet.

Une quatrième habiterait les vallées du Penjaub; c'est le LAGOMYS DE ROYLE (*Lagomys Roylei*, O'Gilby), découvert par le naturaliste de ce nom dans la montagne de Choor, à une élévation de onze mille cinq cents pieds (mesure anglaise). La partie zoologique du *Voyage aux Indes* de Victor Jacquemont rapporte que ce voyageur a vu le même Lagomys à Kanawer, dans la vallée d'Yurpo et dans le Penjaub, au Cachemyr, dans la haute vallée où le Sind et le Gombour se séparent. Le Lagomys de Royle se tient parmi les pierres et dans les anciens éboulements.

Le LAGOMYS PRINCEPS (*Lagomys Princeps*, Richardson) est propre à la chaîne des montagnes Rocheuses qui parcourent et traversent presque complètement l'Amérique septentrionale dans sa longueur. On l'a observé depuis le 42^e jusqu'au 60^e degré de latitude. Les Animaux de cette espèce vivent dans les endroits pierreux, et ils établissent leur demeure entre les pierres. On les voit souvent, après le coucher du soleil, grimper sur quelque fragment de rocher pour s'appeler entre eux; leur cri est une sorte de sifflement aigu.

II

SOUS-ORDRE DES RONGEURS ORDINAIRES

Les Rongeurs de ce second sous-ordre n'ont jamais qu'une seule paire de dents incisives, en haut comme en bas; ils se partagent en plusieurs familles, dont nous parlerons successivement sous les noms de *Sciuridés*, *Castoridés*, *Hystricidés*, *Cléromydés*, *Pseudostomidés*, *Dipodidés*, *Myoxidés* et *Muridés*. Leur ensemble répond exactement aux *Rodentes* de Vicq-d'Azyr.

FAMILLE DES SCIURIDÉS

En plaçant à la tête des Rongeurs la famille des Léporidés, nous avons cherché à éliminer un certain nombre d'espèces, et rendre, par cela seulement, plus facile l'exposition des nombreux genres dont il nous reste à parler; mais nous n'avons pas prétendu établir que les Lapins soient supérieurs aux autres Mammifères du même ordre; ils sont, au contraire, inférieurs à la plupart d'entre eux par la conformation de leur cerveau. Une seconde famille de Rongeurs comprend les *Écureuils*, les *Marmottes* et les espèces volantes auxquelles les zoologistes donnent les noms de *Sciuroptères* et de *Pléromys*, et que l'on appelle aussi *Pola-touches*. L'ensemble de leurs espèces a été divisé en plusieurs genres qui, tous, ont pour

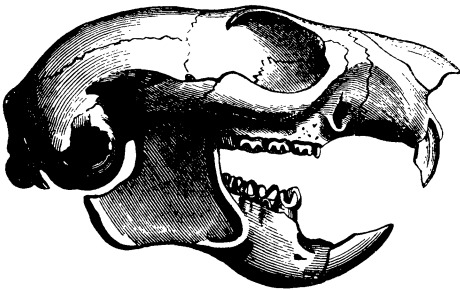
caractères communs une certaine forme de crâne; des dents molaires radiculées, au nombre de quatre paires à chaque mâchoire, et souvent de cinq à la supérieure; le corps plus ou moins élancé; la queue assez longue et souvent floconneuse, toujours velue, et pourtant quelquefois ses poils sous la forme d'un panache élégant. Ce sont des Animaux essentiellement granivores, dont les uns vivent sur les arbres et les autres, au contraire, à la surface du sol où ils se creusent des terriers.

Il est facile de distinguer les Sciuridés de toutes les autres espèces du même ordre. Toutefois, nous croyons qu'il faut en rapprocher le Castor, qui forme une famille à part, très-voisine de la leur, ou peut-être même une simple tribu dans leur propre famille. Le Castor, qui est un Animal aquatique, présente plusieurs particularités qui sont en rapport avec ce genre de vie. Les deux principales semblent d'abord l'éloigner considérablement des Marmottes et des Écureuils; je veux parler de la palmature de ses pattes postérieures et de la forme en disque aplati et écailleux de sa queue. On peut y ajouter encore ses molaires, soutenues par des replis profonds de l'émail et dépourvues de véritables racines; mais le crâne du Castor est établi sur le même modèle que celui des Sciuridés, et, quoiqu'il manque d'apophyses postorbitaires au frontal, son trou sous-orbitaire a la même forme que celui des espèces dont nous allons parler, et comme on l'a démontré, la forme du crâne a chez les Rongeurs une importance incontestable.

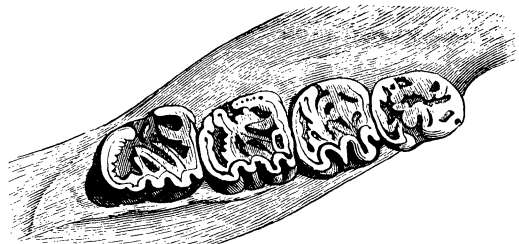
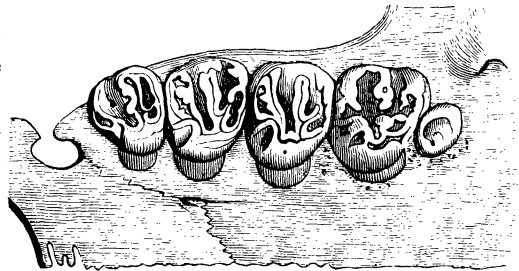
Les genres de Sciuridés véritables sont les suivants : *Pteromys*, *Marmotte*, *Spermophile*, *Sciuroptère* et *Écureuil*. On pourrait les partager en plusieurs tribus.

Les Ptéromys et les Sciuroptères ou les Sciuridés, qui sont pourvus de membranes aliformes, doivent être éloignés l'un de l'autre; ils sont faciles à distinguer entre eux par quelques caractères, principalement par la forme de leur crâne qui rappelle tantôt celui des Marmottes, tantôt celui des Écureuils. Les Ptéromys sont dans le premier cas et les Sciuroptères dans le second.

GENRE PTÉROMYS (*Pteromys*, G. Cuvier). Tête de même forme que celle des Marmottes, surtout dans les parties osseuses; oreilles un peu plus grandes; corps moins trapu; queue plus longue et en panache; une membrane s'étend sur les flancs entre les membres antérieurs et les postérieurs; elle se prolonge en pointe saillante près du poignet; dents molaires flexueuses à la couronne et faiblement rubanées, au nombre de $\frac{5}{4}$, avec la première supérieure presque gemmiforme.



CRÂNE DE PTÉROMYS PÉTAURISTE, grand. nat.



DENTS DE PTÉROMYS PÉTAURISTE, 3/4 de grand.

Les Ptéromys sont des Animaux de l'Asie méridionale et des îles de l'Inde. On en connaît plusieurs espèces, toutes plus ou moins remarquables par la vivacité de leurs teintes. Ces Rongeurs ne sont pas moins curieux par leur agilité, qui égale celle des Écureuils, et ils

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

en a dans ceux de l'Isère, des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes. On ajoute qu'elles existent aussi dans les Pyrénées, ce que je n'ai point encore eu l'occasion de confirmer.

Autrefois, les Animaux du même genre étaient plus répandus en France, et nous connaissons en Auvergne, aux environs de Paris et à Niort, des gisements où l'on trouve des os pétrifiés de Marmottes. L'une des deux espèces auxquelles ces débris appartiennent est l'*Arctomys primigenia* de M. Kaup, également fossile, dans le duché de Hesse Darmstadt; elle était un peu plus forte que la Marmotte des Alpes. Une seconde est l'*Arctomys arvernensis* des environs d'Issoire.

Une autre espèce fossile, assez grande pour un Rongeur, est le *Plesiartomys Gervaisii* de M. Bravard, qui est d'une époque bien plus ancienne. C'est une des espèces éteintes de Mammifères qui ont été découvertes dans le département de Vaucluse. Quoique grande au moins comme les Marmottes, elle avait plus d'analogie avec les Écureuils par la forme surbaissée de ses tubercules dentaires.

L'Europe possède une seconde espèce de Marmottes vivantes: c'est la MARMOTTE BOBAC (*Arctomys Bobac*) de l'Europe orientale et de l'Asie septentrionale. Elle diffère à quelques égards de l'*Arctomys alpinus*, et habite des lieux moins élevés, se tenant de préférence dans les endroits secs et exposés au midi. On la trouve depuis la Pologne jusqu'au Kamtschatka. Au sud, elle s'étend jusqu'au Thibet et aux Himalayas. Cette espèce vit par sociétés de trente à quarante individus; elle constitue deux variétés, l'une presque noire, l'autre beaucoup plus claire et dont il vient des peaux en quantité sur le marché d'Odessa. Elle est plus connue sous le nom de *Marmotte de Pologne*.

La MARMOTTE A LONGUE QUEUE (*Arctomys caudatus*, Is. Geoffroy) vit en Asie, dans la vallée de Gombour. Jacquemont l'a observée à trois mille cinq cents mètres d'élévation.

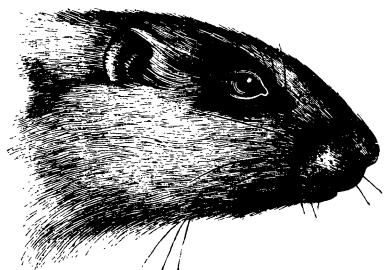
Elle ne fuit que dans les terrains les plus meubles, et son terrier s'ouvre en général sous un quartier de rocher; elle y accumule une grande quantité d'herbes sèches dont elle se nourrit en hiver. Cependant il est probable qu'elle s'endort pendant cette saison comme les autres, et l'on dit qu'à la fonte des neiges elle sort de sa retraite dans un état de maigreur excessive.

D'autres espèces sont propres à l'Amérique septentrionale; les mieux connues des naturalistes sont l'*Arctomys empetra* ou MARMOTTE DE QUEBEC (*Pl. XXVIII*); l'*A. pruinosis* (le *Whistler*); l'*A. brachyurus* et l'*A. monax* (ou *Wood Chuk* des Américains). Dans son ouvrage sur les Quadrupèdes des

États-Unis, M. Richardson donne à leur égard tous les renseignements descriptifs désirables.

GENRE SPERMOPHILE (*Spermophilus*). Sous ce nom qui veut dire *amateur de graines*, F. Cuvier a séparé des Marmottes quelques Rongeurs plus petits qu'elles, mais peu différents par leur organisation et par leurs habitudes; ils ont le crâne proportionnellement plus allongé, les dents molaires un peu autrement conformées, et leur bouche est pourvue d'abajoues. Les Spermophiles ont aussi les membres postérieurs moins plantigrades que les Marmottes, mais ce sont également des Animaux fouisseurs et qui vivent à terre. L'Europe, l'Asie et l'Amérique septentrionale en nourrissent de plusieurs sortes. Nous n'en avons pas maintenant en France.

L'espèce la moins éloignée de notre pays est le SPER-



MARMOTTE A LONGUE QUEUE, 1/2 de grand.



TÊTE DE SPERMOPHILE, 5/6 de grand.

MOPHILE SOUSLIK (*Spermophilus citillus*, répondant au *Mus citillus* de Pallas). Son pelage est gris brun en dessus, taché de blanc par gouttelettes, et blanc en dessous; sa taille est à peu près celle du Cochon-d'Inde, mais il a le corps plus allongé. On le rencontre en Bohême, en Gallicie, en Silésie, en Hongrie, en Pologne, etc.; il vit en général solitaire, mais, dans quelques régions, il est très-abondant et il occasionne de grands dégâts dans les terres cultivées. En 1850, les Sousliks ont été si nombreux dans le gouvernement d'Ekaterinoslav, près la mer d'Azof, que les blés ont à peine fourni l'équivalent de la semence.



SPERMOPHILE SOUSLIK, 1/3 de grand.

On distingue du Souslik quatre autres espèces de Spermophiles européens, qui sont en même temps répandus dans les parties ouest de l'Asie; ce sont le *Spermophilus musicus* de M. Menétrier, le *Spermophilus mosogarius* de M. Lichtenstein, le *Spermophilus fulvus* du même auteur, et le *Spermophilus undulatus* de M. Temminck.

Il n'y a point d'Animaux du même genre dans les parties occidentales de l'Europe; cependant il en a existé en Allemagne sur les bords du Rhin, et même en France. On en a la preuve par les restes d'une espèce de Spermophile fort voisine du Souslik, que l'on trouve dans les brèches à ossements de Montmorency, auprès de Paris, dans celles d'Auvers, près Pontoise, et aux environs d'Issoire.

Le SPERMOPHILE CONCOLORE (*Spermophilus concolor*, Is. Geoffroy) a été rapporté par M. Bélanger de la province d'Azerbaïdjan, en Perse. Partout où la même espèce habite, ce voyageur a observé de petites buttes de terre dont elle abrite la partie souterraine de sa demeure. Son terrier est rempli de grains qu'elle se procure en ravageant les champs et en pénétrant même dans les magasins, après avoir traversé des murs de terre fort épais; c'est pourquoi on lui fait une guerre assidue, mais sans voir sensiblement diminuer le nombre des individus, tant l'espèce reproduit promptement.

Dans l'Amérique septentrionale les Spermophiles sont encore plus variés en espèces que dans l'Ancien continent. M. Richardson en cite huit différents aux États-Unis, et l'on en a plus récemment rencontré dans la Californie, auxquels Bennett a donné les noms de *Sper*

mophilus pilosomus et *macrourus*. L'une des plus curieuses par la distribution de ses couleurs est le SPERMOPHILE A TREIZE LIGNES (*Spermophilus tredecim-lineatus*). Elle doit son nom aux treize bandes alternativement claires ou brunes avec des points clairs qu'elle porte sur le dos : quelques autres ne sont pas moins élégantes. Celles-ci ont reçu les noms suivants : *Spermophilus ludovicianus*, *Parryi*, *Richardsonii*, *Francklinii*, *Beechei*, *Douglasii*, *lateralis* et *Hoodii*.



SPERMOPHILE A TREIZE LIGNES. 1/3 de grand.

Le Spermophile de Richardson se tient dans les plaines qui bordent le Saskatchewan, et il place ses terriers dans le sable; ils sont profonds et commencent par un monticule qui sert de belvédère à l'Animal, pour regarder si les environs sont libres et s'il peut sans danger aller chercher sa nourriture. Les mâles se battent avec fureur pour la possession des femelles. Les Spermophiles de Richardson passent l'hiver sous terre et ils ne sortent que lorsque la neige est fondue. On trouve alors dans leurs abajoues des petits bourgeons de l'anémone de Nuttall, et le corps a une couche épaisse de graisse. Ces Rongeurs servent de pâture aux Oiseaux de proie. Le Carakajou les poursuit aussi et les Indiens les tuent pour les manger; mais ils multiplient rapidement, leurs portées étant de six à sept petits. Le Spermophile de Hood, qu'on appelle aussi Écureuil de la fédération et, à cause de sa fourrure, Marmotte-léopard, est commun sur les rives du Missouri: il est très-nuisible aux jardins.

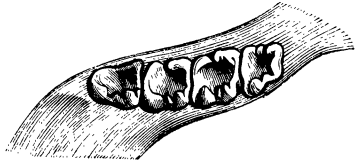
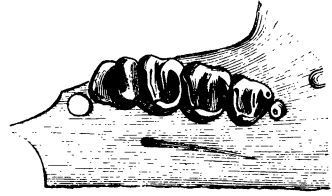
GENRE SCIUROPTÈRE (*Sciuropterus*, F. Cuvier). Les Sciuroptères joignent à des formes qui rappellent celles des Écureuils une membrane fort semblable à celle des Ptéromys. Cette membrane s'étend de chaque côté de leurs corps, entre leurs membres antérieurs et les postérieurs, auxquels elle est fixée. Elle est velue comme celle des Ptéromys et fournit également aux Sciuroptères un véritable parachute, qu'ils étendent en écartant leurs membres et qui ralentit leur chute ou facilite leur ascension lorsqu'ils s'élancent d'un arbre sur un autre.

Les Sciuroptères reçoivent plus particulièrement le nom de *Polatouches*, et dans les pays où ils vivent on les nomme *Écureuils*



CERVEAU DE POLATOUCHE.
25000 130'

volants, aussi bien que les Ptéromys. Toutefois il est aisé de les en distinguer génériquement. Leur crâne, au lieu d'être fait comme celui des Marmottes, a plus d'analogie avec celui des Écureuils; leur membrane se termine près du poignet par un lobe arrondi, tandis que celle des Ptéromys présente, au même endroit, une pointe saillante; enfin leurs dents molaires ont la forme de celles des Écureuils, tandis que celles des Ptéromys ont des sinuosités fort compliquées de l'émail qui indiquent un acheminement vers la forme des dents rubanées. A cet égard, les Sciuroptères sont réellement intermédiaires aux Spermophiles et aux Tamias; enfin ils ont les yeux fort gros.



DENTS DE POLATOUCHE, 1/4 de grand



SCIROPTÈRE POLATOUCHE, 1/2 de grand.

Comme l'indique cette dernière particularité, ce sont des Animaux nocturnes. Ils vivent sur les arbres, mangent des graines ou des fruits et se font remarquer le soir par leur extrême vivacité. Leur légèreté a été comparée à celle des Oiseaux.

Il y a plusieurs espèces de Sciuroptères; l'une d'elles est commune à l'Asie et aux parties orientales de l'Europe; d'autres sont exclusivement asiatiques, mais elles ne s'étendent pas jusqu'aux régions chaudes de l'Inde, non plus qu'à ses îles; enfin il y en a aussi dans l'Amérique septentrionale.

L'espèce européenne est le SCIROPTÈRE POLATOUCHE (*Sciuropterus volans*), qui est gris cendré en dessus, blanc en dessous, à poils doux et fins, à queue très-fournie et distique. Son corps est long de 0,15 et sa queue de 0,12.

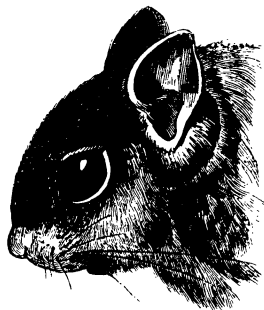
On le rencontre en Europe depuis la Volhynie jusqu'en Laponie. En Asie, il paraît exister surtout en Sibérie. C'est une charmante espèce, mais que les naturalistes des parties occidentales de l'Europe ont rarement l'occasion de voir en vie.

Ce Sciuroptère n'est pas le seul qui vive en Asie, et l'on en cite d'autres jusque dans la

région nord de l'Inde, principalement dans le Népal. M. Gray a décrit trois de ces dernières, sous les noms de *Sciuroptère noble*, *Sciuroptère frangé* et *Sciuroptère blanc-noir*.

Parmi celles de l'Amérique nous citerons d'abord le SCIUROPTÈRE ASSAPAN (*Sciuropterus volucella*), dont Pallas et F. Cuvier ont donné de bonnes descriptions. C'est un Animal peu différent du Polatouche, de même taille et qui a les mêmes habitudes. Il est inoffensif, timide et doué de peu d'intelligence; toutes ses ressources sont dans son extrême agilité et dans la vie retirée qu'il mène. Lorsqu'il est effrayé il jette un cri faible et aigu, et il laisse échapper son urine.

On en a possédé à la Ménagerie de Paris, et autrefois à la Malmaison. Ces derniers ont même eu des petits; malheureusement ils n'ont été l'objet d'aucune observation suivie, et cette occasion qu'on avait de mieux connaître leur espèce a été perdue pour la science.



SCIUROPTÈRE ASSAPAN, grand. nat

Cette négligence est d'autant plus fâcheuse, que si beaucoup de voyageurs ont parlé des Assapans, il en est peu qui aient étudié leurs mœurs avec détails. La plupart se sont attachés à décrire les couleurs de ces Animaux et surtout l'espèce de vol qui leur est habituel. Leur organisation elle-même a été pendant longtemps mal connue, et jusqu'à F. Cuvier on les a confondus, ainsi que les autres espèces du même genre, avec les Ptéromys, qui n'ont pourtant ni la même forme de crâne ni la même disposition dentaire, quoiqu'ils leur ressemblent beaucoup extérieurement. C'est là un nouvel exemple de la convenance qu'il y a de ne jamais assigner aux Animaux une place dans la méthode naturelle sans s'être assuré préalablement de la conformation de leurs parties intérieures. Un examen, à la fois plus profond et plus complet, peut seul faire comprendre l'importance de certains caractères extérieurs auxquels on n'avait pas d'abord accordé assez d'attention, et les exemples analogues nous montrent qu'avec une *apparence* extérieure fort semblable certaines espèces peuvent être, en réalité, susceptibles d'être rapportées à des groupes fort différents. Nous en verrons plus loin un nouvel exemple chez les Anomalures qui paraissent si voisins des Écureuils volants et qui ont pourtant si peu de véritables affinités avec eux.

On connaît dans l'Amérique septentrionale une seconde espèce de Polatouche, c'est le SCIUROPTÈRE SABRIN (*Sciuropterus sabrinus*) dont Forster a parlé le premier sous le nom de *Grand Écureuil volant*, et sur lequel M. Richardson a donné de nouveaux détails dans le *Zoological Journal*. Celui-ci est plus grand que le précédent; on le trouve auprès du lac Huron.

GENRE ÉCUREUIL (*Sciurus*, Linné). Les espèces, que nous réunirons sous cette dénomination, sont gracieuses dans leurs formes, vives dans leurs mouvements et toujours plus ou moins semblables par l'ensemble des caractères qui les distinguent à notre Écureuil vulgaire; toutefois elles en diffèrent plus ou moins par certains caractères, tels que la forme de leur tête, la grandeur de leurs oreilles et l'épaisseur de leur queue; ce qui les a fait diviser en plusieurs catégories par les naturalistes. Il ne nous a pas paru nécessaire d'accepter ici ces divisions comme constituant de véritables genres, d'ailleurs elles sont peut-être trop nombreuses, et nous nous bornerons à établir deux groupes principaux d'Écureuils.

Le premier sera celui des *Tamias* ou *Tamias*, dont les habitudes sont encore à demi-terrestres et rappellent celles des Spermophiles; leur crâne est sensiblement allongé et leurs dents ont les tubercules encore assez saillants.

Le second des groupes principaux du genre *Sciurus*, ou celui des *véritables Écureuils*, se partagera lui-même en plusieurs petites catégories qui concordent assez bien, comme celles distinguées parmi les *Tamias*, avec la répartition de leurs nombreuses espèces à la surface du globe. Les véritables Écureuils vivent essentiellement sur les arbres; leurs oreilles sont

plus grandes; leurs yeux en général plus gros et leur queue, qui est bien velue, est souvent distique. A ne considérer que certaines de leurs espèces, on les séparerait aisément des *Tamias* les plus terrestres.

De même que les *Tamias*, les *Écureuils* véritables ont quatre paires de molaires à chaque mâchoire et quelquefois une cinquième à la mâchoire supérieure; celle-ci est plus petite que les autres et pourvue d'une seule racine.

I. Les *TAMIAS*, par lesquels nous commencerons l'énumération des *Sciurus*, ont presque l'apparence extérieure de nos *Écureuils*, mais ils ressemblent encore un peu aux *Spermophiles*. Leurs habitudes sont à moitié terrestres; leur queue est en général moins fournie que celle des vrais *Écureuils* et souvent elle est moins longue; leurs oreilles sont ainsi moins grandes et toujours sans pinceaux; enfin leurs molaires ont les tubercules de la couronne assez saillants. Lorsqu'ils ont une molaire supplémentaire, cette dent est aussi plus forte, et, à cet égard, elle rappelle celle des genres précédents; de plus la tête des *Tamias* dépasse en longueur celle des autres *Écureuils*. Plusieurs de ces Animaux sont remarquables par l'élégance de leurs couleurs. Il y en a en Afrique, dans l'Inde et dans l'Amérique septentrionale. Certains auteurs en font plusieurs genres.

Parmi les *Tamias* africains ou les *GEOSCIURUS* de M. A. Smith, nous citerons l'*ÉCUREUIL FOSSEUR* (*Sciurus fossor* ou *erythropus* des liméens) qui appartient à la Faune du Sénégal. Ses ongles forts et très-propres à fouir rappellent les habitudes auxquelles il doit son nom; sa taille dépasse un peu celle de l'*Écureuil* vulgaire et il est fauve verdâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec une bande latérale coupant la teinte verdâtre des flancs. On trouve en Abyssinie et dans les contrées australes de l'Afrique plusieurs espèces qui s'en rapprochent. Leur description est due principalement à MM. Ruppel et A. Smith.

L'*ÉCUREUIL LARY* (*Sciurus insignis*, F. Cuvier) est de Java et de Sumatra. Il est roux plus ou moins varié de gris ou de noirâtre, et se distingue surtout par les trois bandes longitudinales noires qu'il porte sur le dos.

L'*ÉCUREUIL DELESSERT* (*Sciurus Delessertii*, P. Gerv., ou le *Sciurus sublineatus* de M. Waterhouse) a aussi trois bandes noires sur le dos, mais elles sont plus courtes et moins tranchées et le fond de son pelage est brun olivacé. Il habite le Nil-Gerrhies dans l'Indoustan.

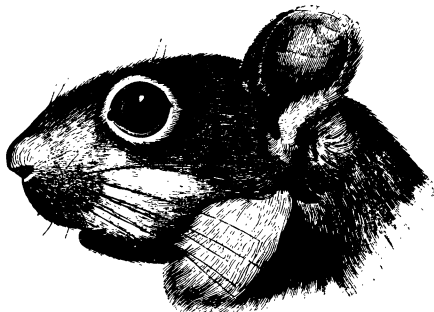
L'*ÉCUREUIL PALMISTE* de Buffon (*Sciurus palmarum*, Gmelin) est comme l'*Écureuil* Delessert, une espèce plus petite que l'*Écureuil* vulgaire. Il est gris brun plus ou moins lavé de fauve, avec trois bandes longitudinales blanchâtres sur le dos; le dessous du corps est blanc et la queue roussâtre. On le trouve dans l'Inde, principalement sur les palmiers. M. Lesson faisait du Palmiste son genre *Funambule*. M. Waterhouse a distingué sous le nom de *Sciurus tristriatus* une espèce restée jusqu'alors confondue avec le Palmiste ordinaire.

L'*ÉCUREUIL SUISSE* (*Sciurus striatus*, Pallas) est une jolie espèce propre à l'Amérique septentrionale, ainsi que plusieurs autres Animaux de la même section. Il est en partie rous-

sâtre avec cinq lignes longitudinales noires et deux blondes sur le dos. Il est aussi plus petit que celui d'Europe, et vit plutôt à terre que sur les arbres. Il se creuse des terriers à deux ouvertures ayant autant de branches latérales qu'il en faut pour placer ses provisions d'hiver. Celles-ci consistent principalement en graines.

L'*ÉCUREUIL D'HUDSON* (*Sciurus Hudsonius*, Pallas) n'a que deux bandes noires, une sur chaque flanc. C'est aussi l'une des espèces de *Tamias* que nourrit l'Amérique septentrionale.

Nous en citerons encore une autre, l'*ÉCUREUIL DE BOTTA* (*Sciurus Botta*, Lesson). Celle-ci est



ÉCUREUIL D'HUDSON, grand nat.

plus grande. Son corps a 0,25 et sa queue 0,18; elle est fauve ondé de roux et de noir; ses oreilles sont noires. Cet Écureuil a été découvert en Californie par le naturaliste dont il porte le nom.

II. Les ÉCUREUILS VRAIS ont la tête plus courte; les oreilles plus longues, quelquefois garnies de pinceaux; la queue panachée et très-souvent distique, c'est-à-dire à poils divergents presque comme les barbes d'une plume; enfin les dents molaires à tubercules émoussés. Leur molaire supplémentaire de la mâchoire supérieure est petite ou même nulle. Ce sont des Animaux qui vivent presque constamment sur les arbres, où ils établissent leur nid; leurs allures sont vives; leur robe est élégante et leur genre de vie plus ou moins semblable à celui des Écureuils de nos contrées. On peut établir parmi eux plusieurs petits groupes. Les espèces de chacun d'eux occupent en général une circonscription géographique régulièrement limitée. Les plus nombreux sont propres à l'Inde ou à ses îles; d'autres ne se trouvent que dans l'Amérique septentrionale ou bien dans l'Amérique méridionale; enfin ceux de l'Afrique sont également susceptibles d'être séparés en une petite section naturelle. Les deux espèces répandues en Europe peuvent elles-mêmes être séparées de toutes les autres par quelques-unes de leurs particularités.

La forme du crâne fournit le meilleur caractère que l'on puisse employer pour distinguer ces diverses sections les unes des autres.

Les *Écureuils d'Europe* sont facilement reconnaissables à leur queue longue comme le corps et bien fournie, à leurs oreilles ornées d'un pinceau de poils, à leur crâne busqué et assez élargi, enfin à leurs dents molaires supérieures au nombre de cinq paires.

On n'en a longtemps distingué qu'une seule espèce ou l'ÉCUREUIL VULGAIRE (*Sciurus vulgaris*), qui est roux vif, plus ou moins varié de gris sur les flancs ou sur d'autres parties et dont toute la face inférieure, depuis le menton jusqu'à la région anale, est de couleur blanche. L'Écureuil a deux décimètres environ pour le corps et autant pour la queue; celle-ci est d'une teinte plus foncée que le dos.



ÉCUREUIL VULGAIRE (variété albine), 3/4 de grand.

Quoique cet Écureuil soit loin d'être le plus joli de tous ceux que l'on connaît dans le même sous-genre, il n'en est pas moins fort gracieux et fort élégant. Par sa taille, par la gentillesse de sa démarche, c'est un des Animaux les plus intéressants de nos contrées; aussi le recherche-t-on dans toute l'Europe pour l'élever en captivité, et la demi-familiarité dont il est susceptible ajoute encore à l'agrément qu'on en tire. Buffon a écrit, au sujet de l'Écureuil, une de ces pages qui rendent si attachante la lecture de son ouvrage.

Comme la plupart des autres Écureuils, l'espèce vulgaire vit par paires et elle se tient sur les arbres, qui forment son séjour habituel. Chaque couple en choisit un de préférence et il y établit son habitation consistant en une petite bauge à peu près sphérique et couverte de mousse qui la dissimule le mieux possible. La capacité en est assez grande pour que le père, la mère et les petits puissent y trouver place. Les Écureuils ne s'en écartent guère que pour aller chercher leur nourriture ou se jouer au milieu du feuillage sur l'arbre même qui porte leur demeure ou sur ceux qui en sont peu éloignés. Dès qu'ils sont inquiétés, ils cherchent à fuir, d'autres fois ils rentrent dans leur nid et ils y trouvent un refuge assuré contre les Chats ou les Oiseaux de proie qui sont, avec l'Homme, les seuls ennemis qu'ils aient à redouter. Ces Rongeurs sont d'une grande propreté; ils passent beaucoup de temps à se lisser le pelage; leur nourriture consiste en fruits à coque plus ou moins dure; leur cri, qui est très-aigu, décele quelquefois leur présence.

C'est dans le nord de l'Europe et de l'Asie qu'existe l'ÉCUREUIL PETIT-GRIS. La plupart des auteurs le regardent comme n'étant qu'une simple variété de l'Écureuil vulgaire. Ce *Petit-Gris* est très-commun dans certaines contrées et on lui fait une chasse active, afin de procurer au commerce les peaux connues sous le même nom et qui sont l'une de nos fourrures les plus agréables. Le *Petit-Gris* est une pelletterie à la fois riche et simple; il est léger et en même temps fort doux au toucher. La teinte fauve qui s'étend sur presque tous les poils du dos, le blanc pur des parties inférieures, la nuance rembrunie de la queue sont rehaussés par le gris, qui est la couleur principale du corps.

Le *Petit-Gris* de Buffon est d'une autre espèce que celui-ci. Il vit aux États-Unis.

Une espèce différente du *Petit-Gris* et de l'Écureuil vulgaire a été distinguée sous le nom d'ÉCUREUIL ALPIN (*Sciurus alpinus*, F. Cuvier). Elle comprend les Écureuils des Alpes et des Pyrénées, qui sont d'un brun très-foncé avec des tiquettes jaunâtres sur toutes les parties supérieures du corps et d'un blanc très-pur sur les inférieures; la face interne de leurs membres est grise et leur queue est noirâtre; leur taille et leurs allures sont les mêmes que dans l'Écureuil vulgaire. On trouve aussi ces Écureuils dans les pays qui avoisinent les grandes chaînes de montagnes, dont il vient d'être question.

Une autre espèce européenne est plus distincte encore, c'est l'ÉCUREUIL DU CAUCASE (*Sciurus Caucasicus*, Pallas), que l'on ne voit que dans les montagnes de ce nom et dans l'Asie Mineure. Son pelage est gris-brun en dessus, brun jaunâtre en dessous et brun jaunâtre sur la queue, avec quelques poils à pointe blanche; il se nourrit de faines et de noisettes, et, dans les montagnes d'Adshara, de la semence du *Pinus orientalis*.

Il y a un grand nombre d'Écureuils dans les autres parties du monde.

1. Nous parlerons d'abord de plusieurs espèces africaines qui nous ont aussi montré quelque analogie avec les *Tamias*. La forme particulière de leur crâne dont le front est plat, la face assez courte et la partie cérébrale bombée, en font un petit groupe à part. Elles ont quatre paires de molaires à l'une et à l'autre mâchoire; leurs oreilles sont courtes et manquent de poils en pinceaux; leur queue est cylindrique.

L'une d'elles, qui est d'Abyssinie, a servi à M. Ehrenberg pour l'établissement de son Genre XERUS, c'est le *Sciurus abyssinicus* de ce naturaliste. L'ÉCUREUIL A QUEUE ANNELÉE (*Sciurus annulatus*, Desm.) s'en distingue plus par les couleurs que par la forme générale; il est gris verdâtre en dessus et blanc en dessous avec la queue annelée de noir et de blanc. L'ÉCUREUIL BARBARESQUE (*Sciurus getulus*), qu'on peut en rapprocher, quoiqu'il ait cinq

paires de molaires supérieures, a encore d'autres couleurs. Il est gris brun légèrement lavé de roussâtre, un peu plus foncé sur le dos et plus gris en dessous; deux bandes blanchâtres séparées par une bande brune de la même teinte que le dos s'étendent depuis l'épaule jusqu'au croupion; la queue est en panache sans être distique. Cette jolie espèce vit dans l'empire du Maroc; on l'a possédée vivante à la Ménagerie du Muséum.



ÉCUREUIL BARBARESQUE, 1/4 de grand.

2. Les Écureuils de l'*Amérique septentrionale* sont aussi nombreux que ceux de l'Inde, mais ils constituent un sous-genre différent. Leur crâne est plus allongé et plus courbé, moins élargi au chanfrein, à boîte cérébrale moins ample. Ils ont tantôt cinq paires de molaires supérieures, tantôt au contraire quatre seulement; mais, dans le premier cas, leur molaire supplémentaire est grêle et comme aciculaire; elle manque chez l'ÉCUREUIL CAPISTRATE (*Sciurus capistratus*, Bosc) et chez quelques autres, tels que les *Sciurus niger* et *Caroliniensis*. Le Capistrat, qui est un des mieux connus de ce groupe, a le pelage gris de fer ou noir en dessus et la tête noire avec le bout du museau et les oreilles de couleur blanche. Il est plus fort que l'Écureuil vulgaire et manque, comme presque tous les Animaux de ce groupe, de pinceaux aux oreilles.

Parmi les Écureuils nord-américains qui possèdent la petite dent molaire supérieure, nous citerons l'Écureuil gris de la Caroline et l'Écureuil gris brun de Bosc.

3. Une autre petite section également fondée sur quelques particularités anatomiques concordant avec un mode spécial de distribution géographique comprend certains Écureuils qui ont l'*Amérique méridionale* pour patrie. Leur front est en général peu bombé; la courbure supérieure de leur crâne est brisée à la ligne interoculaire, mais la forme générale en est comme chez les Écureuils de l'Amérique septentrionale, c'est-à-dire plus allongée que dans les *Macroxus* indiens; en outre, le chanfrein est moins élargi que chez ceux-ci et que chez les autres espèces de l'ancien continent. Il y en a de plusieurs espèces.

L'une d'elles est l'ÉCUREUIL PAILLÉ (*Sciurus stramineus*, P. Gerv., Voyage de la *Bonite*), aussi décrit sous le nom d'ÉCUREUIL DE NEBOUX par M. Is. Geoffroy, dans le Voyage de la corvette la *Vénus*: il a quatre paires de molaires à chaque mâchoire; ses poils sont assez courts, noirâtres et terminés de jaune paille doré; la teinte ou le glacis fauve qui en résulte

est plus vif aux lombes et à la face externe des membres postérieurs; les quatre extrémités sont comme gantées. Le corps est long de 0,27 et la queue de 0,30. Cet Animal a été rapporté du Pérou par MM. Eydoux, Seuley et Neboux, chirurgiens de la marine française.

L'ÉCUREUIL A VENTRE ROUX (*Sciurus igniventris*, de Nattirer) en diffère par ses couleurs. Il est de la Bolivie.

4. D'autres espèces habitent encore l'Amérique méridionale, en Colombie, à la Guyane, au Brésil et au Pérou particulièrement. Elles ont été décrites par différents auteurs. La plus anciennement connue et l'une des plus communes dans les collections est l'ÉCUREUIL GUERLINGUET (*Sciurus astuans*, Gmelin), dont il est question dans Buffon, sous le nom de *Grand Guerlinguet*, et qui sert de type au genre *MACROXUS* de F. Cuvier. Son crâne est bombé en arrière du chanfrein, et sa mâchoire supérieure a quatre paires de molaires seulement. Il se rapproche à plusieurs égards des Écureuils de l'Archipel indien, dont on a fait aussi des *Macroxus* dans quelques ouvrages. Le Guerlinguet proprement dit habite la Guyane et le Brésil; il est d'un gris olivacé lavé de roussâtre; sa queue est cylindrique, plus longue que le corps et nuancée de brun, de noir et de fauve; il est de la taille de l'Écureuil commun et se nourrit principalement de fruits de palmier.

5. L'Inde et ses principales îles sont les contrées du globe les plus riches en espèces d'Écureuils. La plupart de celles qu'on y connaît ont la tête large, le crâne aplati, le nez busqué, le chanfrein élargi et déprimé et la queue distique; leurs molaires sont au nombre de quatre paires, quelquefois de cinq à la mâchoire supérieure. Ces Animaux forment une section à part, qui est, avec celle des Écureuils nord-américains, la plus importante du genre, et leurs espèces ont des couleurs plus belles que celles des espèces répandues dans les deux autres pays. Parmi celles qui sont pourvues de quatre paires de molaires supérieures se placent deux Écureuils dont la taille est supérieure à celle de tous les autres.

La première est le GRAND ÉCUREUIL (*Sciurus maximus*, Gmelin) que Sonnerat décrit sous le nom du *Grand Écureuil du Malabar* (Pl. AXVI). Il est plus que double de celui d'Europe, et ses couleurs sont remarquables par leur vivacité. Le dessus de sa tête, ses flancs et ses jambes sont de couleur marron pourpre; une tache placée transversalement près des épaules, la partie postérieure du dos, les lombes et la queue sont d'un beau noir; le dessous du corps et la face interne des membres sont jaune pâle. Le corps a 0,40. de long et la queue autant. Cet Écureuil est presque aussi gros qu'un Chat.

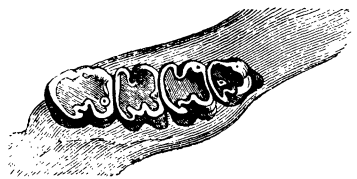
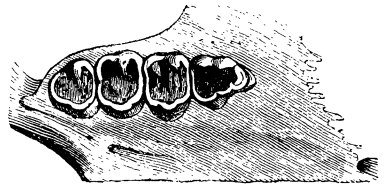
L'ÉCUREUIL BICOLORE (*Sciurus bicolor*, Sparmann) est brun foncé ou noirâtre en dessus et roux vif en dessous; ses yeux sont entourés de noir. Il a près de 0,35 de longueur pour le corps et autant pour la queue. Il habite principalement Sumatra et Java.

M. Is. Geoffroy en distingue l'ÉCUREUIL A VENTRE DORÉ (*Sciurus aureiventris*) de Sumatra. Fauve légèrement brunâtre en dessus avec le dessous du corps, les membres et les flancs roux doré. Son corps a 0,30 et sa queue 0,50.

Le *Sciurus ephippium* et le *Sciurus hypoleucus* appartiennent au même groupe. Ils sont aussi des îles de la Sonde.

D'autres, du même auteur, ont une cinquième molaire supérieure; leur face est un peu plus étroite et leurs os du nez sont moins arqués que chez les précédentes espèces. Il y en a en même temps sur le continent et dans les îles. Plusieurs d'entre elles portent sur les côtés du corps des bandes dont la couleur diffère de celle des parties voisines.

L'ÉCUREUIL A QUEUE DE CHEVAL (*Sciurus hippurus*, Is. Geoffroy) a le ventre et la région



DENTS MOLAIRES DE L'ÉCUREUIL A VENTRE DORÉ,
1/2 de grand.

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

interne des membres roux marron, avec le dessous du corps roux tiqueté de noir; sa queue est garnie de longs poils : elle a été comparée à celle du Cheval. C'est un Animal de Java et, ajoute-t-on, de Malacca.

L'ÉCUREUIL DE RAFFLES (*Sciurus Rafflesii*, Horsfield) est noir sur le dos et la queue, roux cannelle sous le corps et aux membres; il présente de chaque côté, depuis la joue jusqu'à la hanche, une bande blanche lavée d'un peu de gris ou légèrement jaunâtre. Il est de Malacca et de Bornéo.

Le *Sciurus flavimanus*, Is. Geoffroy, de Cochinchine; le *Sciurus griseiventer*, Is. Geoffroy, de Java; le *Sciurus bivittatus*, F. Cuvier, de Malacca; le *Sciurus bilineatus*, E. Geoffroy, de Java, et quelques autres également indigènes des îles de la Sonde ont aussi le système dentaire et les principaux caractères des *Sciurus hippurus* et *Rafflesii*. Certaines espèces plus petites sont les *Sciurus exilis* (de Sumatra et de Bornéo) et *melanotis* (de Java et de Sumatra), décrits par MM. Salomon Muller et Schlegel.

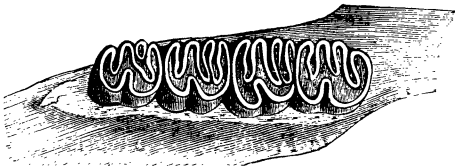
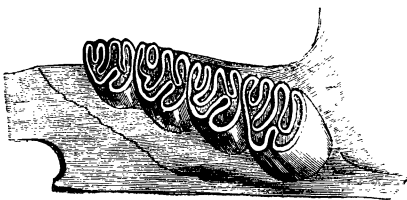
FAMILLE DES CASTORIDÉS

Les auteurs ont souvent varié la place qu'ils donnent aux Castors dans l'ordre des Rongeurs. Nous avons essayé, dans un Mémoire publié il y a déjà plusieurs années, de faire voir que leurs affinités les rapprochaient des Sciuridés, et qu'ils devaient être considérés comme formant un groupe voisin de ces Animaux. M. Waterhouse, dont les travaux ont tant contribué à perfectionner la classification des Rongeurs, a accepté cette manière de voir.

Nous parlerons donc ici des Castors. Ces Animaux, si célèbres par la singularité de leurs instincts, sont aquatiques, et, comme tels, on les a souvent associés aux autres espèces du même ordre qui vivent aussi dans l'eau. Leurs pieds palmés les ont fait ranger dans la même famille que le Myopotame, l'Ondatra et même l'Hydromys; mais les Castors n'ont point l'organisation de ces derniers, et il est préférable, de les rapprocher des *Sciuridés*. Ils ont, en effet, la même conformation crâniennè que les Écureuils et les Marmottes, et ils se rapprochent encore de celles-ci par plusieurs autres particularités importantes. Les caractères qui les isolent et qui justifient peut-être leur distinction comme famille à part, consistent dans la disposition palmée de leurs membres postérieurs et dans la forme écailleuse et élargie en palette de leur queue; cet organe concourt avec leurs pattes de derrière à les rendre très-bons nageurs. Trois ou quatre genres établis par les paléontologistes pour des espèces éteintes depuis un temps plus ou moins reculé doivent être ajoutés à celui des Castors actuels: on leur a donné les noms de *Steneosfiber* (E. Geoffroy), *Chalicomys* (Kaup) et *Castoroïdes* (Forster).

La seule espèce de ce dernier est connue d'après des ossements trouvés dans un marais voisin du lac Ontario, dans l'Amérique septentrionale; elle était d'une taille supérieure à celle des autres Rongeurs, ainsi qu'on peut en juger par son crâne, qui a 28 centimètres de long, tandis que celui du Castor vivant n'en a que 15. Celui du grand Cabiai en a cependant 25.

GENRE CASTOR (*Castor*, Linné). Quatre paires de molaires subgales en haut et en bas, ayant leur ivoire renforcé par des replis de l'émail qui sont inversement disposés pour chaque mâchoire; corps trapu, bas sur jambes; yeux assez petits; oreilles assez courtes et arrondies; queue

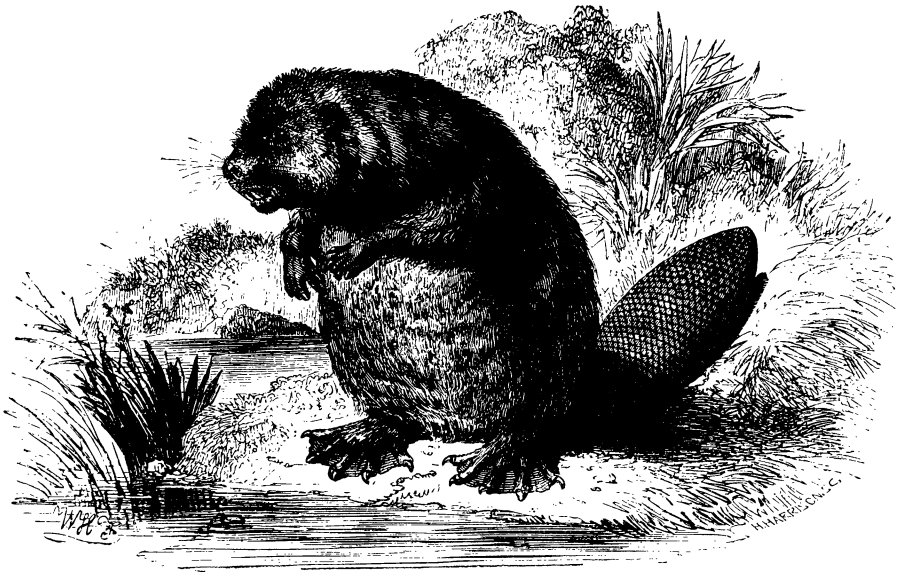


DENTS MOLAIRES DU CASTOR DU RHÔNE, grand bot

élargie en palette ovulaire, aplatie et écailleuse sur ses deux faces; pieds à cinq doigts, les postérieurs palmés; ongles forts, celui du quatrième orteil comme doublé; deux paires de poches ovoïdes auprès de l'anus. Celles de la première paire sécrètent une humeur huileuse; celles de la seconde fournissent le *castoréum*, substance odorante dont on fait usage en pharmacie.

Les Castors sont des Animaux aquatiques; il n'y en a que dans l'hémisphère boréal; on les rencontre en Europe, en Asie et dans l'Amérique septentrionale, mais les naturalistes n'ont pas encore trouvé de caractères certains à l'aide desquels on puisse distinguer ceux de ces Animaux qui habitent l'Amérique d'avec ceux de l'Europe ou de l'Asie.

Cette espèce, en apparence unique, est le *CASTOR FIBER* (*Castor fiber*), dont les auteurs anciens ont parlé d'après les colonies de ces Animaux qu'on observe en Europe et en Asie, et sur lequel les modernes ont fait beaucoup d'observations nouvelles, non-seulement dans l'ancien continent, mais aussi dans le nouveau. Elle est plus grosse que la plupart des autres Animaux du même ordre; son corps mesure à peu près 65 centimètres et sa queue 28 ou 30; celle-ci en a 0,10 dans sa plus grande largeur; elle est écailleuse, sauf à sa base; tout le corps et les pattes sont garnis de poils abondants, les uns soyeux et de couleur marron, les autres plus longs, bruns ou gris, formant au-dessous des premiers une sorte de duvet doux et moelleux, qui donne à la fourrure du Castor les qualités supérieures qu'on lui reconnaît. Quelques exemplaires ont une coloration plus ou moins différente; il y en a de plus foncés, d'autres sont plus pâles, et il en est même de tout blancs, mais ce sont alors des individus albinos. La fourrure des Castors est fort estimée; elle est plus ou moins belle, suivant l'âge de l'Animal et selon l'époque de l'année à laquelle on l'a tué.



CASTOR FIBER, 1/8 de grand.

On trouve des Rongeurs de cette espèce sur une surface très-étendue; toutefois, il ne paraît pas qu'il y en ait en Afrique, ainsi qu'on l'avait dit, ni dans l'Inde. D'ailleurs ils étaient autrefois plus abondants qu'ils ne le sont de nos jours, et en France ils n'existent plus qu'en fort petit nombre.

Dans mon ouvrage sur la *Zoologie et la Paléontologie de la France*, j'ai donné les renseignements suivants au sujet de la répartition des Castors français. Ils y sont présentement

limités à une portion du Rhône; mais ils vivaient, il y a peu de temps encore, sur une étendue bien plus considérable du cours de ce fleuve et dans ses principaux affluents, le Gardon, la Durance, l'Isère, etc. Il y avait aussi des Castors dans la Somme, dans la Saône et ailleurs. La petite rivière de *Bièvre* qui se jette dans la Seine, à l'entrée de Paris, semble leur devoir son nom, et dans le Midi on les appelle encore *Vibré*, dénomination qui à sans doute la même origine que celle de *Bièvre*, *fiber*, etc., qu'on leur donne aussi dans d'autres pays. Il y a encore un certain nombre de Castors dans la partie méridionale du Rhône, et l'on doit s'étonner que plusieurs auteurs aient affirmé la disparition complète de ces Animaux dans notre pays; cependant il est à craindre que cette extinction ne soit prochaine. Les dégâts que les Castors occasionnent parfois dans les plantations, et, en particulier, dans celles qu'on nomme oseraies ou saussaies; le prix de leur fourrure; leurs poches de castoréum qui ont une certaine valeur dans la droguerie; leur chair qui est bonne à manger; enfin le soin que les naturalistes mettent à se procurer ces Animaux pour les Musées, sont autant de causes qui en activeront la destruction. Il faut y ajouter l'extension que prennent chaque jour la navigation du Rhône et la culture de ses rives.

Actuellement on tue de temps en temps des Castors auprès d'Arles, ainsi qu'à la hauteur de Beaucaire et Tarascon, ou même auprès d'Avignon; quelques-uns remontent encore au delà jusqu'au Pont-Saint-Esprit, et il peut en venir accidentellement dans l'embouchure de l'Isère. Dans certains cas, il en entre aussi dans le Gardon et dans la Durance. Ceux qui restent dans le Rhône fréquentent les îles de ce fleuve et ils se retirent dans des terriers qu'ils creusent eux-mêmes sous la berge. Nulle part, ils ne construisent comme ceux de l'Amérique, car la présence de l'Homme est un obstacle constant à l'exercice de leur instinctive industrie. Dans une propriété de la Tour de la Motte, à trois lieues de Saint-Gilles (département du Gard), un des terriers habités aujourd'hui par des Castors fut mis à découvert par l'éboulement d'une digue: il servait à plusieurs individus. Sa longueur était de quinze mètres environ et il occupait toute la largeur de la chaussée. Dans son intérieur on reconnut plusieurs compartiments, et l'un d'eux renfermait des branches de saules prises au dehors et dont quelques-unes fixées en terre, dans l'intérieur du repaire, avaient même poussé des feuilles.

En général, c'est pendant les grosses eaux et au moment même des fortes crues que l'on prend des Castors. Leurs îles, leurs terriers, les endroits où ils se nourrissent étant alors inondés, ils viennent dans des lieux plus élevés pour y trouver des aliments, et comme ces lieux sont aussi ceux que l'Homme habite le long du fleuve, les Castors y sont plus exposés à être tués ou faits prisonniers. En 1846, pendant une crue, on en a pris un sur le port même d'Avignon. Dans quelques endroits on les attrape en creusant des trous dans lesquels on met des tonneaux défoncés et recouverts seulement de branchages, d'herbe et d'un peu de terre. Si les Castors tombent dans ces pièges, ils ne peuvent plus en sortir; on s'en empare alors et il est facile de les conserver vivants, car ils ne cherchent point à mordre et ils sont peu difficiles sur le choix des aliments. Les jeunes pousses des saules sont cependant la nourriture qu'ils préfèrent, et il est très-probable que le principe particulier qu'elles renferment donne au castoréum son caractère dominant et son odeur.

On tue de temps en temps des Castors au château d'Avignon, en Camargue. Le musée d'Arles possède des jeunes de cette espèce pris sur les bords du fleuve et, dans plusieurs autres musées, on en conserve des exemplaires adultes qui viennent du Rhône proprement dit ou de sa petite branche. Nous en avons nous-même acquis un en 1846 pour le cabinet de la Faculté des sciences de Montpellier, et nous avons eu l'occasion d'en disséquer plus récemment deux autres.

L'année 1840, qui fut marquée par une si terrible inondation, paraît avoir été funeste à ces Animaux. Alors on en tua plus que d'habitude. Anciennement ils étaient bien plus nombreux dans le Rhône; on doit même croire que pendant le siècle dernier ils étaient communs, puisque les religieux d'une ancienne chartreuse, située sur la rive droite du fleuve, à Ville-

neuve-les-Avignon, avaient rangé la chair de ces Rongeurs parmi les viandes maigres et qu'ils en vendaient des saucissons fort estimés dans le pays.

Les ossements de Castors que l'on trouve enfouis dans le sol sont le moyen le plus certain que l'on ait pour constater l'ancienne existence de ces Animaux dans certains lieux où leur race n'existe plus de nos jours; mais, comme il y a dans plusieurs endroits des débris de Rongeurs qui en sont voisins, quoique distincts cependant par leur espèce ou même par leur genre, il faut avoir soin de comparer exactement les débris fossiles de ces Castors à ceux des individus de notre époque.

Voici l'indication des localités propres à la France où l'on a trouvé des os qui m'ont paru être ceux du Castor ordinaire, c'est-à-dire du *Castor fiber* :

1° Diluvium d'Abbeville (Somme); — 2° Tourbières de Bresles (Oise); — 3° Tourbières du *Port-à-l'Anglais*, près Paris; — 4° Tuf de Resson (Aube); — 5° Diluvium de la Ferté-Aleps (Seine-et-Oise); — 6° Diluvium de Soute (Charente-Inférieure); — 7° Caverne de Voidon, près Joyeuse (Ardèche); — 8° Caverne de Lunel-Viel (Hérault).

Les restes observés auprès d'Issoire (Puy-de-Dôme) sont peut-être d'une autre espèce, malgré leur grande ressemblance avec celle d'à-présent; ils répondent au *Castor issiodorensis* de l'abbé Croizet.

D'autres sont certainement différents, et ils appartiennent à des faunes plus anciennes; tels sont les suivants, qu'on a aussi recueillis en France :

Castor des Barres, près d'Orléans; — *Castor sigmodus*, P. Gerv., de Montpellier; — *Castor subpyrenaicus*, Lartet, de Bonrepos (Haute-Garonne), et de Ville-Franche-d'Astarac (Gers); — *Castor sansaniensis*, P. Gerv., de Sansan (Gers); — *Castor viciacensis*, P. Gerv. (le genre *Steneofiber*, E. Geoffroy) de Saint-Géraud-le-Puy (Allier).

Les *Castors fiber* existaient encore en Angleterre durant l'année 1188, mais il y a longtemps qu'on les y a détruits, et ils n'y sont plus connus, comme dans plusieurs autres parties de l'Europe, que par leurs restes fossiles.

La vallée du Rhin est dans le même cas. Toutefois, il y en a encore dans plusieurs parties de l'Autriche, dans la Prusse, dans la Pologne, dans la Russie d'Europe et dans la Russie d'Asie. On en connaît dans plusieurs endroits sur le cours du Danube, dans le Dnieper, dans la Bérésina, auprès de son embouchure dans ce fleuve, dans l'Elbe, dans l'Oder, dans la Vistule, dans la Petchora et dans plusieurs parties de l'Asie. Pallas et Gmelin en ont observé sur l'Obi, qui se jette dans l'Océan glacial, ainsi que sur plusieurs de ses affluents, principalement aux environs de Berezow, mais plus au sud; il y en a aussi dans les environs de Tobolsk, de Taza et de Surgut, ainsi que le long du Pamara, du Kinzl et de plusieurs autres rivières des steppes de la Sibérie méridionale. L'Irtish en nourrit également, et ils s'étendent au nord jusqu'au Tas et au Jénisei, et même jusqu'à l'Aldan, qui court latéralement à l'est de la Léna, dans lequel il se verse; mais ils ne paraissent pas dépasser le cercle polaire. Au midi, on les retrouve au sud dans la grande Tartarie, mais il ne semble pas qu'il y en ait plus avant.

Dans la plupart des contrées, soit européennes, soit asiatiques que nous venons d'énumérer, on les chasse activement à cause du prix de leur fourrure et de celui de leur castoréum. Ceux de la région du Pont, aujourd'hui la mer Noire, étaient déjà connus des anciens qui se servaient de la matière odorante qu'on en retire. Pline et Strabon en parlent; ils disent les Castors communs auprès de cette mer. Cependant il paraît qu'il n'y en a plus aujourd'hui, et l'on assure qu'ils y ont été détruits comme dans beaucoup d'autres lieux. Leur ancienne existence dans les mêmes contrées est, d'ailleurs, attestée par les ossements qu'ils ont laissés dans le sol, mais que l'on n'a retrouvés jusqu'ici que fort rarement.

Les poursuites auxquelles les Castors sont partout exposés en Europe comme en Asie sont la cause principale qui les empêche de construire à la manière de ceux d'Amérique; mais on sait qu'autrefois ils le faisaient absolument comme eux. Albert le Grand, qui écrivait au treizième

siècle et par conséquent avant que l'on ne connût les Castors américains, parle des curieuses constructions que font les Animaux de cette espèce. D'autre part, quelques autres auteurs déjà éloignés de nous confirment cette assertion; elle est même vraie pour les Castors d'aujourd'hui, car si la grande majorité de ces Animaux ne construit pas, il en est quelques familles qui, plus tranquilles que les autres, sont restées fidèles aux anciennes habitudes de leur espèce. C'est ce qui a été vérifié par M. de Meyerinek. Cet observateur a publié, en 1827, la description des constructions faites par une colonie de Castors allemands dans le Magdebourg, près de la petite ville de Barby et à peu de distance du lieu où la Nuthe se jette dans l'Elbe; cet endroit est même connu sous le nom de *Mare aux Castors* (*Biberlache*). Les huttes qu'ils y construisent sont en tout semblables à celles des Castors américains.

Cependant la très-grande majorité des Animaux de cette espèce se contente, en Europe aussi bien qu'en Asie, de creuser des galeries souterraines. Il est vrai qu'elles sont le plus souvent fort longues, et que la même habitude se retrouve aussi chez certains Castors de l'Amérique auxquels on donne, à cause de cela, le nom de *Castors terriers*. Leurs galeries ont souvent été comparées à celles des Blaireaux et des Loutres. Il y en a qui n'ont pas moins de cent pieds de long.

Les voyageurs ont beaucoup vanté l'intelligence des Castors constructeurs, mais en même temps ils l'ont souvent exagérée, et quelque curieuses que soient les huttes ou les digues faites par ces habiles architectes, le sentiment qui les dirige n'est guère supérieur à celui que les autres Mammifères instinctifs apportent dans leurs travaux. Par sa constante uniformité et par la spontanéité, qui en est un des caractères principaux, il relève, en effet, des phénomènes instinctifs qui sont, comme on le sait, bien inférieurs à ceux qui prennent leur source dans l'intelligence proprement dite. Les Castors y apportent sans doute plus de discernement que les abeilles et les oiseaux n'en mettent dans leurs travaux de nidification, mais les résultats auxquels ils parviennent ne sont pas sensiblement supérieurs à ceux que ces derniers obtiennent. Voici, d'ailleurs, comment se passent les choses :

Une ou plusieurs centaines de Castors se réunissent dans les endroits qui sont le mieux appropriés à leur genre de vie, principalement au bord de ces lacs si variables par leur grandeur et en nombre si considérable qui existent dans l'Amérique septentrionale. Ils construisent, soit sur le lac, soit sur le trajet de quelqu'un des cours d'eau qui s'y rendent, des huttes fort bien faites dont les matériaux consistent surtout en branchages et qui forment une sorte de dôme assez élevé au-dessus du niveau habituel des eaux, mais l'extérieur en est clos de toutes parts comme une cloche. Des pierres, des fragments de bois, de la terre pétrie servent à mieux soutenir ces habitations, et leur intérieur est simple ou divisé en compartiments, mais sans qu'il y ait jamais plusieurs loges superposées. Au plancher de ce petit intérieur est un trou, et l'Animal doit plonger pour rentrer dans sa demeure ou pour en sortir. Les barrages ou les digues des Castors ont pour effet d'éviter qu'à l'époque où les eaux baisseront le pourtour de leurs demeures ne baigne plus, et, dans certaines rivières, ils ne craignent pas d'entreprendre la construction de semblables digues sur une largeur de près de trente ou quarante mètres. Ils leur donnent environ trois mètres de base et seulement deux pieds d'épaisseur au point le plus élevé; elles sont faites de branchages, de troncs d'arbres, de pierres et de boue.

Les Castors, ainsi qu'on l'a dit, coupent leur bois en amont des points où ils veulent bâtir, et c'est au moyen de leurs fortes incisives qu'ils abattent les arbres qui doivent leur être utiles. Pendant qu'ils les rongent à une petite hauteur au-dessus du sol, ils écartent les copeaux avec leurs pattes de devant, et lorsque l'arbre est prêt à tomber, ils le regardent à chaque nouveau coup de dents pour voir où en est le travail, et ils ont bien soin de l'abattre du côté de la rivière. Alors ils le dépouillent plus ou moins complètement de ses branches, et ils le font flotter jusqu'à leur établissement.

Les huttes sont plus ou moins grandes; elles peuvent avoir plusieurs compartiments,

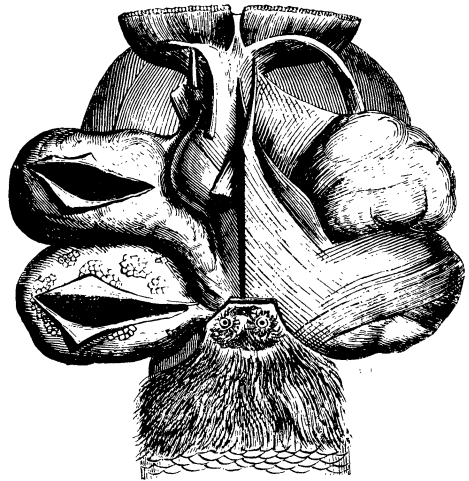
dont chacun a son entrée particulière ouverte dans le plafond, mais jamais dans la paroi extérieure; d'autres fois elles n'ont pas de cloisons. Quatre vieux et six ou huit jeunes vivent en général dans chaque cabane, principalement pendant l'hiver, car en été les mâles se tiennent isolés, s'éloignent plus ou moins des colonies, et couchent sur la berge ou dans des terriers. En automne et en hiver, ils reviennent aux constructions, réparent les anciennes huttes ou en construisent de nouvelles, et s'associent chacun à une femelle. Celle-ci porte quatre mois, et elle met bas de deux à cinq petits, rarement six. Toute la colonie concourt à l'édification des digues, mais chaque cabane est un travail particulier et quelques individus seulement se chargent de son exécution.

Les Castors constructeurs sont encore très-répandus en Amérique, mais autrefois ils l'étaient bien davantage; leur nombre a donc sensiblement diminué, principalement dans certains lieux, à cause de la chasse active qu'on leur a faite. En 1743, on a expédié de Montréal, pour la Rochelle, cent vingt-sept mille peaux de Castor, sans compter vingt-six mille sept cent cinquante autres envoyés par la compagnie d'Hudson pour l'Angleterre. Avant l'établissement des Européens dans ces contrées, les Indiens chassaient déjà les Castors, mais ils en détruisaient une bien moindre quantité, car ils se contentaient de ceux qui étaient nécessaires pour les vêtir, n'en ayant alors aucun débouché commercial.

Les environs du lac de l'Esclave et de la baie d'Hudson, le lac Supérieur, le lac Huron, le Canada et même le nouveau Brunswick, ainsi que la Nouvelle-Écosse, ont conservé beaucoup de Castors; on en voit, mais isolément, à l'île de Terre-Neuve.

Dans le nord du nouveau continent, ces Animaux mangent des écorces de peuplier, de saule, d'aune, de *magnolia glauca*, de *liquidambar styraciflua*, de frêne (*fraxinus rotundifolia*), de *sassafras*, etc. En Europe, ils recherchent, outre les jeunes pousses et l'écorce des saules, celles des peupliers et des bouleaux, les racines des nénuphars, et, ajoute-t-on, les prêles. M. de Meyerinck a constaté qu'ils peuvent couper des saules de trente-cinq à cinquante-cinq centimètres de diamètre. Sur les bords du Rhône, on reconnaît les bâtons abattus par les Castors à la forme en bec de flûte que présente l'une de leurs extrémités.

Le *castoreum* ou la substance odoriférante des Castors est employé comme antispasmodique; il est sécrété par une double poche située auprès de l'anus, sous les téguments, au-dessus des sacs à huiles qui ont à peu près la même forme et le même volume. L'orifice commun des poches de chaque côté se voit bilatéralement au dehors, à côté de l'anus. Dans la pièce représentée par la figure ci-contre, on a isolé la poche au castoreum et la poche à huile du côté droit, et on les a ouvertes; celles du côté gauche sont entières, et l'on voit les muscles qui les recouvrent en partie.

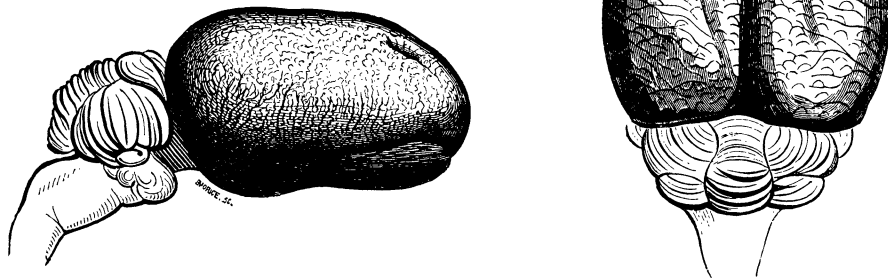


LES POCHES DU CASTORÉUM ET LES POCHES A HUILE, 4/3,
préparation de M. Brandt.

Les Castors présentent quelques autres particularités dignes d'intérêt; les principales sont fournies par leur squelette et ont rapport au genre de vie aquatique de ces Animaux. Telles sont la largeur de l'humérus et celle du fémur, dont les trois trochanters sont très-saillants; la présence au carpe et au tarse d'un os particulier, etc.

Le cerveau des Castors manque de circonvolutions. Sous ce rapport, il ressemble à celui des Animaux inéducables et chez lesquels un instinct inné, incapable de perfection, est l'unique mobile de phénomènes remarquables sans doute, mais qui n'ont ni la variété ni la

mobilité de l'intelligence véritable. Ce cerveau est cependant assez volumineux surtout dans ses hémisphères. Il est incontestablement supérieur dans sa structure à celui du Lapin ou du Lièvre et il a aussi une masse plus considérable. Nous le présentons ici de grandeur naturelle sous deux aspects différents.



CERVEAU DE CASTOR, grand. nat., vu de profil et en dessus.

L'estomac des Castors est biloculaire et allongé; on y distingue, auprès de l'orifice cardiaque ou œsophagien, un épaissement considérable, d'apparence discoïde, qui est formé par la réunion de glandes particulières comparables à celles du ventricule succenturié des Oiseaux; l'appareil musculaire du cardia est plus développé que celui du pylore. L'intestin a un cœcum ample, long d'un demi-mètre; dans un Castor du Rhône, l'intestin grêle avait cinq mètres et demi, et le gros intestin deux mètres et vingt centimètres. Dans un autre, ce dernier intestin égalait seulement un mètre soixante-dix. Le foie est pourvu d'une vésicule biliaire.

On a vu à la Ménagerie de Paris des Castors du Rhône, du Danube et de l'Amérique septentrionale. F. Cuvier a constaté que ceux de ce dernier pays, qui sont cependant très-sociables dans l'état de nature, deviennent défiants les uns pour les autres lorsqu'ils sont en captivité, et qu'ils se livrent même de violents combats lorsqu'on veut les réunir. Ils sont néanmoins fort doux à l'égard des autres Animaux, des Chiens, par exemple; ils ne le sont pas moins pour l'Homme, se laissant toucher et transporter à la main d'un lieu à un autre avec la plus grande confiance. « Il est à remarquer, dit à cette occasion F. Cuvier, que certains Animaux, quoique d'espèces différentes, contracteront plus aisément de l'affection l'un pour l'autre, lorsqu'on les réunira, que ceux qui appartiennent à la même espèce; disposition en apparence opposée à l'instinct de la sociabilité, mais qui, au contraire, lui est constamment unie et comme pour le renforcer. »

Un Castor du Rhône a fourni au même auteur une observation qui mérite également d'être rapportée, et dont on s'est souvent servi lorsqu'on a voulu établir la différence qui sépare l'instinct de la véritable intelligence: « Ce Castor était, dit-il, logé dans une très-grande cage carrée, grillée sur deux de ses faces; mais, en dehors d'une des grilles, était un volet, et, entre elle et lui, se trouvait un espace vide où l'Animal pouvait atteindre au travers des barreaux de la grille avec ses pattes et son museau. On lui donnait habituellement pour nourriture des branches de saules dont il mangeait l'écorce, et dès qu'elles étaient dépouillées, il les coupait en petits morceaux et les entassait derrière la grille fermée du volet. Ce fait me révélant le penchant de cet Animal à bâtir, je lui fis donner de la terre mêlée de paille et de branches d'arbres; le lendemain, je trouvai toutes ces matières entassées derrière la grille; mais, comme il ne travaillait jamais au grand jour ni en présence de spectateurs, je fis entièrement fermer la cage par des volets où je pratiquai de petites ouvertures qui, d'une part, laissaient passer assez de lumière, et de l'autre me permettaient de voir l'Animal sans en être vu. Les choses étant ainsi disposées, je lui fis donner de nouveaux matériaux, et, à

l'instant même, il se mit à l'ouvrage. L'intervalle de la grille au volet était toujours le lieu où il cherchait à construire. Placé au milieu du tas de terre, il la jetait avec force en arrière, de même que tout ce qui y était mêlé, à l'aide de ses quatre pattes, et du côté où il voulait qu'elle se trouvât; et quand il avait ainsi travaillé pendant quelques instants, ou il formait de petites masses de cette terre avec ses pieds de devant et les poussait devant lui, s'aidant de son menton, ou les transportait simplement avec sa bouche, et il ne paraissait mettre à ce travail aucun ordre; à mesure qu'il plaçait ces matériaux, il les pressait fortement avec son museau les uns contre les autres, et, à la fin, il en résulta une masse épaisse et solide. Souvent je l'ai vu, un bâton au travers de sa gueule, cherchant à l'enfoncer à coups redoublés dans l'édifice, sans autre but apparent que d'y placer ce corps-là de plus. Lorsque les morceaux de bois dépassaient la surface de la grille, ils étaient à l'instant coupés à son niveau. Souvent il mêlait à la terre de construction le pain ou les racines qu'on lui donnait aussi pour nourriture et qu'il ne mangeait pas; mais il les en retirait quand il était pressé par la faim. Sa propreté était extrême. Quand il ne dormait pas, il n'était occupé qu'à se lisser le poil et à le dépouiller des plus petites impuretés. Il mangeait toujours assis dans l'eau, et y plongeait ses aliments. C'était en cela que consistait toute son existence durant le jour, qui était presque entièrement rempli par le sommeil. Lorsqu'il se croyait menacé, il faisait entendre un bruit sourd, frappait avec force de sa queue contre la terre, et si l'inquiétude devenait plus grande, il se jetait avec colère sur l'objet qui en était cause. C'était donc par un mouvement tout à fait instinctif et machinal que ce Castor était porté à construire; aucune circonstance extérieure ne l'y déterminait; son intelligence n'y prenait aucune part; il satisfaisait aveuglément un besoin aveugle lui-même. L'espace qu'il remplissait de terre n'en était pas mieux fermé par son travail, et il ne pouvait résulter aucun bien-être pour lui de toutes les peines qu'il se donnait par là, dans toutes les saisons comme dans tous les temps. »

FAMILLE DES HYSTRICIDÉS

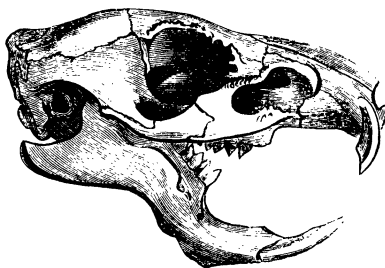
La plupart des Hystricidés (*Hystricida*, Gray, Waterhouse, etc.) ont une certaine ressemblance avec les Cochons par la nature de leurs poils, et en même temps par la forme de leur corps, par leurs allures grossières et par quelques autres particularités secondaires, dont le Pore-Épie, le Cochon d'Inde et le Capromys nous donnent une idée. Il m'a semblé que l'on devait prendre ces derniers Animaux pour types de la grande famille qui renferme, avec les Pores-Épies et genres voisins, les Échimys, les Cabiais, les Agoutis, les Pacas, les Chinchillas, les Synthères et beaucoup d'autres encore dont on peut faire plusieurs tribus bien distinctes. Tous ont quatre paires de dents molaires, et ces molaires, égales entre elles, présentent à leur couronne des replis ou des enfoncements de l'émail qui donnent à la coupe de leur fût une figure plus ou moins compliquée. Leur taille est supérieure à celle de la plupart des autres Rongeurs, et c'est parmi eux que se place l'espèce la plus grande de cet ordre; leur crâne se distingue par la présence d'une grande perforation sous-orbitaire recevant une partie du muscle masséter, et leur mâchoire inférieure a, sauf chez les Anomaluriens et chez quelques espèces fossiles en Europe, une forme qu'on ne retrouve que chez les Octodontidés. Ce caractère, sur lequel M. Waterhouse a insisté avec beaucoup de raison, consiste en ce que la courbe qui représente la surface extérieure de l'alvéole des dents incisives de la mâchoire inférieure passe en dedans du plan formé par l'apophyse angulaire de la même mâchoire, tandis que chez les autres Rongeurs cette ligne courbe et la même apophyse sont dans un seul et même plan.

Les Hystricidés se divisent en tribus de la manière suivante : *Caviens*, *Célogényens*.

Dasyproctiens, *Hystriens*, *Aulacodiens*, *Éréthyzoniens*, *Chinchilliens* (quelquefois appelés *Callomyens*) et *Anomaluriens*.

TRIBU DES CAVIENS

Les Caviens ne comprennent qu'une partie des espèces que les naturalistes du dernier siècle avaient réunies sous le nom de *Cavia*, celles seulement qui ont les molaires sans racines, avec des replis plus ou moins nombreux et souvent cordiformes de l'émail; ils n'ont que quatre doigts en avant et trois seulement en arrière; leurs ongles sont presque des sabots; aucun n'a une véritable queue. Cet organe est représenté chez les Caviens par quelques vertèbres cachées sous la peau et dont on ne voit d'autre trace à l'extérieur qu'un simple tubercule. Leur crâne, proportionnellement assez grand, a un trou sous-orbitaire considérable, et leur mâchoire inférieure rappelle dans sa forme celle de plusieurs autres groupes de Rongeurs presque tous propres à l'Amérique méridionale.



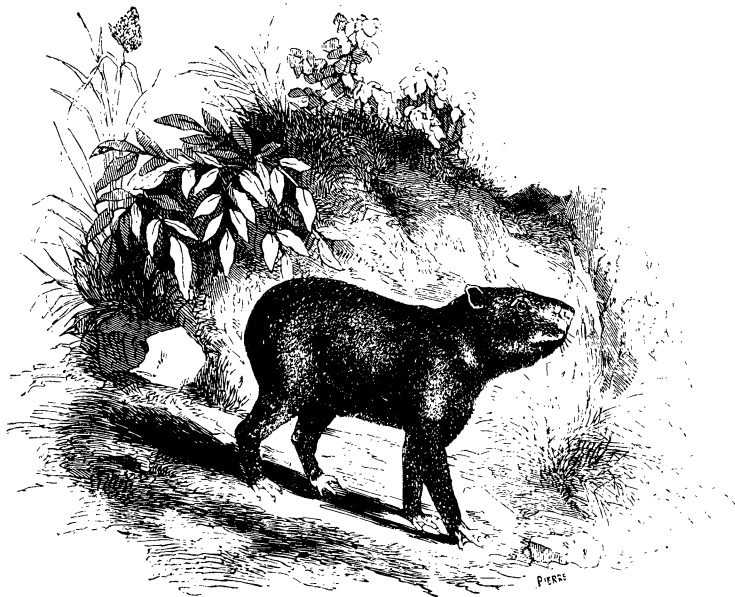
CRÂNE DE COCHON D'INDE, 3/4 de grand.

Les Caviens sont des Animaux marcheurs qui courent avec facilité et dont le Cochon d'Inde peut nous donner un exemple. C'est parmi eux que se place le Cabiai. Tous sont herbivores et leur intestin est pourvu d'un cœcum fort étendu.

On divise les Caviens en plusieurs genres sous les noms de grand Cabiai (*Hydrochærus*), Dolichotis (*Dolichotis* ou *Mara*), Cobaye (*Cavia* ou *Anæma*) et Kerodon. Le premier de ces genres est souvent considéré comme formant une tribu à part sous le nom d'Hydrochériens, autant à cause de la forme particulière de ses dents que du caractère semi-palmé de ses extrémités. Tous les Caviens sont particuliers à l'Amérique méridionale, et c'est de cette partie du monde que nous est venue l'espèce domestique à laquelle on donne assez généralement le nom de *Cochon d'Inde*. C'est aussi dans l'Amérique que l'on a recueilli les seuls débris authentiques de Caviens fossiles que l'on possède encore.

GENRE HYDROCHÈRE (*Hydrochærus*, Brisson). Tête forte; oreilles arrondies, largement ouvertes; yeux grands; lèvre supérieure fendue; poils peu abondants, assez roides; point de queue; membres assez longs, pourvus de quatre doigts en avant et de trois en arrière. Si l'on ajoute à ces caractères que les Cabiais ont la dentition qui caractérise les mammifères Rongeurs et que, par conséquent, ils n'ont point de canines et seulement une paire d'incisives à chaque mâchoire, on s'étonnera que les auteurs qui ont écrit sur eux antérieurement à Brisson aient fait de ces Animaux une espèce de Cochon, et que Linné lui-même les aient appelés pendant longtemps *Sus hydrochærus*. Buffon, qui a parlé du Cabiai après Brisson, l'a également éloigné des ongulés, auxquels Linné et presque tous les auteurs l'avaient jusqu'alors associé; à cet égard, Buffon s'exprime de la manière suivante: « Ce n'est point un Cochon comme l'ont prétendu les naturalistes et les voyageurs; il ne lui ressemble même que par quelques petits rapports et en diffère par de grands caractères. » On peut ajouter aujourd'hui que toutes les observations auxquelles ce prétendu Cochon d'eau a donné lieu démontrent qu'il n'appartient pas plus que le Cochon d'Inde au genre qui a pour types le Cochon domestique et le Sanglier. Ray, à qui la classification des Mammifères doit tant de remarques intéressantes, avait pourtant fait du Cabiai le *Porcus fluviatilis*; Jonston en avait parlé sous le même nom, et Desmarchais, dans son *Voyage à Cayenne*, le nommait *Cochon d'eau*; Hill, moins bien inspiré, s'il est possible, l'appelait *Hippopotame sans queue*, et Pennant *Tapir à nez court* (Thicknosed Tapir). L'espèce dont ces différents auteurs ont parlé et

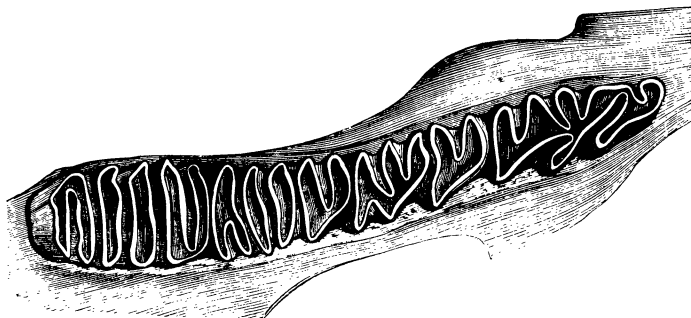
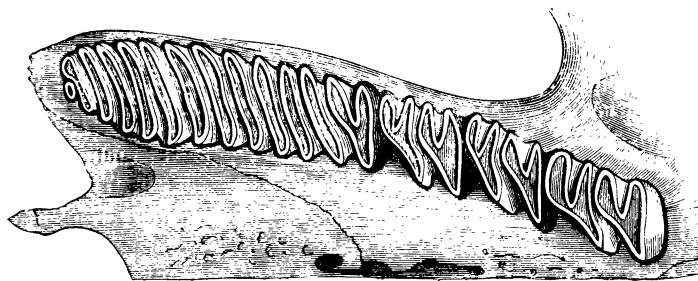
dont ils avaient si mal apprécié les affinités, est aujourd'hui bien connue des naturalistes ; c'est le grand Cabiai. Elle est encore la seule que l'on connaisse dans ce genre.



HYDROCHÈRE CAPYBARE, 1/12 de grand.

HYDROCHÈRE CAPYBARE (*Hydrochærus capybara*), tel est le nom sous lequel on la désigne maintenant. Cet Animal devient presque aussi gros qu'une brebis de race moyenne ; sa tête est volumineuse par rapport au reste de son corps ; ses poils sont brun roussâtre, plus foncés en dessus qu'en dessous, peu fournis et de nature sèche ; ils ne sont point soutenus par une

bourre. L'ostéologie de cet Animal donne lieu à plusieurs remarques intéressantes et son crâne en particulier est fort curieux à étudier. Ses dents ne sont pas moins caractéristiques : les incisives supérieures ont un sillon longitudinal ; les molaires ont plus de lamelles que celles des autres Caviens ; celles des trois premières supérieures sont à peu près en forme de doubles cœurs non réunis, à bases situées en dehors ; la quatrième dent est seule aussi longue que celles-ci et elle présente une dizaine d'ellipses irrégulières, séparées les



DENTS MOLAIRES DE L'HYDROCHÈRE, grand. nat.

unes des autres par de la matière corticale; sa première lamelle est cordiforme; la quatrième molaire inférieure est bien moins longue que celle d'en haut et elle égale à peine la troisième; l'ensemble des lobes qui les composent est moins régulier et la base des cœurs y est quelquefois tournée du côté externe des mâchoires comme aux dents supérieures.

Le Cabiai vit dans les pays où il y a de l'eau et il s'éloigne peu des lacs ou des rivières; c'est en s'y jetant qu'il échappe à ses ennemis et il y va aussi pour chercher une partie des herbes qui servent à sa nourriture. C'est également auprès des eaux qu'il creuse sa demeure. Il est pacifique et sert de proie aux grands carnivores, particulièrement aux Jaguars. Sa femelle a huit paires de mamelles et, suivant Azara, elle fait de quatre à huit petits; d'autres auteurs disent un ou deux seulement. Les jeunes s'appriivoisent sans aucun soin et ils n'ont aucune mauvaise disposition; les adultes mêmes ne sont pas dangereux, aussi peut-on laisser libres tous ceux que l'on attrape. La chair de ces Animaux passe pour un bon manger.

Le Cabiai détruit les melons et les citrouilles, s'il en trouve à sa portée. Lorsqu'on l'effraye, il pousse, suivant Azara, un son élevé et plein qui dit : *A, pé*, et qu'il n'emploie dans aucune autre circonstance, puis il se jette à l'eau, où il nage facilement, ne laissant dehors autre chose que ses narines ou les parties environnantes; mais si le péril est plus grand ou s'il est blessé, il plonge et va sortir plus loin, parce qu'il ne peut demeurer sous l'eau sans reprendre haleine de temps en temps. Il fait parfois des traversées assez longues pour chercher d'autres eaux; mais chaque famille conserve pendant un certain temps le même repaire que l'on reconnaît aux tas d'excréments en pelottes allongées qui l'avoisinent.

Les Cabiais habitent une grande partie de l'Amérique méridionale, depuis le fleuve des Amazones jusqu'à la Plata; il y en a aussi dans le Pérou, mais point dans le Chili. On en amène quelquefois dans nos ménageries. Ce sont des Animaux assez tristes, en apparence peu intelligents et dont le cerveau a cependant montré des traces manifestes de circonvolutions. Les voyageurs en parlent sous les noms de *Capivard*, *Caprygona*, *Cabiai*, *Cochon d'eau*, etc. Ces gros Rongeurs ne sont pas très-rares dans les environs de Cayenne et dans d'autres parties de la Guyane.

GENRE DOLICHOTIS (*Dolichotis*, Desm.). Dans une note de son excellent traité de Mammalogie, Desmarest, après avoir reproduit ce qu'il avait lui-même écrit en 1829, au sujet d'un Mammifère du Paraguay déjà signalé par Azara, propose d'en faire un genre à part, si son système dentaire se montre, lorsqu'on le connaîtra suffisamment, différent de celui des Agoutis. Dans le cas où la nécessité de ce nouveau genre serait reconnu, il propose de le désigner par le nom de *Dolichotis*. L'Animal qui a donné lieu à cette distinction générique, pour ainsi dire conditionnelle, habite l'Amérique méridionale et il est très-commun dans certains endroits de la Patagonie. Azara en avait parlé comme d'un Lièvre et il est aussi léger à la course que les espèces de ce genre, mais ses jambes sont plus élevées, ses oreilles sont moins grandes et il n'a point de queue. Ce prétendu Lièvre pampa ou patagonien ressemble bien davantage aux Caviens, principalement aux Kérodons, et le naturaliste anglais Pennant avait mieux jugé de ses affinités en le nommant *Patagonian Cavy*, c'est-à-dire Cabiai de Patagonie. En effet, il ressemble beaucoup plus aux Cabiais qu'aux Lièvres ou même aux Agoutis, et lorsqu'on a pu étudier ses dents, on a vu qu'elles approchaient beaucoup par la forme de celles des Cochons d'Inde et des Kérodons.

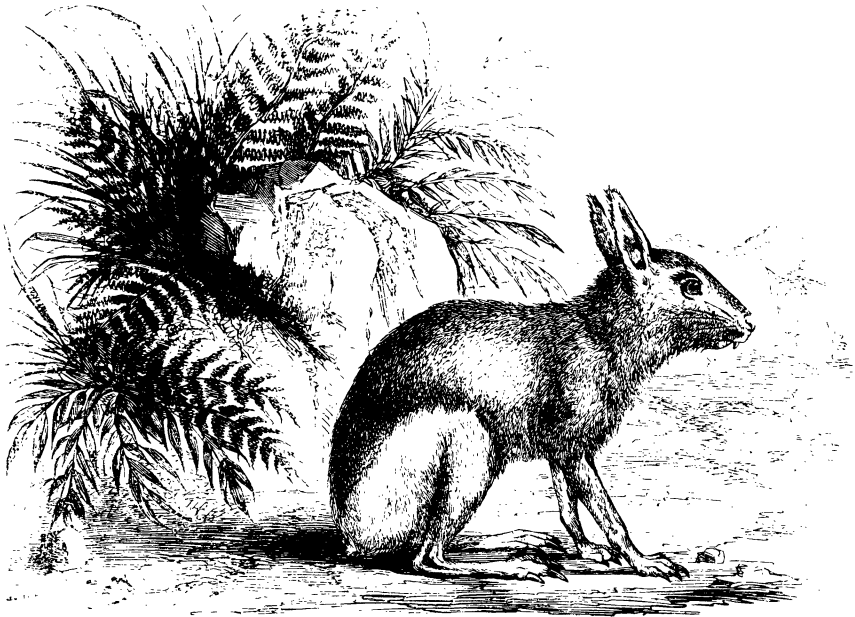
Elles ont, comme celles de ces Animaux, des lobes de l'émail cordiformes, deux à chacune, et ces lobes sont réunis près de leur base, qui est externe à la mâchoire supérieure et au contraire interne à l'inférieure. La première figure cordiforme des dents inférieures est irrégulière, et la dernière de celles de la mâchoire supérieure est doublée par une portion nouvelle de forme subcirculaire. Le crâne des Dolichotis n'est pas moins allongé dans sa partie faciale que celui du Kérodon, et c'est de lui qu'il se rapproche le plus par sa forme générale.

Les pieds du même Caviens ont quatre doigts en avant et trois en arrière; les oreilles sont

plus longues que celles des autres espèces, un peu en cornet, mais cependant inférieures en dimensions à celles des Lièvres et des Lapins.

M. Lesson a remplacé le nom de Dolichotis, que Desmarest avait proposé pour ce genre, par celui de *Mara* (*Centurie zoologique*). Il n'y a qu'une espèce connue :

DOLICHOTIS PATAGONIEN (*Dolichotis patagonica*). Presque double du Lièvre en dimension; pelage doux, roux, brun sur le dos, passant au fauve sur les côtés, au gris sur le sacrum et les cuisses et au roux à la tête; erouppion noir; fesses blanches; membres lavés de fauve et de gris.



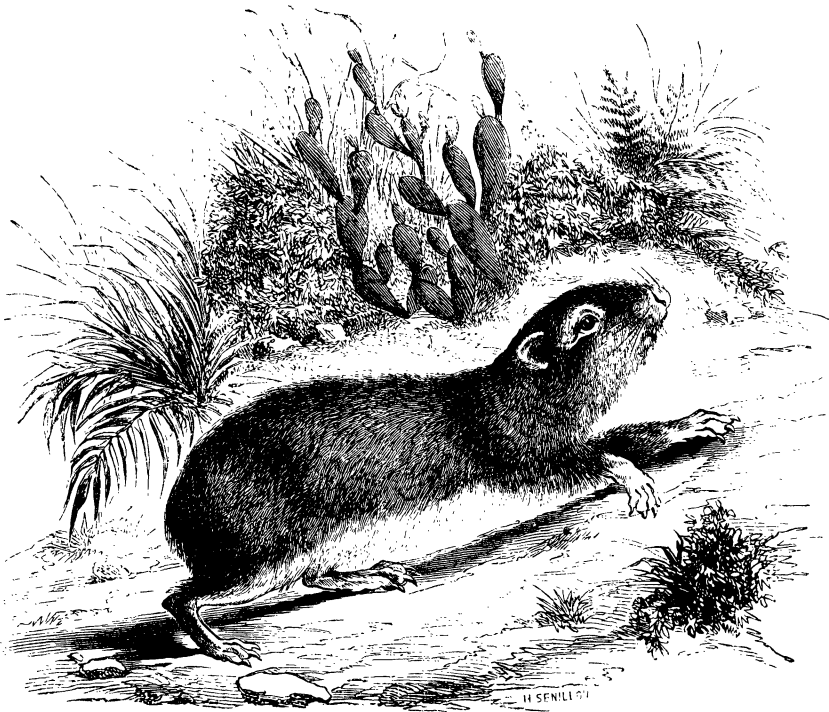
DOLICHOTIS DE PATAGONIE, 1/9 de grand.

Les mœurs de ce joli Animal ont été observées par Azara et par M. Darwin. Voici en quels termes Azara en parle : « Il n'existe point au Paraguay, mais j'en ai vu et pris beaucoup entre le 34^e et le 35^e degré de latitude méridionale, dans les Pampas, au sud de Buénos-Ayres, et le domicile de cet Animal s'étend sur toute la terre des Patagons. On l'appelle Lièvre, mais il est plus charnu, plus grand que celui d'Espagne et très-différent même par le goût de sa chair. On trouve presque toujours deux Lièvres pampas réunis, un mâle et une femelle, qui courent ensemble avec beaucoup de vélocité, mais ils ne tardent pas à se fatiguer, et un chasseur à cheval bien monté les prend en les enlaçant ou en leur donnant un coup avec les boules. J'ai entendu la nuit la voix élevée, incommode et assez aigre de cet Animal, qui dit : *O, o, o, y*, et quand on le prend il crie de même. Les Indiens non soumis mangent sa chair blanche et nos journaliers aussi; mais ils la trouvent très-inférieure à celle du Tatou velu, du Tatou Mulet, du Tatou Pichiy et du Tatou Mataco. Quelques personnes m'ont dit que ce Lièvre mettait bas dans les viscachères, et qu'étant poursuivi il s'y réfugiait; mais en ayant chassé beaucoup, j'ai vu qu'aucun d'eux ne s'était fié, pour son salut, à autre chose qu'à sa légèreté, quoiqu'il eût la ressource de plusieurs viscachères. Je ne les ai jamais trouvés dans leur gîte que couchés à la manière des Cerfs; et, comme ceux-ci, ils courent à d'assez grandes distances. Pris petits, ces Lièvres pampas s'apprivoisent beaucoup, se laissent gratter, reçoivent le pain de la main, mangent de tout, sortent librement de la maison et y reviennent de même... Tels sont les Lièvres que Buffon dit qu'on a

vers le détroit de Magellan, mais ils sont très-différents du Lièvre d'Europe, auquel il les compare, parce que, outre ce que j'en ai dit, les Lièvres patagons vont par *pas* et non par sauts lorsqu'ils ne courent point. » Ces Animaux n'ont pas les membres aussi disproportionnés que les Lièvres, quoiqu'ils aient le corps assez élevé, et, sous ce rapport, ils ressemblent davantage aux Agoutis. Azara nous apprend que la variété de leurs couleurs et la souplesse assez grande de leur poil les fait rechercher comme pelletterie, et qu'on en fait des tapis très-agréables à l'œil et qui sont fort estimés.

GENRE KÉRODON (*Kerodon*, F. Cuvier). Forme générale du Cochon d'Inde, mais avec un peu plus de légèreté dans la taille. Les molaires ont aussi une grande analogie avec celles de cet Animal et avec celles du Cobaye austral; leur couronne est en double cœur irrégulier dont les deux bases sont reliées l'une avec l'autre, supérieurement au bord interne de la rangée dentaire et inférieurement au bord externe; la barre est plus grande que dans les Cobayes, mais les incisives inférieures sont également pointues à leur extrémité et les supérieures élargies; les pieds de devant ont quatre doigts et ceux de derrière trois; la queue est réduite à un simple tubercule; le pelage est lisse et doux.

KÉRODON MOCO (*Kerodon rupestris*, F. Cuv., ou *Kerodon sciureus*, Is. Geoffroy). Il est gris varié de brun et de fauve en dessus, blanchâtre au contraire en dessous; sa taille est un peu supérieure à celle des Cochons d'Inde et ses formes sont moins lourdes. On le rencontre au Brésil, principalement sur les rochers qui sont situés à peu de distance des cours d'eau.



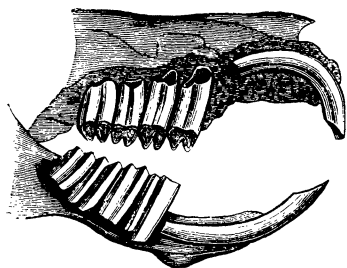
KÉRODON MOCO, 1/3 de grand.

Plusieurs auteurs regardent le Cobaye austral comme une seconde espèce de Kérodon, et M. Gray le donne comme étant identique avec le *Kerodon Kingii*.

GENRE COBAYE (*Cavia*). Le nom générique de *Cavia*, proposé en 1750 par le naturaliste Klein, a d'abord été étendu à toutes les espèces qui composent la tribu des Caviens.

et, de plus, aux Agoutis et aux Pacas. Pallas regardait même le Damau comme un *Cavia* ; mais lorsqu'on a repris en détail l'étude des Rongeurs, les genres admis jusque vers le premier quart du siècle actuel sont devenus des familles, et leurs démembrements ont même été parfois rapportés à des groupes différents. Ainsi, pour ne parler que des *Cavia*, l'on a fait un genre pour le grand Cabiai, un autre pour le Cochon d'Inde, un troisième pour l'Agouti, un quatrième pour le Paca, etc., et, dans presque tous ces genres, on a pu distinguer plusieurs espèces. C'est également par suite de cette révision que les Agoutis et les Pacas ont été éloignés du grand Cabiai et du Cochon d'Inde et placés dans une tribu différente. Chacune des divisions nouvelles a reçu un nom nouveau, quelquefois même plusieurs, et, dans l'impossibilité de prendre l'ancien nom générique sous une acception différente de celle qu'il avait d'abord, on a également négligé de se servir du mot *Cavia*. F. Cuvier a fait du Cochon d'Inde le genre *Anama*. Cependant ce nom n'a pas prévalu, et la plupart des auteurs actuels l'emploient dans le même sens du mot *Cavia*. Nous lui conserverons aussi cette signification. Malheureusement le nom français *Cabiai*, qui est, pour ainsi dire, la traduction de celui de *Cavia*, est parfois donné au grand Cabiai, dont le genre s'appelle en latin *Hydrochaerus*.

Le genre *Cavia*, réduit aux seuls *Anama* de F. Cuvier, comprend plusieurs espèces, et parmi elles le Cochon d'Inde. Toutes ont à peu près la taille de ce dernier, et, à part la couleur, presque tous ses caractères extérieurs. Ce sont des Animaux à grosse tête, à poils durs et peu serrés, ayant quatre doigts aux pieds antérieurs et trois seulement aux postérieurs.



DENTS DE COCHON D'INDE. grand nat.

Leur queue ne se montre que sous la forme d'un petit tubercule; leurs narines ne sont point entourées par un muffle; l'œil est de moyenne grandeur; les oreilles sont courtes, étalées et arrondies à leur contour. Ce sont des Animaux sans intelligence, qui vivent par petites sociétés, et que l'on trouve de préférence dans toutes les régions sableuses, bien exposées. Il y en a depuis le Mexique jusqu'en Patagonie. Celle de leurs espèces qui diffère le plus du Cochon d'Inde est le *Cobaye austral*. Cette différence se remarque surtout dans la forme de sa tête et dans celle de ses dents molaires. Cependant on peut dire que tous

les Cobayes ont quatre paires de molaires à chaque mâchoire, et que ces dents sont irrégulièrement en doubles cours inégaux, disposés d'une manière inverse pour l'une et l'autre mâchoire. La figure en est un peu différente de celle des Kérodons et des Dolichotis. Les incisives supérieures n'ont pas de rainure verticale comme cela se voit dans l'Hydrochère.

Nous commencerons par l'espèce la plus rapprochée des Kérodons.

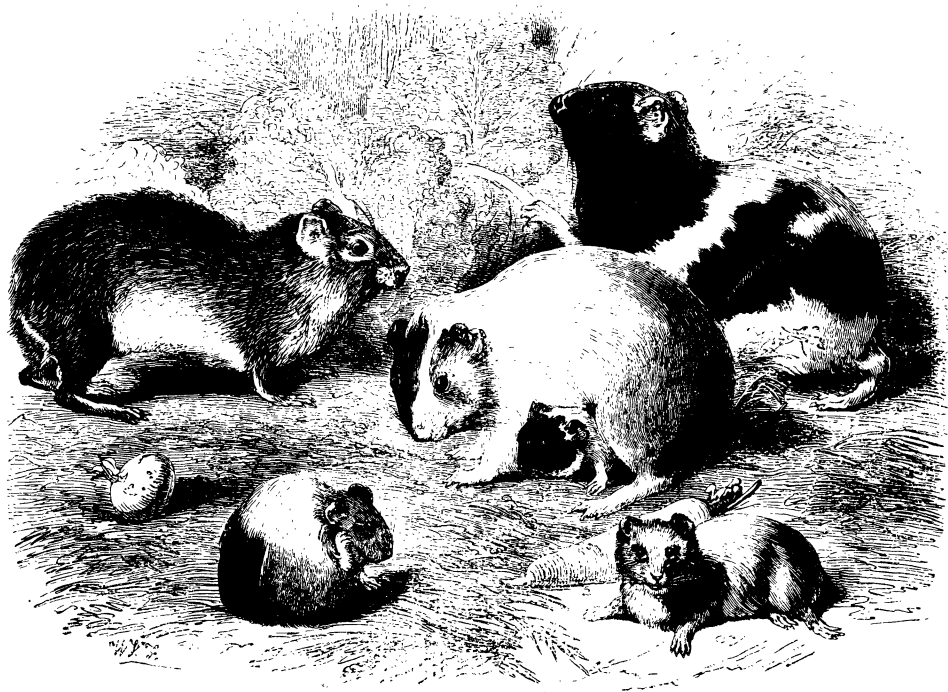
C'est le COBAYE AUSTRAL (*Cavia australis*, Is. Geoffroy et d'Orb.). Il a les molaires en doubles cours assez irréguliers, mais la barre est déjà moins longue que celle des Kérodons. Ses poils sont, en grande partie, annelés de gris, de jaune et de noir, d'où résulte une teinte générale grisâtre; en dessous la couleur passe au blanc. Cet Animal est long de 0,22; il habite les régions les plus australes de l'Amérique méridionale, et ne s'avance guère vers l'équateur au delà du 40° degré. On le trouve communément sur les bords du Rio-Négre et dans le voisinage des rivières situées plus au sud. Il se creuse des terriers profonds sur les coteaux sablonneux et couverts de buissons, principalement à une petite distance des lieux habités. Ces Cobayes vivent par familles, s'éloignent peu de leur retraite et sortent le soir ou pendant la nuit. Ce sont des Animaux assez vifs, doux et craintifs; ils n'ont que deux petits à chaque portée. Les Indiens puelches les appellent *Sahal*, les Patagons *Tirequin*, et les Espagnols *Tucu-Tucu*. Dans la partie mammalogique du Voyage en Amérique, M. d'Orbigny et moi, nous avons donné de nouveaux détails sur le Cobaye austral. M. Gray, qui donne cette espèce comme identique avec le *Kerodon Kingii* de Bennett, lui conserve ce dernier nom.

Le COBAYE DE CUTLER (*Cavia Cutleri*, King) a le pelage noir, un peu lustré de brun; son corps a 0,25. On le suppose du Pérou.

Le COBAYE A DENTS JAUNES (*Cavia flavidens*, Brandt) a les dents incisives colorées en jaune, tandis que les précédents les ont blanches. Son pelage est brun jaunâtre, mêlé de brun pâle sur le dos; le dessus de sa tête et une bande oculaire sont de couleur noirâtre; son corps est long de 0,23; on le trouve au Brésil. M. d'Orbigny l'a aussi rapporté des montagnes de la Bolivie, qu'il habite entre trois mille et quatre mille cinq cents mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le COBAYE DE SPIX (*Cavia Spixii*, Wagler) est du Brésil. Il a les poils gris noirâtres sur le dos, mêlés de blanchâtre et de brun fauve; une tache blanche existe sur ses yeux et derrière ses oreilles; le dessous de son corps est de la même couleur. C'est un Animal du Mexique, ainsi que le COBAYE BRILLANT (*Cavia fulgida*) du même auteur.

Le COBAYE APEREA (*Cavia aperrea* des auteurs), dont la prince de Neu-Vied sépare deux espèces également brésiliennes sous les noms de *Cavia rufescens* et *saxatilis*, est l'espèce sauvage la plus anciennement connue. Son pelage est gris roussâtre en dessus et blanchâtre en dessous; sa taille est un peu moindre que celle du Cochon d'Inde, mais son crâne est fort semblable à celui de ce dernier; ce qui vient à l'appui de l'opinion assez généralement admise que ces deux sortes d'Animaux ne constituent qu'une seule et même espèce. Il vit au Brésil et à la Guyane. Au rapport d'Azara, il est également commun au Paraguay. Il se cache parmi les chardons ou les pailles les plus hautes dans les plaines, les enclos et les buissons. Il ne creuse point de terrier et ne sait point profiter de ceux qu'ont abandonnés les autres Animaux. Il vit d'herbages, a des habitudes nocturnes, et son caractère est stupide, mais nullement sauvage. Chacune de ses portées n'est que d'un ou deux petits, et il n'en fait qu'une seule par an. Comme il n'est pas entièrement démontré que l'Apéréa soit la souche du Cobaye domestique, nous consacrerons à celui-ci un article à part.



APEREA. 1/3 de grand

COCHONS D'INDE. 1/3 de grand.

C'est le COCHON D'INDE ou le *Porquet de mer* des habitants du midi. Johnston en a parlé sous le nom de *Porcellus indicus*, et Brisson sous celui de *Cuniculus indicus*. Linné l'appelle *Mus porcellus* et *Mus brasiliensis*. C'est aussi le *Guinea-Pig* des Anglais et le *Ferkel-Maus* des Allemands. Quelquefois on le désigne aussi par le mot *Couis* ou *Coui-Coui*, qui n'est que la reproduction du cri qu'il fait entendre le plus habituellement.

La coloration des Cochons d'Inde est toujours par grandes plaques irrégulières noires et jaunes sur un fond blanc. Elle est bien différente de celle des Apérea et des autres Cobayes non domestiques. C'est le résultat d'une altération, et on ne peut l'attribuer qu'à la domesticité; elle reproduit à la fois les trois principales modifications dont la coloration des Mammifères est susceptible : le blanc ou albinisme, le noir ou mélanisme, et le roux ou érythisme. Il est probable que les Cochons d'Inde ont subi depuis longtemps cette modification qui les rend en apparence si différents des autres Cobayes, et on les trouve déjà décrits avec ces caractères dans les premiers naturalistes qui ont parlé des Animaux de l'Amérique. « Nous voyons, par les écrits d'Aldrovande, dit F. Cuvier, que déjà, vers le milieu du xvi^e siècle, c'est-à-dire un demi siècle après la découverte du Nouveau-Monde, le Cochon d'Inde avait les couleurs blanche, rousse et noire que nous lui voyons aujourd'hui. Alors donc il avait déjà éprouvé toutes les modifications dont il est susceptible, car depuis deux siècles et demi il n'en a point éprouvé d'autres. » Des tapisseries et des peintures qui datent de François I^{er} représentent les Cochons d'Inde avec les caractères qu'ils nous montrent actuellement. Un autre fait témoigne encore mieux de l'ancienneté de cet asservissement du Cobaye à l'espèce humaine, c'est le nombre de ses petits, bien plus considérable à chaque portée que chez les Cobayes sauvages.

Certains individus ont le poil entièrement blanc et leurs yeux sont rouges.

Quoique les femelles n'aient que deux mamelles, elles mettent bas, à chaque portée, cinq ou six petits et même jusqu'à dix et onze. A la première portée, elles n'en ont habituellement que deux, ce qui est aussi le nombre pour les espèces sauvages. Leur gestation, qu'on a quelquefois évaluée à un mois seulement, est réellement plus longue. Des observations bien faites portent à soixante-six jours environ le temps qui lui est nécessaire; il est vrai que les petits Cobayes, lorsqu'ils viennent au monde, ont déjà assez de force pour suivre leur mère; ils sont velus comme les adultes, ont les yeux ouverts, mangent aussi souvent qu'ils tettent, et ne diffèrent en apparence des adultes que par une moindre dimension. Leurs dents sont même parfaitement développées, et les observations de M. Emmanuel Rousseau ont montré que celles de la dentition de lait sont déjà tombées et que les persistantes se sont montrées avant la naissance. Celles de lait, qui tombent pendant la vie intra-utérine, sont, d'après ce naturaliste, au nombre total de huit, savoir : quatre incisives et quatre molaires. (*Voyez p. 270, pour la figure.*)

Aussitôt après avoir mis bas, les femelles des Cochons d'Inde peuvent recevoir le mâle, et les jeunes de ces Animaux sont aptes à la reproduction dès qu'ils ont atteint cinq ou six semaines. L'extrême ardeur des mâles, l'état de polygamie dans lequel on les tient habituellement, et le grand nombre de petits que les femelles adultes font à chaque portée, rendent leur multiplication très-rapide; aussi Buffon a-t-il écrit qu'*avec un seul couple on pourrait en avoir un millier dans un an*; mais il y a bien là quelque exagération.

Les Cochons d'Inde sont des Animaux essentiellement instinctifs; aucun signe ne révèle chez eux cette apparence d'intelligence dont plusieurs autres Rongeurs donnent cependant quelques preuves. Manger, engendrer et dormir, ce sont leurs seuls besoins, et les actes par lesquels ils satisfont aux deux premiers tendent à les faire placer encore au-dessous des autres Animaux du même ordre. La fréquence de leur sommeil, l'insignifiante activité de leur veille seraient encore des signes d'infériorité, si l'étude des espèces sauvages du même genre ne nous montrait dans les Cobayes des Animaux crépusculaires ou nocturnes, et que le grand jour incommode jusqu'à un certain point. De même que leurs congénères sauvages, les

Cochons d'Inde se réunissent en société, et, dans la marche, ils se suivent à la file, trottant l'un à la suite de l'autre derrière le chef de leur petite colonne, en passant par tous les endroits où il a passé et en opérant tous les détours qu'il lui a plu d'exécuter. C'est même un exercice assez amusant à observer que la marche de ces petits Mammifères, et il est facile de s'en donner le spectacle en laissant pendant quelques instants circuler dans un endroit clos une demi-douzaine de ces Animaux. La sécrétion de leurs poches anales est sans doute ce qui les guide dans ces promenades.

Ils ont un petit grognement pour exprimer leur contentement et dans les occasions ordinaires un cri assez aigu que rendent assez bien les mots *Coui-coui* ou *cousi-cousi*. Originaires des parties les plus chaudes de l'Amérique, ces Animaux n'ont le pelage ni assez fin ni assez fourni, aussi souffrent-ils de la rigueur de nos hivers; l'humidité leur est également défavorable. On doit donc les soustraire à ces deux causes de destruction, qu'ils ne savent même pas éviter en se creusant des terriers. C'est ce qui empêche de les tenir en liberté dans des parcs où ils acquerraient sans doute le fumet qui leur manque. D'ailleurs ils échapperaient encore plus difficilement que les Lapins aux Fouines, aux Chats et aux autres Carnassiers. Leur chair est en général aussi fade que celle des Lapins clapiers, et leur petite taille, qui rappelle celle des Rats, en fait un manger assez peu appétissant. En compensation, ils ne sont pas difficiles sur le choix de la nourriture, car ils se contentent volontiers d'herbes, de feuilles de chou ou d'autres substances abondantes en principes aqueux, et comme ils peuvent aisément se passer de boire, on a cru qu'ils ne buvaient jamais. Ils aiment aussi les feuilles des arbres, l'écorce des jeunes branches, les croûtes de pain, etc., et dans les appartements où on les tient quelquefois, ils se rendent incommodes par l'habitude qu'ils ont de ronger les pieds des meubles, lorsque le bois n'en est pas très-dur. On leur attribue souvent la propriété de chasser les Rats et les Souris par leur odeur. L'estomac de ces Animaux est considérable; leur intestin grêle mesure à peu près deux mètres de long et leur gros intestin 0,32; leur cœcum est, comme celui de beaucoup d'autres Rongeurs, d'une ampleur remarquable; sa longueur égale 0,11 et sa largeur est presque aussi considérable. On voit de chaque côté de leur anus une glande petite qui laisse suinter la substance qui donne à leurs déjections une odeur assez désagréable. Les organes de la reproduction et le squelette des mêmes Animaux présentent plusieurs autres particularités intéressantes pour les anatomistes, et qui peuvent donner une idée exacte des principaux caractères que les autres Caviens présentent sous ce rapport.

Les prétendus Cochons d'Inde fossiles que l'on a signalés en Europe ne méritent pas ce nom. Ceux de la Limagne sont des Pédétiens (Voy. plus bas), et ceux d'Oeningen, en Suisse, des Animaux très-voisins des Lagomys et qu'on n'a pas encore pu séparer génériquement de ces derniers. On ne connaît donc dans l'ancien continent aucun Animal, ni vivant ni fossile, que l'on doive attribuer à la tribu des Caviens : le Cochon d'Inde ne fait point exception à cette règle de répartition géographique, puisqu'il est lui-même originaire de l'Amérique méridionale et que l'Homme seul est la cause de sa présence actuelle en Europe et dans d'autres parties de l'ancien continent.

TRIBU DES CÉLOGÉNYENS

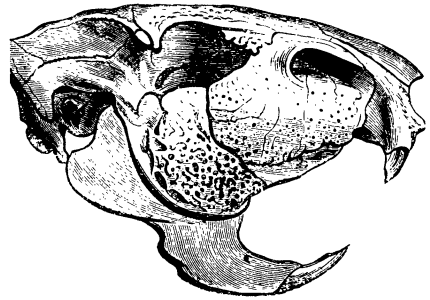
Les Pacas forment le seul genre de cette tribu. Ce sont des Animaux assez bas sur jambes, ayant quatre doigts en avant et cinq en arrière, où le pouce est rudimentaire. Leurs ongles sont comparables à de petits sabots; leur tête est grosse, et sous leur arcade zygomatique, qui est renflée et conchoïde, se replie une poche cutanée dont l'usage est resté tout à fait inconnu; ils ont les yeux et les oreilles peu différents de ceux des Agoutis et des Porcs-Épics; leur queue est réduite à un simple tubercule; enfin leurs dents molaires

ont des racines distinctes, et, lorsque l'usure les a entamées, leur couronne paraît formée d'un cercle d'émail entourant l'ivoire dans lequel rentrent des replis de l'émail ainsi que quelques ellipses et des petits cercles de cette dernière substance.

Les Pacas ont été souvent réunis aux Caviens, mais la nature de leurs dents et quelques autres caractères les ont fait rapprocher des Hystricidés. Ce sont, comme les Agoutis et les Caviens, des Animaux exclusivement américains.

GENRE PACA (*Calogenys*, F. Cuvier). On peut ajouter quelques caractères à ceux que nous venons d'énumérer, tels sont l'absence de sillons sur les incisives; la grosseur égale des quatre paires de molaires supérieures et inférieures, et l'existence de deux paires de mamelles, l'une pectorale située à la partie antérieure de l'aisselle, l'autre à la région pubienne. La poche que ces Animaux ont sur chaque joue est fort singulière; c'est une rentrée dénudée et submuqueuse de la peau qui se loge sous la grande expansion de l'arcade zygomatique existant toujours au crâne des Pacas. Cette expansion osseuse, que l'on ne retrouve dans aucun autre genre d'Animaux, est formée par l'os zygomatique, et surtout par la branche zygomatique du maxillaire. Celle-ci est rugueuse et réticulée à sa surface convexe ou extérieure, et la même apparence se retrouve sur l'os zygomatique

et même sur les os frontaux; en avant de cette espèce d'abajoue osseuse est la grande perforation sous-orbitaire dont les deux portions, l'une propre au muscle et l'autre au nerf, sont bien distinctes; la cavité qui reçoit le repli cutané est lisse, uniquement creusée dans la partie maxillaire de l'arcade zygomatique, et elle forme une espèce de caverne, ayant son ouverture large et inférieure, dont la longueur peut avoir cinq centimètres et la plus grande largeur trois; son bord externe qui est le plus long est un peu épaissi; son bord interne est le plus court et il est fourni de chaque côté par la portion palatine



CRÂNE DU PACA BRUN. 2/5 de grand

du maxillaire, qui est située en avant des molaires et qui se relève en forme de crête longitudinale; son bord postérieur va obliquement de la base antérieure de la première molaire à la suture maxillo-zygomatique; en avant, cette cavité osseuse est limitée par une ligne plus étroite; c'est celle de la jonction du maxillaire avec la face inférieure des incisifs. Cette disposition anatomique est véritablement fort curieuse.

F. Cuvier a essayé de démontrer qu'on avait confondu sous le même nom de Paca (*Caniculus Paca*, Brisson; *Mus Paca*, Linné) deux espèces bien distinctes, mais que leurs couleurs permettent de distinguer aisément; cependant aucune différence anatomique n'est venue confirmer cette séparation, et le crâne de ces deux sortes de Pacas semble être conformé de la même manière. La même partie du squelette étudiée sur un exemplaire rapporté de Colombie par M. Roulin indique au contraire une espèce très-distincte, mais que nous ne pouvons encore signaler que par son crâne. Celui que nous avons étudié dans la collection du Muséum est plus étroit que le crâne des Pacas brun et fauve; son abajoue osseuse est également moins grande, moins étendue dans sa partie descendante et bien moins rugueuse à sa surface. Nous indiquerons provisoirement cette espèce sous le nom de PACA PRESQUE LISSE, *Calogenys sublavus*.

Le PACA BRUN (*Calogenys subniger*, F. Cuv.) est d'un brun chocolat sur le corps et la face externe des membres; il a sur les flancs des taches arrondies, blanchâtres, formant trois ou quatre séries assez régulières de chaque côté; le dessous du corps est blanc légèrement jaunâtre. On trouve ce Paca au Brésil et à la Guyane. Il est long de quatre ou cinq décimètres et haut de trois environ.

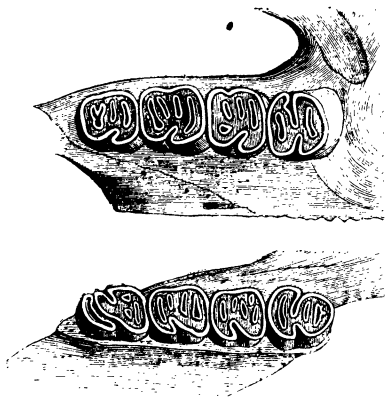
Le PACA FAUVE (*Calogenys fulvus*, F. Cuv.) a le fond du pelage fauve, mais d'ailleurs

Pores-Épics ordinaires et ses cornets olfactifs ne sont pas aussi étendus que les siens; d'autre part, ces Animaux diffèrent des Pacas, auxquels on les associe le plus souvent, par l'absence du repli cutané et des abajoues osseuses qui caractérisent ces derniers. Ce sont des Animaux assez élevés sur jambes, ayant cinq doigts en avant et trois seulement en arrière; leur tête est assez allongée; leurs oreilles sont largement ouvertes; leur train de derrière est plus fort que celui de devant et la queue tout à fait rudimentaire. Ils ont quelque ressemblance extérieure avec les Chevrotains, mais la forme de leurs oreilles et leurs incisives de Rongeurs font bientôt reconnaître leurs véritables affinités.



AGOUTIS. 1/6 de grand.

Ce sont de jolis Animaux, légers à la course et qui se nourrissent de substances végétales, telles que des herbes, des fruits, etc.; ce qui les fait redouter des cultivateurs. Ils savent, comme les Écureuils, se servir de leurs pattes antérieures pour porter la nourriture à leur bouche. Leurs poils sont d'une seule sorte, couchés, assez luisants, forts et de nature cassante; ceux des lombes sont plus longs que ceux du reste du corps.



MOULURES D'AGOUTI. 2/3 de grand.

Les Agoutis ne constituent qu'un seul genre dont les espèces, plus nombreuses qu'on ne l'avait cru d'abord, habitent l'Amérique méridionale et les parties de l'Amérique septentrionale, qui s'en rapprochent le plus. Ils vivent par troupes, établissent leurs terriers au pied des arbres. On les chasse pour leur chair, qui est un bon manger, et ils sont très-faciles à rendre domestiques; cependant ils sont gênants par l'habitude qu'ils ont de tout ronger et ils ont le caractère colére; si on les irrite on voit, dit-on, leur poil tomber comme celui des Cerfs ou comme les piquants des Pores-Épics et des Hérissons. Les femelles font de trois à six petits. Leur taille est comparable à celle des Lièvres et des Lapins, mais ils sont plus élevés sur jambes et leurs formes sont plus dégagées.

GENRE AGOUTI (*Dasyprocta*, Illiger). Les molaires sont arrondies, soutenues à la couronne par des replis, des ellipses ou des cercles d'ivoire qui leur donnent assez de ressemblance avec celles des Pacas, des Pores-Épics, des Acanthions et des Athérures; les poils sont annelés et le plus souvent variés de fauve et de verdâtre, ce qui a fait appeler les Agoutis *Chloromys*, c'est-à-dire *Rats verts*, par F. Cuvier. Ces Animaux sont plus connus sous les noms d'*Agouti* et d'*Acouchi*.

L'AGOUTI ACOUCHI (*Dasyprocta acuschy*) ou l'*Acouchy* de Buffon paraît être le *Mus leporinus* de Linné. Son pelage est brun piqué de fauve; sa croupe est noirâtre et son ventre roux; il n'a point de crête derrière la tête. On le trouve dans la Guyane; il paraît également originaire de plusieurs des Antilles.

L'AGOUTI HUPPÉ (*Dasyprocta cristata*) décrit par Desmarest, d'après G. Cuvier, a le pelage noirâtre piqué de roux; les poils de son occiput sont allongés en manière de crête; son ventre est brun. On le rencontre dans la Guyane, et en particulier aux environs de Surinam.

L'AGOUTI ACUTI (*Dasyprocta acuti*) est brun piqué de jaune ou de roussâtre; sa croupe est rousse. Il vit à la Guyane et au Brésil.



AGOUTI HUPPÉ, 1/4 de grand.

Wagler a décrit deux autres espèces d'Agoutis sous les noms de *Dasyprocta fuliginosa* et de *Dasyprocta prymnolopha*. M. Gray fait remarquer que le premier est peut-être le même que celui qu'il a nommé de son côté *Dasyprocta nigra*, et il ajoute encore deux autres espèces sous les noms de *Dasyprocta punctata* et *Dasyprocta albida*; elles appartiennent à l'Amérique méridionale comme celles que l'on connaissait déjà.

Il y a dans les collections anatomiques du Muséum de Paris un crâne d'Agouti plus long que les autres et qui est peut-être d'une espèce encore différente; sa dimension indique un Animal plus grand et sa forme paraît plus allongée. Il a été envoyé de la Caroline du Sud par M. Lherminier. F. Cuvier lui avait imposé le nom de *Chloromys caroliniensis*. D'autre part le Mexique nourrit des Agoutis, mais je ne puis dire s'ils sont ou non semblables à celui que je viens de signaler. Cependant un Agouti qui avait été donné à la Ménagerie par M. de la Tour-Maubourg, comme provenant de cette partie de l'Amérique, m'a paru se rapprocher du *Chloromys caroliniensis*. Les poils de sa tête étaient annelés de jaune ainsi que ceux du dos et des épaules; quelques-uns à l'occiput étaient entièrement noirs et un peu plus longs que ceux du garrot; ceux de la croupe plus longs encore étaient annelés de blanc. Longueur de la tête et du tronc, 0,48; hauteur au garrot, 0,21; aux lombes, 0,30. L'organe mâle avait, comme dans les autres espèces de ce genre, une double lame dentée en scie, et il y avait aussi auprès de l'anus deux glandes de la grosseur d'une aveline, fournissant une matière grasse, odorante et de couleur jaune chamois: la même sécrétion a lieu chez les autres Agoutis. M. Tiedemann a vu un de ces Animaux qui la lançait par jets aussitôt qu'on l'effrayait. Ce liquide était d'une teinte vert jaunâtre et il avait une odeur alliécée.

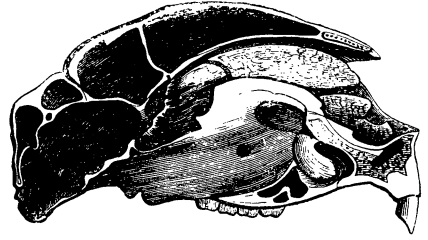
MM. Natterer et Wagner appellent *Dasyprocta nigricans* une espèce d'Agouti propre aux régions chaudes de l'Amérique méridionale.

TRIBU DES HYSTRICIENS

Cette tribu comprend, non-seulement le genre *Porc-Épic*, mais encore ceux qu'on en a séparés sous les dénominations d'*Acanthion* et d'*Athérure*.

GENRE PORC-ÉPIC (*Hystrix*). On a réservé ce nom à quelques espèces assez peu distinctes les unes des autres, répandues dans le midi de l'Europe et de l'Asie, ainsi qu'en

Afrique; elles ont pour caractères principaux : le corps trapu, volumineux; la tête grosse et plus ou moins renflée dans sa région fronto-nasale, qui est arquée et recouvre des cellules très-développées en communication avec l'appareil nasal. La queue est rudimentaire et les piquants sont longs; ceux de la tête et du cou sont grêles, flexibles et disposés en crêtes; ceux du dos très-forts et ceux de la queue moins longs et en forme de tubes, attachés à la peau par un pédicule grêle.



COUPE DE CRANE DE PORC-ÉPIC, 1/3 de grand.

Plusieurs autres Animaux que Linné rangeait aussi dans le genre Porc-Épic en ont été séparés génériquement par les naturalistes à cause des caractères assez différents qu'ils présentent dans la nature de leurs piquants, dans la longueur ou la conformation de la queue, et en même temps dans la forme du crâne. Les vrais Pores-Épics sont de gros Rongeurs dont les allures sont fort singulières, et que leur physionomie rend plus bizarres encore. Ils vivent isolés, se creusent de grands terriers dans les lieux déserts, et ne sortent guère de leur retraite que pendant la nuit. Ceux des régions tempérées tombent dans une sorte d'engourdissement pendant les moments les plus froids de l'hiver; ils cessent alors de prendre des aliments, mais ils recouvrent le mouvement et l'appétit dès que le temps est moins rigoureux. Leur régime est essentiellement végétal, et leur caractère assez calme; mais, lorsqu'on les irrite ou qu'ils sont effrayés, ils redressent les longs poils et les épines qu'ils ont sur le dos, aux lombes et à la queue; les tubes de cette dernière partie battent les uns contre les autres et produisent un bruit particulier. Les Pores-Épics trouvent dans cette tactique un moyen sûr de se soustraire aux attaques des Animaux carnassiers; aussi l'Homme est-il presque partout leur principal ennemi.

Ces Rongeurs ont une grande finesse dans le sens de l'odorat; la physionomie étrange et la singularité de leurs téguments ont suggéré aux anciens quelques erreurs qui se sont perpétuées jusqu'à ce jour. On a dit et l'on répète quelquefois encore que les Animaux de ce genre savent se défendre contre les agressions dont ils sont l'objet en lançant sur ceux qui les inquiètent les piquants longs et aigus dont leur corps est en partie recouvert. On y voit des espèces de javelots dont ils disposeraient à leur gré; mais c'est là une pure fable que Buffon a déjà suffisamment réfutée. Buffon rappelle à ce propos un passage extrait des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*. Les anatomistes de l'ancienne Académie des sciences, en parlant des Pores-Épics qu'ils ont disséqués, avaient dit : « Ceux des piquants qui étaient les plus forts et les plus courts, étaient aisés à arracher de la peau, n'y étant pas attachés fermement comme les autres; aussi ce sont eux que ces Animaux ont accoutumés de lancer contre les chasseurs, en secouant leur peau, comme font les Chiens lorsqu'ils sortent de l'eau. Claudien dit également que le Pore-Épic est lui-même l'arc, le carquois et la flèche, dont il se sert contre les chasseurs. » Buffon ajoute avec beaucoup de sens : « La fable est du domaine des poètes, et il n'y a pas de reproche à faire à Claudien; mais les anatomistes de l'Académie ont eu tort d'adopter cette fable, apparemment pour citer Claudien; car on voit par leur propre exposé que le Pore-Épic ne lance point ses piquants, et que seulement ils tombent lorsque l'Animal se secoue. » Cependant les Pores-Épics ne se bornent pas toujours à une défense passive, et lorsqu'ils se sentent pressés de trop près, ils s'élancent avec impétuosité contre leurs agresseurs, en se dirigeant toujours de côté, de manière à opposer les piquants les plus forts et les plus acérés et à s'en faire une arme offensive tout à fait redoutable. Ils peuvent encore se défendre au moyen des fortes incisives tranchantes dont leurs mâchoires sont garnies.

Les Pores-Épics aiment les fruits, mais il est faux que lorsqu'ils en ont une grande quantité à leur portée, ils se roulent au milieu d'eux pour en fixer le plus qu'ils peuvent à l'extrémité de leurs piquants.



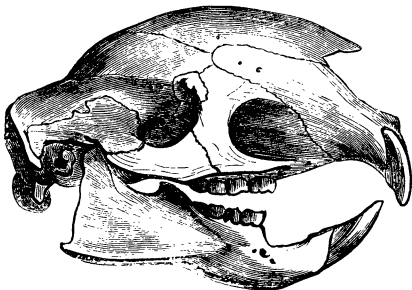
PORC-ÉPIC A CRÊTES, 1/8 de grand.

Dans la région méditerranéenne, c'est au mois de mai que ces gros Rongeurs se recherchent pour s'accoupler, et c'est au mois d'août que les petits naissent, après une gestation de soixante-dix jours. Les jeunes viennent au monde avec les yeux ouverts et déjà ils sont revêtus d'épines, mais les plus longues n'ont guère que sept lignes. A cette époque leur corps a lui-même deux décimètres; celui des adultes est de huit environ.

PORC-ÉPIC A CRÊTES (*Hystrix cristata*, Linné). Il est noirâtre sur toutes les parties couvertes de poils, et ses épines sont marquées d'anneaux alternativement blancs et noirs; les tubes de sa queue sont blanchâtres; sa hauteur au train de derrière est de quatre ou cinq décimètres, et de trois environ au train de devant. Sa démarche est lourde et son museau obtus; ses narines sont grandes. C'est un Animal singulier sous presque tous les rapports.

On rapporte à cette espèce les Pores-Épics de la région méditerranéenne, soit ceux de l'Europe, soit ceux de l'Afrique septentrionale et des parties de l'Asie qui s'en rapprochent le plus. En Europe, il s'en trouve encore en Crimée et dans le midi de l'Italie (en particulier dans le royaume de Naples), en Sicile et en Espagne. Ils sont plus communs en Algérie, et ils se rencontrent également en Égypte et dans l'Asie Mineure.

Le Sénégal, les environs du cap de Bonne-Espérance et plusieurs autres provinces de l'Inde, telles que le Bengale, le Nepaul et le Deccan, nourrissent aussi de véritables Pores-Épics; mais ceux-ci sont regardés par la plupart des auteurs comme formant des espèces distinctes de celle que nous venons de décrire. Cependant ces espèces s'en rapprochent considérablement.



CRANE DE PORC-ÉPIC D'ALGÉRIE, 1/3 de grand



CRANE DE PORC-ÉPIC DU SÉNÉGAL, 1/3 de grand.

F. Cuvier séparait le Porc-Épic du Sénégal sous le nom d'*Hystrix Senegalica*. Celui du Cap lui paraît également différent; c'est peut-être aussi l'*Hystrix Cuvieri* de M. Gray, qui a été rapporté de Gambie. Celui de l'Inde a été aussi considéré comme offrant des caractères spécifiques, d'abord par A. Duvaucel, et, plus récemment, par MM. Sykes et Hodgson. M. Sykes l'appelle *Hystrix leucura*, et M. Hodgson *Hystrix Nepalensis*. Buffon en avait déjà donné la figure dans le tome XII de son *Histoire naturelle*. On n'a pas encore reconnu dans le crâne de ces Animaux des caractères bien certains venant à l'appui de ces distinctions.

Les paléontologistes signalent quelques rares débris fossiles de Pores-Épics au Val d'Arno, près Florence, et dans les environs d'Issoire.

GENRE ACANTHION (*Acanthion*, F. Cuvier). Les deux espèces de ce genre ne sont encore connues que très-imparfaitement, et il reste quelques doutes sur leur synonymie. L'une a été établie sur l'examen d'un squelette, et l'autre d'après une seule tête osseuse; cependant les pièces que l'on possède au Muséum de Paris ont été recueillies il y a déjà longtemps, et Daubenton a parlé du squelette de l'espèce qui porte aujourd'hui le nom d'*Acanthion de Daubenton*. F. Cuvier pense même que ce squelette avait été tiré de l'un des Pores-Épics disséqués par les académiciens et dont il est question dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux* qui ont été publiés par les soins de Perrault. Toutefois, aucune observation nouvelle n'est venue faire connaître quels étaient au juste les caractères de ces Acanthions.

Leur crâne montre une forme intermédiaire à celle des Pores-Épics et à celle des Sphingures. La ligne supérieure, vue de profil, est aussi une ligne courbe à peu près uniforme, mais sa courbure est moindre, et en complétant par la pensée le cercle dont elle serait un arc, on est conduit à donner à ce cercle un diamètre beaucoup plus grand qu'à celui fourni par le crâne des Pores-Épics. Cette différence est en rapport avec un développement des cellules olfactives, moindre chez les Acanthions que chez les Pores-Épics. Les os du nez ne font pas les deux cinquièmes de la longueur de la tête; les sinus sont extrêmement limités, et les cornets, assez simples, occupent un espace assez étroit.

ACANTHION DE JAVA (*Acanthion javanicum*, F. Cuvier). Comme nous l'avons dit, il n'a été connu de F. Cuvier que par un crâne provenant de Java, d'où il a été rapporté par Leschenault. J'avais d'abord pensé qu'il ne différait pas suffisamment de celui du Porc-Épic de Malacca pour qu'on en fit un genre à part ni même une autre espèce; mais un nouvel examen m'a montré quelques différences dans la forme générale, dans la disposition des sutures et dans la taille, qui est un peu supérieure à celle de l'Animal que je viens de citer. Cependant MM. Temminck et Schlegel, qui ont pu étudier les Animaux des îles de la Sonde d'une manière très-complète, ne citent point à Java d'autre espèce d'Hystriicien que l'*Hystrix fasciculata*, dont nous parlerons plus loin en même temps que des Athérures. L'Acanthion de Java est un Animal bien distinct.

Dans le Musée britannique ce nom est, en effet, appliqué à un Pore-Épic presque gros comme celui d'Europe, mais sans crête sur le cou et à piquants du dos cannelés au lieu d'être cylindriques. Les grands piquants de ses lombes forment des tiges cylindriques plus robustes que celles de l'espèce ordinaire et ayant plus de blanc que de noir. Cet Acanthion a le corps long de 0,52.

Le même Musée possède un Métis de cet Acanthion et du Pore-Épic ordinaire, obtenu, à Londres, dans la Ménagerie de Surrey.

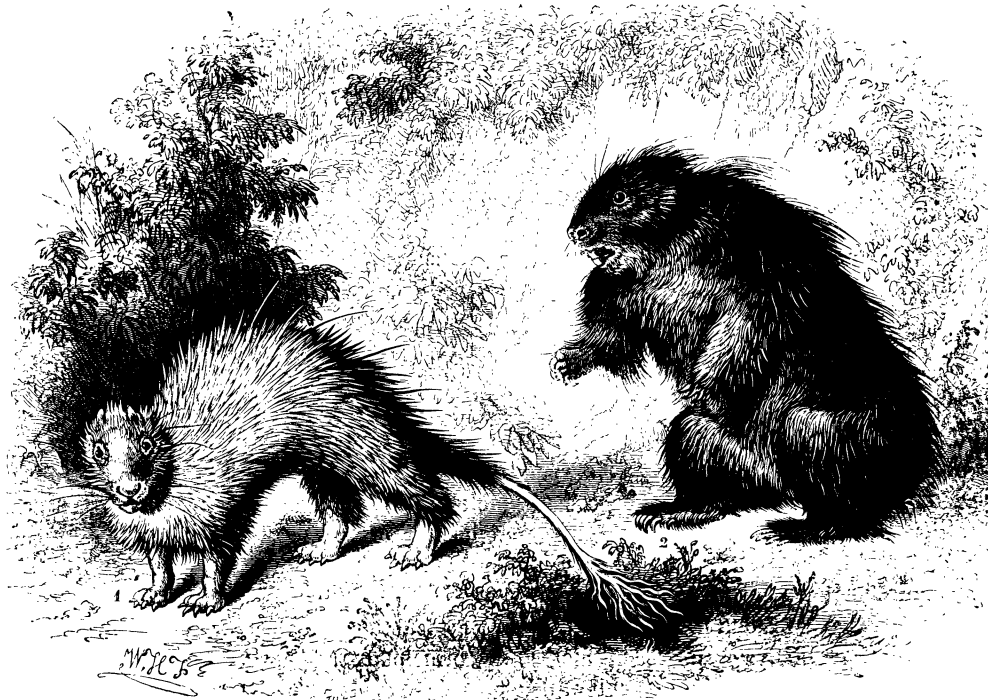
L'ACANTHION DE DAUBENTON (*Acanthion Daubentonii*, F. Cuvier) est plus grand, à en juger par son crâne, qui a cent vingt millimètres; il est aussi plus semblable aux vrais Pores-Épics par le renflement de son chanfrein, par la grandeur de son trou sous-orbitaire, et sa mâchoire inférieure a aussi une forme un peu différente de celle de l'Acanthion de Java. Son squelette est mentionné dans le catalogue de Daubenton. F. Cuvier ignore sa véritable origine, mais comme Perrault et Réaumur supposaient les Pores-Épics originaires

d'Afrique et qu'ils ont probablement eu connaissance de celui-ci, il ne regarde pas comme impossible qu'il provienne en effet de ce continent.

Les détails que nous venons de donner au sujet des Acanthions suffisent pour montrer combien ce genre est encore imparfaitement connu. Aussi, en 1829, G. Cuvier a-t-il pris le *Porc-Épic de Malacca* de Buffon ou le *Porc-Épic à queue en pinceau* pour type de son nouveau genre *Athérure*, tandis que, suivant d'autres auteurs, l'*Acanthion javanicum*, décrit en 1822 par F. Cuvier, ne serait que le même Animal connu d'après son crâne seulement.

GENRE ATHÉRURE (*Atherurus*, G. Cuvier). Tête peu renflée; queue à peu près aussi longue que la moitié du corps, terminée en pinceau. Tels sont les principaux caractères par lesquels les Athérures se distinguent des Pores-Épics et qui les en ont fait séparer génériquement. Fischer et quelques autres auteurs n'établissent aucun doute sur leur identité avec les Acanthions, mais nous pensons qu'ils sont dans l'erreur.

ATHÉRURE EN PINCEAU (*Atherurus fasciculatus*). Cette espèce est le *Porc-Épic de Malacca* de Buffon et l'*Hystrix fasciculata* de Shaw. Son corps est en grande partie recouvert d'aiguillons aplatis de médiocre dimension et sillonnés dans leur longueur; sa queue est terminée par un bouquet de tiges ou de tubes cornés d'une forme assez singulière et qui, par leur contact les uns contre les autres, produisent un bruit particulier. Ce sont des espèces de tuyaux cornés, plus ou moins aplatis et étranglés d'espace en espace,



ATHÉRURE A PINCEAU, 1/5 de grand

ÉRITHIZON ERSON, 1/5 de grand. (Voir page 336.)

L'Athérure à queue en pinceau vit à Java et à Sumatra; il paraît exister aussi sur quelques points du continent, et, en particulier, dans la presqu'île de Malacca. Sa teinte générale est d'un brun fauve; son corps a 0,45, et sa queue 0,15.

ATHÉRURE A LONGUE QUEUE (*Atherurus macrurus*) ou l'*Hystrix orientalis* de Brisson et l'*Hystrix macroura* de Linné. Il est moins grand que celui dont il vient d'être question; sa queue est plus longue et peut-être sans pinceau; le corps est également couvert de piquants aplatis et médiocres, qui le rendent difficile à manier, même lorsque l'Animal est

mort et empaillé. Ceux de la tête et des membres sont presque de simples poils, un peu plus durs seulement que ceux des autres Animaux; mais au cou et sur tout le tronc, ce sont de véritables piquants, aplatis à leurs faces supérieure et inférieure, fort aigus à leur pointe et pourvus à leurs deux tranchants d'un petit rebord épais. Ceux du dos sont pâles à la base et terminés de brun, un peu foncé; la tête a aussi cette couleur et passe même au ferrugineux sombre; les pattes ne sont pas armées d'ongles fort puissants; elles ont cinq doigts en arrière et quatre avec un rudiment de pouce onguiculé en avant; les joues donnent insertion à un bouquet de longues moustaches brunâtres.

L'Athérure à longue queue, dont le squelette n'a été rapporté en France que postérieurement à la publication du Mémoire de F. Cuvier sur les Pores-Épics, est un Animal de la presqu'île de Malacca. L'exemplaire en peau que nous en avons étudié avait été acquis dans le détroit de Malacca par M. F. Eydoux, sous le nom de *Landa Klæle*.

ATHÉRURE AFRICAINE (*Atherura africana*, Gray). Bennett avait considéré comme étant l'Athérure à queue en pinceau un Hystriicien de la côte occidentale d'Afrique que M. Gray a depuis lors distingué comme espèce, sous le nom d'*Atherura africana* (*Annals and Magazine of natural history*, 1842). Son exemplaire type vient de Fernando-Po. Il a les piquants sétiformes sur la tête, plus durs et aplatis sur le cou et le corps; plus longs sur la croupe, mais sans être frangés en dessous ni sur les côtés.

Le Muséum de Paris a reçu plus récemment, par les soins de M. Aubry-le-Comte, un Athérure de Gambie, que j'appellerai ATHÉRURE ARMÉ (*Atherura armata*). Dans cet Animal, les piquants sont bruns, aplatis, rudes en dessous et ciliés latéralement; ceux des lombes sont plus longs que ceux du dos et des flancs; quelques-uns dépassent de beaucoup les autres et deviennent ainsi des armes offensives fort redoutables, parce qu'ils forment de longues tiges épineuses, roides et pointues, qui s'élèvent au-dessus du corps dans plusieurs directions. Ces épines sont, en outre, très-finement dentées en scie sur leurs bords, et il n'est pas douteux qu'elles n'occasionnent des blessures réellement dangereuses. Les piquants de la tête sont courts et semblables à des poils roides; ils doivent se relever, comme la plupart de ceux du corps, au gré de l'Animal; les moustaches sont fortes et longues; enfin, la queue se termine par un bouquet de tubes secs et cornés présentant sur leur trajet plusieurs renflements bulleux.

TRIBU DES AULACODIENS

On peut faire une tribu à part de l'*Aulacode*, autre Rongeur épineux propre à l'Afrique occidentale. Son crâne est large; ses dents molaires sont un peu différentes de celles des Hystriiciens, et il a les incisives supérieures marquées chacune de forts sillons verticaux.

GENRE AULACODE (*Aulacodus*). Ce genre, établi par Van-Swinder, professeur à Groningue, a été décrit pour la première fois par M. Temminck dans ses *Monographies de Mammalogie*, mais d'une manière assez incomplète, à cause de l'âge trop peu avancé de l'exemplaire que l'on en possédait alors. Ses principaux caractères extérieurs sont les suivants: corps recouvert de piquants à peu près égaux, de médiocre longueur, couchés; museau court et large; queue garnie de poils épineux peu différents de ceux du corps; quatre doigts apparents à chaque pied.

Le crâne dont nous avons publié la description en 1842 est trapu, élargi à l'espace inter-orbitaire, pourvu d'une crête occipitale puissante; son trou sous-orbitaire est considérable; ses apophyses styloïdes sont bien développées, et ses caisses tympaniques peu renflées; ses trous incisifs allongés. Le front est bombé de chaque côté, et les os du nez sont également convexes dans leur longueur, ce qui laisse entre eux une sorte de gouttière; le canal lacrymal s'ouvre en arrière de l'apophyse jugale du maxillaire; il est plus grand que chez les Hystri-

ciens; la mâchoire inférieure est assez semblable à celle des Capromys; la symphyse en est élargie et solide. Les molaires sont au nombre de quatre paires à chaque mâchoire; l'émail y forme des replis assez compliqués, en festons, inversement disposés pour chaque mâchoire. Il y a supérieurement trois replis externes et deux internes pour chacune des molaires; inférieurement, on voit trois replis ou festons internes et deux externes. Les sommets intérieurs des festons internes et externes se touchent presque, et la partie éburnée qu'ils laissent entre eux est très-peu considérable. La barre ou l'espace vide qui existe entre les molaires et les incisives est plus considérable supérieurement qu'inférieurement; les incisives sont larges et puissantes; celles d'en haut, les seules qui soient sillonnées, ont chacune trois sillons, un presque médian, qui est le plus marqué de tous, et deux près le bord interne.



AULACODE DE SWINDER, 1/8 de grand.

AULACODE DE SWINDER (*Aulacodus Swinderianus*, Temminck). C'est un Animal de couleur brune, à peu près gros comme un Lapin, mais ayant le corps plus long et plus bas sur pattes; il est encore rare dans les collections. La Société zoologique de Londres en a reçu un exemplaire de Sierra-Léone; celui du Muséum de Paris, que nous avons fait figurer, a été envoyé du Fouta-Dhiallon, Sénégal, par feu M. Heudelot.

TRIBU DES ÉRÉTHIZONIENS

Les Hystriciens sont des Rongeurs particuliers à l'ancien continent et dont aucune espèce ne se retrouve dans l'Amérique. Les Animaux de cette partie du monde qui ressemblent le plus à ceux dont nous venons de terminer l'histoire sont les Oursons, les Couis et les Coendous, que M. Gray a distingué comme tribu, sous la dénomination de *Cercolabina*. Ce mot rappelant le caractère préhensile de la queue des Coendous, nous lui avons substitué, tout en acceptant la manière de voir du savant zoologiste anglais, celui d'*Éréthizoniens*, également emprunté à l'un des genres de cette tribu. Comme il signifie simplement que ces

Animaux ont des piquants, il s'applique également aux différents genres qui la composent. Ces genres sont au nombre de quatre : *Éréthizon*, *Sphiggure*, *Chatomys* et *Coendou*. Les espèces qui s'y rapportent s'éloignent moins par l'ensemble de leurs caractères de l'Aulacode que des véritables Hystriens, mais leurs incisives supérieures ne sont pas sillonnées ; leurs piquants sont plus ou moins entremêlés de poils, quelquefois même dissimulés par eux, et leur queue, toujours plus ou moins longue, est prenante dans certaines espèces ; leur crâne a une forme assez particulière : il ne présente, dans aucun cas, l'arcure régulière de la ligne supérieure qui distingue celui des Pores-Épies, des Acanthions, etc.

GENRE ÉRÉTHIZON (*Erethizon*, F. Cuvier). Apparence extérieure assez semblable à celle des Marmottes ; queue moins longue que la moitié du corps ; piquants courts, en partie cachés sous les poils. Le crâne montre plusieurs particularités tout à fait caractéristiques, dont F. Cuvier parle en ces termes : « La tête, vue de profil, au lieu de présenter dans sa partie supérieure un arc de cercle, présente une ligne presque droite, interrompue par l'élévation des crêtes orbitaires du frontal. Les parties de l'organe olfactif se partagent à peu près également la longueur de la tête avec le cerveau, qui n'est en communication qu'avec la partie postérieure des frontaux ; mais les nasaux sont courts ; ils forment un parallélogramme et occupent un peu moins du tiers de cette longueur ; les cornets paraissent avoir la même structure et, par conséquent, la même simplicité que ceux du Pore-Épie de Java ; les frontaux, qui sont plats, sont garnis d'assez fortes crêtes, lesquelles se réunissent en un angle aigu pour former la crête sagittale ; la fosse orbitaire, jointe à la fosse temporale, est très-grande, lorsqu'on la compare à celle des Pores-Épies et des Acanthions, et cette comparaison rend sensible la grandeur du trou sous-orbitaire et surtout le peu de largeur de l'apophyse qui en forme la partie supérieure. L'os lacrymal est dans un état tout à fait rudimentaire et ne dépend plus que du maxillaire, quoiqu'il reste en communication avec le frontal. Les crêtes sagittales sont fortes et saillantes ; la caisse surpasse en grandeur celle du Pore-Épie ordinaire, quoique la tête de celui-ci soit du double plus grande. »

L'ÉRÉTHIZON URSON (*Erethizon dorsatus*) est l'espèce type de ce genre ; c'est l'*Hystrix Hudsonii* de Brisson, l'*Urson* de Buffon, et l'*Hystrix dorsata* de Gmelin. Cet Animal vit aux États-Unis ; il se creuse des terriers sous les arbres et se nourrit d'écorces, principalement de celles des genévriers, ainsi que de fruits et des racines de ces arbres ; il a le corps long de sept décimètres environ, et la queue longue de deux et quelque chose ; ses piquants sont en partie cachés sous les poils, surtout en hiver ; ils sont en partie blancs ou jaunâtres et en partie bruns ou noirâtres ; ceux de la croupe sont un peu plus longs que les autres ; le pelage est brun sombre, un peu glacé de blanc. L'Urson se roule en boule quand on l'attaque. C'est un Animal nocturne, qui jouit de la propriété de grimper, et dont la chair est mangeable. La femelle produit annuellement trois ou quatre petits ; elle n'a qu'une portée.

L'Urson est le *Cauguan* des Indiens et l'*Ousketouk* des Esquimaux. Nous en donnons une figure à la page 333.

F. Cuvier en rapproche, sous le nom d'ÉRÉTHIZON DE BUFFON (*Erethizon Buffonii*), l'Animal représenté par le célèbre auteur de l'*Histoire naturelle*, sur la planche 54 de son douzième volume, sous le nom inexact de *Coendou*. De même que dans l'Urson, la queue est très-distincte, non prenante, entièrement revêtue d'épines ; les épines sont blanches dans toute leur longueur, sauf à la pointe, qui est brune ; la teinte générale est blanchâtre.

GENRE SPHIGGURE (*Sphiggurus*, F. Cuvier). Animaux essentiellement grimpeurs, ayant la queue prenante et en partie nue. Leurs ongles sont arqués, et les paumes ainsi que les plantes de leurs pattes sont élargies ; leurs piquants ne sont pas très-longs, mais ils ont leur point d'attache rétréci, et leur sommet est très-aigu ; suivant les saisons, ils sont plus ou moins recouverts par les poils et dissimulés par eux. C'est ce qui les rend plus dangereux encore ; et si l'on touche les Sphiggures sans précaution, on peut se blesser plus ou moins fortement. A cause de cette particularité, l'espèce principale de ce genre a été

nommée *Hystrix insidiosa*, c'est-à-dire Pore-Épie insidieux. Les Sphiggures ont beaucoup d'analogie avec les Coendous, avec lesquels tous les naturalistes les réunissaient même avant la publication du Mémoire de F. Cuvier; mais ce dernier observateur a montré que leur crâne est assez différent de celui des Coendous. Les os du front y sont déprimés au lieu d'être proéminents; l'organe de l'olfaction est aussi limité dans un espace moins considérable; et les dents incisives ont un sillon longitudinal.

On trouve des Sphiggures depuis le Mexique jusque dans la vallée de la Plata; il y en a aussi au Pérou.

Le SPHIGGURE COUIY (*Sphiggurus insidiosus*), ou l'espèce ordinaire des collections, est déjà signalé dans Brisson; c'est un des Animaux que Buffon appelle *Coendous*, et il est décrit dans l'ouvrage d'Azara sous le nom de *Couiy*. Ses piquants sont, en grande partie, jaunâtres à la base et à la pointe, bruns au milieu; les poils sont en général de la même couleur; la longueur du corps dépasse cinq décimètres; la queue a deux décimètres et demi. C'est au Paraguay qu'Azara a observé le Couiy. Il dit que cet Animal y est rare, mais qu'il en a possédé cinq exemplaires qu'il trouva aux mois de septembre et d'octobre sur les grands arbres, où ces Animaux montrent beaucoup de tranquillité dans leurs habitudes, et où ils marchent sans effroi sur les branches les plus petites aussi bien que sur les troncs. Toutes leurs actions ont le caractère de la lenteur, et leur goût sédentaire est si prononcé, qu'un des sujets observés par l'auteur espagnol passait quelquefois vingt-quatre et même quarante-huit heures sans changer de lieu, ni même de posture; il ne se déplaçait que pour manger, ce qu'il faisait communément vers neuf heures du matin ou à quatre heures de l'après-midi. Azara dit qu'il ne l'a vu se remuer qu'une seule fois à la clarté de la lune et une autre fois à celle d'une lumière artificielle. Toutefois, pendant les premiers jours de sa captivité, il grimpaît partout et il se mettait sur la pomme ou sur le dos d'une chaise, mais jamais sur rien de plat; étant monté un jour sur la fenêtre et s'étant placé sur le bord du volet, il ne chercha pas depuis une autre place. Il y passait, sans plus de mouvement qu'une statue, tout le temps qu'il n'employait pas à manger, et il s'y tenait dans une posture étrange, parce que, sans se fixer ni par les pattes de devant, ni par la queue, il s'attachait seulement par les pieds de derrière. Il plaçait alors son corps dans une situation plus voûtée que celle d'un Lapin; il avait les pattes de devant jointes ensemble et touchant presque celles de derrière, et son museau baisait presque ces dernières. Quoiqu'il entrât du monde et qu'on parlât, il ne regardait pas et il ne se dérangeait pas jusqu'à ce que son heure de descendre manger fût venue. On le nourrissait de pain, de maïs, de manioc, d'herbes, de feuilles, de fleurs et de fruits de toutes sortes, mais il en prenait infiniment peu, et il aimait à varier sa nourriture en mangeant de plusieurs choses différentes. On lui a également vu manger du bois de saule et de la cire vierge.

Le Couiy d'Azara prenait ses aliments avec les dents, les élevait et les soutenait aussitôt de ses deux pattes de devant, comme le fait l'Agouti; son sens le plus perfectionné était l'odorat. Si on l'appelait par son nom, il tournait rarement la tête, et lorsque le froid le tourmentait, ou la faim, ou les puces, il faisait entendre sa voix, qui se bornait à un *hé* prolongé et si sourd qu'on l'entendait à peine. Il se laissait toucher avec autant de facilité que s'il eût été de pierre; mais si l'attouchement lui faisait quelque violence, il hérissait ses épines, sans pourtant faire aucun mouvement du corps et en contractant seulement sa peau.

On a dit de cet Animal qu'il lançait ses piquants contre ceux qui l'inquiétaient; on a aussi assuré qu'il faisait tomber les fruits d'un arbre, et qu'après s'être roulé sur eux, il les emportait cloués à ses épines; tout cela n'est pas plus vrai pour le Couiy que pour le Hérisson ou le Pore-Épie.

Azara dit avoir vu quelquefois les excréments du Jaguar remplis de piquants du Couiy, qui, ajoute-t-il, sortent tels qu'ils sont entrés et sans s'altérer dans aucun point. Le Jaguar mange donc les Rongeurs de cette espèce, et il est probable que d'autres Carnassiers ont

aussi cette habitude. Malheureusement on n'a point encore de renseignements précis relativement aux mœurs des Sphiggures, et il reste quelque incertitude sur la valeur des différences qui distinguent entre eux ceux que l'on a jusqu'ici réunis dans les principaux musées.

Desmarest et d'autres mammalogistes également distingués n'ont admis qu'une seule espèce dans ce genre, mais F. Cuvier en a décrit une seconde comme facile à distinguer, et depuis lors, on en a ajouté deux ou trois autres.

F. Cuvier donne aux *Sphiggures Couiy* le nom de *Sphiggurus spinosus*, et il le décrit comme dépourvu de poils; mais on sait qu'ils en acquièrent en hiver de manière à dissimuler presque entièrement leurs piquants: ainsi que nous l'avons vu, c'est de là que l'on a tiré leur nom spécifique d'*Insidiosa*.

Le SPHIGGURE ORICO (*Sphiggurus villosus*) est distingué par F. Cuvier sur l'examen d'un exemplaire rapporté du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. Voici comment il décrit cette nouvelle espèce:

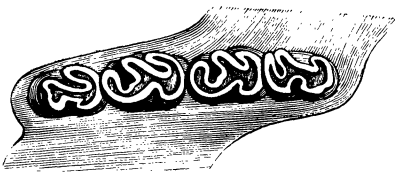
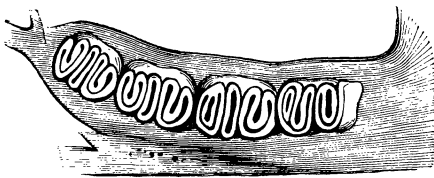
Elle a environ quatorze pouces de longueur (près de quatre décimètres) du bout du museau à l'origine de la queue, dont la longueur égale celle du corps; elle diffère surtout de la précédente par les poils très-longs et très-épais qui la recouvrent extérieurement et sous lesquels les épines sont tout à fait cachées. Ces poils, qui colorent l'Animal, ont jusqu'à cinq pouces de longueur; ils sont blanchâtres à leur origine, noirs dans l'étendue de deux à trois pouces, et blonds ou d'un marron très-clair à leur extrémité; la queue est de cette dernière couleur dans sa première partie et noire dans le reste. Les épines sont, sur les différentes parties, distribuées et colorées comme celles du Couiy.

Fischer ne doute pas que l'Orico ne soit le même Animal que le Couiy dans son pelage d'hiver.

M. Gray distingue sous le nom de SPHIGGURE MÉLANURE (*Sphiggura melanurus*) une espèce, également du Brésil, qu'il regarde comme étant peut-être l'*Hystrix nycthemera* de M. Lichtenstein.

Le SPHIGGURE BICOLORE (*Sphiggurus bicolor*) a été découvert au Pérou et décrit par M. Tschudi, auquel on doit de très-bons travaux sur les Animaux de cette contrée.

GENRE CHÉTOMYS (*Chaetomys*, Gray). Piquants subégaux, moins longs et moins forts que chez les autres Éréthizoniens; la queue n'a de vrais piquants qu'à sa base; ceux qui la recouvrent dans le reste de son étendue sont plutôt des poils quoiqu'ils soient encore roides et cassants; le museau n'est pas renflé; la forme du crâne est très-singulière. Il est élargi et aplati en dessous, et son cercle orbitaire est presque complet, les deux opaphyses postorbitaires se rapprochant plus l'une de l'autre que dans aucun autre Rongeur. L'orbite dépasse peu en grandeur le trou sous-orbitaire. Les dents ont aussi une forme très-caractéristique.



MORANTS DE CHÉTOMYS SUBSPINOSA, un peu plus grande que nat.

Le CHÉTOMYS SUBÉPINEUX (*Chaetomys subspinosus*) est l'*Hystrix subspinosus* de M. Lichtenstein et de Kuhl. M. Gray en a fait, avec juste raison, le type d'un genre à part. Cet Animal a les piquants cylindriques, à sommets appointis; leur couleur est brun fauve tendant au cendré. Taille peu différente de celle du Couiy; corps plus allongé; oreilles plus petites; queue plus grande. Ce Rongeur a été découvert par le prince Maximilien de Neu-Wied, au Brésil. Il vit dans les provinces du centre et du nord. Son corps a 0,38 et sa queue 0,35.

M. Pictet a donné une description de la même espèce sous le nom de *Plectrocebrus Moricandi*.

GENRE SYNÉTHÈRE (*Syntheres*, F. Cuvier), vulgairement *Coendou*. Lacépède le réunissait aux autres Éréthizoniens à queue prenante, sous le nom latinisé de *Coendu*. M. Brandt y a substitué celui de *Cercolabes*. Les Synéthères ou Coendous vrais ont la queue longue et prenante, les pattes modifiées pour grimper, le corps couvert de piquants assez analogues à ceux des autres genres de la même tribu, c'est-à-dire cylindriques, rétrécis à leur base et pointus au sommet; leurs narines sont ouvertes dans un renflement arrondi en forme de tubercule, et leur crâne est remarquable par un soulèvement considérable de la région olfactive.

Ces Animaux sont propres à l'Amérique méridionale. On n'en connaît bien qu'une espèce, le SYNÉTHÈRE COENDOU (*Syntheres prehensilis*) dont il est question dans les premiers ouvrages d'histoire naturelle relatifs au nouveau continent. Il a le corps couvert en dessus de piquants assez courts, annelés de blanc et de noir et sans mélange de poils; sa queue a aussi des piquants dans une partie de sa longueur, mais ils décroissent rapidement, et elle est nue et écailleuse vers son extrémité. Le corps a six décimètres et



SYNÉTHÈRE COENDOU, 1/8 de grand

demé de long, et la queue près de cinq.

Le Coendou a des allures assez singulières; il grimpe très-bien, mais sans agilité, et la protubérance brunâtre dans laquelle sont percées ses narines contribue à rendre sa physiologie plus bizarre encore. On le trouve dans les lieux boisés, les arbres étant sa demeure habituelle; ses mœurs, à l'état de liberté, n'ont pas été décrites, et, en captivité, elles n'ont rien offert de bien particulier. On rencontre principalement ces Animaux dans la Guyane, au Brésil et même au Mexique. On soupçonne qu'ils constituent plusieurs espèces.

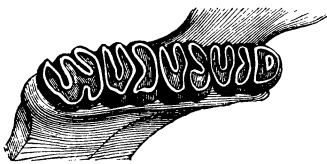
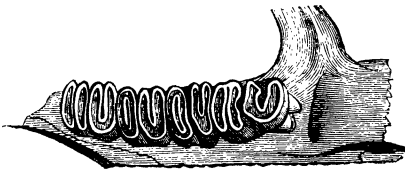
Brisson a parlé de ceux du Mexique sous le nom d'*Hystrix Nova Hispania*. Dans son histoire de ce pays, Hernandez les avait appelés *Hoitzlacuatzin*. M. Brandt en sépare une autre espèce sous le nom de *Cercolabes platycentrotus*. Sa patrie est encore inconnue.

On en distingue aussi le *C. boliviensis*, qui vit, ainsi que son nom l'indique, dans la Bolivie.

TRIBU DES CAPROMYENS

Cette tribu comprend des espèces dont le pelage est tantôt doux, tantôt au contraire plus ou moins épineux, mais sans que leurs épines aient jamais la consistance ni la longueur de celles des Hystriciens ou même des Éréthizoniens. On pourrait, à cause de ce caractère, la séparer en deux catégories, en mettant d'un côté ceux qui ont des épines, et de l'autre, ceux qui en manquent; mais la transition des uns aux autres est insensible, et on classait encore, il y a quelques temps, dans un seul et même genre, sous le nom d'*Échimys*, des espèces à poils rudes ou épineux, et d'autres qui les ont souples ou même doux au toucher. D'autres Capromyens sont les *Capromys*, *Plagiodontes* et *Myopotames*.

GENRE ÉCHIMYS (*Echimys*, E. Geoffroy). On ne considère plus comme méritant la dénomination d'Échimys, c'est-à-dire de Rats épineux, qu'une partie des Animaux auxquels on l'avait d'abord appliquée. Le caractère d'avoir les poils de nature plus ou moins épineuse peut se rencontrer en effet chez un assez grand nombre d'espèces de Rongeurs; et ces espèces, tout en se ressemblant extérieurement, peuvent différer entre elles par des particularités plus importantes. C'est pourquoi l'on rapproche maintenant des véritables Rats celles qui ont, comme les *Acomys*, une dentition analogue à celle de ces Animaux, et par contre, on met à côté des Échimys proprement dits quelques espèces dont le pelage est souple et soyeux.



MOLAIRES D'ÉCHIMYS, 2/1 de grand

Une particularité plus importante de ces Animaux épineux consiste dans le nombre et la forme de leurs dents molaires; les vrais Échimys en ont constamment quatre paires à chaque mâchoire et elles sont égales entre elles. Ces Rongeurs ont aussi un grand trou sous-orbitaire, et, à cet égard encore, ils s'éloignent des Rats. Leur taille est en général plus forte que celle de ces derniers; celle du Surmulot ou du Pehal peut cependant en donner une idée; ils ont la queue à peu près aussi longue que le corps; leur extérieur rappelle celui des espèces essentiellement destinées pour vivre à la surface du sol, et, comme elles, ils ne sont que médiocrement fouisseurs; leur nourriture consiste en végétaux. L'Amérique méridionale et les parties de l'Amérique septentrionale qui s'en rapprochent le plus sont les seuls pays qui aient encore fourni des Échimys.

On les a partagés en plusieurs genres, que nous grouperons ici comme autant de sous-genres, de manière à laisser au groupe des Échimys, tel que l'avait établi E. Geoffroy, à peu près les mêmes limites. Dans cette manière de voir, le genre des Échimys reste également synonyme du genre *Loncheres* (Illiger); il répond alors à la tribu des Echymiens de plusieurs auteurs.

On les a partagés en plusieurs genres, que nous grouperons ici comme autant de sous-genres, de manière à laisser au groupe des Échimys, tel que l'avait établi E. Geoffroy, à peu près les mêmes limites. Dans cette manière de voir, le genre des Échimys reste également synonyme du genre *Loncheres* (Illiger); il répond alors à la tribu des Echymiens de plusieurs auteurs.

Ce sont les *Cercomys*, les Échimys proprement dits, les *Nélonys*, les *Dactylomys* et les *Lasiuromys*, auxquels on en a ajouté d'autres encore. Parmi ces derniers se rangent le genre fossile des *Carterodon* (Lund), qui a les incisives supérieures cannelées, et celui des *Mesomys* (Wagner), dont l'espèce type manque, dit-on, de queue. MM. Pietet, Is. Geoffroy et Watherhouse, ont notablement ajouté à nos connaissances sur les Échimys. Nous commencerons par l'espèce type du sous-genre *Cercomys*.

1. CERCOMYS (*Cercomys*, F. Cuvier). Poils doux; queue nue et écailleuse; molaires radiculées, subarrondies à leur couronne, qui présente une échancrure interne aux dents supérieures, une externe aux inférieures, et plusieurs îles intérieures d'émail de forme ovulaire.

CERCOMYS DU BRÉSIL (*Cercomys cunicularius*, F. Cav.). Il a été découvert au Brésil, dans les province des Mines, par M. Auguste de Saint-Hilaire. Son pelage est brun foncé aux parties supérieures, brun pâle au contraire sur les flancs et les joues, blanchâtre sous les mâchoires, le cou et le dessous du tronc; aucune épine n'est mêlée aux poils du dos ou des autres parties.



CERCOMYS DU BRÉSIL, 2/3 de grand.

2. ÉCHIMYS *proprement dits* (*Echimyis*, Is. Geoff.). Le pelage est plus ou moins épineux sur les parties supérieures du corps; les dents sont plus ou moins semblables à celles du genre précédent; la queue est également nue et écailleuse; les tarses sont allongés.

ÉCHIMYS DE CAYENNE (*Echimyis cayennensis*, E. Geoff.) Des piquants assez nombreux; pelage roux passant au brun sur le milieu du dos et au blanc en dessous. Cette espèce habite la Guyane.



ÉCHIMYS DE CAYENNE, 2/3 de grand.

ÉCHIMYS SOYEUX (*Echinys setosus*, E. Geoff.). Il a le pelage roux, assez doux et peu mêlé de piquants; il est blanc en dessous et au bout des pieds. C'est un Animal du Brésil.

ÉCHIMYS ÉPINEUX (*Echinys spinosus*, E. Geoff.). Pelage d'un brun obscur mêlé de rougâtre en dessus et de blanc sale en dessous; les poils sont entremêlés d'aiguillons forts et nombreux; la queue est plus courte que la moitié du corps. Espèce de la Guyane et du Brésil.

ÉCHIMYS HISPIDE (*Echinys hispidus*, E. Geoff.). Brun roux, plus clair en dessous; les poils du dos épineux et larges; queue de la longueur de la tête.

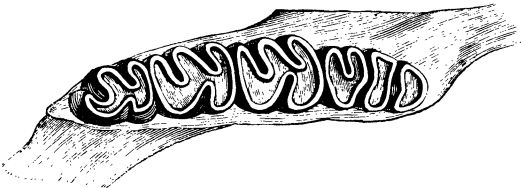
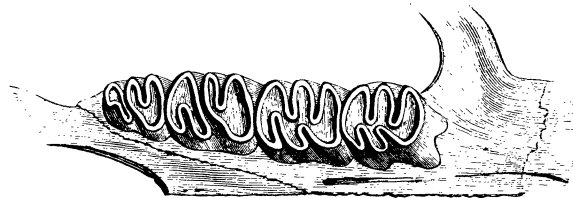
ÉCHIMYS A ÉPINES BLANCHES (*Echinys albispinus*, Is. Geoff.). Des piquants aplatis, lancéolés, très-forts et très-nombreux, peu mêlés de poils, sont répandus sur le dessus du corps jusqu'à la queue et aux cuisses; ceux des parties latérales ont leurs extrémités blanches. Habite la petite île Deos, sur la côte du Brésil, auprès de Bahia.

M. Is. Geoffroy n'admet qu'avec doute comme distinct, et sous le nom d'ÉCHIMYS MYOSURE (*Echinys myosuros*), le *Loncheres myosuros* de M. Lichtenstein, auquel il réunit d'ailleurs les *Mus leptosomus* et *cinnamomeus* du même auteur, ainsi que le *Loncheres longicaudatus* de Rengger. C'est un Animal du Brésil et du Paraguay.

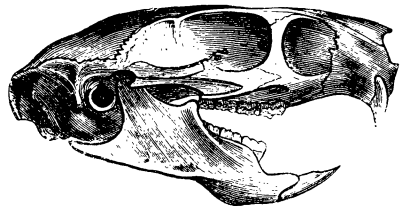
3. NÉLOMYS (*Nelomys*, Jourdan).

Pelage plus ou moins épineux; queue souvent velue; farses peu allongés; molaires formées de lobes elliptiques aussi larges que la couronne.

Plusieurs de ces espèces sont assez peu différentes des vrais Échimys par leur apparence extérieure.



MOLAIRES DE NÉLOMYS DEMI-VELU, 1/4 de grandeur.



CRÂNE DE NÉLOMYS, grand nat.

NÉLOMYS PAILLÉ (*Nelomys paleaceus*) ou le *Loncheres paleacea* d'Illiger et des auteurs allemands. C'est un Animal du Brésil que Fischer ne distingue pas du précédent, quoique Illiger lui-même ait dit qu'il en différait. Sa patrie est le Brésil.

NÉLOMYS DE BLAINVILLE (*Nelomys Blainvillii*, Jourdan) est une autre espèce découverte dans la province de Bahia.

NÉLOMYS DIDELPHOÏDE (*Nelomys didelphoides*). Espèce décrite par E. Geoffroy et Desmarest sous le nom d'*Echinys didelphoïde*; sa queue, qui est de la longueur du corps, est velue dans un septième de son étendue et pourvue dans le reste d'écaillés nues et verticillées.

NÉLOMYS ARMÉ (*Nelomys armatus*, Is. Geoff.). Autre espèce établie sur le *Mus hispidus* de M. Lichtenstein, qui n'est pas l'*Echinys hispidus* d'E. Geoffroy. Il reste quelques doutes à son égard.

NÉLOMYS DEMI-VELU (*Nelomys semi-villosus*, Is. Geoff.). Queue velue et écaillée, sauf à la base; corps roussâtre en dessus tiqueté de jaune; des piquants médiocrement forts sur le corps; d'autres encore très-roides et très-aplatis sur la tête. De Carthagène, dans la Nouvelle-Grenade.

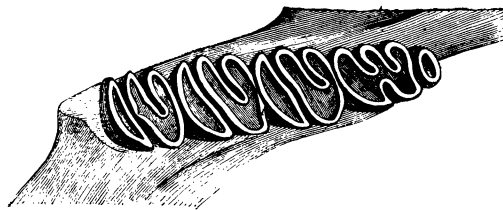
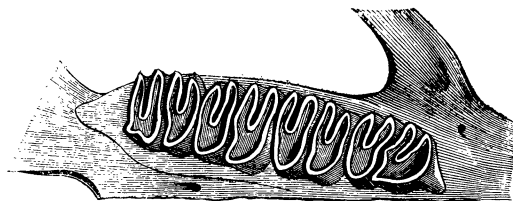
NÉLOMYS HUPPÉ (*Nelomys cristatus*) ou le *Lerol à queue dorée* des *Suppléments* de Buffon. Son pelage assez épineux est marron en dessus; sa tête brun foncé avec une ligne blanche

sur le front dont les poils peuvent se redresser; queue plus longue que le corps, noire dans sa première moitié et fauve dans la seconde. Habite la Guyane.



NÉLOMYS HEPPEI, DE GUYENNE, 1/4 de grand.

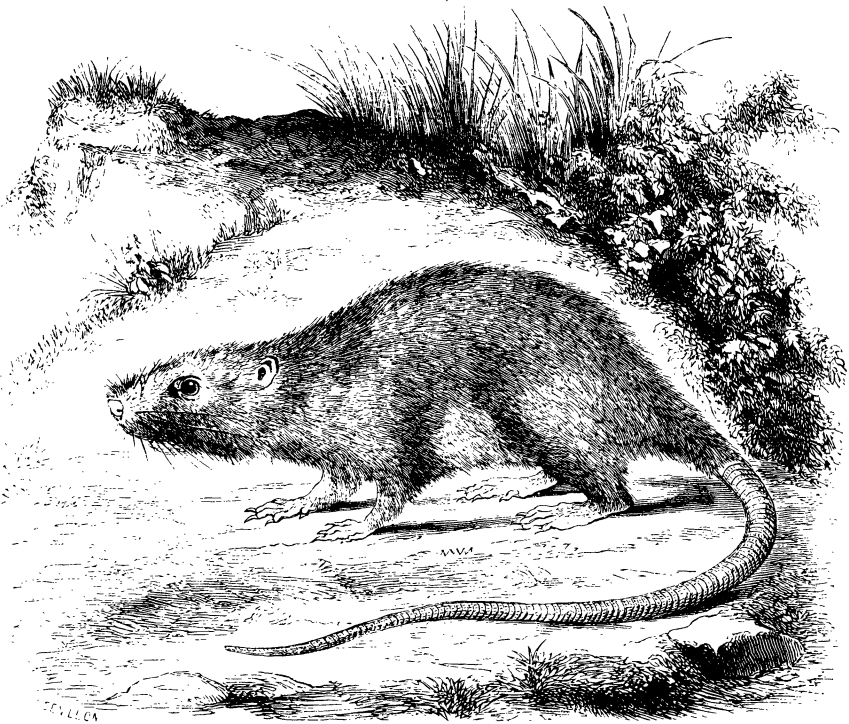
4. DACTYLOMYS (*Dactylomys*, Is. Geoff.). Corps couvert de poils, à queue seulement velue à sa base; pattes courtes, les antérieures tetradactyles, à cause de l'état tout à fait rudimentaire du pouce, ont leurs doigts intermédiaires plus longs que les autres. C'est une disposition assez caractéristique, mais que présentent à un degré presque égal plusieurs espèces d'Échimydes. Les lamelles des molaires sont séparées par des plis obliques de l'émail et forment des figures irrégulièrement cordiformes.



MOLAIRES DE DACTYLOMYS, 2/1 de grand.

DACTYLOMYS TYPE (*Dactylomys typus*, Is. Geoff.). Autrefois nommé *Echimydes dactylinus* par E. Geoffroy. C'est un Animal de l'Amérique méridionale, probablement du Brésil, et dont le corps a environ trois décimètres et demi; sa queue est plus longue encore; ses poils assez doux sont variés de roux mordoné, de noir et de fauve; une petite houppe de poils un

peu roides et blanc roussâtre existe sur la tête. Nous en figurons ici l'apparence extérieure et le système dentaire, d'après le seul exemplaire connu.



DACTYLOMYS, 1/3 de grand.

5. **LASIURMYS** (*Lasiuromys*, Deville). Point de piquants; doigts antérieurs moins inégaux que ceux des *Dactylomys*; queue entièrement velue.

LASIURMYS VELU (*Lasiuromys villosus*, Deville). Cette espèce a le dessus de la tête blanc roussâtre; les joues, les oreilles et une grande tache dorsale noires; le reste du corps est lavé de roux et de gris, sauf au ventre qui est fauve; longueur du corps, 0,31; de la queue, 0,27. M. Émile Deville a découvert cette espèce dans la mission de Sarayacu haut Amazone. Il suppose qu'elle peut grimper aux arbres.

GENRE CAPROMYS (*Capromys*, Desm.). Les *Capromys* ont les proportions plus lourdes que les *Échimy*s et leur pelage n'est pas épineux comme il est chez la plupart de ces Animaux; il est simplement rude; la queue peu ou point velue est assez longue et écailleuse; les oreilles sont nues; la lèvre supérieure a de fortes moustaches et le pouce des pieds antérieurs est rudimentaire. A ces caractères peu significatifs s'ajoute celui des dents molaires qui sont subgales, à peu près carrées et marquées à leur couronne de zig-zags réguliers produits par les replis de l'émail; le dessin en est un peu différent aux deux mâchoires, mais il n'a pas l'obliquité qui caractérise le genre suivant.

On distingue trois espèces de *Capromys* et toutes trois sont de l'île de Cuba. Ce sont de gros Animaux ayant les allures des Rats, mais avec des formes plus trapues et une taille plus considérable. Ils vivent dans les bois et dans les plantations et ont été signalés par les auteurs qui ont écrit les premiers sur l'histoire naturelle des Antilles. On les connaît en espagnol sous le nom d'*Hulias*, et ils ont été souvent comparés aux Lapins. Leur grosseur est en effet

analogue à celle de ces Animaux, mais ils en diffèrent extérieurement et intérieurement par de nombreux caractères. Ils sont herbivores et grimpent assez facilement sur les arbres et sur les lianes. Leur foie présente une particularité singulière; les lobes qui le composent étant divisés à leur surface par un grand nombre de petits sillons anastomotiques qui isolent ainsi un grand nombre de lobules secondaires dont on ne connaissait aucune trace chez les autres Animaux. J'ai cependant constaté que le foie du Plagiodonte présentait la même disposition. Le genre *Capromys* a été établi par Desmarest sous le nom qui lui a été conservé. Peu de temps avant, un naturaliste américain, M. Say, en avait étudié l'espèce type et il en avait déjà fait un genre à part sous le nom d'*Isodon*; mais celui-ci n'a pas prévalu parce qu'il avait été employé antérieurement dans un sens différent.

CAPROMYS DE FOURNIER (*Capromys Fournieri*, Desm., ou *Isodon pilorides*, Say). Animal de couleur brun noirâtre en dessus et sur les côtés, gris blanchâtre en dessous. Long de 0,42 pour le corps et de 0,17 pour la queue, qui est écailleuse comme celle des Rats.



CAPROMYS DE FOURNIER, 1/6 de grand.

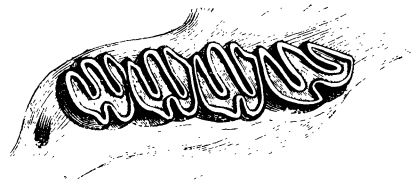
Dans son Mémoire sur le genre *Capromys*, Desmarest a donné les détails suivants sur un couple de ces Animaux qui lui avaient été rapportés vivants de Cuba. « Leur intelligence me semble, dit-il, aussi développée que celle des Écureuils et des Rats et bien supérieure à celle des Lapins et des Cochons d'Inde; ils ont surtout beaucoup de curiosité. Le sens de l'ouïe ne semble pas avoir autant de finesse que dans les Lapins ou les Lièvres. Leurs narines sont toujours en mouvement, surtout lorsqu'ils flairent un nouvel objet; leur goût paraît assez délicat pour qu'ils puissent distinguer et dédaigner les végétaux qu'on leur donne, qui ont été touchés par des matières animales pour lesquelles ils ont beaucoup de répugnance. Ils vivent en bonne intelligence entre eux et dorment très-rapprochés l'un de l'autre. Lorsqu'ils sont éloignés, ils s'appellent par un petit cri aigu très-peu différent de celui du Rat, et leur voix, lorsqu'ils éprouvent du contentement, est un léger grognement fort bas. Ils ne se disputent guère que pour la nourriture; lorsqu'on leur donne un seul fruit pour eux deux, alors l'un s'en empare et se sauve avec jusqu'à ce que son adversaire le lui ait enlevé. Ils font de

longues parties de jeu en se tenant debout, à la manière des kangourous, appuyés solidement sur les larges plantes de leurs pieds et sur la base de leur queue, et en se poussant avec les mains jusqu'à ce que l'un d'eux, trouvant un mur ou un meuble pour s'appuyer, reprenne de la force et regagne l'avantage. Ils ne se mordent jamais. Ils ont beaucoup d'indifférence pour les autres Animaux et ne font même aucune attention aux Chats. Ils aiment à être flattés et surtout grattés sous le menton. Ils ne mordent point, mais tâtent légèrement la peau de ceux qui les caressent avec leurs incisives. Ils ne boivent pas ordinairement, mais cependant je les ai vus quelquefois humer de l'eau, ainsi que le font les Écureuils. Leur nourriture consiste seulement en matières végétales, telles que choux, chicorée, raisins, noix, pain, pommes, thé bouilli, châtaignes, carottes, etc. Ils sont peu difficiles sur le choix de ces aliments, mais j'ai remarqué qu'ils ont un goût particulier pour les herbes à saveur forte et pour les plantes aromatiques, telles que l'absinthe, le romarin, le géranium, la pimprenelle, le céleri, la matricaire, etc., etc. Le raisin leur plaît beaucoup, et, pour en avoir, ils se hâtaient cet été de grimper après une perche assez longue, à l'extrémité de laquelle je plaçais ce fruit. Quant à leur démarche, ce sont des Animaux presque absolument plantigrades. Leurs mouvements sont assez lents et leur train de derrière est comme embarrassé lorsqu'ils marchent, ainsi qu'on le remarque dans les Ours. Ils sautent quelquefois en se retournant brusquement de la tête à la queue, comme le font les Surmulots. Ils courent au galop lorsqu'ils jouent, en faisant beaucoup de bruit avec les plantes des pieds. Lorsqu'ils grimpent, ce qu'ils font avec facilité, ils s'aident de la base de leur queue comme d'un point d'appui et descendent de même; dans certaines positions, sur un bâton par exemple, cette queue leur sert de balancier pour conserver l'équilibre; dans le repos, ils se mettent souvent aux écoutes, debout, en laissant pendre les mains, ainsi que le font les Lièvres et les Lapins; enfin pour manger, ils emploient tantôt les deux mains et tantôt une seule. Ce dernier cas arrive lorsque les corps qu'ils tiennent sont assez petits pour qu'ils puissent les saisir entre leurs doigts réunis et le tubercule de la base du pouce. »

CAPROMYS PRÉHENSILE (*Capromys prehensilis*, Poeppig). Il est un peu plus petit que le *C. Fournieri*; il a la queue proportionnellement plus longue, un peu préhensile et garnie de quelques poils roides dans une partie de sa longueur et nue en dessous vers son extrémité. Le pelage est cannelle plus ou moins mêlé de gris ou de blanchâtre : cette dernière teinte domine sur la tête et aux pattes. Cet Animal vit aussi dans l'île de Cuba.

CAPROMYS DE POEY. (*Capromys Poeyi*, Guérin). Suivant M. Guérin, il se distingue du *Capromys* préhensile par son pelage marron tiqueté de ferrugineux et de jaunâtre; sa tête est jaune roux, assez pâle en dessus et sur les côtés; la gorge et le ventre sont blancs; ses moustaches sont brun marron au lieu d'être blanches, mais leur base est aussi de cette dernière couleur; la queue, un peu moins longue que le corps, est entièrement couverte de poils ferrugineux sans espace nu en dessous.

GENRE PLAGIODONTE (*Plagiodontia*, F. Cuvier). Apparence extérieure rappelant celle des *Capromys*, et en particulier celle du *Capromys* de Fournier; forme également trapue; queue moins longue que le corps et à peu près nue. Le foie a aussi la même conformation que celui de ces Animaux, mais les dents molaires ont les replis de leur émail bien plus obliques et inversement disposés aux deux mâchoires; leur contour est en même temps plus irrégulier et comme ondulé, ce qui rapproche ces Animaux des *Myopotames*.



DENTS DE PLAGIODONTE. 2/1 de grand

PLAGIODONTE DES HABITATIONS (*Plagiodontia adium*). Taille et forme du Capromys de Fournier; couleur à peu près semblable. Le pelage est généralement brun clair, sauf aux parties inférieures, où il devient blond jaunâtre; la queue est entièrement nue et revêtue d'écaillés pentagones très-petites, serrées les unes contre les autres.

Le Plagiodonte vit dans l'île de Saint-Domingue, où il est connu sous le nom de Rat Cayes, c'est-à-dire Rat des habitations. Il a pour habitude de se rapprocher des maisons, mais il ne sort que la nuit. Le mâle et la femelle se quittent peu; leur nourriture principale consiste en racines et en fruits, et, comme tous les Rongeurs frugivores, ils sont fort bons à manger; aussi les Haïtiens en sont-ils très-friands.

F. Cuvier devait à M. Alexandre Ricord l'exemplaire de cette espèce qu'il avait étudié; celui dont nous avons examiné le foie et le crâne a été également rapporté par le même naturaliste. Il faut très-probablement attribuer à la même espèce ce qu'Oviédo a écrit, vers 1725, des Houfias de l'île à laquelle les Espagnols donnèrent d'abord le nom d'*Hispaniola* et que nous nommons aujourd'hui Haïti ou Saint-Domingue.

Au rapport d'Oviédo, « il y avait dans cette île un Animal nommé *Hutia*, qui était quadrupède, avec la forme d'un Lapin, mais cependant plus petit et avec de plus petites oreilles, et la queue était comme celle des Rats; sa couleur était d'un gris brun; sa chair paraissait être très-bonne à manger et les Indiens le chassaient avec de petits Chiens goitreux qu'ils avaient avec eux, et maintenant cet Animal est devenu rare. »

GENRE MYOPOTAME (*Myopotamus*, Commerson). Un autre Animal intéressant et dont on fait également un genre à part est le Coypou des grandes rivières et des fleuves de l'Amérique méridionale, principalement du Chili ainsi que du bassin de la Plata. Cet Animal a une grande ressemblance extérieure avec le Castor, et il a, comme lui, les pieds de derrière palmés; mais sa queue est cylindrique et nue comme celles des Rats et des Plagiodontes, son crâne est établi sur le type qui caractérise ce dernier genre; il lui ressemble aussi par quelques autres caractères, et il est bien évident qu'il doit en être rapproché plus que de tout autre Rongeur. C'est donc à tort que l'on a fait du Coypou tantôt une espèce de Castor, tantôt une espèce d'*Hydromys*. C'est bien un Animal de la catégorie qui nous occupe en ce moment et il ne diffère guère plus du Plagiodonte sous le rapport du système dentaire que celui-ci ne diffère du Capromys. Ses dents molaires manquent également de racines distinctes, et leur couronne, qui est irrégulièrement festonnée à son contour, présente à sa face de trituration des replis ondulés de l'émail et quelques îles ovalaires dont la disposition est inverse aux deux mâchoires. Une autre particularité des Myopotames consiste dans la position tout à fait latérale et même assez relevée de leurs mamelles. Ce caractère, que l'on retrouve d'ailleurs chez quelques autres Rongeurs leur a valu le nom de *Mastonotus*, c'est-à-dire mamelles dorsales, sous lequel M. Wesmæl les a décrits en 1841, mais sans reconnaître l'identité spécifique de l'exemplaire observé par lui avec le Coypou. Le mot Myopotame, que l'on trouve déjà dans les manuscrits de Commerson, et qu'E. Geoffroy-Saint-Hilaire a fait prévaloir, exprime d'ailleurs très-bien le genre de vie de l'Animal qui sert de type au genre du Coypou, puisqu'il veut dire Rat (ou plutôt Rongeur) fluviatile et que le Coypou habite en effet les eaux courantes.

Cet Animal paraît être l'unique espèce du genre. Il se pourrait néanmoins que l'on dût considérer comme distinct, mais en même temps comme congénère, le *Castor huidobrius* qu'a décrit Molina, et que M. Lesson a pris pour type d'un genre à part, sous le nom de GUILLOMYS. Malheureusement il n'a pas été donné de nouvelle description de cet *Huidobrius*, et tout ce qu'il nous est permis d'en dire, c'est que cet Animal se trouve au Chili; qu'il a les formes extérieures et la couleur du Myopotame; que ses pieds postérieurs sont palmés comme les siens; que sa queue a la même forme et qu'il a comme lui de fortes incisives. La seule différence qu'on puisse signaler, par rapport au Myopotame, c'est qu'il est un peu plus petit et seulement égal pour la taille au Capromys ou au Plagiodonte. C'est donc contrairement à

toutes les vraisemblances que, dans son *Histoire du Chili*, M. Claude Gay éloigne l'*Huidobrius* du Coypou pour le rapporter au genre des Loutres. Tout démontre que ce n'est pas un Carnivore, et sa place est auprès du genre *Myopotame*, si même il ne doit pas être réuni à l'espèce du Coypou véritable, ce que nous ne sommes pas en mesure de décider.



MYOPOTAME, 1/6 de grand.

La peau des *Myopotames* est recouverte de poils fins et soyeux, ayant à leur base une bourre comparable à celle des Loutres et du Castor, et elle est souvent employée aux mêmes usages que la fourrure de ces Animaux. Il en vient en Europe par le commerce de la Plata, et autrefois on en recevait encore une plus grande quantité. C'est aux peaux de Coypous que l'on donne le nom de Castors de la Plata. On les appelle aussi *Ragondin* et *Nutria*, mais ce dernier nom est celui des Loutres en espagnol. Ce n'est que vers l'année 1810 que l'on commença à les apporter en grande quantité. On les désigne également par le nom de Rats. Au rapport de M. d'Orbigny, le plus grand commerce des Rosas avec les Correntinos, consiste en pelleteries de Coypous, et plus de cent cinquante mille douzaines en furent livrées, de 1827 à 1828. Le même auteur évalue à soixante mille les peaux vendues annuellement dans les seules villes de Buénos-Ayres et de Santé-Fé. Un propriétaire assurait avoir tué sur ses terres plus de six mille de ces Rongeurs, et l'on calcule que chaque année plus de trois millions de peaux de Coypous sont livrées au commerce. On chasse ces Animaux avec des Chiens, parce qu'ils sont nocturnes et qu'il faut les poursuivre de nuit. Les naturels Américains employaient déjà les peaux de Coypous avant l'arrivée des Espagnols, et ils en faisaient des manteaux en les cousant ensemble en nombre suffisant. Cet usage s'est conservé chez plusieurs de leurs nations.

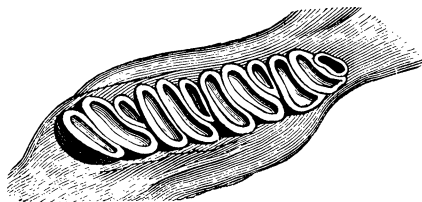
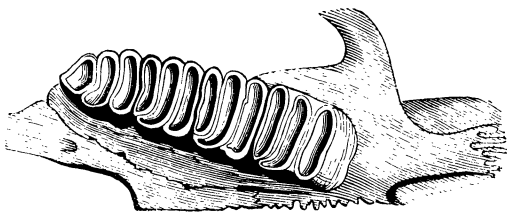
Le MYOPOTAME COYPOU (*Myopotamus coypus*) ou l'Animal qui fournit ces peaux est le *Quoiuya* d'Azara et le *Coipu* de Molina. Son corps est long de six décimètres et sa queue de quatre; il est brun marron sur le dos, roux sur les flancs et brun clair sous le ventre; il nage avec facilité et creuse son terrier sur la berge. La femelle met bas cinq ou six petits, quelquefois sept, et elle les conduit avec elle. La nourriture de cette espèce est végétale et

son caractère est fort doux ; elle est susceptible d'être apprivoisée , et, sous ce rapport encore, elle diffère peu du *Capromys* dont nous avons parlé plus haut.

Des débris fossiles de *Myopotames* ont été observés au Brésil ; on en a également signalé en France, mais ceux-ci nous ont paru appartenir plutôt à la famille des *Castoridés*,

TRIBU DES CHINCHILLIENS

La petite division des Chinchilliens comprend trois genres de Rongeurs, tous les trois particuliers à l'Amérique méridionale, qui se font remarquer par l'abondance et la douceur de leur pelage, par leur queue assez longue, par leurs doigts pourvus d'ongles fousseurs, et surtout par la forme tout à fait particulière de leurs dents molaires. Ces dents sont au nombre de quatre paires à chaque mâchoire, à peu près égales et composées de plusieurs lamelles obliques, alternativement formées d'émail et d'ivoire. Cette disposition est comparable, à certains égards, à ce que l'on voit chez les *Otomys* ; les molaires des *Archéomys*, genre éteint qu'on n'a encore observé qu'en Auvergne, leur ressemblent encore davantage. Les Chinchilliens ont le crâne pourvu d'un grand trou sous-orbitaire. On les distingue génériquement entre eux par le nombre de leurs doigts et par la forme de leurs oreilles ou de leur queue. Nous en parlerons sous les noms de *Lagostomus*, *Lagotis* et *Chinchilla*.



DENTS DE CHINCHILLA, 3/1 de grand.

GENRE LAGOSTOME (*Lagostomus*, Brookes). Corps assez semblable à celui du Lapin ; oreilles moins larges, ayant leur cornet évasé et un peu en pointe ; de fortes moustaches ; queue assez longue, en balai ; quatre doigts aux pieds de devant ; trois à ceux de derrière ; ces derniers forts, surtout celui du milieu, pourvus d'ongles puissants. Les dents sont établies sur le même modèle que celles des autres Chinchilliens. Ce genre ne comprend qu'une seule espèce, vulgairement désignée par la dénomination de Viscache.

Le **LAGOSTOME VISCACHE** (*Lagostomus viscaccia*) est un Animal aujourd'hui bien connu, mais dont les caractères et la classification sont restés longtemps incertains. On l'emploie cependant depuis assez longtemps, et Nuremberg, Laët et Feuillée en ont fait mention. Molina et Azara en ont parlé depuis lors, et, dans ces dernières années, MM. Brookes, Is. Geoffroy, Van der Hæven, Lichtenstein et plusieurs autres naturalistes distingués s'en sont successivement occupés. M. de Blainville, qui avait vu une Viscache vivante dans une ménagerie de Londres, n'avait pas reconnu sa véritable espèce, et, dans une note qu'il a fait publier à cet égard par Desmarest, il en faisait une espèce de Gerboise, sous le nom de Gerboise géante (*Dipus maximus*). La Viscache est de la taille d'un Lapin, mais ses oreilles moins grandes et sa queue assez longue, la font immédiatement distinguer des Animaux de ce genre ; elle s'en éloigne d'ailleurs beaucoup par son organisation intérieure et par le nombre ainsi que la forme de ses dents. Son pelage est partout abondant et épais, mais il n'a pas la finesse de celui des Chinchilla. Il est gris, glacé de brunâtre en dessus, et passe au blanc sur les parties inférieures ; les poils de la queue sont secs et roides ; ils sont

de couleur marron sale; la tête est brune en dessus, blanchâtre dans la région des yeux et des lèvres, et parcourue de chaque côté par une bande noirâtre; les moustaches sont longues et noires; le corps mesure en longueur cinq décimètres et demi, et la queue deux.

Les Viscaches habitent les grandes plaines de l'Amérique méridionale auxquelles on donne le nom de *Pampas*; elles sont surtout abondantes dans le bassin de la Plata, et du côté de Buenos-Ayres ainsi qu'à Montévidéo, on en tue un grand nombre. Ce sont des Animaux herbivores, timides, qui vivent en société, et auxquels on donne la chasse parce qu'ils dégradent le sol, font des ravages dans les lieux cultivés, et fournissent une fourrure de quelque utilité. On s'en sert en Amérique pour fabriquer des casquettes. On ne mange pas la chair des Viscaches. Ces Animaux sautent avec légèreté et fuient très-rapidement lorsqu'on les inquiète; leurs allures ont été comparées à celles des Kanguros et des Gerboises; leurs habitudes sont sédentaires, et ils n'abandonnent les terriers où ils sont nés que si la nécessité les y force. C'est ce qui a lieu lorsqu'une famille est devenue trop nombreuse et qu'elle est obligée de se diviser pour vivre. Dans leurs moments de tranquillité, ils se tiennent sur leurs pattes de derrière, redressés à la manière des Lapins, se grattent avec les mêmes pattes ou se lissent avec celles de devant. Celle que M. de Blainville avait vue à Londres mangeait volontiers du pain, des carottes et divers autres légumes; elle portait ses aliments à sa bouche. On la disait, mais à tort, originaire de la Nouvelle-Hollande. Dans l'état sauvage, les Viscaches se nourrissent de graminées et de légumineuses; une herbe de cette dernière famille qui ressemble à la luzerne, et qui recouvre une grande partie des Pampas, paraît être leur aliment favori. Les femelles mettent bas pendant la belle saison de l'hémisphère sud, c'est-à-dire en décembre, janvier et février; elles ont de deux à quatre petits pour chaque portée; la durée de leur accroissement paraît être de quatre à cinq mois; elles ont divers cris: lorsque quelque chose les effraie, on les entend dans leurs terriers exprimer leur crainte par des sons rauques qui imitent une espèce de roulement; lorsqu'elles sont surprises hors de leur trou, elles poussent en se sauvant un cri aigu.

Les Viscaches ont servi de type au genre *Callomys* de MM. Is. Geoffroy et d'Orbigny, qui comprend l'ensemble des Chinchilliens. Elles répondent plus particulièrement à celui des *Lagotomus*, qui a été proposé, en 1829, par M. Brookes, et qui rappelle la ressemblance de leur bouche avec celle des Lapins. Plusieurs auteurs, et, entre autres, Molina, ont confondu le *Lagotis* avec la Viscache. (*Planche XXX.*)

GENRE LAGOTIS (*Lagotis*, Bennett). Le corps est moins fort que celui des Viscaches; les oreilles sont plus longues, moindres cependant que celles des Lièvres, auxquelles on les a comparées; la queue est longue et en panache; les pieds de derrière ont quatre doigts comme ceux de devant. Quant aux dents, elles sont lamelleuses et très-semblables à celles des Viscaches ou des Chinchillas.

On cite trois espèces dans ce genre; elles ont été décrites par M. Bennett, sous les noms de *Lagotis Cuvieri* et *L. pallipes*, ainsi que par M. Gay, sous celui de *L. criniger*. M. G. Fischer a aussi publié un petit mémoire au sujet de ces Animaux, et M. Meyen en a parlé sous le nom de *Lagidium*.

Les *Lagotis* ont le port gracieux, le pelage très-doux et approchant de celui des Chinchillas, mais leur queue a des poils plus longs ou plus sétiformes que celle de ces Animaux; ils se rapprochent des Lapins par les dimensions, ont des formes plus élégantes et plus élancées, et leur longue queue leur donne une autre physionomie. On les trouve en Bolivie, au Pérou et au Chili, dans la chaîne des Andes.

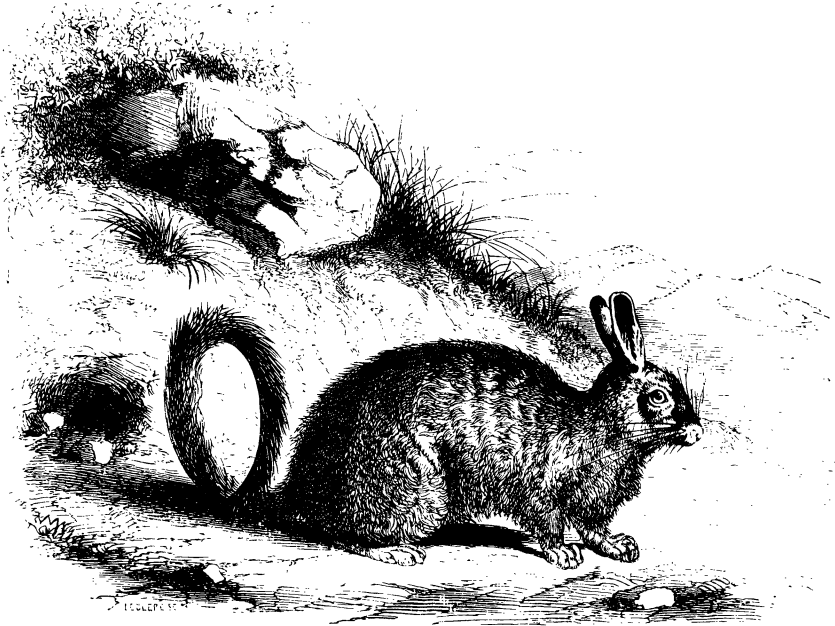
LAGOTIS DE CUVIER (*Lagotis Cuvieri*). L'espèce appelée ainsi par Bennett est sans doute la même que MM. Is. Geoffroy et d'Orbigny avaient décrite antérieurement sous le nom de *Callomys aureus*, d'après des peaux incomplètes observées chez un fourreur de Paris. Voici quels caractères ils lui assignaient :

Pelage d'un jaune nuancé de verdâtre à la face supérieure du corps; d'un beau jaune doré.

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

lavé de roussâtre à la face inférieure; le jaune du dessus du corps est légèrement ondulé de noir; une ligne longitudinale noire sur le milieu de la partie antérieure du dos; poils extrêmement fins et doux au toucher; moustaches noires.



LAGOTIS DE CUVIER, 1,5 de grand.

Le *Lagotis de Cuvier* est abondant sur le versant occidental des Andes, dans la province de Colchagua et en Bolivie; il s'étend à peu près du 33° au 18° degré; il s'élève jusqu'à la hauteur de dix mille et de douze mille pieds.

Le LAGOTIS PALLIPÈDE (*Lagotis pallipes*, Bennett), dont le *Lagotis criniger* n'est peut-être pas différent, ne s'élève pas à une hauteur aussi considérable. On le rencontre entre quatre et cinq mille pieds, entre Villavieencia et Uspalata, au Chili, surtout dans les vallées couvertes de rochers. M. Gay décrit les *Lagotis pallipes* et *criniger* comme distincts l'un de l'autre, et il donne, dans son *Histoire du Chili*, une bonne figure de ce dernier, figure à laquelle nous avons ajouté sur la planche 6, figure 6 du même ouvrage, celles du crâne et des dents.

N'ayant pu comparer le *Lagotis* apporté par M. Gay avec celui qui sert de type à l'espèce décrite par Bennett, il nous serait impossible de dire s'ils sont ou non de la même espèce.

GENRE CHINCHILLA (*Chinchilla*, Gray). Les Chinchillas joignent à la forme générale du crâne et à celle des dents qui caractérisent les *Lagotis* et les *Viscachas*, cinq doigts aux pieds de derrière; leur queue est longue et velue; leurs oreilles sont grandes, arrondies, évasées et à peu près nues. MM. Lichtenstein et Van der Hoeven donnent aux Chinchillas le nom générique d'*Euryotis*.

Le CHINCHILLA LANIGÈRE (*Chinchilla lanigera*) est la seule espèce bien constatée de ce genre. C'est un Animal un peu plus gros que l'Écureuil, et dont le port n'est pas le même; il est moins élancé; sa queue est en balai et non en panache, et elle n'est pas aussi longue que le tronc; ses yeux sont plus gros, mais ils ne sont pas moins vifs; sa lèvre supérieure porte de longues vibrisses, c'est-à-dire des espèces de moustaches composées de grandes soies roides, et ses oreilles, amplement ouvertes, sont arrondies à leur bord et presque nues. Le pelage est doux, gris perlé, un peu ondulé; c'est lui qu'on emploie comme fourrure sous

le nom de Chinchilla. Les pelleteries aussi délicates au toucher qu'agréables à l'œil qu'il fournit nous viennent de l'Amérique méridionale, principalement du Chili, qui est la véritable patrie des Chinchillas.

On ne connaît bien leur organisation que depuis une vingtaine d'années; mais depuis longtemps il était question d'eux dans les ouvrages d'histoire naturelle. Le P. Joseph Acosta, dans son *Histoire des Indes* publiée à Barcelonne en 1591, parle de ces Rongeurs sous le nom qu'on leur a conservé : « Les Chincilles, dit la traduction française de cet ouvrage, sont de petits Animaux comme Escurieux (Écureuils), qui ont un poil merveilleusement doux et lisse, et qui se retrouvent en la sierre du Pérou. » Un navigateur anglais, Richard Hawkins, dans son *Voyage à la mer du sud*, imprimé à Londres en 1593, en fait mention sous le nom de *Chinchilla* : « Sa peau, dit-il, est la plus douce, la plus délicate, la plus curieuse fourrure que j'aie jamais vue; elle est très-estimée dans le Pérou et le mérite en effet. Peu viennent en Espagne, par la difficulté de les y transporter et parce que les princes ou les nobles du pays s'en emparent. »

D'autres auteurs ont parlé du Chinchilla comme d'une espèce d'Écureuil. Tel est l'Espagnol Alonzo de Ovalle, dans sa *Relation historique du royaume de Chili*, qui a paru à Rome en 1646; tel est aussi l'auteur anonyme du *Compendium* de l'histoire du Chili publiée en Italie, à Bologne, en 1776; mais cette erreur de classification en est à peine une pour l'époque, si on la compare à celle du même auteur lorsqu'il confond le Chinche, qui est une Moufette, avec le Chinchilla, et qu'il donne au Chinche « une fourrure si douce qu'on en fait des couvertures pour les lits. » Il paraît, en effet, que les anciens Péruviens, plus industriels que ceux de nos jours, ou plutôt privés des ressources qu'ils durent plus tard à leurs relations avec les Européens, tissaient le poil des Chinchillas pour en faire des étoffes. Buffon a malheureusement accepté l'erreur du compilateur italien, et, après avoir parlé très-exactement du Chinche, c'est-à-dire de la Moufette, d'après le P. Feuillée, il termine en disant que « le « même Animal lui paraît indiqué par Acosta sous le nom de *Chinchilla*, lequel n'est pas « très-différent de celui de Chinche. » D'Azara, qui n'a laissé échapper aucune occasion de critiquer Buffon, n'a pas manqué de relever cette méprise.

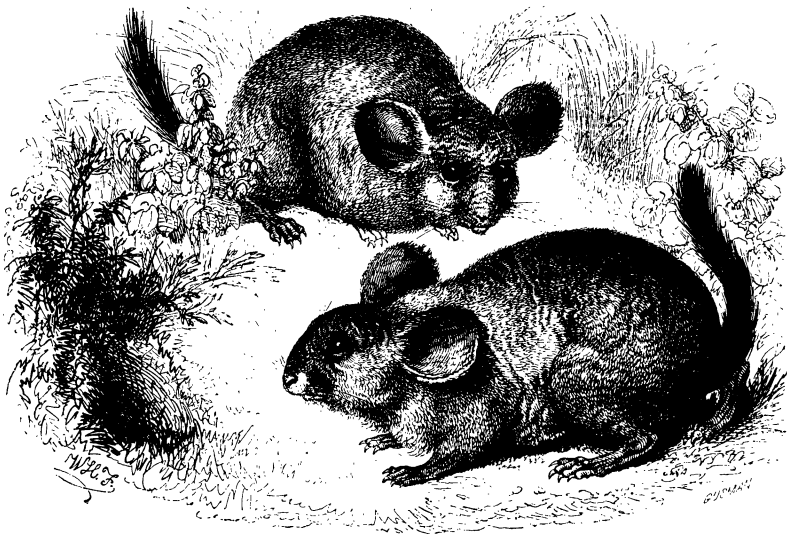
En 1782, l'abbé Molina, natif du Chili, parla aussi des Chinchillas dans son *Essai sur l'histoire naturelle de cette contrée*; mais son récit publié à Bologne est écrit de mémoire, et, par suite, peu descriptif. Il y considère le Chinchilla comme une espèce de Rat, sous le nom de *Mus laniger*. Le genre *Mus* réunissait alors et il a continué longtemps à recevoir une foule de Rongeurs très-différents des Rats et des Souris véritables; aussi, lorsque, après le démembrement de ce groupe, les naturalistes voulurent classer convenablement le Chinchilla, ils arrivèrent à un résultat plus ou moins fautif, n'ayant pu observer les caractères de son crâne ni même ceux de ses dents et de ses doigts. C'est pourquoi G. Cuvier préféra faire de cet Animal une espèce *incertæ sedis*, ne sachant s'il devait le regarder comme un Écureuil avec Ovalle, comme un Rat conformément à l'opinion de Molina et de quelques autres, comme un Hamster à l'exemple d'E. Geoffroy, comme un *Cavia* ou même un *Lagomys*, opinions assez diverses, comme on le voit, et dont aucune cependant n'approchait de la vérité. G. Cuvier jugeait mieux des caractères du Chinchilla lorsqu'il le rapprochait de la Viscache, en disant que celle-ci « ne peut guère être qu'une grande espèce de Chinchilla, à poils moins longs et moins doux. »

En effet, les observations de MM. Is. Geoffroy, Yarrell, Bennett, Emmanuel Rousseau, Gray, etc., n'ont pas tardé à faire voir que le Chinchilla et la Viscache, bien que distincts l'un de l'autre, diffèrent encore plus des autres Rongeurs qu'ils ne diffèrent entre eux, et, comme nous l'avons dit plus haut, ils forment, avec les Lagotis, une petite tribu.

Les Chinchillas vivent à terre, et ils font de grands trous dans le sol. Ce sont des Animaux sociables; leur humeur est si douce qu'on peut les prendre dans la main sans qu'ils cherchent à mordre, ni même, suivant Molina, à s'échapper; ils semblent prendre un grand

plaisir à être caressés. En place-t-on un sur soi, il y reste aussi tranquille que s'il était dans sa propre demeure, et cette douceur extraordinaire est due probablement à sa pusillanimité. Comme ce petit Animal est extrêmement propre, on ne peut craindre, ajoute le même auteur, qu'il salisse les habits de ceux qui le tiennent ou qu'il leur communique une mauvaise odeur, car il en est entièrement exempt. Par cette raison, il peut habiter les maisons sans aucun désagrément et presque sans occasionner aucune dépense ; car celle-ci, toujours au rapport de Molina, serait très-amplement compensée par le produit de la fourrure du Chinchilla. Nous avons déjà dit que les détails publiés par l'auteur chilien étaient insuffisants ; il faut ajouter qu'ils ne sont pas toujours corrects. C'est ainsi qu'après avoir attribué au Chinchilla les dents du Rat des habitations, ce qui n'est à peu près exact que pour les incisives, il lui donne de petites oreilles pointues, erreur bien plus forte qu'il était cependant très-facile d'éviter, s'il n'avait confondu le *Lagotis* avec le vrai Chinchilla.

Les Chinchillas que l'on a possédés à Londres et à Paris n'étaient pas tous aussi familiers que ceux dont il vient d'être question. Bennett en cite un cependant qui, étant resté près d'une année dans la possession de lady Kington avant d'être offert à la Société zoologique, avait été tenu dans un appartement, où on pouvait le laisser en liberté. Ce Chinchilla était apprivoisé et doux ; il était fort actif, sautait fort bien, et pouvait atteindre d'un seul bond le dessus d'une table ordinaire ; sa nourriture consistait principalement en herbes sèches, telles que du trèfle et de la luzerne. Un autre Chinchilla observé par le même auteur préférait les graines et les herbes succulentes. Placés dans la même cage, sans avoir pu s'observer préalablement à distance, et par conséquent sans se connaître déjà, ces deux Chinchillas se battirent à outrance, et l'on fut obligé de les séparer. En se fondant sur ce fait, qui se répète cependant presque toujours lorsque l'on réunit sans précaution des Animaux de la même espèce, le savant mammalogiste anglais que nous venons de citer a combattu l'opinion publiée par Molina, que les Chinchillas aiment la compagnie de leurs semblables ; mais ici le témoignage des voyageurs récents est favorable à ce dernier, et, dans quelques parties des Andes chiliennes, les terriers des Chinchillas sont si nombreux et si rapprochés les uns des autres qu'ils ajoutent encore à la difficulté des chemins.



CHINCHILLA. 1/3 de grand.

Les femelles ont par année deux portées de trois ou quatre petits chacune ; aussi le nombre des Chinchillas est-il considérable, principalement dans certaines localités des Andes du Chili

et du Pérou; leur nourriture se compose généralement de plantes bulbeuses; mais comme leur fourrure est un objet assez important de commerce, ils sont devenus presque partout l'objet d'une chasse très-active et pour laquelle on emploie des Chiens dressés à les prendre sans endommager leur robe. Ces Chiens sont, le plus souvent, conduits par des enfants.

Un grand nombre de peaux étaient annuellement expédiées en Europe de Valparaiso et de Santiago; il en vient encore, mais en moindre nombre. Ces peaux sont déjà préparées, et manquent, comme presque toutes celles du commerce, des différentes pièces du squelette et même des membres, ainsi que de la queue. C'est d'après elles seulement que les naturalistes ont, pendant longtemps, connu les Chinchillas; aussi les vrais caractères de l'espèce étaient-ils restés ignorés, malgré le nombre immense des individus que l'on sacrifiait annuellement. Pendant la grande mode, le chiffre des fourrures expédiées chaque année en Europe était si considérable, que les autorités chiliennes ont dû prendre des mesures pour éviter la destruction de l'espèce. Schmidt-Meyer, dans son voyage au Chili et aux Indes, publié en 1824, rapporte « que l'usage immodéré qu'on en faisait à cette époque avait occasionné une véritable destruction de ces Animaux. » Et cependant, de 1828 à 1832, il s'est vendu à Londres dix-huit mille peaux de Chinchillas. A présent, on porte moins cette fourrure, en France du moins, mais elle est encore assez loin d'être abandonnée en Angleterre.

Les pattes antérieures du Chinchilla sont plus courtes que les postérieures, à cinq doigts; et celles-ci en ont quatre seulement; son intestin est pourvu d'un cæcum considérable, sa dentition est établie sur le type commun aux Viscaches et aux Lagotis. Une espèce fossile, trouvée en Auvergne, ne s'éloigne que très-faiblement du Chinchilla sous ce rapport, et on l'a même rapportée pendant quelque temps à ce genre. C'est l'*Archomys chinchilloides*, dont les dents sont figurées à la page 273. Sa mâchoire inférieure est cependant, comme celle de l'Anomalure, plus semblable à celle des Rats, des Pétromys et des Sciuridés qu'à celles des Hystricidés véritables et des Cténomydés.

Le squelette du Chinchilla présente quelques particularités qu'il est convenable de rappeler: son crâne a les caisses auditives considérables et multiloculaires de chaque côté; inférieurement, en arrière, en dessus et en avant du canal auditif, qui est subvertical, la portion supérieure de la caisse est mise à nu entre l'occipital et les pariétaux, et elle est séparée du canal auditif par une bande osseuse étroite, provenant de la jonction, à son côté externe, de deux apophyses, dont l'une part de l'occipital et l'autre du temporal. Les pariétaux ne montrent aucune trace de la suture sagittale. Les vertèbres dorsales sont au nombre de treize, et il y a six vertèbres lombaires, trois sacrées et vingt coccygiennes; le sternum est composé de six pièces ou sternèbres. Quant aux membres, les antérieurs ont une clavicule complète, c'est-à-dire allant du sternum à l'acromion, partie de l'omoplate qui est ici fort saillante; l'empreinte deltoïdienne de l'humérus est développée en manière de troisième tubérosité, et la fosse olécrânienne est perforée, caractère qui se retrouve dans le Lagotis, mais qui manque chez la Viscache. Le radius et le cubitus sont distincts dans toute leur longueur, aussi bien que le tibia et le péroné; ces deux derniers os ont une longueur assez considérable; les phalanges onguéales sont, en général, pourvues d'un sillon à leur extrémité libre.



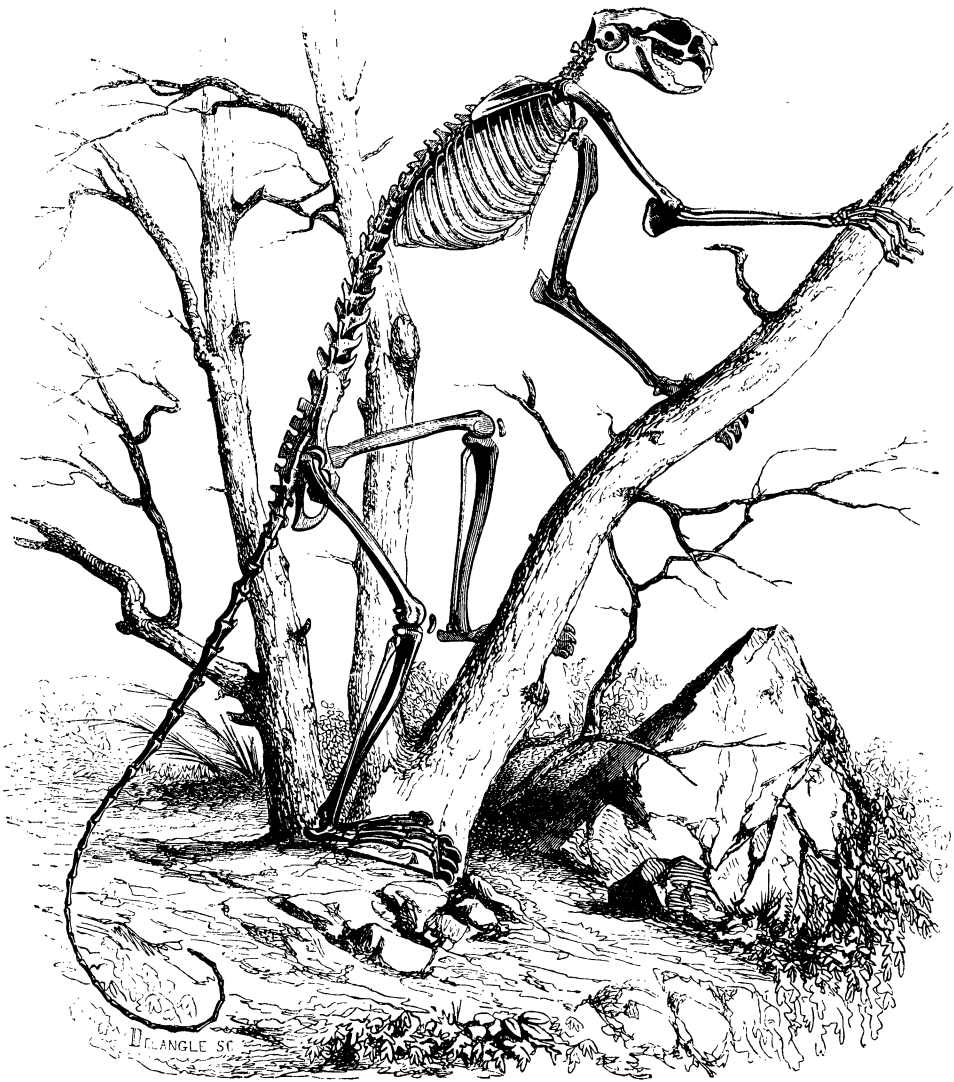
CRANE DE CHINCHILLA, grand. nat.

Les mamelles des Chinchillas sont au nombre de trois paires, savoir: une inguinale et deux latérales placées à la partie antérieure de l'abdomen. Leur position est assez relevée.

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

ANOMALURE DE PELE (*Anomalurus Pelei*, Temminck). Brun noirâtre en dessus; gris sur la poitrine et le bas-ventre; blanc sur le ventre; pourtour de la membrane également blanc; quinze grosses écailles sous-caudales alternantes dont elles occupent en partie le tiers inférieur. Ce beau Rongeur habite la côte occidentale d'Afrique. Il est figuré sur notre *Planche XXVII*,



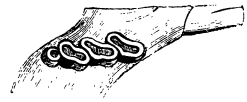
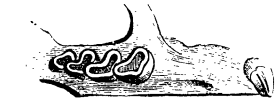
SQUELETTE D'ANOMALURE DE PELE, 1/3 de grand.

FAMILLE DES CTÉNOMYDÉS

Les Rongeurs de cette petite famille n'ont pas tous le même extérieur et leur séjour respectif est également différent : il y en a qui se tiennent sur les arbres, où ils vivent à la manière des Loirs et des Écureuils; d'autres courent sur le sol et quelques-uns sont même plus ou moins souterrains; mais tous ont huit molaires (quatre paires à chaque mâchoire) et leur trou sous-orbitaire est fort grand. Leurs molaires sont plus ou moins simples à la couronne et sans racines distinctes.

Les caractères, très-faciles à saisir, qui distinguent ces Animaux les uns des autres, les ont fait partager en plusieurs genres, qui sont les suivants : *Cténome*, *Péphagomys*, *Shizodonte*, *Octodonte* et *Abrocome*. Ils ont à la fois des affinités avec les Pseudostomidés et avec les Chinchilliens. Comme les uns et les autres, ils ne vivent qu'en Amérique, et c'est également dans ce continent qu'on en a trouvé des débris à l'état fossile.

GENRE CTÉNOME (*Ctenomys*, Blainville). Corps trapu; oreilles à peu près cachées par les poils de la tête; queue à peine aussi longue que le tiers du tronc; pouce des pattes antérieures rudimentaire, onguiculé; ongles des quatre autres doigts plus longs que ceux des orteils, propres à fouir; molaires décroissantes de la première à la dernière, irrégulièrement subtriangulaires; la dernière inférieure cylindrique. Apparence et mœurs des Campagnols ordinaires; taille plus considérable. Nous en avons observé deux espèces.



DENTS DU CTÉNOME BRÉSILIEN, grand nat.



CTÉNOME BRÉSILIEN. 1/3 de grand

CTÉNOME BRÉSILIEN (*Ctenomys brasiliensis*, Blainv.). Il a le pelage presque entièrement roussâtre, sauf sous le corps où il est blanchâtre; les poils de sa queue sont bruns. Cette espèce vit au Brésil, dans la république Argentine et en Bolivie. A quelques lieues au sud de Potosi, elle s'élève à une hauteur de 12,000 pieds sur les pentes des Andes, principalement dans les vallées sablonneuses. Elle s'établit à peu de distance des eaux et, dans beaucoup d'endroits, elle mine le sol pour creuser ses galeries souterraines. On a distingué à tort du Cténome brésilien les *Ctenomys boliviensis* et *Nattereri*.

CTÉNOME MAGELLANIQUE (*Ctenomys magellanica*, Bennett). Il s'éloigne peu du précédent par son apparence extérieure, cependant ses poils sont châtain fauve en dessus et sa queue est blanchâtre ainsi que ses pattes; ses molaires sont plus petites que celles du Cténome brésilien et leur contour a une forme un peu différente. Ce Cténome est répandu dans tous les terrains sablonneux de la Patagonie qui sont secs et arides. Il laboure aussi le sol de manière à le rendre très-dangereux pour les voyageurs à cheval.

On cite des restes de Cténomes fossiles dans les terrains à ossements de grands édentés qui forment le sol d'une assez grande partie de l'Amérique méridionale: *Ctenomys bonariensis* (Laurillard et d'Orbigny) et *Ctenomys priscus* (Owen).

GENRE PÉPHAGOMYS (*Pephagomys*, F. Cuvier). Corps moins trapu que dans le genre qui précède; queue un peu plus grande, mais n'égalant pas la moitié de la longueur du corps; pouce des pattes antérieures bien développé; les ongles des mêmes pattes médiocrement allongés; oreilles dépassant les poils de la tête; dents molaires toutes didymes, à peu près en forme de 8, faiblement décroissantes. Animaux fouisseurs ayant des rapports avec les Campagnols dans leur manière de vivre.

PÉPHAGOMYS NOIR (*Pephagomys ater*, F. Cuvier). Cet Animal approche du Campagnol amphibie pour la taille; ses oreilles sont presque dénudées; ses poils sont entièrement noirs, un peu luisants sur la plus grande partie du corps.



PÉPHAGOMYS NOIR, 1/3 de grand.

Ce Rongeur vit au Chili où il a été trouvé par M. Gaudichand; mais c'est peut-être aussi l'Animal appelé par Molina *Rat bleu* (*Mus ceruleus*): c'est plus certainement le *Psammoryetes*

noctevagans de M. Poëppig, et le *Spalacopus Poeppigii* de M. Wagner. F. Cuvier a constaté qu'il présente l'un des caractères qui paraissent communs aux Cténomydés, je veux parler de l'ampleur remarquable du cœcum, qui égale la capacité de l'estomac.

Le Péphagomys est un Animal à peu près nocturne. M. Darwin, qui a eu l'occasion de l'observer, dit qu'il fréquente les régions alpestres et qu'il y creuse, comme les Cténomes, des galeries souterraines fort incommodes pour les cavaliers. A Valparaiso, on nomme ces petits Rongeurs *Cururo*.

GENRE SCHIZODONTE (*Schizodon*, Waterhouse). Corps assez trapu; oreilles médiocres; queue moins longue que la moitié du corps; ongles propres à fouir surtout ceux de devant; les molaires didymes ayant leurs deux lobes plus ou moins complètement séparés, surtout à la mâchoire inférieure.

SCHIZODON BRUN (*Schizodon fuscus*, Waterh.). C'est la seule espèce connue. Sa couleur est gris brun en dessus, lavée de gris fauve en dessous; ses pieds sont bruns; sa taille est celle du Surmulot. Habite le Chili.

GENRE OCTODONTE (*Octodon*, Bennett). Corps assez svelte; oreilles de grandeur moyenne; queue presque aussi longue que le corps, floconneuse à son extrémité; ongles des doigts antérieurs à peine plus longs que ceux de derrière; pouce antérieur tout à fait rudimentaire; molaires supérieures en triangles irréguliers et à sommets émoussés, décroissantes; les inférieures presque en forme de 8, sauf la quatrième qui est irrégulièrement elliptique. Apparence extérieure et allure des Loirs.

Le genre a aussi reçu le nom de *Dendrobius* (Meyen), qui rappelle les habitudes arboricoles des Animaux qu'il comprend; celui d'*Octodonte*, qui signifie huit dents ou dents en huit, fait à la fois allusion à la forme et au nombre des molaires.

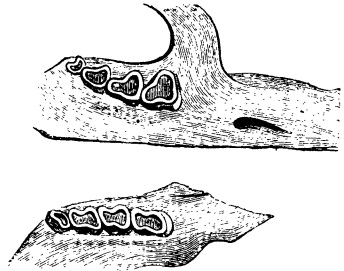
OCTODONTE DÉGUS (*Octodon degus*), ou le *Sciurus degus* de Molina et l'*Octodon Cumingii* de Bennett. C'est un Animal du Chili, dont le pelage fauve est un peu lavé de noirâtre en dessus et qui a les pieds gris; sa queue devient brune vers la fin. On le trouve par centaines dans les haies et les bosquets, quoiqu'il grimpe sur les grands arbres; il se creuse aussi des terriers. C'est une espèce très-nuisible aux céréales.

OCTODONTE DE BRIDGES (*Octodon Bridgesii*, Waterhouse). Fauve brun en dessus, un peu varié de noir et fauve clair en dessous; pieds blancs; queue noire, sauf à sa partie inférieure où elle est blanchâtre. Se trouve également au Chili.

OCTODONTE GLIROÏDE (*Octodon gliroides*, P. Gervais et d'Orb.). Par leur nature et par leurs couleurs les poils de cet Octodonte rappellent à la fois ceux du Loir et ceux du Chinchilla; ils sont doux au toucher, gris cendré en dessus et blancs aux parties inférieures; la queue est d'un brun noirâtre en dessus et complètement terminée par un pinceau de la même couleur.

Ces particularités seraient bien suffisantes pour justifier la distinction spécifique que M. d'Orbigny et moi avons faite de l'Octodonte gliroïde, quoique cet Animal ait la taille et à peu près la physionomie extérieure des deux précédents; mais cette distinction est encore confirmée par la forme des molaires qui sont sensiblement moins allongées. Ce caractère est surtout évident pour la quatrième paire qui a aussi ses replis moins obliques. En outre, les molaires supérieures de l'Octodonte gliroïde sont plus triangulaires que celles du *Degus*, et les inférieures, au contraire, plus rapprochées de la forme d'un 8; enfin la quatrième est virguliforme et elle a son échancrure externe au lieu de l'avoir au côté interne comme celle du *Dégus*. L'Octodonte gliroïde a le corps long de 0,16 et la queue de 0,12.

Cette jolie espèce a été rencontrée à la Paz, dans les Andes boliviennes, par M. d'Orbigny,



MOLAIRES D'OCTODONTE GLIROÏDE,
grand. nat.

Elle vit au milieu des cactus dans les haies qui bordent les jardins. L'élévation de ce point au-dessus du niveau de l'Océan est de 3,700 mètres.

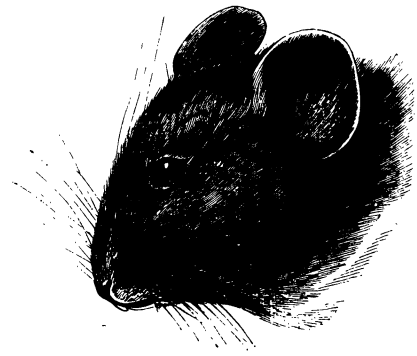


OCTODONTE DÉGES, 1/3 de grand

GENRE ABROCOME (*Abrocoma*, Waterh.). Ce genre semble former la transition des Cténomydés aux Chinchilliens et les relier en même temps aux Échimyis à pelage soyeux ou même à certains cabiais, tels que les Kérodontes. Les deux espèces qu'il comprend ont le corps assez semblable à celui des Campagnols aquatiques, les oreilles de moyenne grandeur, la queue courte et sans flocon terminal, le pouce des pieds antérieurs tout à fait rudimentaire, les ongles assez longs et en tout seize molaires; mais ces dernières diffèrent de celles des véritables Cténomydés par la forme plus anguleuse de leurs replis et la disposition presque en zig-zag de ceux des inférieures. Le crâne des Abrocomes est plus allongé que celui des autres Cténomydés, surtout dans la partie anté-oculaire. Le nom par lequel M. Waterhouse a désigné ce genre rappelle la finesse du pelage chez les deux espèces qu'il y rapporte, espèces qu'il a le premier fait connaître; il signifie, en effet, une fourrure douce et moelleuse.

ABROCOME DE CUVIER (*Abrocoma Cuvieri*). Gris en dessus un peu lavé de jaune; gorge et abdomen gris; pieds blanc sale; queue noirâtre. Animal du Chili; double en dimension du Campagnol amphibie.

ABROCOME DE BENNETT (*Abrocoma Bennetii*). Grisâtre avec une teinte fauve pâle sur les flancs et blanchâtre en dessous; gorge grise; pieds blanc sale. Taille à peu près égale à celle du précédent. Comme la plupart des Cténomydés, ce Rongeur se rencontre dans le Chili, pays dont la faune mammalogique forme une sous-division particulière dans la grande population des Mammifères sud-américains.



ABROCOME DE BENNETT, 2/3 de grand.

FAMILLE DES PSEUDOSTOMIDÉS

Cette famille est formée par la réunion d'un certain nombre de petits Rongeurs exclusivement américains, dont les uns sont fouisseurs et les autres au contraire sauteurs; leurs principaux caractères consistent dans leurs molaires simples et au nombre de quatre paires à chaque mâchoire; dans leurs grandes abajoues et dans la forme de leur crâne, dont le trou sous-orbitaire est petit et le plan de la fosse canine assez semblable à celui des *Sciuridés*. Nous en distinguons deux tribus, les *Saccophoriens* et les *Sacomyens*.

TRIBU DES SACCOPHORIENS

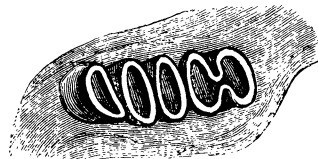
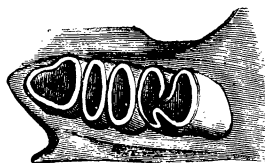
Dans cette tribu nous plaçons les Pseudostomidés terrestres et fouisseurs, qui ont le corps ramassé, les pieds forts et armés d'ongles puissants, la queue courte, les yeux assez petits et les oreilles externes rudimentaires. Le genre principal est celui des *Saccophores*, qui a reçu plusieurs autres dénominations. Ses espèces sont connues sous le nom vulgaire de Rats à bourses qu'elles doivent à la grandeur de leurs abajoues.

GENRE SACCOPHORE (*Saccophorus*, Kuhl). Sous ce nom qui signifie porte-sac, on réunit les espèces les mieux connues de la famille des Saccophoridés ou Pseudostomidés. Ces Animaux ont des habitudes souterraines, et ils sont pourvus à chaque pied de cinq doigts inégaux, à ongles robustes, même pour les pouces antérieurs. Leurs yeux ne sont pas très-gros; leurs oreilles n'ont qu'un rudiment du pavillon et leur queue est moins longue que le corps. Le plus saillant de leurs caractères extérieurs consiste dans les deux poches en forme d'abajoue qu'ils ont auprès des mâchoires et qui peuvent s'étendre comme des sacs. Chez quelques individus, ces poches pendent de chaque côté jusqu'à terre et leur longueur égale ou dépasse même celle de la moitié du corps. Ces Animaux s'en servent pour ramasser leurs provisions.

Ces Rongeurs ont vingt dents; leurs incisives sont fortes, sculptées en avant d'un ou de deux sillons, et leurs quatre paires de molaires sont assez simples; la première et la quatrième étant seules didymes, tandis que les deux intermédiaires représentent un ovale unique plus ou moins régulier.



CRÂNE DE SACCOPHORE. grand. nat.



DENTS DE SACCOPHORE MEXICAIN. 2/3 de grand.

On rencontre des espèces de ce genre depuis le Canada jusqu'en Californie et au Mexique. Nous parlerons d'abord de celle qui a été le plus anciennement décrite.

SACCOPHORE A BOURSE (*Saccophorus bursarius*) ou le *Mus bursarius* de Shaw. Il a le pelage gris roussâtre plus clair sur le ventre que sur le dos; ses abajoues ont les poils plus ras et d'une teinte encore plus claire. Cet Animal est plus grand que le Hamster. On le trouve au Canada et au lac Supérieur. Ses incisives présentent antérieurement deux sillons, l'un médian très-marqué, l'autre moins évident et placé au bord interne; ses deuxième et troisième molaires sont ovalaires transverses.

Le **SACCOPHORE MEXICAIN** (*Saccophorus mexicanus*) a été décrit par M. Lichtenstein sous le nom d'*Ascomys mexicanus*, et il en est déjà question dans l'ouvrage d'Hernandez sous celui de *Tucan*. Comme l'indique son nom latin, on le trouve au Mexique; sa couleur est brune ou d'un roux marron; ses dents incisives ne présentent qu'un seul sillon médian; ses deuxième et troisième molaires sont ovalaires, transverses; taille du précédent.



SACCOPHORE MEXICAIN, 1/5 de grand.

Le **SACCOPHORE DE BOTTA** (*Saccophorus Bottaë*, Eydoux et P. Gervais, d'après Blainville) est plus petit. Ses incisives n'ont pas de sillons verticaux bien prononcés, et les deuxième et troisième molaires supérieures sont en forme de cœur au lieu d'être régulièrement ovalaires; l'extrémité aiguë de cette sorte de cœur est tournée du côté interne. La couleur est d'un fauve roussâtre plus claire en dessous et à la queue, et presque blanche à la gorge et aux abajoues. Longueur du corps, 1 décimètre; de la queue, 5 centimètres.

C'est M. Botta qui a découvert cette espèce. Il l'a rapportée de la Californie, il y a déjà une vingtaine d'années.

Les Animaux de ce genre ont l'habitude de fouiller le sol pour se creuser des galeries et ils se nourrissent de substances végétales, soit de racines, soit de bulbes. Dans un travail récent, M. Lecomte en porte le nombre à onze espèces (1). Elles vivent principalement dans les prairies et dans les plaines humides. Plusieurs des noms génériques que ces Animaux ont reçus des auteurs rappellent, comme celui de Saccophore, les singulières poches qu'ils ont de de chaque côté de la tête, tels sont ceux d'*Ascomys* et de *Pseudostome*. On les a aussi appelés

(1) M. Lecomte adopte le nom générique de *Geomys* proposé par M. Eatnache, qui est en effet plus an-

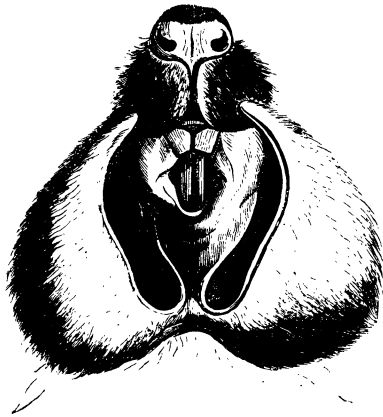
Geomys, ce qui veut dire Rats de terre et fait allusion à l'habitude qu'ils ont de creuser le sol.

GENRE APLODONTIE (*Aplodontia*, Richardson). Malgré la forme un peu différente de son crâne et celle de ses dents, ce genre ne nous paraît pas devoir être éloigné des Saccophores. Il comprend une espèce également fousseuse qui habite aussi l'Amérique septentrionale. M. Waterhouse le réunit aux Sciuridés; c'est l'APLODONTIE LÉPORINE (*Aplodontia leporina*, Richardson), répandue sur les bords de l'Orégon, où elle se réunit en sociétés et creuse de longues galeries. Son corps a près de quatre décimètres.

TRIBU DES SACCOMYENS

Certains Rongeurs pourvus comme les Saccomys de grandes abajoues, ayant le crâne assez semblable sous certains rapports et les dents en même nombre et à peu près de même forme, composent une tribu particulière dans la même famille. Ils ont les formes moins trapues; les jambes hautes comme celles des Gerbilles; la queue longue; les yeux et les oreilles externes bien développés. Ces petits Rongeurs vivent d'ailleurs dans les mêmes contrées que les Saccophoriens. Ce sont les *Saccomys*, les *Dipodomys* et les *Hétéromys*. Nous leur adjoindrons provisoirement le genre *Macrocaule*, quoiqu'il paraisse ne pas avoir d'abajoues.

GENRE SACCOMYS (*Saccomys*, F. Cuvier). Il nous paraît convenable d'éloigner des Échimys, et en même temps des Octodontidés, le genre *Saccomys* de F. Cuvier, qui, joignant à des dents de même apparence que celle des Nélomys, une forme de crâne peu éloignée de celle de ces Animaux, mériterait de leur être réuni s'il n'avait de chaque côté de la bouche deux grandes poches qui lui ont valu son nom générique. Le pelage est doux et la queue longue et nue; le pouce des pattes antérieures est rudimentaire, mais apparent et pourvu d'un petit ongle; les oreilles et les yeux ont la proportion qui distinguent les véritables Échimys. Ce genre ne comprend encore qu'une seule espèce dont l'histoire est restée jusqu'à ce jour assez incomplète.



SACCOMYS ANTHROPHILE, 2/3 de grand.
Tête vue en dessous.

C'est le SACCOMYS ANTHROPHILE (*Saccomys anthrophilus*, F. Cuv.), que l'on dit habiter l'Amérique septentrionale. Il n'a guère que la taille du Campagnol amphibie, mais sa tête est plus grosse; son pelage est brun fauve presque partout, quoique plus pâle aux sacs buccaux, aux membres et sous le corps. Son nom spécifique rappelle qu'il aime les fleurs et il paraît en effet qu'il les recherche pour s'en nourrir. Le *Saccomys* a les tarsi assez longs et il doit sauter avec facilité. L'exemplaire unique qui en a été décrit n'est pas tout à fait adulte. C'est par l'examen de son crâne que nous avons été conduit à comparer cet Animal aux Nélomys

et aux vrais Échimys, tout en le classant parmi les Pseudostomidés.

rien que celui de *Saccophorus*, et antérieur par conséquent à ceux de *Pseudostome* et d'*Ascomys*. Il assigne pour patrie à chacune des onze espèces les localités suivantes :

Geomys hispidus : de Mexico.

Geomys canadensis, le même que le *Saccophorus bursarius* : du Canada.

Geomys Pineti : de la Floride, de l'Alabama et de Géorgie.

Geomys mexicanus : du Mexique.

Geomys oregonensis : de la vallée du Columbia

Geomys rufescens, peut être le *Saccophorus Botte* : de la vallée du Columbia.

Geomys Douglasii : du même pays.

Geomys talpoïdes : de la baie d'Hudson.

Geomys umbrinus : de la Louisiane.

Geomys bulbivorus : de la vallée du Columbia.

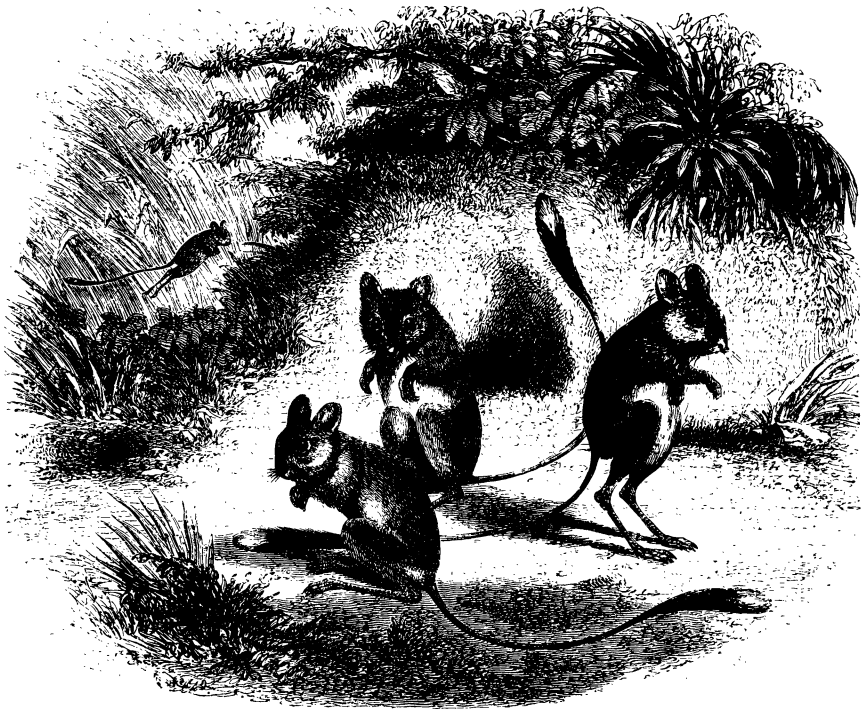
Geomys castanops : des environs du Fort de Bent

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

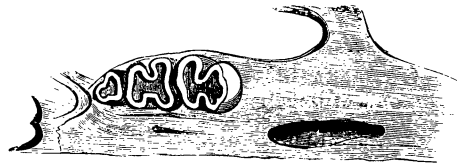
**MISSING
PAGE(S)**



GERBOISES. 1/4 de grand

lesquelles la nature a placé ces Animaux. Ils habitent les lieux déserts, tels que les steppes de la Russie méridionale ou de la Tartarie, le Sahara africain; lieux découverts où le sol est en partie ou même en totalité formé de sable. Ils sont fréquemment obligés de parcourir des espaces assez considérables pour se procurer leur nourriture, et, comme ils sont poursuivis par de nombreux ennemis, une fuite rapide est la seule ressource qu'ils aient pour les éviter. Ce sont des êtres assez gracieux, vifs dans leurs mouvements, qui jouissent de la double propriété de sauter avec une extrême facilité et de creuser rapidement le sol. Leurs gros yeux indiquent des habitudes nocturnes, et, en effet, les Gerboises fuient la lumière et passent tout le jour cachées dans leurs terriers; mais, quand la nuit approche, elles reprennent toute leur agilité, et elles parcourent le sol avec rapidité, sautant ou s'élançant comme des Sauterelles. Dans quelques endroits, on les redoute à cause des dégâts qu'elles occasionnent dans les terres cultivées.

Ce sont des Animaux herbivores et granivores; leurs dents molaires ont quelque analogie, pour la forme, avec celles des Campagnols, et sont en effet un peu en zig-zag à leur couronne; ils en ont également trois paires à chaque mâchoire: quelques espèces ont une molaire plus petite en avant des molaires supérieures; les incisives supérieures sont marquées d'un sillon vertical. L'étude anatomique de ces Animaux a été faite par plusieurs auteurs, parmi lesquels nous citerons M. Lereboullet, qui a publié des détails intéressants au sujet de la Gerboise qui vit dans les possessions françaises du nord de l'Afrique. Les anciens avaient remarqué les Gerboises, et l'on voit la figure d'un Animal de ce genre sur les médailles de Cyrène.

DENTS DE GERBOISE (*Dipus hirtipes*), 3/4 de grand.

On peut partager les Animaux de ce groupe en trois catégories, en tenant compte du nombre de doigts qu'ils ont aux pieds de derrière; M. Brandt en a donné une classification plus minutieuse et qui l'a conduit à l'établissement de plusieurs coupes génériques nouvelles.

I. *Gerboises n'ayant que trois doigts postérieurs*. Cette division comprend les SCIRTOPODES et les *Dipus* de M. Brandt.

GERBOISE GERBO (*Dipus sagitta*, appelé aussi *Dipus gerboa*). C'est la véritable *Gerboise* de Buffon; mais ce célèbre naturaliste rapporte à tort au même genre plusieurs Animaux ayant une organisation tout à fait différente, tels que le Kangaroo et d'autres encore. On l'a d'abord donnée comme étant commune à une grande partie de l'Afrique, à l'Arabie et à la Russie méridionale; cependant il paraît que plusieurs espèces ont été confondues sous ce nom, mais leur distinction n'a pas encore été établie d'une manière suffisante. Ces Animaux sont fauve clair en dessus, blancs en dessous, avec la queue à peu près de la couleur du dos dans ses deux premiers tiers, puis blanchâtre sur une courte étendue, noire sur une plus grande longueur et terminée de blanc. Le corps a 0,15 et la queue 0,20. C'est cette Gerboise que l'on voit le plus souvent dans les ménageries; la facilité avec laquelle elle ronge les bois les plus durs oblige de la tenir renfermée dans des cages doublées de fer-blanc; elle est commune dans plusieurs parties de l'Algérie, principalement dans la province d'Oran.

Duvernoy, donne à la Gerboise d'Algérie le nom de *Dipus mauritanicus*.

M. Lichtenstein, de Berlin, rapproche du *Dipus jaculus* les *Dipus bipes*, d'Égypte; *Dipus tethan*, de Tartarie, près la mer Aral; *Dipus hirtipes*, d'Égypte, et *Dipus lagopus*, de Bucharie.

II. *Gerboises ayant quatre doigts aux pieds postérieurs*, ou les SCIRTOMYS, Brandt.

GERBOISE TÉTRADACTYLE (*Dipus tetradactylus*, Lichtenstein). Elle diffère surtout des précédentes parce qu'elle a quatre doigts aux pieds de derrière; c'est le pouce qui apparaît ici, mais il n'y a pas de trace extérieure du cinquième orteil. Cette espèce, dont la taille est un peu moindre que celle du Gerbo, a été découverte dans les déserts de la Lybie, entre Siwah et Alexandrie.

III. *Gerboises ayant cinq doigts aux pieds postérieurs*, ou le genre ALACTAGA, F. Cuvier. (*Scirtetes*, Wagner; *Scirteta* et *Platycomys*, Brandt).

GERBOISE ALACTAGA (*Dipus jaculus*, Gmelin) ou le *Mus jaculus* de Pallas, le *Mongul* de Vicq d'Azyr, la *Flèche* de quelques auteurs. Nous en donnons la figure coloriée (Pl. XIA). Les deux doigts latéraux ne descendent pas jusqu'à la terminaison inférieure du canon; les oreilles sont assez grandes et les moustaches longues; le pelage est gris fauve en dessus avec la base des poils gris, et blanc jaunâtre en dessous; la queue est de couleur gris fauve dans la première moitié; son troisième quart est noir, et le quatrième blanc et en balai. Sa longueur totale est de 0,30; celle du corps égale seulement 0,25. De la Russie méridionale, en Europe et en Asie.

GERBOISE ACONTION (*Dipus acontion*, Pallas). Peu différente de l'Alactaga, mais plus petite; son corps n'a que 0,10; sa queue mesure 0,18. Elle est aussi de la Russie méridionale.

C'est aux mêmes contrées qu'appartiennent les *Dipus brachyurus*, Blainville; *Dipus minutus*, Blainville, et *Dipus platurus*, Lichtenstein. La seconde est aussi le *Dipus pygmaeus* du zoologiste de Berlin.

Une dernière espèce paraît spéciale au sud de l'Algérie. F. Cuvier, qui la signale, lui donne le nom d'*Alactaga arundinis*. Sa longueur, de l'origine de la queue au bout du museau, est de 0,135; la queue seule a 0,140. Tout le dessus du corps est d'un gris fauve, jaunâtre sur les côtés et sur la queue, laquelle est terminée par une mèche dichotome brun noir et blanche à l'extrémité; les côtés des joues, les parties inférieures du corps, la face interne des membres et les côtés des fesses sont blancs; de grandes moustaches brunes garnissent les côtés du museau; les incisives sont blanches et unies; les oreilles sont presque nues. Tels sont les caractères assignés par F. Cuvier à cette espèce de Gerboise pentadactyle

**MISSING
PAGE(S)**

**MISSING
PAGE(S)**

que Shaw avait signalée sous le nom de *Jerboa*, comme vivant le plus ordinairement dans les sables du Sahara. Il l'appelle *Alactaga* des roseaux, parce que, d'après le voyageur anglais, elle aime ces végétaux, et que partout où il y en a on est sûr de la rencontrer aussi.

M. Gray signale une espèce d'*Alactaga* dans l'Inde.

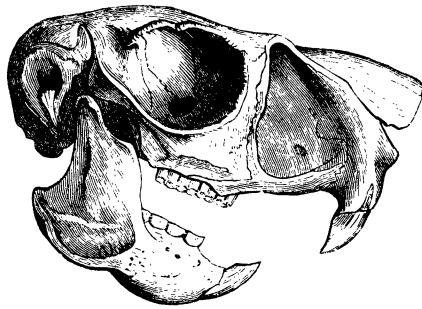
TRIBU DES PÉDÉTIENS

Les Pédétiens (*Pedetina*, Gray) ont pour type le genre *Pédète*, aussi appelé *Helamys*, dont nous rapprocherons le *Pétromys*, placé à tort par quelques auteurs à côté des Échimys.

Ces Animaux, qui sont particuliers à l'Afrique, ont eu pour représentants européens, pendant la période miocène, les *Issiodoromys*, que l'on ne connaît encore que par les restes



PÉDÈTE, 1/3 de grand.

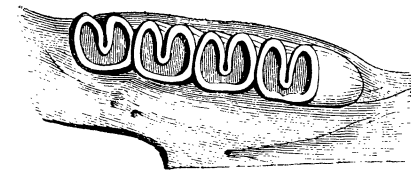


CRÂNE DE PÉDÈTE, 1/3 de grand.

fossiles qu'ils ont laissés dans les terrains du centre de l'Auvergne. Ce genre paraît les rattacher aux Rougeurs fossiles, également pourvus de seize molaires, dont nous avons parlé à la page 273, et même aux Anomalures ainsi qu'aux Myoxidés.

GENRE PÉDÈTE (*Pedetes*, Illiger). Animaux sauteurs, à corps allongé, ayant la tête grosse, les oreilles grandes et pointues, les yeux assez volumineux, la queue longue et velue, les pieds postérieurs bien plus longs que les antérieurs et à quatre doigts seulement, tandis que ceux-ci en ont cinq; enfin tous les ongles forts et disposés pour fouiller le sol. Le crâne des Pédètes a une forme assez singulière; les os du nez sont larges et saillants, disposition

qui se traduit dans la physionomie extérieure de ces Animaux par la saillie de leur nez; le trou sous-orbitaire est très-grand; l'orbite, considérable, est presque complètement encadrée; la mâchoire inférieure courte; les dents incisives, fortes et larges aux deux mâchoires, sont coupées carrément à leur bord tranchant; les molaires, au nombre de quatre paires en haut et en bas, à peu près égales entre elles, sont marquées d'un fort sillon, qui est externe aux supérieures, interne aux inférieures, et fait paraître leur couronne incomplètement bilobée. C'est, d'ailleurs, ce que la figure ci-jointe fera comprendre beaucoup mieux que la description que nous pourrions en donner.



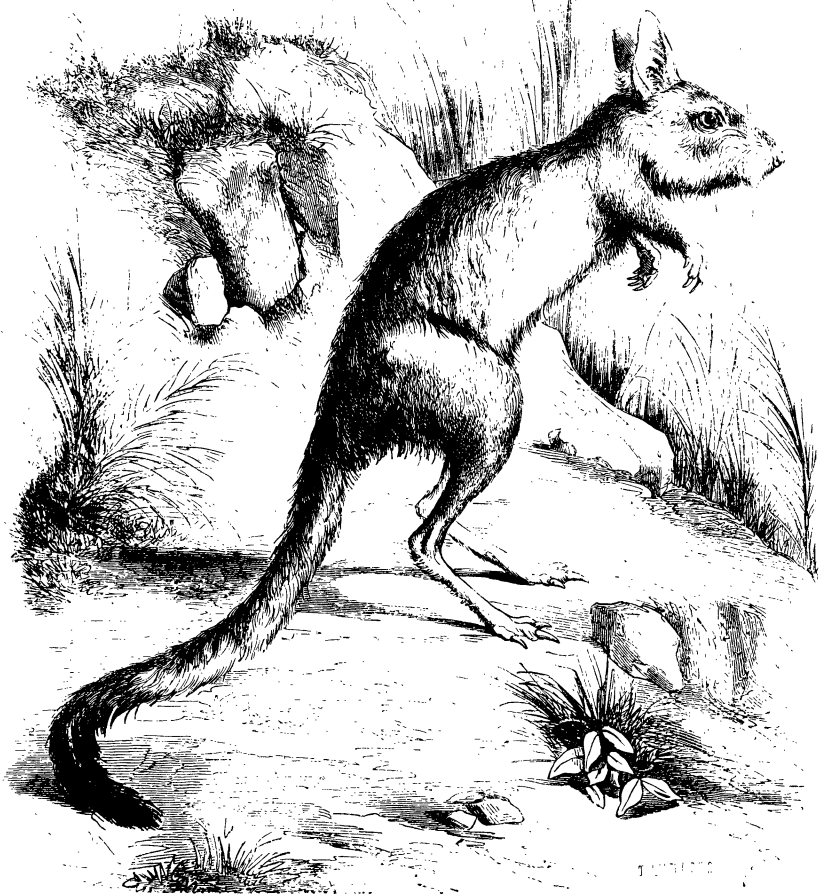
DENTS DE PÉDÈTE, 2/4 de grand.

Ces dents n'ont pas leurs racines distinctes.

Ce genre a reçu de F. Cuvier un nom différent: il l'appelle *Helamys*, et quelques auteurs

en ont parlé sous cette dénomination; mais le mot *Pedetes*, qui est le plus ancien, a dû être préféré. On trouve l'unique espèce qui s'y rapporte dans les régions sableuses de l'Afrique australe, à peu de distance du cap de Bonne-Espérance, et Sparmann, voyageur hollandais de la fin du siècle dernier, en a déjà fait mention. C'est son *Gerbua capensis*. Pallas a traité du même Animal sous le nom de *Mus cafer*. Les colons hollandais l'appellent *Berg haas*, ce qui signifie Lièvre de montagne, et *Spring haas*, c'est-à-dire Lièvre sauteur. C'est l'*Aerdmannelje* des Hottentots, dénomination d'où l'on a tiré les noms de *Mannel* ou *Maunet*, sous lesquels il est question du Pédète dans plusieurs auteurs.

C'est aujourd'hui le PÉDÈTE DU CAP (*Pedetes capensis*). Cet Animal a le corps à peu près aussi long qu'un Lapin, mais il est moins fort des reins, et sa queue est bien plus longue; elle a 0,45, et le corps un peu plus. Le dessus de la tête, le dos, les épaules, les flanes et la croupe sont brun jaune, légèrement grisâtre; le dessus de la cuisse est un peu plus pâle; la jambe est plus brune, et elle a une ligne noire vers le talon. Il y a du brun jaunâtre mêlé de blanc sur les côtés de la tête, et les parties inférieures de tout le corps



PÉDÈTE DU CAP. 1/6 de grand.

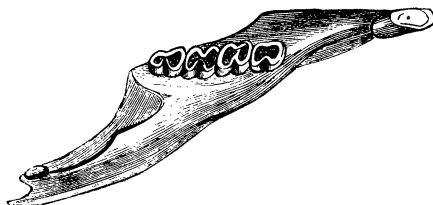
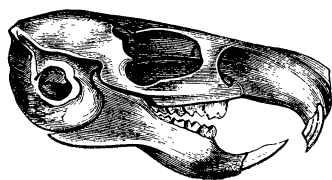
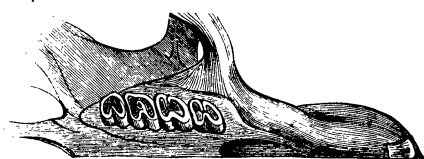
sont blanches; la pointe des oreilles et les moustaches sont noires; la queue est d'un roux assez vif en dessus et blanc en dessous, jusqu'à son milieu; noire, au contraire, à sa pointe.

Les Pédètes ou Hélamys marchent surtout par bonds, à la manière des Gerboises et des Kangarous; alors ils allongent leur queue et tiennent leurs pattes de devant appliquées contre leur poitrine; ils ne sortent guère que le soir ou la nuit; leur nourriture consiste en substances végétales; ils passent presque tout le jour cachés dans des terriers qu'ils se construisent en fouillant le sol à l'aide de leurs ongles puissants, et, lorsqu'ils en sont sortis, ils y rentrent immédiatement si quelque bruit se fait entendre. Leur précipitation est des plus grandes, et ils semblent plonger sous terre; leur timidité est excessive. Lorsqu'ils sont calmes, leur voix consiste en un grognement assez sourd.

On a rarement possédé les Pédètes en vie. Allamand, qui en a vu un en Hollande, nous apprend que, pendant son sommeil, il ramenait sa tête entre ses jambes de devant, et qu'avec celles de derrière il rabattait ses oreilles sur ses yeux et les y retenait appliquées comme pour les préserver de toute atteinte extérieure. Les Pédètes ont deux paires de mamelles. On ignore combien ils ont de petits à chaque portée.

GENRE PÉTROMYS (*Petromys*, A. Smith).

Animaux coureurs, à pieds postérieurs à peine plus longs que les antérieurs; queue presque aussi longue que le corps; oreilles de forme ordinaire; dents molaires au nombre de quatre paires à chaque mâchoire.



CRANE DE PÉTROMYS, grand nat.

DENTS DE PÉTROMYS, 2/3 de grand.

PÉTROMYS TYPE (*Petromys typicus*, A. Smith). C'est la seule espèce qu'on ait encore observée; sa taille est à peu près celle d'un Spermophile, mais sa forme extérieure est plus semblable à celle des Abrocomes; son pelage est de couleur roussâtre.



PÉTROMYS TYPE, 2/7 de grand.

Cet Animal a été observé dans l'Afrique méridionale, vers l'embouchure de la rivière Orange, par M. Smith, et dans le pays des Namaquois, par M. J. Verreaux. Il se tient principalement sur les collines rocailleuses; habitude qui a conduit l'auteur cité à l'appeler *Pétromys*, ce qui veut dire Rat des rochers. C'est là que ce petit Mammifère établit son nid sous les pierres ou dans quelque crevasse. Sa nourriture est essentiellement végétale et paraît consister principalement en fleurs de composées; il préfère celles des senecions.

GENRE ISSIODOROMYS (*Issiodoromys*, Croizet). J'ai essayé de démontrer ailleurs qu'il fallait rapprocher des Ptéromys et des Pédètes ce genre de Rongeurs dont l'espèce type avait été regardée par quelques auteurs comme congénère du Cochon d'Inde et de l'Apérea. L'Issiodoromys, dont le nom veut dire *Rat d'Issoire*, a été distingué génériquement par le savant curé de Nechers, près Issoire, M. l'abbé Croizet, qui a fait faire de véritables progrès à la paléontologie des Animaux vertébrés par ses belles recherches sur les fossiles de l'Auvergne, et qui a apporté dans l'étude de cette science des vues à la fois indépendantes, neuves et ingénieuses. Voy. page 273 pour la dentition de l'ISSIODOROMYS.

TRIBU DES CTÉNODACTYLIENS

GENRE CTÉNODACTYLE (*Ctenodactylus*, Gray). L'unique espèce de ce genre est un Animal africain, à corps ramassé, à oreilles courtes, à pieds disposés pour fouiller le sol et dont les molaires sont au nombre de douze en tout.

Malgré les caractères que nous venons d'indiquer, et aussi malgré les différences notables de la forme extérieure qui séparent ce genre des Pédètes, et plus encore des Gerboises, on ne peut nier qu'il n'ait avec eux certaines analogies et qu'il n'établisse pour ainsi dire un lien entre les Campagnols et les Dipodidés. Le crâne du Cténodactyle a un grand trou sous-orbitaire et son canal auditif est large et tubuleux. Deux autres particularités remarquables qu'il nous a présentées consistent dans l'étroitesse de sa partie faciale, en avant du trou sous-orbitaire, ce qui le fait ressembler à celui des Gerboises, et dans la composition du trou sous-orbitaire lui-même. Celui-ci n'est que partiellement encadré par l'os maxillaire, dont l'apophyse zygomatique n'envoie qu'une courte et étroite portion au bord externe du trou. La racine antérieure du zygomatique complète ce bord, et son arc supérieur est en grande partie formée par l'os unguis. M. Gray a proposé le premier de rapporter ce genre à la tribu des Campagnols; de mon côté, j'ai émis l'opinion qu'il appartenait aux Dipodidés. Il est incontestable qu'il tient à la fois des uns et des autres, et qu'il ressemble d'une part aux Campagnols les plus fouisseurs et d'autre part aux Pédétiens du genre *Pétromys*. Les Cténodactyles ont quatre doigts à chaque pied; ceux de derrière, et principalement les deux externes, sont garnis d'une rangée de poils roidis qui ressemblent à un peigne.

Le CTÉNODACTYLE DE MASSON (*Ctenodactylus Massonii*, Gray) paraît exister à la fois dans les régions sablonneuses qui avoisinent le cap de Bonne-Espérance et dans la région saharienne la plus voisine de Tripoli, en Barbarie. Les premiers exemplaires qu'on en ait observés ont été rapportés de l'Afrique australe, en 1774, par Masson, botaniste voyageur auquel on doit aussi plusieurs belles espèces de bruyères. Leur taille est celle d'un Lagomys et leur pelage est cendré, un peu lavé de fauve. Leur espèce a été successivement étudiée par M. Gray, par M. Jourdan et par M. Wagner. On en conserve un exemplaire au musée de Lyon. Les dents molaires supérieures du Cténodactyle sont uniformes, avec une échancrure externe; les inférieures sont didymes, à lobes transverses et un peu obliques; la mandibule de ces Animaux rappelle, à quelques égards, celle des Cténomys; leurs incisives sont lisses. Pallas a très-probablement parlé des Cténodactyles du nord de l'Afrique, sous le nom de *Mus Gundii*. Il dit, d'après Rothmann, que cette espèce, qu'il compare à un petit Lapiu, c'est-à-dire à un Lagomys pour sa taille, a la queue courte, les pieds tétradactyles et le corps gris roussâtre.

FAMILLE DES MYOXIDÉS

Les Loirs ou *Myoxus* servent de type à la famille des Myoxidés, et ils en constituent le principal genre. Ces Animaux rappellent les Écureuils par leur apparence extérieure et par leurs habitudes; mais ils tiennent aussi des Rats sous certains rapports, et ils ont en particulier le crâne à peu près de même forme que ces derniers. Ils sont principalement caractérisés par leurs dents molaires, qui sont en tout au nombre de seize, et qui ont la couronne marquée de plis transversaux de l'ivoire, de manière à rappeler jusqu'à un certain point, mais avec plus de régularité, ce que nous avons vu chez les Ptéromys. Les molaires des Myoxidés sont pourvues de racines distinctes, comme celle des Sciuridés et des genres omnivores de la grande famille des Rats.

On ne trouve ces Animaux que dans l'ancien continent, mais il y en a dans ses trois parties. Ils ne sont pas nombreux en espèces. Tous vivent sur les arbres et ils ont, comme la plupart de ceux auxquels ce genre de vie convient, les proportions du corps élégantes, les oreilles pourvues d'une conque auditive entière et la queue longue et en pinceau. Leur taille est inférieure à celle des Écureuils, et, quoique leurs habitudes diffèrent peu des leurs, ils ont un régime plus complètement frugivore. Les Myoxidés qui vivent dans les régions froides ou tempérées jouissent tous de la remarquable propriété de l'hibernation. Lorsque le froid commence, ils se retirent dans leurs cachettes et tombent dans un sommeil léthargique, qui dure jusqu'au printemps suivant; alors ils ne prennent aucune nourriture, et s'ils se réveillent par

instant, c'est pour retomber bientôt après dans leur engourdissement. Les Loirs captifs ont, aussi bien que les Loirs des vergers ou des bois, la propriété dont nous parlons, et F. Cuvier l'a même constatée sur un Loir du Sénégal (*Myoxus Coupei*) qu'il a possédé vivant à Paris. La température de ces Animaux s'abaisse alors notablement, et la graisse dont leur épiploon et presque tout leur corps s'étaient accrues pendant la belle saison diminue proportionnellement à la durée de leur sommeil. C'est par la combustion lente de cette substance que la vie s'entretient chez eux; car, quoique leur respiration et leur circulation soient fort ralenties, elles ne sont pas entièrement suspendues.

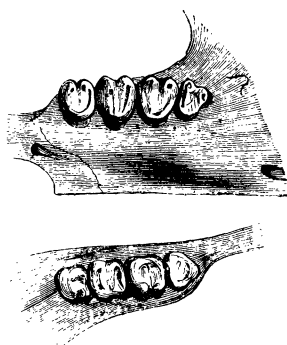
Il y a deux genres de Myoxidés, celui des Loirs ou *Myoxus* qu'on a quelquefois essayé de diviser en genres secondaires, et celui des *Graphiures*. Le premier fournit plusieurs espèces à l'Europe, à l'Afrique ainsi qu'à l'Asie; le second n'en a encore présenté qu'une seule réellement authentique; elle est du sud de l'Afrique.

GENRE LOIR (*Myoxus*, Schreber). Les espèces qu'on a étudiées avec soin ont toutes présenté la forme caméléon de la surface coronale des dents molaires que nous venons de décrire en parlant des caractères généraux de la famille. Elles vivent dans les bois, les buissons ou les vergers, montrent une légèreté égale à celle des Écureuils, auxquels elles ressemblent aussi par leurs formes extérieures, font rarement un nid, se retirent dans les trous des murs, des rochers ou des arbres, et se font craindre dans les endroits cultivés par le préjudice qu'elles occasionnent en détruisant les fruits.

Ces Rongeurs ont plus de vivacité que les Rats, leur pelage a aussi des couleurs plus vives que celui de ces derniers; toutefois,



LOIR DU SÉNÉGAL, grand nat



MOLAIRES DU LOIR, 4, 1 de grand

leurs dents et certaines parties de leur squelette sont aussi différemment conformées, ce qui permet de distinguer sûrement les débris qu'ils ont laissés dans plusieurs couches géologiques.

LOIR GLIS (*Myoxus glis*). Il a le pelage d'un gris brun cendré en dessus, blanchâtre en dessous et brun autour de l'œil; les poils de sa queue sont bien fournis; cette partie a 0,13 et le corps 0,15. C'est une espèce de l'Europe méridionale et de plusieurs pays de l'Europe centrale; on l'observe en Grèce, en Autriche, en Italie et en Espagne; nous ne la connaissons en France que dans la Provence et dans le Roussillon, M. de Selys la cite dans les bois de Vaux et Moyeuve (Moselle), d'après M. Hollandre. Il dit dans sa *Faune belge* que plusieurs personnes lui ont assuré l'avoir vue en Belgique, mais que les exemplaires qu'on lui a envoyés comme tels n'étaient que des Lérots. Les érudits supposent que c'est l'Animal nommé *Glis* par les Romains, qui le tenaient en captivité pour l'engraisser et dont ils estimaient beaucoup la chair. Varron donne la manière de faire ces garennes de Loirs, et Apicius celle d'en faire des ragoûts. Cependant les personnes qui ont mangé la chair de ce Rongeur disent qu'elle est mauvaise et d'une odeur désagréable. Aristote a écrit que les Loirs passent tout l'hiver sans manger, ce qui est exact, cette saison étant celle de leur engourdissement; mais il a ajouté à tort que le sommeil les nourrit plus que les aliments et que, pendant cette abstinence prolongée, ils deviennent extrêmement gras. Comme tous les Animaux dormeurs, les Loirs s'amaigrissent pendant leur léthargie; la vie, quoique peu active en eux, s'entretenant surtout aux dépens des matières grasses dont ils s'étaient accrus en automne.



LOIR GLIS, grand. nat.

LOIR LÉROT (*Myoxus nitela*). Fauve brunâtre en dessous ainsi que sur la face externe des bras et des cuisses; blanc en dessous, aux quatre pattes, aux joues et aux épaules; queue fauve brune, puis noirâtre en dessus, et enfin blanche; une grande tache noire entoure l'œil, se continue autour de l'oreille et s'élargit derrière elle sur les côtés du cou. Longueur du corps, 0,15; de la queue, 0,12.

Le Léroto est commun dans une grande partie de l'Europe. Il préfère les lieux cultivés, approche des habitations et se tient dans les vergers, dans les parcs, dans les jardins, dans les bois de petite étendue. Sa nourriture consiste principalement en fruits et il en gâte une très-grande quantité. Sa chair n'est pas mangeable, et l'Animal vivant a une odeur désagréable.

Il est très-friand de matières sucrées; ce qui donne un bon appât pour l'attirer dans les pièges qu'on lui tend ou pour l'empoisonner; lorsque les fruits lui manquent, il se rabat sur d'autres matières appartenant aussi au règne végétal; il mange également de la chair. On voit souvent les Lérots que l'on tient en cage dévorer les plus faibles d'entre leurs compagnons; les femelles que l'on prend avec leur nichée mangent aussi leurs petits. Lorsque le froid commence, ils se cachent dans leurs retraites et tombent en léthargie. On en rencontre parfois plusieurs dans un même trou, tous ramassés en boules au milieu des provisions de noix, de noisettes, etc., qu'ils ont eu soin de rassembler pour les manger à leur réveil. Ces Animaux se multiplient assez rapidement; ils ont jusqu'à six et même huit petits par portée. Leur espèce est le *Lérot* de Buffon ainsi que de Fréd. Cuvier, le *Mus quercinus* de Linné et le *Mus nilela* de Schreber.

LOIR DRYADE (*Myoxus dryas*, Schreber). Il est souvent considéré comme une simple variété du Lérot; mais il paraît cependant qu'il faut l'en séparer comme espèce. Son pelage est d'un gris fauve en dessus et d'un blanc sale en dessous, avec une tache obscure entourant l'œil et s'étendant jusqu'à l'oreille; la queue est assez courte comparativement à celle du Lérot, (0,085); sa base a de grands poils blancs. Le Dryade habite les bois de la Géorgie. On le signale aussi dans la vallée du Volga et en Lithuanie: c'est le *Myoxus nitedula* de Pallas.

LOIR MUSCARDIN (*Myoxus avellanarius*) appelé aussi *Croque noir*. C'est la plus faible des quatre espèces que ce genre possède en Europe; son pelage est fauve clair, un peu cendré par intervalles et blanchâtre en dessous; sa queue paraît un peu aplatie et les poils en sont distiques; elle a 0,075 et le corps à peu près autant. Ce joli petit Animal habite la plupart des États européens et sa présence a été constatée jusqu'en Suède: il est également répandu en Angleterre, où l'on ne voit ni le Loir ni le Lérot. Ses mœurs lui donnent autant de ressemblance avec les Écureuils que ses caractères extérieurs. Comme eux, il vit sur les arbres, dans les lieux un peu sauvages ou même dans les forêts, mais il fait son petit nid à la bifurcation de quelque branche, soit sur un arbre peu élevé, soit dans un buisson; la femelle y dépose sa progéniture, et, pendant l'hiver, les Muscardins des deux sexes s'y engourdissent et ils y passent tout le temps que dure leur état de torpeur. Chaque portée est de cinq petits, qui sont nus en venant au monde, comme ceux des Rats ou des Lérots, et ont les yeux fermés.

On a fait quelquefois des Muscardins un genre distinct de celui des Loirs proprement dits, et M. Kaup propose pour ce genre le nom de *Muscardins*. C'est une distinction qui n'a pas prévalu. M. Wagner sépare aussi génériquement des Loirs ses *Éliomys*, espèces africaines, dont il a donné les caractères dans un Mémoire publié en 1840.

Les Loirs africains sont: *Myoxus orobinus* (Wagner) du Sennaar; *Myoxus Coupeii* (F. Cuvier) du Sénégal; *Myoxus murinus* (Desmarest) du cap de Bonne-Espérance et de la côte Mozambique.

Une autre espèce est étrangère à l'Europe et à l'Afrique, c'est le **LOIR ÉLÉGANT** (*Myoxus elegans*, Temminck et Schlegel). C'est sans doute le même Animal que le *Myoxus lineatus* de M. de Siebold. Il a été découvert au Japon.

Des Loirs fossiles ont été découverts en Europe, et particulièrement en France, et non-seulement dans les cavernes, mais aussi dans des dépôts plus anciens, soit même prociènes. Les Loirs miocènes ont reçu de M. Lartet le nom de *Myoxus sansaniensis*; j'en ai figuré quelques débris dans ma *Zoologie française*; ceux du terrain prociène ont été découverts et déterminés par G. Cuvier: ils viennent des plâtrières de Montmartre, près Paris. On leur a donné les noms de *Myoxus spelæus* ou *parisiensis* et *Myoxus Cuvieri*.

GENRE GRAPHIURE (*Graphiurus*, F. Cuvier). Caractères extérieurs des Loirs; molaires plus petites et sans apparence de cannelures transversales.

GRAPHIURE DU CAP (*Graphiurus capensis*, F. Cuv.). Cette espèce précédemment indiquée par F. Cuvier sous le nom de *Myoxus Catoirii*, et plus récemment par M. Smith sous celui de *Myoxus ocularis*, a le dessus de la tête, le cou, les épaules, le dos, les flancs, la croupe

et le haut des membres d'un gris brunâtre; le bout de son museau, les côtés et le dessous de sa tête sont blanc roussâtre, ainsi que le bas des membres; une large bande noire s'étend depuis les yeux jusqu'au-dessous des oreilles, comme chez le Lérot; la queue a son extrémité blanc roussâtre et en forme de pinceau; la taille et les proportions rappellent le Lérot. Cette espèce a été découverte au cap de Bonne-Espérance par M. Catoire. M. O'Gilby en signale une seconde propre à la même partie de l'Afrique, c'est son *Graphiurus elegans*.



GRAPHIURE DE CAP. 1/3 de grand.

FAMILLE DES MURIDÉS

Les nombreuses espèces qui s'y rapportent sont, pour la plupart, de petite dimension, et il n'en est que quelques-unes qui atteignent la moyenne de la taille propre aux autres Rongeurs. Leurs dents sont presque constamment au nombre de trois paires à chaque mâchoire, et, au total, de douze; leurs formes rappellent plus ou moins celles du Rat, de la Souris et du Campagnol; quelques-unes sont aquatiques, mais la plupart sont terrestres. Il y a des Animaux de cette famille sur tous les points du globe; cependant ceux de la première tribu, dont on pourrait d'ailleurs faire une famille à part, ne se rencontrent que dans l'ancien continent. Nous parlerons d'abord de ces Muridés sous le nom de *Rats-Taupes*. Après eux viendront les *Muriens*, dont les principaux types sont ceux des *Campagnols* et des *Rats*.

TRIBU DES RATS-TAUPES

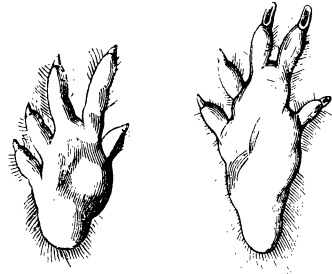
Ces Animaux se partagent en plusieurs genres, qui appartiennent tous à l'ancien monde. Ce sont les suivants: *Bathyergues*, *Géorygues*, *Rhizomys*, *Siphnés* et *Spalax*. Nous y ajouterons les *Héliophobies*, par lesquels nous commencerons.

Les *Rats-Taupes* sont des Animaux fouisseurs ayant $\frac{4}{5}$ molaires, quelquefois $\frac{5}{5}$ seulement,

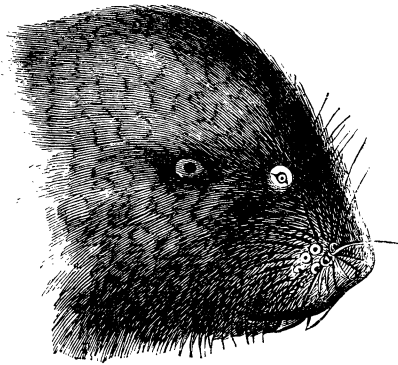
ou au contraire $\frac{5}{7}$, toujours plus ou moins radiculées; la queue courte ou nulle; la tête grosse; les ongles forts; les yeux plus ou moins réduits, et le trou sous-orbitaire subarrondi, de grandeur médiocre.

GENRE HÉLIOPHOBIE (*Heliophobius*, Peters). C'est le seul de tout le sous-ordre de Rongeurs ordinaires qui ait cinq paires de molaires à chaque mâchoire. (Voir page 268, la figure.)

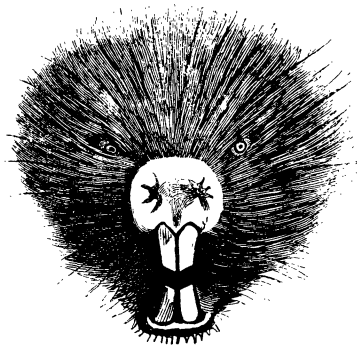
L'espèce, encore unique, est l'HÉLIOPHOBIE ARGENTIN (*Heliophobius cinereo-argenteus*, Peters), dont nous donnons ici la tête et les pieds. Cet Animal appartient à la côte Mozambique.



HÉLIOPHOBIE ARGENTIN,
Patte antérieure, gr. nat. Patte postérieure, gr. nat.
(D'après M. Peters.)



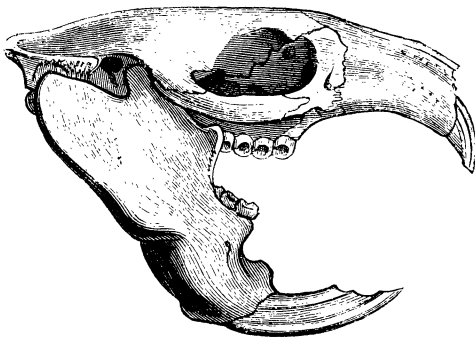
HÉLIOPHOBIE ARGENTIN, vu de profil, grand nat.



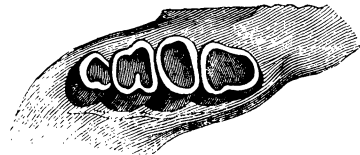
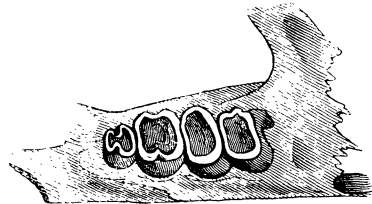
HÉLIOPHOBIE ARGENTIN, vu de face, grand nat.

GENRE BATHYERGUE (*Bathyergus*, Illiger). Les espèces qu'il renferme présentent les caractères suivants : Point d'oreilles externes; yeux petits mais pourvus d'une ouverture palpébrale; queue très-courte; doigts au nombre de cinq à chaque pied, ayant des ongles puissants; corps gros, ramassé; molaires $\frac{4}{5}$ plus ou moins régulièrement en forme de 8, sensiblement décroissantes; incisives très-longues, surtout les inférieures.

Le trou sous-orbitaire des Bathyergues est petit; leur canal lacrymal est tubuleux et situé en arrière de l'apophyse zygomatique de l'os maxillaire.



CRANE DE BATHYERGUE DES DUNES, grand nat.

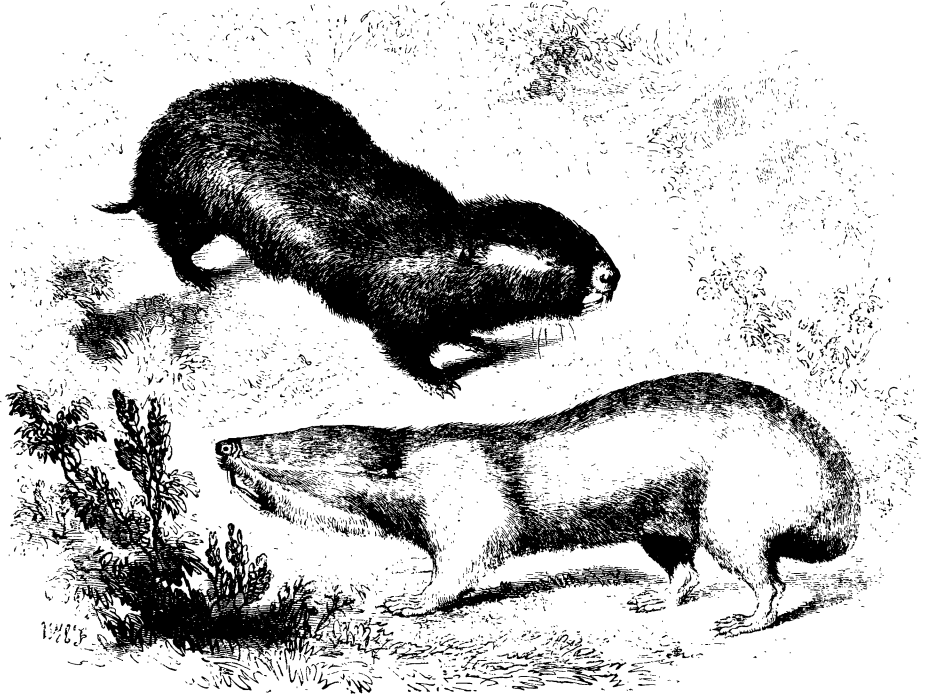


DENTS DE BATHYERGUE DES DUNES, 2/1 de grand.

Ces Animaux vivent en Afrique, principalement dans les régions méridionales et maritimes

de ce continent. On les rencontre dans les terrains sableux, et surtout dans les dunes qui avoisinent la mer. Ils passent presque toute leur vie sous terre, dans des galeries qu'ils creusent eux-mêmes, et, sous ce rapport, on les a très-exactement comparés aux Taupes. C'est pour le même motif que les Bathyergues et plusieurs genres voisins reçoivent le nom de *Rats-Taupes*. Le cap de Bonne-Espérance en a fourni trois ou quatre espèces.

BATHYERGUE DES DUNES (*Bathyergus maritimus*). C'est la plus forte espèce du genre. Son corps approche pour la grosseur de celui du Lapin de garenne; il est long de trois décimètres au moins; sa queue, qui n'a que six centimètres, est un peu aplatie; elle est couverte de poils roides



BATHYERGUE ET SPAIA, 1/1 de grand

Cet Animal est la *Taupe du Cap* de Lacaille, la *grande Taupe du Cap* de Buffon et la *Taupe des dunes* d'Allamand; c'est aussi le *Mus maritimus* de Gmelin. Les galeries qu'il creuse sont fort longues et tellement profondes que les Chevaux y trébuchent et s'y enfoncent parfois jusqu'aux genoux. L'espèce n'est pas rare dans la région du cap de Bonne-Espérance. Sa nourriture consiste en racines et en bulbes.

BATHYERGUE HOTTENTOT (*Bathyergus hottentotus*, Lesson et Garnot, ou *Bathyergus cæciliens* de M. Brandt et *Bathyergus Ludwigii* de M. Smith). Il n'a guère que la moitié du volume de l'espèce précédente. Son corps est long de 0,13 et sa queue, qui est fort courte, est bordée de poils distiques; tout son pelage est uniformément brun gris, sauf inférieurement, où il passe au cendré. C'est aussi un Animal du cap de Bonne-Espérance; il a d'abord été trouvé à quelques distances de la mer, près la *Pearl*.

F. Cuvier mentionne deux autres Bathyergues de même taille propres aux mêmes régions; l'une répond suivant lui à la *petite Taupe du Cap* des *Suppléments* de Buffon; il l'appelle *Bathyergus Buffonii*; l'autre est connue par un crâne qui fait partie de la collection d'anatomie comparée du Muséum, où nous l'avons aussi remarqué; ce crâne indique un Animal certainement distinct du Bathyergue hottentot.

Une espèce mieux connue, quoique plus récemment découverte, est le BATHYERGUE BRILLANT (*Bathyergus splendens*), que M. Ruppel a décrit dans son ouvrage sur les Animaux de l'Abyssinie et qui habite en effet ce pays. Il est un peu plus fort que le Hottentot, mais bien inférieur au Bathyergue des dunes du Cap, et son pelage est d'un roux cannelle assez brillant, avec des reflets métalliques; la tête et le ventre passent au brun; les incisives supérieures ont un faible sillon médian; la queue est comme dans les Campagnols ordinaires. Ce Bathyergue fournit à M. Gray un genre nouveau sous le nom de *Chrysomys*.

GENRE GÉORYQUE (*Georychus*, Illiger). On n'en connaît qu'une seule espèce, qui a beaucoup d'analogie avec les Bathyergues, mais qui en diffère surtout parce qu'elle n'a que trois paires de molaires au lieu de quatre; son trou sous-orbitaire est également petit et de même forme; son canal lacrymal affecte la même disposition. Ce genre est surtout remarquable par le grand développement de ses incisives, et les racines de celles que porte la mâchoire inférieure s'étendent jusqu'en arrière de l'alvéole de la troisième molaire. (Figure, page 267.)

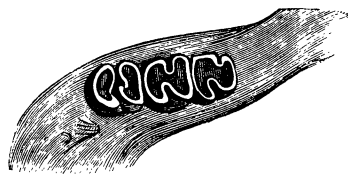
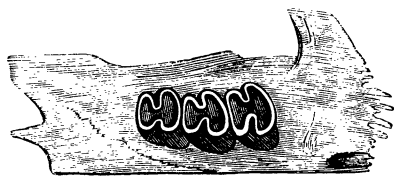
GÉORYQUE GRICET (*Georychus capensis*). C'est le *Mus capensis* de Pallas. Son pelage est brun avec plusieurs taches blanches sur la tête, aux oreilles, autour des yeux, sur l'occiput et au museau; son corps est long de 0,15 et sa queue, qui se termine en pinceau, n'a guère plus de deux centimètres. Vit également dans les parties australes de l'Afrique; creuse aussi de longues galeries dans les terrains meubles ou sablonneux.

GENRE RHIZOMYS (*Rhizomys*, Gray). Formes trapues; oreilles assez petites; yeux bien ouverts, quoique de médiocre grosseur; queue moins longue que la moitié du corps, nue; le pouce des pieds de devant rudimentaire; tous les ongles de forme ordinaire. Tels sont les caractères extérieurs de ce genre, que la forme de son crâne et sa manière de vivre rapprochent des Rats-Taupes, mais qui n'est pas aussi bien disposé que la plupart d'entre eux pour la vie souterraine. Les Rhizomys ont trois paires de molaires à chaque mâchoire; ces dents sont peu compliquées, subarrondies, avec un repli interne pour les supérieures et externe pour les inférieures, et deux ou trois petites cavités émaillées que l'usure isole sous forme d'îles ovalaires ou arrondies; les incisives sont moins longues que dans les autres Rats-Taupes, mais plus larges et taillées en biseau aux deux mâchoires.

On n'en connaît bien qu'une seule espèce; elle est propre aux parties méridionales de l'Inde. Il en est question dans les auteurs sous les noms suivants :

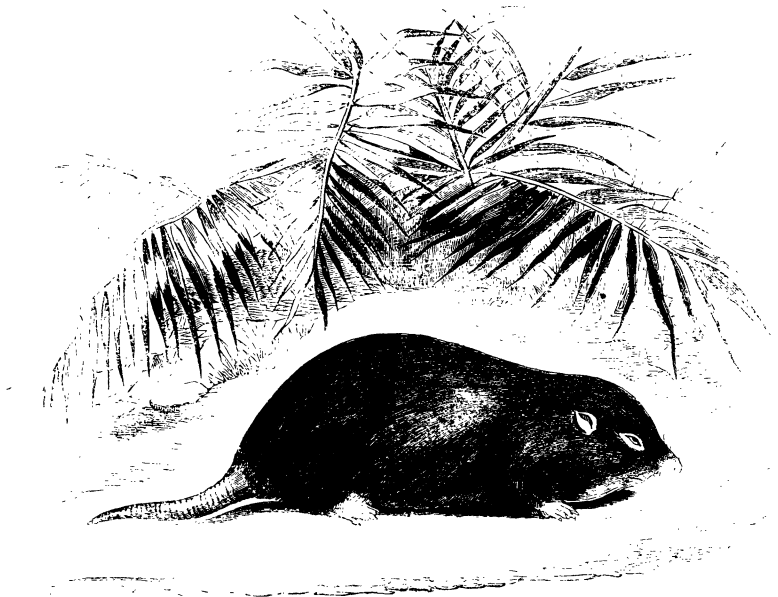
RHIZOMYS DE SUMATRA (*Rhizomys sumatrensis*, Gray), antérieurement *Mus sumatrensis* pour Raffles et *Spalax javanus* pour Cuvier; c'est le *Bamboo Rat* ou Rat des bambous du major anglais Farquhar. M. Temminck le décrit dans ses *Monographies* sous le nom *Nyctoleptes Dekan*, et il est possible que le *Rhizomys chinensis* de M. Gray n'en diffère point.

La véritable patrie de ce rongeur n'est pas Sumatra; c'est encore moins Java, comme on l'avait cru. Le Rhizomys habite la presqu'île de Malacca. C'est de ce pays que MM. Eydoux et Souleyet avaient rapporté les individus que j'ai décrits et figurés dans le voyage de *la Bonite*. Leur grandeur est celle d'un Lapin de petite dimension; leur pelage est soyeux, assez dur, peu serré, surtout aux parties inférieures; la couleur en est gris jaunâtre ou blonde; une tache oblongue, de nuance fauve clair se remarque sur le front, et derrière cette tache il y a un peu de brun; les yeux sont de médiocre grandeur; les oreilles, petites, velues à leur face externe, et la queue nue est longue de 0,16; le corps, dans les individus les plus forts, a jusqu'à 0,45; les moustaches sont soyeuses et de couleur fauve; le museau ou la partie nue



DENTS DE GÉORYQUE (GILL, 3, 4 de grand.)

des narines n'est pas considérable. Les jeunes sujets ont le pelage un peu plus foncé en couleur que les adultes.

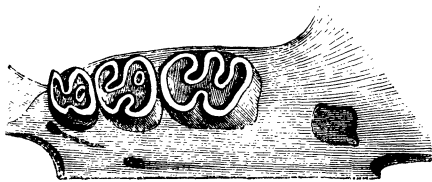


RHIZOMYS, DE MALACCA, 1/3 de grand.

Le Rhizomys ou Nectocleptes habite les forêts de bambous presque impénétrables que l'on rencontre dans la presqu'île de Malacca; il se nourrit des jeunes pousses de cette plante et il en mange aussi les racines; il se creuse des retraites souterraines dont il ne sort que la nuit. M. Hodgson cite un Rhizomys au Népal.

Le *Mus talpinus* de Pallas, qui est un Animal de la Russie méridionale, paraît se rapprocher à certains égards du Rhizomys, mais, comme nous n'en avons pas observé le crâne, et que Pallas ne décrit pas avec assez de détails la forme de ses dents, nous ne pouvons dire si ses véritables affinités le rapprochent des Campagnols ou au contraire des Rats-Taupes. Il est fouisseur à la manière de ces derniers.

GENRE SIPHNÉ (*Siphneus*, Brandt). Le corps est en forme de sac; il a l'apparence talpoïde; la tête est sensiblement déprimée; le nez est large, en soie transversal et il a ses narines inférieures; les yeux sont petits, mais encore apparents; les oreilles ont leur coque tronquée; la queue est courte et nue. Ces Animaux ont trois paires de molaires à chaque mâchoire; leurs ongles sont longs, les trois intermédiaires dépassant notablement les autres; le pelage est doux et soyeux.



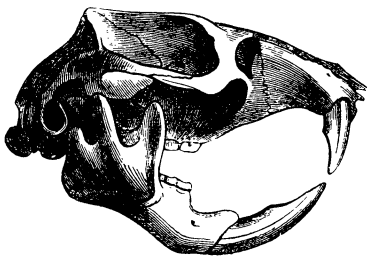
DENTS DE SIPHNÉ ZOKOR, 1/4 de grand.

Ce sont des Mammifères essentiellement fouisseurs et qui passent la plus grande partie de leur vie sous terre. Quelques auteurs leur ont conservé en propre le nom générique de *Spalax* ou *Aspalomys*. On n'en connaît qu'une espèce :

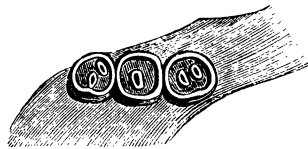
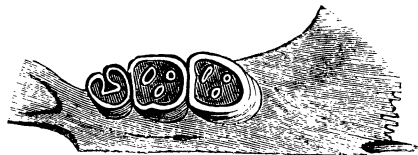
SIPHNÉ ZOKOR (*Siphneus zokor*) ou le *Mus myospalax* de Laxmann (1773), et le *Mus spalax* de Pallas. C'est un singulier Rongeur, particulier

à la Russie méridionale, qui est principalement répandu dans les steppes de l'Irtisch. Il y creuse des galeries comparables à celles des Taupes, mais son régime est essentiellement différent du leur, sa nourriture consistant en racines et en bulbes. Le Zokor est long de 0,25; son pelage est gris roussâtre.

GENRE SPALAX (*Spalax*, Olivier). Il comprend celui de tous les Mammifères dont l'organisation est la mieux appropriée à la vie souterraine, et les conditions dans lesquelles il se tient rendent compte des caractères singuliers qu'on lui reconnaît. Son corps est trapu, et sa tête, qui est comme aplatie, a tout son pourtour disposé en carène; on n'y voit point d'oreilles externes et il n'y a pas non plus d'yeux. Ces derniers organes n'existent que sous la forme de rudiments cachés au-dessous de la peau, qui passe sur eux sans s'ouvrir, de manière à former des paupières et même sans s'amincir notablement. Les Spalax manquent aussi de queue; leurs membres, qui sont courts, ont des ongles très-puissants. Ces Animaux ont, comme ceux qui précèdent trois paires de molaires à chaque mâchoire; la couronne en est peu compliquée; leur crâne participe à l'aplatissement que montre extérieurement la tête; la crête occipitale y est saillante; le trou sous-orbitaire assez grand renferme dans son intérieur le canal lacrymal. Ce dernier caractère de l'Aspalax lui est commun avec le genre Siphacé, et même avec le genre Rhizomys, et il établit une différence d'autant plus notable entre ces Animaux et les Rats-Taupes africains, qu'elle coïncide avec un mode différent de répartition géographique. Cependant M. Ruppel, qui a fait connaître plusieurs Animaux de cette tribu dans un mémoire spécial, signale des Rhizomys véritables à Schoa, en Abyssinie: tels seraient le *Rhizomys macrocéphale* de ce célèbre voyageur, et son Bathyergue brillant dont nous avons déjà parlé.



CRANE DE SPALAX ZEMMI, grand. nat.



DENTS DE SPALAX ZEMMI, 3/4 de grand.

L'espèce type du genre Spalax est le SPALAX ZEMMI (*Spalax typhlus*), ou le *Mus typhlus* du savant ouvrage que Pallas a consacré à la description des Rongeurs. C'est encore un Animal à pelage doux, de couleur cendrée, un peu lavée de roussâtre et avec quelques reflets violacés. Son corps a 0,22 de longueur. Il vit constamment sous terre, dans de grandes galeries comparables à celles des Taupes, et qu'il dispose de manière à mettre la partie qu'il habite à l'abri des eaux pluviales. Sa tête aplatie et presque en forme de pelle ou de coin lui sert, avec ses ongles, pour la construction de ces terriers. Cet Animal tout à fait singulier est entièrement privé du sens de la vue, mais il a l'ouïe très-fine. On ne l'aperçoit presque jamais à la surface du sol. Il est assez courageux et résiste lorsqu'on veut s'emparer de lui. (*Figure*, p. 378.)

On le rencontre dans l'Asie Mineure et dans la Russie méridionale, entre le Tanaïs et le Volga. M. Nordmann a fait à son égard de nouvelles observations, que l'on trouvera dans la partie zoologique du voyage en Crimée de M. le comte Demidoff. Il est bien reconnu maintenant que le Spalax zemmi est le même Animal qu'Aristote a signalé sous le nom de *Spalax* ($\Sigma\pi\alpha\lambda\alpha\zeta$), et qu'il dit être entièrement aveugle. Jusqu'aux observations d'Olivier et de Pallas, on avait mal à propos considéré que par Spalax Aristote avait voulu désigner la Taupe ordinaire.

M. Nordmann croit à l'existence de deux espèces dans ce genre et, dans son travail sur la Faune pontique, il appelle la seconde *Spalax de Pallas*.

TRIBU DES MURIENS

C'est la plus nombreuse de toutes celles que l'on distingue parmi les Mammifères; mais ses espèces n'en sont pas moins susceptibles d'être établies sur des caractères certains, parmi lesquels ceux de la dentition et de la forme du crâne sont peut-être les plus importants. On peut grouper les différents genres et sous-genres à la distinction desquels on est arrivé par cette étude autour des trois genres principaux : les *Campagnols*, les *Rats* et les *Gerbilles*. Les espèces intermédiaires qui les relient les uns aux autres empêchent d'en faire des tribus à part.

1^o *Des Campagnols et des genres qui s'en rapprochent.*

GENRE CAMPAGNOL (*Arvicola*, Lacépède). Les Campagnols ou petits Rats à queue courte qui vivent dans nos champs sont, dans l'Europe centrale, les représentants les plus ordinaires du grand genre de Muridés, auquel on a donné les noms d'*Arvicola*, *Lemmus*, *Hypudus*, etc. Il serait facile de démembrer ce groupe en plusieurs autres, ce qui, du reste, serait conforme à l'opinion de la plupart des naturalistes; mais nous devons laisser ce luxe de divisions aux publications plus spéciales, et, conformément aux règles qui nous ont guidé dans la rédaction de ce livre, nous parlerons, sous la dénomination commune de Campagnols (*Arvicola*), de la plupart des Rongeurs qui constituent la tribu des *Arvicoliens*. Leur principal caractère consiste en ce que leurs dents molaires, qui sont au nombre de douze, comme celles de la très-grande majorité des Rats, ont les replis de leur fût disposés angulairement. Ce caractère donne à leur couronne une coupe en forme de zig-zags, et ceux-ci sont bien plus réguliers que chez les *Reithrodons* ou les *Psammomys*, qui établissent la transaction entre les Campagnols, les Rats et les Gerbilles.

Les Campagnols, que d'autres Animaux représentent dans l'Afrique et dans l'Amérique méridionale, mais sans appartenir précisément au même groupe qu'eux, forment un grand nombre d'espèces toutes propres à l'hémisphère boréal.

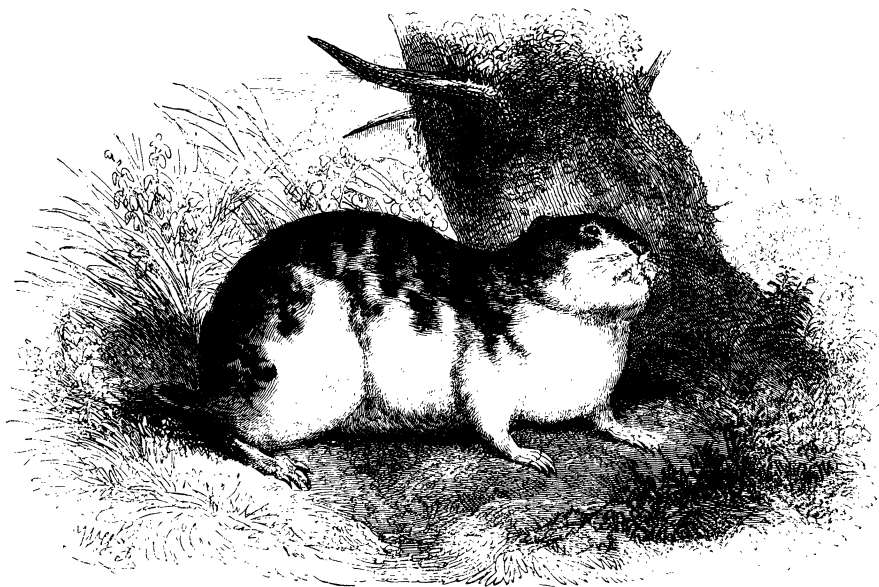
Ces *Arvicoliens* vrais se rattachent à plusieurs égards aux Rats-Taupes par leurs espèces les plus fouisseuses, et le curieux genre des *Ctenodaetyles* offre un mélange de leurs caractères et de ceux des *Dipodidés*, quoiqu'il soit très-différent des Gerboises par ses formes lourdes et par ses habitudes, souterraines. Les *Ondatras* s'en rapprochent encore plus intimement et doivent être considérés comme des *Arvicoliens* proprement dits ayant les pieds palmés.

1. Un premier groupe d'*Arvicoliens* comprend, entre autres espèces, le Lemming.

LE CAMPAGNOL LEMMING (*Lemmus norvegicus*) a le pelage roux fauve, marbré de noir et de brun; ses poils sont bruns dans la plus grande partie de leur longueur, et ce n'est que vers la pointe que la plupart d'entre eux deviennent fauves. Des grandes marbrures noires se remarquent surtout sur le dessus de la tête et à la région des épaules; le corps est trapu, la tête est grosse, et la queue tout à fait rudimentaire; enfin les ongles sont forts et très-propres à remuer le sol. La tête et le tronc mesurent près d'un décimètre, tandis que la queue ne dépasse guère un centimètre en longueur; elle se termine par un petit bouquet de poils. L'apparence extérieure du Lemming serait celle d'un petit Lapin si ses oreilles n'étaient pas si rudimentaires.

C'est une espèce particulière à la Norwége et à la Laponie, qui est célèbre par ses migrations. A certaines époques, et sans que la cause en soit bien évidente, elle quitte par troupes innombrables la chaîne des Alpes scandinaves, qui est sa demeure habituelle, et elle s'en éloigne, suivant deux directions différentes. Ceux qui se dirigent vers le nord du Nord mar-

chent de l'Est à l'Ouest, et ceux qui descendent vers le golfe de Bothnie vont de l'Ouest à l'Est. Ils retournent ensuite vers leurs montagnes. Pierre Hægstrœm, qui les a vus revenir, en parle dans un mémoire publié, en 1749, dans l'Académie royale de Suède. « Ce retour, dit-il, passe en général inaperçu, parce que ces Animaux sont réduits à un très-petit nombre; mais ils marchent aussi en ligne droite comme dans leur descente vers la plaine. »



CAMPAGNE LEMMING. 1/3 de grand

On a beaucoup parlé de ces voyages des Lemmings, et ils méritent, en effet, d'être connus. Nous empruntons les détails qu'on va lire à M. le professeur Ch. Martins, qui, dans un voyage qu'il a fait dans le Nord avec M. Bravais, a rencontré des troupes nombreuses de ces Animaux, et a réuni dans un travail particulier la plupart des renseignements que la science possédait à leur égard.

Les migrations des Lemmings sont rares. Linné affirmait qu'elles n'ont lieu que tous les dix ou vingt ans. Voici la liste de toutes celles dont M. Martins a pu retrouver les dates, avec l'indication, entre parenthèse, du nom des auteurs qui les ont mentionnées. La lettre *E* veut dire que les lieux où les Lemmings sont parvenus sont situés à l'Est des Alpes scandinaves, et la lettre *O* qu'ils sont à l'Ouest de la même chaîne.

- | | |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------|
| 1580. Trondhjem, <i>O.</i> (Wormius); | 1823. Hernøsand, <i>E.</i> (Zetterstedt); |
| 1648. Nordfiord, <i>O.</i> (Wormius); | 1831. Lyksele, <i>E.</i> (Zetterstedt); |
| 1697. Tornéo, <i>E.</i> (Rycaut); | 1833. Bossecop, <i>O.</i> ; |
| 1739. Luléo, <i>E.</i> (Hægstrœm); | 1833. Karasuolo, <i>E.</i> ; |
| 1743. Uméo, <i>E.</i> (Hægstrœm); | 1839. Musnioniska, <i>E.</i> ; |
| 1757. Trondhjem, <i>O.</i> (Gunnerius); | — Uméo, <i>E.</i> |
| — Kongsberg, <i>O.</i> (Brunnichius); | |

Les migrations des Lemmings sont probablement plus fréquentes que ne le pensait Linné; la dernière série semble l'indiquer. Sans avoir assisté au défilé de toute la migration de 1839, MM. Bravais et Martins ont vu une grande partie de cette armée de Rongeurs se mettre en marche vers la mer. A Bossecop, point de départ de ces deux observateurs (latitude 70°), les Lemmings étaient assez rares, et dans la forêt marécageuse qui sépare ce village du plateau Lapon il n'y en avait pas un seul; mais, sur le plateau, ils étaient en quantité

immense le 8 et le 9 septembre, et on les voyait se réfugier sous chaque touffe de bouleaux noirs. Au dessous de la limite du bouleau blanc, et, par conséquent, à une moindre élévation, le nombre des Lemmings commença à diminuer; ils n'étaient pas communs autour du Kansekeino (latitude, 69°), quoiqu'il y eut un grand nombre de leurs terriers, et l'on n'en voyait point entre Kansekeino et Karasuando (68° 30'); mais, autour de ce dernier village, qui est situé sur la rive gauche du fleuve Muonio, ils étaient très-communs, quoique moins abondants que sur le plateau Lapon. Il n'y en avait pas non plus beaucoup sur les bords du fleuve; mais, le 21 septembre, près du village de Muonioniska (lat. 67° 55'), les Lemmings furent rencontrés en plus grande abondance dans une forêt de pins et de sapins. Il eût été impossible de compter tous ceux que l'on apercevait dans un même instant, et ils augmentaient à mesure que l'on avançait dans la forêt. Ils couraient tous dans une même direction parallèle au cours du fleuve. C'était probablement la tête de la colonne.

Quand les Lemmings traversent une plaine, ils serrent encore plus leurs rangs. « Ils tracent, dit Linné, des sillons rectilignes, parallèles, profonds de deux ou trois doigts, et distants l'un de l'autre de plusieurs aunes; ils dévorent tout sur leur passage, les herbes et les racines. Rien ne les détourne de leur route. Un homme se met-il dans leur passage, ils glissent entre ses jambes; s'ils rencontrent une meule de foin, ils la rongent et passent à travers; si c'est un rocher, ils le contournent en demi-cercle et reprennent leur direction rectiligne; un lac se trouve-t-il sur leur route, ils le traversent en ligne droite, quelle que soit sa largeur, et très-souvent dans son plus grand diamètre. Un bateau est-il sur leur trajet au milieu des eaux, ils grimpent par dessus et se rejettent dans l'eau de l'autre côté. Un fleuve rapide ne les arrête pas; ils se précipitent dans les flots, dussent-ils tous y périr. » Toutefois, ils n'entrent jamais dans les maisons, et MM. Bravais et Martins en virent beaucoup autour de Karasuando, mais pas un seul dans les habitations.

Les détails rapportés par Linné sont confirmés par différents auteurs, Leemius et Høgstrem entre autres. Zetterstedt dit que, dans la migration de 1623, ils faillirent faire sombrer plusieurs bateaux en traversant l'Angermanelr, près d'Hernesand. A Bossecop, on a dit la même chose à M. Martins; on lui a appris qu'en 1833 ils montèrent dans les bateaux, près de Dupvig.

Rycaut, qui écrivait avant Linné et qui paraît avoir assisté à une migration, donne des détails analogues. « Les Lemmings, ajoute-t-il, cheminent surtout la nuit et le matin, mais ils sont tranquilles le jour. » C'est ce qui explique pourquoi nos deux compatriotes n'ont vu des Lemmings en marche que le matin, et pourquoi, la nuit, il leur était impossible de conserver dans leur chambre ceux de ces Animaux qu'ils avaient mis en cage. Ces Lemmings sautaient, sifflaient et aboyaient tellement qu'il était impossible de dormir auprès d'eux. Rycaut affirme que, dans les colonnes en mouvement, les femelles portent un petit dans leur gueule et un autre sur le dos; il les a même figurées ainsi. Linné a répété la même chose. Dans les migrations observées par MM. Bravais et Martins, on n'a pu confirmer cette assertion, attendu que les femelles n'avaient pas encore mis bas.

Ces armées de Lemmings arrivent enfin sur les bords de la mer du Nord ou du golfe de Finlande; mais, en route, un très-grand nombre des individus qui les composaient au départ ont succombé à une foule d'accidents. Høgstrem pense qu'une centaine à peine retourne dans les montagnes, qui sont leur séjour habituel. Beaucoup doivent périr de froid; un plus grand nombre se noie en traversant les rivières, quoiqu'ils nagent très-bien; la plupart deviennent victimes de la chasse que les Carnassiers font à leur espèce. Les Chiens des Lapons ne mangent que la tête des Lemmings, d'où l'on avait conclu autrefois que ces Rongeurs étaient vénéneux. Un Chien finlandais, qui accompagnait MM. Bravais et Martins, en étrangla un nombre prodigieux; plusieurs fois il fit des essais pour les avaler, mais il les rejeta toujours avec dégoût. Il paraît certain que les Rennes ont l'habitude de les manger, et qu'ils se détournent de leur route pour les poursuivre. Læstadius a constaté ce

fait, et il a aussi remarqué que les Rennes deviennent alors sujets à une maladie appelée *graen* en norvégien. Les Chèvres et les Moutons deviennent également malades quand ils en mangent. Les Renards et les Isatis ne mordent pas aux pièges dans les endroits où passent les migrations de Lemmings, ceux-ci leur fournissant une nourriture abondante; mais, l'année suivante, on en prend beaucoup, au dire des Lapons, parce qu'ils descendent dans les plaines pour y chercher les Lemmings qu'ils avaient suivis l'année précédente. Les Ours sont très-friands de la chair des mêmes Rongeurs; les Gloutons, les Martes, les Hermines en détruisent aussi en immense quantité; enfin les Oiseaux voraces, tels que les Corbeaux, les Corneilles, les Pies, différentes espèces de Hiboux et de Chouettes, les Goélands, etc., en enlèvent un grand nombre. Ryeaut a observé qu'ils ne leur mangent que le cœur et le foie et qu'ils dédaignent le reste, et M. Martins a constaté ce fait.

C'est une opinion généralement répandue dans le Nord que les migrations des Lemmings, qui ont presque toujours lieu en automne, annoncent des hivers très-rudes. Hoegstrom a rassemblé quelques faits à l'appui de cette opinion, et il compare ces migrations à celles des Hermines, des Écureuils, des Martes et des Renards, qui semblent aussi pressentir les hivers rigoureux ou les froids prématurés. Pallas les attribue au manque de vivres. Au rapport de Brunnichius, et c'est aussi l'avis des Norvégiens, cette disette, est due à des vents constants qui dessèchent les plateaux de la Laponie.

Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, affirme naïvement, dans son ouvrage publié à Rome en 1555, que les Lemmings tombent du ciel, soit que des orages les apportent de quelques îles éloignées, soit que les orages les engendrent eux-mêmes. Cette fable a été reproduite par Lemius et surtout par Wormius (1653), qui rapporte quelques faits pour lui donner la valeur d'une démonstration. Une femme, dit-il, étant assise devant sa porte, un Lemming tomba sur ses genoux. Deux de ces Animaux tombèrent dans un bateau au milieu de la mer. Linné et Gunnerius (1767) n'ont pas accepté ces absurdités, et ce dernier assure que, s'il a vu tomber dans le Nordland deux Lemmings et un Hérisson, il a aperçu chaque fois au-dessus de sa tête des Oiseaux de proie qui les avaient laissé échapper de leurs serres.

Les Lemmings nagent très-bien, ce qui ne les empêche pas de se noyer en grand nombre quand ils traversent quelque rivière rapide. MM. Bravais et Martins ont jeté plusieurs de ces Animaux au milieu du Muonio, dans un point où la largeur du fleuve est double de celle de la Seine à Paris et le courant très-fort; tous ont gagné le bord sans beaucoup de peine. Cependant des cadavres de Lemmings flottaient en nombre considérable à la surface de l'eau.

Les Lemmings ont les cinq doigts antérieurs assez développés et pourvus d'ongles forts; ces Animaux sont fouisseurs, et ils creusent des terriers pour s'y retirer. Ceux qu'ils font dans leurs montagnes sont souvent ramifiés, et ils ont trois doigts de large. La plupart n'ont qu'une issue, mais quelques-uns en ont deux et parfois trois; presque tous sont creusés dans ces buttes ou mottes de terre coniques que l'on rencontre partout en Laponie. Un grand nombre, dit M. Martins, paraissent devoir leur origine à un tronc d'arbre coupé et converti par le temps en terreau végétal; les autres se forment par l'accumulation des terres entre les branches du bouleau nain. La végétation y est toujours beaucoup plus active; elle se compose de mousses et de lichens, au milieu desquelles s'élèvent plusieurs espèces de phanérogames. Les Lemmings ne coupent point les racines superficielles des arbres, mais leurs terriers passent ordinairement par dessous. Chacun de ces derniers reçoit de un à quatre habitants. Wormius dit qu'on a vu dans un seul nid jusqu'à neuf petits. Ce nid se compose de tiges et de feuilles d'une espèce de graminée, coupées par brins et disposées, celles du haut longitudinalement, et celles du bas transversalement. On y trouve aussi des débris de quelques autres végétaux. M. Bravais soupçonne qu'il y a deux portées par an, l'une en juillet, l'autre en octobre. Ryeaut a attribué jusqu'à neuf petits à chacune, et Gunnerius six ou sept, mais M. Martins n'a jamais trouvé plus de cinq fœtus dans les femelles pleines qu'il a ouvertes. C'est aussi le chiffre indiqué par Linné. Le nombre des mamelles est de huit.

Cette curieuse espèce a été appelée *Lemmar* ou *Lemmus* par Olaus Magnus; *Lapin de Norwège* (*Cuniculus Norwegicus*); par Brisson; *Lemming*, par Buffon et beaucoup d'autres auteurs; *Mus Norwegicus*, par Ray, Linné, etc. Quelques mammalogistes actuels la séparent génériquement, ainsi qu'un petit nombre d'autres espèces, des véritables Campagnols; mais ses dents et son crâne sont en tout semblables à ceux de ces derniers.

On a dit que, vers le pôle, les Lemmings deviennent blancs en hiver; c'est, du moins, ce que rapporte M. Lesson, en se fondant sur le passage suivant qu'il emprunte au capitaine Ross: « Un de ces Animaux ayant été enfermé pendant quelques jours s'échappa pendant la nuit, et on le retrouva le lendemain matin sur la glace près du vaisseau; dès que l'on descendit la cage, qu'il reconnut dans la main de celui qui le soignait, il rentra immédiatement dedans. Il vécut plusieurs mois dans la chambre; mais, ayant trouvé que, comme cela a lieu pour les Lièvres apprivoisés dans de pareilles circonstances, il gardait sa fourrure d'été, je fus conduit à essayer l'effet du froid en l'exposant pendant quelques jours à la température de l'hiver. Je le plaçai en conséquence sur le tillac, dans une case. Le premier de février et le matin suivant, après avoir été exposé à une température de trente degrés au-dessous de zéro, sa fourrure sur les joues et une place sur chaque épaule sont devenues parfaitement blanches. Le jour suivant, les places sur chaque épaule s'étaient considérablement étendues, et la partie postérieure de son corps et de ses flancs s'était changée en un blanc sale. Pendant les quatre jours suivants, ce changement continua, mais lentement, et, au bout de la semaine, l'Animal était entièrement blanc, à l'exception d'une bande foncée, traversant les épaules, qui se prolongeait postérieurement en bas sur le milieu du dos, et formait une espèce de selle où la couleur n'avait pas du tout changé. Le thermomètre continua à rester entre 30° et 40° au-dessous de zéro jusqu'au 18 sans produire aucun autre changement; mais alors le pauvre Animal devint souffrant et périt de la rigueur du froid. En examinant sa peau, il parut que toutes les parties blanches de la fourrure étaient plus longues que les parties qui n'avaient pas changé, et que les bouts seuls de cette fourrure étaient blancs dans toute la partie qui excédait en longueur la fourrure de couleur foncée, et en enlevant ces bouts blancs, à l'aide de ciseaux, la peau paraissait avoir repris sa fourrure d'été foncée, mais avec un léger changement dans la couleur, et précisément de la même longueur qu'avant l'expérience. »

Le Lemming a le pouce des pieds antérieurs complètement onguiculé, ce qui lui donne cinq doigts aux membres de devant comme aux postérieurs; il a aussi les ongles plus forts que la plupart des Campagnols; ses oreilles sont plus courtes que les leurs, et il est plus fouisseur que la plupart d'entre eux. C'est ce qui l'a fait prendre pour type du petit groupe que plusieurs auteurs appellent LEMMUS, du nom qui lui appartient en propre, et sous lequel il est déjà décrit dans l'ouvrage d'Olaus Magnus. Pallas avait désigné la même division par le mot *Myodes*, et il y plaçait aussi deux autres espèces européennes, décrites dans sa *Faune de Russie*. Ce sont ses *Myodes lagurus* et *torquatus*. La première est de l'Asie centrale et des parties de l'Europe qui s'en rapprochent le plus; la seconde, est de la Russie boréale et vit sur les bords de la mer Blanche. Le *Lemmus semitricolor* de M. Nilsson, qui vit en Norwège, rentre dans la même division, et il faut également y ranger le *Mus hudsonius* de Pallas, qui habite le Labrador. Ce groupe des *Myodes* répond au genre *Lemmus* de quelques auteurs, mais on ne doit pas y rapporter le Zokor, non plus que le Sukerkan, ainsi qu'on l'a fait quelquefois.

*2. Une seconde section de Campagnols a pour type le Campagnol des champs et celui des prés. C'est la plus riche en espèces.

CAMPAGNOL DES CHAMPS (*Arvicola arvalis*). Taille de la Souris; oreilles plus longues que le poil, velues; yeux gros, proéminents; pelage d'un fauve jaunâtre mêlé de gris en dessus, blanchâtre en dessous; queue un peu plus longue que le quart du corps, unicolore, jaunâtre; pieds d'un blanc jaunâtre. C'est le *Campagnol* de Buffon et Daubenton ou le *Mus*

avalis de Linné. M. de Selys Longchamps a fait à son égard de nouvelles et intéressantes observations, et, dans ses études sur la *Micromammalogie*, il a bien fait ressortir les caractères à l'aide desquels on pouvait le reconnaître.



CAMPAGNOL DES CHAMPS, 1/2 de grand.

Ce Campagnol est un Animal commun dans presque toute l'Europe, et, malgré sa petite taille, il peut être un fléau pour les moissons, lorsque, sous l'influence de certaines circonstances, il est devenu abondant. Il établit sa demeure dans les plaines cultivées, particulièrement dans les champs de blé. En été, il coupe les tiges des céréales pour en faire tomber l'épi, qu'il dévore, et, lorsque les gerbes ont été enlevées, il s'en prend aux racines des jeunes trèfles, et il se jette ensuite sur les champs de carottes ou des autres plantes potagères; lorsque l'hiver arrive, il attaque les semailles. Quand le froid a gelé le sol, il vient se réfugier sous les meules, et il y fait de nouveaux dégâts. Quelques individus sont variés dans leurs couleurs; les uns étant noirs, d'autres entièrement blancs ou simplement blanc jaunâtre, et quelques-uns pies ou tapirés de blanc sur la couleur ordinaire. Cette espèce s'étend non-seulement en Europe, mais encore en Sibérie, jusqu'auprès de l'Obi. On assure que l'Italie est la seule partie du continent européen où on ne voit pas le vrai Campagnol des champs. Dans quelques lieux, il s'élève à une grande hauteur, et M. Schinz en a observé des individus auprès de l'hospice du Saint-Gothard, à plus de six mille pieds au-dessus du niveau de la mer; il a constaté qu'il y forme aussi des magasins qu'il remplit avec les racines du saule des Alpes.

Pendant certaines années, les Campagnols sont extrêmement nombreux dans les champs, et l'on ne peut expliquer leur présence en quantité si considérables qu'en supposant l'arrivée de nouvelles colonies de ces Animaux; d'autres fois, ils sont plus rares. Suivant M. de Selys, ce n'est guère qu'une fois ou deux en dix ans que leur nombre est extrême. Les petits Carnassiers leur donnent la chasse, aussi bien que les Oiseaux de proie et les Hérons. On en trouve quelquefois une dizaine et plus dans le jabot de la Buse, et leurs crânes, ainsi que les autres parties plus ou moins fracturées de leur squelette, se retrouvent dans les pelottes vomies par les Oiseaux de proie nocturnes, après que ceux-ci en ont extrait, par la digestion stomacale, les chairs et les sucs nutritifs. Les débris des Campagnols y sont souvent mêlés à des os de Musaraignes que ces Oiseaux ont également capturés dans les mêmes lieux.

Les grandes pluies qui inondent les terriers de ces petits Rongeurs ou dont les eaux torrentielles les emportent en les noyant en détruisent aussi beaucoup. On peut arriver artificiellement au même résultat en creusant dans les champs de simples trous dans lesquels les Campagnols ne manquent pas de se laisser tomber, et où l'on vient les tuer une ou deux fois par jour.

Aristote en signalant le tort que certaines espèces de Rats font aux moissons, avait certainement voulu désigner le Campagnol ou quelque espèce voisine et le Mulot, qui sont l'un et l'autre les ennemis de nos champs cultivés. En effet, les pertes qu'ils occasionnent sont quelquefois énormes, et personne n'a encore trouvé un bon moyen pour y mettre obstacle. On estime qu'en 1816 et 1817 celles qu'ils occasionnèrent dans le seul département de la Vendée furent évaluées à près de trois millions, et les prairies furent ravagées aussi bien que les champs.

Indépendamment de ce Campagnol, nos plaines et nos prairies en nourrissent plusieurs autres. Le soin minutieux que M. de Selys Longchamps, et, après lui, M. Gerbe ont apportés dans l'observation de ces petits Mammifères, nous permettra de donner à leur égard des détails très-précis.

LE CAMPAGNOL FAUVE (*Arvicola fulvus*, Desm.) est de la taille du Campagnol des champs; il a les oreilles externes nues et presque nulles; son pelage est d'un fauve jaunâtre clair en dessus et blanchâtre en dessous; sa queue égale la longueur du tiers du corps, et elle est jaunâtre; ses pieds sont jaunâtre clair. C'est un Animal encore peu connu et qui est même assez rare. On l'a observé en Belgique, auprès de Liège, et en France, dans les environs de Strasbourg. M. de Selys en a pris un avec des Campagnols ordinaires.

LE CAMPAGNOL INCERTAIN (*Arvicola incertus*) est signalé en Provence, dans le département du Var, et en Languedoc, aux environs de Montpellier. M. Gerbe y rapporte le Campagnol à douze paires de côtes; les Campagnols agreste et roussâtre en sont voisins.

LE CAMPAGNOL DE SELYS (*Arvicola Selysii*, Gerbe). Celui-ci est brun ferrugineux en dessus, fauve cendré pâle en dessous; a les pieds fauve cendré, les oreilles brunes et velues; sa queue est brune en dessus et fauve en dessous, et elle est terminée par un petit pinceau blanc; sa taille est à peu près égale à celle du Campagnol des champs. Cette espèce est du département des Basses-Alpes.

M. Gerbe cite aussi dans les Basses-Alpes les *Arvicola glareolus* et *Nageri* de M. Schinz.

LE CAMPAGNOL DE SAVI (*Arvicola Savii* de Selys) est encore de la taille de celui des champs; il a les oreilles externes un peu velues, mais beaucoup plus courtes que les poils qui les entourent; son pelage est gris brun en dessus et cendré en dessous; sa queue est un peu plus courte que le tiers du corps, bicolore, brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous; ses pieds sont d'un cendré clair; enfin il a quatorze paires de côtes. C'est une espèce répandue en Italie; elle est quelquefois très-abondante, et le prince Ch. Bonaparte dit qu'en une seule saison il en fut tué onze mille individus dans une seule ferme des États-Romains. Elle aime les lieux secs, se creuse deux ou trois courtes galeries, plaçant séparément son nid et son magasin qu'elle remplit de céréales ou de fèves.

LE CAMPAGNOL SOUTERRAIN (*Arvicola subterraneus*, Selys). Il a été premièrement distingué par M. Baillon, d'Abbeville, sous le nom d'*Arvicola pratensis*; mais cette dénomination n'a pu être conservée parce qu'elle avait déjà été employée pour une espèce différente vivant dans l'Amérique septentrionale. Voici le résumé de ses caractères:

Taille un peu moins forte que celle du Campagnol des champs; oreilles un peu plus courtes que la longueur des poils, presque nues; yeux très-petits; pelage d'un gris noirâtre en dessus, cendré ou blanchâtre sur l'abdomen seulement; queue de la longueur du tiers du corps, bicolore, noirâtre en dessus, blanche en dessous; pieds cendré foncé; treize paires de côtes.

Il habite la Belgique et la Picardie, dans les prairies humides, mais jamais dans les

champs. Sa nourriture consiste principalement en céleri, en carottes, en artichauts, et il cause de grands ravages dans les jardins maraichers. Il est plus souterrain que les espèces voisines, et il ne multiplie pas autant que les *Arvicola arvalis* et *Savii*. Il mange aussi les racines du grand liseron. M. Gerbe a constaté sa présence dans les environs de Paris, à Meudon.

Le CAMPAGNOL SOCIAL (*Arvicola socialis*), nommé aussi *Compagnon* par Vicq-d'Azyr, est le même Animal que le *Mus socialis* de Pallas. Sa taille égale celle des précédents; ses oreilles sont larges et presque nues; son pelage est très-doux, d'un cendré pâle en dessus, blanc en dessous et sur les pieds; sa queue, un peu plus courte que le quart du corps, est blanchâtre; il a douze paires de côtes et cinq vertèbres lombaires.

Il habite les déserts situés entre le Volga et le Jaik, préfère les lieux couverts d'herbes, se nourrit de racines des diverses plantes et de bulbes, principalement de ceux des tulipes dont il remplit ses magasins.

Le CAMPAGNOL AGRESTE (*Arvicola agrestis*), répondant au *Mus agrestis* de Linné. Il est plus fort que l'*Arvicola arvalis*; ses oreilles sont cachées par les poils; son pelage est brun foncé en dessus et rappelle celui du Rat d'eau; ses pieds sont cendrés et velus; enfin sa queue, moins longue que celle de l'*A. rubidus*, est semblable, pour la couleur, à celle de ce dernier. On le connaissait en Suède. M. de Sélvs l'a retrouvé en Belgique et en Picardie. Ceux de cette province ont servi à l'établissement de son *Arvicola Baillonii*, qui doit être supprimé. L'*Arvicola neglecta*, signalé en Écosse par M. Thompson, et l'*A. arenicola* de la Hollande qui a été décrit par M. de Sélvs, sont aussi, d'après les nouvelles recherches de ce dernier naturaliste, des *Arvicola agrestis*.

Le CAMPAGNOL ÉCONOME (*Arvicola œconomus*), ou le *Mus œconomus* de Pallas et le *Fégoule* de Vicq-d'Azyr. Il est un peu plus fort que l'*Arvicola arvalis*; ses oreilles sont nues et beaucoup plus courtes que les poils de la tête; son pelage est gris foncé en dessus, un peu jaunâtre sur les côtés, blanchâtre en dessous; sa queue égale à peine le quart du corps; elle est poilue et bicolore, noire en dessus, blanche en dessous; les pieds sont gris, et il a quatorze paire de côtes.

On a quelquefois attribué à cette espèce certains Campagnols de l'Europe occidentale; mais elle ne paraît exister que dans les contrées voisines de l'Oural, et c'est surtout en Sibérie qu'elle est abondante. Son nom d'*Économe* lui vient de ce qu'elle amasse de grandes provisions dans ses terriers; elle est également voyageuse, et dans ses migrations elle marche par grandes troupes, en se dirigeant toujours suivant une ligne droite. M. de Sélvs a montré que les prétendus Économés de l'Europe occidentale devaient être rapportés aux espèces dont nous avons déjà parlé et non à l'*Économe* véritable.

Le CAMPAGNOL A DOUZE CÔTES (*Arvicola duodecim costatus*, Sélvs) n'est connu que par son squelette qui montre douze paires de côtes et six vertèbres lombaires; sa taille est celle de l'*Arvicola arvalis*, et sa queue est un peu plus longue que le tiers du corps. Des deux individus observés par M. de Sélvs, l'un avait été pris aux environs de Montpellier, par Olivier, et l'autre auprès de Genève. M. Gerbe considère que cette espèce ne diffère pas de l'*Arvicola incertus*.

CAMPAGNOL ROUSSATRE (*Arvicola rubidus*, Baillon). Également grand comme l'*Arvicola arvalis*; oreilles plus grandes que les poils, velues; yeux gros, proéminents; pelage d'un roux rubigineux en dessus, cendré sur les côtés, blanchâtre en dessous; queue un peu plus longue que la moitié du corps, bicolore, noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; pieds blanchâtres; treize paires de côtes.

Ce Campagnol habite les bois humides et il creuse sa retraite sur le bord des petits ruisseaux. On a constaté sa présence en Angleterre et sur une grande partie de l'Europe centrale. M. de Sélvs fait remarquer que son aire d'habitation paraît bornée au nord par le Danemark, au sud par la Loire, les environs de Lyon, et le midi de l'Allemagne, à l'est par l'Oural. Cette espèce a aussi reçu le nom d'*Hypudæus hercynicus* (Mehlis).

CAMPAGNOL A QUEUE BLANCHE (*Arvicola leucurus*, Gerbe). Taille plus forte que celle de l'*Arvicola arvalis*; oreilles plus grandes que les poils, velues au sommet; pelage cendré fauve en dessus, blanc en dessous; queue blanche plus longue que la moitié du corps; pieds blancs ou blanchâtres; treize vertèbres dorsales.

De Barcelonnette (Basses-Alpes), où il est connu sous le nom de Rat de montagne. M. Gerbe distingue cette espèce de l'*Arvicola nivalis*, dont elle paraît, dans tous les cas, très-voisine; il nous apprend qu'on la rencontre le plus ordinairement à quinze cents mètres environ au-dessus du niveau de la mer; elle s'élève même jusqu'à la hauteur de deux mille mètres. Toutefois, elle est loin d'être confinée dans des zones aussi froides: on la trouve aussi dans des vallées dont l'altitude n'est que de douze cents mètres. Elle paraît s'établir de préférence dans des trous de murs ou de rochers et dans des tas de pierres. Dans les montagnes, les granges et les chalets sont sa demeure habituelle, et pendant l'hiver elle y trouve un abri dans le foin qu'on y entasse.

CAMPAGNOL DES NEIGES (*Arvicola nivalis*, Martins). Un peu plus grand que l'*Arvicola arvalis*; oreilles arrondies plus longues que les poils de la tête; yeux médiocres; pelage gris noirâtre devenant bientôt gris cendré lorsque l'animal est empaillé, un peu lavé de fauve sur les flanes, gris cendré clair sur le ventre avec des macules noires et blanches; queue plus longue que la moitié du corps, à poils blancs; treize vertèbres dorsales.

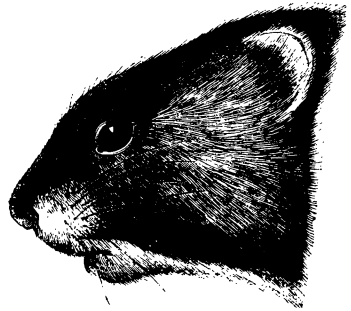
MM. Bravais et Martins ont découvert ce Campagnol sur le Faulhorn, montagne de la Suisse, qui s'élève à 2,683 mètres. Il mange les pousses et les pétales du *Geum reptans* et du *Geum montanum*: quelques individus se sont établis dans l'intérieur de l'auberge qui est sur le Faulhorn.

3. D'autres Campagnols ont la queue encore plus longue et au moins égale à la moitié du corps; leurs pieds sont plus ou moins écailleux, et ils n'ont qu'un rudiment de pouce aux membres antérieurs. Ce sont des animaux plus ou moins aquatiques.

CAMPAGNOL SCHERMAUS (*Arvicola terrestris*). Il a été décrit par Hermann, de Strasbourg, d'après des sujets recueillis dans les environs de cette ville. On le signale en France, en Suisse et en Allemagne dans les vallées du Rhin; il habite les prairies situées au bord des eaux, mais n'est pas aussi aquatique que le Campagnol amphibie, ce qui lui a fait donner par opposition le nom spécifique de *Terrestre*. Voici comment M. de Sélys le caractérise:

Taille d'un quart moindre que celle de l'Amphibie; pelage d'un brun plus ou moins jaunâtre en dessus, jaunâtre sur les côtés et cendré glacé de jaunâtre sur l'abdomen; queue brune en dessus, plus pâle en dessous, un peu plus longue que le tiers du corps.

Le CAMPAGNOL AMPHIBIE (*Arvicola amphibius*) est le *Rat d'eau* de Buffon et le *Mus amphibius* ou *aquaticus* des nomenclateurs du dernier siècle. Il a la taille du Rat noir, mais il est facile à en distinguer, même extérieurement, par sa tête plus large, son pelage brun roux et sa queue seulement un peu plus longue que la moitié du corps. Sa longueur est de 0,15 environ pour la tête et le tronc et de 0,07 ou 0,08 pour la queue. Son pelage est doux, assez épais, d'un brun terreux ou ferrugineux en dessus, un peu roussâtre sur les côtés et cendré foncé en dessous; les pattes ont un épiderme écailleux et il en est de même de la queue; mais les écailles qu'on y voit sont petites et en partie recouvertes par des poils courts; ceux de la queue qui sont roux noirâtre sont un peu roides. Il aime l'eau et nage très-bien, mais il n'a pas les pieds palmés. On le rencontre auprès des grands cours d'eau, ainsi que sur le bord des petites rivières et des lacs; il y en a aussi dans les étangs salés qui avoisinent la mer. Le Campagnol amphibie ou Rat d'eau fait deux portées par an, chacune de six ou huit petits.



CAMPAGNOL SCHERMAUS, grand, nat.

Le CAMPAGNOL DESTRUCTEUR (*Arvicola destructor*, Savi) est grand comme le Rat d'eau et il en diffère assez peu. On lui donne cependant pour caractère d'avoir le dessous du corps et des pieds d'un cendré blanchâtre presque uniforme. M. de Sélys considère que c'est bien une espèce distincte. Ce Campagnol vit en Italie, et aussi, d'après M. Gerbe, dans le département des Basses-Alpes; c'est le même que l'*Arvicola Musignani* de M. de Sélys. Son nom d'espèce rappelle les dommages qu'il occasionne et les obstacles qu'il a opposés aux travaux entrepris en Toscane pour le desséchement des maremmes. On lui reproche surtout de manger les racines des plantes que l'on cherche à propager sur les digues pour les raffermir et encore de percer celles-ci de part en part lorsqu'il construit ses galeries; ce qui laisse échapper les eaux qu'on cherchait à retenir. En Toscane, pendant les années 1837 et 1838, les Campagnols destructeurs ayant été chassés de leurs retraites par des inondations, se répandirent dans les plaines voisines qu'ils ravagèrent. M. Savi assure qu'ils firent alors périr les quatre cinquièmes de la récolte.

CAMPAGNOL MONTAGNARD (*Arvicola monticola*, Sélys) de la même grandeur que l'*Arvicola amphibius*, a le pelage d'un gris jaunâtre mélangé de jaune pâle sur les côtés, cendré blanchâtre en dessous et sur les pieds; queue cendré clair, un peu plus courte que la moitié du corps.

Cet Animal, qu'on a souvent confondu avec le Shermaus, et qui a aussi une grande ressemblance avec l'Amphibie, habite les Pyrénées. On le trouve, en particulier, dans le département des Hautes-Pyrénées.

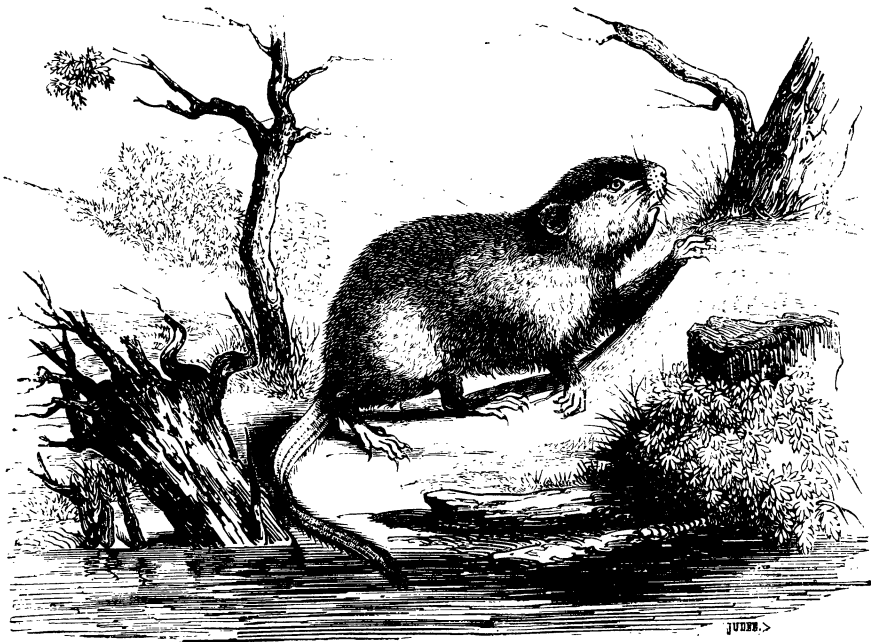
Nous rappellerons ici qu'il y a également des Campagnols dans l'Amérique septentrionale, mais sans donner la description des espèces que l'on distingue parmi eux. Tels sont les *Arvicola riparius*, *Pensylvanicus*, *xanthognathus*, *Noveboracensis*, *borealis*, *trimucronatus*, *Hudsonius*, etc.

GENRE ONDATRA (*Ondatra*, Lacépède). L'espèce type de ce genre habite l'Amérique septentrionale, comme les derniers Campagnols qui viennent d'être nommés, et, quoiqu'on l'ait souvent éloignée de ces Animaux dans la classification, c'est dans la même division et auprès d'eux qu'elle doit prendre rang. Cependant Linné en faisait une espèce de Castor; Brisson était moins loin de la vérité lorsqu'il l'attribuait au genre Rat, sous le nom de *Rat musqué*; mais, quoique sa manière de voir fût préférable à celle des naturalistes modernes, qui ont encore associé l'Ondatra au Castor, et même au Myopotame et à l'Hydromys, elle doit être modifiée si l'on veut se faire une idée exacte des affinités zoologiques de l'Animal qui en est l'objet. Celui-ci n'est point un Castor, quoiqu'il vive dans l'eau, à la manière des Rongeurs de ce nom, car son crâne, son système dentaire, sa queue même l'en éloignent notablement. Ce n'est pas non plus un Rat véritable, puisqu'il n'a point les dents molaires conformées comme celles des espèces auxquelles ce nom convient, et il n'a pas davantage de véritables affinités avec le Myopotame, qui approche au contraire notablement des Capromys et des Plagiodontes. Ses dents molaires sont en même nombre que celles des Campagnols; elles ont la même forme caractéristique que chez ces derniers, et, si on les avait connues avant les parties extérieures de l'Animal, on n'aurait certainement pas manqué de conclure qu'elles proviennent de quelque espèce de Campagnol plus grosse que les autres.

L'Ondatra est aquatique et, comme il l'est plus complètement que les Campagnols amphibies, dont nous avons parlé plus haut, il présente aussi dans ses caractères extérieurs certaines modifications qu'on n'observe pas chez ceux-ci. C'est ainsi que ses pattes de derrière sont palmées et qu'elles ont leurs doigts liés au moyen de soies rigides dirigées en dehors. C'est aussi pour le même motif que sa queue est longue, écaillée et comprimée comme une rame dans toute sa longueur. Sous le double rapport de la conformation de ses pieds et de sa queue, l'Ondatra répète donc parmi les Campagnols la même forme générique que les Desmaus parmi les insectivores les plus voisins des Musaraignes; son museau a cependant une apparence semblable à celui des Campagnols ordinaires. Sarrasin a donné, en 1725, dans les

Mémoires de l'Académie des sciences de Paris, un bon travail sur cette curieuse espèce, qu'il appelle *Rat musqué*, comme l'a fait depuis Brisson. C'est Buffon qui a fait prévaloir le mot *Ondatra*. L'Ondatra a été inscrit dans le catalogue méthodique sous les noms de *Castor zibethicus* (Linné) ou de *Mus zibethicus* (Gmelin).

ONDATRA MUSQUÉ (*Ondatra zibethica*). Telle est la dénomination par laquelle on doit indiquer l'Ondatra dans les ouvrages actuels. Cet Animal est un peu plus gros que le Surmulot; son apparence extérieure rappelle davantage celle du Campagnol amphibie, quoiqu'il ait la queue et les pattes différemment conformées. Son pelage est brun teinté de roux en dessus et cendré en dessous; les poils qui le composent sont de deux sortes, comme chez le Castor, la Loutre et la plupart des autres Mammifères fluviaux; les uns plus longs sont soyeux et ils donnent au pelage son apparence générale; les autres plus courts, plus doux, constituent à la base des premiers un duvet moelleux qui fait des peaux d'Ondatra une fourrure très-chaude; malheureusement cette fourrure conserve toujours plus ou moins l'odeur du musc qu'elle doit à une sécrétion particulière versée auprès des organes générateurs des Ondatras, aussi bien dans le sexe femelle que dans le sexe mâle. Cette sécrétion acquiert même à l'époque des amours une intensité toute particulière.



ONDATRA MUSQUÉ, 1/5 de grand.

Les Canadiens disent que l'Ondatra est le frère cadet du Castor, expression qui renferme bien compte des analogies que ces deux Animaux ont entre eux dans leur manière de vivre, en même temps qu'elle rappelle l'infériorité du premier par rapport au second. Comme le Castor, l'Ondatra vit dans les lacs de l'Amérique septentrionale ou dans les cours d'eau de cette partie du monde; comme lui, il forme des sociétés et construit des huttes; mais il est toujours plus faible que le Castor, et ses demeures sont aussi moins étendues: ce sont des espèces de dômes dont l'intérieur a environ deux pieds de diamètre. Les Ondatras n'élevaient pas de digues pour maintenir à une élévation constante les eaux auprès desquelles ils ont établi leurs domiciles, mais ils ménagent sous leurs dômes des espèces de gradins qui leur permettent

de s'élever eux-mêmes ou de descendre à mesure que le niveau change. Plusieurs Ondatras vivent sous chacune de ces petites huttes, principalement en automne et pendant l'hiver; car au printemps ils s'en éloignent et vont, comme certains Castors, dans les terres dont la végétation leur procure alors une nourriture abondante. Les femelles pleines reviennent les premières aux constructions; elles ont six petits à chaque portée; leurs mamelles sont également au nombre de six.

Les matériaux que les Ondatras emploient pour élever leurs demeures consistent principalement en joncs; ils les enfoncent en terre comme des pilotis, les tressent ensuite avec régularité et les enduisent de terre glaise; ils en font ainsi une espèce de muraille de quatre à six pouces d'épaisseur qu'ils protègent en outre par un revêtement de joncs enlacés, ayant jusqu'à huit pouces; la grandeur des cabanes n'est pas toujours la même. Dans certains lieux on les voit en grand nombre et on les a comparées à des villages en miniature qui auraient des Ondatras pour habitants. Elles sont établies sur le bord d'un lac ou près d'une rivière sans escarpement et communiquent avec l'eau par des galeries qui ne peuvent servir qu'aux Ondatras, car les Animaux de cette espèce peuvent seuls y passer. Les Carnassiers ordinaires tels que les Visons, les Martes, etc., craignent trop l'eau pour s'y introduire, et les Loutres qui vivent dans l'eau à la manière des Ondatras et qui leur donnent la chasse sont trop grosses pour y entrer.

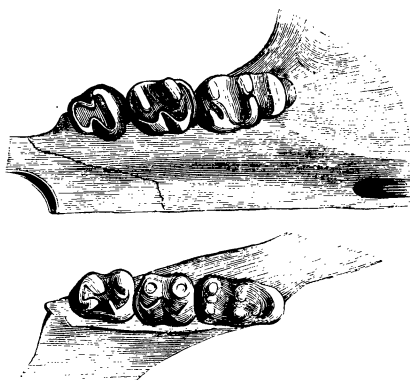
2° *Muriens qui se rapprochent des véritables Rats.*

GENRE CRICET (*Cricetus*, G. Cuvier). Le Hamster et quelques espèces qui lui ressemblent sont au nombre des Muriens que l'on a séparés génériquement des Rats proprement dits. L'apparence extérieure de ces Animaux, la faible longueur de leur queue, une forme de crâne un peu différente de celle de la Souris ou du Mulot, enfin la disposition particulière des dents molaires, dont la première paire a six tubercules régulièrement disposés sur trois rangs, sont les principaux caractères que l'on puisse assigner aux Cricets.

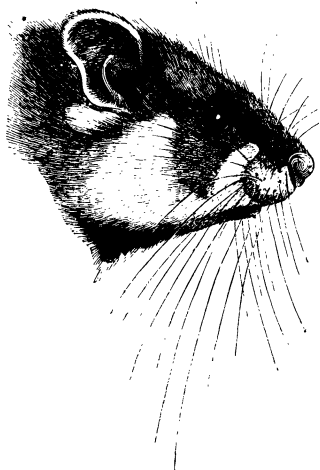
Le CRICET HAMSTER (*Cricetus frumentarius*, Pallas), qui sert de type à cette petite division, est un Animal de l'Europe tempérée. On le trouve depuis l'Alsace et la Belgique jusqu'aux monts Ourals, mais il ne se rencontre ni en Italie, ni en Espagne, et en France on ne le voit qu'aux environs de Strasbourg. En Belgique, il habite surtout la province de Liège. Cependant il était autrefois plus répandu, et certains terrains peu anciens, soit des environs de Paris, soit de la Limagne, en renferment des débris fossiles.

Le Hamster est à peu près gros comme le Rat noir, mais il est plus trapu, et sa queue, qui est bien plus courte, est garnie de petits poils; ses couleurs sont un mélange de gris roussâtre en dessus, de noir en dessous et sur les parties inférieures des flancs avec trois grandes taches jaunâtres irrégulières et latérales, une tache blanche sous la gorge et une autre en arrière et en avant de chaque épaule.

Ces Animaux ont quelquefois reçu le nom de *Marmottes d'Allemagne* ou de *Strasbourg*, de *Cochon de seigle*, etc. Ils vivent de racines, d'herbes, de fruits, et plus particulièrement de grains qu'ils récoltent dans les champs cultivés et qu'ils entassent en quantités plus ou moins considérables



DENTS DE HAMSTER, 1/1 de grand.



HAMSTER, 2/3 de grand.

1^{re} PARTIE.

dans leurs terriers ; ils ne dédaignent pas non plus les matières animales et leurs molaires indiquent en effet des appétits omnivores. Chacun a son terrier dont la forme est différente pour les mâles et pour les femelles : il y a sept ou huit issues à celui des femelles, et le plus souvent deux seulement à celui des mâles. Les chambres y sont multiples, et c'est dans l'une d'elles que les Hamsters amassent leurs provisions, principalement du froment, du seigle, des fèves, des pois, de la vesce, des graines de lin, etc. Il n'est pas rare d'en trouver jusqu'à cent kilos dans le même trou. Pour y arriver il faut creuser à deux ou trois pieds au-dessous de la surface du sol ; leur communication avec l'extérieur a lieu par deux galeries, dont une oblique et l'autre perpendiculaire. La première de ces galeries est le chemin que suivent habituellement les Hamsters, la seconde leur sert dans les cas d'alerte.



HAMSTER d'Alsace, 1/3 de grand.

Pendant l'hiver le Hamster s'enferme dans sa demeure, il y vit aux dépens des provisions qu'il a ramassées ; il devient fort gras. Si le froid est rigoureux, il s'endort à la manière des Animaux hibernants. Les femelles font plusieurs portées par an, et à chaque fois elles mettent bas de six à douze petits ; après un assez court allaitement ceux-ci les quittent et s'en vont ailleurs vivre de leurs propres ressources.

Les Hamsters sont fort nuisibles ; aussi dans les lieux où ils abondent leur fait-on une chasse active, autant pour les détruire que pour reprendre les céréales qu'ils ont accumulées dans leurs souterrains. On rapporte que, dans les environs de Gotha, ils sont si multipliés qu'on en tua dans une seule année près de quatre-vingt mille. La terre massée auprès de l'entrée oblique de leurs habitations sert à les faire découvrir.

On rapproche du Hamster quelques autres espèces de Muriers propres à l'Europe, à l'Asie et même à l'Amérique septentrionale. Celles que l'on rencontre dans le premier de ces continents en habitent les parties centrales et orientales : la France n'en possède aucune. Ce sont les *Cricetus arenarius*, *Phœus* et *Accedula*, dont Pallas a donné la description, et le *Cricetus nigricans* publié par M. Brandt.

Quelques espèces fossiles observées en France dans des terrains d'époque miocène, ressemblent aux Hamsters par la forme de leurs dents ; j'en ai figuré qui proviennent des départements du Gers, de l'Allier et du Puy-de-Dôme (*Zool. et Pol. franç.*). M. Lartet avait donné à celles des terrains du Gers le nom générique de CRICETODON.

GENRE GERBILLE (*Gerbillus*, Desmarest). On en cite plus de vingt espèces, toutes de l'ancien continent et qui se font remarquer par l'élégance de leurs formes, par l'allongement de leurs pattes postérieures et de leur queue, par la légèreté de leurs allures, et enfin par la forme de leurs dents. Elles n'ont que douze molaires en tout, comme la plupart des Rongeurs appartenant à la tribu des Muriens, mais ces dents n'ont qu'une seule ellipse transversale à chaque colline et les incisives supérieures sont marquées en avant d'un sillon longitudinal. Quoi qu'il en soit, les Gerbilles sont bien des Muriens véritables, et elles n'ont de commun avec les Gerboises qu'une certaine conformité dans les habitudes et une aptitude presque égale pour le saut.

Les Gerbilles vivent en Afrique, en Asie et dans les parties orientales de l'Europe; il n'y a en Amérique aucun Animal appartenant réellement à cette division. Plusieurs de leurs espèces recherchent les lieux où l'on cultive les céréales. Toutes se retirent dans des terriers où elles placent quelques provisions; elles ne sortent guère pendant le jour, néanmoins leur pelage est toujours plus ou moins fauve en dessus. Leur taille varie depuis celle du Rat noir ou même du Surmulot jusqu'à celle du Mulot et du Rat nain.

La GERBILLE DU TAMARIS (*Gerbillus tamariscinus*), dont on doit la première description à Pallas, a le pelage gris jaunâtre en dessus et blanc en dessous; son corps a dix-huit centimètres, sa queue est un peu moindre. Elle habite les côtes méridionales de la mer Caspienne, dans les endroits déserts et dont le sol ainsi que les végétaux sont plus ou moins imprégnés de sel; ce sont ces végétaux qui constituent sa principale nourriture.

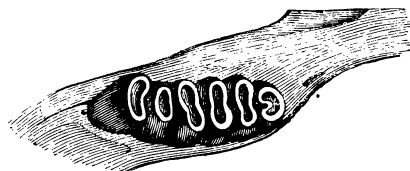
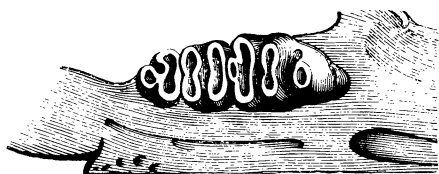
La GERBILLE DU MIDI (*Gerbillus meridianus*) répond aux *Mus meridianus* et *longipes* de Pallas. Elle est aussi de la Russie méridionale.

La GERBILLE OPIME (*Gerbillus opimus*) a été distinguée plus récemment par M. Lichtenstein: c'est encore une espèce européenne. On la trouve vers l'embouchure de l'Oural, et par conséquent dans la région de l'Europe la plus voisine de la mer Caspienne; ce qui est aussi le cas des deux espèces précédentes. Comme elles elle s'étend sans doute en Asie, et ce continent fournit en outre plusieurs autres Rongeurs du même genre.

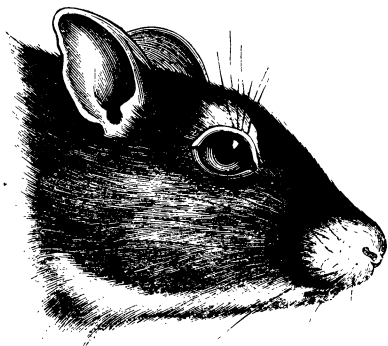
La GERBILLE OTARIE (*Gerbillus otarius*, F. Cuv.) a été découverte dans l'Inde par M. E. Verreaux. Elle est facile à reconnaître à sa taille analogue à celle du Mulot, à la moindre longueur de sa queue et à la grandeur de ses oreilles; ses couleurs sont analogues à celles des autres espèces.

La GERBILLE HÉRINE (*Gerbillus indicus*, F. Cuvier) est particulière à l'Inde. Son pelage est gris fauve, irrégulièrement mêlé de noir sur les parties supérieures; sa tête est d'une teinte plus pâle que le corps, et le pinceau qui termine sa queue est presque noir; toutes les parties inférieures sont blanches.

L'Hérine approche des champs cultivés et elle se creuse, auprès des champs d'orge et de blé, des terriers où elle établit de vastes magasins; elle y entasse des épis de blé qu'elle a soin de ne couper qu'au moment où ils sont assez mûrs pour être facilement

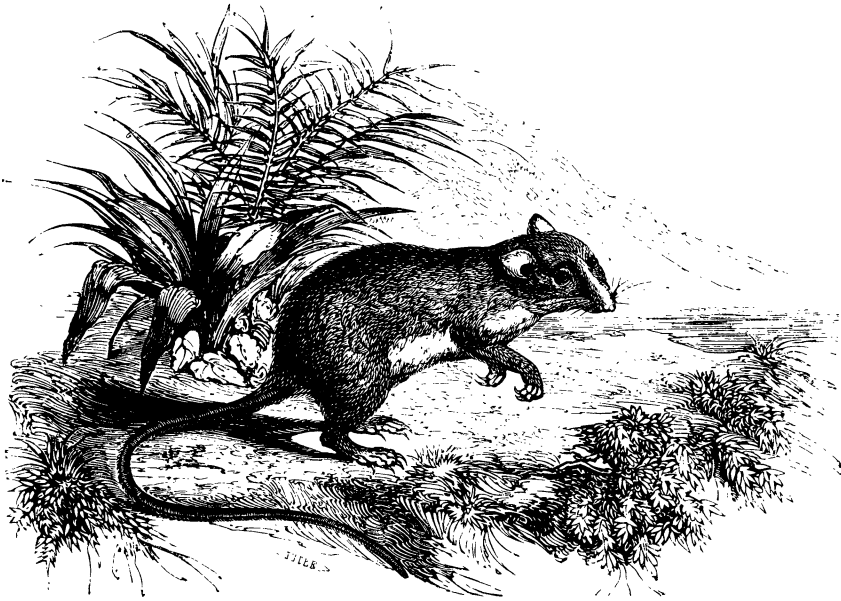


DENTS DE GERBILLE, 4/1 de grand.



GERBILLE HÉRINE, grand. nat.

conservés, et elle ferme soigneusement ces magasins pour y avoir recours lorsque la campagne sera presque nue et que les ressources du canton qu'elle habite seront épuisées. Comme plusieurs de ses congénères, cet Animal répand une odeur désagréable.



GERBILLE HÉRINE, 1/3 de grand.

La GERBILLE ÉGYPTIENNE (*Gerbillus aegyptius*, Desm.) n'est pas plus grande que l'Otarie. La forme de ses dents et celle de son crâne peuvent surtout servir à la faire reconnaître. C'est le *Dipus gerbillus* signalé par Olivier dans son *Voyage dans l'empire ottoman*.

La GERBILLE DES PYRAMIDES (*Gerbillus pyramidum*, F. Cuv.) est aussi d'Égypte, d'où elle a été rapportée par E. Geoffroy.

La GERBILLE DE BURTON (*Gerbillus Burtoni*, F. Cuv.) est du Darfour, et l'on en cite quelques autres dans les régions orientales de l'Afrique.

La GERBILLE PYGARGUE (*Gerbillus pygargus*, F. Cuv.) est non-seulement de la haute Égypte, mais aussi du Sénégal.

La GERBILLE A QUEUE COURTE (*Gerbillus brevicaudatus*, F. Cuv.) a été envoyée du Cap par M. J. Verreaux. C'est aussi dans l'Afrique australe que l'on trouve la GERBILLE AFRICAINE (*Gerbillus afer* de M. Gray ou *Meriones Schlegelii* de M. Smuts.)

D'autres ont encore été signalées en Afrique et portent dans les ouvrages de Mammalogie des noms différents de ceux que nous venons de mentionner, mais elles sont en général moins bien connues; cependant les mêmes doutes n'existent pas au sujet de la GERBILLE DE SHAW (*Gerbillus Shawii* de MM. Duvernoy et Lereboullet). Celle-ci est plutôt grise que rousse; elle est en même temps nuancée de brun foncé ou de noirâtre; sa taille approche de celle du Rat ordinaire. Il en a été recueilli des exemplaires dans la province de Constantine, par MM. Rozet et Guyon. Shaw l'avait déjà signalée dans son *Voyage en Barbarie*, sous le nom de *Jird*. M. Maurice Wagner en parle de nouveau dans son *Voyage en Algérie*, sous le nom de *Meriones robustus*. Il l'a vue à Oran, à Mostaganem et à Biscara.

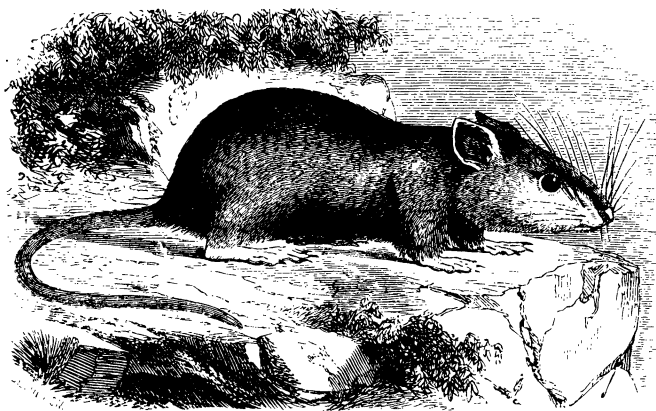
Les contrées les plus méridionales de l'Algérie, et en particulier celles qui dépendent de la région saharienne, nourrissent d'autres Gerbilles plus semblables à celles de l'Égypte ou du Sénégal que ne l'est la Gerbille de Shaw, et qu'il serait intéressant de comparer avec celles de ces deux pays, comme on l'a fait pour les Reptiles du sud de la région barbaresque. J'en

ai vu il y a plusieurs années dans la collection que M. Zill, alors résidant à Constantine, avait formée pendant ses excursions à Souf et à Tuggurth.

On peut placer auprès des Gerbilles l'espèce type du genre PSAMMOMYS de M. Ruppel, ou le PSAMMOMYS OBÈSE (*Psammomys obesus*, Ruppel). C'est un Murien à peu près grand comme le Surmulot et qui semble constituer la transition entre les Campagnols et le genre qui vient de nous occuper. Il est d'Égypte et d'Arabie. L'Afrique a encore fourni quelques autres Rongeurs plus ou moins voisins des Rats ou des Gerbilles, que l'on a aussi distingués génériquement des uns et des autres.

GENRE SMINTHUS (*Sminthus*). Je laisserai auprès des Gerbilles un petit genre de Muriens que M. Nathusius a distingué, il y a quelques années, pour y placer une espèce un peu moins grande que la Souris, ayant, à peu de chose près, la même apparence qu'elle, et dont le principal caractère consiste dans la présence, en avant des trois paires supérieures de dents molaires, d'une petite dent de même sorte, mais plus petite, qui rappelle la molaire supplémentaire que l'on voit si fréquemment chez les Sciuridés. (*Voir la figure, page 268.*)

Cette espèce est le SMINTHUS LORIGÈRE (*Sminthus loriger*) sur lequel M. Nordmann a donné de nouveaux détails dans sa *Faune pontique*. Elle est propre à la Crimée. Son pelage, qui est gris brun entremêlé de poils jaunes en dessus, passe au roux sur les côtés; une bande noire s'étend depuis le milieu du dos jusqu'à la queue.



SMINTHUS LORIGÈRE, grand. nat.

M. Nilsson rapporte au même genre le *Mus betulinus* de Pallas, observé en Scandinavie et dans la Russie septentrionale. Celui-ci est fauve, et il porte également une bande noire sur le dos; il s'engourdit, comme les Loirs, pendant la mauvaise saison.

GENRE MÉRIONE (*Meriones*, G. Cuvier). L'unique espèce qu'il comprend a les dents en même nombre que le Sminthus, et, par conséquent, $\frac{4}{5}$ molaires; mais celles-ci forment des replis obliques, ce qui les fait ressembler aux molaires des Gerbilles. Dans le *Prodrome* d'Illiger, le nom de *Mérione* a une signification plus étendue que celle qui lui a été conservée par F. Cuvier, et il est synonyme de Gerbille; aussi Wagler donne-t-il un autre nom au genre dont nous parlons ici: il l'appelle *Jaculus*.

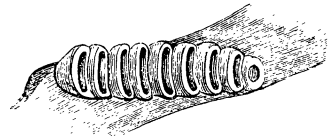
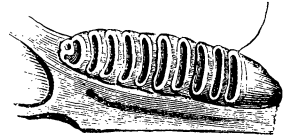
La MÉRIONE DU CANADA (*Meriones Canadensis*), nommée *Dipus Canadensis* par Davies et *Canadian Gerbo* par Shaw, n'est pas supérieure à la Souris par ses dimensions, mais elle a les pattes plus longues et le corps plus élancé. C'est un Animal agile, excepté quand il fait froid; alors il se roule en boule et s'engourdit; il habite les prairies aussi bien que les lieux boisés.

Les deux genres qui suivent n'ont que trois paires de molaires comme le plus grand

nombre de Muriens, mais la forme de leur couronne est assez singulière; ce sont les *Otomys* et les *Phléomys*.

GENRE OTOMYS (*Otomys*, Fr. Cuvier). Ce genre a aussi reçu de M. Brandt la dénomination d'*Euryotis*; il comprend trois espèces propres à l'Afrique australe, et une quatrième de Nubie. Toutes les quatre ont la physionomie extérieure des Rats; mais leurs oreilles sont plus amples que celles des Rats ordinaires, et leur queue est un peu moins longue; elles ont les dents molaires encore plus différentes, chacune d'elles étant composée de deux ou trois lamelles elliptiques dont les supérieures ont le bord postérieur et les inférieures le bord antérieur un peu excavés. Cette disposition rappelle la forme caractéristique des dents des Chinchillas, mais il n'y a ici que trois paires de molaires en haut et en bas, tandis que chez ces derniers leur nombre est de quatre.

L'OTOMYS CAFRE (*Otomys unisulcatus*, F. Cuvier) a les incisives supérieures sillonnées en avant par une forte cannelure; son pelage, qui est gris fauve en dessus, redevient gris blanchâtre sur les flancs et en dessous; les poils qui le composent sont doux et bien fournis; le corps a 0,16 de long, et la queue 0,07. Cette espèce a été découverte au Cap par Delalande.



DENTS D'OTOMYS, 3/1 de grand.



OTOMYS CAFRE, 1/3 de grand.

L'OTOMYS NAMAQUOIS (*Otomys bisulcatus*, F. Cuvier) est un peu plus petit; il a les parties supérieures d'un gris brun très-foncé et les inférieures gris clair; ses incisives inférieures ont un sillon aussi bien que les supérieures.

M. A. Smith a décrit la troisième espèce de ce genre sous le nom d'*Euryotis Brandtii*. Celles auxquelles il donne les noms d'*Otomys typicus* et *albicaudatus* paraissent être d'un autre sous-genre que les véritables *Otomys* de F. Cuvier.

Les caractères distinctifs de l'espèce nubienne ne nous sont pas connus.

GENRE PHLÉOMYS (*Phléomys*, Waterhouse). Les *Phléomys*, dont on ne connaît qu'une seule espèce, sont des Rongeurs assez différents des Rats par leur apparence exté-

rieure et que l'on serait tenté de rapprocher des *Capromys* dont il a été question plus haut. Ils ont cependant l'organisation des Muridés, et le principal caractère qui les distingue des autres Animaux de cette tribu consiste dans la forme de leurs dents molaires, qui tiennent même un peu de celles des Gerbilles, l'émail formant à leur couronne des ovales ou ellipses bien séparées les uns des autres. La première molaire supérieure en a trois, et les deux suivantes deux seulement; à la mâchoire inférieure, la première et la seconde en ont trois, et la dernière deux. Le Rat perchal montre déjà la trace de cette disposition.

J'ai donné dans la partie zoologique du Voyage de *la Bonite* de nouveaux détails sur les caractères anatomiques et sur les affinités zoologiques des *Phléomys*.

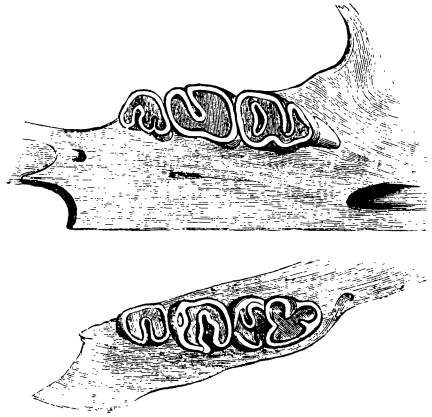
Le *PHLÉOMYS DE CUMING* (*Phléomys Cumingii*, Waterhouse) est un Animal de l'île Luçon, qui fait partie de l'Archipel des Philippines. Les deux exemplaires que nous en avons étudiés ont été pris par M. de la Gironnière sur les montagnes, dans la province de Nueva-Exoica, à quarante ou cinquante lieues de Manille. L'espèce n'y est pas commune, et, dans l'espace de dix ans, M. de la Gironnière n'a pu s'en procurer que ces deux exemplaires, qui sont aujourd'hui conservés au Muséum; c'est aussi dans l'île Luçon que M. Cuming a trouvé le *Phléomys* qu'il a rapporté en Angleterre. Les Négritos appellent ces gros Rats *Parout*. Ce sont des Animaux assez vigoureux pour résister aux Chiens, et l'un de ceux de M. de la Gironnière en avait blessé un en se défendant. Cependant ils sont susceptibles d'être apprivoisés.



PHLÉOMYS DE CUMING, 1/5 de grand.

D'après les renseignements recueillis par M. Cuming, les Phléomys se nourrissent d'écorces, et c'est même cette particularité qui leur a valu le nom générique qu'ils ont reçu de M. Waterhouse. M. de la Gironnière assure qu'ils mangent aussi des racines et des jeunes pousses ils ne terrent pas.

GENRE RAT (*Mus*, Linné). Quoique ce genre ait beaucoup perdu de l'extension que Linné et même Pallas lui attribuaient, il renferme encore un nombre fort considérable d'espèces, nombre que les travaux récents des naturalistes et, en particulier, ceux de M. Waterhouse, ont notablement accru. Il y a des Rats sur tous les points du globe, et l'un de ces Animaux, le Surmulot, s'est établi jusque dans les petites îles de l'Océanie, à peu près les seules que la Nature ait privées d'espèces de ce genre. Ces Rongeurs sont omnivores; ils ont en général les molaires radiculées, décroissantes de la première à la dernière, et constamment au nombre de trois de chaque côté des mâchoires. La couronne en est tuberculeuse; mais les tubercules présentent des formes différentes suivant les espèces; la Souris et le Surmulot nous en fournissent les deux types principaux pour les Rats propres à notre hémisphère. Un troisième type est celui de quelques Rats qui vivent dans l'Amérique méridionale.



DENTS DE RAT COMMUN, 4/1 de grand.

Ces Animaux sont très-féconds; ils se multiplient avec rapidité, et ils sont presque tous nuisibles, attendu qu'ils vivent dans les champs ou même dans les habitations; leur penchant pour la destruction fait surtout redouter ceux de la seconde catégorie. Les Rats atteignent, dans certaines espèces, des dimensions assez grandes, et le Surmulot n'est pas le plus fort de ceux que l'on connaît. Le Perchal et le Caraco de l'Asie, le Piloris des Antilles sont, comme lui, de véritables Rats, mais ils ont une taille supérieure à la sienne; d'autres sont, au contraire, plus petits, comme la Souris, le Mulot nain et quelques-uns encore.

On a partagé en plusieurs genres les Animaux que nous réunissons ici sous le nom commun de *Rats*. Sans nier l'importance de ces divisions, il nous a paru utile de les réunir, provisoirement du moins, sous une seule dénomination générique, tous leurs caractères n'ayant pas été décrits avec une égale précision. Nous avons aussi laissé parmi eux quelques espèces plus distinctes encore, mais qu'il nous a paru préférable de signaler en même temps que les véritables Rats vivant dans les mêmes lieux qu'elles, et nous avons pris pour guide, dans cette longue et minutieuse énumération, l'ordre géographique qui a sur l'ordre réellement méthodique l'avantage de donner plus d'intérêt à cette étude.

I. *Espèces européennes du genre des Rats.*

Elles sont plus nombreuses dans les parties de ce continent qui avoisinent l'Asie que dans les Etats occidentaux, et deux d'entre elles qui occupent une étendue plus considérable que les autres, ont une origine étrangère; ce sont le Rat ordinaire et le Surmulot. Ces deux Animaux nous sont venus du continent asiatique, à une époque encore assez peu éloignée. Les Grecs et les Romains ne les ont connus ni l'un ni l'autre. Ce n'est qu'au temps des Croisades que le premier s'est introduit en Europe, et le second n'y est arrivé que pendant le cours du XVIII^e siècle. La Souris, au contraire, paraît être indigène de ce continent. Comme elle, le Rat noir et le Surmulot ont été portés depuis lors par les bâtiments européens dans toutes les parties du monde, et le Surmulot a pullulé à peu près partout d'une manière prodigieuse. On le rencontre maintenant dans les contrées froides aussi bien que dans celles

où la température est extrême, et en tous lieux, dans toutes les conditions, il montre les instincts destructeurs qu'on lui connaît dans nos pays.

Se rapprochant des habitations autant qu'il le peut, il entre jusque dans les magasins et détruit les substances alimentaires et celles que le règne organique fournit à l'industrie. Sa présence a été constatée dans plusieurs parties de l'Afrique; on le rencontre à Madagascar et dans les îles voisines; il abonde dans certaines parties de l'Inde; est maintenant commun dans les deux Amériques, et se trouve aussi dans les colonies australasiennes, ainsi que dans les îles de la mer des Indes et dans celles de l'Océan Pacifique, où les Européens ont fondé des établissements. C'est aujourd'hui l'un des Animaux les plus cosmopolites que l'on puisse signaler, et peut-être celui de tous qui fait le plus de tort au commerce et à l'industrie.

La liste suivante donne le nom des espèces propres au genre *Rat*, qui ont été observées en Europe. Nous en décrivons plus loin quelques-unes :

1. *Mus vagus*, Pallas. De Russie.
2. *Mus agilis*, Dahne. D'Allemagne.
3. *Mus agrarius*, Pallas. D'Allemagne et surtout de Russie.
4. *Mus minutus*, Pallas, ou *Mus messorius*, Shaw; le *Mulot nain*. D'une grande partie de l'Europe.
5. *Mus Pecchioli*, Ch. Bonaparte. De l'Italie méridionale.
6. *Mus sylvaticus*, Linné; le *Mulot ordinaire*. De toute l'Europe.
7. *Mus hortulanus*, Nordmann. De Crimée.
8. *Mus musculus*, Linné; la *Souris*.
9. *Mus leucogaster*, Pictet. De Suisse; aux environs de Genève. Espèce douteuse.
10. *Mus tectorum*, Savi; le *Mus Alexandrinus* d'E. Geoffroy, suivant de M. de Sélys. M. Ch. Bonaparte n'accepte pas cette synonymie.
11. *Mus Rattus*, Linné; le *Rat noir*.
12. *Mus decumanus*, Pallas; le *Surmulot*.

Deux autres espèces moins bien connues sont mentionnées en Sicile par Rafinesque. Ce sont les *Mus frugivorus* et *dicerurus*.

Une dernière, signalée en France, est plus douteuse encore. C'est par elle que nous commencerons.

Celle-ci, ou le *Mus subcaryulus* de Lesson, n'est peut-être que le *Rat noir*. D'après cet auteur, ce serait un nouvel exemple de la facilité avec laquelle les espèces exotiques du même genre peuvent s'acclimater dans nos pays. Elle s'est établie dans les greniers de l'hôpital de la marine, à Rochefort, et provient, suivant Lesson, de quelque colonie lointaine, d'où elle a été rapportée dans les coffres à médicaments par les vaisseaux de la marine de l'État. Le *Rat noir* et le *Surmulot* lui font, d'après le même auteur, une guerre d'extermination.

Le *RAT SOURIS* (*Mus musculus*, Linné) ou la *Souris ordinaire*, *Sorice* des Italiens, *Mouse* des Anglais, *Maus* des Allemands, *Muys* des Danois, est l'espèce la mieux connue, et, avec le *Surmulot* et le *Rat noir*, celle que les habitants des villes voient le plus souvent. C'est l'Animal auquel les Romains et les Grecs donnèrent principalement le nom de $\mu\upsilon\varsigma$ ou *Mus*.

C'est à la *Souris* que s'applique ce passage de Buffon : « Timide par sa nature, familière par nécessité, la peur ou le besoin font tous ses mouvements; elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre; elle ne s'en écarte guère, y rentre à la première alerte, ne va pas, comme le *Rat*, de maisons en maisons, à moins qu'elle n'y soit forcée; fait aussi beaucoup moins de dégâts; a les mœurs plus douces et s'approprie jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher. »

« Ces Animaux, ajoute le même auteur dans son élégante description, ne sont point laids; ils ont l'air vif et même assez fin; l'espèce d'horreur qu'on a pour eux n'est fondée que sur les petites surprises et sur l'incommodité qu'ils causent. » On peut dire aussi que cette espèce

d'horreur, ou plus simplement cette défiance que les Souris inspirent à beaucoup de personnes, fait bientôt place à la curiosité lorsque ces petits Animaux ont été pris dans quelque piège. Souvent un certain intérêt succède à ce premier sentiment si l'Animal appartient à la variété blanche, et beaucoup de gens qu'une Souris grise effraie ou dégoûte regardent avec intérêt ou élèvent même avec soin des Souris albinos.



SOURIS, 3/5 de grand.

Le genre de vie de ces petits Rongeurs et tous les détails de leur histoire sont trop connus pour que nous nous arrêtions à les décrire. On trouve les Souris non-seulement dans les appartements, mais aussi dans les jardins; parfois jusque dans la campagne. Leur longueur totale varie entre dix-huit ou vingt centimètres, dont la moitié environ pour la queue; leur couleur est habituellement d'un gris brun, que l'on prend souvent comme terme de comparaison en disant d'un objet qu'il est gris de Souris; la nuance en est plus foncée en dessus qu'en dessous; les pieds sont grisâtres; les yeux sont assez petits et proéminents.

Il y a plusieurs variétés dans l'espèce de la Souris; certains individus sont blancs, et ils ont les yeux rouges; ils se transmettent cette coloration par voie de génération; ce sont de véritables *albinos*. Dans plusieurs pays de l'Europe, et même en Chine, on élève les Souris blanches dans une sorte de domesticité; d'autres sont *pies*, c'est-à-dire irrégulièrement marquées de gris et de blanc. Cette disposition est individuelle. Certaines sont plus fauves; c'est le cas des Souris propres aux contrées méridionales, et déjà, dans le midi de la France, on leur reconnaît souvent ce caractère. Dans le nord, au contraire, le gris des parties inférieures du corps passe au blanc, et une semblable variété, qui est commune à la Suède et à l'Irlande, a été décrite, à tort, comme une espèce distincte sous le nom de *Mus islandicus*.

Les Souris portent vingt-cinq jours; chaque portée est de quatre à six petits, qui sont nus et aveugles au moment de leur naissance et qui têtent pendant une quinzaine de jours. Les jeunes Souris sont bientôt aptes à se reproduire, et la multiplication de leur espèce est, par conséquent, très-rapide. La Souris se distingue du Mulot par la forme de ses dents molaires. Ces deux espèces ont aussi quelques caractères extérieurs qui empêchent le plus souvent de les confondre.

Le RAT MULOT (*Mus sylvaticus*, Linné), dont Buffon et Daubenton nous donnent



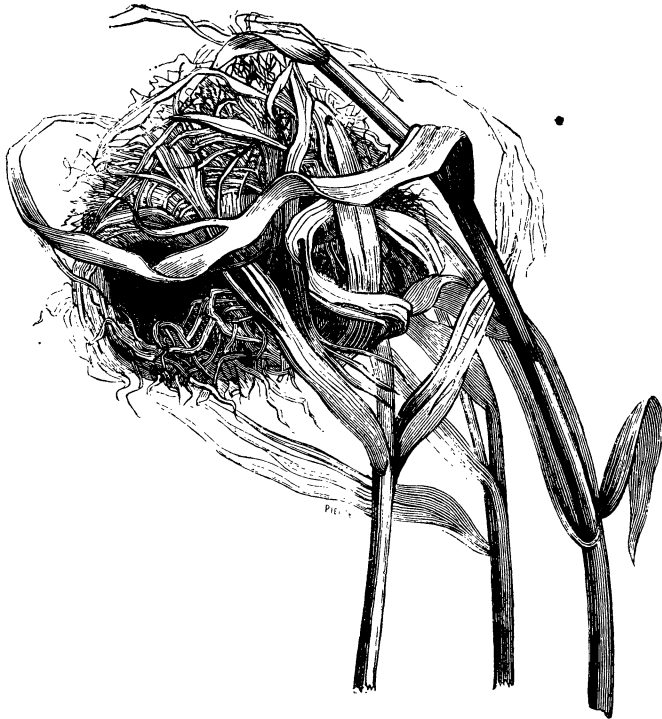
RAT MULOT, 1/2 de grand.

l'histoire dans leur ouvrage, est grand comme la Souris ou un peu plus fort qu'elle. Cette espèce a le pelage fauve jaunâtre, plus vif en dessus; tout le dessous de son corps étant blanc et nettement séparé du fauve des flancs et du dos. Ses yeux sont grands et proéminents, et ses pieds blanchâtres. Elle a les oreilles grandes, noirâtres à l'extérieur; sa queue est velue, noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; son museau est assez pointu. Le Mulot, qu'on nomme aussi le *Rat Sauterelle*, vit dans toute l'Europe et dans une partie de l'Asie; il se tient dans les bois et dans les champs; en hiver, il se retire dans les meules de blé, et parfois jusque dans les maisons, les caves ou les granges.

Le RAT NAIN (*Mus minutus*, Pallas) est un Mulot de petite espèce; c'est là son principal caractère. Il a tout le dessous du pelage d'un brun fauve jaunâtre, plus vif sur les joues et sur la croupe, et qui s'éclaircit sur les flancs; le dessous de sa tête, sa poitrine et son ventre sont d'un beau blanc; sa queue et ses pieds sont jaune clair; ses oreilles sont courtes, arrondies et velues; elles dépassent peu les poils de la tête, et les yeux sont proéminents. Nous le figurons à la page 263.

Le Rat nain, que l'on nomme encore *Mulot nain*, *Rat des Moissons*, etc., est le plus petit de nos Rongeurs de France; il est aussi gracieux par ses formes que par ses couleurs, et la manière dont il construit son nid ne le rend pas moins intéressant. Dans les champs où il vit, il entrelace plusieurs tiges de blé encore sur pied, et il s'établit vers le milieu de leur hauteur un nid à peu près sphérique qui rappelle celui de certains Oiseaux, et, en particulier, celui des Pouillots et de quelques Mésanges. Ce nid est protégé par la partie supérieure des chaumes très-artistement tressés avec de la paille en brins, et comme il n'a d'autre étai que les blés qui le supportent, il oscille avec eux et se maintient malgré l'agitation de l'air. C'est par allusion à la manière dont le Rat nain fait sa demeure que Hermann, naturaliste de Strasbourg, avait donné à cette espèce le nom de *Mus pendulinus*. Les *Mus soricinus* et *parvulus* du même auteur n'en diffèrent pas, et d'autres auteurs l'ont nommé *Mes arenarius* et *Mus messorius*. Cette dernière dénomination, qui rappelle l'habitude

qu'il a de vivre dans les champs cultivés. L'espèce a été trouvée en Angleterre et dans l'Europe continentale, depuis la France et la Finlande, d'une part, jusqu'en Crimée et en Sibérie de l'autre. Quelques auteurs en font le type d'un sous-genre à part sous le nom de *Micromys*.



VUE DU RAT NOIR, 1/2 de grand.

Le RAT NOIR (*Mus Rattus*, Linné), que Buffon décrit sous le nom de *Rat*, a le pelage de couleur noirâtre en dessus, sans mélange de roussâtre, et passant graduellement au cendré foncé en dessous; sa queue est plus longue que le corps; elle a, en général, vingt-deux centimètres, et celui-ci vingt.

Pallas le croyait originaire de l'Amérique, mais il est plus probablement asiatique; ce qui est plus certain, c'est que les anciens ne l'ont pas connu. L'opinion la plus générale est qu'il s'est introduit en Europe à l'époque des Croisades, au retour des bandes qui avaient pris part à ces expéditions. Pourtant on ne le trouve pas mentionné d'une manière certaine par les auteurs antérieurement au xvi^e siècle. Gesner en a donné le premier une description reconnaissable.

Le Rat noir n'est plus aussi commun aujourd'hui qu'il l'était avant l'arrivée du Surmulot. Celui-ci lui ayant fait presque partout une guerre très-active, il a dû abandonner un grand nombre de localités; dans beaucoup d'autres il est devenu assez rare. Chez nous, il se tient de préférence dans les granges et les greniers, sous les toits de chaume et dans les maisons abandonnées, quelquefois aussi dans des terriers qu'il creuse lui-même.

Les Rats de cette espèce ont plusieurs portées par an. Au moment des amours, ils se livrent, dit G. Cuvier, des combats violents, et on les entend alors pousser des cris qui ressemblent à des siflements aigus; ils préparent avec des feuilles, de la paille, du foin ou toute autre matière convenable, des nids pour leurs petits. Ceux-ci sont, comme ceux des

autres espèces, entièrement nus lorsqu'ils viennent au monde, et ils ont aussi les yeux fermés; fréquemment il y en a jusqu'à neuf pour chaque portée.



RAT NOIR, 1/2 de grand.

Le RAT SURMULOT (*Mus decumanus*, Pallas) n'est pas moins fécond, et il a, comme chacun sait, des dimensions plus fortes. Brisson en a parlé sous les noms de *Mus sylvestris* et *Norvegicus*. C'est le *Wanderratte* des Allemands et le *Norway-Rat* des Anglais. Cet Animal est le plus grand, le plus destructeur et le plus méchant de tous les Rats qui vivent en Europe ou qui s'y sont établis. On n'a constaté sa présence dans cette partie du monde que depuis le milieu du XVIII^e siècle, et il paraît y avoir été amené de la Perse ou de l'Inde par la navigation. Pallas nous apprend que les Surmulots arrivèrent à Astracan en 1727 et qu'ils s'y montrèrent tout à coup en si grande quantité qu'on ne pouvait rien soustraire à leurs atteintes. Ils venaient du désert de l'Ouest et avaient traversé le Volga, dont les flots en engloutirent sans doute un grand nombre. D'autre part, Buffon rapporte que les endroits où l'on constata pour la première fois leur présence en France sont les châteaux de Chantilly, de Versailles et de Marly, et qu'ils s'y firent bientôt remarquer par leurs dégâts. Il leur donna le nom de *Surmulot*, qui exprime une ressemblance avec le Mulot, tout en indiquant la supériorité des dimensions. Il y a des Surmulots qui ont vingt-cinq ou vingt-huit centimètres de longueur, sans compter la queue, et l'on peut, sans exagération, les dire parfaitement capables de lutter contre les Chats; leur pelage est brun lavé de roussâtre en dessus, cendré en dessous; leur queue est écailleuse comme celle des Rats noirs et un peu moins longue que le corps.

Quoique les Surmulots passent pour les ennemis les plus déclarés des Rats noirs, on les a cependant vus avec eux dans certaines localités. Ce fait a été constaté plusieurs fois et dans des pays différents. F. Cuvier dit à cet égard : « Les Surmulots n'excluent pas nécessairement les Rats noirs d'où ils s'établissent, et j'ai vu ces deux espèces vivre sous le même abri et

dans des terriers contigus; c'est qu'ils trouvaient dans ces lieux d'abondants aliments, et que les plus forts n'avaient pas besoin, pour se nourrir, de faire la guerre aux plus faibles; car ce n'est que dans ce cas seulement que les uns sont la cause de la disparition des autres, et, comme toutes les espèces du genre, ces Rats se dévorent entre eux lorsqu'ils sont pressés par la faim. »

Les Surmulots parcourent les magasins, les caves, les celliers, les égouts, et des lieux plus sales encore. Dans les grandes villes, ils sont très-nombreux et très-redoutés; ils viennent jusque dans les lambourdes des planchers, s'établissent entre les cloisons, et se montrent souvent aussi audacieux que malfaisants. Les établissements d'équarrissage, les fossés où l'on prépare la poudrette, les ruisseaux les plus malpropres les nourrissent par milliers; ils fréquentent aussi les amphithéâtres de dissection et les laboratoires des naturalistes. Leur reproduction est très-rapide, et les femelles ont jusqu'à dix ou même douze petits à chaque portée. Certaines races de Chiens, particulièrement celles des Terriers et des Boules-Dogues, les détruisent avec une rare adresse, faisant aussi bon marché d'eux ou des Rats noirs que les Chats le font des Souris. Cependant le nombre des Surmulots ne diminue pas sensiblement, et, dans certaines localités, il augmente même, ces Animaux se multipliant d'une manière réellement inquiétante.



RAT SURMULOT, 1/3 de grand.

Les endroits où l'on dépose les immondices enlevés dans Paris attirent particulièrement les Surmulots, qui se réunissent surtout en grande quantité à Montfaucon et dans d'autres lieux analogues. On peut juger de leur nombre par celui de leurs terriers; ceux-ci sont souvent si profonds que la solidité de certaines constructions en a été ébranlée. Parent-Duchâtelet rapporte qu'une des personnes qui dirigent l'établissement de Montfaucon n'a préservé sa propre demeure de l'atteinte des Surmulots qu'en entourant d'une couche épaisse de fragments de bouteilles les fondements sur lesquels elle reposait. Le même observateur ajoute que si l'on abandonne pendant une nuit dans les cours les chevaux équarris, les Surmulots en dévorent complètement la chair de manière à mettre à nu tous les os dont se compose le squelette. En hiver, pendant les fortes gelées, s'il arrive qu'on ait laissé le cadavre d'un cheval sans en enlever la peau, les Rats s'y introduisent, soit par l'anus, soit par la saignée,

s'établissent au milieu du corps, en rongent toutes les parties molles, et, lorsqu'au dégel, les ouvriers viennent pour enlever la peau, ils ne trouvent en dessous qu'un squelette complètement décharné et que l'on pourrait placer dans un musée, tant il a été bien nettoyé.

Parent-Duchâtelet raconte encore le fait suivant, qu'il tenait, dit-il, de M. Magendie :

« Ayant fait prendre douze Surmulots pour ses expériences de physiologie, le savant professeur du collège de France les enferma dans une boîte; mais ils s'y livrèrent de tels combats que, lorsqu'il arriva à son domicile, il n'en trouva plus que trois. Ceux-ci avaient dévoré les neuf autres, et M. Magendie ne trouva, assure Parent-Duchâtelet, d'autres traces de leurs victimes que les queues et quelques débris épars. »

La grande quantité de Surmulots que l'on peut tuer en quelques jours a engagé divers industriels à tirer parti de ces Animaux. J'ignore si leur fourrure est vraiment employée avantageusement à quelque usage, mais je trouve dans plusieurs auteurs l'indication que leur peau chamoisée a servi dans la fabrication des gants. On rapporte même à ce sujet que deux gantiers de Grenoble avaient offert cent francs par mille de ces peaux. Si l'on se rappelle qu'en décembre 1849 quelques jours ont suffi pour prendre deux cent cinquante mille Rats dans les égouts de Paris, on ne saurait douter de la possibilité de tirer parti des Surmulots, tout en encourageant leur destruction.

Dans les colonies, ces hardis Animaux ne sont pas moins redoutés, et, sur plusieurs points, l'autorité a dû intervenir pour mettre obstacle à leur trop rapide propagation. Un officier de la marine m'a affirmé que, dans les îles qui avoisinent Madagascar, on les voit parfois arriver en grandes quantités, mais qu'ils émigrent bientôt pour un autre lieu lorsque l'île a été dévastée par leur voracité. Ils ne craignent pas de traverser à la nage les distances qui séparent les unes des autres certaines de ces îles, lorsqu'elles ne sont pas trop considérables. Le voisinage des eaux douces leur est également favorable, et on les trouve abondamment auprès des eaux courantes ou dans les étangs. Quoique dépourvus de membranes interdigitales, ils nagent avec beaucoup de facilité. Les eaux les plus sales sont celles où ils sont le plus en sûreté, et il n'est pas de cloaque si infect qu'ils ne puissent y prospérer.

M. de Sélys dit qu'il vient quelquefois en Belgique des troupes nombreuses de Rats voyageant pendant la nuit, mais qu'il ne faut pas les rapporter au Rat noir ou au Surmulot.

2. *Description des espèces propres à l'Afrique, et de quelques autres qu'on en a séparées génériquement.*

Les dernières publications des naturalistes, et plus particulièrement celles de MM. Ruppel, Andrew Smith et Peters, ont porté à quarante au moins le nombre des espèces africaines qui appartiennent à la tribu des Rats, et, dans ce nombre, ne sont pas comprises les Gerbilles, dont on a distingué plus de dix espèces.

Plusieurs des espèces qui vivent dans l'Afrique n'ont pas été séparées génériquement des Rats proprement dits.

Nous signalerons parmi elles le RAT DE BARBARIE (*Mus barbarus*, Linné), dont la taille est intermédiaire à celle du Mulot et du Rat noir. Son pelage est gris fauve et strié sur le dos de dix lignes longitudinales brunes; cette espèce est aussi appelée *Rat strié*. On la trouve en Algérie, et elle est bien connue des personnes qui ont habité cette partie de l'Afrique. C'est un joli petit Animal, propre, qui devient bientôt familier, et que l'on peut conserver longtemps en captivité en le nourrissant de blé, de pain, etc. M. H. Lucas en a possédé à Paris un mâle et une femelle qui ont plusieurs fois reproduit. Chaque portée a été de sept à huit petits, et ceux-ci étaient déjà en état d'engendrer dès l'âge de quatre mois.

On peut citer ensuite le RAT PUMULION (*Mus pumilio*, Linné) qui appartient à l'Afrique australe; les raies de son dos sont moins nombreuses.

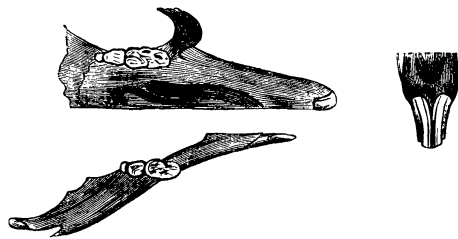
Le RAT DU NIL (*Mus Niloticus*), qui répond au *Lemmus Niloticus* d'E. Geoffroy, est long de 0,20 pour le tronc et la tête réunis, et il a la queue longue de 0,12. Son pelage est

uniformément brun, mêlé de fauve en dessus, et gris jaunâtre en dessous ; il se tient au bord des eaux.

Le RAT D'ALEXANDRIE (*Mus Alexandrinus*, E. Geoffroy) est plus semblable au Surmulot pour la forme et les proportions générales ; son pelage est gris brun, légèrement teint de roussâtre en dessus, et d'un gris cendré un peu jaunâtre en dessous, avec les pattes de la couleur du dos ; il a quelques-uns des poils du dos subépineux, aplatis et marqués d'une rainure à leur face supérieure. C'est un Animal propre à l'Égypte. On dit qu'il s'est établi dans le midi de l'Europe depuis le commencement de ce siècle, et, suivant M. de Selys-Longchamps, le *Mus tectorum*, signalé en Toscane et dans les états Romains par M. Savi comme une espèce distincte, ne reposerait que sur l'examen de Rats de cette espèce. M. de Selys dit aussi qu'on a constaté la présence du *Mus Alexandrinus* ou *tectorum*, dans le midi de la France, en Languedoc et en Provence.

D'autres Rats africains ont présenté des caractères assez importants pour que les naturalistes aient eu devoir en faire des genres à part. Voici des détails sur plusieurs d'entre eux :

Les DENDROMYS (*Dendromys*, A. Smith), que nous citerons les premiers, rappellent, jusqu'à un certain point, les Loirs par leurs allures ; mais ils n'ont pas la queue velue, et leurs dents n'ont pas de plis, comme celles de ces Animaux. Une espèce de cette petite division, que nous avons observée, nous a présenté la particularité fort remarquable d'avoir le doigt externe des pieds de derrière presque aussi écarté des autres que l'est le pouce des Quadrumanes.



DENTS DE DENDROMYS, 2/1 de grand

Les Dendromys sont de jolis petits Rongeurs ayant à peine la taille des Souris, et dont le pelage est gris perlé, avec une bande dorsale noire. M. Smith en distingue deux espèces sous les noms de *Dendromys typicus* et *melanotis*.



DENDROMYS TYPIQUE, 1/2 de grand

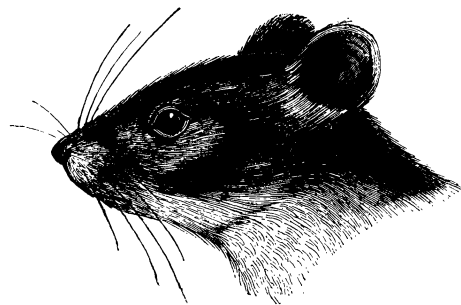
Les ACOMYS (*Acomys*, Is. Geoff.) sont aussi de faible taille. Leurs molaires sont petites et décroissantes. Les poils de leur corps sont en partie épineux, ce qui rappelle certaines grandes espèces de l'Inde, ou bien encore les Rongeurs de l'Amérique méridionale du genre Échinmys.

On en connaît trois ou quatre espèces, dont une vit au mont Sinaï; la mieux connue est l'ACOMYS DU CAIRE (*Acomys cahirinus*), décrit par E. Geoffroy sous le nom de *Mus cahirinus*. Cet Animal est déjà mentionné dans Aristote; il est de la taille de la Souris, mais il a la queue moins longue; ses poils sont épineux et gris cendrés en dessus et sur les flancs, plus doux au contraire et d'une couleur moins foncée en dessous.

L'espèce que nous avons fait figurer est d'une couleur un peu différente et tirant sur le roux, ce qui lui a valu le nom d'ACOMYS ROUSSATRE (*Acomys russatus*). C'est le *Mus russatus* de M. Wagner. (Voir à la page 263.) L'ACOMYS TRÈS-ÉPINEUX (*Acomys spinosissimus*, Peters) vit en Mozambique.

Les CRICETOMYS (*Cricetomys*, Waterhouse) sont encore des Muriens propres à l'Afrique. Ils sont plus grands que les Surmulot, et ils joignent à la même forme de queue que les Rats et à des molaires à peu près semblables à celles de ces Animaux ou des Hamsters le caractère d'être pourvus d'abajoues.

Le CRICÉTOMYS DE GAMBIE (*Cricetomys gambianus*, Waterh.) est la seule espèce bien connue de ce genre. On le trouve non-seulement en Gambie, comme l'indique son nom, mais aussi à Fernando-Pô, et même dans le Kordofan, où M. Ruppel l'a signalée sous le nom de *Rat Goliath*. Ces grands Rats établissent leur demeure sous terre, mais ils montent aussi sur les arbres pour en prendre les



RAT GOLIATH de M. Ruppel, 1/2 de grand.

fruits. Les nègres estiment beaucoup leur chair qu'ils apprêtent pour leurs meilleurs repas. Il y a aussi des Cricétomys en Mozambique.

La Mozambique a fourni à M. Peters trois genres nouveaux de Muriens :

Les SACCOSTOMUS, caractérisés par la présence d'abajoues. Deux espèces : *Saccostomus lapidarius* et *Saccostomus fuscus*.

Les PÉLOMYS, ayant les incisives supérieures sillonnées comme celle des Gerbilles : *Pelomys fallax*.

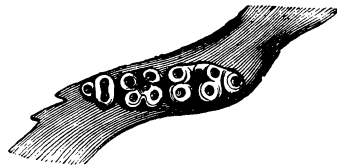
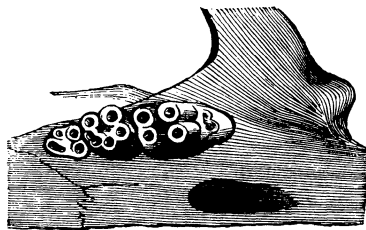
Les STÉATOMYS, également semblables aux Gerbilles par les incisives, mais à queue plus courte que le corps. Deux espèces : *Steatomys edulis* et *Steatomys Krebsii*.

3. Espèces asiatiques.

On en a déjà distingué une quarantaine, les unes petites comme les Souris et les Mulots, les autres au contraire aussi grosses que le Surmulot ou même plus grosses; parmi ces dernières nous citerons les suivantes :

Le RAT CARACO (*Mus caraco*, Pallas), qui est de la Mongolie, de la Chine et de la Sibérie orientale. Il vit, comme le Surmulot, dans les habitations et devient plus grand que lui d'un quart.

Le RAT GÉANT (*Mus giganteus*, Hardwicke) ayant 0,37 pour le corps et autant pour la queue.



MOLAIRES DE L'ACOMYS DU CAIRE, 6/1 de grand.

Son pelage est brun en dessus et blanchâtre en dessous avec les pieds noirs. On le trouve dans l'Inde, sur les côtes du Malabar et de Coromandel, ainsi qu'au Bengale. C'est le *Bandidot* des Anglais.

Le RAT PERCHAL (*Mus Perchal*), dont Buffon a parlé d'après un exemplaire rapporté par Sonnerat, se rencontre principalement dans la presqu'île de Pondichéry. Il entre dans les maisons comme les précédents et devient aussi grand qu'eux. C'est encore un Animal très-incommode. Il présente, entre autres caractères, une rigidité assez grande des poils de son dos.

4. *Des espèces de l'Amérique septentrionale et des genres qu'on en a séparés.*

Les auteurs en ont signalé quinze environ, indépendamment de celles qu'on a quelquefois rapportées au même genre, mais qui sont des Campagnols véritables. Leurs caractères de dentition et de forme extérieure diffèrent peu de ceux que présentent ordinairement les espèces propres à l'ancien continent. Ce sont les *Mus nigricans*, *leucopus*, *polionotus*, *humilis*, *aureolus*, *Mitchiganensis*, *Caroliniensis*, *palustris*, etc.

Deux espèces ont servi à l'établissement du genre NÉOTOME (*Neotoma*, Say et Ord). Elles ont les replis émaillés de leurs dents plus profonds et plus obliques et leur fourrure est plus souple que d'habitude; sous ce double rapport elles ressemblent davantage à certains Rats de l'Amérique méridionale, dont nous parlerons dans le paragraphe suivant, et en particulier aux Reithrodons.

La plus grande des deux espèces de Néotomes est le NÉOTOME DES FLORIDES (*Neotoma floridina*, Say et Ord); l'autre est le NÉOTOME DE DRUMMOND (*Neotoma Drummondii*, Richardson). Celle-ci s'étend plus au nord que la précédente; M. Gray en fait un petit genre à part auquel il a donné le nom de TÉONOMA, qui n'est que l'anagramme du mot Néotoma.

Ces Animaux sont pour ainsi dire un acheminement des véritables Rats vers les Campagnols, et l'on peut citer, comme étant dans le même cas, le *Sigmodon hispidum* de MM. Say et Ord, qui vit aussi dans les Florides.

5. *Des espèces de l'Amérique méridionale et de quelques-uns des genres qu'on a établis parmi elles.*

Les Rats de l'Amérique méridionale paraissent être plus nombreux en espèces que ceux d'aucune autre partie du monde. En général, ils s'en distinguent par une physionomie spéciale, et même par quelques caractères assez tranchés pour qu'on les reconnaisse aisément. Ces différences sont surtout tirées de la forme du crâne et de celle des dents. Leurs particularités secondaires distinguent en même temps les espèces américaines des autres Muriens, et elles les ont fait partager en plusieurs sous-genres. La description en est principalement due aux naturalistes Azara, Brandt, Waterhouse et Lund.

a. Les espèces qu'on a nommées OXYMYCTÈRES (*Oxymycterus*, Waterh.) sont, sans contredit, les plus distinctes de toutes les autres. Leurs molaires sont didymes ou subdidymes et elles décroissent en volume d'arrière en avant; leur crâne est allongé et bien différent de celui de la plupart des autres Rats; enfin leurs pieds ont cinq doigts évidents en avant aussi bien qu'en arrière, et les ongles qui les terminent sont forts, fousseurs et presque aussi développés que ceux des Saccophores.

On en connaît deux espèces qui sont un peu plus fortes que le Campagnol ordinaire de nos contrées.

L'une est l'OXYMYCTÈRE NASIQUE (*Oxymycterus nasutus*, Waterh.) de Maldonado, à l'embouchure de la Plata.

L'autre est l'OXYMYCTÈRE SCALOPS (*Oxymycterus scalops*, P. Gerv.), dont j'ai rédigé la description pour l'ouvrage de M. Cl. Gay sur le Chili; elle est de ce pays.

b. M. Meyen a nommé AKODON une petite division établie par lui pour une espèce habitant les Andes de la Bolivie et du Pérou (*Akodon boliviense*, Meyen), dont les molaires sont décroissantes et à tubercules pavimenteux, et la queue un peu plus longue que le corps. C'est un Animal peu différent de la Souris par sa grandeur.

c. Les REITHRODON (*Reithrodon*, Waterh.) ont les incisives supérieures marquées d'un sillon vertical sur leur face antérieure, ce qui indique un passage vers les Gerbilles; leurs molaires sont décroissantes; leur queue est médiocre et velue; leur tête est forte et leur crâne est un peu élargi, de manière à rappeler jusqu'à un certain point celui des Campagnols, et surtout des Hamsters, dont les Reithrodons se rapprochent également par leurs dents molaires.

La tendance qu'ont ces espèces et la plupart des Muriens de l'Amérique méridionale à ressembler aux Campagnols ou à d'autres Animaux de l'ancien monde, dont ils tiennent la place dans ce continent, est un fait d'autant plus digne d'être signalé que ces derniers sont connus pour être exclusivement propres à l'hémisphère boréal. Les Muriens d'Amérique ressemblent en même temps aux Rongeurs de la famille des Octodontes, qui sont comme eux des Animaux sud-américains.

La plupart des Muridés qui sont propres à l'Amérique méridionale ont donc des caractères particuliers, et si quelques-uns d'entre eux s'éloignent d'une manière plus ou moins notable du type le plus ordinaire, c'est pour ressembler aux Animaux des autres pays, dont ils occupent ici la place; par exemple aux Campagnols de l'Europe et de l'Amérique septentrionale, ainsi qu'aux Loirs de l'ancien monde et aux Gerbilles de l'Inde et de l'Afrique. M. Waterhouse a distingué trois espèces dans le genre des Reithrodons :

Le REITHRODON TYPE (*Reithrodon typicus*) de Maldonado; le REITHRODON CUNICULOÏDE (*Reithrodon cuniculoïdes*) de Santa-Cruz, et le

REITHRODON CHINCHILLOÏDE (*Reithrodon chinchilloïdes*) du détroit de Magellan.

d. Les PHYLLOTIS ou *Hesperomys* du même auteur comprennent aussi trois espèces, savoir : le PHYLLOTIS DE DARWIN, qui est du Chili; le PHYLLOTIS XANTHOPYGE de Santa-Cruz, et le PHYLLOTIS GRIS-FAUVE du Rio-Negro.

e. Les espèces dont M. Waterhouse fait sa division des ABROTHRIX sont plus nombreuses; il en décrit sept auxquelles nous avons ajouté le RAT DE ROCHERS (*Mus rupestris*, P. Gerv.), que MM. Gaudichaud et Eydoux ont trouvé au Chili. La taille de celui-ci est un peu supérieure à celle du Mulot.

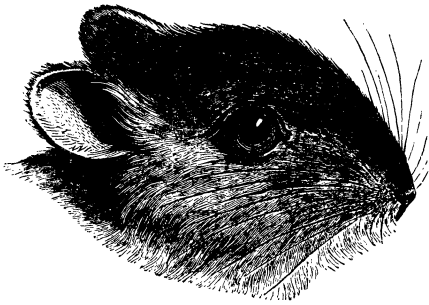
f. Les ÉLIGMODONTES (*Eligmodontia*, F. Cuv.), que M. Waterhouse a plus récemment appelés *Calomys*, ne comprennent que quatre espèces, savoir : les CALOMYS BIMACULÉ, ÉLÉGANT et GRAGILIPÈDE du naturaliste anglais, et l'ÉLIGMODONTE TYPE du naturaliste français.

g. Certaines autres espèces sud-américaines constituent un dernier petit groupe, celui des HOLOCHILUS de M. Wagner.

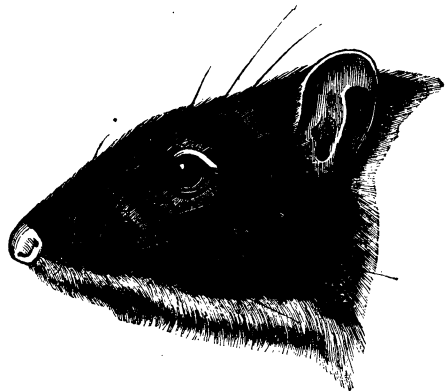
Tel est le RAT DU BRÉSIL (*Mus brasiliensis*, E. Geoff.) dont les dents sont encore en même nombre que chez les Rats ordinaires, mais avec une forme plus rapprochée de celle qui caractérise les Échimyens du genre *Cercomys*. Le Rat du Brésil approche du Surmulot pour la taille, mais son poil est plus lustré et d'une nature moins grossière.

Le RAT JAUNATRE (*Mus lutescens*) que j'ai décrit et fait figurer dans l'ouvrage de M. Gay sur le Chili en rapproche à plusieurs égards.

Le RAT PILORI (*Mus pilorioides*, Pallas) devra



REITHRODON CUNICULOÏDE, grand. nat.



RAT PILORI. 2/3 de grand.

sans doute constituer une division encore différente. Il n'est pas très-éloigné du Perchal et du Surmulot par sa dentition, mais il est encore plus grand; son crâne a une forme assez analogue à celle du leur; enfin son pelage est d'une toute autre nuance. Il est noir velouté en dessus, ainsi que sur les flanes, et blanc en dessous depuis le menton jusqu'à l'origine de la queue: celle-ci est aussi longue que le corps. Le Pileri vit aux Antilles, et depuis longtemps il en est fait mention dans les ouvrages des naturalistes. Rochefort en a parlé dans son *Histoire des Antilles*, qui a paru en 1659, et Dutertre dans son livre sur le même archipel. L'un et l'autre racontent les dégâts que cette grosse espèce de Rats occasionne dans les plantations.

Le Rat pileri ne saurait être confondu avec aucune autre espèce de ce genre, et il est en particulier très-différent du Surmulot.

On ne saurait en dire autant de quelques autres espèces que les naturalistes ont décrites comme particulières à l'Amérique méridionale, et certaines de celles que nous avons passées sous silence ne reposent peut-être que sur l'observation de véritables Surmulots acclimatés dans cette partie du monde. M. Waterhouse, qui a si bien étudié les Muriens de ces localités, et à qui l'on doit des travaux si consciencieux et si exacts sur les caractères spécifiques qui les distinguent les uns des autres, s'est même demandé si le *Mus decumanoides* ou *Jacobina*, des îles Gallogagos, et le *Mus maurus* de Maldonado, qu'il avait d'abord admis comme formant des espèces particulières, ne sont pas tout simplement des variétés du Surmulot; c'est là un genre de méprise contre lequel on ne saurait trop se prémunir et que l'état un peu confus dans lequel sont encore la nomenclature et la diagnose des Muriens peut rendre très-facile.

6. *Espèces de la Nouvelle-Hollande.*

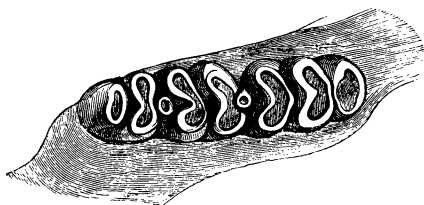
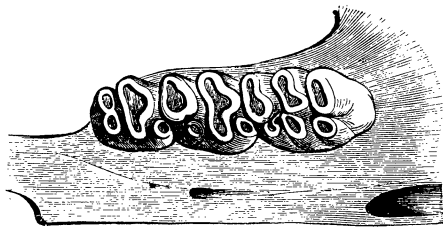
Indépendamment des Muriens constituant les genres *Hydromys* et *Hapalotis*, on a découvert sur le continent australien et à Van-Diémen plusieurs espèces de véritables Rats. MM. Gray et Gould n'en décrivent pas moins d'une dizaine, parmi lesquelles nous citerons le *Mus albo-cinereus* ici figuré, et il faut y ajouter les *Pseudomys australis* et *Greyi*. Ce sont des espèces de taille moyenne ou même petite.



MUS ALBOCINEREUS de M. Gould, 1/2 de grand.

GENRE HAPALOTIS (*Hapalotis*, Lichtenstein) aussi nommé *Conihure* par M. O'Gilby. Il comprend plusieurs espèces de la Nouvelle-Hollande, qui joignent à une dentition très-peu

différente de celle des Rats et des Gerbilles un port assez semblable à celui de ces dernières. Les pattes postérieures sont plus longues que celles des Rats, et la queue est longue et velue. On a quelquefois, mais à tort, rapproché les Hapalotis des Chinchillas.



MOLAIRES D'HAPALOTIS, 4/1 de G.R.N.

sur les Mammifères de l'Australie, les *Hapalotis longicaudata* et *Micheli*.

GENRE HYDROMYS (*Hydromys*, E. Geoff.). Les Animaux de ce genre sont de tous les Rongeurs ceux qui ont le moins de dents. Leurs molaires ne sont qu'au nombre de deux paires à chaque mâchoire; elles ont aussi une forme tout à fait particulière; la première de celles du haut a trois fois la longueur de la seconde, et elle se compose de trois lobes subarrondis qui sont uniformément excavés dans leur milieu; la seconde n'a que deux parties dont l'antérieure est même fort petite et rejetée à l'angle antéro-interne. Inférieurement les molaires des deux paires ont chacune deux lobes excavés sur la couronne; seulement la première de chaque côté est du double plus longue que la seconde. Nous en donnons une figure à la page 268. On n'a pas encore constaté si dans le jeune âge les *Hydromys* étaient plus semblables aux autres Muridiens par le nombre de leurs dents molaires, et l'on ignore s'il s'opère chez eux un remplacement.

La tête de ces Rongeurs est allongée; leurs corps ressemblent à celui des Rats, et il en est de même de leur queue ainsi que de leurs pattes; celles de derrière ne sont pas notablement palmées. Cependant les *Hydromys* sont des Muridiens aquatiques, et c'est même l'habitude qu'ils ont de vivre dans l'eau qui leur a valu ce nom, qui veut dire *Rats aquatiques*.

Les *Hydromys* sont du petit nombre des Mammifères monodelphes qui vivent dans l'Australie. On ne les a observés qu'à la Nouvelle-Hollande, dans les îles du détroit de Bass et à la terre de Van-Diémen. Leur taille est à peu près égale à celle du Surmulot, mais ils paraissent avoir le corps plus effilé.

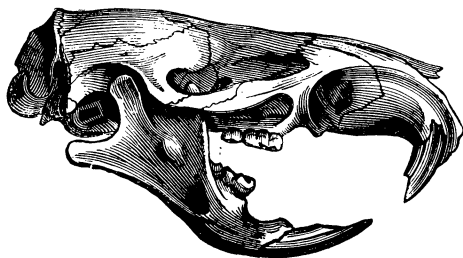
E. Geoffroy, qui les a fait connaître aux naturalistes, en a distingué deux espèces: l'*HYDROMYS A VENTRE JAUNE* (*Hydromys chrysogaster*) et l'*HYDROMYS A VENTRE BLANC* (*Hydromys leucogaster*). Tous les deux ont le pelage brun plus ou moins marron en dessus,

L'espèce qu'on a connue la première est l'*HAPALOTIS ALBIPÈDE* (*Hapalotis albipes*, Licht.). Les colons de la Nouvelle-Hollande l'ont comparé à un Lapin, quoiqu'il n'ait point la taille de cet Animal et qu'il en diffère beaucoup par son apparence extérieure, ainsi qu'on peut s'en assurer par la figure que nous en donnons ici à la page 272. Cet Hapalotis est le *Conilure constructeur* de M. O'Gilby. On le rencontre principalement dans la Nouvelle-Galles.

L'*HAPALOTIS DE GOULD* (*Hapalotis Gouldii*, Gray) a été trouvé au port Essington.

On ne dit pas de quelle contrée de la Nouvelle-Hollande vient l'*HAPALOTIS MÉLANURE* (*Hapalotis melanura*, Gould).

M. Gould donne encore, dans son bel atlas



CRANE D'HYDROMYS, 4/1 de grand.



HYDROMYS A VENTRE BLANC, 1/5 de grand.

mais celui du premier est orangé en dessous et celui du second est blanc. M. O'Gilby a ajouté comme troisième espèce l'HYDROMYS A VENTRE FAUVE (*Hydromys fulvogaster*), de la rivière des Cygnes; toutefois, M. Gray est d'avis que cette prétendue espèce et les deux précédentes ne constituent que de simples variétés.

FIN DE L'ORDRE DES RONGEURS.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE

	Pages.		Pages.
INTRODUCTION.....	1	TRIBU DES HAPALIENS.....	144
ORDRE DES PRIMATES.....	1	<i>Genre Ouistiti</i>	<i>id.</i>
FAMILLE DES SINGES.....	6	FAMILLE DES LÉMURIDÉS....	153
TRIBU DES PITHÉCIENS.....	8	I. Lémuridés de l'Inde et de l'Afrique	155
I. Anthropomorphes	14	TRIBU DES LORIS.....	<i>id.</i>
<i>Genre Chimpanzé</i>	<i>id.</i>	<i>Genre Loris</i>	<i>id.</i>
— <i>Gorille</i>	26	TRIBU DES GALAGOS.....	157
— <i>Orang</i>	30	<i>Genre Pérodactyle</i>	<i>id.</i>
— <i>Gibbon</i>	48	— <i>Galago</i>	158
— <i>Ptilopithèque</i>	55	TRIBU DES TARSIIERS.....	161
II. Semnopithèques	56	<i>Genre Tarsier</i>	<i>id.</i>
<i>Genre Semnopithèque</i>	57	II. Lémuridés de Madagascar	162
— <i>Colobe</i>	64	TRIBU DES INDRIS.....	<i>id.</i>
III. Guenons	65	<i>Genre Indri</i>	163
<i>Genre Cercopithèque</i>	67	— <i>Propithèque</i>	<i>id.</i>
IV. Macaques	82	— <i>Arali</i>	164
<i>Genre Mangabey</i>	83	TRIBU DES MAKIS.....	<i>id.</i>
— <i>Macaque</i>	84	<i>Genre Maki</i>	<i>id.</i>
— <i>Magot</i>	94	— <i>Cheirogate</i>	170
— <i>Cynopithèque</i>	99	FAMILLE DES CHEIROMYDÉS..	173
V. Cynocéphales	101	<i>Genre Cheiromys</i>	<i>id.</i>
<i>Genre Mandrille</i>	102	FAMILLE DES GALÉOPITHÉCI-	
— <i>Cynocéphale</i>	106	DÉS.....	177
TRIBU DES CÉBIENS.....	112	<i>Genre Galéopithèque</i>	<i>id.</i>
<i>Genre Harleur</i>	116	ORDRE DES CHEIROPTÈRES..	181
— <i>Lagotriche</i>	120	FAMILLE DES PTÉROPODÉS... 184	
— <i>Ériode</i>	121	<i>Genre Rousselle</i>	<i>id.</i>
— <i>Atèle</i>	122	— <i>Macroglosse</i>	189
— <i>Sajou</i>	125	— <i>Épomophore</i>	190
— <i>Callitriche</i>	130	— <i>Éleuthérature</i>	<i>id.</i>
— <i>Saimiri</i>	133		
— <i>Nyctipithèque</i>	135		
— <i>Saki</i>	138		

	Pages.		Pages.
<i>Genre Cynoptère</i>	190	TRIBU DES RHYNCHOCYONS...	238
— <i>Mégère</i>	191	— <i>Genre Rhynchocyon</i> ..	<i>id.</i>
— <i>Hypoderme</i>	192	FAMILLE DES SORICIDÉS.....	239
— <i>Harppe</i>	<i>id.</i>	TRIBU DES MUSARAIGNES.....	<i>id.</i>
FAMILLE DES PHYLLOSTOMI-		<i>Genre Musaraigne</i>	<i>id.</i>
DÉS.....	<i>id.</i>	— <i>Crocidure</i>	241
<i>Genre Phyllostome</i>	194	— <i>Pachyure</i>	242
— <i>Glossophage</i>	196	— <i>Crossope</i>	244
— <i>Sténoderme</i>	197	— <i>Amphisorex</i>	245
— <i>Desmode</i>	199	TRIBU DES SOLÉNODONTES...	246
FAMILLE DES RHINOLOPHIDÉS	200	<i>Genre Solénodonte</i>	<i>id.</i>
<i>Genre Mégaderme</i>	201	— <i>Urotriche</i>	247
— <i>Rhinopome</i>	202	TRIBU DES DESMANS.....	<i>id.</i>
— <i>Nyctère</i>	203	<i>Genre Desman</i>	<i>id.</i>
— <i>Rhinolophe</i>	204	FAMILLE DES TALPIDÉS.....	250
— <i>Nyctophile</i>	208	TRIBU DES CHRYSOCHLORES...	<i>id.</i>
FAMILLE DES VESPERTILIONI-		<i>Genre Chrysochlore</i>	<i>id.</i>
DÉS.....	<i>id.</i>	TRIBU DES SCALOPES.....	253
<i>Genre Taphien</i>	<i>id.</i>	<i>Genre Scalope</i>	<i>id.</i>
— <i>Saccoptéryx</i>	209	TRIBU DES CONDYLURES.....	254
— <i>Diclidure</i>	210	<i>Genre Condylure</i>	<i>id.</i>
— <i>Noctilion</i>	<i>id.</i>	TRIBU DES TAUPES.....	255
— <i>Vespertilion</i>	211	<i>Genre Taupe</i>	<i>id.</i>
— <i>Nycticée</i>	213	ORDRE DES RONGEURS.....	260
— <i>Atalphe</i>	214	— <i>Genre Pithécheir</i>	275
— <i>Oreillard</i>	217	I. SOUS-ORDRE DES DUPLI-	
— <i>Furie</i>	218	CIDENTÉS.....	276
— <i>Molosse</i>	221	FAMILLE DES LÉPORIDÉS.....	<i>id.</i>
ORDRE DES INSECTIVORES..	223	<i>Genre Lièvre</i>	279
FAMILLE DES ÉRINACIDÉS....	225	1. Lièvres.....	<i>id.</i>
TRIBU DES TUPAIAS.....	226	2. Lapins.....	285
<i>Genre Tupaia</i>	<i>id.</i>	3. Carpolagues.....	293
— <i>Hylomys</i>	228	<i>Genre Lagomys</i>	<i>id.</i>
— <i>Ptilocerque</i>	<i>id.</i>	II. SOUS-ORDRE DES RON-	
TRIBU DES HÉRISSENS.....	229	GEURS ORDINAIRES.....	295
<i>Genre Hérisson</i>	<i>id.</i>	FAMILLE DES SCIURIDÉS.....	<i>id.</i>
TRIBU DES GYMNURES.....	231	<i>Genre Ptéromys</i>	296
<i>Genre Gymnure</i>	<i>id.</i>	— <i>Marmotte</i>	297
TRIBU DES TANRECS.....	232	— <i>Spermophile</i>	299
<i>Genre Tandrac</i>	<i>id.</i>	— <i>Sciuroptère</i>	301
— <i>Tanrec</i>	233	— <i>Écureuil</i>	303
FAMILLE DES MACROSCÉLIDÉS	235	1. <i>Tamias</i>	304
TRIBU DES MACROSCÉLIDIENS.	<i>id.</i>	2. <i>Écureuils vrais</i> ...	305
<i>Genre Macroscélide</i>	<i>id.</i>		
— <i>Pétradrome</i>	237		

TABLE DES MATIÈRES.

417

	Pages.		Pages.
FAMILLE DES CASTORIDÉS....	309	Genre <i>Octodonte</i>	360
<i>Genre Castor</i>	<i>id.</i>	— <i>Abrocome</i>	361
FAMILLE DES HYSTRICIDÉS... 316		FAMILLE DES PSEUDOSTOMY-	
TRIBU DES CAVIENS..... 317		DÉS..... 362	
<i>Genre Hydrochère</i>	<i>id.</i>	TRIBU DES SACCOPHORIENS... <i>id.</i>	
— <i>Dolichotis</i>	319	<i>Genre Saccophore</i>	<i>id.</i>
— <i>Kérodon</i>	321	— <i>Aplodontie</i>	354
— <i>Cobaye</i>	<i>id.</i>	TRIBU DES SACCOMYENS..... <i>id.</i>	
TRIBU DES CÉLOGÉNIENS... 325		<i>Genre Saccomys</i>	<i>id.</i>
<i>Genre Paca</i>	326	— <i>Étéromys</i>	365
TRIBU DES DASYPROCTIENS... 327		— <i>Dipodomys</i>	<i>id.</i>
<i>Genre Agouti</i>	329	— <i>Macrocaule</i>	<i>id.</i>
TRIBU DES HYSTRICIENS..... <i>id.</i>		FAMILLE DES DIPODIDÉS..... 366	
<i>Genre Père-Épic</i>	<i>id.</i>	TRIBU DES GERBOISES..... <i>id.</i>	
— <i>Acanthion</i>	332	<i>Genre Gerboise</i>	<i>id.</i>
— <i>Alkérure</i>	333	TRIBU DES PÉDÉTIENS..... 369	
TRIBU DES AULACODIENS..... 334		<i>Genre Fédète</i>	<i>id.</i>
<i>Genre Aulacode</i>	<i>id.</i>	— <i>Pétromys</i>	371
TRIBU DES ÉRÉTHIZONIENS... 335		— <i>Issidoromys</i>	372
<i>Genre Éréthizon</i>	336	TRIBU DES CTÉNODACTYLIENS. <i>id.</i>	
— <i>Sphiggure</i>	<i>id.</i>	<i>Genre Cténodactyle</i>	<i>id.</i>
— <i>Chétomys</i>	338	FAMILLE DES MYOXIDÉS..... 373	
— <i>Synéthère</i>	339	<i>Genre Loir</i>	<i>id.</i>
TRIBU DES CAPROMYENS..... 340		— <i>Graphiure</i>	375
<i>Genre Échîmys</i>	<i>id.</i>	FAMILLE DES MURIDÉS..... 376	
1. <i>Cercomys</i>	<i>id.</i>	TRIBU DES RATS-TAUPES... <i>id.</i>	
2. <i>Échîmys</i>	341	<i>Genre Héliophobie</i>	377
3. <i>Néomys</i>	342	— <i>Bathyergue</i>	<i>id.</i>
4. <i>Dactylomys</i>	343	— <i>Géoryque</i>	379
5. <i>Lasiuromys</i>	344	— <i>Rhizomys</i>	<i>id.</i>
<i>Genre Capromys</i>	<i>id.</i>	— <i>Siphné</i>	380
— <i>Plagiodonte</i>	346	— <i>Spalax</i>	381
— <i>Myopotame</i>	347	TRIBU DES MURIENS..... 382	
— <i>Guillomys</i>	<i>id.</i>	<i>Genre Campagnol</i>	<i>id.</i>
TRIBU DES CHINCHILLIENS... 349		— <i>Ondatra</i>	391
<i>Genre Lagostome</i>	<i>id.</i>	— <i>Cricet</i>	393
— <i>Lagotis</i>	350	— <i>Gerbille</i>	395
— <i>Chinchilla</i>	351	— <i>Psammomys</i>	397
TRIBU DES ANOMALURIENS... 355		— <i>Sminthus</i>	<i>id.</i>
<i>Genre Anomalure</i>	<i>id.</i>	— <i>Mérione</i>	<i>id.</i>
FAMILLE DES CTÉNOMYDÉS... 358		— <i>Otomys</i>	398
<i>Genre Cténome</i>	<i>id.</i>	— <i>Phléomys</i>	<i>id.</i>
— <i>Péphagomys</i>	359	— <i>Rat</i>	400
— <i>Schizodonte</i>	360	— <i>Dendromys</i>	408
		— <i>Acomys</i>	409
		— <i>Cricétomys</i>	<i>id.</i>

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.		Pages.
<i>Genre Saccostomus</i>	409	<i>Sous-Genre Réthrodou</i>	411
— <i>Pélomys</i>	<i>id.</i>	— <i>Phyllotis</i>	<i>id.</i>
— <i>Stéatomys</i>	<i>id.</i>	— <i>Abrothrix</i>	<i>id.</i>
— <i>Néotome</i>	410	— <i>Éligmodonte</i>	<i>id.</i>
— <i>Téonoma</i>	<i>id.</i>	— <i>Holochilus</i>	<i>id.</i>
<i>Sous-Genre Oxymyctère</i>	<i>id.</i>	<i>Genre Hapalotys</i>	412
— <i>Akodon</i>	<i>id.</i>	— <i>Hydromys</i>	413

CLASSEMENT DES GRAVURES

DE LA PREMIÈRE PARTIE

<i>Coloriée.</i>	Orang bicolore, <i>en regard du titre.</i>	
<i>Noire.</i>	Squelette humain, vu de face.....	14
—	— vu de profil.....	<i>id.</i>
—	Squelette de Chimpanzé mâle.....	<i>id.</i>
—	Chimpanzé de la côte occidentale d'Afrique.....	16
—	Chimpanzé du Gabon.....	24
—	Squelette de Gorille.....	26
—	— de Gorille femelle.....	<i>id.</i>
—	Gorille du Gabon.....	27
—	Gorille du Gabon, de la collection du Muséum de Paris.....	28
—	Orang-Outan vieux et jeune.....	30
—	Squelette d'Orang-Outan adulte.....	32
<i>Coloriée.</i>	Sennopithèque Douc.....	59
—	Sennopithèque Dussumier.....	60
—	Colobe Guéréza.....	65
—	Cynocéphale Hamadryas.....	107
<i>Noire.</i>	Squelette de Saimiri Sciurin.....	134
<i>Coloriée.</i>	Tamarin Marikina.....	149
—	Pérodietique Potto.....	158
—	Propithèque diadème.....	163
—	Avahi lanigère.....	165
—	Maki rouge.....	166
<i>Noire.</i>	Squelettes de Tarsier et de Galéopithèque.....	178
<i>Coloriée.</i>	Roussette d'Edwards.....	188
—	Noctilion-Bec-de-Lièvre.....	211
<i>Noire.</i>	Lièvre et Lapins.....	280
<i>Coloriée.</i>	Ptéromys éclatant.....	296
—	Marmotte de Québec.....	299
—	Écureuil du Malabar.....	308
—	Lagostome Viscache.....	350
—	Anomalure de Pele.....	357
—	Mactaga flèche.....	368

ERRATA.

Planche I^{re}, au lieu d'ORANG BICOLORE *d'Abyssinie*, lisez *de Sumatra*.

Planche II, au lieu de COLOBE GUÉRÉZA *de Sumatra*, lisez *d'Abyssinie*.

Page 214 au lieu de 114.

Page 233, au lieu de GENRE TANRECS, lisez TANREC.

Page 245, ligne 45, au lieu de *Ongulés*, lisez RUMINANTS.

Page 247, au lieu de GENRE UROTRIQUE, lisez UROTRICHE.

Page 266, *Humérus de Castor fiber* doit être retourné.

Page 277, ligne 24, au lieu de *Carpolages*, lisez *Carpolagues*.

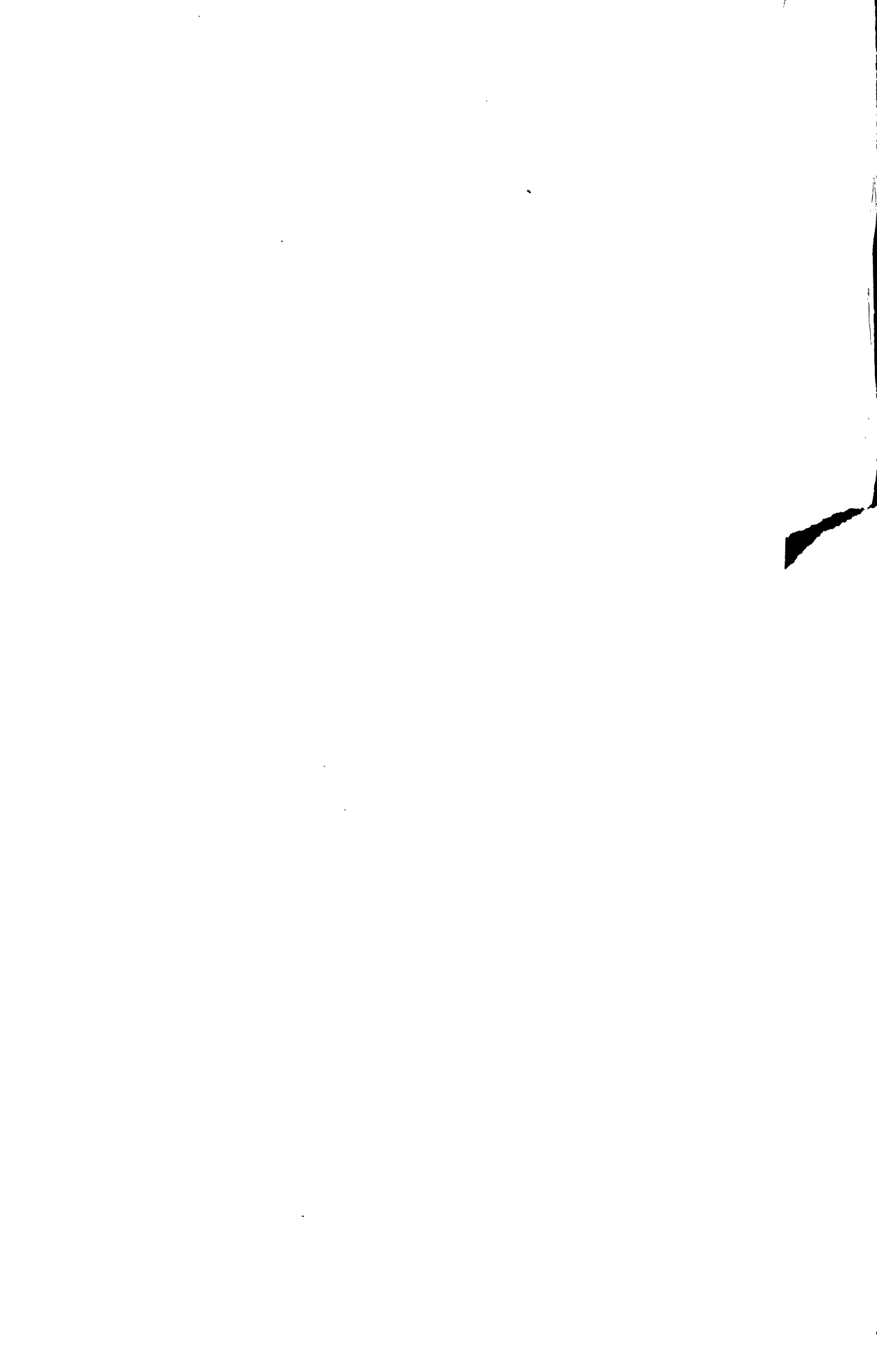
Page 283, ligne 1^{re}, au lieu de CARPOLAGEUS, lisez CARPOLAGUES.

Page 301, ligne 52, au lieu de *Cerveau de Potatouche*, lisez *Crâne*.

Page 333, ligne 13, au lieu de *Athérure en pinceau*, lisez ATHÉRURE A PINCEAU.

Page 364, au-dessous de la figure, au lieu d'ANTHROPHILE, lisez ANTHOPHILE.







THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

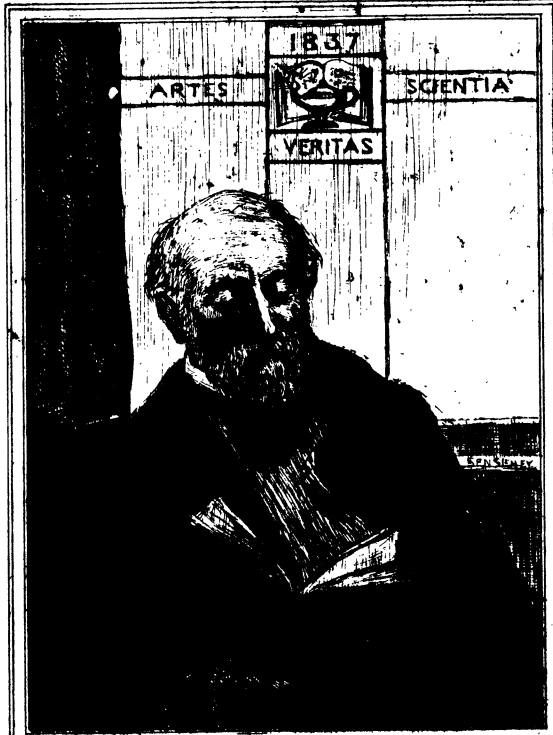
ATB 3 100
2
150 17

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 03410 0498



UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

